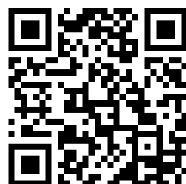
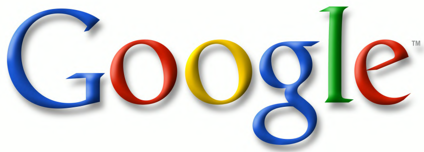
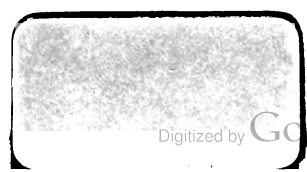





Digitized by Google

# L'AUSTRASIE

REVUE

DE METZ ET DE LORRAINE

METZ. — IMPRIMERIE DE ROUSSEAU-PALLEZ.

# L'AUSTRASIE

## REVUE

## DE METZ ET DE LORRAINE

DIXIÈME VOLUME





METZ

Typographie de ROUSSEAU-PALLEZ, Éditeur

RUE DES CLERCS, 14

1862

UN

# BIENFAITEUR DES PAUVRES

## DE LA VILLE DE METZ

## ÉTIENNE-PIERRE MORLANNE.

(*Suite.*)

---

Morlanne avait 28 ans lorsqu'il forma, parmi les élèves qui fréquentaient assidûment ses cours, une association pour accoucher les femmes pauvres, leur porter toutes sortes de secours à domicile, vacciner et soigner, en cas de maladie, leurs enfants, et visiter les pauvres malades dans les campagnes. Quatre années plus tard (1804), M. Marchant jetait les fondements de la Société de Charité Maternelle qui a pour but d'assister les femmes indigentes en couches, de les encourager à nourrir leurs enfants et de veiller sur le sort des nouveaux-nés. C'est encore M. Marchant qui a fait concéder à cette Institution le local qu'elle habite aujourd'hui, et qui a invité le Conseil municipal à assurer un traitement aux personnes qui y sont employées. L'association fondée par Morlanne fut appelée à diriger le nouvel établissement, et reçut le nom d'Institut des Sœurs de la Charité Maternelle, sous l'invocation de sainte Félicité. Qui ne connaît à Metz le concours actif et dévoué que Morlanne a prêté à cette utile société, dont il

fut si longtemps l'âme. Elle lui doit cette belle organisation qui porte, chaque année, à plus de trois cents familles, assistance matérielle et morale.

L'Institution des Sœurs de la Charité Maternelle, vulgairement nommées Sœurs de la Maternité, a été approuvée par une ordonnance royale en date du 2 décembre 1814, dont voici le préambule : « Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre... D'après le compte qui nous a été rendu de l'utilité de l'Institution des Sœurs de la Charité Maternelle, formée à Metz, par les soins du sieur Morlanne ; voulant consolider cette Institution, et la mettre à même d'étendre les services qu'elle rend à nos sujets, et particulièrement à la classe indigente... » En vertu de cette ordonnance, l'association a été placée sous la surveillance de la commission administrative des hospices de Metz, à laquelle Morlanne fut adjoint pour cet objet, et cette Institution a été déclarée capable d'accepter, en se conformant aux formalités prescrites par les lois et les règlements, les legs ainsi que les donations qui seraient faits en sa faveur.

Nous extrayons des statuts, tels qu'ils ont été confirmés par la même ordonnance, les détails ci-après :

« L'association est gouvernée par une supérieure générale qui réside à Metz, à l'hospice de la Maternité ; ses fonctions consistent à surveiller la distribution des secours donnés aux pauvres femmes par la Société, et à pourvoir aux besoins des autres sœurs qui sont ou seront dans les diverses maisons composant ensemble l'établissement.— Les biens des diverses maisons sont communs à toutes : la supérieure en fait la répartition. — Elle nomme les supérieures locales, place et déplace les Sœurs, suivant le besoin et les circonstances. — Il y a huit Sœurs, à Metz, destinées au service de la Société de la Charité Maternelle, savoir : quatre pour le service intérieur de l'hospice : la supérieure, l'infirmière de la salle des accouchées, la cuisinière, la lingère qui est chargée de la pharmacie ; les quatre autres sont pour les

accouchements et les accidents du dehors; elles ont chacune un quartier distinct. — Chaque Sœur conserve la propriété et la jouissance des biens et des revenus qui lui appartiennent et de ceux qui peuvent lui échoir par succession. Elle peut en disposer à son gré, conformément au code civil et au décret du 18 février 1809. — Le temps de probation, pour être reçue Sœur de l'association, est d'un an. — Pour être admises, les Sœurs promettent d'être soumises à la supérieure et d'obéir aux règles d'ordre et de discipline intérieure prescrites par le règlement particulier; elles s'engagent en outre à rester attachées à l'établissement pendant cinq années consécutives. Après ce temps, elles s'engagent de nouveau d'année en année, et ainsi de suite, si cette condition leur convient, et si elles-mêmes conviennent à l'établissement par la régularité de leurs mœurs, par leurs vertus, leur talent et leurs soins charitables envers les malheureux. — On ne peut entrer dans l'établissement comme postulante qu'à l'âge de dix-huit ans, et s'engager qu'à celui de vingt ans. On est reçue sans aucune dot. — Les qualités nécessaires pour être admises dans l'Institut, sont : la force et la santé du corps, pour résister aux fatigues; un esprit assez développé pour acquérir facilement les connaissances de l'art des accouchements et celles de la médecine des pauvres; une réputation intacte, une piété sincère, un caractère doux et patient, enfin un cœur généreux et compatissant aux infirmités des pauvres. — Les Sœurs ont un costume uniforme, simple et modeste, qui n'emprunte rien de particulier des costumes des personnes composant les sociétés de charité ou congrégations religieuses établies avant elles : elles portent suspendue au cou une croix d'argent avec cette légende : *Charité maternelle.* »

Telle est la substance des statuts rédigés conjointement par MM. Marchant et Morlanne, dont l'esprit supérieur se reflète dans chacun des articles. Ces citoyens, sincèrement

amis du peuple, ont été les premiers bienfaiteurs de l'établissement hospitalier organisé par eux avec une si touchante persévérance. Qui pourrait apprécier sûrement quels ont été le zèle et les vœux constants de ces deux médecins charitables, pour la prospérité de cette maison qui leur a été si chère. Dieu seul connaît les libéralités, dont quelques-unes furent très importantes, que Morlanne surtout fit en faveur de l'association de ces femmes dévouées, que, riches ou pauvres, nous avons la douce habitude de voir au chevet de nos mères de famille.

L'Institution a considérablement grandi : les améliorations reconnues nécessaires avec la marche du temps et du progrès, ont été réalisées. Un notable perfectionnement a été principalement apporté à l'œuvre essentielle qui est, comme par le passé, l'assistance des femmes pauvres au moment de leurs couches, et une extrême sollicitude envers leurs petits enfants. La Société de Charité maternelle de Metz a été reconnue comme établissement d'utilité publique, par décret du 23 avril 1853, qui l'a placée sous la présidence et la protection de Sa Majesté l'Impératrice. La maison compte un personnel de vingt Sœurs, outre la Supérieure générale de l'ordre. Des dames visitantes ont la surveillance de chacune des paroisses de la ville, témoignent leurs sympathies aux pauvres femmes en couches [1], s'informent assidûment de leurs besoins, du nombre de leurs enfants, de leurs ressources pour l'entretien du ménage, et, dans l'assemblée du conseil d'administration, elles demandent

[1] « Actuellement l'OEuvre secourt des mères divisées en trois sortes de catégories, savoir : 1° Les femmes peu aisées, c'est-à-dire celles dont les maris reçoivent pour leur travail quotidien un salaire qui suffit à peine aux besoins du ménage, et celles dont les maris sont accidentellement malades ou valétudinaires, et par là gagnant très peu ; — 2° les femmes qui ne sont nullement aisées ; — 3° les femmes valétudinaires elles-mêmes, et celles chargées d'un grand nombre d'enfants encore en bas âge. »

et obtiennent pour les pauvres femmes les secours en argent que les moyens de l'établissement permettent d'accorder pour leur venir en aide. Les visites pleines d'intérêt que font ces honorables Dames, ajoutent aux bienfaits matériels, de douces consolations dont les mères de famille sont sensiblement reconnaissantes.

Le vénérable Morlanne, malgré l'âge et les fatigues, ne voulut jamais abandonner le rôle actif qu'il avait eu à la Charité Maternelle, depuis l'époque de sa fondation. Il continua même à présenter le compte rendu annuel sur la situation matérielle et morale de l'Œuvre. Personne mieux que lui n'avait ce droit et n'éprouvait une plus vive satisfaction à s'en acquitter. On retrouve dans chacun des rapports qu'il a rédigés, des preuves de son ingénieuse charité [1]. Dans le dernier compte rendu qu'il prépara, et où achève de déborder son incessant amour du prochain, le bon vieillard appelait encore la réalisation de nouveaux bienfaits. Ce legs sera accueilli, non-seulement avec le sentiment d'une tendresse filiale, mais encore avec le respect dû à un souvenir émanant d'un des plus zélés bienfaiteurs de notre ville.

Rappeler que Morlanne est mort avec le titre de médecin [2] de la Charité Maternelle, c'est certainement ajouter un titre d'honneur aux nombreux services rendus par cet établissement sur lequel ont pris modèle toutes les maisons similaires établies en France.

[1] Une copie manuscrite des rapports des années 1858 et 1859 a été mise sous les yeux de l'Impératrice Eugénie qui daigna, le 14 août 1860, par une lettre signée de sa main, remercier Morlanne et le prévenir qu'Elle « avait constaté elle-même les généreux efforts faits par la Société de Charité maternelle de Metz, pour atteindre son but, et les résultats satisfaisants obtenus. »

[2] Au mois de décembre 1861, Morlanne signait encore sur les registres de l'état civil, les déclarations des naissances qui avaient lieu à l'hospice de la Maternité.

Ce sont encore les élèves du vénéré docteur qui portent, jusqu'au dernier hameau du département, les secours de l'art aux jeunes mères et à leurs nouveaux-nés. Plusieurs localités doivent en partie au moins, à sa générosité inépuisable, la présence chez elles, de ces femmes robustes, prudentes et instruites qui allègent autant qu'il est possible toutes les misères.

Le 14 février 1811, vers huit heures du matin, le feu envahit l'abbatiale Saint-Vincent, qui servait à la fois de dépôt de mendicité, de maison d'accouchement, de renfermerie et de maison de santé pour les aliénés. Les conséquences furent des plus graves. La rapidité des flammes et les énormes barreaux, dont les fenêtres étaient garnies, mirent obstacle au sauvetage de quelques-uns des infortunés qui y étaient enfermés. La partie supérieure des bâtiments fut entièrement détruite : le feu consuma aussi le linge, le mobilier et les provisions de toute espèce, amassées en vue de l'hiver. Cet incendie obligea à diviser la population qui avait trouvé refuge dans les bâtiments de l'abbatiale et de la répartir dans différents établissements. Ainsi, on transporta les aliénés à Saint-Nicolas, les filles furent renfermées à la Madelaine, des indigents trouvèrent asile aux ateliers de charité de la maison des Récollets, et d'autres furent envoyés au dépôt de mendicité établi à Gorze [1].

Le défaut de ressources ne permit pas la reconstruction de l'abbatiale. On dut se contenter de faire une réparation fort modérée aux bâtiments qu'on loua comme dépôt de marchandises.

Morlanne avait éprouvé personnellement des dommages considérables dans cet incendie. Mais la perte d'argent ne

[1] On sait que le dépôt formé alors dans le château de cette localité, subsista seulement jusqu'en 1815.

peut décourager son zèle presque téméraire. Cette belle et pure existence est vouée à l'honnêteté, aux travaux sacrés qui ont pour but le soulagement de toutes les misères, la moralisation et l'instruction des hommes. Il voit des malheureux à secourir et pour ainsi dire délaissés. Il a longuement médité une œuvre glorieuse qu'en dépit de difficultés de tous genres, il essayera d'accomplir avec un esprit bienveillant et droit, également éloigné des passions et des préjugés. S'il ne réussit pas d'une manière complète dans sa louable entreprise, du moins il laissera pour tous un exemple et un témoignage de ce que peut l'amour du bien uni à l'intelligence et à la piété.

Morlanne a pris sans retard une résolution énergique. Le vaste local situé rue Mazelle, avec ses spacieuses dépendances, autrefois occupé par les religieuses de la Visitation Sainte-Marie, est à vendre. Il en fait immédiatement l'acquisition pour y rétablir les cours pratiques d'accouchement et le dépôt de vaccin; y opérer les pauvres malades de la ville et des campagnes, etc... Il donne son temps et ses soins à l'organisation du nouvel établissement. Il redouble même d'efforts lorsqu'il apprend que la suppression de la maison de charité des Récollets a contraint la ville à placer à la Madelaine un certain nombre d'indigents. Il prévoit une confusion déplorable qui n'est arrivée que trop promptement, entre les diverses catégories d'individus désormais renfermés dans les différents quartiers de cette maison de correction. Cet état sera maintenu jusqu'en 1838, année où l'on sépara entièrement les infirmeries, les dortoirs des indigents et la salle des filles-mères, des autres parties du bâtiment occupées par les détenus. Dès ce moment se trouva constitué l'établissement qui, depuis, a porté le nom de maison d'Asile, et qui servit de refuge aux indigents que leur situation, leurs antécédents ou le défaut de place avait empêché d'admettre à l'hospice Saint-Nicolas, aux filles-mères et aux individus des deux sexes atteints de maladies contagieuses. Morlanne

devint médecin de cette maison d'Asile, avec un traitement annuel de trois cents francs, et il conserva cette qualité jusqu'au 1er avril 1857 [1], date de la suppression de cette maison, à laquelle donnèrent lieu les nécessités du service de la prison départementale de la Madelaine.

En 1814, Morlanne fut attaché aux hospices civils de Metz, comme chirurgien adjoint. Il remplaça souvent les titulaires. Les temps de crise et de fatalité, où les hospices, les églises même étaient encombrées de malades, surtout de militaires atteints du typhus, mirent largement à contribution son zèle toujours infatigable. Morlanne montra au sein de l'épidémie ce courage froid, impassible et désintéressé que donne la conscience d'un devoir périlleux, et qui n'attend sa récompense que de la satisfaction secrète de l'avoir rempli. Dans ces douloureuses circonstances il fut constamment médecin philanthrope et citoyen courageux.

Morlanne demeure, pendant de longues années, chirurgien des hospices civils de Metz. Un arrêté préfectoral du 4 mars 1847, l'avait autorisé à prendre le titre de chirurgien honoraire de ces hospices, attendu, selon le considérant qui précède cet arrêté, « que M. Morlanne a été attaché en 1814 aux hospices civils de Metz, en qualité de chirurgien adjoint; qu'il a souvent remplacé dans leur service médical MM. Maréchal et Chaumas, ainsi que le fait est attesté par M. Maréchal qui déclare que M. Morlanne l'a toujours secondé avec zèle et lui a offert son concours

[1] A la même époque cessa de courir le traitement actif de six cents francs par année qui lui avait été alloué par un arrêté préfectoral daté du 13 septembre 1850, pour l'accouchement des femmes indigentes à la charge du département, c'est-à-dire des femmes qui étaient admises à faire leurs couches à la maison d'Asile.

Le crédit affecté au traitement de Morlanne avait été compris dans le crédit total destiné au payement des dépenses de l'accouchement et de l'entretien de ces femmes dans ladite maison.

avec empressement ; qu'il a été porté plusieurs fois sur les listes des candidats présentés par la commission administrative des hospices civils de Metz pour la nomination de chirurgien en second de ces établissements, et que dès lors le titre honorifique réclamé n'est que la juste récompense des longs et honorables services de M. Morlanne, non-seulement en qualité de chirurgien adjoint des hospices, mais encore comme professeur du cours d'accouchement, etc. »

Morlanne offrait sa science et sa bonne volonté à l'administration municipale ou départementale, en tout temps et partout où ses services pouvaient être utiles. Il se plut jusqu'à donner ses soins et sa surveillance aux enfants de l'une de nos salles d'asile, et ne se retira qu'au mois de janvier 1857, lorsque les prescriptions du décret impérial du 21 mars 1855, relatif au service médical des salles d'asile, reçurent à Metz leur exécution. Ce mandat volontaire, il l'avait encore rempli avec un zèle à toute épreuve.

En 1825, quand se forma la première de nos sociétés de secours mutuels, sous le titre de *Société des amis de l'industrie*, Morlanne mit son dévouement à la disposition des fondateurs de cette association de prévoyance et de moralité. « Votre utile institution, écrivait-il à l'un des vice-présidents, » ne peut manquer de vous donner droit à la considération » de tout homme qui aime et recherche la vertu. Votre » esprit de fraternité, votre louable union méritent d'être » connus et répandus partout, et c'est avec un véritable » bonheur que je serai toujours prêt à vous assister, et à » partir d'aujourd'hui regardez-moi comme un membre de » votre honorable corporation... »

Lors de la création (1847) de la seconde association du même genre *(Société amicale de secours mutuels de la ville de Metz)*, il apporta un égal empressement à prévenir de son adhésion.

Beaucoup de sociétaires ont eu recours au talent du digne

médecin. Aussi sa mémoire est-elle en bénédiction encore de nos jours dans les deux sociétés, dont les conseils administratifs s'étaient fait un devoir, dans ces dernières années, de lui offrir la qualité d'associé libre honoraire.

Morlanne avait perdu sa vertueuse mère le 4 mai 1822 [1]. Ce coup le frappa sensiblement, mais n'altéra point la sage fermeté de son âme. Il la pleura avec la tendresse d'un fils et le calme du chrétien.

Cette séparation lui permit de s'abandonner à l'ardeur d'une générosité qui alla jusqu'au sacrifice le plus absolu. Rien ne peint mieux le caractère de Morlanne que le soin avec lequel il cherchait la source de ses défauts et le moyen de les combattre ; il notait le résultat de ses recherches, afin de mieux s'en souvenir et d'y conformer sa conduite. Il s'attachait encore à perfectionner en lui la bienveillance, ce sentiment généreux, élevé, qui, suivant Massillon, prend sa source dans l'humanité même ; sentiment d'égalité, de justice, de protection, qui porte l'homme à traiter avec bonté et douceur, sans distinction de fortune ni de rang, tous ceux avec lesquels il est en relation.

Content de son sort, ne voyant rien au-delà de son humble position, Morlanne se bornait à user de l'influence du crédit de quelques amis puissants, pour le bien-être de tous. Il était convaincu de l'exactitude de ces belles paroles de Châteaubriand, toujours présentes à sa mémoire : « Le Christianisme est la pensée de l'avenir et de la liberté humaine ; cette pensée rédemptrice est le seul fondement de l'égalité sociale, qu'elle seule peut établir, parce qu'elle place auprès de cette égalité la nécessité du devoir. Le Christianisme agit avec lenteur, parce qu'il agit partout ; il ne s'attache pas à la réforme d'une société particulière, il travaille sur la société générale, sa philanthropie s'étend

[1] Madame veuve Morlanne était agée de 88 ans, étant née à Metz en 1734.

à tous les fils d'Adam. C'est ce qu'il exprime avec simplicité dans ses oraisons les plus communes, dans ses vœux quotidiens, lorsqu'il dit à la foule dans le temple : *Prions pour tout ce qui souffre sur la terre.* »

Reconnaissant en toute chose la puissance protectrice de la religion, Morlanne n'admettait pas sur l'oriflamme du Salut l'inscription de ces mots sonores, mais impuissants, que certaines gens ont inventés, célébrés et mis à l'essai, sous prétexte de conduire l'humanité dans des voies nouvelles et fortunées. Son sens, profondément libéral, lui faisait répéter qu'on ne doit y lire que les trois mots qui, depuis le Christ, ont resplendi sur le monde : Foi ! Espérance ! Charité ! La Foi, qui nous élève jusqu'à la Divinité et qui brise les liens grossiers de notre servitude terrestre ; l'Espérance, qui nous soutient dans les cruelles épreuves de la vie et qui nous ouvre, par la pensée, nos futures demeures ; la Charité, qui nous attache aux êtres qui nous entourent, ouvre nos cœurs aux plus doux sentiments, rend faciles les plus grands efforts, et légers les plus lourds fardeaux.

Chez les médecins qui regardent leur profession comme un apostolat, la préoccupation de leurs malades les poursuit jusque devant le foyer domestique. La mort est un si terrible lutteur, et lui arracher sa proie est un problème si difficile à résoudre ! Aussi, quand les joues creusées par le mal refleurissent, quand celui que déjà l'on voyait couché dans le tombeau se redresse, quelle inexprimable joie pour l'homme qui a la conscience d'avoir rendu la vie à un autre homme ! Quel triomphe pour le savant qui pense avoir fait faire un pas de plus à la science ! Ces pures jouissances n'ont point manqué à Morlanne.

Lorsque la maladie devenait grave, lorsqu'il craignait de voir son art impuissant, il multipliait ses soins, guettant jusqu'au dernier moment une crise salutaire, et disputant à la mort un souffle de vie. Sa sollicitude était celle du père

le plus tendre; sa prière était fervente, il disait comme Ambroise Paré: « Je vous soignerai, Dieu vous guérira... » Quand ses efforts étaient vaincus par le mal, quand tout était fini, il s'enfuyait, maudissant les remèdes dont il avait reconnu l'efficacité en certains cas, et qui, dans des circonstances absolument identiques, devenaient illusoires. Cet homme si prudent et si expérimenté se mettait l'esprit à la torture, et se demandait avec inquiétude s'il avait véritablement employé toutes les ressources de son art, et, bien que sa conscience fût en repos à cet égard, il se sentait encore le cœur déchiré...

Il suffisait qu'on fût malade ou pauvre pour être assuré du concours empressé de Morlanne. Il aimait tant à obliger qu'un jour il disait à quelqu'un qui lui recommandait une affaire: « Ne me remerciez pas, si je réussis; mais si » j'échoue, plaignez-moi. » Ce mot peint toute sa bonté.

En montant jusqu'aux mansardes des maisons habitées par des ouvriers alités ou des indigents, en apercevant toutes les misères, en étudiant les nécessités cruelles qui conduisent parfois les pauvres à des actions blâmables, en mesurant enfin leurs longues luttes, il était saisi de compassion et devenait volontairement le saint Vincent de Paul de ces êtres souffrants. Aux uns, il faisait entrevoir la guérison; à ceux qui les entouraient, il donnait des encouragements et des éloges sur leur persévérance et leurs bons soins. Rarement il s'éloignait sans laisser la somme nécessaire pour l'achat des médicaments ou du pain de la journée. Ses libéralités s'étendaient à tous, sans acception de culte. Son principe était: « Donnons, donnons continuellement; mais donnons « pour Dieu. »

Partout où Morlanne se montrait, les infortunés se pressaient sur son passage et recevaient de lui un soulagement, au moins temporaire, et une parole consolatrice. Lorsqu'il entrait dans le réduit d'une famille dont le chef était gisant sur un misérable grabat, et dont les malheureux

enfants manquaient de pain, les plaintes cessaient ; à la vue ou au nom seul du *père Morlanne*, les enfants environnaient avec respect le généreux visiteur, lui souriaient avec bonheur et pressaient avec amour sur leurs lèvres ses mains libérales. La mère oubliait toutes ses douleurs, le bénissait, le déclarait l'envoyé de la divine Providence ; ses larmes disaient mieux encore que ses paroles la reconnaissance qu'elle éprouvait.

En présence de telles émotions, Morlanne se laissait aller de plus en plus aux sentiments de charité qui le pressaient. Il confessait sans emphase qu'il était dominé ; il donnait alors et donnait toujours... « Dieu, qui ne se laisse jamais » vaincre en générosité, — répondait-il à ses amis qui lui » adressaient de tendres reproches sur ce qu'ils appelaient » sa prodigalité, — Dieu dédommage celui qui soulage le » pauvre dans sa misère, des sacrifices qu'il s'impose. » Pour ceux qui l'exhortaient à apporter plus de discernement dans ses aumônes, et qui l'entretenaient de l'ingratitude des obligés, il ajoutait : « Chacune de mes bonnes œuvres » porte avec elle sa récompense par la satisfaction qu'elle » me procure. »

Pourquoi ne comprendrions-nous pas que la bienfaisance a son entraînement comme les vices ont le leur ? La charité dévore la bourse d'un saint comme la roulette mange les biens du joueur, graduellement.

Notre vertueux concitoyen n'avait pas la science des Dupuytren, des Dubois et d'autres illustrations médicales. Mon Dieu, non ; mais Morlanne s'était voué au soulagement des malheureux. On le trouvait toujours prêt à porter, chez le pauvre comme chez le riche, les secours que sa longue pratique et son expérience intelligente l'avaient mis à même de donner avec fruit. Recherché dans les maisons opulentes, il y puisait discrètement des ressources qu'il répandait à profusion autour du grabat des pauvres. Nous citerons un seul exemple entre toutes les nombreuses belles actions que sa longue carrière a comptées :

Le 10 janvier 1832, à onze heures du matin, un manœuvre traînant une charrette à bras, était arrivé à la montée rapide de la rue d'Estrées. Une voiture attelée de deux chevaux descendait avec rapidité la rampe ; le pauvre artisan ne put se garer à temps et fut précipité sous le carrosse. Les passants s'empressèrent de le relever et de le transporter dans la plus prochaine pharmacie. Morlanne traversait alors la place de Chambre. Il venait de recevoir deux cents francs pour honoraires, d'une dame qu'il avait soignée. Il est reconnu par un ouvrier qui le prie de voir la victime de l'accident. Morlanne y court, visite le pauvre manœuvre et constate qu'il a la jambe gauche brisée en deux endroits. Le premier pansement établi, on veut le transporter à l'hôpital ; il résiste à cette pensée venue tout naturellement aux personnes qui l'entourent, et supplie qu'on le conduise chez lui, auprès de sa vieille mère. Deux commissionnaires l'y portent. Il suit le triste convoi, remet promptement la jambe au patient et déclare qu'il aura à garder le lit au moins pendant deux mois. « Deux mois ! s'écrie l'ouvrier, et ma » mère, mes enfants, qui les nourrira ? » Ce manœuvre était le seul soutien de sa mère presque impotente, et était resté veuf avec cinq enfants. Morlanne laissa ce jour-là, à la famille désolée, les deux cents francs qu'il avait touchés dans la matinée, ce qui lui permit de vivre pendant les deux mois que son chef fut obligé de garder le lit. Un pareil trait de bienfaisance n'a pas besoin de commentaires !

Morlanne avait une grande affection pour les enfants. Tout enfant malade devenait le sien. Que de fois ne l'a-t-on pas vu accourir, même la nuit, au premier signal de mères alarmées, et, après avoir calmé leurs craintes mal fondées, ne répondre aux excuses qu'elles balbutiaient pour un dérangement inopportun, que par un sourire de bonté ! Aussi, dans les maisons aisées, où il avait été appelé comme médecin, ne manquait-il pas d'être retenu pour ami.

Morlanne eut toujours à cœur de chercher à convaincre que de toutes les connaissances médicales il n'en est pas qu'il importe plus de répandre que celles qui sont relatives à la santé des petits enfants. En effet, les soins que réclame cet âge sont extrêmes : ils exigent non-seulement l'intelligence la plus complète, mais il faut encore qu'ils soient éclairés par l'amour maternel. De bonne heure il se fit donc un devoir de donner aux mères de précieux conseils sur ce sujet qui les intéresse particulièrement.

Tout d'abord il s'éleva avec force contre la substitution du goût des plaisirs précoces et de la mode, aux devoirs de la jeune mère. « L'enfant vient au monde, — fait judicieusement remarquer l'honorable médecin, — on ne saurait l'allaiter : les exigences sociales et la santé de la mère s'y opposent ; on le livre à des mains mercenaires, et Dieu sait ce qu'il en résulte fréquemment. On récolte ce qu'on a semé... Que la femme cesse donc d'abjurer une mission si belle que la nature lui a confiée, qu'elle rejette bien loin les hochets qui l'étourdissent ; qu'elle devienne la plus intéressante créature de Dieu et le monde sera régénéré ! Qu'elle remplisse les devoirs sérieux et pénibles, sans doute, qui assurent les fondements solides de probité, de justice et de loyauté, inspirés par la tendresse maternelle, qui accompagneront les fils des véritables mères jusqu'à la fin de leur carrière ! »

La première parole de Morlanne, abordant directement le côté pratique, est celle-ci : « Ne faites pas aux enfants ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. Que diriez-vous si l'on vous emprisonnait tout le long étendu dans une couverture, et si, bien roulé et serré, on vous condamnait à grandir dans cette position ? Ils crient, les pauvres petits êtres que l'on martyrise de cette façon par l'emploi du maillot constringent. »

Déjà, avant de réclamer la suppression de cette coutume, encore aujourd'hui si répandue parmi nous, il avait

publié de précieuses modifications et obtenu à Metz une application mieux entendue du maillot. Mais, dans les campagnes, où les conseils de l'hygiène ne sont pas facilement admis, il avait constaté tout récemment encore que les enfants commencent la vie d'une rude manière. « On accepte, ajoute-t-il, leurs cris de douleur comme un effet de l'âge, et l'habitude est de les secouer vivement et de chanter plus fort qu'ils ne crient. L'enfant, ahuri, se calme quelquefois, ou bien le sommeil vient pour un instant adoucir ses souffrances, mais il ne se réveille que pour crier de plus belle. »

La chose principale que cherche l'enfant, quand il vient au monde, c'est l'espace. Il est donc nécessaire de favoriser le plus possible son libre épanouissement. A cette occasion, Morlanne recommandait les préceptes ci-après :

« 1. Envelopper l'enfant de linges moëlleux, sans apprêt ni coutures qui puissent froisser la chair ; le mettre ensuite chaudement dans son maillot qui doit être assez grand pour être replié et qu'on maintiendra lâchement avec des rubans.

« 2. Veiller attentivement à ce que le nouveau-né soit proprement dans son maillot. Se servir toujours d'une éponge douce et d'eau tiède. Pendant les soins de propreté, laisser à l'enfant quelque temps de repos et une entière liberté.

« 3. Après trois mois, supprimer le maillot pendant le jour. Une brassière et une jupe, d'un tissu plutôt doux que trop chaud, suffisent alors pour vêtir l'enfant sur les épaules duquel, par surcroît de précaution, on peut jeter un petit manteau. Mettre aux pieds des chaussons toujours souples et montants.

« 4. Faire consister la coiffure en un bonnet de toile fine recouvert d'un autre de mousseline, sans mentonnière.

« 5. Placer toujours le berceau de l'enfant perpendiculairement au jour. »

Lorsque le *Journal des Mères et des Enfants* donna la description de la méthode ayant pour indication : *les*

*berceaux de son pour les enfants du premier âge*, Morlanne, après avoir étudié ce procédé, « n'hésita point à le recommander et à déclarer qu'il méritait l'approbation des médecins et de tous les amis sincères de l'humanité » (février 1854.) Ce moyen, comme on sait, est simple, facile, peu dispendieux. Il s'agit tout bonnement de remplacer les langes par du son. Le vénérable praticien s'empressa de faire connaître à tout le monde le nouveau mode, déjà éprouvé à Paris, de soigner les petits enfants. Il joignit son témoignage sur cette méthode si simple de diminuer les chagrins et les souffrances du premier âge.

« Ainsi plus de langes, plus de liens, plus de cordons, écrit avec une douce expansion l'excellent vieillard. Après la naissance et les soins nécessaires à la propreté, on place les petits enfants tout simplement dans leurs berceaux, dont la moitié est remplie de son auparavant échauffé au moyen d'un cruchon d'eau chaude ou d'une brique chauffée au foyer. On leur met un petit oreiller sous la tête ; ils ont une brassière qui leur enveloppe la poitrine ; le tout est recouvert par une peau de mouton dont la toison est en dessous [1]. On ajoute par dessus un autre objet de literie, suivant la saison. Ainsi donc ils jouissent d'une liberté entière de mouvement. Ils sont sans cesse environnés d'une douce chaleur et exempts de toute saleté ; car, quant aux déjections alvines qui autrefois remplissaient les langes et excoriaient la peau de ces enfants, elles forment avec le son de petites masses globuleuses qui sont immédiatement enlevées très-facilement.

[1] Pour empêcher l'enfant de glisser dans le son, la peau de mouton (*a*) destinée à le couvrir doit être garnie de deux anneaux qui s'attachent à de petits crochets placés de chaque côté de l'oreiller, dans l'intérieur de la boîte. Cette peau soutient l'enfant sous les bras, et les autres couvertures recouvrent ses petites mains.

(*a*) Personne n'ignore que la laine est un mauvais conducteur du calorique. L'emploi d'une peau de mouton pour couvrir l'enfant entretient donc autour de lui une température constante

Pendant les huit premiers jours après la naissance, on peut nettoyer la boîte, c'est-à-dire ôter le son mouillé et aggloméré, sans qu'il soit nécessaire de lever l'enfant. Plus tard, il faut le nettoyer chaque jour, en ayant soin de remplacer le son qui se trouve gâté. Enfin, une fois par semaine au moins, on vide complètement la boîte pour l'exposer au grand air ou au feu, selon la saison, afin de la faire sécher complètement, l'humidité passant au travers du son et s'arrêtant au fond de la boîte. Il convient de choisir pour cette opération une belle journée, on peut en profiter pour promener l'enfant au soleil.... »

Morlanne rend ensuite hommage à deux jeunes mères de Metz qui avaient pris l'initiative à ce sujet. Enfin, il termine par le vœu suivant : « Puissent donc ces honorables dames trouver bientôt dans notre cité des mères de famille qui veuillent bien être des imitatrices de cette bonne œuvre et la conduire à bien par elles-mêmes ; car enfin prêcher d'exemple, c'est persuader.

« Oui, cette régénération future, dans des principes aussi bien fondés, appartient aux mères et aux mères seules. C'est à elles que la Providence a confié le soin de leurs enfants ; c'est à elles qu'ils appartiennent ; elles feront tout pour les affranchir d'un joug qui pèse depuis longtemps sur eux. Leur ingénieuse tendresse et leur amour suppléeront sans doute à ce que ce nouveau genre d'éducation première a d'insuffisant ou d'imparfait. Mais aussi combien leur bonheur à elles sera-t-il suave et vrai ! Combien il ajoutera à leur satisfaction en voyant leurs enfants jouir d'une santé que rien n'altérera plus désormais, et cette santé sera le prix de leur généreuse sollicitude, comme aussi d'une raison éclairée. »

L'Académie impériale de Metz accueillit la notice manuscrite [1] qui lui était offerte sur ce nouveau mode d'éducation

[1] Voir Mémoire de cette Académie, XXXV^e année. 1853—1854.

physique des enfants au premier âge, par Morlanne. Déjà cette société savante avait saisi avec empressement différentes occasions d'honorer elle-même la longue et bienfaisante carrière du vénérable médecin, — carrière, comme elle prit soin de le rappeler dans sa séance publique du mois de mai 1854, par l'organe de son secrétaire, M. le docteur Grellois, — qui est toute empreinte de l'inépuisable dévouement de Morlanne envers ses semblables.

La maison de santé de Morlanne établie à Metz [1] en 1811, se soutenait encore après vingt années d'existence. Le zèle, la sollicitude et les sacrifices du fondateur avaient grandi avec les difficultés de l'entreprise, et on a peine à comprendre comment il a pu faire autant, aussi bien et aussi longtemps avec ses seules ressources.

Plusieurs personnes des plus considérables de la ville ayant constaté, par elles-mêmes, que l'établissement dirigé par Morlanne présentait un grand avantage, l'engagèrent à demander avec de nouvelles et plus vives instances au département, de seconder ses vues philanthropiques. Morlanne se rendit à ce désir qui répondait aux élans intimes de son cœur, et adressa le 21 juillet 1833, au préfet et au conseil général de la Moselle, un mémoire dont nous croyons devoir reproduire la plus grande partie, à cause des renseignements utiles qu'il renferme :

« L'établissement comprend cinq parties distinctes, d'une

[1] Morlanne avait eu la pensée, dans un but à la fois artistique et charitable, de convertir l'ancienne église de la Visitation (rue Mazelle, 36) en une chapelle de sépultures destinée aux familles riches. Sous la Restauration, on y célébra chaque dimanche, pendant plusieurs années, une messe en musique militaire. Il avait rassemblé pour la décoration de cette chapelle, dite de Saint-Charles, quantité d'objets variés et précieux, notamment quelques-uns des magnifiques vitraux qui avaient orné l'église gothique des Grands-Carmes; mais il dut renoncer à son projet généreux... La plupart de ces objets d'art ont été acquis et enlevés de Metz par des amateurs anglais. L'or qui les a payés a été scrupuleusement employé au soulagement des malheureux.

utilité générale pour la société et particulière pour quelques individus. Toutes se rattachent essentiellement à la classe industrielle et à celle des indigents dans l'état de maladie ou d'infirmité...

« 1° *Maison de santé.* — Le bâtiment, — fait observer Morlanne, — que j'ai acquis en 1811 pour en faire une maison de santé, devait primitivement recevoir des pensionnaires aisés des deux sexes, tels que gens infirmes, vieillards, incurables et autres, qui, quoique à charge au sein de leurs familles, sont encore pour elles des sujets d'affection d'attachement ; à côté de ces sortes de personnes et avec l'vantage de leurs pensions, on a admis gratuitement des malades de la campagne dont l'état exigeait une opération chirurgicale : plusieurs opérations y ont été faites avec succès.

« 2° *Calculeux admis et opérés.* — Vingt-cinq calculeux du département de la Moselle y ont été admis gratuitement et aussi opérés avec uccès. Je ne parlerai point ici d'opérations de moindre importance qui y ont été pratiquées successivement sur des gens de la campagne, telles que fractures et luxations réduites, opérations du cancer au sein et à la bouche, ouverture d'abcès et saignées.

« 3° *Consultations gratuites.* — Tous les jours, depuis une heure jusqu'à deux heures et demie, on consulte sur l'état des malades qui sont présentés à la salle ; on leur indique le traitement convenable, on leur donne même quelques remèdes simples : en 1832, cinq cent quarante-deux personnes se sont présentées à la salle des consultations. On y vient aussi consulter pour des malades de la campagne.

« 4° *Cours pratique d'accouchement.* — M. le préfet et M. le maire de Metz envoient dans cette maison les filles mères indigentes pour y faire leurs couches : elles et leurs enfants y reçoivent, aux frais de l'administration, tous les secours que leur état exige. C'est là aussi qu'ont été

instruites les sages-femmes de la ville et du département, et chaque année il y a de nouvelles admissions selon le besoin des communes; là encore rien n'est négligé pour donner à ces élèves les connaissances et les talents nécessaires pour assister les mères de famille dans une circonstance si importante et si critique : celles des filles qui font leurs couches à domicile sont de plus assistées par les employées de l'école pratique d'accouchement.

« 5° *La Vaccine.* — Dans le cours de 1832 on a vacciné dans l'établissement quatre cent dix-huit sujets, tant de la ville que des campagnes : il a été fourni, du dépôt que j'ai établi, du vaccin aux sous-préfectures et aux communes rurales du département de la Moselle, et c'est, je ne dois pas craindre de le dire, c'est au milieu des plus grandes difficultés et des contrariétés de toutes sortes que je maintiens le vaccin dans un état de prospérité tel, qu'il est facilement communiqué et ultérieurement répandu. Cette année même et dans le courant du mois d'avril qui vient de s'écouler, on a vacciné, dans cette maison, plus de cent militaires de la garnison.

« Plusieurs personnes de cette ville se proposent de venir au secours d'une telle entreprise que les ressources de l'établissement soutiennent difficilement ; il serait donc très-important que le gouvernement voulût bien lui donner la sanction et la stabilité que des œuvres si utiles semblent mériter : des souscriptions ont été offertes, quelques légers secours ont été votés, mais l'approbation de l'autorité légale est le seul moyen de donner des bases solides à une institution que vous approuvez sans doute, Messieurs, par un sentiment de conviction et par votre suffrage.

« Des villes du département possèdent des écoles pratiques d'accouchement dont l'utilité est généralement reconnue ; les femmes de villages ne peuvent se déplacer pour aller dans la capitale apprendre l'art des accouchements, y séjourner une année et à grands frais :

ici, à Metz, les élèves sages-femmes restent à l'école pendant un semestre entier, pour 350 francs. Elles y sont logées, nourries et blanchies ; on leur fournit les livres nécessaires, les lancettes pour pratiquer la saignée et la vaccine à leur retour dans leur commune.

« Depuis l'incendie du dépôt de mendicité en 1811, les filles mères indigentes étaient reçues à la maison de correction pour le temps de leurs couches ; elles étaient confondues avec des condamnées, etc..., dans un local peu aéré et malsain ; il y a plus, la plupart y abandonnaient leurs enfants qui, placés ensuite à l'hôpital général, devenaient à la charge du département. Dans le premier cas, la commmission de surveillance des prisons a pressé le changement de cet ordre de choses et l'administration a traité avec moi pour recevoir à un franc par journée les filles enceintes et accouchées, qui, elles et leurs enfants, sont soignées dans mon établissement jusqu'à parfaite guérison ; tout concourt là au rétablissement de leur santé : air pur et libre, alimens sains, propreté dans les salles et dans le linge. Mais ce que vous apprécierez surtout, Messieurs, et ce qui constitue le second cas que j'ai à vous faire observer, c'est le soin que j'ai mis à ce que les mères conservent leurs enfants, à ce qu'elles les allaitent, dès le jour même de leur naissance, à ce qu'elles s'y intéressent au point de s'y attacher et de ne les point abandonner, ainsi qu'il était d'usage dans la maison de correction, et sous le plus léger prétexte.

« Un tel établissement intéresse, vous le voyez, Messieurs, les communes du département, puisque, d'un côté, il sert d'asile aux filles mères qui manqueraient infailliblement de secours ailleurs ; puisque, de l'autre, il est si utile pour l'instruction des élèves sages-femmes qui y sont envoyées de tous les points du département. Remarquez aussi, s'il vous plaît, Messieurs, que les élèves y sont instruites dans la vaccination, moyen si utile pour préserver de la petite-

vérole, pour l'éteindre s'il était généralement employé; la pratique de la saignée confiée aux sages-femmes est encore une ressource bien avantageuse pour les gens de la campagne, lorsqu'ils sont frappés par des accidents subits et imprévus, tels que les chutes, les percussions et les maladies inflammatoires.

« Déjà, dans plusieurs circonstances, j'ai appelé l'attention de Messieurs les membres du conseil général sur mon établissement : j'espère que cette fois mon mémoire méritera de leur part un plus vif intérêt par l'exposé qne je viens de placer sous leurs yeux. J'avais proposé précédemment de faire l'acquisition des bâtiments où est établie l'école d'accouchement pour la fonder définitivement : on ne peut douter que si cette résolution était approuvée par le gouvernement, des amis de l'humanité aideraient à cette entreprise. (Les bâtiments et dépendances de cette maison sont évalués à 40,000 francs).

« Messieurs, vous avez voté, pour 1833, une somme de 500 francs qui a été employée en ameublement et réparations dans cette maison, d'autres ouvrages assez considérables sont sur le point d'être entrepris pour la salubrité et pour procurer aux sages-femmes tous les moyens possibles d'instruction; votre philanthropie, vos lumières et vos connaissances en administration, votre goût pour l'encouragement des bonnes entreprises, vous détermineront sans doute à seconder, par tous les moyens mis à votre disposition, une œuvre si utile aux indigents des campagnes, si utile pour l'instruction d'un art qui intéresse toutes les mères de famille.

« Placés dans un poste éminent dans la Société, vous verrez, je l'espère, avec un vif intérêt, un projet qui tend à adoucir les maux des classes pauvres, à répandre l'instruction sur les moyens de les secourir; et si vous daignez le seconder de votre médiation et de vos vœux près de M. le ministre de l'intérieur, il acquérera toute la perfection

dont ces sortes d'établissements sont susceptibles, il méritera, Messieurs, votre approbation et celle de tous les gens de bien ! »

F.-M. Chabert.

*(La fin à la prochaine livraison.)*

---

# ALBESTROFF

## SIÉGE D'UNE CHATELLENIE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ.

---

## APPENDICE.

Parmi les hommes que nous voyons à différentes époques jouer un rôle à Albestroff, quelques-uns, comme les évêques de Metz et les ducs de Lorraine, par exemple, sont des personnages considérables et parfaitement connus, mais d'autres ne tiennent qu'une place secondaire dans l'histoire, et ce n'est qu'après quelques recherches qu'on peut savoir, jusqu'à un certain point, ce qu'ils sont. J'ai dû faire ces recherches et j'ai consigné leurs résultats dans de courtes notices qui, sous les noms de ces divers individus et de leurs familles, sont classées par ordre alphabétique dans le présent appendice.

**APREMONT.** — La famille d'Apremont est une des plus considérables de la province et sa généalogie a été l'objet de nombreux travaux. Sa ligne principale est bien connue à partir surtout du commencement du XIII[e] siècle. Cette famille prenait son nom d'un château disparu aujourd'hui, qui était aux environs de St-Mihiel et qui formait son principal domaine. Elle en fut cependant dépouillée vers le milieu du XIV[e] siècle ; il passa alors aux d'Autel et plus tard de ceux-ci aux Linange. La famille d'Apremont était loin d'être éteinte à cette époque, et elle fournit pendant longtemps encore une nombreuse postérité. A la fin du XV[e] siècle elle se partagea en 2 branches : celle de Busancy et celle de Nanteuil. C'est à un des nombreux rameaux de la dernière qu'appartenait, au XVII[e] siècle, Charles comte d'Apremont, marquis de Chémery, dont la fille unique, Marie-Louise, épousa à 13 ans, en 1665, le vieux duc de Lorraine, Charles IV. — *Jean d'Apremont*, qui tenait Albestroff en 1348 est, selon toute apparence, l'oncle de celui qui, au XIV[e] siècle, fut dépouillé du domaine de la famille. Jean avait un frère aîné nommé Geoffroy. C'est celui-ci qui, en dépossédant son propre fils, causa l'amoindrissement de sa maison. Geoffroy et Jean étaient fils de Gobert d'Apremont et de Marie de Bar. Nous trouvons les deux frères mentionnés ensemble dans diverses pièces de 1335, 1347, 1354 et 1361. Celle de 1335 est l'acte du partage fait entre eux des héritages de leur père et de leur mère. Jean avait emporté

dans son lot la part des voués à Conflans en Jarnisy, fief du comté de Luxembourg, et une portion de Rouvre qui relevait de l'évêché de Verdun; il possédait en outre la seigneurie de Forbach qui ne figure pas dans l'acte de 1335 et qui lui venait vraisemblablement de sa femme Marguerite de Forbach. Il est ordinairement désigné par ses titres de seigneur de Conflans et de Forbach; il n'avait conservé Rouvre que peu de temps et n'avait pas tardé à l'échanger pour Mandres-aux-Quatre-Tours (1339). A partir de 1335 le nom de Jean d'Apremont, sire de Conflans et de Forbach, figure dans un grand nombre de titres dont le dernier, sous la date du 16 nov. 1373, est une assignation de rente faite par lui à un écuyer de Friauville qui l'avait servi. Jean d'Apremont dut mourir vers cette époque. Ses armes qu'on voit sur plusieurs sceaux étaient celles d'Apremont, de gueules à la croix d'argent, avec une merlette au franc canton pour brisure. Il avait été en 1342, avec le comte de Deux-Ponts et le comte Simon et Nicolas de Salm, lieutenant de l'évêché de Metz, pour Adhémar de Montil, et comme eux il avait eu de fortes réclamations à faire valoir contre l'évêque pour les dépenses que lui avait occasionnées cette commission. En 1348-1349, il avait eu l'évêque et la cité de Metz pour alliés contre les sires de Fénestrange qui lui disputaient Albestroff. C'est cet épisode de son histoire qui nous a conduit à nous occuper de lui. En 1351 et en 1357, il se joignait à la duchesse de Lorraine contre la cité de Metz; en 1363 il se rendait en otage dans cette ville pour le duc de Bar; en 1370 enfin, il figure parmi les nombreux garants de la dette considérable que ce prince avait dû souscrire au profit des Messins pour recouvrer sa liberté, après le combat de Ligny, où il était tombé entre leurs mains. Jean d'Apremont, sire de Conflans et de Forbach, mourut vraisemblablement peu de temps après, vers la fin de 1373, comme nous l'avons dit.

(Du Fourny, invent. ms. des titres de Lorr.. — Preuves de l'hist. de Lorr., par D. Calmet. — Preuves de l'hist. de Metz par les Bénédictins. — Huguenin, chron. de Metz).

**BAYER DE BOPPART.** — La famille des Bayer de Boppart est éteinte depuis la fin du XVIe siècle. Leur généalogie est très-mal établie malgré la notoriété dont ils ont joui aux XIVe et XVe siècles surtout. Humbracht, dans son ouvrage sur la noblesse des provinces du Rhin, en donne, il est vrai, un tableau; mais son travail est très-insuffisant à en juger par ce qui regarde ceux des membres de cette famille que nous connaissons le mieux. Deux d'entre eux qui figurent sur la liste de nos évêques donnent particulièrement lieu à cette observation. L'un, Thierry, avait été d'abord évêque de Worms; c'est là tout ce que Humbracht dit de lui et il indique sa mort sous la date de 1366 qui est celle de son passage au siége de Metz où il vécut encore pendant près de vingt années (1366-1384). Quant au second évêque de Metz de la même famille, Conrad Bayer qui a siégé de 1415 à 1459, Humbracht ne le mentionne même pas. Il garde le même silence sur les frères et les neveux du prélat, qui ont vécu dans notre province et qui y

ont joué pendant le cours du XVe siècle un rôle qui n'est pas sans importance. Pour ce qui est du reste de la généalogie publiée par Humbracht, il est très-difficile de faire concorder ses données avec les documents assez nombreux que nous possédons, grâce surtout aux analyses de du Fourny (invent. ms. des titres de Lorr.). Ces documents suffisent heureusement pour que nous puissions nous rendre compte des liens de parenté existant entre les membres de la famille qui figurent dans notre histoire, et c'est ce qui nous importe surtout. — Les Bayer de Boppart, que d'anciens nobiliaires rattachent à l'électorat de Trèves, sont vraisemblablement, comme leur nom l'indique, originaires de la petite ville de Boppart située sur le Rhin entre Bingen et Coblence. En les voyant dès le XIVe siècle dans notre province assez éloignée du lieu de leur origine, on serait tenté de croire qu'ils y ont été attirés par l'évêque Thierry, celui des leurs qui, en 1366, vint occuper le siége de Metz en quittant celui de Worms; cependant nos anciens titres signalent déjà en 1321 un Erard Bayer, seigneur de Perpont, qui pourrait bien être de la même famille. Quoiqu'il en soit, nous voyons dans le courant du XIVe siècle, auprès de l'évêque Thierry, deux frères, Henri et Conrad, qui étaient ses petits-neveux et qui lui survécurent. Ils étaient chevaliers et semblent avoir pris dans le pays une position considérable. On ne sait pas si Henri fut marié et laissa des enfants, mais on connaît à Conrad une épouse, Marie de Parroy, ainsi que trois fils et une fille. Celle-ci, nommée Lize, fut mariée à un certain Arnould de Sierk; quant aux trois fils, l'un est Conrad qui fut évêque de Metz en 1415, comme le grand-oncle de son père, les deux autres, Thierry et Henri, décorés comme leur père de la chevalerie, ont fait souche. Thierry était seignr de Maignières; il avait pour épouse une dame nommée Blanchefleur, qu'on a quelque raison de croire de la famille de Fénestrange et il semble avoir laissé un fils nommé comme lui Thierry; quant à Henri il était seignr de Château-Brehain et de la Tour en Ardennes, et il eut trois fils: Jean, archidiacre de Trèves et de Metz, Henri chlr et Rodolf, et une fille nommée Valburge qui était, en 1416, promise à Jean de Haraucourt. Tel est le groupe de famille qui, aux XIVe et XVe siècles, accompagne nos deux évêques Thierry et Conrad Bayer de Boppart. Nous sommes moins bien informés sur le compte de ceux qui plus tard continuèrent la maison pendant la fin du XVe siècle et au XVIe, jusqu'à George Bayer de Boppart, sr de Château-Brehain, tué devant Offen en 1598, et qui mourut, dit-on, à 33 ans le dernier de sa race, laissant son héritage à ses deux sœurs, mariées l'une à un Choiseuil, l'autre à un Créhange. Les armes pleines des Bayer de Boppart sont, suivant les anciens armoriaux, d'argent au lion de sable armé lampassé et couronné d'or; ce sont celles qu'on voit sur le sceau de l'évêque Thierry au XIVe siècle. L'écu armorié de l'évêque Conrad, lequel était, selon toute apparence, aussi celui de son père Conrad et de son oncle Henri, est écartelé des armes de Bayer comme je viens de les décrire et de celles de Leusenich ou Lossenich, qui sont de gueules à un dextrochère au naturel revêtu d'argent tenant un anneau d'or, et environné de

trois croix fleuronnées au pied fiché de même posées une et deux. Ce sont ces armes qui figurent sur les sceaux de l'évêque Conrad et sur ceux de ses frères. Leur composition rappelle non la mère du prélat qui était une Parroy, mais son aïeule Lize de Lossenich, épouse de Henri Bayer de Boppart chl[r], mort en 1374, que Humbracht donne pour neveu à l'évêque Thierry. C'est ce Henri, mort en 1374, qui serait le père des deux frères Henri et Conrad Bayer chevaliers, que j'ai indiqués plus haut comme étant les petits-neveux du prélat. — *Henri Bayer de Boppart chl[r]*, détenteur d'Albestroff en 1388, est un des deux fils de Henri Bayer chl[r], mort en 1374; il est petit-neveu de l'évêque Thierry (74[e] év. de Metz, 1366) et oncle de l'évêque Conrad (77[e] év. de Metz, 1415). Il est moins connu que son frère Conrad et que les fils de ce dernier mentionnés fréquemment dans notre histoire. On ne sait guère de Henri que ce qui regarde la gagière de Hombourg et celle d'Albestroff tenues de l'évêché de Metz par lui et par son frère. La première causa la guerre de 1388, la seconde occasionna la ligue formée en 1391 entre l'évêque de Metz celui de Strasbourg et le duc de Lorraine pour la ressaisir (preuves : XX). On a peu de détails sur cette dernière affaire; on connaît seulement d'une manière succincte le siége et la prise d'Albestroff où Henri Bayer tomba entre les mains des confédérés, et sa captivité à Marsal. On a aussi quelques indications peu explicites sur une autre guerre allumée, on ne sait par quels motifs, un peu plus tard (1395), entre Henri Bayer et le duc de Lorraine envers qui nous voyons l'évêque de Metz, Raoul de Coucy, prendre alors l'engagement de rester neutre dans cette nouvelle querelle (preuves : XXVI). Là se borne à peu près ce que nous pouvons dire de Henri Bayer de Boppart chl[r]. Nous ajouterons seulement, quant à sa mort, qu'elle dut suivre de près son dernier débat avec le duc de Lorraine. Elle eut lieu, vraisemblablement, entre le 21 octobre 1395 et le mois de décembre 1396; la première de ces deux dates étant celle du traité par lequel l'évêque Raoul promettait de ne pas lui prêter assistance contre le duc, la seconde se rapportant à une quittance donnée par sa veuve pour la gagière de Hombourg, en remplacement de laquelle on lui en fournissait alors une sur Albestroff (preuves : XXIX). Nous devons cependant faire ici une observation, c'est que cette dernière pièce ne nous est connue que par une très-succincte analyse, qui ne permet pas de reconnaître si la femme de qui elle émane est la veuve de Henri Bayer dont nous parlons ou celle de son père mort en 1374, lequel portait le même nom que lui. Il faudrait, il est vrai, pour qu'elle fût la veuve de celui-ci, qu'elle lui eût survécu de 22 années, mais cela n'est pas absolument impossible. Au reste une remarque qui justifie, jusqu'à un certain point, l'interprétation différente que nous avons donnée de cette pièce pour déterminer l'époque de la mort du personnage qui nous occupe, c'est qu'ultérieurement on ne trouve plus aucune mention de lui.

(Archives de la Meurthe. — Collection Lorr. à la bibl. imp. — Du Fourny, invent. ms. des titres de Lorr. — Armorial messin ms. de la bibl. imp. de Vienne. — Humbracht, généalogies de la chevalerie du Rhin, Francfort 1707. — Huguenin, chron. de Metz).

**FÉNESTRANGE.** — Fénestrange paraît avoir appartenu, vers le milieu du XIVe siècle, à trois frères, Jean, Burckard et Olry, fils de Henri. La seigneurie pouvait, à ce qu'il semble, être alors indivise entre eux, suivant un usage dont il y a chez nous plusieurs exemples à cette époque. Elle était située à trois ou quatre lieues au sud-est d'Albestroff, sur le cours supérieur de la Sarre. La généalogie de la famille de Fénestrange n'est pas fixée. Un titre de 1349, dont l'analyse nous a été conservée par du Fourny (preuves : XIII), mentionne ceux de ses membres qui prirent part à la guerre allumée en 1348 pour la possession d'Albestroff. C'étaient d'abord les trois frères, Jean, Burckard et Olry avec un Hugelmann et trois autres frères, Hugelmann, Ferry et Jacquet, seigneurs de Téheicourt et enfants de Hugelmann de Fénestrange. Nous ne savons pas précisément quels liens de parenté existaient entre ces divers individus; il est permis de croire cependant que c'est d'eux qu'il est question dans une pièce de 1355 imprimée aux preuves de l'histoire de Metz (t. IV, pag. 151), où les trois frères, Jean, Burckard et Olry, désignent les autres par ces termes: « nos oncles et nos cousins de Fénestrange. » De tous ces personnages, Burckard et ses deux frères sont de beaucoup les plus connus. Je ne sais si la seigneurie de Fénestrange était exclusivement en leur possession ; au moins semble-t-elle être échue tout entière vers le milieu du XVe siècle à un de leurs descendants directs, au petit-fils de Burckard, Jean de Fénestrange, dont les deux filles en firent entre elles le partage. Ces deux héritières de Fénestrange portèrent par leurs mariages la seigneurie, pour une moitié, à la maison de Sarrewerden de qui elle passa presqu'immédiatement aux rhingraves comtes de Salm, et, pour l'autre moitié, aux seigneurs de Neufchâtel, qui la transmirent aux Dommartin, puis aux Croï, marquis d'Havré. Suivant un ancien armorial de Lorraine, conservé au cabinet des manuscrits de la bibliothèque impériale, la famille de Fénestrange s'est éteinte vers le commencement du XVIe siècle ; ses armes étaient d'azur à la fasce d'argent. — *Burckard de Fénestrange*, dont il est surtout question ici, a joué, de 1340 à 1371, un rôle assez considérable dans la province. Ses armes sont figurées sur plusieurs sceaux ; il portait un écu fascé dont les émaux étaient vraisemblablement ceux de la famille : argent sur azur. Il n'était encore que simple écuyer en 1346. Il avait déjà fait en 1344 la guerre à l'évêque de Metz et sortait à peine avec ses frères d'une lutte contre le comte de Sarrewerden (1347), quand nous le voyons se déclarer avec eux en 1348 contre l'évêque et la cité de Metz, à l'occasion d'Albestroff, dont il parvint à s'emparer. Il était, à ce que dit l'auteur de notre chronique de Praillon, puissant, bien allié et homme de cœur. Nous ne connaissons pas les détails de la guerre d'Albestroff, nous savons seulement que la paix était conclue en 1349. La guerre se rallume avec les Messins en 1350; accord en est fait le 28 février 1352. De nouvelles hostilités amènent encore un traité, le 31 janvier 1355. Cette fois la paix est suivie d'une alliance entre la cité de Metz et les trois frères qui s'obligent à la servir pendant cinq ans avec nombre de compagnons suffisant pour fournir, en cas de besoin, quinze hommes armés de fer. Cependant, au mois de décembre 1356, les trois sires de Fénestrange, mis au ban de l'empire, nous

ne savons à quelle occasion, sont, comme on disait alors, huchés (proclamés) sur la pierre devant le palais de Metz; mais, ajoute notre chronique, la paix en fut faite bientôt après, le dimanche avant Noël. L'année suivante (1357) Burckard de Fénestrange s'engageait définitivement au service de la cité pour toute sa vie avec une compagnie de gens d'armes, chevaliers ou écuyers, moyennant une pension de 100 livres et le droit de bourgeoisie. Recommandé par sa valeur et par son grand crédit, il était, à cette époque, depuis plusieurs années déjà lieutenant du comte de Wirtemberg, co-régent de Lorraine pendant la minorité du duc Jean. Il conserva ce rôle au service du jeune duc jusque vers 1360, et fit pour celui-ci plusieurs guerres et des traités. Cependant les affaires de la Lorraine ni les siennes propres ne suffisaient pas à son activité, ou plutôt peut-être à celle des gens de guerre qu'il semble avoir toujours entretenus en grand nombre autour de lui. En 1356, pendant que le roi de France était prisonnier en Angleterre, le duc de Normandie, son fils, demandait de tous côtés des secours; Burckard de Fénestrange, avec 500 chevaliers à ses gages, se jette en Champagne, y réunit à son monde quelques bandes de Français et chasse de la province les Anglais, après avoir battu près de Nogent-sur-Seine Eustache d'Auberticourt qui les commandait. Bientôt après, c'est sur les Français eux-mêmes qu'il tombe pour se payer de ce qu'il réclamait comme prix de ses services. Il saccage la petite ville de Bar-sur-Seine, et y saisit 500 prisonniers dont la rançon fut probablement mise à un haut prix. En courant ainsi les grandes aventures, Burckard était devenu riche ; nous avons un certain nombre de pièces relatives à ses affaires d'intérêt : acquisitions, prêts d'argent, garanties vraisemblablement toujours bien payées. En 1365, le duc Jean, son ancien pupille, lui avait donné les fiefs lorrains d'Alsace, tenus jadis par les landgraves, mais saisis alors pour défaut de reprises. Ces domaines avaient de l'importance ; leur possession fut pour le sire de Fénestrange une occasion de débats avec l'évêque de Strasbourg qui prétendait que quelques-uns d'entre eux devaient relever non de la Lorraine, mais de son évêché. La dernière expédition dans laquelle il nous soit permis de croire qu'ait figuré Burckard de Fénestrange, est le siége de Pierrefort en 1369, auquel notre chronique de Praillon nous apprend que les seigneurs de Fénestrange concoururent avec le duc de Lorraine et les Messins. Burckard, pensionnaire de ces derniers, leur devait son aide, et d'un autre côté, son frère Olry, qui était comme lui aux gages de la cité, se trouvait prisonnier dans la place, étant tombé précédemment entre les mains des ennemis. L'entreprise fut, au reste, malheureuse, et les confédérés après avoir été là trois semaines sans rien faire « s'en partont, dit le vieux » récit, à grand confusion et y laissont toute leur artillerie et plusieurs ar- » mures de fer, et ne seult-on par quelle manière ne par quel conseil que ce » fut. » Les archives de Metz ont conservé plusieurs des quittances données par Burckard pour les termes de la pension qu'il recevait de la cité depuis 1357. La dernière que nous ayons est du 1[er] janv[r]. 1371. Burckard de Fénestrange dut mourir à quelque temps de là, car on ne trouve plus aucune mention de lui après celle-là ; et nous connaissons d'ailleurs, grâce à une analyse de

du Fourny, une pièce du 13 décembre 1572 par laquelle sa veuve Blanchefleur de Falkenstein traite de son douaire avec ses beaux-frères et ses deux enfants, Burckard et Jean.

(Du Fourny, invent. ms. des titres de Lorr. — Preuves de l'hist. de Lorr., par D. Calmet. — Preuves de l'hist. de Metz, par les Bénédictins. — Huguenin, chron. de Metz. — Digot, hist. de Lorr. — Moréri, dict. histor.)

**HERINGEN** ou **HARANGE.** — La famille de Heringen (Harange) appartient selon toute apparence aux provinces allemandes de la Lorraine ou de l'évêché de Metz. Nous ne savons si le lieu d'où elle tirait son nom est le village de Heringen qui existe encore auprès de Lixheim, ou bien un autre village nommé Harange dans des documents du XVI[e] siècle qui le placent auprès de Morhange où nous ne le trouvons plus. Nous manquons absolument de lumières sur cette question. Peut-être les deux villages ont-ils, chacun de leur côté, donné leur nom à des familles différentes entre lesquelles il faudrait distribuer les divers individus qui le portent et que nous voyons mentionnés dans nos anciens titres et dans nos annales. Voici quels sont ces personnages : Guy de Harange (Heringen) chl[r] en 1322 ; Jean de Harange (Heringen), abbé de S[t]-Martin-lès-Metz, 1447-1467 ; vers le même temps, en 1445 et 1452, Henri et son frère Isambart de Heringen, mari de Ginette, fille de Rodolf de Morsperg ; Hans (Jean) de Heringen, fils d'Isambart dit le vieux, en 1454, 1471, 1486 ; Marguerite, fille de Hans de Heringen, épouse de Jean de la Laye, en 1507 ; Henri de Harange (Heringen), châtelain d'Albestroff en 1511 ; Philippe de Harange (Heringen) chl[r], qui était conseiller d'Antoine, duc de Lorraine, et à qui le duc, en retour des bons services qu'il avait reçus de lui en 1525, dans la guerre des Rustauds, accorda comme récompense le produit des amendes et confiscations encourues par quelques-uns de ses sujets, pour l'adhésion qu'ils avaient donnée aux rebelles. A côté de ceux qui précèdent nous pouvons encore mentionner quelques individus formant une descendance régulière de plusieurs degrés à partir d'un Henri de Heringen, qui est peut-être le frère d'Isambart dont nous venons de parler. Ce sont : Henri de Heringen, qui vivait en 1420, 1427, 1435, 1453 et qui était mort avant 1455 ; Collin, son fils, en 1455, 1474 ; Jacques, fils de Collin, qui était seigneur de Merauvaulx et qui épousa Renée Wisse de Faitzeler, fille d'un capitaine des gardes du duc René II. Jacques mourut en 1499 et laissa un fils, Jean, et une fille. Celle-ci, nommée Barbe, épousa Gaspard de Gournay en 1528, et mourut en 1552. Quant à Jean fils de Jacques, s[r] de Merauvaulx comme son père, et bailli de l'évêché de Verdun, il mourut en 1551, et fut dit-on le dernier de son nom, n'ayant laissé de ses deux femmes, Marguerite de Ludres et Anne de Gournay, que des filles : Catherine et Anne, enfants de la première, et Suzanne issue de la seconde. Celle-ci, après une première union avec Nicolas de Harancourt, épousa en secondes noces (1569) Charles comte d'Apremont, et fut ainsi l'arrière grand-mère de Marie-Louise d'Apremont, duchesse de Lorraine par le mariage qui l'unit presque enfant, en 1665, à l'aventureux Charles IV déjà sexagénaire. Suivant les anciens armoriaux

de Lorraine, les Harange (Heringen) portaient d'or au lion d'azur armé lampassé et couronné de gueules. — *Hans de Heringen*, qui en 1471 constitua sur son domaine propre, à Albestroff, le fief qu'il reprit alors de l'évêque de Metz, est vraisemblablement le fils d'Isambart le vieux et de Ginette, fille de Rodolf de Morsperg. Il eut lui-même une fille, Marguerite, mariée à Jean de la Laye, lequel tenait au commencement du XVI$^{e}$ siècle la moitié du fief constitué à Albestroff par son beau-père. Nous avons proposé comme une simple hypothèse d'admettre que Hans était le père de Henri de Harange (Heringen), châtelain d'Albestroff en 1511, mais nous n'avons aucune certitude à cet égard et nous ne savons pas non plus si quelque lien de parenté le rattache à Philippe, le conseiller du duc Antoine, et à Jean, sgr de Merauvaux qui vivaient après lui dans le courant du XVI$^{e}$ siècle.

(Du Fourny, invent. ms. des titres de Lorr. — D. Calmet, hist. et notice de Lorr. — D. Pelletier, nobiliaire de Lorr, exemplaire du B$^{on}$ de Salis avec des notes mss. du XVIII$^{e}$ s.)

**MORSPERG.** — La famille de Morsperg est peu connue, elle prenait vraisemblablement son nom du château de Morsperg (Moersberg ou Marimont) situé à peu de distance d'Albestroff vers le sud-ouest. Il ne faut pas confondre ce lieu avec un autre Morsperg ou Morsberg qui était dans la haute Alsace, non loin de l'abbaye de Lucelle, entre Ferrette et Porentrui, et qui a donné aussi son nom à une famille considérable dont Schœpflin nous a conservé la généalogie depuis le commencement du XV$^{e}$ siècle jusqu'à la fin du XVII$^{e}$. Le Morsperg de la Sarre parait avoir été anciennement un domaine des comtes de Deux-Ponts, tenu par eux en fief des ducs de Lorraine dès le XIII$^{e}$ siècle. Plus tard, les comtes l'abandonnent complètement aux ducs. Nous voyons, en effet, en 1297, Erard comte de Deux-Ponts donner en échange de Bitche, à Ferry III duc de Lorraine, ce qu'il a à Morsperg, Gemund (Sarreguemines) et Lindre, et acquitter en même temps les chevaliers et écuyers ses féaux des dits lieux de tout hommage envers lui pour le reporter au duc de Lorraine. Cet échange est, en 1311, l'objet d'un nouvel accord entre le comte de Deux-Ponts et le duc Thiébaut II, successeur de Ferry III; et en 1313 le duc Ferry IV crée Guillaume de Torschwiller châtelain héréditaire de Morsperg. Suivant les lettres expédiées à cette occasion le duc lui donnait, en même temps, la ville qui était devant le château, le gagnage qui était au-dessus, et une rente sur la taille d'Amange (Iasming) avec tout le fief à lui échu, que tenait précédemment, est-il dit, dame Giselle de Morsperg. Cette dame Giselle appartenait, sans doute, à quelqu'une des familles de ces chevaliers et écuyers mentionnés plus haut, d'après un acte de 1297, comme tenant à Morsperg des fiefs des comtes de Deux-Ponts puis des ducs de Lorraine, et portant, suivant l'usage, le nom du lieu de leur origine ou de leur résidence. C'est dans cette condition que se trouvaient aussi, on doit le croire, divers individus dont les noms nous ont été conservés : Geoffroy de Morsperg, chevalier dit de Torschwiller en 1255 (Joffridus de Morsperch miles dictus

de Dorswilre); Heneman de Morsperg, écuyer en 1317; Willaume de Morsperg, écuyer en 1353; Bertrand de Morsperg, qui vivait en 1404, et dont la fille Alison était alliée à un Jean de Phaffenhoven; Rodolf de Morsperg esc^r enfin qui existait à la fin du XIV^e siècle et au commencement du XV^e. — *Rodolf de Morsperg esc^r* pouvait se rattacher par des liens de parenté, qui nous sont du reste inconnus, à quelques-uns des individus de même nom cités précédemment et que nous suivons du XIII^e siècle au XV^e dans les documents historiques venus jusqu'à nous. Il tenait de l'évêché de Metz une partie d'Albestroff à titre d'engagement. L'évêque Raoul de Coucy lui en avait donné le tiers en 1393 (preuves : XXXVIII); plus tard, Rodolf avait joint à ce premier tiers celui que le comte de Salm avait reçu de même en gage de l'évêque de Metz. Ce transport eut lieu entre 1403 époque à laquelle le comte de Salm, avait encore sa part d'Albestroff (preuves : XXXII) et 1413, date d'un sous-engagement fait par Rodolf de certaines portions détachées de ce que le comte lui avait abandonné. Nous connaissons quelques-unes des circonstances de ce sous-engagement. Rodolf de Morsperg, prisonnier au château d'Ausembourg à la suite d'une expédition militaire, avait dû, pour payer sa rançon, faire alors un emprunt consenti par Nicolas, bâtard de Salm et sa femme, à qui il avait donné en garantie certains cens qu'il avait sur Guéblange et autres lieux, et une partie de ce qu'il tenait à Albestroff (preuves : XXXIII). Quelques années après (1421) Rodolf rendait à l'évêché de Metz toute sa gagière d'Albestroff. Nous avons expliqué les hésitations par lesquelles il semble avoir passé dans cette circonstance. Nous ignorons l'époque de sa mort. Il laissait une fille nommée Ginette que nous voyons en 1443 mariée à Isambart de Heringen. Après lui, nous ne trouvons plus personne de son nom. Serait-il le dernier qui l'ait porté? On pourrait le croire en voyant un demi-siècle après lui ses possessions d'Albestroff entre les mains du fils de sa fille, Hans de Heringen, qui probablement avait recueilli son héritage. Les armes de Rodolf de Morsperg, figurées sur un sceau pendant à une pièce de 1393, consistent en un écu fascé, timbré d'un casque; les émaux nous en sont inconnus.

(Archives de la Meurthe. — Du Fourny, invent. ms. des titres de Lorr. — Cartul. des fiefs de l'Ev. de Metz. Bibl. imp. Colbert 9861.2.2. — Cartul. de S^t-Martin. Bibl. imp. Cartulaires 101 — D.Calmet hist. et notice de Lorr.)

**RODE.** — Rode était comme Morsperg, une de ces maisons de gentilshommes du pays de la Sarre que nous trouvons du XIII^e au XVI^e siècle mêlées aux affaires de l'évêché de Metz. Ces familles de seconde importance n'ont pas, on le comprend, des annales très suivies; écrire leur histoire serait impossible; tout ce qu'on peut faire est de déterminer à peu près le lieu de leur origine ou de leur établissement, et de signaler ceux de leurs membres qui se trouvent mentionnés dans les titres historiques. Diverses localités rappellent par leur nom la famille de Rode. C'est d'abord Rode-lez-Moutier dont le château fut, disent nos chroniques, pris et abattu par

lés Messins en 1549 ; Roden ou Rode sur la Sarre, en face de Waudrevange ; puis, dans le voisinage d'Albestroff, le village de Rode près Morhange ; un autre Rode situé entre Fribourg et Sarrebourg ; et enfin, à peu de distance de Sarreguemines, le hameau de Rode qui au commencement du XV^e siècle était une dépendance d'Albe (Sarrable) et fut alors un sujet de contestations entre Raoul de Coucy, évêque de Metz, Conrad Bayer de Boppart chl^r, et le duc de Lorraine. Il est difficile de décider auquel de ces lieux on doit rattacher les individus à qui nous voyons porter le nom de Rode. La rareté des renseignements ne permet pas même le plus souvent d'établir quelle parenté peut exister entre ceux-ci. En parcourant nos annales nous trouvons en 1305 un Jean de Rode ; en 1315 Rodolf de Rode chl^r, bailli de l'évêché de Metz, investi par nos évêques de la maison-forte et de l'étang de Guermange ; en 1330 le fils de ce Rodolf de Rode, Henri de Germingen (Guermange), qui paraît avoir quitté le nom de son père pour prendre celui du fief dont nous venons de parler ; enfin Pastor de Rode à la fin du XIV^e siècle. — *Pastor de Rode*, dont nous avons à nous occuper ici, semble avoir joué un certain rôle dans l'évêché de Metz pendant l'épiscopat de Raoul de Coucy. Ce dernier lui avait engagé à la fin du XIV^e siècle le tiers d'Albestroff; dans les premières années du XV^e il le charge avec Guillaume de Coucy son frère et Evrard Hauze de la conduite de ses affaires. Ce sont ces trois hommes qui, revêtus du titre de gouverneurs généraux de l'évêché, ont en main tous les intérêts du prélat pendant la dernière période de son épiscopat si troublé. Cette circonstance nous est révélée par une lettre datée de Paris le 18 mars 1411 (1412 nouv. style), dans laquelle l'évêque s'adressant à ces trois personnages ainsi qualifiés, leur donne charge de prendre et occuper la tour et forteresse de Port-sur-Seille, fief rendable de son église. Pastor de Rode tenait de Raoul de Coucy le tiers de Fribourg et de ses dépendances que le prélat lui avait engagé, peut-être en récompense de ses services, pour 800 vieux florins.

(Du Fourny, invent. ms. des titres de Lorr. — Cartul. des fiefs de l'Ev. de Metz. Bibl. imp. Colbert, 9861. 2. 2. — le P. Benoit, hist. ms. des Ev. de Metz.)

**SALM.** — Nous voyons figurer trois personnages du nom de Salm dans le récit des faits qui concernent Albestroff : Nicolas de Salm au XIV^e siècle, Jean comte de Salm et Nicolas bâtard de Salm au XV^e. — La maison de Salm, qui a prolongé avec éclat son existence jusqu'aux temps modernes. se rattache, par son origine à notre région des Vosges. Son château de Salm et ses domaines étaient groupés sur le cours supérieur de la petite rivière de Plaine affluent de la Meurthe, à une dixaine de lieues au sud d'Albestroff et très-près des sources de la Sarre. Nos historiens ont rattaché les Salm vosgiens aux Salm de l'Ardenne, mais ils n'ont donné aucune preuve satisfaisante sur ce point ; ils n'ont même pas réussi à relier par une filiation certaine, la famille vosgienne aux anciens voués de l'abbaye de Senonnes

de qui, selon toute apparence cependant, elle est sortie. Ce n'est guère qu'au XIII[e] siècle que nos documents commencent à donner quelque solidité à la généalogie de cette grande famille. Au commencement du XIV[e], Jean comte de Salm laissait deux fils, Simon I et Nicolas. Simon I a continué la maison; Nicolas a donné naissance à une branche qui semble s'être arrêtée dès les premières générations, et qui possédait les seigneuries de Viviers et de Puttelange. Au milieu du XV[e] siècle, la branche aînée tenait seule tout le comté que se partageaient alors deux frères, Simon II et Jean VI. Simon II eut pour héritière une fille unique; et celle-ci par son mariage porta la moitié qui lui appartenait dans le comté à la famille des Rhingraves, dont une branche prit depuis lors le titre de comte de Salm. Quant à Jean VI, sa descendance investie de l'autre moitié du comté la conserva avec le même titre de comte de Salm pendant trois générations masculines, après lesquelles une fille qui en était l'unique héritière la transmit, à la fin du XVI[e] siècle, à la maison de Lorraine, en épousant le comte de Vaudémont à qui elle donna entre autres enfants le fameux duc Charles IV. On pourrait croire que la maison de Salm était alors éteinte, les deux moitiés de son héritage étant échues successivement à deux femmes. Il n'en était rien cependant. La fille du dernier comte de Salm, la comtesse de Vaudémont, avait des cousins issus d'un frère de son aïeul paternel; mais leur auteur s'était établi en Allemagne et semble n'avoir eu, nous ne savons pourquoi, aucune part dans l'ancien patrimoine vosgien de la famille. Il avait ajouté au titre de comte de Salm celui de la seigneurie de Neubourg-sur-l'Inn qu'il possédait. De lui est sortie une nombreuse descendance qui existe, dit-on, encore aujourd'hui en Allemagne, et qui seule représente d'une manière directe les anciens comtes de Salm, car la branche des Rhingraves qui porte leur nom n'est Salm que par substitution. C'est pourtant celle-ci qui possède le titre de prince de Salm créé au commencement du XVII[e] siècle par l'empereur Ferdinand II pour un de ses membres. Les armes de Salm étaient de gueules à deux saumons adossés d'argent, l'écu semé de croix recroisetées au pied fiché de même. On les rencontre dans de vieux armoriaux avec des variantes qui pourraient bien avoir appartenu à certaines branches de la famille. Ainsi, sur le champ toujours de gueules, on voit parfois les saumons d'or avec les croix semées de même, ou bien encore les croix seules d'or et les saumons d'argent. C'est cette dernière combinaison qui forme un des quartiers de l'écu des Rhingraves, lesquels représentaient par substitution une branche de la famille de Salm et possédaient, comme je viens de le dire, le titre de prince de Salm. — *Nicolas de Salm*, le premier des trois personnages qui motivent cette note, est le frère de Simon I dont il est question plus haut. J'ai nommé leur père Jean comte de Salm (Jean III selon les généalogistes) qui vivait à la fin du XIII[e] siècle et au commencement du XIV[e]. Ce comte Jean avait eu un frère nommé aussi Nicolas, à qui on ne connaît pas de postérité et qui avait tenu de l'abbaye de Gorze le fief de Mauvaige dans lequel semble lui avoir succédé vers 1324 son neveu Nicolas frère de Simon I. C'est de ce second Nicolas que

nous avons à parler. Il était chevalier et seigneur de Viviers, et on lui donne quelquefois le titre de comte de Salm que portait en même temps son frère aîné Simon I. Les deux frères étaient en 1342 au nombre des lieutenants de l'évêché de Metz, et Nicolas paraît avoir abusé de cette situation au point d'avoir encouru les censures ecclésiastiques sous le coup desquelles il était encore quand il mourut. Sa veuve, Adelheide de Lichtemberg, en traitant avec l'évêque Adhémar, à la date du 7 décembre 1344, obtenait promesse de révocation de ces censures. Deux mois auparavant (5 octobre) elle avait déjà conclu avec Adhémar un accord touchant les différends que son mari avait eus avec le prélat pour divers lieux, entre autres pour Albestroff (preuves : XI). Ces traités de dates si rapprochées par lesquels Adelheide de Lichtemberg s'empresse de régler les affaires laissées par son mari ont dû vraisemblablement suivre de près la mort de ce dernier dont nous ne connaissons pas le terme précis. Il avait un fils nommé Jean, qualifié quelquefois du titre de jeune de Salm ou jeune comte de Salm, à qui il transmit la seigneurie de Viviers. Jean y ajouta celle de Puttelange que lui apporta sa femme Marguerite de Blamont. Il était, à ce qu'il paraît, très-jeune à la mort de Nicolas, son père, car en 1347 il était encore, quoique marié, sous la tutelle de sa mère. Il fut tué, nous dit-on, en 1368, à la journée de Ligny, où le duc de Bar fut pris par les Messins, et on ne lui connaît pas d'enfants. Ses armes, que nous voyons sur quelques sceaux, étaient de Salm, à la bordure engrelée avec un lambel pour brisure; les armes pleines étant vraisemblablement réservées à la branche aînée sortie de Simon I, frère de son père Nicolas. Celui-ci avait dû porter, selon toute probabilité, les armes que nous voyons à son fils. — *Jean, comte de Salm*, que nous trouvons à Albestroff à la fin du XIV^e^ siècle et au XV^e^, appartient à la descendance de Simon I, frère aîné de Nicolas. Simon I, mort vers la fin de l'année 1346, avait épousé Mahaut de Sarrebruck. Il y a lieu de croire qu'il est le père de Jean, comte de Salm, époux de Philippe de Faulquemont (Falkenberg), que les généalogistes appellent Jean IV et qui a dû vivre jusqu'aux premières années du XV^e^ siècle. Jean V, fils de Jean IV, est le père des deux comtes Simon II et Jean VI, qui ont, comme nous l'avons dit plus haut, partagé le comté et en ont transmis par leurs héritiers une moitié aux Rhingraves et l'autre à la maison de Lorraine. C'est Jean V qui vraisemblablement a occupé le tiers d'Albestroff pendant une dixaine d'années, à partir du 20 juillet 1395, date à laquelle il en recevait l'engagement de l'évêque Raoul de Coucy pour 1500 florins du Rhin (preuves : XXXVIII). Dans la burgfriede de 1396 il est qualifié Jean le Jeune de Salm et de Falkenberg chevalier (preuves : XXVIII). Le titre de Falkenberg lui venait selon toute apparence de sa mère, Philippe de Faulquemont ou Falkenberg, qui avait pu lui laisser son héritage ; quant à la qualification de jeune elle avait probablement pour objet de le distinguer de son père qui portait aussi le nom de Jean, et qui vivait peut-être encore à cette époque. Jean V mourut vers 1434, après avoir épousé successivement deux femmes. La première, dont nous ignorons le nom, était mère de son fils aîné, Simon II. La seconde,

Jeanne de Joinville, unie antérieurement à un premier mari, Henri d'Ogevillers (qui vivait en 1417), lui donna son second fils Jean VI, lequel, encore enfant à la mort de son père, était en 1434 sous la mainbornie ou tutelle de son frère aîné. Nous ne savons pas grand chose de l'histoire de Jean V, sauf certains faits d'intérêt privé consignés dans les titres du temps qui nous sont parvenus, et quelques actes d'hostilité contre les Messins et leur évêque dans les premières années du XV[e] siècle. Nous devons ajouter cependant qu'à la fin de sa vie il s'entremit activement pour la conclusion du traité de paix passé en 1430 entre le duc de Lorraine et la cité de Metz. Les Messins reconnaissants lui accordèrent pour ses services le droit de bourgeoisie, le reçurent pour un de leurs confédérés, et le prirent pour conseiller de la cité avec une pension de cent livres qui était stipulée pour douze années, mais dont il ne dut pas jouir longtemps, car avant le mois de juillet 1434 il avait cessé de vivre. — *Nicolas, bâtard de Salm*, qui, en 1413, tint quelque temps en sous-engagement de Rodolf de Morsperg une partie du château d'Albestroff, paraît être un fils naturel du comte Jean IV. Sa place dans la généalogie de la maison de Salm semble déterminée par une pièce du 30 mars 1424, analysée par du Fourny dans son inventaire des titres de Lorraine, où Jean, comte de Salm (vraisemblablement Jean V, car celui-ci vivait pendant le premier tiers du XV[e] siècle), parle de certaines rentes sur les salines de Dieuze données par feu Jean, comte de Salm (Jean IV), son père, à Jean et à Nicolas ses fils bâtards. Ce dernier est, suivant toute apparence, celui que nous voyons, en 1413, faire à Rodolf de Morsperg le prêt de 300 florins dont celui-ci avait besoin pour payer sa rançon, et dont le prix fut l'engagement d'une portion d'Albestroff (preuves : XXXIII). La pièce de 1424 nous apprend qu'à cette date, Jean et Nicolas, les deux bâtards de Salm étaient morts sans hoirs, mais que la femme de Nicolas, Simonette fille du maire Henri de Lohre, existait encore. Celle de Jean était morte comme son mari Une autre pièce de 1401, analysée également par du Fourny, nous la fait connaître ; elle se nommait Mahant de Marsal. Ainsi, Nicolas, bâtard de Salm, qui tenait en 1413 une partie d'Albestroff, était probablement le fils naturel de Jean IV et le frère de Jean le jeune, comte de Salm (Jean V), qui, dix ans auparavant, tenait en gage de l'évêque de Metz un tiers de ce même domaine, et dont nous avons parlé plus haut.

(Du Fourny, invent. ms. des titres de Lorr. — Preuves de l'hist. de Lorr. par D. Calmet. — Notice de Lorr. par D. Calmet. — Preuves de l'hist. de Metz par les Bénédictins. — Huguenin, chron. de Metz.)

**TORSCHWILLER.** — La famille de Torschwiller (Dorswiller) empruntait son nom à un lieu voisin d'Albestroff (aujourd'hui Torcheville), qualifié baronie au XVII[e] siècle. C'était au XIV[e], et peut être auparavant déjà, un fief mouvant du duché de Lorraine et tenu successivement par les sires de Torschwiller puis par les comtes de Créhange qui le possédaient au XVI[e] siècle et qui l'aliénèrent au milieu du XVII[e]. Les Torschwiller et les Créhange pas-

saient pour ne faire qu'une seule famille qui aurait substitué le second de ces deux noms au premier, vers la fin du XIIIe siècle. Ils portaient, il est vrai, les mêmes armes, d'argent à la fasce de gueules; cependant on trouve simultanément des Torschwiller et des Créhange au XIIIe et au XIVe siècle, et tout au plus pourrait-on dire que les seconds forment une branche des premiers; mais cela n'est nullement prouvé. Il ne serait même pas impossible que le domaine de Torschwiller ne fût venu qu'à la fin du XIIIe siècle à la famille à laquelle il a donné son nom et qu'auparavant il eût appartenu à celle de Morsperg qui était d'un lieu voisin (Morsberg aujourd'hui Marimont). Les Torschwiller ne seraient-ils eux-mêmes qu'une branche des Morsperg? Ces questions de filiation sont très-incertaines. J'ai dit que les armes de Torschwiller étaient d'argent à la fasce de gueules; d'anciens armoriaux lorrains les écartèlent sous le même nom avec celles de Pittanges qui sont de gueules à la croix ancrée d'or. Nous allons indiquer les personnages que nous trouvons à partir du milieu du XIIIe siècle dans les documents, avec le surnom de Torschwiller; nous ignorons, au reste, la plupart du temps quels liens de parenté peuvent les rattacher entre eux. Ce sont: en 1255, Geoffroy de Morsperg chlr, dit de Torschwiller (Joffridus de Morsperch miles dictus de Dorswilre); de 1283 à 1314, Godmann de Torschwiller chlr et sa femme Lorette; en 1285, Robert de Torschwiller chlr frère du précédent, mort avant 1301; de 1303 à 1356, Guillaume de Torschwiller chlr (ce nom, pendant la période de cinquante années où nous le rencontrons, se rapporte nécessairement à deux individus au moins, car un Guillaume de Torschwiller était mort en 1338, comme l'indiquait l'inscription de son tombeau dans l'église de Munster, et c'est vraisemblablement celui-ci qui était bailli de l'évêché de Metz en 1329, et qui dut rendre en 1333 son château de Torschwiller à l'évêque de Metz, au duc de Lorraine et au comte de Bar qui étaient venus l'assiéger); de 1337 à 1349, Pierre ou Perrin de Torschwiller chlr; en 1352, Sibile de Torschwiller-Menumbach; en 1371 enfin, Etienne de Torschwiller et Josne sa femme. — *Godmann de Torschwiller chlr*, qui vivait de 1283 à 1314, est, parmi ceux qui viennent d'être nommés, celui dont nous avons à nous occuper à propos d'Albestroff. La première mention que nous trouvions de lui est dans une pièce de 1283 où il est dit recevoir avec son frère Robert et Boëmond de Sarrebruck, chlrs, divers fiefs des mains de leur cousin Jean sire de la Neuve-Warnesperg. Un autre titre de l'année 1285, le nomme non plus cousin mais neveu du sire de la Neuve-Warnesperg. Cette double qualification est vraisemblablement le résultat de quelqu'erreur de copiste ou de traducteur. Dans l'analyse que du Fourny nous donne de la pièce de 1285, on lit: « Boëmund de » Sarrebruck, Nicole son fils, Godmann dit de Torschwiller et Robert son » frère, neveux de Jean sire de la Neuve-Warnesperg, écrivent au duc » de Lorraine touchant la vouerie de Chancey, etc. » Nous connaissons les rapports de Godmann avec Bouchard d'Avennes, évêque de Metz, par le double engagement que le prélat lui fit de deux domaines importants de son évêché, Hombourg et Albestroff. Il lui avait livré le premier en retour de

la garantie qu'il avait obtenue de lui pour plusieurs de ses obligations ; quant au second, nous ne connaissons pas les motifs de la cession qu'il lui en avait faite. Hombourg fut retiré, en 1298, par le successeur de l'évêque Bouchard ; mais Albestroff avait été donné à Godmann à titre viager, et il le garda jusqu'à sa mort, vers l'an 1314. Nous n'avons pas à reproduire ici la discussion à laquelle ces faits ont donné lieu dans le travail qui précède (pag. 392 et seq.); nous rappellerons seulement que, pendant qu'il occupait le château d'Albestroff, Godmann jouit également, nous ne savons à quel titre, des biens que possédait dans le même lieu l'abbaye de Hesse, et que celle-ci ne les recouvra qu'après sa mort. Il tenait aussi de Ferry, duc de Lorraine, des héritages à Mulley, et le 15 mars 1300 (1301 nouv. style), il avait conclu avec ce prince un arrangement pour la cour de Bispingen. Il y a lieu de croire qu'il vécut jusque vers l'année 1314. Sa veuve Lorette épousa en secondes noces Godefroy de Eppeten chl[r] ; elle est mentionnée avec ce dernier dans une lettre par laquelle ils font ensemble, en 1320, une cession à Burnique de Riste, chevalier.

(Cartul. de l'Ev. de Metz, Armoriaux de Lorr. et Collect. Lorr. à la bibl. imp. — Du Fourny, invent. ms. des titres de Lorr. — Le P. Benoit, hist. ms. des Ev. de Metz. — D. Calmet, notice de Lorr. — Huguenin, chron. de Metz. — D. Pelletier, nobiliaire de Lorr. exemplaire du B[on] de Salis, avec des notes mss. du XVIII[e] s.)

A. Prost.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

---

# METZ LA PUCELLE.

## I.

Charles-Quint tenta vainement de reprendre la ville de Metz; la belle défense du duc François de Guise le força à lever le siége. Depuis lors, la ville acquit le surnom glorieux de *la Pucelle* qu'elle n'a point perdu depuis.

(*Voyages en France*, p. Amable Tastu.)

Jadis rempart terrible
Durant l'adversité,
Aujourd'hui si paisible,
O Metz, noble cité!
A tout Français, Pucelle,
Tes souvenirs sont chers:
Ton enceinte fidèle,
Durant nos courts revers,
Défendit la Moselle
Contre tout l'univers.

Te souviens-tu, Français, du deuil de ta patrie,
Quand l'étranger vainqueur, sur sa terre meurtrie,
Vint venger les affronts des combats précédents?...
Devant les légions des Germains triomphants,
Reculaient, pas à pas, écrasés par le nombre,
Nos braves éprouvés... Sur notre France, une ombre,
Un linceul, s'étendait du Rhône jusqu'au Rhin;
Le glaive, le canon, le lugubre tocsin,
Le râle qu'aux blessés arrachait l'agonie,
Des tambours, des clairons, la sauvage harmonie,

L'horrible écroulement des murs escaladés,
Des malédictions les accents saccadés,
S'unissaient, pour la France, en des concerts funèbres ;
Puis, le soir, l'incendie éclairait les ténèbres !...
Rien ne résistait plus... Lutèce gémissait
Sous le joug abhorré qui déjà l'oppressait ;
Les villes, les cités, les fières forteresses,
Livraient l'une après l'autre, aux hordes vengeresses,
Et tours, et bastions, et remparts, et créneaux,
Les palais somptueux, les riches arsenaux ;
Et les foyers sacrés où reposaient nos pères
Ouïrent de l'étranger les insultes amères !...
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Metz, tu restas debout !... Devant tes vieux remparts,
L'étranger défila baissant ses étendards :
Il n'osait sous tes murs, enceinte redoutable !
Venir risquer encore un échec trop probable ;
Il s'était souvenu, n'y cherchant point d'accès,
Que le grand Charles-Quint y brisa ses succès ;
Il n'osait insulter peut-être à la mémoire
Du héros qu'en ce jour a trahi la Victoire !...
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ainsi, Metz, tu restais, dans nos plus mauvais jours,
En dépit du danger, vierge intacte toujours !...

Jadis rempart terrible
Durant l'adversité,
Aujourd'hui si paisible,
O Metz, noble cité !
A tout Français, Pucelle,
Tes souvenirs sont chers :
Ton bras fort et fidèle,
Durant nos courts revers,
Défendit la Moselle
Contre tout l'univers !

II.

*Si j'avais un Francfort, je le dépenserais à Metz.*
(Proverbe allemand.)

.....On n'aperçoit que vergers fleuris, collines boisées ou coteaux couverts de vignes, prairies baignées par les eaux claires et vives.
(*Voyages en France*, p. Am. Tastu.)

Au pied de ton enceinte,
Le fleuve, avec amour,
Dans une intime étreinte,
T'enrichit chaque jour :
Son onde belle et pure
Se répand dans tes ports ;
Tout bas son doux murmure
Appelle sur tes bords
La Paix, dont la main sûre
Doit guider tes efforts !...

Le temps s'est écoulé, les guerres sont passées ;
D'un carnage cruel les mains se sont lassées :
Tous les cœurs soupiraient après la douce Paix...
Elle revint enfin : prodigue de bienfaits
Et versant sous nos pas sa corne d'abondance,
Elle sécha nos pleurs et releva la France...
Les plaines que jadis jonchèrent les mourants
Retentirent bientôt de rires et de chants ;
De la terre le soc entr'ouvrait les entrailles,
Et les épis couvraient les débris des mitrailles.
Le lit où notre fleuve, en rapide torrent,
Roulait, pour la défense, un rempart transparent,
Reprit son air joyeux en berçant la nacelle
Du pêcheur que nourrit le sein de la Moselle ;
Là-bas, au pied du mont, derrière un champ de lin,
Le courant maintenant fait chanter le moulin,
Plus loin, impétueux, bondit sous les usines,

Puis, calmé dans son cours, abreuve les racines
Du pampre verdoyant qui borde le sentier...
Au fond de l'horizon, à l'immense chantier
Qui s'étend puissamment aux abords de la plage,
La Moselle, en suivant le chemin de halage,
Amène les produits fournis par l'étranger,
Que contre nos trésors il s'en vient échanger.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Notre Moselle ainsi, dans la paix, dans la guerre,
Est de son beau pays la garde tutélaire ;
Ainsi son cours sacré, roulant vers l'avenir,
Efface du passé le triste souvenir !...
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Au pied de ton enceinte,
Le fleuve avec amour,
Dans une intime étreinte,
T'enrichit chaque jour :
Son onde belle et pure
Se répand dans tes ports ;
Tout bas son doux murmure
Appelle sur tes bords
La Paix, dont la main sûre
Doit guider tes efforts !...

**Ed. Pesch,**
ouvrier typographe.

# CHRONIQUE DU MOIS.

Toute honnête chronique doit entrer en matière par des considérations météorologiques, histoire de parler de la pluie et du beau temps!... Constatons donc que le présent mois de février est destiné à prouver une fois de plus que les extrêmes se touchent. Il a débuté par une froidure invraisemblable; arrivé à la moitié de son cours il offre une température plus que printanière. Le 8, avant-veille de la fermeture de la chasse, le thermomètre, exécutant un plongeon désordonné, descendait dans un abîme de 12 degrés centigrades; aujourd'hui 19, jour où j'écris ces lignes, je le vois s'élancer dans les régions radieuses où fleurit l'oranger. Douze degrés en bas, douze degrés en haut, à l'air libre, c'est-à-dire à une semaine d'intervalle, un écart de vingt-quatre degrés, c'est prodigieux, c'est insensé, même pour le climat « ondoyant et divers » sous lequel nous avons le bonheur de vivre, de grelotter ou d'étouffer tour à tour. Aussi les catarrhes sont consternés, les rhumatismes exaspérés, les bronchites déchaînées. Que peut, je vous le demande, un fragile organisme comme celui de l'homme contre ces brusques variations de température qui le livrent pieds et poings liés aux guets-apens des brises alternativement chaudes ou glacées?... Aussi la grippe, ce fantôme qui tousse, a-t-elle pris une foule d'honnêtes gens à la gorge, et ce qui se consomme de tisane et de pâte de jujube défie toute statistique. Mais la vie est ainsi faite qu'il faut toujours payer ce qu'elle offre d'agréable et d'heureux. Ne murmurons donc pas trop si nous achetons un peu cher le retour de cette belle et bonne chose qu'on appelle le printemps!...

---

La chasse est close; elle l'est trop tôt au gré des Nemrods insatiables, elle l'est à point pour les esprits avisés qui savent que le mois de février est le plus favorable à la destruction aveugle du gibier. Mois perfide! mois destructeur!... Les lièvres imprudents quittent les profondeurs mystérieuses des forêts, où ils n'ont affaire qu'aux chasses réglées et aux chasseurs artistes, et ils gagnent les plaines où les attend l'escopette impitoyable du braconnier. Un seul bouquin lancé au bois peut suffire toute une

journée aux ébats d'une meute entière et aux plaisirs d'une pléiade de veneurs. En plaine, où la molle température allanguit l'animal aux longues oreilles et permet de l'approcher facilement, le chasseur-destructeur tue tout ce qu'il rencontre parce que chaque pièce de gibier qu'il tire lui donne moins une jouissance qu'un salaire. Et les perdrix! les pauvres perdrix! sous l'influence des premiers beaux jours, elles rompent le ban des compagnies, elles s'éparpillent en pariades, elles partent aux pieds de leurs persécuteurs. Je ne cesserai donc de le redire, il faut fermer de bonne heure la chasse en plaine pour la reproduction des espèces; mais si la libre pratique au bois et en plaine doit finir le même jour, ce jour-là ne doit pas être reculé plus loin que la mi-février. Ce qu'on tue en moins au printemps on le retrouve au centuple en automne, je ne sors pas de là.

---

Tandis que la chasse est en chômage, le carnaval est en pleine liesse. Jamais, au grand jamais, Metz n'a autant dansé que cet hiver. Hauts fonctionnaires, employés supérieurs, notabilités, se disputent les jours disponibles et ouvrent leurs salons. C'est une fièvre générale, un délire contagieux. La furie dansante gagne de proche en proche. Du chef d'emploi elle passe au commis, du capitaliste au rentier modeste, du haut commerce à la petite boutique. Elle a un orchestre complet à ses ordres, ou un simple quatuor; un piano escorté d'un piston, ou un orgue à tant l'heure, et au besoin un modeste accordéon. Qu'importe, pourvu que l'on danse, pourvu que tout le monde fasse danser tout le monde!... Et remarquez que, cette année, le carnaval est d'une longueur désolante: je dis désolante pour les papas, mamans et tuteurs, qui conduisent leurs filles et leurs pupilles au bal; pour les infortunés qui aiment à dormir et auxquels deux ou trois heures de sommeil sont quotidiennement retranchées; pour les domestiques qui, eux, ne dansent ni ne jouent, et qui veillent encore quand dorment leurs maîtres qui ont dansé ou joué. Que voulez-vous?... Le carnaval est plus qu'un plaisir : c'est une tradition. Et de quoi se compose une tradition? De quelques aphorismes superposés qui deviennent une règle fixe et solide comme le granit. Le carnaval en est un exemple. Premier aphorisme : la jeunesse doit s'amuser. Deuxième aphorisme : elle s'amuse surtout en dansant. Troisième aphorisme : c'est quand la nature gémit au dehors que l'homme doit se réjouir au dedans; c'est quand le vent d'hiver pleure dans la nuit noire, dans l'arbre dépouillé, que le salon doit étinceler, se parer, se couvrir de fleurs. Quatrième aphorisme qui résume tous les autres : on a toujours dansé et on dansera toujours en hiver. La tradition!... c'est la vie même des nations et la raison triomphante des adeptes de Terpsychore!...

---

Que je voudrais donc être indiscret ou seulement un peu bavard ! Je vous raconterais la splendeur des soirées magistrales de l'hiver, les succès d'excentricité de certaines toilettes, la lutte d'étoffes, de coiffures et de diamants de nos dames à la mode ; les mariages ébauchés entre deux figures de quadrille... que sais-je encore ?... Mais je suis plus réservé que cela, et je sais que la vie intérieure doit rester murée, même quand Amphitryon convie au plaisir l'élite d'une ville entière, même quand il ouvre ses salons à des centaines d'invités. Cependant des appréciations d'ensemble restent permises au plus timoré chroniqueur, et je puis bien dire, par exemple, que les diadèmes à plumes et à aigrettes ont obtenu cette année un succès fou. Deux ou trois femmes du meilleur monde en ont exhibé du plus galant modèle, et les portent à ravir. Les diamants ont aussi, en diverses rencontres, fait de radieuses apparitions. Il en est résulté naturellement une émulation dont a profité l'éclat de nos fêtes. Plus d'un écrin, après plusieurs années de retraite, a revu le jour ; plus d'une parure, pour un temps négligée, a reçu les soins transformateurs du joaillier ; à ce point, que, à l'une des plus brillantes fêtes de la saison, un statisticien de mes amis a vu danser autour de lui pour trois cent mille francs de pierres précieuses. Dentelles et diamants avaient pris certain petit salon en belle amitié et s'y trouvaient en si étincelante majorité qu'il fut baptisé séance tenante ; on l'appela la *Californie*.

---

Mais en voilà assez, en voilà trop sur ce chapitre. Passons à des choses plus sérieuses. Notre édilité s'est occupée de l'Esplanade. Grâces lui soient rendues !.. Elle a décidé que nos promenades resteraient ce qu'elles sont. Les allées de marronniers ne seront pas détruites, les tilleuls demeurent debout. O conseil municipal ! nos arrière-neveux vous devront cet ombrage !... L'école anglaise est vaincue sur toute la ligne. La forme française l'a emporté et le vieux Le Nôtre triomphe. On rendra même l'ex-jardin de l'Exposition à sa disposition ancienne, seulement on y creusera un bassin elliptique de vingt mètres de longueur, avec un jet d'eau dont les sources de Gorze feront les frais au jour fortuné où Metz en sera, enfin, abreuvée et rafraîchie. Les haies des bosquets disparaîtront ; mais une surveillance sévère arrêtera les invasions dévastatrices, et l'Esplanade, close par une grille, sera fermée, pendant la nuit, aux larrons de fleurs et aux entrevues interlopes. C'est tout profit pour l'horticulture et la morale !... Mais, entendons-nous. Cette clôture nocturne, décidée en principe, ne sera réalisée que plus tard, quand les finances municipales le permettront. Ah ! nous attendrons tant qu'on voudra, maintenant que la destinée de nos promenades est fixée et qu'elle nous resteront avec leur physionomie tradition-

nelle, avec les vastes et libres espaces qu'elles laissent aux habitudes promeneuses de la cité. Nous savions bien, nous, qu'à Metz les conseils de la raison et du bon sens finissent toujours par prévaloir sur la fantaisie aveugle et l'esprit de destruction !

---

Ce n'est pas tout. Il paraît certain que le cheval de bronze sera encore déplacé. Il ira rejoindre, dans les boulingrins qui regardent le café du Heaume, les chiens de Fratin. Cet infortuné coursier arabe a décidément une destinée errante. Après ça, c'est le sort d'un cheval de courir !... J'avoue que je le trouvais assez à sa place dans le pâturage du carré nord ; j'aurais seulement voulu que le coursier du désert ne fût plus entouré de roses très civilisées dont son socle était orné avec assez peu d'à-propos. Dominant ainsi la vallée, il aspirait de ses naseaux ouverts l'arôme des prés verts de l'île Saint-Symphorien ; il se détachait vigoureusement sur le clair opale du ciel et gagnait même, s'il faut tout dire, à ne pas être détaillé de trop près. Vu d'ensemble, en effet, il a une mine assez fière et constitue une œuvre d'art recommandable. Si d'autres avis ont prévalu, je m'incline ; car l'important est obtenu et le vote récent du conseil municipal restera comme un titre d'honneur pour les représentants de la cité !...

---

Non moins que le cheval de Fratin, la serre de l'Exposition est vouée à des destinées vagabondes. On l'a tour à tour vouée à tous les espaces libres de la cité messine, et il n'y a pas un emplacement de cinquante mètres carrés où l'on n'ait formé le projet de la colloquer. Il faut pourtant bien se décider à lui faire un sort. Si j'en crois les indiscrets, une nouvelle combinaison est étudiée en ce moment même. On sait que le quai Saint-Pierre, en s'élargissant dans sa partie septentrionale, forme un terre-plein connu sous le nom de promenade des Israélites. Chétive et poussive promenade qui n'a pour ombrage que quelques arbres rabougris, et pour fleurs que les exhibitions rouillées d'un marché à la ferraille qui ne devrait pas être toléré sur la voie publique. C'est sur ce terre-plein que la serre recevrait un asile, si je suis bien renseigné. Sous son armature élégante, les marchandes de fruits et de légumes, qui grelottent l'hiver et pâment l'été sur le pont St-Georges, viendraient étaler leurs marchandises et trouver un abri protecteur. C'est assurément une déchéance pour l'infortunée serre, qui a vu tant de splendeurs et été témoin de tant d'élégances, mais ne prenons pas trop au sérieux une combinaison dont le commerce de légumes peut être heureux et fier, mais dont le bon goût serait moins satisfait C'est assez d'un marché couvert

dans le style classique, le besoin ne se fait pas irrésistiblement sentir d'en avoir un autre dans le genre chinois !...

---

Je me suis un peu attardé dans les causeries mondaines, et j'ai ainsi singulièrement rogné la part réservée aux beaux-arts. Je vais donc aussi brièvement que possible donner les nouvelles des concerts et du théâtre. Nous avons d'abord le concert que l'Orphéon donne à ses membres honoraires. Il a lieu à l'hôtel de ville et est fixé au dimanche, 2 mars prochain. Ensuite une solennité artistique se prépare pour le 15 du mois prochain. La société de Sainte-Cécile, fidèle à ses habitudes charitables, donne un grand concert au bénéfice de l'œuvre si intéressante des Orphelines. Une cantatrice distinguée, élève, je crois, du chanteur Duprez, doit venir tout exprès de Paris pour se faire entendre dans cette soirée. Tous nos *dilettanti* iront certainement l'entendre et probablement l'applaudir. J'ai beau interroger tous les coins et recoins de ma mémoire, ces deux concerts sont les seuls que je voie poindre à l'horizon. Et ici une réflexion toute naturelle trouve sa place. Il faut donc dire que pas un seul artiste étranger, pas une notabilité musicale, n'a risqué cet hiver le périlleux honneur de charmer les oreilles messines. Qu'est-ce à dire? et notre ville a-t-elle donc, au dehors, la réputation d'être peu hospitalière aux arts?...

---

Un ténor de grand renom est venu donner à Metz une représentation et demie... c'est étrange! mais c'est ainsi. M. Renard, ex-premier ténor de l'académie impériale, a longtemps chanté dans nos villes de province où sa voix opulente faisait grand effet. A Lyon et à Marseille notamment, il était en possession de la faveur publique. A la suite d'une longue maladie ses moyens se sont fort amoindris. Il s'est fait entendre, lundi et mercredi, dans la *Juive*. Lundi, il paraissait fatigué, souffrant, enrhumé; mercredi, sa voix lui refusa nettement le service, et après le premier acte il fallut congédier l'assistance... Rien n'est navrant comme de voir se briser la carrière d'un artiste de valeur, comme de prendre pour ainsi dire sur le fait sa déchéance!... V.

---

*L'Administrateur-Gérant*, A. Rousseau.

Metz. — Typ. Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

UN

# BIENFAITEUR DES PAUVRES

DE LA VILLE DE METZ

## ÉTIENNE-PIERRE MORLANNE.

(*Suite et fin.*)

---

La sollicitude du conseil départemental était dorénavant éveillée sur un établissement si utile au pays; mais elle ne se traduisit que par des regrets touchant l'impossibilité où l'on se trouvait de faire même l'acquisition du local. Le généreux philanthrope resta condamné à soutenir seul son œuvre admirable. Inutilement il éleva encore la voix, toujours pressé qu'il était par son zèle inépuisable pour le soulagement de l'humanité. Au mois de septembre 1835, en adressant à l'autorité du département le compte rendu des opérations de son hospice pendant l'année précédente, il fait une dernière tentative et termine sa lettre d'envoi par une douce plainte, dernier épanchement d'une âme honnête et courageuse.

« Vous savez, dit-il, que les hôpitaux civils sont établis » essentiellement pour les malades de la ville; les étrangers » n'y sont admis qu'en payant. Il existait autrefois un » établissement pour les hommes, appelé hôpital Saint-» Georges: il est tombé avec tant d'autres, en 1793, et » le local a été réuni alors au Lycée. Il serait utile d'abord » pour les pauvres du département qu'une maison hospita-» lière pût sortir de ses ruines; il serait ensuite infiniment » honorable pour l'administration de s'en occuper. J'ai été

» assez heureux pour poser quelques fondements de cet » édifice, il serait à désirer que le gouvernement y donnât » sa sanction.

» C'est en vain que, depuis plusieurs années, j'ai fait » diverses demandes, elles n'ont point été accueillies. C'est » à vous, Messieurs, qu'il est peut-être réservé de former » un tel établissement. Quarante années de travaux, de » veilles et de soins, seront-elles dignes de vos méditations » et de votre intérêt? Je le désire vivement, et je l'espère » de la part de vous, Messieurs, au milieu des délibéra- » tions variées qui sont en ce moment l'objet de votre » attention et de vos lumières.... »

Cette sincérité de la foi de l'excellent homme et la franchise de son opinion furent récompensées toutefois par quelques modestes secours.

M. Sers, préfet, avait fait transférer dans la maison de santé de Morlanne toutes les filles enceintes qu'on accouchait jusqu'alors à la Madelaine : les élèves sages-femmes admises à suivre, aux frais du département, les cours de l'école d'accouchement, furent à même désormais de puiser de cette manière une instruction plus complète. Le zélé professeur s'attacha de plus en plus à leur faire sentir l'importance pour elles de ne rien négliger pour perfectionner leur instruction pratique.

Il s'efforçait aussi de moraliser la population difficile et grossière qui lui était envoyée. Les jours où Morlanne en avait le loisir, il faisait lui-même une lecture choisie aux pauvres mères convalescentes dont il était momentanément l'hôte bienfaisant. Il lui arrivait fréquemment de réunir, dans une salle convenablement chauffée, un certain nombre de vieillards et d'infirmes, et après avoir distribué à chacun d'eux une portion de soupe et de légumes, il s'appliquait à leur faire comprendre les raisons pour lesquelles Dieu n'a pas voulu que les hommes eussent également en partage les richesses de la terre. Dieu,

en effet, a décidé qu'il y aurait parmi nous des pauvres et des riches, et c'est une disposition providentielle à laquelle on ne pourra jamais se soustraire. Vues admirables du Créateur qui veut évidemment que les riches fassent part aux pauvres des biens que leur accorde sa munificence, et il ne pouvait adopter un plan plus digne de sa profonde sagesse. Car il a ainsi formé une étroite union entre les membres de la société en les plaçant dans une mutuelle dépendance. Les uns ont la bienfaisance à exercer, et les autres doivent se montrer reconnaissants. C'est sur ce plan divin que reposent l'ordre et l'économie du monde moral. Les riches ont été établis pour répandre sur les indigents les trésors du Père commun de tous les hommes, comme les génies supérieurs ont été destinés à éclairer les esprits vulgaires, et les hommes forts et courageux à être le refuge et l'appui des faibles et des opprimés.

Morlanne vit avec une douleur poignante le moment arrivé où il lui fallut renoncer à soutenir plus longtemps l'établissement hospitalier qu'il avait fondé. Toutes ses ressources étaient absorbées. Un secours de 1,000 francs, accordé par le ministre de l'intérieur [1], ne pouvait prolonger l'existence de l'œuvre.

Cependant le courageux vieillard, dans sa foi simple et ferme, sauve ce qu'il est possible... Après avoir vendu son immeuble pour satisfaire, avec le prix de cette aliénation dure à son cœur, aux obligations que son évangélique charité lui a fait contracter, il va, à une faible distance de son ancienne propriété, prendre à loyer un bâtiment assez spacieux qu'il transforme promptement en asile de l'assistance publique. En cette circonstance il donna une nouvelle preuve de son inépuisable amour du prochain dont la population malheureuse de notre ville, depuis de si nombreuses années,

[1] Décision du 26 mars 1842.

ressentait les effets. On peut dire, en toute vérité, que, jusqu'à son dernier jour, les secours de toute nature ont été distribués, dans la modeste maison de santé établie rue Mazelle, 71, entre les malades pauvres qui se sont présentés, par ses soins ou d'après ses recommandations intelligentes [1].

Morlanne était estimé et aimé de tous et dans tous les partis. Il était d'un commerce agréable et sûr, doux, zélé pour son art : sa conversation, sa démarche, son maintien, toutes les actions extérieures de sa vie étaient une observance scrupuleuse des préceptes qu'Hippocrate a renfermés dans ce peu de mots : *Dignitas suaviloquentia, erubescentia, modestia in habitu, frugalitas in victu ; ad seditiosas contentiones taciturnitas, superfluæ curiositatis et mercimoniorum et superstitionis fuga.*

Il avait conservé des rapports fréquents avec des personnages du premier mérite dans la médecine, qui le qualifiaient de *digne et vénéré confrère.* Il est vrai qu'il profitait de toutes les occasions pour rappeler la mémoire des célébrités qu'il avait connues, à leurs fils, à leur famille. Il savait exprimer en des termes nobles et touchants son religieux respect et sa gratitude envers ses anciens maîtres.

« Croyez-le bien, — lui écrivait, le 21 novembre 1857, M. le docteur Fodéré, fils du célèbre médecin, — personne ne trouvera puéril l'hommage que vous rendez à des hommes éminents, et ce que vous avez eu la pensée de faire [2] vous

[1] L'infatigable vieillard dépensait la majeure partie des secours (nous aimerions mieux pouvoir employer le terme *pensions*), que lui faisaient le département et la ville de Metz, à assurer assistance à des filles enceintes et à des infirmes des deux sexes, sans distinction de religion.

[2] Dans une dépendance de la propriété située à Ars-sur-Moselle, qu'il tenait de sa mère, Morlanne avait réuni des débris provenant de la démolition des anciennes églises et aussi de quelques monuments publics, disparus aujourd'hui, de la ville de Metz; il avait pris soin de mettre partout des indications.

honorera toujours aux yeux de ceux qui placent les douces jouissances de l'étude au-dessus des frivolités de ce monde. Pourquoi, Monsieur et vénérable confrère, ne m'est-il pas permis de me rendre auprès de vous dans votre campagne d'Ars, et de m'entretenir des vertus et des talents de mon père avec un homme qui a su si bien l'apprécier. Je puis vous dire que dans les précieuses conversations que j'ai eu le bonheur d'avoir avec mon père, votre nom a souvent été répété avec toute l'estime et la haute considération que vaut votre dévouement... »

Morlanne se plaisait à visiter fréquemment sa petite campagne d'Ars. La maison était toute remplie de souvenirs de son père, de son excellente mère. Il parcourait pendant quelques heures, plus ou moins, suivant la beauté de la saison, l'espace de l'allée du jardin. Il vivait alors un moment en Dieul seul : il échappait à la terre. Il se séparait volontairement de tout ce qui le touchait ici-bas pour aller chercher dans une communication anticipée avec le Créateur, au sein même de la création, ce rafraîchissement céleste dont l'âme a besoin pour reprendre les forces de souffrir et d'aimer toujours davantage.

Servir la vérité, chercher la justice, la pratiquer, quoiqu'il arrive, aimer les hommes en Dieu et non pas pour soi-même, espérer au-delà du tombeau, voilà quelles étaient les doctrines de Morlanne. Il comprenait bien qu'il faut à notre siècle des vertus chrétiennes. Ce monde dans tous les temps en a eu besoin, car elles sont le sel qui empêche l'humanité de se corrompre. Comme un judicieux écrivain l'a si bien écrit: « C'est le dévouement ignoré qui fait la

Sur des colonnes plantées dans le sol, on lit les noms de la plupart des illustrations de la province et ceux des hauts fonctionnaires civils et militaires qui ont successivement commandé à Metz ou administré le pays.

Ailleurs sont gravés dans de vieilles pierres des textes latins qui sont autant d'hommages à Dieu, ou des préceptes propres à inspirer l'amour du prochain, le respect envers les autorités, l'obéissance aux lois, etc...

gloire des conquérants, c'est la vertu humble et persévérante des obscurs chrétiens qui fait la force morale, la vraie grandeur et la vie même des sociétés. » Ces hommes-là, le monde les méconnaît et les dédaigne; à quoi servent-ils? Ils n'ont ni la puissance, ni la fortune, ils n'entendent rien ni aux affaires, ni aux plaisirs; les habiles s'en rient, et cependant, parmi les heureux du jour, il n'en est pas un seul qui, en une heure d'amertume, ne se dise que le bruit et l'admiration de la foule ne valent pas la paix qu'il a perdue et que ces chrétiens ont gardée!

Lorsqu'il passait quelques jours dans la maison maternelle d'Ars, Morlanne, dont la mémoire retenait avec une facilité vraiment merveilleuse le texte des Saintes Écritures, se complaisait dans des méditations pieuses, y donnait une grande partie de chaque journée, et consacrait l'autre partie à visiter les infirmes et des malades, ou bien à jeter sur le papier le développement de quelques pensées utiles aux classes ouvrières ou agricoles qu'il avait toujours tant aimées. Il s'inquiétait surtout de l'accroissement de l'émigration des campagnes vers les villes. Aussi l'un des premiers il avait applaudi aux distributions, par les comices agricoles et les sociétés d'horticulture, de récompenses accordées aux vieux et honnêtes domestiques.

Dans un mémoire manuscrit, portant la date du 22 juillet 1850, il traite, avec de fort bons arguments, du remède qui lui paraît le plus efficace à opposer à la fâcheuse tendance du fait, aujourd'hui malheureusement constant presque par toute la France, qui entraîne les ouvriers ruraux vers les grands centres. Il est d'avis que l'agriculture seule peut ralentir ce mouvement et combattre les périls créés, ici par la surabondance, là par le dépérissement. Morlanne s'étend à expliquer aux cultivateurs qu'ils ont une mission toute paternelle à remplir envers leurs aides, mission ingrate, sans doute, mais digne de tous leurs efforts. « Il est possible, écrit-il, en adoptant avec ces

auxiliaires indispensables un système bien combiné de primes et de récompenses, de les amener à se considérer comme des membres de la famille, et de se les attacher sérieusement, surtout si les cultivateurs s'appliquent à les rendre prévoyants et économes, en leur faisant connaître le chemin de la caisse d'épargne et de la caisse des retraites pour la vieillesse. Là est peut-être le moyen de retenir dans nos campagnes les jeunes générations trop portées à les déserter pour les villes; c'est du moins un des moyens d'y contribuer, et, pour les cultivateurs, de s'assurer des hommes utiles et dévoués... » Nous nous félicitons d'avoir à rappeler ici une mesure que nous croyons destinée à faire, dans les mœurs et le bien-être de la population agricole, une révolution pacifique des plus salutaires.

Morlanne a laissé également quelques pages sur la nécessité du reboisement de certaines côtes des environs de Metz, sur la composition de leur sol et sur les essences d'arbres préférables pour les plantations qu'il conviendrait d'y faire.

La piété du vénérable vieillard ne s'assombrit jamais. Sa religion était tout entière dans son âme. Il croyait humblement, il espérait fermement. Sa foi était un acte de vertu et comme un raisonnement. Il la regardait comme un don de Dieu reçu des mains de sa mère! Son âme toujours douce et ardente, naïve et passionnée, persévérante et enthousiaste, réunissait en lui les vertus des différents âges de la vie : la simplicité et la bonne foi de l'enfance; la générosité et le dévouement de la jeunesse; la fermeté, l'ardeur laborieuse, la mâle urbanité de l'âge mûr. Il n'avait rien perdu, sous le poids des années, de ce qu'il avait acquis par la force de sa volonté; au contraire il y avait ajouté la dignité aimable, la bienveillance qui encourage et la sérénité religieuse, offrant ainsi à tous ceux qui l'approchaient et le connaissaient, un des modèles

les plus honorables et les plus parfaits du dévouement [1].

L'excessive humilité chrétienne de Morlanne, sa piété avaient pris d'extraordinaires développements. Il eut alors d'une manière très apparente les défauts de ses vertus... Poussé par une exaltation pieuse, il condamnait les tentures funéraires [2] dans nos églises, telles qu'on est dans l'usage d'en placer, lors des funérailles des fidèles, autour du sanctuaire, derrière le saint-autel et à l'entrée du temple. Il condamnait jusqu'au deuil pris à cette occasion par le clergé [3]. Il réprouvait par-dessus tout les emblèmes de la mort mis sur les cierges et les torches ardentes... Mais en livrant ses protestations à une publicité restreinte, il s'empresse de faire cet acte de grande soumission : « Si dans » nos écrits, dit-il, on découvre quelques lignes contre » la foi catholique, qu'ils soient déchirés et foulés aux » pieds [4].... »

Les rapports échangés jusque dans ces dernières années, entre Morlanne et les autorités de l'administration ou de la science, parmi nous, font trop d'honneur à notre ville et à notre charitable concitoyen pour que nous n'en citions pas quelques-uns au moins.

[1] Quand on pénétrait dans la demeure de l'estimable octogénaire, il semblait qu'on y respirât un air du siècle passé, tout parsemé de souvenirs, de pieuses méditations et de cette espèce de joie intime que procurent seuls l'oubli du monde et la bonne conscience.

[2] Nous avons donné dans notre ouvrage (*Tablettes historiques du département de la Moselle*) l'origine, chez nous, des draps mortuaires placés à la porte de l'église et à celle de la maison du mort.

[3] « Le deuil, prétendait Morlanne, ne doit se produire que dans la maison « du défunt et parmi ses parents et amis. »

[4] Ce fut entraîné par un sentiment encore identique que Morlanne blâma par écrit l'ignorance du langage de la liturgie catholique chez la plupart des sacristains et des chantres de nos églises. Il eût voulu que, même dans les écoles de villages, on apprît aux enfants assez de latin pour qu'ils comprissent, sinon tous les chants religieux les plus fréquents, au moins les prières usuelles et les principales parties de la messe.

Morlanne aimait sa ville natale. A différentes époques il avait eu occasion d'exprimer aux magistrats messins (et il l'avait fait dans le langage le plus touchant) les raisons qui l'avaient toujours empêché de quitter une province qu'il chérissait. En faisant hommage à la cité, des médailles qu'il avait reçues pour la propagation de la vaccine, le vénérable vieillard voulut acquitter envers elle la dette sacrée de la reconnaissance qu'un fils, malgré les services les plus éminents et le dévouement le plus inaltérable, reconnaît devoir toujours à sa mère. M. Félix Maréchal, maire de Metz, accepta avec le don le devoir que la ville avait à remplir : celui de déposer ces médailles au musée municipal où elles sont conservées comme un témoignage des travaux et des succès d'une des plus belles illustrations du pays dans la carrière de la bienfaisance.

« Le sentiment, dit M. le maire dans sa lettre du 24 » juillet 1857, qui vous porte à faire don de ces mé» dailles à votre ville natale, ajoute à leur valeur, et je » me félicite d'être appelé à vous en remercier au nom » de la cité: elles transmettront à la postérité le souvenir » d'une partie des nombreux services que vous avez rendus » à l'humanité. »

De plusieurs lettres, toutes autographes, adressées à Morlanne par le digne et vertueux prélat de notre diocèse, Monseigneur Du Pont des Loges, nous copions la suivante (elle est datée du 12 août 1857) :

« Monsieur, ce qui me vient d'un homme de foi et de » charité comme vous, ne saurait que m'être agréable : le » tableau que vous avez eu la bonté de m'offrir, déjà pré» cieux par son antiquité et par les saintes images qu'il » représente, l'est encore beaucoup plus pour moi par les » sentiments dont vous voulez bien m'honorer, et dont il » sera un nouveau gage. Recevez mes remerciements, » Monsieur, recevez surtout toutes mes bénédictions: que » Dieu protége vos jours pour le soulagement et l'avantage

» des pauvres, et qu'il les rende de plus en plus *pleins* » *devant ses yeux*, suivant le langage de l'Écriture, par » le mérite des œuvres de piété et de charité. »

La Société des Sciences médicales du département de la Moselle, placée sous le patronage de l'illustre Anuce Foës[1], s'était fait une satisfaction de nommer membre titulaire le médecin bienfaisant dont les droits à cette qualité reposaient sur une longue et habile expérience et sur les plus nobles qualités du cœur (délibération du 3 mars 1846). Un peu plus tard, Morlanne reçut de la même Société le titre de membre honoraire.

Le 8 juin 1858, MM. les docteurs Warin et Michaux, organes de la compagnie savante, écrivaient en ces termes à leur vénéré collègue :

« Monsieur et très honoré confrère, la Société des » Sciences médicales de la Moselle, dans sa dernière séance, » a examiné avec le plus vif intérêt la pièce si remarquable » d'anatomie pathologique dont vous avez bien voulu lui » faire don. Désireuse de conserver avec soin ce pieux » souvenir offert par l'un de ses membres honoraires les » plus vénérables, elle a chargé sa commission de la biblio- » thèque d'examiner la place où pourrait être le plus avan- » tageusement déposée cette pièce pathologique destinée » peut-être à devenir le point de départ d'un musée d'ana- » tomie analogue à celui que possèdent d'autres grandes » villes.

» Notre Société, Monsieur et très honoré confrère, vous » a, par un vote unanime, adressé ses plus sincères » remerciements; nous sommes heureux d'avoir en ce » moment à vous les transmettre. »

Morlanne était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 10 décembre 1849. Une lettre du 6 août 1856, signée par le général du génie, M. Ardant, nous fait connaître que

[1] Né à Metz en 1528.

notre compatriote devait être proposé, cette année même, pour la croix d'officier de l'ordre. M. Ardant lui exprimait combien il était heureux d'être instruit de cette proposition dont un officier-général, ayant commandé la division militaire de Metz, se réservait l'initiative, et combien surtout son contentement serait vif de le voir obtenir une récompense qu'il avait méritée par la voie la plus digne et la plus honorable.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

L'approche de la mort imprima naturellement aux dernières années de Morlanne un cachet grave et mélancolique; sans perdre de la sérénité de son caractère il se plaisait cependant davantage dans la solitude, prolongeait volontiers ses prières, et ne négligeait rien pour se mettre, comme il le disait, en état de paraître devant son Maître.

Ce fut dans ces heureuses dispositions qu'il fut pris par une sorte de langueur qui mina insensiblement ses forces....

De toutes parts arrivèrent au malade les marques les plus touchantes de l'estime et de l'affection générale. Les personnes les plus respectables, que ses rares qualités et ses vertus lui avaient attachées, vinrent le visiter et lui firent entendre des paroles de remercîment et de consolation....

Le mardi 7 janvier 1862, à trois heures du matin, le bon vieillard expira sans douleurs apparentes, calme et paisible comme le cours de sa longue vie. Il avait la bouche entr'ouverte et le regard tourné vers le ciel. Sa main serrait encore la petite croix d'argent qu'elle avait tant de fois approchée des lèvres pâles du moribond, et une grosse larme achevait de couler de ses joues flétries.... Tout était fini pour lui sur la terre!

La nouvelle de la mort de ce vénérable père — c'est le nom qu'on se plaisait à lui donner, et qu'Etienne Morlanne, dans sa bienveillante familiarité, aimait à entendre — fut bientôt connue par toute la ville. La maison mortuaire se

remplit en peu d'heures de gens de toutes sortes qui s'avançaient le chapeau bas, le tablier sur les yeux ; tous les visages étaient consternés, et l'on pleurait sans bruit.

Le corps, enveloppé d'un simple linceul, dut être exposé dans une salle basse. Aucun mouvement convulsif n'avait altéré les traits du visage du mort, il semblait plutôt dormir. Une foule recueillie se renouvela sans cesse, jusqu'à la matinée du jeudi, moment fixé pour les obsèques. Riches et pauvres se trouvèrent fréquemment confondus et unirent leurs regrets.... [1]

Selon le désir qu'Etienne Morlanne avait manifesté durant sa vie, on enferma dans le même cercueil une partie des ossements de sa mère, que lui-même avait recueillis de ses mains, lorsqu'on avait renouvelé le cimetière où elle reposait.

Si l'on eût suivi les intentions du défunt, on se serait contenté de lui faire les obsèques les plus modestes. Mais, à plusieurs titres, des funérailles solennelles lui étaient dues. Sa famille et la fabrique de l'église Saint-Maximin, sa paroisse, se chargèrent d'accomplir ce pieux devoir. L'affluence fut là aussi considérable.

Après le service, le convoi fut dirigé vers le cimetière de l'Est, où, par un sentiment des plus honorables, l'administration municipale avait décidé que la dépouille mortelle de l'homme de bien aurait sa sépulture dans un terrain concédé gratuitement à perpétuité. Les pauvres surtout accompagnaient en pleurant les restes de leur père. Les sœurs de la Charité Maternelle suivaient aussi, révélant enfin

[1] Une heure environ avant la levée du corps, les assistants ont été les témoins d'une scène vraiment émouvante. Ils ont vu, à l'arrivée de plusieurs dames bien connues par leurs œuvres de charité éclairée, une longue file d'entre les plus pauvres qui emplissaient la demeure, ouvrir ses rangs et s'éloigner volontairement, jusqu'à ce que ces respectables dames se fussent retirées.

aux indigents la source longtemps cachée des secours qui avaient fondé ensuite soutenu leur maison hospitalière, ainsi que les nombreuses offrandes de tous genres qui avaient passé par leurs mains.

Avant de quitter le champ du repos, — où le prêtre était venu achever les prières prescrites par l'Église catholique, dans sa touchante sollicitude pour les morts, — Messieurs les membres de la Société des Sciences médicales du département de la Moselle ont voulu rendre un dernier hommage à leur bien-aimé confrère, à leur doyen. M. le docteur Degott, président de cette Société, a prononcé un discours sorti du cœur, pendant lequel l'émotion de l'orateur s'est manifestée parmi ses collègues et les autres assistants... Toutes les voix se sont unies à celle de M. le docteur Degott pour confondre, dans cet adieu suprême, l'expression des sentiments les plus vrais de reconnaissance, d'estime et de vénération.

Les puissants et les humbles qui se pressaient autour du cercueil, sont revenus du cimetière, plus charitables ou plus résignés. Et le noble vieillard a fait ainsi le bien jusqu'au bord de la tombe et jusqu'aux portes du ciel.

Sur le monument qui sera élevé à la mémoire d'Étienne-Pierre Morlanne, — le bienfaiteur des pauvres de la ville de Metz, le fondateur ou le soutien de plusieurs de nos établissements charitables, — on inscrira certainement ses droits à la gratitude des uns et à l'estime de tous, et aussi son respect pour la religion qui a été le principe fécond de ses bonnes actions et de ses vertus, qu'il a couronnées enfin par une mort toute chrétienne. Au reste, pour éterniser la mémoire de l'homme de bien, il y a mieux que le marbre et le ciseau des plus habiles sculpteurs, mieux que la toile et les pinceaux, il y a les bienfaits qui survivent, il y a pour Étienne-Pierre Morlanne, les milliers de cœurs que son nom fait battre d'attendrissement et de reconnaissance.

En écrivant cette biographie, nous avons voulu donner satisfaction à des vœux légitimes, et nous nous sommes imposé la loi de n'admettre que des faits appuyés sur des preuves irrécusables. Nous avons eu l'intention de proclamer seulement les principaux actes de cette vie belle et édifiante, qui permet de croire que celui qui nous a laissé de si purs exemples occupe une place élevée dans le bienheureux séjour, où chacun sera rémunéré selon ses œuvres.

Il appartient à une plume plus compétente, à un de ces honorables médecins que Morlanne était heureux de nommer ses collègues, de rappeler ses titres scientifiques et les qualités qui le recommandaient comme citoyen, excellent ami, confrère bienveillant et dévoué.



# VOYAGES.

**Lettre à Monsieur l'Administrateur-gérant de *l'Austrasie*.**

Monsieur,

Vous avez bien voulu me demander mes impressions de voyage, mais en me faisant cette demande, vous n'avez sans doute pas pensé que je voyageais en wagon, et, vous le savez, lorsque l'on court sur des rails, on ne voit guère que deux points: celui du départ et celui de l'arrivée. Ce n'est pas que je veuille, Dieu m'en garde, dire du mal des chemins de fer, j'ai encore dans l'esprit le souvenir de dix-neuf heures de patache qui m'en empêcheraient, et il n'y a pas très longtemps que, dans l'*Austrasie*, j'essayais de réhabiliter le chemin de fer au nom du pittoresque, un mot dont on a un peu abusé. A ce point de vue même du pittoresque, un mérite des chemins de fer c'est de transporter sans transition pour ainsi dire, d'un lieu à un autre lieu fort éloigné. Il est très étrange, par exemple, de se promener le mardi à Paris sur le boulevard, et de se promener le mercredi à Marseille, dans la Cannebière. Ce fut ce qui m'arriva le 4 décembre dernier. Ce jour-là, vers six heures du matin, je m'éveillai dans le coin d'un wagon sans trop savoir où j'étais; j'essuyai de la main la vitre par laquelle un peu de jour commençait à arriver et je distinguai, le long du chemin, de petits arbres un peu rabougris, au feuillage d'un vert gris, que je reconnus pour être des oliviers. Quelques instants après j'étais à Marseille; il faisait

un temps charmant et je me mis à courir la ville; j'allai d'abord à la Cannebière, c'est une belle rue, large, assez bien bâtie et donnant sur le port, mais qui ne m'a pas paru justifier le propos attribué à l'un des descendants des Phocéens: « Si Paris avait une Cannebière, il serait un petit Marseille. » J'avais hâte de revoir la Méditerranée, que jadis j'ai tant admiré de Gênes; je me rendis au nouveau port, d'où on la voit sur une vaste étendue; j'allai ensuite en voiture au Prado, les Champs-Élysées de Marseille, et là je contemplai de nouveau cette mer magnifique, dont l'azur était plus foncé que celui du ciel. A trois heures j'étais de nouveau dans un wagon, et à six heures j'étais à Toulon. C'est une triste et vilaine ville que Toulon: elle est entourée de montagnes arides, et n'offre aux curieux que son arsenal dont je ne vous parlerai pas parce qu'ayant déjà vu plusieurs arsenaux, je me dispensai de visiter celui-ci. Il me fallut rester à Toulon jusqu'au surlendemain, car les aubergistes, menacés par la création d'un chemin de fer sur Nice, s'arrangent de manière à persuader aux voyageurs qu'il n'y a plus de place dans les diligences. Le surlendemain donc, à quatre heures du soir, je montai dans une mauvaise diligence, et la nuit me saisit, à mon grand regret, au moment où le paysage devenait très-beau. Autant que j'en pus juger par les fréquents enrayements de la patache et la longueur d'incessantes montées, toute cette contrée doit être d'un aspect fort sauvage. Elle fut, à la fin du siècle dernier, le théâtre principal des exploits de Gaspard de Besse, un voleur fort comme il faut et de l'école de Fra Diavolo. Un jour, Gaspard trouva une veuve dans les larmes ; on allait saisir tout ce qu'elle possédait, si elle ne payait sur-le-champ à ses créanciers une somme de cinq à six cents francs. L'honnête brigand remit généreusement à la pauvre femme l'argent nécessaire, et celle-ci s'empressa de le donner à l'huissier qui vint dès le lendemain; seulement l'huissier n'eut pas la peine de porter cet argent

très loin, Gaspard de Besse l'attendait au passage et reprit sans difficulté les fonds qu'il avait avancés, plus quelques écus dont l'huissier était chargé d'ailleurs. Il fit ainsi une belle action qui ne lui coûta rien, au contraire. La vertu est toujours récompensée. C'est ce Gaspard de Besse que Madame Raybaud a pris pour héros de son joli roman intitulé *Rose*. — A quatre heures du matin, un des ressorts de la diligence se cassa dans un petit village. Après avoir discuté pendant une heure sur ce qu'il y avait à faire, le conducteur se décida à aller réveiller le maréchal; on répara le désastre comme on le put, mais assez solidement car nous descendîmes très grand train de la chaîne de montagnes dont toute la nuit nous avions parcouru le sommet. On était au 7 décembre, on se serait cru à la fin de mai: le ciel était bleu, et par un soleil brillant des hommes travaillaient dans les champs en manches de chemises; des femmes, huchées sur des mulets au-dessus des denrées qu'elles apportaient à Cannes, étaient coiffées de chapeaux de paille; on fauchait les prés. Cannes s'annonce par une quantité de jolies villas, mais la ville me parut triste; plus triste encore doit être Antibes, qu'on laisse à sa droite et dont on ne voit que les fortifications, non pas les hautes murailles crénelées, les tours des vieilles cités du moyen âge, mais les remparts ras de terre du système de Vauban.

La matinée était très avancée quand nous arrivâmes enfin à Nice par la rue de France, long faubourg qui aboutit sur la rue Masséna, le quartier le plus brillant. La place Masséna est garnie d'arcades comme les rues de Turin, ou comme la rue de Rivoli. Elle donne sur le Paillon. C'est un fleuve, puisqu'il se jette dans la mer quand il a de l'eau: ce qui n'arrive pas toujours. Jusqu'à présent je ne l'ai vu représenté que par un petit ruisseau que les lavandières épuisent avant qu'il parvienne à la Méditerranée; le reste du torrent est un grand espace recouvert de

cailloux et qui sert à sécher les lessives. Un énorme pont franchit le Paillon et conduit dans la vieille ville, dont les premières rues ont été nouvellement reconstruites. Je vous avoue, Monsieur, que ce qui m'étonna le plus en arrivant à Nice, ce fut non pas de m'y voir, comme le doge de Gênes à la cour de Louis XIV, mais de voir quantité d'hommes armés d'ombrelles en toile blanche. Je me permis de rire à leurs dépens, au lieu de me dire : Voilà pourtant comme je serai dimanche ! Ici l'on ne circule qu'avec un paletot et un parasol, — les emblèmes de l'hiver et de l'été. — Dans certaines rues, à certaines heures, il faut faire usage de l'un ou de l'autre. C'est une manœuvre continuelle si l'on veut éviter les coups de soleil et les rhumes, — les rhumes on ne les évite guère ; — je n'ai jamais entendu autant tousser que depuis que je suis ici, tout le monde tousse y compris les chevaux. Un autre avantage de ce climat, c'est de donner aux nerfs une plus grande irritabilité, les chevaux même n'en sont pas exempts. Je connais un jeune homme qui arrivé ici avec une jument dont il était le propriétaire pacifique depuis un an, ne peut plus la monter. Mais je m'aperçois que j'associe la race chevaline à la race humaine d'une manière qui eût charmé le duc de Montbazon. Un jour, dit Tallemant des Réaux, ce brave duc s'arrêta, avec le duc d'Usez, devant un cheval crevé et, poussant un soupir, il lui dit philosophiquement : « Ce que c'est que de nous, cependant ! » Vous le voyez, je laisse ma plume aller la bride sur le cou, suivant la jolie expression de Madame de Sévigné. Pour de la littérature, n'attendez de ma part rien qui y ressemble. On ne fait pas de littérature à Nice ; je ne crois pas d'ailleurs qu'on en ait jamais fait. Je ne connais le nom d'aucun auteur niçois. Comment se fait-il qu'un si beau ciel, que ces magnifiques côtes couvertes d'orangers, d'oliviers, parsemées de villas, que cette admirable Méditerranée n'aient inspiré aucun poète ? Et l'on peut adresser la même question aux bords

du Rhin, au Tyrol, à la Suisse même, qui, sans Rousseau, ne serait pas très riche littérairement. Et pendant que tous ces lieux enchantés n'excerçaient leur influence sur aucune imagination, Racine naissait à la Ferté-sous-Jouarre, Lafontaine à Château-Thierry, Corneille à Rouen, Molière, Voltaire et tant d'autres à Paris. Si j'étais société savante de province, je mettrais au concours cette question : De l'influence des sites sur les lettres et les arts. — Où Montaigne avait-il donc pris que *les terres fertiles font les esprits infertiles et mous*. Je ne réponds pas de la justesse de la citation, je n'ai pas ici les *Essais,* et je les aurais que je n'irais pas y rechercher la phrase en question.

Mais je m'aperçois que ma plume s'en va trottinant un peu loin de Nice, et je me hâte de l'y ramener.

A défaut de littérature, il serait peut-être bon de faire un peu d'histoire et d'archéologie. En fait d'archéologie, il n'y a pas ici d'anciens monuments, il n'y a que les ruines d'un vieux château converties en une charmante promenade et dont je vous parlerai un peu plus tard. En fait d'histoire, je puis vous dire ceci : Vers l'an 300 avant J.-C., une colonie de Phocéens quitta Marseille et vint s'établir à l'embouchure du Paillon. La colonie devint assez florissante pour exciter l'envie des Védiantiens qui essayèrent une attaque que la valeur de leurs adversaires changea en défaite. Les Phocéens, avertis du danger de ce voisinage, entourèrent leur ville naissante de murailles et lui donnèrent le nom de Nike, ce qui en grec signifie *victoire,* m'a-t'on assuré, car

**Excusez-moi, Monsieur, je ne sais pas le grec.**

Lors des démêlés de César et de Pompée, Nice se rangea d'abord du parti du second, puis se retourna du côté du premier quand il fut victorieux. Sous Octave, les Niçois cherchèrent à secouer le joug des Romains ; mais ils furent battus et obligés à la soumission. Nice fut alors comprise

dans la province romaine des Alpes maritimes, dont le chef-lieu était Cimiés. Cimiés, dont il ne reste plus que quelques ruines, prit une grande importance aux dépens de Nice qui finit par devenir un village. Cimiés jouit assez longtemps de sa suprématie, mais après la dislocation de l'empire romain, elle fut saccagée par les Vandales et réduite à peu près à l'état où elle est restée. Les habitants encore en vie s'enfuirent à Nice et rendirent quelque importance à cette cité. En 584 elle fut conquise par un de nos compatriotes, Chilpéric, roi d'Austrasie, et passa sous la domination des Francks. Elle entra ensuite dans la fédération des villes maritimes d'Italie. Sous les premiers carlovingiens, elle fut gouvernée par des comtes que nommaient les suzerains. Elle fut ensuite ravagée par les Sarrasins qu'elle chassa avec l'aide de Gibalin Grimaldi, lieutenant de Bosson, comte d'Arles et de Provence. Vers la fin du dixième siècle, Nice commença à être gouvernée par des comtes indépendants. Alfonse Ier, roi d'Aragon, devenu comte de Provence, reprit Nice qui passa ensuite sous la domination de la maison d'Anjou, laquelle d'ailleurs lui confirma ses libertés municipales. En 1388, Nice se donna à Amédée VII, comte de Savoie, et jouit de quelque calme pendant plus d'un siècle. Mais lors de la seconde guerre de Charles-Quint et de François Ier, celui-ci, irrité d'une volte-face de la maison de Savoie, revendiqua d'abord Nice comme faisant partie de la Provence, puis lança sur cette malheureuse ville les Turcs, ses alliés. Barberousse, qui était à leur tête, somma la ville de se rendre et n'obtint que cette réponse du gouverneur « Mes armes sont des *pals*, ma devise *il faut tenir*, et avec l'aide de Dieu et le courage des habitants je tiendrai ces remparts tant qu'il me restera un souffle. » Ce brave capitaine s'appelait Monfort. On donna l'assaut; une femme du peuple, nommée Catarina Ségura, — la Jeanne Hachette niçarde — voyant que les Turcs entrés par une brèche parvenaient sur les remparts, s'élança dans la mêlée, arracha un étendard

aux ennemis et rendit le courage aux assiégés qui culbutèrent les assaillants. Cependant le siége continua ; Nice fut obligée de capituler, et le duc d'Enghien en prit possession au nom du roi de France. La bataille de Saint-Quentin rendit Nice à la maison de Savoie. Elle perdit encore une fois cette ville sous Louis XIV, qui traita le château comme les forteresses des bords du Rhin : qui le détruisit. En 1792, le général d'Anselme fit son entrée à Nice qui, l'année suivante, devint le chef-lieu du département des Alpes maritimes. Après avoir tant de fois déjà été à la France, Nice ne pouvait manquer de lui revenir; espérons que c'est définitivement. Nice du reste n'est ni française, ni italienne. Un Allemand me disait l'autre jour, en me parlant de la situation des villes construites sur les frontières : « Ces villes-là louchent toujours. » Nice a eu constamment un œil sur Turin, un œil sur Paris ; une oreille tournée vers Gênes, l'autre vers Marseille. Les étrangers, attirés par la beauté du climat, les Anglais surtout, sont venus ensuite imposer une partie de leurs habitudes, de leur genre de vie; heureusement ils n'ont pas apporté avec eux les brumes de leur pays natal. Ce qu'il y a de vraiment admirable ici, c'est le ciel. Il est si beau que les médecins engagent en général les nouveaux débarqués à vivre de l'air du temps. Le fameux docteur de l'île de Barataria aurait eu beau jeu ; le fait est que l'atmosphère a des principes stimulants parfaits pour les personnes délicates, mais qui exigent des précautions de la part des gens qui se portent bien. Les brusques variations de la température — quand on n'est pas sur ses gardes — causent ces rhumes fréquents dont j'ai déjà parlé ; mais l'air de Nice est là pour réparer le mal qu'il a fait, la toux gagnée le soir est enlevée par le soleil du lendemain ; l'air de Nice est comme la lance d'Achille qui guérissait — autant que je me le rappelle — les blessures qu'elle avait faites. Vous voyez, monsieur, que je cause avec vous à bâtons rompus et sans aucun ordre, et je vous prie de ne pas me demander autre

chose, car je ne pourrais vous satisfaire. Je m'aperçois cependant que je ne vous ai guère donné une idée de l'agréable ville que nous nous sommes annexée, et je vais essayer de vous conduire à l'emplacement du vieux château d'où Nice et ses environs forment un admirable panorama. Près du port s'élève un imposant rocher : c'est là qu'était construite la forteresse que ruina Louis XIV ; il n'en existe plus que quelques pans de murs, mais de l'emplacement qu'elle occupait on a formé un agréable jardin. Deux rampes y conduisent, l'une venant de la place Napoléon, jadis place Victor ; l'autre commençant du côté du boulevard du midi. Des routes gracieusement tracées, circulant entre d'énormes aloès, des massifs de cyprès et d'arbres verts de diverses espèces, et dont les pentes ont été ménagées de manière à être accessibles aux voitures, conduisent jusqu'à une terrasse qui est placée tout au sommet du rocher.

Au midi, on a devant soi la Méditerranée à l'aspect assez changeant pour rappeler le mot d'Othello sur Desdemona : « Plus mobile que l'onde. » Tantôt elle est calme, unie comme une immense glace ; tantôt elle offre par zônes des nuances diverses, ici blanchâtres, ailleurs d'un azur foncé ; d'autrefois elle est entièrement d'un bleu qui fait pâlir celui du ciel ; d'autrefois encore, verdâtre et agitée, elle pousse des vagues rauques contre la plage. A sa gauche, on voit, dans le lointain, s'avancer le phare qui est situé à l'entrée du golfe de Villefranche ; puis, sur un plan plus rapproché, les hautes montagnes qui séparent ce délicieux golfe du port de Nice. Ces montagnes sont parsemées de villas qu'entourent des jardins, des oliviers, des arbres dont la verdure persistante achève de faire croire à un éternel été. A droite, au-dessous de soi, se pressent les maisons de la vieille ville, maisons petites, délabrées, noires, percées d'étroites fenêtres, couvertes de tuiles d'un rouge grisâtre et hérissées de quelques clochers chétifs et sans caractère. Les rues qui sillonnent ces groupes étranges de mâsures sont si peu

larges qu'on les distingue à peine; elles n'apparaissent que comme des crevasses contournées et irrégulières. Un quai, dont les abords offrent plus de symétrie, longe la mer qui dessine sur la grève un mouvant et perpétuel feston de vagues blanches comme la neige. Ce quai, bordé de constructions neuves, est interrompu par le lit desséché du Paillon. A la rive droite du torrent, contrastant avec la vieille Nice, s'allongent, en lignes droites, les façades régulières et égayées de persiennes vertes du quai Masséna. Les arbres, les palmiers du jardin public, square au milieu de la ville, sont comme un échantillon de l'Afrique singulièrement placé entre un échantillon des rues de Paris. Au-delà de ce quartier tout moderne et du faubourg de la rue de France, d'innombrables villas se répandent au milieu des orangers, des citronniers, des oliviers, des caroubiers, sur les premières chaînes des Alpes. Voilà, au nord, Carabacel, réputé pour son air salubre et peuplé d'étrangers; voilà Cimiés, l'ancienne ville qui n'est plus qu'une agrégation de maisons de campagne. Un peu au-dessous de Cimiés apparaît le couvent de Saint-Pont; il domine le lit aride où le Paillon étend sa large nappe de cailloux. Le château de Saint-André semble terminer la vallée que forment, d'un côté, les charmantes collines de Cimiés et, de l'autre, les rochers au pied desquels Villefranche est venue s'abriter. Tout le fond de ce magnifique paysage est occupé par les montagnes qui protégent Nice contre les vents du nord. Au-delà des premières, que couvrent tant de villas, tant d'arbres, tant de plantes qui feraient la gloire de nos serres, apparaissent le Mont-Chauve et d'autres cîmes dénudées dont les teintes violettes tranchent vivement sur l'azur du ciel et dont les sommets bizarrement découpés se détachent, à l'horizon limpide, avec une netteté, un éclat, un relief, que, dans nos pays du nord, il faudrait demander aux prestiges du télescope.

J'avoue que, encore un peu, j'aurais employé le mot de *silhouette* — *se détachent en silhouette ;* c'est le complément

obligé de toute description. Mais ce mot, dont on s'est tant servi, n'a pas une origine très-poétique, il s'en faut. Ce mot était le nom d'un contrôleur général des finances qui, arrivé à ces fonctions avec une assez grande réputation, ne tarda pas à la perdre. « Dès lors tout parut *à la silhouette*, et » son nom ne tarda pas à devenir ridicule. Les modes por- » tèrent à dessein une empreinte de sécheresse et de mesqui- » nerie : les surtouts n'avaient plus de plis, les culottes point » de poches, les tabatières étaient de bois brut ; les portraits » furent des visages tirés de profil sur du papier noir, d'après » l'ombre de la chandelle sur une feuille de papier blanc. »

Voilà ce que raconte Mercier dans son *Tableau de Paris* que j'ai lu l'autre jour ici, et voilà pourquoi je n'ai point parlé de *silhouette*. Ce ne sont pas des mots, du reste, qu'il faudrait pour peindre Nice et ses environs : c'est une palette couverte des plus éclatantes couleurs, — et il n'y en aurait point qui pussent donner une idée de son soleil ni de son clair de lune dont on n'a pas assez parlé. L'astre des nuits — comme on disait jadis — a ici un éclat extraordinaire et qui rappelle les éblouissants rayons de la lumière électrique ; sous ces feux blancs, les murailles, les arbres, projettent des ombres d'une opacité singulière. Le pauvre Schlemil, dont Chamisso a raconté l'histoire — l'homme qui avait perdu son ombre — aurait été bien malheureux à Nice. On prétend néanmoins qu'il arrive de temps en temps, dans cette ville, quelques personnages à qui serait applicable la bizarre allégorie de Chamisso. Cela n'empêche pas la liste des étrangers d'avoir l'air d'un volume du dictionnaire généalogique de Lachesnaie des Bois. Princes, ducs, marquis, comtes, vicomtes, barons, et *de* à n'en plus finir : voilà ce que vous offre cette nomenclature hebdomadaire. Au reste, le peuple de Nice aime beaucoup les titres ; il en donne à tout le monde, et en général cela lui réussit aussi bien qu'aux garçons tailleurs de M. Jourdain.

Mais, décidément, dans mes courses matinales j'ai dû

marcher sur l'herbe qui égare, et je m'arrête de peur de divaguer davantage. Je vous promets, Monsieur, de vous écrire une autre fois d'une manière un peu plus suivie. Toutefois, je vous en avertis, le mot *promettre* n'a pas ici son acception ordinaire. Quand on reproche à un indigène de n'avoir pas tenu un engagement pris par lui, il vous répond par ce proverbe : Il vaut mieux se dédire que se détruire.

Baron DE BLUMGARTEN.

Nice, 14 février 1862.



# ALBESTROFF

## SIÉGE D'UNE CHATELLENIE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ.

---

## PREUVES.

Je crois utile de donner ici l'inventaire des documents qui peuvent servir de preuves à l'histoire d'Albestroff. Pour la plupart, nous possédons des textes complets en originaux ou en copies ; pour un certain nombre, nous n'avons que des analyses plus ou moins complètes que je n'ai pas cru cependant devoir négliger, faute de renseignements plus précis. Je veux dire quelques mots des dépôts et recueils auxquels j'ai emprunté les uns et les autres. Ce sont pour les titres originaux : Les archives de la Meurthe et celles de la Moselle, les archives impériales, la bibliothèque impériale, la bibliothèque de Metz et deux ou trois recueils imprimés. Quant aux analyses, elles se trouvent dans divers inventaires des XVII^e et XVIII^e siècles et dans des ouvrages que j'indiquerai avec eux.

### Dépôts et recueils de titres.

*Archives de la Meurthe.* — Ce dépôt possède des pièces concernant Albestroff dans les différents fonds intitulés : Châtellenie d'Albestroff, Abbaye de Haute-Seille, Trésor des chartes de Lorraine, Cartulaire de Lorraine. — Le fonds de la *Châtellenie d'Albestroff* comprend 98 numéros. Les pièces qui le composent étaient primitivement aux archives de la Moselle avec les titres de l'évêché de Metz. Elles en furent distraites en 1793 pour être remises au district de Dieuze auquel appartenait Albestroff. Un inventaire dressé à cette occasion existe aujourd'hui aux archives de la Meurthe. Plus tard, ces pièces se trouvaient, on ne sait comment, en totalité ou en partie, à Fénestrange, entre les mains d'un sieur Braun. Le préfet de la Meurthe les ayant réclamées, il lui en fut adressé 56 seulement le 19 décembre 1807, le reste ayant été, dit le maire de Fénestrange dans la lettre d'envoi, considéré

comme insignifiant et ne pouvant être d'aucune utilité pour personne. Cependant, soit que ces pièces jugées insignifiantes aient été recueillies, soit que d'autres aient été recouvrées par une voie différente, une notable addition fut faite aux 56 pièces remises, en 1807, aux archives de la Meurthe, et on forma ainsi le fonds de 98 numéros qui y existe aujourd'hui. L'inventaire de 1793 en comprenait 170. On voit que les archives de la Meurthe sont loin de posséder tout ce que celles de la Moselle avaient livré. Pour donner une idée de l'importance des pertes qui ont été faites, il suffira de dire que les nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, du fonds actuel, correspondent aux nos 5, 7, 9, 11, 12, 17, de l'inventaire de 1793, et que dans ces deux séries les pièces sont classées chronologiquement. — Le fonds de l'*Abbaye de Haute-Seille*, composé des débris des anciennes archives de cette maison, contient une belle pièce du XIVe siècle relative aux possessions de l'abbaye de Hesse à Albestroff. On sait que l'abbaye de Hesse, ayant été supprimée au XVe siècle, fut au XVIe incorporée dans celle de Haute-Seille. — Le *Trésor des chartes de Lorraine*, qui contient aussi quelques titres touchant Albestroff, est ce qui reste à Nancy, après des pertes assez considérables, des anciennes archives des ducs de Lorraine. — Le *Cartulaire de Lorraine* est un recueil précieux, rédigé au XVIe siècle avant les événements qui amenèrent la dispersion des archives. Il ne comprend pas moins de 90 volumes in-folio, et, dans beaucoup de cas, il supplée heureusement aux originaux qui manquent dans les layettes du Trésor des chartes.

*Archives de la Moselle.* — Elles n'ont pas pu conserver grand chose touchant Albestroff, après la cession de 170 pièces faite en 1793 au district de Dieuze, dont nous venons de parler. Cependant on y trouve encore quelques titres concernant cette localité dans le fonds de l'*Evêché de Metz*, et dans le fonds du *Séminaire de St-Simon;* ce dernier ayant hérité de la collégiale de Hombourg qui avait des biens à Albestroff.

*Archives impériales.* — Les archives impériales à Paris sont difficiles à explorer, attendu qu'on n'est pas admis à faire soi-même des recherches dans les inventaires de ce riche dépôt. Je n'y ai fait d'emprunt qu'au fonds des anciennes archives de la *Chambre royale de Metz* (1680), qui y est conservé.

*Bibliothèque impériale.* — A la bibliothèque impériale à Paris, on trouve des pièces relatives à Albestroff dans les différents fonds intitulés : Collection lorraine, Cartulaires, Colbert, et St-Germain français. — La *Collection lorraine* comprenait en 1830, avant un remaniement dont on s'occupe m'a-t-on dit, 724 volumes. Elle se compose de titres originaux, de copies, de mémoires, de documents de toute sorte ; c'est une section détachée au milieu du siècle dernier des Archives de Lorraine dont la plus grande partie, laissée à Nancy, forme aujourd'hui le fonds du Trésor des chartes aux archives de la Meurthe. — Le fonds des *Cartulaires* contient des documents sur Albestroff dans son numéro 190 qui est un cartulaire de l'évêché de Metz, écrit en 1461 par ordre de l'évêque George de Bade (petit in-fol°, papier, de 309 fos, titre au dos : Chartularium Episcopi Metensis). — Le fonds *Colbert*, dans son numéro 9861·2·2,

qui est un autre cartulaire de l'évêché de Metz, écrit également au XVe siècle (in-4°, papier, de 274 fos, titre au dos : Fiefz de l'évêché de Metz), nous fournit aussi quelque chose sur Albestroff. — Enfin le fonds *Saint-Germain français*, dans ses deux numéros 1073 et 1086, renferme de belles copies du XVIIe siècle de la bibliothèque Séguier, parmi lesquelles on trouve également quelques titres relatifs à Albestroff.

*Bibliothèque de la ville de Metz.* — Cette bibliothèque possède des documents sur Albestroff dans les deux volumes 156 et 164 du *fonds historique* de ses manuscrits; ces deux volumes sont des recueils de pièces et de mémoires en originaux ou en copies.

*Recueils imprimés.* — A côté des divers dépôts de manuscrits que je viens de mentionner, certains ouvrages imprimés renferment aussi des pièces concernant Albestroff. Ce sont: l'*Histoire de Lorraine par D. Calmet*, dans les preuves de laquelle se trouve notre plus ancien document: la bulle du pape Léon IX pour l'abbaye de Hesse; l'*Histoire de Metz par les religieux Bénédictins*, dont les preuves contiennent aussi quelques documents à consulter, et les *Chroniques de Metz de Huguenin*, qui donnent (pag. 302 et 307), d'après la vieille chronique dite de Praillon, les deux lettres écrites d'Albestroff en 1462 par l'évêque George de Bade.

## Recueils d'extraits et d'analyses.

*Inventaire des titres de la chancellerie de Vic, fait par ordre du roi en 1634.* — Ce travail est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale (St-Germ. fr. 1119). C'est un gros volume in-f° de plus de 1200 pages d'une belle écriture du XVIIe siècle. Le corps de l'inventaire est accompagné d'une table qui, malheureusement, pèche sous le rapport de l'exactitude. Il est précédé d'une copie des lettres-patentes par lesquelles le roi donne commission de l'exécuter à Mel Marescot et Nas Fouquet, conseillers au parlement de Metz, en leur adjoignant Jean Frenchemius, un de ses secrétaires interprètes, pour la traduction des pièces écrites en allemand. Les titres de la chancellerie de Vic formaient les archives mêmes de l'évêché de Metz déposées au château de Vic, chef-lieu du temporel de nos évêques.

*Inventaire des archives de la chambre royale de Metz* (1680). — Ces archives étaient composées de pièces empruntées à tous les dépôts de la province et réunies par ordre du roi pour les recherches et les travaux de la chambre royale de Metz. Cette chambre, instituée en 1679 et qui a fonctionné jusqu'en 1686, était chargée d'opérer juridiquement la réunion au royaume des territoires qui avaient appartenu autrefois aux domaines des évêques de Metz, Toul et Verdun. Les archives impériales ont recueilli les débris des archives de la chambre royale, qui y forment un fonds spécial. Quant à l'inventaire dont il est ici question, il est aux archives de la Moselle et consiste en 4 volumes in-f°, accompagnés d'une table des noms de lieux.

Les analyses qu'il contient sont quelquefois très-étendues et pourraient passer plutôt pour de véritables extraits.

*Inventaire des titres de Lorraine par du Fourny* (1697-1698). — Les archives de Lorraine, transportées à la citadelle de Metz pendant l'occupation française, étaient sur le point d'être restituées par suite des stipulations du traité de Riswick, quand le roi, près de se dessaisir de cet important dépôt, ordonna que l'inventaire détaillé en fût fait. Honoré Caille, s^r^ du Fourny, conseiller du roi et auditeur ord^re^ de ses comptes, en fut chargé. Malgré la rapidité avec laquelle ce grand travail fut exécuté, il est très-satisfaisant à beaucoup d'égards, et d'une grande utilité aujourd'hui pour les études historiques ; car les archives qu'il décrit ont subi depuis sa rédaction bien des pertes regrettables. Il existe plusieurs exemplaires manuscrits de cet inventaire. La bibliothèque de Metz en possède un très-beau (Mss. fonds hist. 225-236). C'est une copie du XVIII^e^ siècle en 12 volumes in-f°, dont deux de tables. La bibliothèque de Nancy en a aussi un exemplaire. Les minutes de ce travail sont aux archives impériales à Paris (sect. hist. 12368).

*Inventaire du trésor des chartes de Lorraine* (XVIII^e^ siècle). — C'est l'inventaire d'un des fonds les plus importants des archives de la Meurthe que j'ai indiqué précédemment. Il est contenu dans 56 registres, dont 3 de tables. On n'a pas la date de son exécution ; M. Lepage pense qu'il a dû être composé vers le milieu du XVIII^e^ siècle, mais qu'on y a fait entrer alors des extraits d'inventaires plus anciens. En tout cas, il mentionne beaucoup de titres qui manquent aujourd'hui au trésor des chartes de Lorraine, et même quelques-uns qui n'y figuraient déjà plus du temps de du Fourny, avec d'autres qui y sont entrés depuis cette époque. « Il comprend, dit M. Lepage, non-seule- » ment les layettes qui ne sont pas décrites dans du Fourny, mais encore les » additions faites au trésor des chartes depuis le règne de Léopold. (Trésor » des chartes de Lorr., in-8° 1857, p. 139.) » D'un autre côté, le travail de du Fourny mentionne certaines choses qui ne sont pas dans cet inventaire, lequel est conservé avec la grande collection à laquelle il se rapporte, aux archives de la Meurthe.

*Inventaire de* 1793 *des titres de la châtellenie d'Albestroff.* — Cet inventaire très-succinct accompagne le procès-verbal de la remise faite le 21 juillet 1793, des titres de la châtellenie d'Albestroff, aux administrateurs du district de Dieuze par ceux du district de Metz. Malgré l'imperfection de son exécution, ce travail est très-intéressant pour nous, parce que nous y trouvons l'indication d'un certain nombre de pièces qui sont aujourd'hui perdues. J'ai déjà dit plus haut quelque chose de la dispersion du fonds qu'il concerne. Je rappellerai en deux mots que ce fonds n'est plus représenté maintenant que par les 98 n^os^ existant aux archives de la Meurthe, et que lors de sa sortie des archives de la Moselle, en 1793, il en comprenait 170, dont l'énumération se trouve dans ce petit inventaire, déposé actuellement avec le fonds des titres de la châtellenie d'Albestroff aux archives de la Meurthe.

*Histoire de Metz, par le p. Benoit Picard, capucin de Toul* (comm^t du XVIII^e siècle.) — Cette histoire n'a pas été imprimée ; la bibliothèque de la ville de Metz en possède un exemplaire manuscrit complet (Mss. fonds hist. 126). Le père Benoit donne souvent des analyses et extraits des titres de la chancellerie de Vic. On pourrait croire qu'il les cite plutôt d'après des inventaires anciens que d'après les pièces elles-mêmes. En effet, quoiqu'il ait écrit dans les premières années du XVIII^e siècle seulement, il mentionne des titres qui semblent avoir disparu longtemps auparavant des archives de l'évêché, car on ne les trouve pas dans l'inventaire de ces archives dressé en 1634, dont nous avons parlé ci-dessus. Il y a lieu cependant de faire observer que la difficulté de trouver ces pièces dans l'inventaire de 1634, peut venir de l'imperfection de sa table que nous avons signalée précédemment.

*Les communes de la Meurthe, par M. H. Lepage* (2 vol. in-4°, Nancy, 1853-54.) Cet ouvrage contient une immense quantité d'indications et de documents classés sous les noms des diverses localités du département. Il donne pour Albestroff de nombreuses analyses que j'ai dû consulter souvent.

### Inventaire des preuves [1].

I. — Vers 1050. Bulle du pape Léon IX pour l'abbaye de Hesse, dont il confirme les biens parmi lesquels : « Ecclesia de Albertorff integra cum « conductu et medietas ejusdem villæ etc. » (Texte lat. D. Calmet. Hist. de Lorr. 1^re édit. Tom. I, preuves col. 450.)

II. — 1225. Janvier (1226, nouv. style). Jean d'Apremont, évêque de Metz, engage pour deux ans Haboudange à Ancelin Groningue esc^r, moyennant 250 livres qu'il doit employer aux réparations de Remberviller et d'Albestroff. (Analyse d'un titre de la chancellerie de Vic. Hist. ms. des évêq. de Metz par le p. Benoit. Bibl. de Metz. Mss. hist. 126 pag. 675.)

III. — 1256. Sixième férie avant la Purification (26 janvier 1257, nouv. style). Jacques, évêque de Metz, ayant érigé le chapitre de Hombourg, lui donne sur les biens de son évêché, pour augmenter ses revenus, la moitié qu'il possède dans le moulin et dans l'étang d'Albestroff, etc. (Texte lat. Original parch. Arch. de la Moselle, Sémin. Saint-Simon.)

IV. — 1256. (Même date). Le chapitre de Metz accorde son consentement à la précédente donation. (Texte lat. Original parch. Ibid.)

V. — 1296. Juin. Godmann de Dorswilre (Torschwiller) chl^r, reconnaît que

---

1 J'ai compris dans cet inventaire l'indication de quelques documents que j'aurais pu négliger peut-être, si je n'avais voulu, en les mentionnant, donner une idée complète de ce que les dépôts publics, les archives de la Meurthe et de la Moselle surtout, contiennent en fait de pièces relatives à Albestroff.

les château et fermeté de la ville d'Albestroff, appartenant à l'église de Metz, lui ont été remis pour sa vie seulement par l'évêque Bouchard, du consentement du Chapitre. (Texte lat. Copie du XVe siècle. Cartul. de l'év. de Metz. Bibl. imp. Cartul. 190 fo 264.) (Impr. ci-dessus pag. 392, note 2.)

VI. — 1298. 29 mai. Conrad de Réchicourt chlr, Godefroy d'Ottinville et Isambert d'Oriocourt déclarent avoir reçu de Gérard, évêque de Metz, 500 livr. mess. pour lesquelles ils s'engagent à faire un mois de garde par an au château d'Albestroff et à fournir deux hommes à l'évêque contre ses voisins autres que le comte de Salm. (Analyse d'un titre de la chancellerie de Vic. Hist. ms. des évêq. de Metz par le p. Benoit. Bibl. de Metz. Mss. hist. 126 pag. 735.)

VII. — 1313. Cinquième férie après Reminiscere (7 mars 1314, nouv. style). Gérard (Renaud de Bar ?), évêque de Metz, déclare que le château d'Albestroff étant rentré naguère en ses mains, l'abbaye de Hesse réclamait dans la ville d'Albestroff, comme lui appartenant, certains droits et héritages dont il s'était mis en même temps en possession, parce que feu Godmann de Dorswiller (Torschwiller) chlr, qui tenait auparavant ledit château à titre viager, en jouissait aussi ; il ajoute qu'ayant reconnu le droit de l'abbaye sur ces choses, il les lui restitue. (Texte lat. Vidimus du 9 janv. 1494. parch. Trésor des chartes de Lorr. Hesse no 13. Arch. de la Meurthe.) (Impr. ci-dessus pag. 397, note 1.)

VIII. — 1316. Lundi avant les Palmes (21 mars 1317, nouv. style). Heneman de Morsperg escr reprend de Renaud de Bar, évêque de Metz, le moulin d'Hellimer avec ses dépendances, pour lequel lui et ses hoirs feront douze semaines de garde par an dans la fermeté de la ville d'Albestroff, à la demande de l'évêque. (Texte fr. Copie du XVe s. Cartul. des fiefs de l'év. de Metz. Bibl. imp. Colbert 9861.2.2. fo 84.)

IX. — 1331. Vendredi après la Nativité N.-D. (13 sept.). Adhémar, évêque de Metz, déclare que, comme il avait retenu jusqu'alors certains droits et héritages appartenant à l'abbaye de Hesse, dans les ville ou château, ban et finage d'Albestroff, l'abbaye réclamait leur restitution ou bien le paiement de 40 livr. mess. par an, comme elle les avait reçues de ses prédécesseurs, évêques de Metz, après la construction dudit château. Il ajoute qu'ayant reconnu après une enquête la réalité des droits de l'abbaye, il lui donne pour indemnité définitive la maison et la chapelle de Saint-Nicolas, sises dans la forêt dite Meterswald, avec toutes leurs dépendances, et lui conserve en outre le droit de patronage sur l'église d'Albestroff. (Texte lat. Original parch. Arch. de la Meurthe, Abb. de Haute-Seille no 1145.) (Impr. ci-dessus pag. 399, note 1.)

X — 1344. Jour de la fête de Saint-Barthélemy (24 août). Adhémar, évêque de Metz, déclare que dès qu'il aura recouvré Albestroff et sa châtellenie, il est tenu de les remettre au duc de Lorraine ou à ses hoirs à la place de Turkes-

tein et de sa châtellenie. (Texte fr. Copie du XVIe s. Cartul. de Lorr. Traité et accords f° 105. Arch. de la Meurthe.)

XI — 1344. 5 Octobre. Adhémar, évêque de Metz, fait paix et accord des différends qui étaient entre lui et Nicolas de Salm et Adelheide de Lichtemberg la jeune de Salm sa veuve (sic), au sujet de Hombourg, St-Avold, Delme, Albestroff, Remberviller, etc. (Analyse. Invent. du trésor des chartes de Lorr. Salm n° 135 bis. Arch. de la Meurthe. La pièce manque dans la layette.)

XII — 1348-1350. Engagements et quittances de soldoyeurs au service de la cité de Metz pour la guerre contre Burckard de Fénestrange. (Analyses. Hist. de Metz par les Bénédictins, preuves, Tom. IV pag. 117-119.)

XIII. — 1349. (sans mois ni jour). Thiébaut sire de Blamont fait la paix avec la cité de Metz et ses alliés, de la guerre qu'il a eue contre eux pour ceux de Fénestrange et de Théheicourt; accord ayant été conclu déjà entre Hugelman, Jean, Burckard, et Olry de Fénestrange frères, Hugelman, Ferry et Jacquet frères sgrs de Théheicourt enfants de mre Hugelman de Fénestrange, Valeran cte de Deux-ponts, Jean cte de Salm, Folmar cte de la Petite-pierre, Fricheman de Linanges dom prevot de Varmaixe, Nikelat et Jean d'Agnestol frères d'une part, et Adhémar évêque de Metz, Marie de Blois duchesse de Lorraine, la cité de Metz, Jean d'Apremont sire de Forbach, Jean d'Apremont sire de Warnesperg, mre Pierre sgr de Tourwiller, mre Pierre de Tourviller (sic), mre Isambart de Raville et plusieurs autres leurs hommes et sujets d'autre part. (Analyse. Inv. ms. des titres de Lorr. par du Fourny, Tome III, page 43. Bibl. de Metz. Mss. hist. 227.)

XIV. — 1353. 11 septembre. Steueloz de Gorvilleirs châtelain d'Albestroff, Hennequin Norzen maire, Symons et Gudeloz échevins, et Cristiens doyen dudit lieu, font féauté en la main de Thiébault sr de Blamont, lieutenant de l'évêché de Metz pour l'évêque Adhémar. (Texte fr. Original parch. Trésor des chartes de Lorr. Rozières I n° 114. Arch. de la Meurthe.)

XV. — 1385. Ancien terrier des domaines de l'évêché de Metz montrant qu'à cette date ils comprenaient Albestroff (Albertroff). (Analyse. Mémoire de Ravaux sur le temporel de l'évêché de Metz, 1664. Bibl. imp. Coll. Lorr. vol. 724.)

XVI. — 1388. 18 Décembre. Traité par lequel Hombourg assiégé par Raoul de Coucy, évêque de Metz, lui est rendu par Conrad et Henri Bayer chlrs, à condition que journée sera assignée à Vic le 1er dim. de carême proch. pour entendre leurs demandes. (Analyse d'un titre de la chancellerie de Vic. Hist. ms. des évêq. de Metz par le p. Benoit. Bibl. de Metz. Mss. hist. 126 page 796.)

XVII. — 1388. 1er dim. de carême (7 mars 1389, nouv. style). Accord conclu à Vic entre Raoul de Coucy, évêque de Metz, d'une part et les Bayer (Conrad et Henri?) de l'autre, par lequel ces derniers se désistent de toutes

leurs prétentions moyennant 2000 francs que l'évêque leur paiera pour tous frais et indemnité. (Analyse. Ibid. p. 797.)

XVIII. — 1389. Raoul de Coucy, évêque de Metz, engage à Jean duc de Lorraine un sixième des château et châtellenie d'Albestroff pour 400 petits florins. (Analyse. Ibid. p. 797.)

XIX. — 1391. 29 Juin. Bayer de Boppart décharge l'évêque de Metz de toute prétention à la gagière de la réserve d'Albestroff (sic). (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 2. Arch. de la Meurthe.)

XX. — 1391. Vendredi après la nativité N. S. J.-C. (29 Décembre). Traité entre Raoul de Coucy évêque de Metz, Ferry évêque de Strasbourg administrateur de l'évêché de Basle, et Charles duc de Lorraine, pour réprimer les violences de Henri Bayer de Boppart chl^r^, et pour assiéger la forteresse d'Albestroff qu'il tient en gage de l'évêché de Metz ; à condition que si on s'en rend maître, les prisonniers seront partagés par tiers entre les 3 confédérés, et la place restera pour les 2/3 à l'évêque de Metz, et pour 1/3 au duc de Lorraine sous forme d'engagement rachetable par l'évêque et à sa volonté pour 700 flor., une burgfriede devant être jurée par eux pour l'occupation du château. (Texte fr. Original parch. Trésor des chartes de Lorr. Rosières I n° 125. Arch. de la Meurthe.)

XXI. — 1392. 25 Juin. Traité de paix entre Raoul de Coucy, évêque de Metz, et la ville de Sarrebourg, moyennant paiement par celle-ci de 3500 flor. d'or que l'évêque appliquera aux besoins de son évêché: « Vide-
» licet in recuperationem ville et castri siue fortalicii nostri de Albestroff
» per inimicos nostros detenti, qnod licet longâ obsidione et magnis sump-
» tibus... recuperavimus... etc. » (Texte lat. Vidimus parch. donné par l'official de Strasbourg le 8 Juin 1417 (1418, nouv. style). Bibl. imp. Coll. Lorr. vol. 173. f° 11.)

XXII. — 1393. Samedi avant la Nativité de St. Jean-Bapt. (21 juin). Burgfriede pour les forteresses et villes d'Albestroff et de Gébeldange (Guéblange) entre Raoul de Coucy, évêque de Metz, et Rodolf de Morsperg esc^r^, l'évêque en ayant un tiers, réserve faite d'un autre tiers que le duc de Lorraine tient à rachat, et Rodolf de Morsperg en ayant le dernier tiers. (Texte fr. Original parch. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 1.)

XXIII. — 1393. Août. Le s^r^ de Gerbéviller déclare que l'évêque de Metz peut retirer une maison et une grange pour 80 pet. flor. (sic). (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Abestroff n° 6. Arch. de la Meurthe.)

XXIV. — 1393. Mardi, jour de St. Vincent (22 janvier 1394, nouv. style). Charles, duc de Lorraine, donne quittance de la somme de 700 flor. pour laquelle il tenait 1/4 (lisez : 1/3 ?) des château et châtellenie d'Albestroff qu'il remet moyennant paiement de cette somme à Raoul de Coucy, évêque de Metz.

(Analyse. Invent. des titres de la chancellerie de Vic en 1634, D. 58. Bibl. imp. St-Germ. fr. 1119, f° 38.)

XXV. — 1393. 22 février (1394, nouv. style). Le s[r] de Morsperg décharge l'évêque de Metz de tous dommages et intérêts pour son arrestation à Albestroff. (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 4. Arch. de la Meurthe.)

XXVI. — 1395. Jeudi après St-Luc (21 octobre). Raoul de Coucy, évêque de Metz, fait savoir que, ayant précédemment conclu une alliance avec Ferry évêque de Strasbourg, et Charles duc de Lorraine, contre Henri Bayer de Boppart chl[r], il quitte le duc de Lorraine de cette alliance et promet de n'accorder aucun aide contre lui audit Henri Bayer, et d'empêcher que celui-ci n'en reçoive non plus aucun des prisonniers de la bataille d'Albestroff, soit pendant les répits, soit après la quittance définitive que lui Raoul pourra leur accorder. (Texte fr. Original parch. Bibl. imp. Coll. Lorr. vol. 221 n° 22.)

XXVII. — 1396. 19 mai. Paix entre l'évêque de Metz et les s[rs] de Fénestrange à qui est donnée quittance de ce qu'ils devaient. (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 8. Arch. de la Meurthe.)

XXVIII. — 1396. Lundi avant S[t]-André (27 novemb.). Burgfriede pour les ville, château et châtellenie d'Albestroff, entre Raoul de Coucy, évêque de Metz, Jean le jeune de Salm et de Falkenberg chl[r], et Rodolf de Morsperg esc[r], chacun pour un tiers, l'évêque ayant le tiers qu'il a racheté de Pastor de Rode. (Texte fr. Original parch. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 3.)

XXIX. — 1396. Décembre. La veuve de Henri de Boppart donne quittance de la gagière de Hombourg en compensation de laquelle lui a été remise une partie du château d'Albestroff (sic). (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 10. Arch. de la Meurthe.)

XXX. — 1396. 14 janvier (1397, nouv. style). Raoul de Coucy, évêque de Metz, déclare qu'il doit à Charles, duc de Lorraine, 400 petits flor. vieux que ledit duc lui a prêtés et dont il demande le remboursement, et que pour cette somme il engage au duc le sixième des château, châtellenie et ville fermée d'Albestroff et dépendances, ainsi que de Gébeldange (Guéblange) et dépendances, et de ce qu'il a à Hellimer; le tout rachetable pour lesdits 400 flor. (Texte fr. Original parch. Arch. imp. à Paris, fonds de la Chambre royale de Metz, carton 821, J. 985.)

XXXI. — 1396. 14 janvier (1397, nouv. style). Lettres réversales de Charles, duc de Lorraine, pour le précédent engagement. (Texte fr. Original parch. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 2.)

XXXII. — 1403. Dim. 2 décembre. Burgfriede pour les forteresse et ville d'Albestroff et dépendances, entre Raoul de Coucy, évêque de Metz, pour la moitié du tiers qu'il a racheté de Pastor de Rode, Charles duc de Lorraine,

pour l'autre moitié de ce tiers à lui engagée par ledit évêque, Jean jeune comte de Salm chl[r] et Rodolf de Morsperg esc[r], chacun pour un des deux autres tiers qu'ils tiennent aussi par engagement. (Texte fr. Copie du XVI[e] s. Cartul. de Lorr. Traités et accords f[o] 115. Arch. de la Meurthe.)

XXXIII. — 1413. 7 septembre. Rodolf de Morsperg esc[r] reconnaît devoir à Nicolas bâtard de Salm et à Simonette sa femme, 500 flor. du Rhin qu'ils lui ont prêtés pour qu'il se rachetât de sa prison à Ausembourg, et il promet de les leur rendre en juillet prochain (1414), à défaut de quoi il leur met en main 50 flor. de cens qu'il a à Gébeldange (Guéblange) et autres lieux voisins et une partie de ce qu'il a ès ville et forteresse d'Albestroff; le tout rachetable pour lesdits 500 flor. Ces conventions sont faites du consentement de l'évêque de Metz qui les confirme comme seigneur du fief. (Texte fr. Original parch. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 4.)

XXXIV. — 1413. 7 septembre. Confirmation de la lettre précédente par l'évêque de Metz. (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 11. Arch. de la Meurthe.)

XXXV. — 1413. 7 septembre. Rodolf de Morsperg esc[r] reconnaît que si dans 3 ans il n'a pas effectué le rachat de l'engagement fait par lui à Nicolas bâtard de Salm, il devra, pour indemniser l'évêque de Metz, seigneur du fief, réduire de moitié la somme de 1000 flor. pour laquelle ledit évêque peut racheter de lui la partie d'Albestroff qu'il lui a engagée. (Texte fr. Original parch. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 5.)

XXXVI. — 1413. 10 septembre. Burgfriede pour Albestroff entre Raoul de Coucy, évêque de Metz, et Nicolas, bâtard de Salm. (Analyse. Invent. des titres de la chancellerie de Vic en 1634, D. 21. Bibl. imp. St-Germ. fr. 1119, f° 214.)

XXXVII. — 1413. 8 novembre. Burgfriede pour Albestroff, entre Raoul de Coucy, évêque de Metz, et Rodolf de Morsperg esc[r]. (Analyse. Invent. des titres de la chancellerie de Vic en 1634, HH. 6. Bibl. imp. St-Germ. fr. 1119, f° 388.)

XXXVIII. — 1421. 20 novembre. Rodolf de Morsperg esc[r] fait savoir que Raoul de Coucy, évêque de Metz, lui ayant engagé le samedi av[t] St-Jean-Bapt. 1393 (21 juin) 1/3 d'Albestroff et de ses dépendances ainsi que de Guéblange et de ce qu'il avait à Hellimer pour 1000 flor., et que le même évêque ayant en 1395 (20 juillet) engagé pour 1500 flor. du Rhin à Jean, comte de Salm, un autre tiers des mêmes domaines, lequel est depuis lors obvenu à lui Rodolf, il se trouve ainsi tenir les 2/3 du tout. Il déclare que suivant transaction faite entre lui et l'évêque de Metz, il devra jouir, sa vie durant, à titre d'office (in amptes wiss), desdits 2/3 et en outre de 1/6 que l'évêque a encore auxdits lieux; et que si sa femme Katherine lui survit, elle en jouira comme lui jusqu'à ce qu'elle ait reçu de l'évêque une rente viagère de 50 florins, con-

stituée sur l'évêché, avec 2 muids de sel sur Marsal, moyennant quoi ces divers domaines feront librement retour à l'évêché. (Texte allem. Original parch. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 8.)

XXXIX. — 1421. 21 novembre. Rodolf de Morsperg esc[r] traite avec Conrad, évêque de Metz, touchant la vouerie d'Albestroff, et consent à ce qu'après sa mort tout ce qu'il tient audit lieu d'Albestroff fasse retour à l'évêché. (Analyse. Invent. des titres de la chancellerie de Vic en 1634, M. 1. Bibl. imp. St-Germ. fr. 1119, f° 126.)

XL. — 1421. Lundi av[t] St-Fabien et St-Sébastien (19 janvier 1422, nouv. style). Rodolf de Morsperg esc[r] fait savoir qu'il tient en gagière de l'évêché de Metz les 2/3 d'Albestroff et de ses dépendances, ainsi que de Guéblange, de Kinger et d'Hellimer, et que, ayant retiré de cette gagière plus que la somme pour laquelle il la tenait, il y renonce gratuitement pour le salut de son âme, donne quittance de ce qui devrait lui être payé pour son rachat et rend à Conrad, évêque de Metz, son seigneur, lesdits 2/3 des châteaux d'Albestroff et de Guéblange et des villages de Kinger et d'Hellimer. (Texte allem. Original parch. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 7.)

XLI. — 1421. Janvier (1422, nouv. style). Conrad, évêque de Metz, en considération de ce que Rodolf de Morsperg lui a remis ce qu'il tenait en engagement, lui donne état et office (sic) au château d'Albestroff. (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 15. Arch. de la Meurthe.)

XLII. — 1421. Jour de saint Sébastien (20 janvier 1422, nouv. style). Rodolf de Morsperg esc[r] reconnaît qu'il est officier d'Albestroff sa vie durant seulement (sic). (Analyse. Invent. des titres de la chancellerie de Vic en 1634, M. 5. Bibl. imp. St-Germ. fr. 1119, f° 126.)

XLIII. — 1421. Jour de saint Sébastien (20 janvier 1422, nouv. style). Rodolf de Morsperg esc[r] rend à Raoul de Coucy (sic), évêque de Metz, la gagière qu'il avait à Albestroff pour la somme de 1000 florins (sic). (Analyse. Invent. des titres de la chancellerie de Vic en 1634, M. 7. Bibl. imp. St-Germ. fr. 1119, f° 127.)

XLIV. — 1426. Anciens comptes de l'évêché de Metz depuis 1426, mentionnant Albestroff parmi les domaines des évêques de Metz. (Analyse. Mémoire de Ravaux sur le temporel des évêques de Metz (1664). Bibl. imp. Coll. Lorr. vol. 724.)

XLV. — 1458. 7 juin. Lettre du châtelain d'Albestroff par laquelle il reconnaît le coadjuteur (sic) (George de Bade, coadjuteur de Conrad Bayer, évêque de Metz). (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 19. Arch. de la Meurthe.)

XLVI. — 1462. 7 juin. Lettre écrite d'Albestroff par George de Bade, évêque de Metz, aux Maître-Échevin et Treize-Jurés de la cité de Metz pour leur faire parvenir des bulles pontificales leur enjoignant de donner aide à

Adolf de Nassau dans sa poursuite de l'archevêché de Mayence. (Texte fr. Chronique dite de Praillon dans les chroniq. de Metz de Huguenin, p. 302.)

XLVII. — 1462. Vendredi 18 juin. Lettre écrite d'Albestroff par George de Bade, évêque de Metz, aux Maître-Échevin et Treize-Jurés de Metz, pour les sommer d'envoyer conformément au mandement impérial, leurs gens à l'aide d'Adolf de Nassau, dans sa poursuite de l'archevêché de Mayence. (Texte fr. Ibid. p. 307.)

XLVIII. — 1471. Lundi après la Toussaint (4 novemb.). Hans de Heringen (Jean de Harange) assigne 15 florins de rente sur son franc-alleu à Albestroff, etc. pour les tenir en fief de l'évêque de Metz ; à cause des 150 florins que lui a payés l'évêque George de Bade pour rachat d'un engagement dont la condition était qu'en cas de remboursement le prix serait remis en fief mouvant de l'évêché. (Texte allem. Original parch. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 9.)

XLIX. — 1478. Etat des cens, usages, coutumes et droitures appartenant au château d'Albestroff. (Texte allem. Original pap. en un cahier de 8 follos. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 10.)

L. — 1486. Mardi après la Nativité N.-D. (12 septemb.). Dénombrement fourni à l'évêque de Metz par Hans de Heringen (Jean de Harange), pour les fiefs qu'il tient de l'évêché, savoir : divers cens, rentes, etc., 15 flor. de rente sur Albestroff, etc. (Analyse. Invent. des titres. de la chancellerie de Vic en 1634, T. 46. Bibl. imp. S^t^-Germ. fr. 1119, f° 188.)

LI. — 1486. Jeudi après la Nativité N.-D. (14 sept.). Reprises faites à Henri évêque de Metz, par Hans de Heringen (Jean de Harange), pour les fiefs qu'il tient de l'évêché, savoir : divers cens, rentes, droits de vouerie, etc., 40 florins de cens (sic) assignés sur Albestroff, Bidestroff et Donenox (sic), et autres rentes provenant de feu Rodolf de Morsperg, son aïeul. (Analyse. Invent. des archives de la Chambre royale de Metz, t. II, liasse 59 n° 32. Arch. de la Moselle.)

LII. — 1486. Henri de Lorraine, évêque de Metz, afferme à René II, duc de Lorraine, les salines de Marsal et de Moyenvic, et lui permet de mettre des garnisons lorraines, aux frais de l'évêché de Metz dans les places de Baccarat et d'Albestroff, pour défendre le pays contre les coureurs allemands et français. (Analyse d'un titre de la chancellerie de Vic. Hist. ms. des évêq. de Metz par le p. Benoit. Bibl. de Metz. Mss. hist. 126 pag. 852.)

LIII. — 1487 (?). 18 septembre. La veuve de Henri Bayer remet à l'évêque de Metz le sixième dans le château (d'Albestroff). (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 23. Arch. de la Meurthe.)

LIV. — 1502. Jeudi après S^t^-André (1^er^ décembre.). Dénombrement fourni à l'évêque de Metz par Jean de la Laye pour les fiefs qu'il tient de l'évêché,

savoir : la moitié de divers cens, rentes etc., la moitié de 15 flor. de rente sur Albestroff, etc. (Analyse. Invent. des titres de la chancellerie de Vic en 1634, I. 70. Bibl. imp. S^t^-Germ. fr. 1119, f° 84.)

LV. — 1502. Décembre. Reprises faites à l'évêque de Metz par Antoine de Soltern pour 15 flor. de rente. (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 24. Arch. de la Meurthe.)

LVI. — 1507. Jour de S^t^-George (23 avril). Dénombrement fourni à l'évêque de Metz par Jean de la Laye des fiefs qu'il tient de l'évêché (comme ci-dessus : LIV) à cause de sa femme Marguerite fille de Jean de Harange (Hans de Heringen). (Analyse. Invent. des titres de la chancellerie de Vic en 1634, T. 70. Bibl. imp. S^t^-Germ. fr. 1119, f° 193.)

LVII. — 1507. 12 Juin. Compte de la pêche de l'étang qui est derrière le château (d'Albestroff). (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 26. Arch. de la Meurthe.)

LVIII. — 1507. 14 Juin. Arbitrage pour des pâturages, entre les communautés d'Albestroff et d'Insming. (Texte allem. Original parch. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 11.)

LIX. — 1511. 8 novembre. Lettres de châtelain et receveur d'Albestroff, pour Henri de Harange (Heringen). (Analyse. Invent. des titres de la chancellerie de Vic en 1634, II. 43. Bibl. imp. S^t^-Germ. fr. 1119, f° 408.)

LX. — 1511. 8 novembre. Réversales données à Henri de Bourbon pour l'office de châtelain (sic). (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff, n° 28. Arch. de la Meurthe.)

LXI. — 1526. Samedi après la Conversion de S^t^ Paul (26 janv. 1527, nouv. style). Dénombrement fourni à l'évêque de Metz par George de la Laye pour les fiefs qu'ils tient de l'évêché, savoir : divers cens, rentes, etc., 15 flor. de rente sur Albestroff, etc. (Analyse. Invent. des titres de la chancellerie de Vic en 1634, T. 77. Bibl. imp. S^t^-Germ. fr. 1119, f° 196.)

LXII. — Vers 1551. Trois pièces relatives aux demandes de l'évêque de Metz, touchant la revendication du château (d'Albestroff ?). (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 29. Arch. de la Meurthe.)

LXIII. — 1556. 12 octobre. Ordre de payer à Christophe Moreau, argentier de M^gr^ le card^l^ de Lénoncourt, 102^l^ 19^s^ 2^d^ tourn. pour la façon de deux arquebuses et affûts qui sont à Vic et à Albestroff, suivant compte fait le 12 d'octob. 1556, signé de M^r^ de Salcède, bailli de l'évêché, avec la quittance du dit Moreau. (Extrait des comptes du trésorier de l'évêché de Metz, 1556-1557. Bibl. imp. Coll. Lorr. vol. 321.)

LXIV. — 1564. 25 mars. Charles, cardinal de Lorraine, administrateur du temporel de l'évêché de Metz, institue Jaspart de Rommecourt, écuyer, s^r^ de

Puislecourt, capitaine de ses château, terre, seigneurie et châtellenie d'Albestroff (Texte fr. Copie du XVII[e] siècle. Bibl. imp. S[t]-Germ. fr. 1073 f° 85.)

LXV. — 1564. 5 septembre. Règlement fait par Charles, cardinal de Lorraine, administrateur du temporel de l'évêché de Metz, touchant les redevances, services et corvées dûs par les habitants d'Albestroff, pour mettre fin aux difficultés existant entre ces derniers et son châtelain. (Texte fr. Copie authent. du XVII[e] s. papier. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 12.)

LXVI. — 1570-1571-1572. Pièces concernant les dîmes et les revenus de la cure d'Albestroff. (Texte fr. Originaux papier. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 13.)

LXVII. — 1571. État des pertes pour lesquelles l'admodiateur d'Albestroff demande une réduction. (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 31. Arch. de la Meurthe.)

LXVIII. — 1578. Pièces concernant les dîmes et les revenus de la cure d'Albestroff. (Analyse. Ibid. n° 32.)

LXIX. — Vers 1579. Requête de l'admodiateur à l'effet d'obtenir une réduction. (Analyse. Ibid. n° 33.)

LXX. — 1588. 22 juin. Lettres réversales et obligatoires données à Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Metz, par George Gaillard, châtelain d'Albestroff, pour l'admodiation des revenus de la châtellenie. (Analyse. Invent. des titres de la chancellerie de Vic en 1634, N. 57. Bibl. imp. S[t]-Germ. fr. 1119, f° 138.)

LXXI. — 1590. Lettres relatives aux exemptions accordées aux sujets du val de Guéblange, touchant la redevance de 40 flor. pour la garde du château d'Albestroff. (Texte fr. Originaux. Arch. de la Moselle, fonds de l'évêché de Metz n° 111.)

LXXII. — 1598. Extrait, concernant Albestroff et sa châtellenie, du rôle dressé pour la contribution impériale, jetée en 1598 sur le temporel de l'évêché de Metz. (Texte fr. Original papier. Bibl. de Metz. Mss. hist. 156, f° 9.)

LXXIII. — 1599. 4 février. Lettres réversales et obligatoires données à Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Metz, par d[elle] Diane de Beaufort, veuve de feu noble homme George Gaillard, châtelain d'Albestroff, en son nom et au nom de George Gaillard, son fils, pour l'admodiation des revenus de la châtellenie d'Albestroff, à eux passée le 31 janvier 1596 moyennant une redevance annuelle de 3600 fr. lorr. (Texte fr. Original parch. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 14.)

LXXIV. — Vers 1600. État des rentes de la châtellenie d'Albestroff. (Texte fr. Original papier. Ibid. n° 15.)

LXXV. — Vers 1600. Etat abrégé des rentes de la châtellenie d'Albestroff. (Texte fr. Original papier. Ibid. n° 16.)

LXXVI. — 1604. 16 février. Lettres réversales données à Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Metz, par noble Balthazar Royer (ou Rouyer ?), conseiller en son conseil privé, et à son épouse, pour l'acensement de terres vagues situées au lieu de la Valleracht, présentement dit St -Marie, à une demi-lieue d'Albestroff, où ils fondent la maison franche dite de la Vallerade. (Texte fr. Original parch. Ibid. n° 93.)

LXXVII. — Vers 1605. Pied-terrier de la châtellenie d'Albestroff. (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 38. Arch. de la Meurthe.)

LXXVIII. — 1606. Rapport des députés d'Albestroff sur l'étendue des bois. (Texte fr. Original. Arch. de la Moselle, fonds de l'évêché de Metz n° 149.)

LXXIX. — 1608. 28 février. Certificat du procureur-fiscal-général touchant les amendes échues. (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 39. Arch. de la Meurthe.)

LXXX. — 1609. 24 novembre. Lettres réversales données au cardinal de Givry, évêque de Metz, par Didier Fassenet dit le capitaine Lanoue, Jean Bouvier et consorts, pour l'acensement de 1154 arpents de bois dans la forêt, dite Hampatte, où ils fondent le village de Givricourt. (Texte fr. Original parch. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 70.)

LXXXI. — 1612. 8 décembre. Pièce concernant les parties casuelles ou amendes échues (sic). (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 40. Arch. de la Meurthe.)

LXXXII. — 1613. Pièces concernant la Vallerade. (Texte fr. Originaux papier. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff nos 94, 95.)

LXXXIII. — 1614. 8 mars. Etat des réparations faites à Albestroff. (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 41. Arch. de la Meurthe.)

LXXXIV. — 1619. 28 février. Lettres d'institution d'un sergent à Albestroff. (Analyse. Ibid. n° 44.)

LXXXV. — 1619-1760. Pièces diverses concernant Givricourt, Kirwiller la Vallerade. (Texte fr. et allem. Originaux pap. et parch. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff nos 71 à 92.)

LXXXVI. — 1621. 8 juillet. Lettres réversales et obligatoires données à Nlas Coëffeteau, évêque de Dardanie, administrateur de l'évêché de Metz, par George Gaillard écuyer, capitaine et châtelain d'Albestroff, pour l'admodiation des revenus de la châtellenie d'Albestroff pendant 9 années, à partir du 1er janvier 1619, moyennant une redevance annuelle de 7700 fr. lorr. (Texte fr. Original parch. Ibid. n° 17.)

LXXXVII. — 1622. 26 octobre. Requête des habitants d'Albestroff pour la suppression du four banal moyennant paiement d'une redevance annuelle de 200 fr.. (Texte fr. Original pap. Ibid. n° 18.)

LXXXVIII. — 1625. Etat de la châtellenie d'Albestroff d'après une description du bailliage de Vic donnée aux commissaires du roi en 1625. (Texte fr. Original pap. Bibl. Imp. St-Germ. fr. 1086, f° 260.)

LXXXIX. — 1630. 25 novembre. Compte du châtelain d'Albestroff touchant les grains fournis pour l'entretien des gens de guerre. (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 58. Arch. de la Meurthe.)

XC. — 1634. Etat de la châtellenie d'Albestroff d'après une description de l'évêché de Metz datée du 5 janvier 1634. (Texte fr. Original papier. Bibl. de Metz. Mss. hist. 164, p. 41.)

XCI. — 1637. 23 décembre. Etat détaillé de la situation à laquelle se trouvent réduits Albestroff et les villages de la châtellenie après les ravages de la campagne de 1637, dressé par le s[r] Bietscher châtelain d'Albestroff. (Texte fr. Original pap. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 19.) (Impr. ci-dessus, page 567, note 1.)

XCII. — 1638. 19 janvier. Arrêté du compte du châtelain. (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 60. Arch. de la Meurthe.)

XCIII. — 1640. 27 janvier. Assignation à la veuve du châtelain pour la reddition de ses comptes. (Analyse. Ibid. n° 61.)

XCIV. — 1642. Avis du s[r] Bietscher, châtelain d'Albestroff, sur une demande de décharge faite par les habitants d'Albestroff. (Texte fr. Original pap. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 20.)

XCV. — 1644. 20 juillet. Arrêt du conseil privé de l'évêque de Metz, supprimant le four banal d'Albestroff moyennant une redevance annuelle de 4 fr. barr. par manse. (Texte fr. Original pap. Ibid. n° 21.)

XCVI. — 1645. 9 janvier. Mandement touchant la levée annuelle de 50 fr. pour le droit de refuge au château d'Albestroff. (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff n° 63. Arch. de la Meurthe.)

XCVII. — 1645. 4 décembre. Requête des habitants d'Albestroff contre le s[r] Bietscher leur châtelain. (Texte fr. Original. pap. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 22.)

XCVIII. — 1648. 13 février. Pièces du procès intenté par les habitants d'Albestroff contre le s[r] Bietscher leur châtelain. (Texte fr. Originaux. Ibid. n° 23.)

XCIX. — 1649. 6 novembre. Admodiation des revenus de la châtellenie d'Albestroff pour 6 ans, à noble Joseph Busselot, moyennant une redevance annuelle de 1800 fr. lorr. (Texte fr. Original parch. Ibid. n° 24.)

C. — 1651. Conditions de l'admodiation des revenus de la châtellenie d'Albestroff pour 1651. (Texte fr. Original pap. Ibid. nº 25.)

CI. — 1656. Conditions de l'admodiation des revenus de la châtellenie d'Albestroff pour 1657. (Texte fr. Original papier. Ibid. nº 26.)

CII. — 1657. 13 février. Admodiation des revenus de la châtellenie d'Albestroff pour 3 ans à noble Joseph Busselot, s[r] du Dordal, moyennant une redevance annuelle de 1100 fr. lorr. (Texte fr. Original papier. Ibid. nº 27.)

CIII. — 1663. 23 septembre. Admodiation des revenus de la châtellenie d'Albestroff pour 6 ans à André la Combe, moyennant une redevance annuelle de 2100 fr. barr. (Texte fr. Copie de 1668, pap. Ibid. nº 28.)

CIV. — 1664. Etat de la châtellenie d'Albestroff d'après le procès-verbal d'inventaire des archives de l'évêché de Metz par les commissaires du roi, le 17 mars 1664. (Texte fr. Original papier. Bibl. imp. Coll. Lorr. vol. 724, fº 237.)

CV. — 1670. 29 mars. Admodiation des revenus de la châtellenie d'Albestroff à J. N. Crause et J. Crause, châtelains dudit Albestroff, moyennant une redevance annuelle de 2800 fr. barr., avec plusieurs pièces relatives à une procédure contre lesdits châtelains d'Albestroff. (Texte fr. Originaux papier et parch. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff nº 29.)

CVI. — 1671-1672. Procédures dirigées au nom de l'évêque de Metz contre le s[r] André la Combe, châtelain d'Albestroff. (Texte fr. Originaux et copies. Ibid. nº 30.)

CVII. — 1672. Trois pièces relatives à l'obligation imposée aux habitants d'Hellimer de contribuer aux réparations du château de l'évêque de Metz à Albestroff. (Texte fr. Originaux. Arch. de la Moselle, fonds de l'évêché de Metz nº 275.)

CVIII. — 1673. Extrait du pied-terrier de la châtellenie d'Albestroff concernant Hellimer. (Texte fr. Original pap. Ibid. nº 276.)

CIX. — 1693. 11 juillet. Admodiation des revenus de la châtellenie d'Albestroff à Claude Godefroy, châtelain dudit Albestroff, moyennant une redevance annuelle de 2200 livres. (Texte fr. Copie du temps, pap. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff nº 31.)

CX. — 1698. 22 octobre. Etat des maisons de la châtellenie d'Albestroff, dressé pour le paiement des cens dûs à l'évêque de Metz. (Texte fr. Original, cahier de papier. Ibid. nº 32.)

CXI. — Vers 1700. Etat de la châtellenie d'Albestroff, d'après une note relative aux échanges de territoires entre la France et la Lorraine. (Texte fr. Original pap. Bibl. imp. Coll. Lorr. vol. 104.)

CXII. — 1702. 1[er] juillet. Extrait du pied-terrier de la châtellenie d'Al-

bestroff, pour montrer que les habitants des villages qui en dépendent doivent la garde au château d'Albestroff. (Texte fr. Original papier. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 33.)

CXIII. — 1707. 19 janvier. Arrêt du parlement de Metz et procédures pour obliger les habitants d'Albestroff à payer une certaine redevance pour la pâture des porcs. (Texte fr. Originaux. Ibid. n° 34.)

CXIV. — 1718. 4 février. Requête d'un bourgeois d'Albestroff à l'effet d'obtenir une place pour y bâtir. (Texte fr. Original pap. Ibid. n° 35.)

CXV. — 1722. Plan des bois à exploiter pour la saline de Moyenvic sur le territoire d'Albestroff et autres. (Original pap. Arch. de la Moselle, fonds de l'évêché de Metz n° 377.)

CXVI. — 1723. Arrêt du parlement de Metz au profit du domaine de l'évêché et procédures contre Claude Godefroy et Charles Pallot, châtelains d'Albestroff. (Texte fr. Originaux pap. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 36.)

CXVII. — 1728. 7 octobre. Pied-terrier général de la châtellenie d'Albestroff avec un extrait dudit pied-terrier. (Texte fr. Original gros cahier pap. Ibid. n^os^ 37 et 38.)

CXVIII. — 1730. Plan des bois d'Albestroff et lieux voisins. (Original pap. Arch. de la Moselle, fonds de l'évêché de Metz n° 392.)

CXIX. — 1731. 1er mai. Arrêt du conseil d'état relatif à l'aménagement des bois d'Albestroff. (Texte fr. Original papier. Ibid. n° 394.)

CXX. — vers 1733. Mémoire relatif aux bois d'Albestroff. (Texte fr. Copie papier. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 40.)

CXXI. — vers 1734. Etat des cens dûs à l'évêque de Metz dans la châtellenie d'Albestroff. (Texte fr. Original papier. Ibid. n° 41.)

CXXII. — 1735. 26 janvier. Admodiation des château et maison seigneuriale d'Albestroff et de leurs dépendances à Jean Dieudonné Rodhain, laboureur, moyennant une redevance annuelle de 6360 liv. de France plus 150 paires de quartes de grains. (Texte fr. Original papier. Ibid. n° 42.)

CXXIII. — 1735. 7 Juin. Procédure à l'occasion d'un dommage causé par un troupeau dans le breuil d'Albestroff. (Texte fr. Original papier. Ibid. n° 43.)

CXXIV. — 1735. Juillet. Procédures diverses pour le domaine de l'évêché à Albestroff. (Texte fr. Originaux et copies papier. Ibid. nos 44 à 49.)

CXXV. — 1735. 14 juillet. Bail du droit de troupeau à part, au profit de Jean Dieudonné Rodhain. (Texte fr. Original papier. Ibid. n° 50.)

CXXVI. — 1735. Août. Procédures diverses pour le domaine de l'évêché à Albestroff. (Texte fr. Originaux et copies papier. Ibid. nos 51 et 52.)

CXXVII. — vers 1735. Observations touchant les cens dûs à Albestroff. (Texte fr. Original pap. Ibid. n° 53.)

CXXVIII. — 1735. Quatre états des biens à affermer, des revenus fixes, et des biens affermés dans la châtellenie d'Albestroff. (Texte fr. Originaux papier. Ibid. nos 54, 55, 56 et 59.)

CXXIX. — 1735. Etat de la châtellenie d'Albestroff. (Texte fr. Original papier. Ibid. n° 57.)

CXXX. — 1736. Etat de la châtellenie d'Albestroff. (Texte fr. Original papier. Ibid. n° 58.)

CXXXI. — 1736. Pièces touchant les corvées dues au château d'Albestroff par les habitants du val de Guéblange. (Texte fr. Originaux pap. Arch. de la Moselle, fonds de l'évêché de Metz n° 418.)

CXXXII. — 1737. Procédures diverses pour le domaine de l'évêché à Albestroff. (Texte fr. Originaux et copies pap. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff nos 60. 61, 62.)

CXXXIII. — 1740-1741. Procédures contre Jean Dieudonné Rodhain, admodiateur d'Albestroff. (Texte fr. Originaux pap. Ibid. n° 63.)

CXXXIV. — vers 1740. Requête des habitants d'Albestroff touchant les terres défrichées. (Texte fr. Original papier. Ibid. n° 64.)

CXXXV. — vers 1740. Pièce concernant la Vallerade près Albestroff. (Texte fr. Original papier. Ibid. n° 96.)

CXXXVI. — 1742. 4 mai. Arpentages sur le ban d'Albestroff. (Texte fr. Original, cahier pap. Ibid. n° 65.)

CXXXVII. — 1744. Etat des biens et revenus de la châtellenie d'Albestroff. (Texte fr. Original, cahier pap. Ibid. n° 66.)

CXXXVIII. — 1744. Plan du bois d'Albestroff dans la forêt de Milwald. (Original papier. Arch. de la Moselle, fonds de l'évêché de Metz n° 469.)

CXXXIX. — 1744. Requête des habitants d'Albestroff au procureur-général de l'évêché, touchant leurs droits d'usage dans les bois du lieu. (Texte fr. Originaux pap. Ibid. n° 476.)

CXL. — 1745. 20 janvier. Admodiation du château d'Albestroff et de ses dépendances (droit de troupeau à part, métairie, prés, moulins, étangs, gabelle dans les 7 villages du val de Guéblange, droit de ban-vin à Albestroff, droits de la chapelle Ste-Anne, droits d'hôtellerie et de foire dépendant de la dite chapelle, et autres, conformément au bail du 26 janvier 1735), à Humbert Nicolas et François les Rodhain (sic), fils de Jean Dieudonné Rodhain, moyennant une redevance annuelle de 3960 livres, au cours de France, plus 180 paires de quartes de grains. (Texte fr. Original papier. Arch. de la Meurthe, fonds d'Albestroff n° 67.)

CXLI. — 1750. Etat de la châtellenie d'Albestroff. Les étangs et moulins admodiés aux Rodhain pour 3200 livres ; une autre partie à Charles Stocker pour 230 paires de quartes de grains, estimées 8 livr. la paire; le reste à divers. (Texte fr. Originaux papier. Ibid. nos 68-69.)

CXLII. — 1753. Lettre touchant la pratique de la glandée dans la châtellenie d'Albestroff, etc. (Texte fr. Original papier. Arch. de la Moselle, fonds de l'évêché de Metz n° 532.)

CXLIII, — 1755. Etat de la châtellenie d'Albestroff, mentionnant les services dûs par les habitants, et les redevances payées par eux pour se rédimer des corvées et de la garde du château. (Extrait imprimé dans les Communes de la Meurthe par M. Lepage. Nancy, 1853-54, in-4°.)

CXLIV. — 1756. 6 avril. Signification à l'évêque de Metz d'un arrêt du conseil d'état, touchant les droits de passage et de péage. (Analyse. Invent. de 1793 des titres d'Albestroff, n° 170. Arch. de la Meurthe.)

CXLV. — 1770. Contestations entre l'évêché et le sr Bohn au sujet de divers terrains à Albestroff. (Texte fr. Originaux papier. Arch. de la Moselle, fonds de l'évêché de Metz n° 571.)

CXLVI. — 1775. Arpentage des coupes de bois de la châtellenie d'Albestroff. (Originaux. Ibid. n° 576.)



# CHRONIQUE DU MOIS.

Nous sommes en plein mois de mars. Le soleil perd ses dents, les bourgeons impatients se développent, la terre prend une savoureuse odeur d'herbe. Ce serait peut-être le cas d'adresser une hymne au printemps. Mais je n'ose. J'ai toujours remarqué qu'en célébrant le vent tiède on appelle la bourrasque glaciale, qu'en interrogeant les profondeurs du ciel bleu on est à peu près sûr de faire tomber la pluie. Il n'y a rien de contrariant comme le baromètre. Aussi bien, l'autre jour, Metz, en se réveillant, a vu ses toits blanchis par une neige attardée, et ses habitants, durant toute une semaine, ont vigoureusement soufflé dans leurs doigts. Profitons donc du jour tiède qui nous arrive et ne compromettons pas l'avenir par des dithyrambes imprudents. Le printemps de notre pays est comme le bonheur. Il ne faut pas l'appeler, il faut le saisir!...

---

Deux artistes parisiens ont, pendant une semaine, fait les beaux soirs de notre théâtre. Pendant cette période, le drame a triomphé sur toute la ligne. Les deux artistes en question ont une certaine notoriété sur les scènes secondaires de la capitale, comme dirait M. Prudhomme. Par égard pour le sexe aimable, faisons d'abord nos révérences à Mme Clarisse Miroy, qui, jadis, a été la grande amie du grand Frédéric Lemaître. Hélas! je parle de longtemps... comme dit la Lisette de Béranger. Aujourd'hui, Mme Clarisse compte autant d'années que de succès, et son existence, à commencer par la porte Saint-Martin, à finir par le théâtre du Cirque, a été constellée de nombreux triomphes. Elle est bien placée dans les rôles de force, elle devrait renoncer à l'emploi de jeune première. Ainsi, dans le personnage de Mme Bernard de la comédie *Par droit de conquête*, elle photographie authentiquement la fermière plus que quadragénaire, avisée, primesautière, naïve en ses tendresses et en ses boutades. Son embonpoint de la maturité se trouve à l'aise sous cette figure enluminée au pur soleil des champs, mais si elle a suffisamment de rondeur dans ce rôle fait à sa taille, elle en a trop dans la *Maritana* de *Don César de Bazan*, une Maritana de vingt ans, une héroïne des doux rêves et des belles années. Il n'y a pas de talent qui tienne. Il faut avoir, ou à peu près, le visage qu'on annonce ou toute illusion est détruite. Passe encore pour la *Fiammina* de M. Mario Uchard. La *Fiammina* a un grand fils qui songe déjà à l'hymen, et l'on peut admettre que madame sa mère, toute charmante qu'on la dépeigne, étouffe dans le laminoir d'un corset comprimateur. Toujours est-il que Mme Clarisse Miroy a été fort souvent saluée de légitimes applaudissements. Elle a de l'entrain,

du savoir faire. Il y a du convenu, plus que de l'élan dans sa sensibilité, et elle passe quelquefois à côté de l'effet pour le vouloir trop accuser ; mais c'est en somme une artiste de mérite et dont le plus grand défaut est d'en avoir depuis trop longtemps.

Son collègue en tournée provinciale, M. Jenneval, m'est, je l'avoue, plus sympathique. Son talent est flexible, énergique, dominateur. Il possède un des plus beaux organes parlés qui soient au théâtre. C'est vibrant, moëlleux, éclatant; dans les tirades de force il a une puissance d'entraînement très rare. Et puis, l'homme a un grand air, de la distinction, de la tenue. J'ai été tout à la fois charmé et presque mécontent de retrouver en lui, par éclairs, par éclairs multipliés, les procédés d'école de Frédéric Lemaître. Je dis que j'en ai été charmé parce que, en fait de modèle, un artiste n'en saurait trouver de meilleur ; mais il me semble que Jenneval a en lui assez d'étoffe, de verve et de jeunesse pour se draper dans un idéal à sa taille. S'il était plus lui-même, on pourrait le taxer de modestie quand il s'écrierait avec Alfred de Musset :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre !...

Jenneval, qui est encore jeune, peut légitimement aspirer à la succession des Lemaître et des Mélingue. Pour mon compte, je l'ai entendu avec grand plaisir et je suis heureux de rendre ici à son mérite un hommage sincère. J'ajoute qu'il n'est pas un acteur vulgaire et qu'à en juger par certaines épîtres qu'il m'a adressées, c'est un esprit cultivé et une vive intelligence. Le cours des représentations des deux artistes nomades s'est terminé par une soirée dont l'affiche seule me donne encore le frisson. La *Fiammina* et la *Grâce de Dieu* en ont fait les frais. J'aurais revu avec plaisir la *Fiammina*, mais j'ai reculé devant la chance d'arriver à temps pour voir encore un acte, ou même un fragment de tableau de cette pièce chevronnée, agaçante, insoutenable, qu'on appelle depuis trop longtemps la *Grâce de Dieu*. Certes, cet ouvrage-cauchemar a fourni une assez belle carrière et je suis forcé de convenir que c'est un des plus grands succès de l'époque. Mais qu'est-ce que cela prouve? C'est un signe des temps, voilà tout!

---

Il paraît bien décidé que le directeur actuel du théâtre ne nous restera pas l'année prochaine. C'est infiniment regrettable. M. Défossez est plus qu'un impressario, plus qu'un spéculateur, c'est un artiste dans l'acception élevée du mot. Tous les ouvrages qu'il met à l'étude sont montés avec un soin scrupuleux, avec une science complète des détails, avec un luxe de mise en scène très recommandable. Il n'aura fait que passer sur notre scène, mais il y laissera la réputation d'un homme de goût et de conviction. Mais je tremble que les souvenirs qu'il emportera de notre ville

soient pour lui moins agréables. L'empressement du public a répondu en effet assez mal à ses efforts. Il n'aurait pu reprendre la direction que si la ville avait de beaucoup augmenté la snbvention qu'elle accorde au théâtre, mais les temps ne sont pas mûrs pour faire accepter à notre édilité un plus grand sacrifice annuel; hélas! l'avenir, un avenir plus prochain qu'on ne le croit, saura bien l'imposer, ou notre ville n'aura plus un théâtre digne d'elle, de sa population, de ses traditions. Avec le temps, le prix des choses augmente partout et en tout. Nous vivons à une époque ou un *ut* de poitrine émarge plus magnifiquement qu'un ministre d'état, et cette surenchère règne depuis le haut jusqu'en bas de l'échelle artistique. Le moment approche où il faudra bien composer avec les exigences modernes. Nous paierons nos plaisirs au prix coûtant, ou nous devrons y renoncer!..

---

Le dimanche 2 mars, le grand salon de l'hôtel-de-ville avait reçu nombreuse compagnie. L'Orphéon faisait hommage d'une splendide matinée musicale à ses membres honoraires. Je suis arrivé à deux heures tout juste; déjà tout était envahi et j'ai été fort content et fort aise de trouver une chaise à l'extrémité nord du dernier salon. La partie instrumentale a fait merveille. Les deux ouvertures annoncées ont été conduites et enlevées avec beaucoup de justesse et de brio. Il y a là une bonne pépinière d'instrumentistes. Les jeunes filles du cours de musique ont très joliment interprêté un chant du professeur Panseron. Elles ont été fort applaudies; elles ne l'ont pas été assez. Un amateur, possédant une belle voix de baryton, a chanté plusieurs morceaux avec M. P. et Mlle G. Avec un peu d'études, sa vocalisation, qui est en bon chemin, se cisèlera agréablement. Il a de l'entrain, de l'esprit et de l'aisance. C'est énorme et c'est rare pour un amateur. Ce fervent d'Apollon est, dit-on, de plus un disciple de Mars; en langage moins mythologique, il est officier dans un régiment de cavalerie en garnison à Thionville. Il a certainement, avec de belles aptitudes, un talent déjà recommandable. Une œuvre de notre concitoyen, M. Gouvy, a été fort justement applaudie. Elle porte l'empreinte d'une science harmonique très distinguée, et ses qualités mélodiques, qui sont accessibles à tout le monde, ont été vivement appréciées. M. Pruvot a été sur son violoncelle l'interprète heureusement inspiré de l'éminent compositeur. V.

*L'Administrateur-Gérant*, A. Rousseau.

Metz. Typ. Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

## Relation de ce qui s'est fait à Metz au passage et pendant le séjour de la reine de France, Marie Leczinska (août 1725).

Stanislas, roi de Pologne détrôné, avait trouvé une généreuse hospitalité en France, où il s'occupait de littérature, de beaux-arts et surtout de l'éducation de sa fille Marie Leczinska. La princesse était dans sa vingt-deuxième année, lorsqu'un matin son père entrant tout ému dans la chambre où elle se trouvait avec sa mère, leur dit : « Mettons-nous à genoux et remercions Dieu. — Mon père, » vous êtes rappelé au trône de Pologne ? s'écrie la jeune » Marie. — Ma fille, répond Stanislas, c'est mieux encore, » vous êtes reine de France ! » — Et il montra la lettre dans laquelle le duc de Bourbon demandait pour Louis XV la main de Marie Leczinska.

La nouvelle de cette fantaisie inespérée fut accueillie avec de vives démonstrations de joie par la petite cour élégante et polie au milieu de laquelle vivait l'auguste exilé. Marie avait près de sept ans de plus que le jeune roi auquel on l'unissait. Louis XV n'avait rien de cette beauté majestueuse qui distinguait son aïeul. Au lieu de la grandeur empreinte dans les traits de Louis XIV, on voyait sur le visage de son successeur une sorte de beauté molle et féminine : c'était l'image d'un caractère doux par faiblesse et indolent par nature. La fille du roi détrôné Stanislas était un modèle de bonté : sa personne était agréable plutôt que belle ; sa taille petite, mais pleine de grâce ; son esprit élevé, fin et cultivé.

Elle méritait à tous égards de prendre sur son époux une influence qui n'eût pu être que bienfaisante.

La princesse de Clermont fut désignée, en qualité de surintendante de la maison de la nouvelle reine, pour aller chercher la fille de Stanislas jusqu'à Strasbourg, où le mariage devait avoir lieu par procureur.

Le 25 juillet 1725, dans la matinée, tous les carrosses du roi destinés pour le voyage furent conduits à l'hôtel de Condé, et les plus hauts personnages de Paris et de Versailles vinrent faire agréer leurs souhaits à S. A. S. Mademoiselle de Clermont, qui partit de la capitale à onze heures. Le cortége était composé de plus de quarante chariots d'équipage qui précédaient la marche. Dans deux carrosses attelés de huit chevaux chacun, avaient pris place la surintendante, Mme la maréchale de Boufflers, dame d'honneur de la reine, Mme de Mailly, dame d'atour, Mmes de Béthune, d'Egmont, de Nesle, de Rupermonde et de Matignon, dames du palais, Mmes les duchesses d'Epernon, de Boufflers, de Ribérac et Mlle de Villeneuve.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

A la sortie de Mars-la-Tour, le cortége trouva une brigade de cavalerie du régiment d'Orléans qui l'accompagna jusque près de Gravelotte. La maréchaussée des Trois-Évêchés était distribuée par brigades le long de la route pour garder les chemins et les avenues des bois.

A une lieue et demie de Metz s'était rendu le régiment d'Orléans-cavalerie, avec timbales et trompettes. Les cavaliers avaient le sabre à la main, et, après avoir salué, formèrent l'escorte. Les habitants de Lessy et de Longeau acclamèrent à son passage S. A. S. au jeu des violons et d'autres instruments de musique: une députation lui offrit des fleurs et des fruits. Au village de Longeville, l'escorte fut arrêtée quelque temps par une foule immense accourue de la ville au-devant du cortége. « On fut encore plus surpris, dit

l'écrivain de la relation du voyage de S. A. S.[1], quand on entra dans les avenues du Cours, qui a plus d'un quart de lieue de longueur, ayant cinq rangs d'arbres sur le bord de la rivière, et qui a été construit par les ordres de feu M. le maréchal de Boufflers. Il était rempli d'un bout à l'autre de carrosses bourgeois et d'une multitude de personnes qui attendaient depuis longtemps la venue de la Princesse.

» L'on arriva sur les cinq heures à Metz, Ville située sur la Moselle, une des plus grandes et des plus belles villes du Royaume, et où il y a Évêché, Parlement, Présidial, École d'Artillerie, beaucoup de bonnes Fortifications et grand nombre de belles églises, etc... Les portes de la ville étoient gardées par le Régiment d'Alsace[2], après lequel le Régiment Royal Artillerie bordoit les rües, présentant les armes, la bayonnette au bout du fusil, de même que le Régiment de Meuse et celui de Normandie, dont M. le duc d'Olonne est mestre de camp, et qui se trouva ce jour-là à son Régiment pour faire honneur au passage de la Princesse. On ne peut exprimer l'appareil charmant de ces troupes par leur bonté et par leur propreté, et avec quelle joye elles reçûrent la Princesse : les rües étoient d'une magnificence très-grande par la présence de tout ce qu'il y avoit de gens de considération qui occupoient les boutiques et les fenêtres jusqu'au plus haut des maisons.

---

[1] La bibliothèque de Metz possède un exemplaire de cette curieuse relation (K. 1544).

[2] Les régiments d'infanterie étaient autrefois nommés *régiments royaux* (tels que les régiments Royal, de la Couronne, etc.); *régiments des princes* (ceux qui portaient le nom d'un membre de la famille royale ou d'un prince du sang, tels que les régiments du Roi, de la Reine, de Bourbon, d'Orléans, etc.); *régiments de gentilshommes* (par exemple ceux qui avaient le nom de leurs colonels, comme Turenne). Enfin, les régiments qui ne se trouvaient point compris dans l'une des catégories que nous venons de citer, portaient le nom d'une des provinces du royaume.

» D'abord que le cortege fut entré, l'Artillerie de la Ville et de la Citadelle fit retentir les airs du bruit de ses armes, et l'on tira plus de cent cinquante pieces de canon.

» La Princesse alla loger au Gouvernement[1], où elle fut reçûë par M. l'Evêque de Metz, premier Aumonier du Roy[2], M. le duc d'Olonne, M. l'Intendant[3], Mrs de Goesbriant, de Nangis, de Marthon, de Pelissant, Lieutenant de Roy de la place, et par grand nombre d'autres Seigneurs de la Ville et des environs. La cour étoit gardée par un détachement de cinquante hommes du Régiment de Normandie, et l'intérieur de l'Hôtel par les Gardes, et les Hallebardiers de M. le Maréchal d'Allegre qui en est Gouverneur[4]. Peu de temps après l'arrivée de la Princesse, tout le corps des Officiers de la garnison vint rendre ses devoirs à S. A. S. qui fut haranguée ensuite par M. le Princier de la Cathédrale, par M. de Navarre, président du Parlement, par M. Le Fèvre, Lieutenant Général du Baillage, et par Messieurs de Ville qui firent leurs présens...

» Après les harangues, la Princesse alla prendre l'air sur la terrasse du jardin qui a été faite aussi sous le gouvernement de M. le Maréchal de Boufflers, où Elle fut bientôt environnée d'une nombreuse cour. Pendant que S. A. S. joüissoit du plaisir d'être dans un endroit si gracieux, tous les Violons de la Ville vinrent témoigner leur joye par le son de leurs instrumens, et joüerent plusieurs airs d'opéra qui furent très-bien exécutez : la Princesse les gratifia.

---

1 Ainsi nommé parce qu'il servait d'habitation au gouverneur militaire de la province des Trois-Évêchés. C'est aujourd'hui le *Palais de Justice*.

2 L'illustre et bienfaisant Henri-Charles Du Cambout, duc de Coislin, intronisé évêque de Metz en 1697.

3 Jean-François de Creil, conseiller d'état, intendant au département de Metz, etc., depuis le 17 août 1720.

4 Yves d'Alègre, maréchal de France, avait pris possession du gouvernement militaire de Metz, le 10 août 1723.

» Le concert fini, S. A. S. partit pour aller souper à l'Evêché, où elle avoit été invitée. Le repas se fit dans la grande salle du Palais, qui est une des plus grandes et des plus belles du Royaume; ayant près de trente-cinq pas communs de longueur, sur quinze ou seize de largeur. Malgré sa vaste étendüe, cette salle pouvoit à peine contenir le monde qui s'y étoit rendu pour voir souper la Princesse. Les Seigneurs qui eurent l'honneur d'être admis à sa table, furent, outre M. l'Evêque de Metz, M. le duc d'Olonne, M. le marquis de Goesbriant, gouverneur de Verdun; M^rs de Nangis, de Marthon, de Pelissant et M. l'Intendant. Le repas fut si beau, si délicat et si splendide, qu'on peut dire qu'on ne peut rien ajouter à sa magnificence. Pendant le fruit, les trois grands surtouts, qui étoient garnis de fleurs et de toutes sortes de petites figures en sucrerie, firent bientôt l'effet des jets d'eau de Versailles, et l'on en vit sortir plusieurs jets et fontaines de vin. Le surtout du milieu joüa de son reste à la sortie de la table, et l'on fut ravi d'étonnement de le voir changer en un feu d'artifice, qui eut très-bien son effet. Tout le monde admira le prodige, et loüa la main de son auteur... »

Mademoiselle de Clermont séjourna à Metz les 7 et 8 août. Nous mentionnerons seulement les faits les plus intéressants de chacune de ces deux journées. Le 7, S. A. S., après avoir dîné au palais épiscopal, visita la galérie de tableaux formée par Mgr de Coislin. « Ces tableaux, fait remarquer le chroniqueur, sont des meilleurs, et l'on admire également la bibliothéque de Monseigneur, qui est une des plus belles et des plus curieuses. Sur les cinq heures du soir, la Princesse, qui avoit témoigné avoir envie de voir la Synagogue des Juifs, partit pour s'y rendre avec toute sa Cour. Les rües étoient bordées d'une infinité de personnes comme le jour précédent. S. A. S. fut complimentée en entrant par les principaux chefs de Synagogue. Elle alla se placer dans leur sanctuaire, qui est un endroit

élevé en quarré et isolé de toutes parts, où l'on ne peut entrer que de deux côtés : il est destiné pour lire les Tables de la Loy Judaïque. Leur salle était ornée ce jour-là de magnifiques tapisseries en broderie d'or et d'argent, la plupart aux Armes du Roy, et enrichies de pierreries d'un prix considérable. Leur Autel, où sont les Tables de la Loy, étoit orné de même, et éclairé par un grand nombre de cierges de cire jaune. Lorsque la Princesse fut placée et que tout fut dans un profond silence, les principaux de la Synagogue, après avoir pris leurs habits de cérémonie, commencèrent de chanter à leur manière accoutumée les louanges de Dieu, et firent ensuite des prières qu'ils chantèrent en leur musique, pour la santé et prospérité du Roy, des Princes et des Princesses de la Cour.

« Pendant le tems que cette cérémonie se faisoit, l'on apporta à S. A. S. les présens d'oranges, de citrons et des meilleures confitures du païs, avec de l'orgeat et de la limonade. La Princesse prit plaisir à voir les principaux de la Synagogue exercer leurs fonctions, et voulut examiner les Tables de la Loy, que les Juifs lui découvrirent et qu'ils firent voir à toute sa Cour. Ces Tables sont écrites en Hébreu sur parchemin, enfermées et enveloppées dans un ornement en broderie d'or et d'argent..... »

Le 8, Mgr de Coislin invita Mademoiselle de Clermont à dîner dans son château de Frescati. Tandis qu'Elle montait en carrosse, une femme du peuple « Luy presenta une corbeille de fleurs et des bouquets à la fleur d'orange, avec une espece de Reliquaire, peint sur du velin d'une peinture fine et très estimable où il y avoit une croix avec cette inscription : *Cœur adorable, soyez-moi favorable !* La Princesse reçut avec estime ce present et fit récompenser la personne qui le Luy avoit offert..... Le château de Frescati est situé à une lieüe de Metz dans une très-belle plaine, il n'est pas éloigné de la rivière de la Moselle. On découvre de cet endroit la Ville de Metz et plus de quinze villages. Il y a

un très-beau canal, plusieurs bassins et jets d'eau, grand nombre de bosquets, plusieurs statües tant de marbre que de pierre blanche, une belle orangerie, plusieurs potagers et une magnifique Chapelle.... [1] »

Mademoiselle de Clermont quitta Metz le 9, à cinq heures du matin, pour continuer son voyage vers Strasbourg, par Vic. A son départ, toutes les troupes de la garnison formaient la haie dans les rues que le cortége devait traverser, depuis l'hôtel du Gouvernement jusqu'à la porte de la ville. On tira plus de cent coups de canon. Un détachement de cinq cents maîtres de cavalerie du régiment d'Orléans fournit l'escorte de S. A. S. jusqu'à Delme. « La princesse trouva sur son chemin plusieurs bandes de violons qui s'y étoient spontanément rendues pour la saluer : elle les fit gratifier. Sa charité envers les pauvres n'a point été interrompüe d'un moment dans tout le voyage, ajoute l'annaliste, et il ne s'en est présenté aucun sur sa route à qui elle n'ait fait donner l'aumône. »

« Le 14, S. A. S. fut aux approches de Strasbourg ; toute l'artillerie tira ; il étoit presque nuit. Elle logea au château de Madame d'Andelot, éloigné de la ville d'un quart de lieüe, et y fut reçue avec toute la grandeur et la magnificence possible par M. le duc d'Antin, qui avait fait, dès le 4, au nom du roi Louis XV, la demande en mariage

---

[1] On sait que la disposition de cette superbe propriété fut exécutée par ordre du vénérable prélat pour procurer du pain à un grand nombre de malheureux. L'évêque de Coislin fut vraiment le *père des pauvres*.

Nous avons dans notre collection de dessins intéressant le pays, trois gravures qui donnent une idée de ce merveilleux château de Frescaty et de ses dépendances. Ces gravures portent pour indication, savoir : la 1re, *Le grand parterre de Frescati vüe du château, la ville de Metz dans le lointain* ; — la 2e, *Face de coté et le nouveau Canal vüe de dessus la chaussée qui va de Metz à Nancy* ; — la 3e, *Autre face de coté du château, vüe de Fristo.*

au roi Stanislas de la princesse Marie sa fille. » Voici quelle avait été la réponse de Stanislas : « Je suis très » obligé au Roy, qui non content de m'avoir donné un » azile dans son Royaume, me donne encore une place » dans son cœur, dont je fais plus de cas que de la » couronne brillante qu'il met sur la tête de ma fille. »

La princesse Marie avait donné son consentement en ces termes : « A la déclaration de leurs Majestez, mon père et » ma mère, je n'ay rien à ajouter, si non que je prie le » Seigneur que je fasse le bonheur du Roy, comme il fait » le mien, et que son choix produise la prospérité du » Royaume, et réponde aux vœux de ses fidèles Sujets. »

Le 15, eût lieu la célébration du mariage dans l'église cathédrale de Strasbourg, par le cardinal de Rohan. Mgr le duc d'Orléans, premier prince du sang, épousa la reine..........

L'entrée de Mademoiselle de Clermont se fit pendant la cérémonie religieuse. Elle descendit à l'hôtel du Gouvernement où elle attendit la reine qu'elle reçut en sa qualité de surintendante de sa Maison..........

Le 17, la fille de Stanislas partit de Strasbourg. Le 21, Sa Majesté était à Vic. Le même jour, un peu avant neuf heures du soir, elle fit son entrée dans la ville de Metz[1]. A

---

[1] Jacques Baltus, notaire et échevin de l'hôtel de ville, a rédigé le *Journal de ce qui s'est fait à Metz, au passage de la reine Marie Leczinska*. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu encore rencontrer un exemplaire de ce journal qui a été imprimé chez Jean Collignon (a), en 1755 (in-4° de 23 pages).

On lit dans les Annales du même écrivain, au sujet de l'événement qui nous occupe, la note suivante (b) : « Le roi Louis XV ayant épousé par procureur, en l'église cathédrale de Strasbourg, le 15 août 1725, la princesse Marie, fille du roi Stanislas de Pologne, la reine pour aller rejoindre Sa Majesté est passée

(a) Voir *Essai sur les commencements de la typographie à Metz, et sur les imprimeurs de cette ville*, par Teissier, 1828. In-8° p. 120.

(b) *Annales de Metz*, par Baltus, 1725, p. 3.

une petite distance du château de Mercy-le-Haut, Sa Majesté avait trouvé les cavaliers d'Orléans rangés en bataille et le sabre à la main. S. A. S. Mgr le duc d'Orléans était à la tête de son régiment dont il s'était détaché aussitôt pour venir complimenter la reine sur son heureuse arrivée. Il se tint ensuite à la portière du carrosse royal avec MM. de Clermont et de Goesbriant. Un escadron du régiment d'Orléans ouvrait la marche ; un autre suivait.

« Toute la bourgeoisie de Metz, faisant près de deux mille hommes, s'était rangée en haye depuis la porte Mazelle jusqu'à une demi-lieüe au delà, de même que la Compagnie des Cadets, tous en surtout de camelot rouge, avec des plumets et des cocardes. »

Lorsque la Reine fut près de la porte de la ville, M. d'Auburtin de Bionville, maître-échevin, Lui adressa ce compliment :

« Madame,

» Nous avons l'honneur de présenter à Votre Majesté, les Clefs
» de la Ville et les cœurs de ses Citoyens, comme un bien qui Luy
» est dû et qui lui appartient. La présence auguste de Votre Majesté,
» ses vertus, ses bontez et toutes les graces qui l'environnent, sont
» les titres autentiques qui Luy en assûrent la propriété. Nous
» venons aujourd'huy Luy en rendre les premiers hommages, L'as-
» sûrer de la continuation de notre zèle et de notre fidélité pour

---

à Metz, où elle est arrivée le 21 août à neuf heures du soir ; elle y a séjourné les 22 et 23, et a logé au Gouvernement. Le lendemain de son arrivée, elle a été, sur les trois heures après midi, au château de Frescati, où Monsieur le duc de Coislin, pair de France, évêque de Metz, qui a fait bâtir ce château en 1712, à une lieue de Metz, entre Montigny et Jouy, sur un terrain qu'il a acquis, a reçu Sa Majesté, lui a présenté, et à une suite nombreuse, une collation magnifique. »

Dom Tabouillot, qui a fait imprimer, en 1780, les Annales écrites par Baltus, a pris soin d'ajouter : « Il y a une relation imprimée, faite par le rédacteur de ces mémoires qui était alors échevin de l'hôtel de ville, de tout ce qui s'est fait au passage et pendant le séjour de Sa Majesté. »

» le service du Roy, et Luy demander avec les plus profonds » respects, l'honneur de sa bienveillance et de sa protection[1]. »

» Les principaux officiers de la Place et ceux de la Ville reçûrent la Reine avec tout le respect et toute la soumission due à Sa Majesté, à qui ils furent présentez par le Grand Maître des Cérémonies, et précédérent ensuite son carrosse avec un dais magnifique, qu'ils portérent en pompe et en magnificence jusqu'à la Cathédrale, comme si Sa Majesté avoit été dessous.

» L'entrée de la Reine dans cette Ville auroit été très-belle, si on l'avoit pu faire de jour ; mais elle ne le fut guére moins pour avoir été faite au flambeau. La pluye, qui avoit

[1] Le même magistrat fit à la Reine cet autre compliment en Luy offrant les présents de la ville :

« Madame,

« L'histoire qui fait l'Eloge d'une Marie, Reine de France, illustre par son » esprit, par sa prudence, par sa sagesse et par sa piété, semble faite en même » tems celuy de Votre Majesté : En effet, Madame, ce sont les mêmes vertus » qui ont fixé en Votre faveur et le cœur et le choix du Roy, et d'ont engagé » d'associer à son Thrône ce que l'éducation et la religion ont formé de plus » parfait.

» Le Ciel qui, pour venger les outrages d'un sort injuste, a par des routes » inconnues aux hommes, conduit Votre Majesté à l'élévation où nous la » voyons, sçaura couronner son ouvrage, et verser sur cette auguste Alliance » ses bénédictions les plus précieuses.

» Une heureuse fecondité, qui en doit être le prémier fruit, fait l'objet » le plus ardent et le plus impatient de nos vœux. C'est d'elle que dépendent » le repos et la tranquillité de l'Etat ; et c'est sur les vertus de Votre Majesté, » que nous fondons les plus solides espérances de notre bonheur.

» Nous nous flattons, Madame, d'en ressentir bien-tôt les effets, et de trouver » dans ces glorieux avantages une source de prosperitez intarissable.

» Fasse le Ciel que Votre Majesté jouisse longtems de toutes celles qu'Elle » mérite, en les partageant avec le plus aimable et le plus aimé de tous les » Princes.

» Fasse que Ses bontez s'etendent aussy loin que notre zele et notre fide- » lité, et que reglant Ses affections sur les nôtres, il soit encore plus sensible » à l'amour de ses peuples qu'à l'éclat de la gloire qui l'environne.

duré presque toute la journée, cessa heureusement et donna un temps le plus serein et le plus calme pendant toute cette auguste cérémonie. Les rües depuis la porte de la Ville jusqu'à la Cathédrale étoient tapissées, et bordées par les troupes de la garnison, presentant les armes, la bayonnette au bout du fusil. Les fenêtres des maisons étoient éclairées par des fanaux ou lanternes peintes aux armes du Roy et de la Reine, et il n'y avoit pas le moindre endroit qui ne fût rempli de monde. Les habitants de la Ville occupoient toutes les rües et toutes les boutiques. Il s'étoit rendu ce jour là dans Metz plus de dix mille étrangers. Les illuminations, les troupes, cette grande multitude de peuple, les tapisseries dont les rües étoient ornées, le bruit des tambours, des timbales, des trompettes, et celuy du canon qui retentissoit de toutes parts, et le son des cloches, faisoient un effet si charmant, qu'il n'y a point de plume qui puisse exprimer assez vivement la joye qu'on en ressentit. Sa Majesté attira toute l'attention du peuple; chacun la suivoit de vûë autant qu'il luy étoit possible, et sa vertu, peinte sur son visage, tira dans le premier moment des larmes de joye de tous les spectateurs, qui ne discontinuoyent point de crier à haute voix: *Vive la Reine, et béni soit Dieu qui nous l'a donnée!*

» Sa Majesté fut reçûë à la Cathédrale par M. l'Évêque à la tête de son Clergé. Mgr Luy fit une harangue des plus touchantes.....

» La Reine fut ensuite conduite processionnellement au chœur, Mrs de Nangis et de Testé Luy donnant la main, étant précédée de M. l'Évêque de Metz, de Mrs d'Antin et de Beauveau, ambassadeurs pour le mariage, et suivie de tous les autres Seigneurs et des Dames de la Cour.

» Sa Majesté, arrivée dans le chœur, se mit à genoux à son prie-Dieu, Mr le duc d'Orléans à sa droite, et Mademoiselle de Clermont à sa gauche. M. l'Évêque ayant entonné le *Te Deum*, pendant lequel on tira le canon, il fut continué en Musique, et très-bien exécuté. La Reine se tint

tout le temps à genoux : ceux qui n'avoient pas encore été témoins de sa piété et de sa religion, furent ravis d'étonnement. Après le *Te Deum* l'on chanta l'Antienne *Domine salvum fac Regem*, après laquelle M. l'Évêque de Metz ayant dit l'Oraison, Sa Majesté fut reconduite dans le même ordre qu'auparavant jusqu'à la porte de l'Église où M. l'Évêque Luy présenta l'Eau bénite. Les officiers de la Ville, avec leur dais précédèrent le carrosse de la Reine, comme cy-devant, jusqu'à la porte du Gouvernement, où Sa Majesté arriva à dix heures et se mit à table à son petit couvert. M. l'Évêque de Metz dit le *Benedicite* pour la première fois à la table de la Reine.

» Mademoiselle de Clermont soupa avec les Dames de la Cour, chez Mgr de Coislin. S. A. S. le duc d'Orléans tint table ouverte pour tous les Seigneurs et Officiers de la garnison. M. de Creil, intendant, fit les honneurs de sa maison, avec tout le bon cœur et la bonne grace qu'on peut souhaiter, et reçût les principaux Officiers du Roy et de la Reine.

» Pendant le souper de la Reine, le canon de la Citadelle ne discontinua point de tirer. Tout le front de la Citadelle, vis-à-vis le Gouvernement, où étoit l'appartement de Sa Majesté, étoit illuminé par des lampions et des pots à feu ; ce qui produisoit un très-bel effet. Toutes les rües furent éclairées. Le Régiment de Normandie fit garde toute la nuit aux environs du Gouvernement et auprès des équipages. »

Le lendemain, la Reine entendit à onze heures, la messe dans la chapelle du Gouvernement, où M. l'Évêque de Metz remplit ses fonctions de premier aumônier du roi. A une heure, Elle reçut le Parlement et les autres juridictions de la Ville qui Lui furent successivement présentés, selon leur rang, par M. le marquis de Dreux. Les Juifs sollicitèrent le même avantage : la Reine le leur accorda volontiers. Leur chef tint cette harangue à Sa Majesté :

« MADAME,

» Notre Nation eut autrefois moins de joye à l'arrivée de la Reine
» de Saba à Jerusalem, que nous en ressentons aujourd'huy prosternez au pied du Trône de Votre Majesté. Cette Princesse venoit
» admirer les vertus d'un grand Roy, et Vous, MADAME, Vous venez
» faire éclater celles qui feront la félicité du Salomon [1] de nos jours;
» mais quelle satisfaction pour nous, de pouvoir aussy admirer
» dans Votre Majesté, les graces d'Esther et la magnanimité de
» Judith.

» Fasse le Dieu Éternel que Votre auguste Mariage soit comblé
» d'une bénédiction semblable en postérité à celle qui a été répandue
» sur les Familles de nos premiers Peres. Ce sont les vœux que
» nous portons au pied du Trône de Votre Majesté, en Luy rendant
» les premiers et très-respectueux hommages de notre soumission
» et de notre fidélité [2]. »

Ce discours terminé, les anciens de la communauté offrirent à la Reine une cassette de velours cramoisi dans laquelle étaient trois coupes d'or, dont Sa Majesté les remercia

---

[1] Malgré les désordres de la Cour, on concevait alors de grandes espérances de la bonté et de la justice du jeune Louis XV. L'esprit tolérant et éclairé du maréchal d'Alègre, la bienfaisance inépuisable de l'évêque de Coislin, qui se répandait sur toutes les infortunes, même en faveur des israélites, enfin la modestie pleine de grâce de la reine Marie Leczinska, inspiraient ces paroles de gratitude et d'espoir dans la bouche du représentant de la communauté juive de Metz.

[2] Une autre harangue des juifs de Metz à la reine, fut prononcée par Isaac Spire, l'un de leurs coreligionnaires les plus vénérables et les plus instruits; il s'exprima ainsi :

« MADAME,

» Toute inexprimable que soit notre joye dans cet heureux moment, où
» nous avons l'honneur de présenter nos profonds respects à Votre Majesté,
» nous tâcherons cependant de la Luy expliquer en deux mots.

» Nous sommes nez François, c'est de toutes les Nations la plus illustre par
» son zele et sa piété envers leur Monarque et leur Reine. Nous sommes
» Juifs de Religion, et nous sommes forcez par Vos célestes vertus, et par
» les choses admirables que Dieu fait aujourd'huy en Vous, d'avoir autant de
» vénération pour Votre Personne Sacrée, que nous en avons eû de tout tems
» pour Esther, que nous appellerions la Reine incomparable, si Votre Personne
» Sacrée n'en était la parfaite Image. »

le plus gracieusement, et qu'elle fit remettre à l'Évêque de Metz, qui en distribua la valeur aux pauvres. [1]

Comme les chanoinesses de Sainte-Marie, superbement vêtues et en manteau d'hermine, sortaient de rendre leurs hommages à la Reine, Elle fut avertie que la communauté des Juifs avait organisé une cavalcade qui désirait passer devant elle. Marie Leczinska ordonna immédiatement de laisser entrer dans la cour tous les juifs à cheval. Ils défilèrent au nombre de cent cinquante « habillés de noir la plupart, en étoffe de velours avec des vestes glacées d'or et d'argent. Deux d'entre eux étoient habillez en femme, selon les règles de leur institut, et précédoient la marche pour faire voir à la Reine leurs anciennes coëffures. Au milieu du cortège étoit un char de triomphe tiré par deux chevaux sur lequel se trouvoient des musiciens destinez à chanter les loüanges de la Reine. Il y en avoit un d'entre eux qui portoit une banniere où étoient écrites en hébreu les Tables de la Loy, et un autre en portoit une seconde où étoient écrites en Vers François les Prieres pour le Roy et la Reine, et les loüanges dûes à Leurs Majestés. Cette troupe s'arrêta assez longtemps sous les fenêtres de la Reine. Elle prit plaisir à les voir et à entendre leur Musique, qui ne fut pas des plus indifférentes dans plusieurs endroits. »

Cette cavalcade s'en retourna dans le même ordre qu'elle était venue, et les Juifs se félicitaient à haute voix des bontés de Sa Majesté. Ils criaient sur leur passage, et la foule répétait avec eux : *Vive la Reine ! Béni soit Dieu qui nous l'a donnée ! Vive la France !* F.-M. CHABERT.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

---

[1] A cette occasion, un contemporain rapporte l'anecdote ci-après :

« Deux seigneurs se disputoient sur la qualité de la matière et sur le prix du présent. Marie Leczinska, ayant entendu leur dispute, la calma aussitôt et fit cesser leur curiosité, en leur disant que les présents qu'on luy faisoit, quelque petits qu'ils fussent, luy faisoient autant de plaisir que les diamants les plus précieux. »

# LES VOSGES. — LA FORÊT-NOIRE.

## GÉRARDMER. — COLMAR. — FRIBOURG. — SCHAFFHOUSE. — BADE.

Une défaveur singulière s'attache à l'homme qui prétend parler d'une chose et montre constamment sa personnalité. Il semble à ceux qui l'écoutent que le but avoué de son récit n'est qu'un prétexte adroitement saisi par un conteur qui désire surtout parler de lui, et qui, entre tous les sujets, a choisi celui où il pourra davantage se mettre en scène.

Me trouvant parmi ce public qui observe et critique, déclarant que je suis de l'avis du lecteur mécontent, j'ai bien le droit de dire que, si le blâme est sévère, c'est un peu l'égoïsme qui en fait les frais, et que le *je* ne paraît haïssable que parce qu'il *me* rencontre. — La lutte est entre deux *moi* et chacun n'aime que le sien : « Je ne veux pas, dit-on, qu'apparaisse trop l'auteur, parce que je suis homme aussi, et j'ai le droit d'exiger qu'on s'occupe de moi. Je pourrai, moyennant un récit attachant où l'écrivain se cachera soigneusement, écouter le discours ; mais c'est seulement au profit du pittoresque et de l'art que je consens à rester dans l'ombre, c'est seulement en leur faveur que je veux bien permettre qu'on ne me mette pas en cause. Si l'auteur veut me parler d'un homme, que ce soit de moi et pas d'un autre, que ce ne soit surtout pas de lui qu'il s'occupe. »

De la généralité de ce sentiment, de la façon dont il se produit chez tous, on pourrait être tenté de conclure que chacun, le sentant en son voisin comme en soi, fera quelques concessions, et, en comprenant la nécessité, montrera de la

tolérance. Il n'en est rien cependant, et dès qu'on examine la nature de ce sentiment, on voit que toute transaction est impossible, parce que l'*exclusivisme* est de son essence. Aussi faut-il que le conteur se résolve, bon gré mal gré et quelque soit le désir ou le besoin qu'il éprouve de faire intervenir le *moi*, à se mettre de côté et à se faire oublier. — Comment y arrivera-t-il si ce sont des notes de voyage qu'il se permet de présenter au public ? — Qu'il s'arrange, on ne veut pas le voir, et, plutôt que de se montrer, qu'il garde pour lui ses impressions. Voilà un bien rude coup porté aux amis des voyages qui, comme ces anciens militaires s'étendant longuement sur le récit de leurs campagnes que l'auditeur a lu vingt fois, se plaisent à dire ce qu'ils croient avoir été seuls à voir.

Si, en face de ces dispositions peu encourageantes, j'ai osé, en tête de ces lignes, écrire des noms de villes et de montagnes, ce qui annonce assez des souvenirs personnels, c'est que j'ai eu la rare bonne fortune de faire ma promenade avec un ami aimable et instruit ; ce qui me permettra de substituer un pronom à l'autre et de parler au pluriel. *Nous*, c'est encore *moi*, c'est vrai, mais aussi c'est *vous*, si vous voulez.

Rompant avec le *moi* qui ne reparaîtra plus, nous pouvons commencer le récit qui sera mené jusqu'au bout, si toutefois le lecteur veut bien se montrer indulgent pour des voyageurs novices. Il n'est pas, en effet, si facile de voyager qu'on le pense ordinairement. — Comment, dira-t-on, mais c'est l'action la plus commune : voyez plutôt à quoi sont employées les vacances, pourquoi ceux qui n'en ont pas en prennent? Magistrats, militaires, fonctionnaires de tous ordres, de tous rangs, hommes mariés, célibataires, femmes, jeunes filles, gentilshommes, bourgeois, étudiants, écoliers, tout le monde voyage. L'enfant même qui bégaye à peine est, à certaines époques de l'année, entraîné loin de la maison où il vient de naître. Il n'est pas jusqu'aux rois qui ne se transportent, pompeusement et à grands frais,

de côté et d'autre, se reçoivent à l'envi et se fêtent magnifiquement. Et celui que la maladie ou un grand âge devrait retenir près du foyer, celui-là même voyage. Il y a des eaux qui peut-être lui rendront la santé, des bains qui le rajeuniront. C'est là une des fièvres de notre époque; et s'il se trouvait des eaux qui pussent en guérir, les médecins feraient bien d'y envoyer leurs malades. Il est vrai qu'on aurait alors dans la Faculté moins de confiance que quand on la sait devoir ordonner un séjour à Baden ou à Hombourg.

Quelques-uns voyagent réellement pour leur santé : le changement d'air, la distraction leur seront favorables ; — d'autres veulent des plaisirs bruyants, la vie d'hôtel, le mouvement ; les dîners de table d'hôte surtout sont pour eux pleins d'attraits. — Beaucoup sont chassés de leur maison par la mode. Il est reçu qu'on doit chaque année voyager, et si on ne le peut pas, on ira plutôt s'enterrer dans quelque coin bien obscur de la province pour reparaître ensuite, disant à tous : Je reviens de voyage. — Un plus grand nombre encore voyagent pensant se débarrasser de l'ennui qui les accable ou voulant fuir leur intérieur. De ces derniers beaucoup voyagent avec leur famille, l'existence est ainsi moins monotone. Puisqu'on a une femme, des enfants, on les emmène avec soi ; mille objets viendront distraire et rendre leur société moins fastidieuse. Chacun regardera de son côté le monde qui s'agite, et ainsi la vie de famille sera supportable pour ces hommes qui ne trouvent que des charges dans ce qui devait être pour eux la source la plus pure des joies durables et des consolations véritables. — Restent ceux qui voyagent pour voir des pays divers, connaître les mœurs, s'instruire par eux-mêmes : c'est le très petit nombre. Et, n'ayant en vue ici que ces excursions dans les pays de montagnes, qui peuvent et doivent se faire à pied, nous devons ajouter que bien peu sont physiquement doués de façon à pouvoir les entreprendre. Aussi quiconque ne

jouit pas d'un corps robuste monté sur de bonnes jambes, ne se sent pas la force de mépriser le dîner de table d'hôte qui fait passer deux ou trois heures dans une salle à manger, tandis qu'il y a des monuments à visiter dans la ville ou des effets de soleil à admirer sur les montagnes voisines, redoute la forte étape qui l'amènera peut-être à une mauvaise auberge, n'a pas cette dose de bonne humeur qui fait accepter toutes les situations, et l'esprit quelque peu observateur, quiconque ne satisfait pas à ces conditions ne peut penser se mettre en marche; il ne recueillerait que de l'ennui. Celui qui, au contraire, réunit ces qualités, n'a d'autres bagages qu'un sac qu'il porte lui-même, celui-là ne saurait mieux employer les plus beaux jours de l'année qu'à un voyage pédestre.

Si nous parlons de ce qu'il est *utile* de joindre à ce léger bagage, nous mentionnerons d'abord un ami doué d'un esprit sérieux et conciliant, ensuite le goût des collections, goût éclairé, bien entendu. Qu'on soit géologue, naturaliste, un peu archéologue, qu'on soit à même de comprendre les différentes conditions du travail, qu'on puisse faire vite un croquis expressif, et on voyagera avec fruit. Mais ce qui fera le voyageur parfait, c'est ce talent d'observation qui fait découvrir de la nature le plus beau côté, celui qui, d'ordinaire, se cache au vulgaire; sentiment précieux, possédé à un si haut degré par les Allemands et qui laisse voir, dans une montagne, autre chose qu'une masse de terre ne différant de la taupinière que par la grandeur, et, dans un arbre, non pas une masse de bois inerte, non pas de la couleur verte ou brune, mais ce qui fait la beauté des êtres, le mouvement et la vie. — C'est, pour ainsi dire, une faculté que pourra développer celui qui en a le germe, mais que rien ne saurait faire acquérir à celui qui en est privé. Le développement sera donné à cette force secrète par l'exercice. Comment en effet M. de Saussure, en qui nous distinguons ici deux hommes,

pour nous permettre de laisser de côté le savant; comment plus tard M. Töpffer ont-ils si bien pénétré les Alpes, surpris leurs secrets, décrit leurs beautés, si ce n'est par suite d'une vie, pour ainsi dire, en communauté avec elles et d'une étude recueillie de leurs merveilleuses grandeurs ?

Ce dernier caractère peut nous faire oublier les Vosges, mais certaines parties de la Forêt-Noire le rappelle, et nous trouvons dans nos montagnes assez de pittoresques vallées pour être en droit de dire qu'elles participent des Alpes, puisqu'elles possèdent aussi la beauté répandue partout dans la nature et se manifestant de différentes manières selon le lieu où elle apparaît. Nous admirons les glaciers, mais leur voisinage nous écrase, et dans nos moins hautes montagnes nous trouvons plus de rapports avec notre humble taille : le ciel ne dérobe pas leurs sommets à nos regards, l'accès même en est facile et la douceur de leurs pentes invite à les gravir.

Tous ces attraits nous ont décidé un beau jour du mois d'août à nous acheminer vers cette chaîne de montagnes qui sépare la Lorraine de l'Alsace, à traverser les départements agricoles et industriels qu'elle limite, pour visiter ensuite, de l'autre côté du Rhin, la contrée qui correspond à cette partie de la région de l'Est.

## I.

Il est assez d'usage de croire que, lorsqu'on se met en route pour un voyage, c'est de Paris qu'il faut partir. Le plaisir ne serait pas complet si l'on ne commençait par prendre son billet dans une gare de la capitale, pour rouler ensuite toute une journée sur des rails souvent mal établis, et maint bourgeois se plaît à supposer que la voiture dans laquelle il monte se trouve, non pas devant la modeste station de la petite ville de province qu'il habite, mais

abritée sous la plus grande halle de la ligne ferrée. L'*itinéraire* qui va le guider à travers les montagnes lui procure toujours cette douce jouissance par l'innocente hypothèse du départ de Paris. Pour nous, qui ne rougissons pas d'habiter la province, qui osons même lui trouver « *des avantages*, » nous estimons que peu importe le lieu d'où l'on part, pourvu que celui vers lequel on se dirige soit agréable, nous voyons distinctement qu'il faut certainement partir du lieu où l'on est.

Que nous habitions Metz, où s'imprimeront ces lignes, Nancy, chef-lieu intellectuel du pays que nous allons traverser, peu importe au lecteur; ce qu'il désire, c'est que nous lui épargnions la promenade entre ces deux villes, sur une route qu'il connaît pour l'avoir maintes fois parcourue, et que nous ne le conduisions pas sur la ligne d'Epinal, qu'il a peut-être moins fréquentée, mais qui, dès le premier voyage, lui a paru fort ennuyeuse. — Cette dernière est cependant une des rares voies ferrées sur lesquelles on sente la contrée que l'on parcoure. Dans le wagon, l'on ne peut ignorer qu'on traverse la Lorraine; on y parle, selon la *classe*, le français ou le patois du pays, et, hors le temps de la saison des eaux, aucun étranger ne s'y égare. Tout le monde se connaît et se parle : le paysan va pour ses affaires d'une station à une autre, l'homme plus fortuné va visiter un voisin ou assister à une partie de chasse chez un ami. C'est dans les voitures un personnel qui se renouvelle constamment, de sorte qu'en arrivant on est au courant des affaires d'une foule de gens. — Toutes ces conversations, qui se succèdent, initient, si l'on veut y prendre garde, aux habitudes, au genre de vie des différentes classes de la société. Ecouter ces discours vaut bien, à mon sens, une lecture, quelque attrayante qu'elle soit. Le livre que nous a fourni la *bibliothèque* de la gare nous parle de Pékin, et nous sommes devant Einvaux ou près de Bayon, du Tien-sing, et la

rivière que nous longeons c'est ici la Meurthe, plus loin la Moselle. En prêtant l'oreille, au contraire, nous sommes tout en Lorraine, et nous apprenons à connaître les habitants du pays qui se déroule sous nos yeux. Prenant intérêt à ces propos qui s'échangent, nous ne trouvons pas longue la route entre ces talus élevés, et nous arrivons rapidement dans la vallée de la Moselle qui serpente à notre droite, tandis que nous voyons à gauche la chaîne des Vosges se détacher sur le ciel en teintes bleuâtres.

On se croit obligé, dans toutes les villes, de visiter l'église principale, on a l'espoir d'y trouver quelques curiosités : à Epinal on parcourt aussi le jardin Doublas, vaste propriété loin aujourd'hui de l'état d'entretien qui, au temps de sa splendeur, avait fait son renom. Tout cela est peu intéressant et ne saurait faire oublier qu'on s'est mis en route pour voir les montagnes. Aussi est-ce un véritable plaisir de les avoir toujours devant les yeux, tandis qu'on chemine, sur des plateaux bien cultivés, entre Epinal et Docelles. Notre point de départ n'a pas été celui du plus grand nombre ; d'ordinaire on va de Saint-Dié ou de Remiremont à Gérardmer : notre choix sera récompensé par le parcours de la vallée de la Vologne. A Docelles il y a des papeteries. On peut en quittant ce village prendre deux routes : l'une par Bruyères, qui est trop longue, l'autre plus directe qui passe près de la cascade de Tendon ; mais dans ce pays une cascade est ordinairement peu de chose, et dans cette saison, rien. Nous optons pour un troisième parti. On marche ainsi droit sur le débouché de la partie resserrée de la vallée de la Vologne. Après avoir cheminé pendant trois ou quatre heures, on arrive au-dessus de Granges ; derrière ce village commence une série de montagnes qui toutes semblent d'égale hauteur ; à gauche se montre Bruyères appuyée contre une côte élevée. On descend presque perpendiculairement et l'on est bientôt dans la vallée qui s'annonce par des teintes sombres. La petite Vologne, la route, un

pré large de 20 à 30 mètres, de temps en temps, quand les montagnes veulent bien le permettre en faisant un peu de place, une maison ou une scierie, voilà la vallée pendant les deux heures de temps qu'on met à la parcourir. Les deux côtés sont escarpés, garnis de sapins, sauf à quelques endroits où d'énormes blocs amoncelés, occupant le sol, s'opposent à toute végétation. La vallée tourne, de sorte que, presque à chaque pas, il semble qu'elle va se fermer. Autrefois on trouvait des perles dans la modeste rivière; des gardes même veillaient à leur conservation; aujourd'hui, grâce aux relations commerciales qui ont rendu communes les perles de la petite espèce, on ne voit plus sur ses bords ni gardiens ni pêcheurs; et, ce qui est bien plus précieux pour les rares habitants de cette froide vallée, c'est qu'ils savent le prix de l'instruction, qu'ils font faire à leurs enfants une et deux lieues pour aller chercher à Gerardmer les enseignements du prêtre et du maître d'école. N'est-ce pas là une des traces du passage à Gerardmer de cet curé catholique qui, tandis que le pasteur protestant Oberlin poursuivait au Ban-de-la-Roche son œuvre de civilisation, lui aussi traçait des chemins, bâtissait des écoles sur ce versant des Vosges ?

Le bourg qui a donné naissance au vieux dicton « Sans Gérardmer et un peu Nancy, qu'est-ce ça serait de la Lorraine? » se compose de maisons parfaitement blanchies à la chaux, assez espacées pour avoir chacune son petit enclos : le toit en bardeau descend, du côté du vent de la pluie, jusqu'à terre. Tout le monde, dans cette contrée, est tisserand et s'adonne en même temps à l'élève du bétail. « 1,500 hectares de prés nourrissent 1,500 vaches, dont chacune donne par an 200 kilog. de fromage [1]. » Les fromages de Gerardmer se vendent non-seulement en Lorraine,

---

[1] M. L. de Lavergne. *Economie rurale de la France.*

mais en Alsace, où ils vont lutter sur tous les marchés avec les fromages de Munster. Leur prix est assez élevé pour qu'on soit surpris de rencontrer encore la culture céréale dans les hautes vallées où l'on pourrait faire d'excellents pâturages. Les maisons s'avancent jusqu'au bord du lac; à droite et à gauche de cette nappe d'eau, qui n'a pas moins de 125 hectares de superficie, s'élèvent des montagnes parsemées de chalets et de sapins. En face seulement de Gerardmer les eaux sont limitées par une côte basse et dénudée.

A Gerardmer il y a un *hôtel* où les voyageurs abondent, grâce à la diligence de Saint-Dié à Remiremont qui traverse chaque jour le bourg, et aux parties de plaisir qui s'organisent à Plombières. La table d'hôte est entourée de nombreux convives, et là comme partout il se trouve des indiscrets. Nous avons eu le malheur de prendre des informations pour notre journée du lendemain; on apprend par la maîtresse d'hôtel que nous allons à Munster, c'est à qui nous accompagnera : voici d'abord une vieille demoiselle allemande escortée de sa *kammerfrau*, et puis successivement trois autres personnages. Notre complaisance étant à la hauteur de l'indiscrétion de tout ce monde, nous répondons toujours oui. Par bonheur une diligence vient à passer et nous débarrasse des deux Allemandes qui soudain ont changé d'avis. Restent nos trois hommes : l'un flanqué d'une malle et d'un sac de nuit, vêtu et chaussé comme pour une promenade sur le boulevard des Italiens; l'autre plus jeune et mieux outillé pour une excursion pédestre; le dernier enfin, voyageur en toute saison, n'ayant de nationalité que juste ce qu'il faut pour obtenir un passeport afin de voyager sans cesse, se disant malade et faisant à pied huit lieues dans sa journée, lettré cependant, ayant assisté à un ou deux cours dans toutes les villes d'université ou de faculté.

Le lac de Gerardmer est riant, celui de Longemer est plus

sombre; les montagnes viennent baigner leur pied dans ses ondes et, le resserrant, le forcent de s'étendre en longueur. Le sapin et l'épicéa, qui se sentent sur leur domaine, ne veulent pas perdre de terrain et viennent jusqu'au bord des eaux qui reflètent leur image. A gauche du lac, que les arbres de la forêt laissent voir de temps en temps, la route tracée sur le flanc de la montagne semble suspendue au-dessus de l'abîme. — C'est l'ancienne route qui nous conduit au lac de Retournemer, le plus petit des trois, mais aussi le plus pittoresque : entouré presque de toutes parts de montagnes boisées qui viennent expirer sur ses bords par des pentes rapides, il semble, avec le site qui l'environne, destiné à recevoir l'eau de tous les nuages qui passeront sur la contrée. Après une heure de montée dans la forêt, on rejoint la nouvelle route et l'on voit à ses pieds s'ouvrir la vallée du Valtin, fraîche, riante et heureuse d'être séparée par une haute montagne de la sévère région des lacs.

Au col, il y a une auberge et un chalet qui appartient à MM. Hartmann : c'est une sorte de prise de possession que personne ne pense à leur reprocher, car si ce point est, depuis longues années, accessible du côté de l'Alsace, c'est grâce à la magnifique route qu'ils ont fait construire. C'était leur intérêt, je le veux bien, puisqu'ils sont propriétaire de vastes forêts dans ces montagnes, mais ce sont là des intérêts privés dont il faut encourager la satisfaction, puisqu'elle doit profiter à tous. Heureuse initiative que celle qui fait exécuter ces grands travaux pour lesquels d'ordinaire on se repose sur l'État. Il est rare que les hommes agissent en vue de l'intérêt général et celui qui se prétend ce désintéressement n'est pas celui qui l'a ; sondons moins l'intention lorsque nous jouissons des résultats. — M. Hartmann n'a réservé pour lui que ce rendez-vous ; sa route est à tous et aussi cette belle perspective dont on jouit tout à coup à un détour du chemin : A vos pieds s'ouvre un abîme assombri par sa profondeur et par les sapins qui garnissent

ses côtés. Ce n'est pas le paisible vallon creusé par le cours régulier des eaux, mais un vaste précipice qui perd plus loin seulement son aspect sauvage en se mariant avec une verte prairie; le soleil semble avoir gardé tous ses rayons pour éclairer leur union; il donne au teint de la jeune fille la couleur éclatante que le visage terrible du fiancé a tout à l'heure refusé de prendre. Les monts d'alentour assistent respectueux: celui-ci prenant pour la circonstance un air de fête, celui-là, à notre droite, arrivant avec sa large base de roches granitiques; il a gardé sa haute et fière stature pour étaler sa puissance: c'est le point central et comme le roi de la chaîne, le Hohneck. — Mais l'homme est venu, et, pour montrer qu'il n'y a dans la nature d'autre roi que lui, il a, sur ce coin charmant, devant lequel les montagnes s'abaissent, assis les maisons aux toits rouges qui composent Munster. Au-delà de cet espace privilégié, le paysage s'assombrit de nouveau, les montagnes reprennent leur empire; nombreuses et couvertes de sapins, elles se rencontrent, se contrarient, et, s'entrecroisant, trouvent finalement chacune sa place. Au fond, une bande bleuâtre se déchiquete sur le ciel. Son éloignement est assez grand pour qu'on soupçonne une vaste plaine entre elle et les contreforts de la chaîne des Vosges. Tout ce paysage est parfaitement encadré.

Deux de nos compagnons de route veulent de suite courir sur le Hohneck; quant au monsieur qui sait tout, qui a tout vu, il ne regarde rien, et lui, qui se dit malade, il ne pense qu'à se remettre en marche.

Du Hohneck la vue plane sur une trop grande étendue de pays et s'égare sans pouvoir se fixer ni sur ces masses sombres qui ondulent comme les vagues de la mer, ni sur cette vaste plaine arrosée par le Rhin, parsemée de villes et de villages, ni sur les côtes de la Lorraine. L'œil cherche à voir clairement ces lointaines et confuses images, et il se fatigue avant d'être satisfait. Les sommets que nous foulons,

privés d'arbres par la violence des vents, sont couverts d'un gazon court et peu touffu. Ce sont les pâturages que dans les Vosges on nomme les *hautes chaumes*. Des troupeaux les parcourent pendant la belle saison; au coucher du soleil ils rentrent dans les chalets, et au départ des beaux jours ils descendent dans la vallée. Nous aussi nous descendons après nous être séparés de deux de nos compagnons de voyage, qui retournent à Gerardmer; un troisième nous accompagne; par ce côté il s'éloigne plus vite des montagnes et retrouve le chemin de fer qui le ramène à ses affaires. Qu'on se sent alors heureux de n'en avoir point soi-même! On n'espère rien; mais aussi que peut-on redouter? On n'éprouve pas cette agréable sensation que certains trouvent dans les caresses du regard des puissants, on ne compte point parmi les favorisés de la fortune, on ne voit pas ses coffres se remplir d'écus. Il en faut si peu pour venir ici s'en consoler!

II.

A Munster, il y a un moment où il est difficile de se faire entendre, c'est l'heure à laquelle les ouvriers sortent des filatures; tous portent des sabots, et la ville est pavée de gros cailloux. C'est encore là peu de chose à côté de la nécessité où l'on se trouve de changer subitement de langage, car à partir de ce point on parle l'allemand. Telle est la force des barrières élevées par la nature, la puissance des divisions naturelles, que cette province d'Alsace, réunie à la France par le traité de Westphalie, a gardé sa langue propre. La civilisation a fait son chemin dans cette vallée, elle y a détruit facilement les ours et dompté les chevaux sauvages, les ermitages isolés des disciples de saint Grégoire ont fait place à de gros villages d'abord, à des fabriques ensuite; mais la province française a conservé la langue qu'elle avait, il y a plus de 200 ans, lorsqu'elle était allemande.

L'instruction se vulgarise cependant; des écoles s'élèvent de tous côtés par les soins des municipalités ou des industriels, et dans le département du Haut-Rhin plus de 90 habitants sur 100 savent lire[1]; mais le peuple a gardé son caractère particulier de civilisation, et l'on ne parle français qu'à l'école.

Munster est le domaine de la manufacture. Le cœur serait réjoui par la vue de ces bâtiments coquettement disposés, où les enfants reçoivent l'instruction, de ces immenses ateliers de travail, de ces cités ouvrières, si l'on pouvait s'empêcher de penser que, comme dans tous les centres industriels, il y a derrière ces murs de grandes misères morales, souvent la dissipation au lieu de l'épargne, le vice à la place de la vertu. Et cependant la contrée à l'entour est si belle! N'est-ce pas qu'on a négligé de diriger les regards de l'enfant vers cette œuvre admirable de la création qui eût fait goûter à son âme tous les charmes du Beau et l'eût porté à aimer son Auteur? que, trop courbé sur le travail matériel, l'homme n'a pas de temps à donner au recueillement, qu'il ne peut voir que tout est harmonie dans ce qui l'environne, que lui seul fait tache lorsqu'il jette le trouble dans sa famille ou qu'il apporte le désordre dans le réduit d'un de ses compagnons de labeur? L'église a cet aspect délabré qui serre le cœur: commune aux deux cultes, elle paraît abandonnée par tous[2]. N'y a-t-il pas là aussi une des causes du mal? On abandonne la source qui fortifie. — Ah! comme on se sent porté à l'indulgence pour des fautes qui sont venues à la suite des entraînements et des séductions, là où l'éducation ne pouvait défendre les approches du cœur, lorsqu'on voit l'air souriant que garde

---

[1] M. Block. *Frankreichs Bevœlkerung*. Tafel 8.

[2] Actuellement cette église n'existe plus; en attendant qu'elle soit remplacée on dit la messe et on fait le prêche dans la même chambre.

la nature au milieu de toutes ces violations des lois établies par l'Auteur du Bien !

Le caractère paisible qu'elle a ici, la vallée de Munster le conserve jusqu'à son débouché sur la plaine du Rhin. On chemine au milieu des prairies, entre deux chaînes de monts élevés; des villages se montrent de temps en temps à l'entrée des vallées latérales. Puis, lorsqu'on approche de Colmar, voici sur la droite plusieurs vieux châteaux qui couronnent les montagnes de leurs ruines; à gauche, les constructions blanches qui annoncent les Trois-Épis, lieu de pèlerinage très-fréquenté; au-dessous, Turckheim, qui n'a gardé de la ville impériale que quelques parties du mur d'enceinte, des tours et deux portes. Ces grands bâtiments dans la plaine sont des filatures: une église gothique s'élève à côté, c'est un manufacturier qui l'a fait construire. M. Herzog estime qu'il y a une satisfaction plus grande que celle de gagner de l'argent, c'est celle qu'on trouve à le dépenser utilement, et si ses ouvriers aident à sa fortune, il sait qu'ils ont une âme, il aidera à la conservation de leurs mœurs.

Colmar a conservé de vieux usages et d'anciennes constructions : le tout fort allemand. Ainsi, il y a des sociétés de vignerons, de chanteurs, etc., chacun fait partie d'une association, de plusieurs même quelquefois : la municipalité est honorée comme il convient, et jamais un habitant ne serait assez irrévérencieux pour ne pas désigner par sa qualité « Monsieur le maire » ou « Monsieur le premier adjoint. » Si l'on veut que ces antiques coutumes existent longtemps encore, il ne faut pas effacer ce qui rappelle ces bonnes traditions, il faut au contraire que l'administration municipale conserve ce vieil hôtel de ville qui a la même date de naissance que le respect qu'on a pour elle. Un commerçant a fait restaurer d'anciennes peintures qui existaient sur les murs de sa maison, c'est un exemple à suivre. Ici on peut encore lire une inscription latine, la

une tourelle au toit pointu avance sur la rue ; elle est ornée de moulures variées. Ailleurs ce sont des têtes qui sortent de la maçonnerie en si grand nombre que le passant a beau faire, s'il échappe au regard des unes, il sera aperçu par les autres. Un portail latéral de l'église présente une série de personnages qui se montrent tout entiers cette fois, ce sont des moines, des évêques à l'aspect le plus grotesque. Sur la place qui entoure ce monument, se tient chaque semaine un grand marché qui cause dans la ville un mouvement extraordinaire, y attirant du monde non seulement des villes et des villages d'alentour, mais encore des départemens des Vosges et du Bas-Rhin. On voit encore, ce jour-là, la paysanne à la jupe de laine verte ou rouge, selon sa religion, coiffée d'un bonnet dont la passe est en velours noir et le fond en soie brodée d'or. Le villageois, revêtu d'un habit de velours noir qui laisse entrevoir un gilet rouge, coiffé d'un chapeau à cornes, conduit deux chevaux aux harnais luisants, ornés de rondelles de cuivre. Il ne faudrait pas, de la beauté de l'attelage qui passe devant nous, conclure que l'aisance ici est générale, non ; voici plus loin une vache amaigrie qui tire péniblement une sorte de panier allongé monté sur deux roues : c'est l'équipage du plus grand nombre. Presque tous les cultivateurs sont propriétaires, mais d'un champ ou de plusieurs petites parcelles seulement ; le cheval ou la vache, qui suffit pour conduire la charrue dans ces terres légères, complète la fortune du paysan, quand encore il n'en doit pas le prix à un prêteur israélite qui le ruinera peut-être.

La bibliothèque et le musée de Colmar occupent l'ancien couvent des sœurs de St-Jean-sous-les-Tilleuls (*Unterlinden*) de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Le cloître a été restauré et la chapelle contient des peintures d'Albert Dürer et de Martin Schœn. — Ce qu'il y a encore de plus beau, c'est la vue dont on jouit en se promenant sur la route de Rouffach : tout près, la chaîne des Vosges semble de temps en temps

avoir abaissé ses rameaux pour que l'homme pût y élever ses forteresses : dans le développement qu'elle présente à l'œil, on ne compte pas moins de neuf vieux châteaux; quelques-uns sont conservés, entretenus, ou mieux, soutenus par des mains à la fois intelligentes et respectueuses pour ces restes du moyen âge. De l'autre côté se déroulent les montagnes de la Forêt-Noire, formant une ligne droite derrière Fribourg, puis s'élevant par le Belchem et le Blauen en se rapprochant de Bâle : le premier de ces monts s'étale complaisamment, le second est plus ramassé; tous deux sont, pendant la plus grande partie de l'année, couverts d'un bonnet de neige. Sur le fond compris entre les deux chaînes, qui semble n'avoir que le ciel pour le fermer, les glaciers de la Suisse se détachent et se montrent distinctement lorsque, à l'heure du soleil couchant, le temps est clair. C'est un panorama qu'on se résigne difficilement à quitter lorsqu'on ne peut se dire qu'on se dirige vers ces montagnes, et que c'est pour les mieux voir qu'on s'éloigne de ce point.

Nous aimons peu les dates et les vieux murs ; cependant nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler avoir lu quelque part qu'Horbourg, ce gros village que nous traversons en allant vers le Rhin, fut très probablement une ville celtique fondée avant la domination romaine ; que, *castrum romanum* sous le nom d'Argentoraria, il fut, en 378, témoin de la victoire de l'empereur Gratien sur les Alamans, et que des fondations encore existantes ont permis de déterminer l'enceinte du camp.

En regardant derrière soi, on distingue quelques sommets des Vosges qu'on n'avait pu encore apercevoir, le ballon de Guebwiller notamment, la plus haute de ces montagnes; les arbres répandus dans les champs, les vignes élevées à deux ou trois mètres au-dessus du sol cachent le pied de la chaîne et forment un premier plan. La nature de la terre permet la culture du colza, du houblon, du chanvre, du tabac. Cette

plaine fertile conduit à Neuf-Brisach où l'on entre par une porte pour aussitôt sortir par l'autre; on a ainsi visité toute la ville. C'est une place de guerre de première classe qui mérite bien son nom, car elle fut fondée par Vauban lorsque la paix de Ryswick nous eut enlevé Vieux-Brisach.

Voici le fort Mortier, puis sur la route un monsieur qui nous demande nos passeports; c'est ensuite le Rhin qui nous barre le passage. Il semble couler paisible; cependant c'est aujourd'hui sur cette rive, demain sur l'autre qu'il porte ses efforts, et tantôt les ingénieurs français, tantôt les ingénieurs badois doivent soutenir et réparer les digues. Une partie de Vieux-Brisach (*Alt-Breisach*) se dresse sur son rocher, au pied duquel se pressent le plus grand nombre des maisons. Une vieille porte encore entière s'ouvre sur le fleuve. Un pont volant nous fait passer sur le territoire de la Confédération germanique; il appartient à l'administration grand-ducale; ces bateliers sont donc des fonctionnaires publics.

Dès les premiers pas sur ce sol, vous recevez un accueil *freundlich*, c'est-à-dire que personne ne songe à s'informer si vous avez un passeport, ce qui n'empêchera pas qu'on vous donne, en cas de besoin, « aide et protection », et que le douanier, qui vous voit ouvrir votre sac, vous prie de le fermer.

L'église, dont l'extérieur est roman, est posée sur le rocher qui domine le Rhin: elle renferme un jubé, un dessus d'autel en bois délicatement découpé, et alentour, sur les stalles du chœur, un grand nombre d'irrespectueuses caricatures de moines qui sont représentés dans des postures si singulières et avec des visages si grimaçants, qu'on se se demande si le sculpteur a eu en vue de scandaliser ou d'effrayer les fidèles. Une sorte de sacristain se présente, en apparence, pour donner des explications, mais en réalité pour toucher quelques *kreutzer* ou *krüch*, comme on dit à Vieux-Brisach. Il n'y a pas de renseignements à attendre

de lui ; il tire des sons de son gosier, sans articuler une parole. Le chœur est soutenu par des piliers, ce qui forme une espèce de crypte extérieure. — Lorsqu'on sort de l'église on se trouve sur une petite esplanade d'où la vue s'étend au loin sur la plaine et sur les montagnes qui la bordent ; l'extrémité de la flèche de Fribourg paraît sortir du Tuniberg, coteau bas et allongé que l'on rencontre en allant vers la Forêt-Noire ; tout près, au nord-est, le Kaiserstuhl surgit comme une île du milieu de l'Océan. Ces côtes forment, avec les premiers contreforts de la chaîne principale, la région moyenne, plantée de vignes et d'arbres fruitiers. — Le terrain de la plaine est, comme en Alsace, d'une fertilité exceptionnelle ; c'est le domaine des céréales et des plantes industrielles ; les chanvres dépassent en hauteur la taille de l'homme, et les houblons rivalisent en qualité avec ceux de la Bavière. — Les femmes sont dans les champs, la tête couverte d'un fichu en coton rouge de dessous lequel s'échappent deux longues tresses de cheveux.

Une troisième région est formée par les montagnes boisées que nous avons en face de nous. C'est une partie de cette contrée qui, sous le nom de Forêt-Noire (*Schwarz-Wald*), se compose, tant dans le grand-duché de Bade que dans le royaume de Wurtemberg, de tout le pays compris entre le Rhin de Schafhouse à Bâle, le chemin de fer badois de Bâle à Durlach, et des lignes droites qui relieraient ce dernier point avec Pforzheim, Tübingue et Schaffhouse.

Jules Lejeune.

(*La fin à la prochaine livraison*).

# UN PÈRE

## DEVANT LE PORTRAIT DE SON FILS [1].

— Oui, voilà bien ses traits, voilà son doux visage !...
Il ne reste plus rien de lui que cette image.
Comme un ange, il n'a fait que passer ici-bas.
Plein de vie, au milieu des plaisirs de son âge,
Il rencontra la mort, lui qui, si jeune, hélas !
De loin devait me suivre au terme du voyage.
Qu'est devenu le temps où de ses premiers pas
Je fus l'heureux témoin ; où son premier sourire,
Sa première parole excitaient mon délire ;
Puis, charmé des progrès de sa jeune raison,
Je vis avec transport son cœur sensible et bon
Pour première vertu choisir la bienfaisance ?...
A la voix du malheur empressé d'accourir,
Lorsqu'il donnait au pauvre il semblait s'enrichir ;
Avoir de quoi donner, c'était sa récompense.
Oh ! j'étais fier de lui, lorsque ses blonds cheveux
Ondulaient sur son front empreint d'intelligence !
Son âme étincelait dans l'azur de ses yeux.
J'admirais de sa voix le timbre harmonieux,

[1] L'enfant dont le douloureux souvenir a inspiré ces vers était né à Metz et mourut à Besançon le 1er janvier 1856, âgé de dix ans et demi. Aussi bon qu'il était vif et ardent, il vit de sa fenêtre un petit pauvre auquel il avait l'habitude de faire des charités, descendit précipitamment et courut vers lui. Dans ce moment une voiture passait avec rapidité dans la rue, et quelques secondes après il avait cessé de vivre...

De tous ses mouvements la souplesse et l'aisance,
Son ardeur pour l'étude et sa reconnaissance
Pour ceux qui l'entouraient de soins affectueux.
La nature, prodigue en dotant son enfance,
Lui traçait le chemin d'un riant avenir...
Rêves trompeurs, beaux jours de joie et d'espérance,
Un moment a suffi pour vous anéantir
Et faire succéder le deuil et la tristesse
Aux doux ravissements de mon cœur paternel ;
Un moment a suffi pour que, d'un coup mortel,
Fût brisé le soutien promis à ma vieillesse ;
Et quand viendra pour moi le jour sans lendemain,
Près de clore à jamais ma tremblante paupière,
En vain, pour la presser d'une étreinte dernière,
O mon fils bien-aimé, je chercherai ta main !...

Théodore des Rives.

# UNE HISTOIRE DE L'AUTRE MONDE.

## I.

### SAINT-SAUVEUR.

Saint-Sauveur est un petit village du département de la Meurthe, frileusement abrité des vents du nord par une chaîne de collines que les gens du pays assurent être l'une des dernières ramifications des Vosges. La géographie et la géologie donnent-elles raison à cette prétention locale très innocente au fond, c'est ce qu'il est parfaitement superflu de rechercher. Toujours est-il que Saint-Sauveur ainsi protégé au septentrion et blotti à mi-côte, comme un nid au milieu d'une haute broussaille, voit se dérouler devant lui les méandres onduleux de la Meurthe qui coule à une demi-lieue à peine de ses premières maisons, et dans la direction du sud et de l'est contemple de lointaines et opulentes perspectives peuplées de clochers à perte de vue. Sur le point culminant du mont auquel Saint-Sauveur est adossé, on distingue quelquefois, par les temps clairs, les plus hauts pitons des Vosges, et par un contraste météorologique assez bizarre, c'est toujours signe de pluie prochaine.

Saint-Sauveur ne compte pas cinq cents habitants. Le plus important personnage du lieu est M. le baron de Gironnière, père d'un fils de grande espérance, en train pour le moment de faire son droit à Paris. Je dis pour le moment et je me trompe, Gaston de Gironnière étant arrivé au château de Saint-Sauveur, la surveille du jour où commence cette courte histoire. Un docteur en médecine, récemment

nommé médecin cantonal et qui est venu fixer sa résidence à Saint-Sauveur, est, après M. le baron, le plus gros hère de l'endroit.

Gaston n'est pas arrivé seul au château paternel. Par mesure de prudence et en prévision des longues soirées d'automne grevées de parties de trictrac ou d'échecs, il a décidé un de ses bons amis de l'école de droit à venir passer avec lui une partie des vacances. Ce n'a pas été sans peine que Gaston a obtenu cette grâce de son condisciple, car Arthur Frémont est un bon vivant qui professe une telle prédilection pour l'existence de Paris, que l'air manque à ses poumons dès qu'il a franchi les barrières aujourd'hui fortifiées de la grande ville.

Ce n'est pas qu'Arthur soit livré à ces dissipations, à ces déréglements qui mériteraient un nom plus sévère et qui perdent, de nos jours, beaucoup de jeunes gens dans le milieu parisien où tant de vices côtoient tant de vertus et de grandeurs. Sans être un saint, Arthur sait choisir ses plaisirs, et jamais ils ne dégénèrent en ces saturnales immondes qui projettent trop souvent une ombre fâcheuse ou sinistre sur la vie entière. Gaston a trop le respect de lui-même pour s'être lié intimement avec Arthur s'il avait trouvé en lui des habitudes de désordre et de répulsive inconduite. Arthur est franc, loyal; sa gaieté est spirituelle et pleine d'aisance et de naturel. Gaston aime les longues rêveries, mais ses heures de mélancolie sont traversées par des élans juvéniles et il n'a de parti pris ni pour la joie ni pour la tristesse. C'est une nature tendre, primesautière, un peu nonchalante et versatile quand elle n'est pas fouettée par la passion. Un amour très vif pour les arts a réuni ces deux jeunes gens, vraiment faits pour se compléter l'un par l'autre. Arthur et Gaston visitent ensemble les musées, les théâtres. Ils ébauchent de compagnie un dessin d'après un maître, ou tapotent consciencieusement leur piano qui n'en peut mais. Ce sont deux amateurs des beaux-arts, ce ne sont pas des artistes, tant s'en faut.

Arthur s'est donc laissé gagner aux peintures délicieuses, mais un peu trop chargées de couleurs optimistes que Gaston lui a faites de la vie de campagne. La chasse, la pêche, les grands horizons, l'imprévu et la fatigue féconde des longues promenades ont séduit le Parisien entêté et, pour la première fois de sa vie, lui ont fait abandonner ses chers boulevards. Car nos deux jeunes gens s'étaient gardés d'habiter le Paris classique : Gaston, guidé par ses instincts aristocratiques, préférait les beaux quartiers; Arthur déclarait qu'il se croyait presque en province quand il avait passé les ponts.

Les deux amis étaient arrivés le soir à Saint-Sauveur. Grâce au chemin de fer, le trajet avait été franchi en huit heures; Arthur en se couchant n'avait donc pas eu encore le temps de regretter son cher Paris. Les heures s'étaient passées partie à table, partie dans les soins à donner à son installation; il y avait eu aussi la présentation en règle au maître du château. Arthur avait trouvé dans le baron de Gironnière un vieillard calme, poli, bienveillant, un peu froid peut-être. On voyait que l'expérience de la vie avait passé par là et que le baron en avait surtout retenu le côté sceptique. Il avait servi dans sa jeunesse. Devenu chef de bataillon, après être passé par l'école polytechnique, il avait donné sa démission en 1830. En 1833, incité par ses entours, obéissant à des convenances de position plutôt qu'à des enthousiasmes de foi politique, il avait pris du service dans l'armée légitimiste de don Carlos. Laissé pour mort sur un champ de bataille où il avait fait largement son devoir, un médecin français, attaché à l'armée de la reine, l'avait guéri par miracle d'une grave blessure, et il était venu se retirer dans son domaine de Saint-Sauveur qu'il n'avait plus quitté. Seulement, de deux ans en deux ans, il faisait un voyage à Paris où il restait un mois, vivant confortablement, voyant du monde, fréquentant tous les théâtres, se retrempant un peu dans le commerce de la bonne compagnie. — Ça, disait-

il, je veux bien vivre avec les paysans, je les aime, mais je ne veux pas tout à fait leur ressembler !..

Il aimait beaucoup son fils, mais ses tendresses étaient sans effusion. Un jour, dans la première enfance de Gaston, celui-ci l'avait tutoyé. Le baron l'en avait beaucoup grondé et lui avait dit de ne pas recommencer.

— Mais, papa, avait dit l'enfant, j'étais l'autre jour à la ferme, et le gros Jacques a dit devant moi à son père : « Père, donne moi de la soupe !.. »

— Et qu'a répondu le fermier ?

— Il a répondu : « Tu en auras !.. »

— Eh bien ! Gaston, dit le baron tranquillement, la réponse valait la demande. Quand je ne vous dirai pas *vous*, je vous autorise à me dire *tu*, mais non autrement.

Au reste, entre le père et le fils, il n'y avait pour ainsi dire pas eu de vie en commun. La baronne de Gironnière était morte très jeune et son fils ne l'avait jamais connue. A sept ans, Gaston avait été envoyé à Fribourg, et pendant plusieurs années il n'avait pas eu de vacances, sous le prétexte de la longueur et des fatigues du voyage. A partir de dix-huit ans seulement, le jeune homme vint passer le mois de septembre à Saint-Sauveur. Le baron, en retrouvant son fils dans l'élégant jeune homme qui lui arrivait, le considéra curieusement, étudia ses goûts, son caractère, son tour d'esprit. Il le tâta moralement des pieds à la tête. Ces expérimentations ne furent pas défavorables à Gaston, et son père le prit en véritable affection. C'est-à-dire qu'il lui donna en tendresse tout ce qu'il pouvait donner. Le baron était riche. En forêts, en fermes, en métairies, il réunissait, bon an mal an, trente mille francs de rente. Quand Gaston partit pour Paris à dix-neuf ans, son père mit à sa disposition le tiers de ses revenus. Au jour où le jeune homme fut majeur, le baron lui remit en totalité la fortune qui lui revenait du chef de sa mère et il l'accompagna d'un compte de tutelle rédigé en bonne forme. L'étudiant eut ainsi

quinze mille francs à dépenser par an. La première année, il s'en fallut que cette somme fût absorbée en totalité et le jeune homme envoya ses économies à son père en le priant d'en opérer le placement. Le baron lui répondit qu'il n'avait pas à s'occuper des affaires de son fils majeur, et il ajouta dédaigneusement que de son temps un gentilhomme de vingt ans ne connaissait pas le chemin de la caisse d'épargne. Gaston se le tint pour dit. Et c'est ainsi que dans son appartement très confortable de la rue Joubert ses amis pouvaient voir à côté des produits de son pinceau très inexpérimenté des toiles signées Diaz, Vernet ou Decamps. Arthur prétendait que cette promiscuité de croûtes et de chefs-d'œuvre était une coquetterie de propriétaire et que Gaston n'étalait ses essais d'écolier que pour faire valoir ses tableaux de maître.

Le soir de l'arrivée des deux jeunes gens à Saint-Sauveur, le baron recevait à sa table M. Désiré Plumereau, receveur de l'enregistrement du prochain chef-lieu de canton. Le receveur était un homme de trente ou trente-cinq ans, qui commençait à cacher son âge. Cette idée lui était venue quand ses cheveux avaient commencé à s'en aller. M. de Gironnière lui avait poliment donné le droit de chasse sur ses domaines, pour reconnaître un petit service que le bureaucrate lui avait rendu dans l'exercice de ses fonctions. Le baron avait les contestations, surtout les chicanes administratives, en horreur. Il avait su gré à Désiré Plumereau d'avoir coupé court à des réclamations fiscales qui pouvaient amener un procès, et le couvert du receveur était toujours mis au château. Les chiens de chasse et le piqueur étaient aussi aux ordres de M. le receveur. Mais le baron n'était pas homme à donner rien pour rien et sans s'en douter Désiré Plumereau desservait amplement les faveurs dont il était comblé par le plaisir que trouvait le baron, très mordant de son naturel, à relever, avec une urbanité aigüe et parfaite, les petits travers de M. le receveur. Au reste, le

droit de chasse et de pêche si libéralement octroyé ne tirait pas à conséquence, Désiré Plumereau ayant l'habitude invariable de brûler vingt amorces avant d'abattre une pièce de gibier. Aussi le baron disait-il quelquefois :

— Quel cumulard, que ce Plumereau !.. Il ne se contente pas d'être receveur de l'enregistrement, il est encore conservateur... des eaux et forêts !..

Désiré Plumereau, excellente nature au fond, visait à être un homme profond et à quintessencier la philosophie de l'existence. Il affectait un mépris absolu pour tout ce qui n'est pas matériel et tangible et tranchait de l'homme positif. Ces prétentions divertissaient le baron qui ne manquait pas de provoquer le receveur sur ce terrain quand il voulait passer un joyeux quart d'heure.

Le souper n'était pas fini qu'Arthur connaissait son Plumereau sur le bout du doigt. Il eut bien vite conclu avec le baron, contre le digne receveur, une ligue offensive et défensive qui promettait un supplément aimable aux plaisirs ordinaires de l'automne. Seulement l'action ne s'engageait qu'à armes courtoises, et la victime ne se doutait nullement qu'elle fût sur la sellette.

— Il est incroyable, lui dit Arthur sans sourciller, qu'en province, dans un chétif chef-lieu de canton, on trouve un mortel qui, comme vous, monsieur, apprécie les choses et les hommes avec une si radieuse supériorité. J'habite Paris depuis que je me connais... Paris est par excellence le pays du scepticisme... eh bien ! je ne connais pas un penseur de votre force.

— Vous plaisantez, monsieur, ou plutôt vous me flattez... dit le receveur épanoui et rouge.

— Je vous flatte !.. Mais vous tranchez-là une question délicate. Il ne m'est pas démontré, je vous l'avoue, que le souverain bien en ce monde soit le dédain des croyances et l'indifférence de tout... Êtes-vous bien sûr d'être heureux, monsieur ?

— Pourvu que la défroque de chair et d'os qui constitue mon individu ne soit pas trop avariée, que les organes dont je dispose fonctionnent bien, et que mes écritures soient bien et dûment à jour, je suis l'être le plus fortuné de la création.

— Soit, mais si une autre défroque à peu près semblable à la vôtre souffre à côté de vous, ne souffrez-vous pas de sa souffrance ?

— Vous entrez dans le vif de mon système. Ne voyez-vous pas que le mal d'autrui est une conspiration contre mon propre bien-être? Il y a une manière bien simple de déjouer un guet-apens, c'est d'éviter le lieu où il est préparé. Si je vois souffrir je m'en vais, si je ne peux pas m'en aller je ferme les yeux. Je déclare qu'un homme, qu'un être quelconque n'a pas le droit d'attenter à ma part de félicité. S'il l'essaie en me faisant subir le spectacle de ses maux, en le plantant-là je ne fais qu'exercer mon droit de légitime défense.

— Ces aperçus, dit Arthur gravement, sont pleins de finesse et de profondeur; ils me donnent à réfléchir.

— Vous n'êtes pas au bout, conclut le baron. Quand vous connaîtrez davantage M. Désiré Plumereau, vous verrez que chez lui la bonté est encore une des formes de l'égoïsme. N'est-ce pas, M. Plumereau ?

Le receveur philosophe allait répliquer, mais dix heures sonnaient à la pendule du salon. C'était l'heure où le baron se retirait invariablement. Il fut convenu que les trois jeunes gens se réuniraient le surlendemain pour chasser un chevreuil ou au pis aller un lièvre dans les Verts-Chênes, un beau et bon bois que possédait M. de Gironnière à une demi-lieue de Saint-Sauveur.

*(La suite à la prochaine livraison).*

# CHRONIQUE DU MOIS.

Les abricotiers ont passé fleur, les boutons des poiriers commencent à épanouir leurs blanches corolles, les senteurs du renouveau parfument l'air. Depuis longtemps nos vergers n'ont offert de plus fécondes promesses. Si elles sont tenues, septembre aura fort à faire pour recueillir tous les odorants produits qu'avril lui présage. Mais sous notre climat variable, il faut compter avec les intempéries. Je veux bien que la lune rousse soit un préjugé, mais la gelée, cette fée au souffle qui brûle, est une réalité désolante et redoutable. Aussi bien je viens de voir la flèche de la cathédrale, après quelques oscillations, se fixer au nord. J'en tremble encore. Puisse Borée se montrer clément et se faire zéphir!...

---

La Société de Sainte-Cécile a donné son concert au profit des Orphelines. Il y avait foule, foule choisie. Une jeune cantatrice de Paris était l'attrait exotique du programme. Elle n'a ménagé ni ses peines ni ses morceaux. Deux grands airs, trois ou quatre romances, tel a été son fécond apport. Elle ne me croirait pas si je lui disais que son talent est complet. Il offre encore bien des lacunes; mais l'instrument est précieux, il est souple, il est sympathique. Un sentiment expressif déjà développé, une manière de phraser correcte, un timbre vibrant, tels sont ses avantages. Mais où elle a fort à faire encore, c'est dans le travail d'émission et d'articulation. Elle ne prononce pas les syllabes, elle les coule; si bien que son chant sur des paroles italiennes ou françaises, c'est tout un pour l'auditeur. Elle ne lira certainement pas ces lignes sévères mais sympathiques, la jeune fauvette qui a déjà repris son vol vers Paris; mais si par impossible elles lui tombaient sous les yeux, je l'engagerais de toutes mes forces et de tout l'intérêt qu'elle m'inspire, à faire disparaître

un défaut essentiel, je lui dirais : Il n'y a pas d'effet possible en dehors de la prononciation musicale. L'émotion de l'auditeur, son plaisir, son élan, résident surtout dans l'harmonie des paroles et de la musique. S'il ne peut saisir, faute d'une articulation suffisante, le rapport nécessaire entre la phrase parlée et la phrase musicale, comment peut-il apprécier l'intention artistique? Travaillez donc, jeune fille, acquérez une diction nette, intelligible, vous avez la voix, l'accent, l'avenir, le reste viendra par surcroît. La place me manque pour apprécier les détails de cette belle soirée qui a valu une large aumône à une de nos plus intéressantes institutions. Qu'il me suffise d'ajouter que la Société de Sainte-Cécile et tous les artistes qui, dans cette circonstance, lui ont prêté leur concours, ont bien mérité de l'art et de la charité.

---

Le théâtre a maintenant une forte chanteuse, en attendant un fort ténor. Mlle Clicquot s'est fait entendre dans la *Favorite* et elle y a fait plaisir. Ses moyens sont de ceux qui répondent, en langage de coulisse, aux rôles de Mlle Falcon et non à ceux de Mme Stoltz ; c'est-à-dire que sa voix est un mezzo-soprano pur, n'atteignant ni les notes élevées ni les notes graves. Le *medium* est très-beau, l'ensemble de l'organe frais, velouté et flatteur. Je l'attends aux véritables rôles de son répertoire. C'est dans la *Juive*, dans *Robert-le-Diable* qu'on pourra surtout l'apprécier. Mais dès à présent je puis dire, en conscience, que sa venue est une bonne fortune pour notre scène.

---

Depuis plus de trois semaines, les salons sont fermés à la danse... ou devraient l'être. La jeunesse sautillante expie dans les austérités du carême les raisonnables folies du carnaval. Mais voici qu'un moraliste nous adresse le produit de ses observations sur la dernière saison mondaine. Ouvrons nos portes toutes grandes à sa morale condimentée de sel attique. C'est un mets qui n'est pas vulgaire ; dégustons-le donc :

« Pendant que les dames du monde se livraient presque toutes les nuits au plaisir de la danse, durant cet hiver, j'ai prêté l'oreille aux commentaires. Les renseignements que j'ai recueillis de tous

les points du département démontrent qu'il y a eu, surtout pendant le carnaval, une recrudescence incroyable de fêtes et de joyeuses réunions. Je raconterai fidèlement ce qui m'a été rapporté : ma manière de prouver mon dévouement à tant d'aimables dames s'écartera peut-être des usages du monde ; elle ne consistera pas invariablement à flatter et ressortira, je l'espère, de mon empressement à dire la vérité.

» J'ignore la réception qui est réservée à mon article ; mais il est incontestable qu'il arrivera dans le boudoir de ces dames comme marée en carême. Il n'est pas le fruit de mes observations personnelles, puisque, hélas ! l'impitoyable maladie me tient cloué sur mon fauteuil. Non, mesdames, je n'ai pas eu la joie d'assister à vos triomphes ; il ne m'a pas été donné de vous admirer dans tout le rayonnement de votre beauté. Je tiens de la renommée publique seule le récit de vos toilettes éclatantes, de vos grâces et de vos légitimes succès. Les malveillants, s'il y en a, ne pourront pas récuser mes observations ; je les appuie sur de nombreuses confidences.

» Maintenant que la danse a fini d'agiter ses grelots, maintenant que l'art si apprécié des Périn-Hozé, des Humbert, etc., se voit momentanément forcé de ralentir son activité, récapitulons :

» Il faut le reconnaître, mesdames, vous avez fait tous vos efforts pour contenter Terpsichore, et si la bienveillante déesse était chargée de vous écouter lorsque, dans deux semaines, vous vous présenterez au tribunal de la pénitence, l'absolution la plus complète vous serait assurée. Si les chassez-croisé et les jetés-battus, ces éléments de triomphe de nos ancêtres, ont été bannis de vos soirées par l'exigence de la mode, en revanche, les polkas, les mazurkas et les redowas ont joui de vos préférences. Je ne parle pas du galop : il a quelque chose de commun, d'échevelé qui le livre à la sévérité de votre bon goût. Croyez-moi, mesdames, mettez-le à l'index.

» Et la valse? Ah ! la valse ne mérite pas qu'on l'oublie. Elle est toujours en grand honneur chez nos voisins les Allemands ; ils excellent dans ce genre. Chez nous, la valse ne conserve qu'une place trop médiocre ; enfant déshéritée de nos bals, elle voit son tour à chaque instant dérobé par une foule de danses sautillantes et d'un accès facile dont la polka a été le prélude. Tout le monde *polke*, chacun *mazurke* ; les nourrices qui promènent leurs bambins sur l'Esplanade chantent un air de redowa pour leur apprendre à

marcher. La valse est une danse charmante; c'est la plus gracieuse, la plus souple des évolutions chorégraphiques. Cependant il y a certaine tirade d'un auteur moderne, mais morose, qui pourrait donner à réfléchir.

« Nous savons tous, dit-il, ce que c'est qu'une valse. Heureux » celui pour qui ce n'est point un souvenir! Quand d'un bras on » entoure une taille fine et souple, qui, soumise à la cadence, obéit » et s'approche chaque fois qu'on l'invite par une douce étreinte; » qu'on tient de l'autre main une main complaisante qui ne quitte » point la vôtre, etc., etc. » Mais je m'arrête dans ma citation dont la suite, avec les meilleures intentions du monde, me paraît un peu trop accentuée. Mais voici la conclusion de notre austère auteur:

« Mères, qui laissez valser vos filles, maris qui possédez des » femmes jeunes, jolies, impressionnables, et les laissez valser, » avez-vous donc perdu la mémoire? »

» Qu'on veuille bien remarquer que le paragraphe qui précède est entre guillemets. Je serais désolé qu'on m'attribuât cette déclamation ampoulée, en plusieurs points contestable pour le fond même. Voici ce que je dis à mon tour:

» Mères qui lisez ces lignes, et vous maris de femmes impressionnables, admirez, si vous voulez, la tournure élégante des phrases de l'auteur cité, mais ne croyez pas un mot de ce qu'il dit. Cet homme-là n'a probablement jamais valsé, au moins dans un salon. Le plus habile valseur a suffisamment à faire pour éviter les chocs et pour protéger sa danseuse. Les cavaliers ne choisiront pas la valse pour essayer d'être aimables. Ils préféreront avec raison faire jouer leurs batteries dans les intervalles d'une contredanse. La contredanse sera toujours le canevas sur lequel les séducteurs broderont de préférence les fleurs de leur rhétorique amoureuse. La contredanse est l'alliée naturelle des cœurs épris. Cependant, mesdames, je suis loin de demander la suppression du quadrille, malgré ses inconvénients; je m'engage même à plaider sa cause, si vous l'exigez. Il faut bien que je vous dise que je suis complètement désintéressé dans la question: il n'y a plus de flèches pour moi dans le carquois du petit dieu; je serais incapable d'user des facilités du quadrille.

» Ces considérations générales étant émises, me sera-t-il au moins permis de demander pourquoi l'on a commencé fort tard la série des plaisirs d'hiver, circonstance à laquelle il faut attribuer

sans doute la prodigieuse accumulation des soirées dans ces derniers temps? Arrivées au commencement de janvier, les jeunes danseuses se demandaient, non sans anxiété, si leurs parures demeureraient dans l'oubli, lorsque le signal fut donné sur une foule de points simultanément. A un moment donné une foule de gracieuses dames furent piquées de la tarentule des soirées, les portes hospitalières s'ouvrirent de toutes parts, à telles enseignes que la multiplicité des plaisirs des dernières semaines du carnaval a forcé les personnes les plus déterminées à faire la part du feu, à sacrifier quelque agréable réunion à la nécessité de prendre du repos. Et vraiment, mesdames, on m'a assuré que toutes, plus ou moins, vous portiez la trace de vos fatigues. Dans l'intérêt de vos beaux yeux et de vos pieds mignons, je salue avec plaisir le salutaire carême qui fait succéder le calme à l'agitation. Vous voilà arrivées au terme d'une véritable tempête chorégraphique dont les derniers échos ont vibré — suivant la coutume — dans les premières heures du mercredi des cendres.

» Quand je dis tempête, est-ce que j'exagère? N'a-t-elle pas entraîné tout le monde sur son chemin, sans acception d'âge? On a pu se convaincre que l'amabilité et la grâce sont toujours jeunes, et un observateur impartial a trouvé l'occasion de faire cette heureuse parodie d'un vers immortel :

La valeur ne *craint* pas le nombre des années...

» J'avoue, mesdames, que je fus quelque temps ému après avoir entendu certains rapports d'après lesquels vous vous seriez jetées dans les écarts du luxe le plus désordonné. Les malheureuses! me suis-je écrié, elles vont rendre les soirées inabordables, les condamner à périr par défaut d'aliments! Il paraît cependant que l'on vous avait légèrement calomniées. Vous n'avez pas encore dépassé de raisonnables limites, mais je crois que vous les avez atteintes. Il est inutile désormais de chercher à vous rendre plus belles, ce qui serait d'ailleurs difficile. Il faut consacrer le progrès réalisé sans vous efforcer d'y ajouter encore. Telles que vous étiez dans ces derniers jours, les cavaliers vous ont trouvées admirables; de dispendieuses innovations ne pourraient plus relever que d'un sentiment de mesquine rivalité!

» On m'avait affirmé, je le confesse sincèrement, que vos jolis bras et vos épaules rondelettes se produisaient à l'éclat des lumières

dans une proportion exagérée. Il est à peine besoin de dire que les jeunes gens ne se sont pas plaints de cela ; au contraire. Les récriminations sont parties, apparemment, d'un comité composé de plusieurs hypochondriaques et de quelques antiquités qui ne parviennent plus

A réparer des ans l'irréparable outrage.

Si vous écoutiez ces énergumènes, vous priveriez trop nos yeux. Belles et laides se voileraient la face, comme en Orient, et ce système de tyrannique incognito condamnerait les hommes à de déplorables méprises. Votre situation est embarrassante, mesdames : quelques-uns trouvent que vous économisez trop sur vos corsages ; d'autres prétendent effrontément que vous prodiguez l'étoffe pour recouvrir vos crinolines. A ce sujet, on raconte qu'un ambassadeur marocain, rentrant de France, apprit à ses compatriotes étonnés que les Françaises portaient un parapluie sous leur robe.

» Nargue de la critique ! Arrière les censeurs importuns ! Allégez vos poitrines, mesdames, pour faciliter vos gracieux mouvements. Toutefois (voilà le *toutefois* qui arrive), craignez de compromettre vos précieuses santés en dégarnissant vos épaules hors de propos. Je puis bien vous dire sans impertinence que les robes montantes pourraient, sans inconvénients majeurs, seules avoir cours dans les soirées de jeu. Là, vous restez trois, quatre et cinq heures en place, paisiblement livrées aux préoccupations du whist ou de la conversation. Pour un rôle si peu animé, la robe décolletée ne me semble pas indispensable, dans cette supposition respectueuse qu'elle n'a pas pour but de séduire la galerie. Il faut en toutes choses une juste mesure, et je serais désolé qu'un enfant terrible pût dire de l'une ou de l'autre d'entre vous : « C'est drôle ! maman se déshabille toujours quand elle doit faire une partie. »

» Au reste, ce que je dis n'est pas l'expression de mon opinion personnelle. De celle-ci je ferais volontiers le sacrifice pour vous plaire, mesdames ; mais il y a scission parmi vous : la robe montante, pour les soirées de jeu, a pour partisans tous les maris, cela va sans dire, plus la majorité des dames. Si, malgré mes bonnes intentions, je n'ai pas réussi à vous convaincre de l'opportunité d'une réforme, il y aura lieu, l'année prochaine, de provoquer une enquête *de commodo et incommodo*. Nous arriverons peut-être

à une solution légale. Quelle qu'elle soit, je promets d'avance de ne pas la combattre par les moyens que la publicité met à ma disposition.

» Attendons et espérons. » F. DUVAL.



*L'Administrateur-Gérant*, A. ROUSSEAU.

Metz. — Typ. ROUSSEAU-PALLEZ, rue des Clercs, 14.

# LES VOSGES. — LA FORÊT-NOIRE.

GÉRARDMER. — COLMAR. — FRIBOURG. — SCHAFFHOUSE. — BALE [1].

## III.

Fribourg en Brisgau est bâti à l'entrée de la vallée de la Dreisam. Lorsqu'on y arrive, la première visite doit être pour la cathédrale, monument gothique en grès rouge. Devant la façade, trois statues s'élèvent sur des colonnes. Sous le porche, de nombreuses statuettes méritent une étude spéciale. Les vitraux anciens qui garnissent toutes les fenêtres ne laissent pénétrer qu'un demi-jour à l'intérieur. La nef a beaucoup de ressemblance avec celle de la cathédrale de Strasbourg. C'est du reste le même architecte, Erwin de Steinbach, qui construisit ces deux monuments, ou du moins en dirigea l'érection pendant un certain temps. Il est là, sous la chaire à prêcher, regardant par une fenêtre et jouissant de l'effet que produit son œuvre sur ceux qui la visitent; c'est surtout le dimanche que le bonhomme doit être réjoui en contemplant cette foule recueillie qui se presse pour assister aux offices. Il faut que la musique vocale et instrumentale exécutée pendant la grand'messe soit ce qu'elle est, c'est-à-dire excellente, pour que depuis le temps qu'il l'écoute, il ne se soit pas lassé de l'entendre. L'aiguille qui surmonte la façade est composée de pierres sculptées avec une extrême délicatesse de ciseau. Quant aux

[1] Voir la livraison de Mars.

gargouilles, je les ai vues et, pour cela, je m'abstiens d'en parler. Vis-à-vis du portail méridional, une construction du seizième siècle, fort ornée, présente sur ses murs extérieurs des fresques bien conservées, et porte une toiture en tuiles de diverses couleurs.

Autour de la cathédrale se tient le marché : on y peut rencontrer une grande variété de costumes. Le plus bizarre est celui des femmes de Simönswald : chaussées de bas bleus sur lesquels est appliquée, de chaque côté, une bande rouge, elles portent une jupe en laine violette ou verte qui monte jusque sous les bras. Là commence un corsage rouge sur lequel se rabat un large col de même couleur, garni d'une bordure bleue ; les manches de la chemise descendant jusqu'au coude, laissent nu l'avant-bras ; un ample tablier couvre une partie de la jupe. Et, comme si tout cet accoutrement n'était pas assez disgracieux, elles le complètent par un haut chapeau, forme tuyau, en paille couverte d'un vernis jaune ou orange. Les hommes des environs de Fribourg, vêtus de longues redingotes, sont coiffés de chapeaux noirs à fond peu élevé et à bords larges.

Au milieu de la *Kaiserstrasse,* on remarque plusieurs fontaines gothiques : l'une est surmontée d'un duc de Zähringen, fondateur de la ville. — La gare du chemin de fer est construite en grès rouge, dans le style gothique, avec un grand luxe architectural ; un quartier neuf composé d'élégantes habitations, bâties d'après un plan d'ensemble, occupe ses abords et la relie à la ville.

Fribourg possède une Université fondée par l'archiduc Albert d'Autriche. Elle célèbre chaque année, au mois de juin, l'anniversaire de sa fondation. Dans un discours prononcé à l'une de ces fêtes, M. Henri Schreiber a raconté la vie du premier recteur, Mathieu Hummel Bach [1]. Pendant

---

[1] Ce discours est rapporté en partie dans ses *Souvenirs de voyages et d'études* (tome I), par M. Saint-Marc Girardin, à qui nous l'empruntons.

cinq ans, on ne trouva ni professeurs ni élèves; enfin, en 1460, on put ouvrir les cours: 242 étudiants étaient inscrits. Le discours d'ouverture nous donne de curieux détails sur la situation intellectuelle et morale de l'époque. « Il faut, disait Hummel, que la sagesse se bâtisse de nouvelles maisons, parce que personne ne la reçoit et ne l'héberge plus, ni les prêtres ni les laïcs... Les bibliothèques de l'Église sont couvertes de plaies, au dos, sur le ventre, sur les côtés, et personne ne leur tend la main pour les guérir. » Puis, après avoir montré le jeu et les plaisirs remplaçant l'étude et le travail dans les couvents comme dans le monde, il terminait par ces paroles adressées à ses jeunes auditeurs: « Revenez donc aux vertus de vos ancêtres! » — Il paraît que ce n'est pas seulement de nos jours qu'on tient ce langage à la jeunesse: on le lui a fait entendre autrefois, et il est probable qu'on le lui répétera toujours. Regardez en arrière, imitez vos ancêtres! C'est facile à dire, mais où les rencontrer, ces modèles? Il faudrait, pour les trouver, remonter bien avant dans le passé; et les images qui alors s'offriraient à nous, si encore elles étaient irréprochables, seraient trop confuses pour que nous pussions nous modeler sur elles. A coup sûr, ce n'est pas dans les étudiants du milieu du quinzième siècle qu'il faut chercher nos maîtres.

Hummel, élu recteur une seconde fois par les professeurs, en 1463, remercie ses collègues de leur suffrage; dans le même discours latin, il trace des *studiosi* de l'Université un portrait qu'il peut être intéressant de considérer. « Quand ils viennent au cours, dit-il, c'est, les uns par moquerie, les autres par hypocrisie. De plus, ils sont malpropres, ne se mouchent pas... ont les mains pleines de pailles sales, et marquent avec ces pailles les endroits qui leur plaisent dans les livres, s'en fiant à la marque plus qu'à leur mémoire paresseuse. Dans l'hiver, l'un étudie la tête entre les mains et les coudes sur la table; il se laisse aller au sommeil, dort sur son livre, et sa salive coule sur les

pages. Au printemps, l'étudiant, pour courir les champs, devient botaniste. Il met dans son livre des violettes, des roses, des primevères, ce qui enfle le livre et le fait ressembler à un hydropique. Ajoutez à cela ceux qui vendent les livres ou les mettent en gage chez les juifs, chez les hôteliers, chez les usuriers. » Il déplore ensuite le désordre qui règne dans les mœurs.

Si nous rapprochons notre temps de celui-là, nous verrons qu'il y a entre les deux des similitudes, mais aussi des différences qui sont en faveur de notre époque. Aujourd'hui, au moins, il se trouve des étudiants qui assistent aux leçons pour s'instruire. Je sais bien qu'il y en a encore qui vont au cours pour se moquer; mais, par contre, beaucoup s'y rendent pour applaudir. C'est la manifestation des sentiments, la vie. Assurément ce vice odieux qu'on nomme l'hypocrisie n'y conduit plus personne. — La jeunesse a eu, à toutes les époques, des défauts qu'elle conservera toujours; en tout temps aussi elle montre de grandes qualités. Chez elle on trouve le désintéressement, l'amour du bien, quand même elle ne le pratique pas toujours. Elle a des passions qui lui font éprouver des diminutions considérables, mais elle en a qui la grandissent. Elle se laisse entraîner au mal sans réfléchir à la portée de ses actes, mais elle ne calcule pas d'avance les profits d'une bonne action; elle la fait parce que de généreux sentiments l'animent. Parfois elle rencontre une idée abandonnée, dédaignée; elle la relève, et, s'enthousiasmant pour elle, elle lui construit des autels et lui offre son encens. Le monde réputé sage se rit alors de ce qu'il appelle une folie : il n'est pas si insensé, lui, il est dans le domaine des réalités, encombrant le temple de la Fortune. Cependant, qui subit la plus forte diminution ?

Non, le jeune homme ne se laisse pas ainsi abuser; il ne regarde pas en arrière, parce qu'il sait que cette jeunesse si vantée d'autrefois n'a jamais existé. Pourquoi chercher à

le tromper, il a encore trop souvent sous les yeux le triste exemple de ce qu'on a été avant lui. Que l'on convienne de la vérité; qu'on lui laisse voir des chutes là où il y en a eu, en lui enseignant comment il se préservera de semblables malheurs. — Qu'on lui montre l'avenir, c'est le champ qui s'ouvre devant lui et sur lequel il doit travailler. Il est capable de comprendre tout ce qui est noble et beau. Qu'on l'initie donc aux grands devoirs qui devront remplir cette vie dont il fait l'apprentissage! On reproche au jeune homme la prodigalité. Eh! sait-il la valeur de l'argent? Qu'on lui parle d'un bien plus précieux, de son cœur qu'il dépense follement; qu'on lui rappelle qu'il doit en conserver les trésors afin de pouvoir les verser tout entiers dans le sein de la famille que le ciel lui donnera! Il comprendra mieux ce langage que les froids calculs de l'intérêt. On n'aura plus alors à craindre pour le jeune homme le séjour à l'université: il y emportera de chères espérances qui l'empêcheront de s'arrêter à de trompeuses réalités!

On trouvera peut-être que je me suis bien éloigné d'Hummel. J'avoue que je n'oserais revenir à lui si je ne le faisais pour répondre à une question que, la jeunesse excepté, tout le monde fait aujourd'hui dès qu'on parle d'un homme. S'il a de l'honneur, on consent à l'entendre dire; mais ce qu'on veut savoir c'est ce qu'il gagne. On aura peut-être peu d'estime pour Hummel lorsqu'on apprendra que ses honoraires ne s'élevaient qu'à 70 florins du Rhin (150 fr.) par an; cependant il était docteur en trois facultés, recteur d'une université qu'il avait fondée dans des conditions de durée telles qu'elle prospère encore aujourd'hui. Les principales branches de l'enseignement qu'on y donne se rapportent à l'étude de la théologie catholique. Les étudiants n'ont rien de ces habitudes bruyantes qu'on remarque à Heidelberg; et l'on peut dire qu'ils ont beaucoup gagné à ne pas suivre l'exemple de leurs devanciers du quinzième siècle.

Fribourg a conservé son caractère allemand : certaines constructions ont encore une tourelle en saillie sur la rue ; toutes ont un cachet particulier d'élégante propreté. Elles semblent sourire au voyageur, lui souhaiter la bienvenue tout comme les habitants pour qui vous êtes, quelle que soit votre nationalité, non pas un étranger qu'on exploite, mais un ami qu'on accueille. Les rues, parcourues sans cesse par des ruisseaux d'eau vive, sont entretenues avec un soin, on peut même dire avec une recherche extraordinaire. De larges trottoirs occupent les côtés de la grande rue : ils sont pavés de cailloux de quartz de différentes couleurs qui, cassés en deux et rangés selon des dessins variés, forment de charmantes mosaïques. Dans la *Kaiserstrasse* sont les principaux magasins : les marchandises étalées dans les devantures, d'ordinaire assez étroites, des boutiques de cette ville de 17,000 âmes, feraient certainement honneur aux commerçants de nos plus grandes villes de province. Le dimanche les magasins restent ouverts ; seulement, si vous voulez acheter à l'heure à laquelle l'office va commencer, on vous répond qu'on ne vend point à ce moment, et l'on vous prie de revenir après la grand'messe. Les protestants sont en petit nombre ; leur église est un des monuments à visiter. On compte quatre grandes librairies où se trouvent toutes les publications allemandes et françaises de quelque importance. L'un des éditeurs, M. Herder, est connu dans toute l'Allemagne pour les excellentes cartes géographiques qu'il publie : nous ne nous doutons guère en France que deux de ses atlas de l'Europe centrale contiennent des cartes de notre pays, en plusieurs feuilles, d'une exécution parfaite.

Karlsruhe est la capitale du grand-duché de Bade et par conséquent la résidence du plus grand nombre des fonctionnaires ; mais, dès qu'ils ne sont plus en activité, c'est ici qu'ils viennent chercher le repos. Le calme dont on y jouit n'a rien de commun avec le silence attristant qui règne à

Karlsruhe; les rues sont fréquentées, mais il n'y a dans cette animation rien qui puisse fatiguer.

C'est un de ces lieux privilégiés par la Providence qui semble y avoir fait les hommes meilleurs et la nature plus belle que partout ailleurs, un de ces lieux qu'on ne quitte pas sans un puissant effort de la volonté. Et encore il faut, pour en avoir le courage, penser qu'on y reviendra. Je ne me suis, pour ma part, jamais éloigné de ce clocher sans me promettre à moi-même de le visiter prochainement, et quand on l'a vu une fois, ce sont des promesses qu'on n'oublie pas.

Les hommes ont apporté ici leurs discordes: ils se sont livrés des combats sanglants depuis l'époque des luttes entre les princes et la bourgeoisie, au quatorzième siècle, jusqu'aux guerres du siècle dernier. La ville vit alors avec joie détruire les murailles qui l'entouraient, heureuse d'être encore davantage le bourg libre *(Frey-Burg)*; elle pouvait espérer qu'on la respecterait désormais, toute prête qu'elle était à accueillir ceux qui voudraient jouir de son hospitalité. Les bataillons sont encore venus troubler son repos: Moreau livra dans les environs plusieurs combats aux Autrichiens, et plus récemment, en 1848, elle a été témoin de divers épisodes de la lutte entre les troupes badoises et les corps-francs. Les hommes ont passé et la cathédrale est restée pure, sans qu'on y touchât pour la dégrader, sans qu'on eût besoin de la restaurer. Elle est là, harmonisant son clocher noirci par le temps avec les monts boisés qui environnent la ville et paraissent l'étreindre dans un tendre embrassement.

A Fribourg tous les hôtels sont bons. Chacun recommande celui où la fortune l'a conduit. Nous recommanderons aussi le nôtre, et nous dirons au voyageur: Si vous aimez les *droschken* arrivant et partant, les caisses sous le porche, les Anglais et les Anglaises dans les escaliers, dans la salle à manger encore les Miss, au milieu cette fois de Français

qui discutent et d'Allemands qui fument, vous trouverez tout cela et en outre une maison bien tenue à *Zähringer Hof*. Si, au contraire, c'est le calme que vous désirez, si vous voulez vous croire chez vous, vous supposer habitant de Fribourg, paroissien de son *Münster*, vous goûterez ces douces illusions à l'hôtel *Föhrenbach* que vous trouverez, comme on dit en Allemagne, *billig* [1] autant que le service y est obligeant et même affable.

## IV.

Lorsqu'on quitte Fribourg par la route de Schaffhouse, il faut une foi vive dans l'*Enfer* pour croire qu'on va le traverser. La vallé de la Dreisam est large, riante, occupée par des prés et des cultures industrielles, bordée par des montagnes, les unes boisées en partie seulement, les autres couvertes de forêts. Les maisons, groupées en villages, profitent de l'espace pour avoir chacune son jardin. C'est le ciel *(Himmelreich)*. A mesure qu'on avance, on voit grandir et se rapprocher ces montagnes tout à l'heure peu élevées, divisées, et l'on se demande maintenant comment on franchira cette muraille hérissée de sapins. La nature voulait attirer l'attention de l'homme sur cet endroit qui semble le plus impénétrable : dès qu'il se présente, elle lui ouvre une issue pour se faire admirer. Le vallon est étroit, garni de côtes boisées ; au fond s'étendent la petite rivière, la route et une bande de verdure. Près d'un vieux château en ruines, les montagnes resserrent l'espace laissé libre entre leurs pieds ; et, se dépouillant peu à peu de leur décoration de verdure, elles

---

[1] Dans le sens où nous prenons ici ce mot, il n'a pas d'équivalent en français : il signifie *à un prix raisonnable*.

prennent un aspect plus sévère. On est dans le *Val d'Enfer (Höllenthal)*. Bientôt les roches se montrent à nu : par endroit des arbres se sont fait jour entre elles; beaucoup ont vécu à l'abri de toute atteinte et périront sans que la hache soit pour rien dans leur mort. Au *Saut du Cerf (Hirschsprung)*, les côtés qui bordent le chemin sont devenus deux murailles taillées perpendiculairement : celle de droite, plus élevée, porte sur sa tête un roc qui s'avance dans le vide, et, en arrière, des bouleaux agitant, comme un panache, leurs feuilles délicates. La Dreisam, forcée de se restreindre encore, se précipite entre des blocs entassés. En 1796, Moreau effectuait par ce défilé sa retraite sur la France. M. Thiers, en racontant ce fait mémorable, appelle le val d'Enfer un « affreux défilé » : pour nos soldats battant en retraite, sans doute; mais c'est une impression que ne ressentira aucun de ceux qui le visiteront sans ennemis sur leurs derrières, avec le sac du voyageur sur le dos et sans autre arme que le bâton ferré. A celui même qui désirerait des émotions, l'imagination nous semble ne devoir rendre aucun service, impuissante qu'elle serait à faire surgir tout à coup des brigands. Y en eût-il, ils seraient tout aussi curieux que le touriste d'examiner ces beaux sites variant, pour ainsi dire, à chaque détour du chemin, et ils oublieraient leur métier pour admirer à loisir. Sous le nom de chemin de l'Enfer *(Höllensteig)*, la vallée redevient riante et calme. Deux heures de marche dans sa partie la plus étroite nous ont amenées à la maison de poste où nous attendons la diligence.

Dans le grand-duché de Bade, comme dans le reste de l'Allemagne, on obtient des places à tous les relais, en se présentant au passage de la voiture publique. Le transport des dépêches et en même temps celui des voyageurs est un monopole pour l'État, qui n'abuse pas de son privilége; les employés sont polis, prévenants même. Par contre, les voyageurs, prenant forcément en cela les habitudes du

pays, ne se montrent pas plus exigeants qu'il ne faut, et aucun ne pense faire une révolution parce qu'il n'a pas le coin qu'il convoitait. Les Allemands sont satisfaits d'être dans un *Eil-Wagen*, un *Post-Wagen*, ou un *Post-Omnibus*, toutes dénominations qui annoncent une course rapide, et ils ne font entendre aucune plainte contre la marche pesante de la lourde berline fournie par l'administration. Un beau postillon à l'habit jaune et rouge et au chapeau ciré conduit l'attelage. Le conducteur, étant fonctionnaire public, est un personnage qui a droit, d'abord à la première place dans le petit état confié à son gouvernement, ensuite à tout notre respect. Nous le lui accordons d'autant plus volontiers, qu'exact et sévère, il est avec cela bon homme et ne se rend coupable d'aucun abus de pouvoir. Celui qui va régner sur nous jusqu'à Schaffhouse a déjà sous son empire des Anglais dans l'intérieur et des Allemands sur le sommet de la voiture. Nos personnes varient son chargement sans compliquer sa tâche; nous sommes dociles à l'excès et on ne peut plus prompts à exécuter les ordres qu'il veut bien nous donner. Deux Anglaises, la mère et la fille, sont en face de nous dans l'intérieur. Elles lisent avec la plus scrupuleuse attention dans leur *Handbook*, sans même contrôler l'exactitude de ses descriptions. Franchement ce n'est pas la peine de quitter l'Angleterre et de venir si loin pour lire des livres anglais. Le paysage est cependant digne de fixer l'attention.

La vallée continuant devient un impénétrable *fouillis* de hêtres et de sapins. La route s'élève par des lacets sur le flanc de la montagne de gauche. Lorsque la pente est gravie, on voit derrière soi le val d'Enfer qui apparaît comme une crevasse longue et profonde. On chemine quelque temps sur un plateau aride, et, laissant à gauche la route de Donaueschingen, on arrive au bord du lac Titi *(Titi See)*. Les coteaux qui le bordent au sud-est et au nord-ouest sont couverts de sapins, de bouleaux et de

hêtres, auxquels, de ce dernier côté, les chalets dispersés et les arbres fruitiers viennent disputer la place. Au sud-ouest se dressent des montagnes, les unes boisées, les autres couvertes de pâturages, qui, par gradation, s'élèvent jusqu'au Feldberg, le plus haut sommet de la Forêt-Noire. Nous franchissons encore un étage par des rampes tellement raides que si on ne les voyait gravies par la diligence, on les croirait impraticables pour les voitures, et nous sommes sur des plateaux tristes et froids qui nous conduiront par des pentes, tantôt insensibles, tantôt rapides, jusqu'à la frontière suisse.

A Lenzkirch on s'arrête pour dîner, et voilà tout le personnel du *Post-Omnibus* et de la voiture supplémentaire, qui le suit, attablé dans une salle basse éclairée par une quantité de petites fenêtres et qui serait assez vaste sans la présence d'un grand poêle en terre vernie qui en occupe la plus grande partie. Si l'on en juge par cette précaution, par les doubles fenêtres que l'on remarque partout, et aussi par l'exposition du village au vent d'est, l'hiver doit faire sentir ici toutes ses rigueurs. Les habitants sont occupés de la fabrication des horloges et du tressage de la paille, industrie dont Lenzkirch est un des principaux centres. Ce dernier genre de travail occupe au dehors, dans les environs, suivant la saison, de 500 à 800 personnes, et, dans la fabrique même, de 40 à 50 personnes qui préparent la paille, la blanchissent, la teignent, donnent la forme et l'apprêt aux chapeaux.

La route nous fait ensuite traverser un pays d'une uniformité monotone : de temps en temps seulement on aperçoit les Alpes se dessinant sur le ciel, et, d'un point, on distingue le lac de Constance. Ce serait bien le cas pour nos anglaises de reprendre leur lecture, mais elles trouvent, paraît-il, qu'une journée passée de compagnie dans une voiture équivaut à une présentation, et elles veulent causer. La mère traite des questions politiques, tandis que sa fille

parle du paysage qu'elle n'a pas regardé ; c'est probablement d'après ce qu'elle en a lu.

A Stühlingen, on fabrique des aiguilles, on fait des gants et de la bière ; cela devait être, nous sommes dans le duché de Bade, et lorsqu'on s'informe des diverses industries d'une localité de quelque importance, c'est toujours la brasserie qu'on entend citer d'abord. Stühlingen est bâti dans une très agréable position, à mi-côte et cependant beaucoup au-dessus de la vallée verdoyante où coule la Wutach, qui court se jeter dans le Rhin. Cette petite rivière, que nous traversons, sépare le grand-duché de Bade de la Suisse, et, pour nous, le jour de la nuit, qui se fait sombre à partir de ce point.

Le nom de Schaffhouse *(Schaffhausen)* exerce depuis longtemps la sagacité des étymologistes, sans qu'ils aient pu se mettre d'accord sur son origine. Les uns font venir ce mot de *Schaf-Hausen* (bergeries) : je sais bien qu'il y a, aux environs, des prés à l'herbe haute et touffue ; mais, enfin, des bergeries ici ! alors que d'autres étymologistes ont découvert que ce mot pourrait bien être une corruption de *Schiff-Hausen* (maison de bateaux), ce qui certainement s'adapte mieux à ce lieu. Pourquoi d'ailleurs tant chercher? On a peu de chance d'arriver à une certitude, puisque la ville est « *uralt* »[1]; et elle a gardé ce caractère, en dépit de toutes les mutilations qu'elle a subies dans le cours du temps. Elle a conservé des tourelles avançant sur la rue, avec leur écusson de pierre, de longues suites de larges croisées, des fresques, comme sur la maison du chevalier *(Zum Ritter)*. La nuit on entend le veilleur qui crie les heures.

---

[1] Fort ancienne. La préfixe *ur* ajoute encore l'idée d'antiquité à *alt*, qui signifie déjà ancien.

Schaffhouse est la patrie de Jean de Müller, le grand historien qui se rendait à lui-même ce témoignage qu'il ne fut jamais d'aucun parti, mais qu'il a été pour le droit et pour la vérité partout où il les a reconnus. — Ne peut-on pas être d'un parti, chercher en même temps la vérité partout et la reconnaître même chez ses adversaires? Ne faut-il pas être d'un parti, c'est-à-dire suivre la ligne qu'on estime être la plus droite et la plus sûre? Cela n'empêchera pas qu'on rende à tous la justice à laquelle ils ont droit et qu'on ait cette tolérance que se doivent réciproquement les hommes. On a, de tout temps, beaucoup blâmé l'esprit de parti, l'esprit de secte. Si l'on entend par là une propension, à laquelle on céderait, à tout approuver chez ceux qui pensent comme soi, à ériger leurs défauts en qualités, et au contraire à tout critiquer chez des adversaires dont on feindrait de prendre les vertus pour des vices, oh! alors, je crois qu'on n'en pourrait dire assez de mal afin de le rendre haïssable; car cet esprit de secte n'est autre que la négation des droits de la vérité, qui doit toujours être respectée au-dessus de toutes choses et devant laquelle les considérations en apparence les plus importantes doivent céder. C'est la crainte de mériter ces reproches qui souvent tient des hommes en dehors des partis. Mais ne peut-on pas être d'un parti sans en embrasser les passions? C'est dans ce sens qu'il me semble qu'on doit être d'un parti. — Et cependant, sans avoir été d'aucun, Jean de Müller a laissé un nom honoré par tous.

Ce qu'on vient surtout voir à Schaffhouse, c'est la chute du Rhin. Je trouve que c'est déjà beaucoup de prononcer un jugement entre les différentes descriptions qui en ont été faites et de choisir celle qui se trouve dans la correspondance de Gœthe comme la meilleure, sans avoir l'audace d'en donner une soi-même. — Le Rhin descend comme par degrés jusqu'à ce qu'il se précipite tout à coup d'une hauteur de dix-huit mètres environ. Un rocher se tient debout entre

les deux plus larges bras. Le fleuve semble étourdi par sa chute : l'eau tournoie en écumant comme si elle voulait, avant de quitter ces lieux, se rendre compte de ce qui lui est arrivé ; puis, repoussée par celle qui la suit, elle reprend sa course.

Il faut que l'homme se montre même là où il ne devrait que regarder. On a imaginé de construire, à droite de la chute du Rhin, un château qui a des prétentions au gothique, à gauche une fonderie, et, derrière, un pont sur lequel passe le chemin de fer ; de sorte que l'on pourrait se demander si ce n'est pas, à la manière des cascades du bois de Boulogne, une cataracte ménagée pour l'agrément des passants et l'amusement des riverains. Tout cet entourage nuit beaucoup à l'effet grandiose que produirait la chute.

On ne trouve plus dans le canton de Schaffhouse ces physionomies affables qu'on rencontre dans le grand-duché de Bade. Mais nous allons rentrer dans cet État en remontant le Rhin.

On navigue d'abord entre deux lignes de coteaux plantés de vignes ; puis les rives s'écartent et l'on arrive dans le lac inférieur *(Unter-See)*. A droite, on aperçoit le château d'Arenberg, ancienne résidence de la reine Hortense et celui de Gottlieben, où furent emprisonnés Jean Huss, Gérôme de Prague, Balthasar Cossa, qui, pape sous le nom de Jean XXIII, fut déposé par le concile de Constance, et où habita le prince Louis-Napoléon pendant son séjour en Suisse. A gauche est l'île de Reichenau, à qui des fruits abondants et de riches pâturages ont valu son nom *(Reiche Aue)*. Dans l'une des églises qu'elle contient, on montre, dit-on, une dent de saint Marc l'évangéliste, dans une châsse d'or, une cruche qui servit aux noces de Cana, et, avec d'autres reliques, des objets qui sont simplement des curiosités.

Le cours du fleuve se resserre de nouveau ; on entre ensuite dans les eaux du ***Boden-See*** et dans le port de

Constance *(Constanz)*. Dans la cathédrale se trouvent de belles sculptures en bois, et, sur les battants de l'orgue, des peintures d'Holbein. Le pourtour est occupé par seize petites chapelles fermées par des grilles en fer d'un travail délicat et varié. — Du célèbre concile qui réunit sur ce point 18,000 ecclésiastiques, parmi lesquels 20 archevêques et « en une fois 30,000 chevaux et plus de 150,000 étrangers »[1], la ville n'a guère conservé que le souvenir. On montre bien, dans un édifice en bois qui aurait été la salle des délibérations, divers objets se rapportant à ce « concile, le plus nombreux et le plus brillant qu'on eût jamais vu dans la chrétienté »[2]; mais comme on nous a avertis que tout cela a une origine très récente, et que d'ailleurs nous croyons les *montreurs* de curiosités capables même d'en fabriquer pour avoir à les montrer, nous nous abstenons d'aller voir; ce qui nous fait passer le lendemain pour des incrédules près de ceux qui, sur le bateau, parlent avec admiration de toutes ces merveilles.

Le lac de Constance *(Boden-See)*[3] baigne les rives de cinq états différents : le grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière, l'Autriche, la Suisse, qui ont chacun leurs bateaux à vapeur. Il faut, comme en Amérique, s'occuper soi-même de ses affaires, et il est prudent à chaque lieu de débarquement de demander si l'on ne doit pas monter sur un autre bateau ; les changements sont fréquents et personne ne vous en avertit. Lorsque, en quittant Constance, on longe la côte allemande, on aperçoit à sa droite et dans un lointain qui peut faire juger de la grande largeur du lac, les montagnes boisées qui environnent Saint-Galles, et,

---

[1] *Histoire de l'Église*, par le docteur von Doellinger, tome II.
[2] Ibid.
[3] Autrefois *Bodman-See*. *Bodman* est le nom d'un vieux château, aujourd'hui en ruines, sur les bords d'*Uberlinger-See*.

au-delà, les glaciers qui se détachent sur le ciel. Ces eaux, d'un bleu verdâtre, sont sillonnées par des bateaux chargés de marchandises de toutes sortes, de denrées de toutes natures, et particulièrement de grains. C'est comme une mer intérieure, la mer de Souabe *(Schwäbische Meer)*, dont Lindau, la Venise de la Souabe *(Schwäbisch Venedig)*, est le port. Cette ville est bâtie sur trois îles qui, aujourd'hui, n'en forment plus qu'une reliée à la terre ferme par deux ponts dont l'un sert au passage du chemin de fer. Le port est fermé par une jetée : le lion de Bavière, assis sur une large colonne, veille à l'entrée, en face de la tour du phare.

Derrière Bregenz on voit les montagnes hautes et escarpées du Voralberg : c'est le Tyrol.

## V.

De Romanshorn, situé sur la rive suisse, quelques heures suffisent à la locomotive pour nous conduire à Bâle.

Dès qu'on est entré dans cette ville, on pense à la *Danse des Morts*, on veut la voir, on la cherche partout. On en trouve des morceaux aussi partout : au musée et dans plusieurs collections particulières. Est-elle réellement l'œuvre d'Holbein, ainsi qu'on l'a longtemps prétendu? Généralement, aujourd'hui, on s'accorde pour répondre négativement. D'après le savant M. de Golbery, elle aurait été peinte par Holbein et retouchée par Glauber, qui vécut cinquante ans plus tard. Quand on a retrouvé une partie de ces personnages de tous rangs, de toutes professions, entraînés chacun par sa Mort, on visite la cathédrale. Ce monument gothique, affecté au culte protestant, a été restauré, en 1855, avec un art infini. La façade, surmontée de deux clochers délicatement travaillés, présente à l'œil un très bel ensemble. On remarque dans l'intérieur : les orgues,

qui peuvent, dit-on, rivaliser avec celles de Fribourg; les stalles du chœur, en bois artistement sculpté; la chaire à prêcher, et, pardessus tout, cette harmonie parfaite qu'on a su établir entre les réparations considérables et le corps de l'édifice. Dans la sacristie, qui a été la salle du concile, on présente au visiteur un coffre du commencement du seizième siècle; cette insolente tête qui, du haut d'une tour au bord du Rhin, tirait la langue à Petit-Bâle; un meuble en bois ayant appartenu à Erasme; encore un morceau de la *Danse des Morts*, et un registre sur lequel chacun peut se donner la satisfaction d'écrire son nom pour le transmettre à tous les visiteurs futurs. Le cloître attenant à la cathédrale a été complètement restauré; il est rempli de tombeaux et ses murs sont couverts d'inscriptions funéraires.

En sortant, on se trouve sur la terrasse qui domine le Rhin et de laquelle la vue s'étend sur les montagnes de la Forêt-Noire, et puis on commence à répéter, avec plusieurs *guides*, qu'à Bâle tout est mort et désert. On va même jusqu'à prétendre, après M. Émile Souvestre, je crois, qu'on dirait « une ville à louer. » — Voilà pour la ville. Voici maintenant les propos qui ont cours sur les habitants: on dit qu'un grand nombre d'entre eux ont des fortunes colossales; ce qui est vrai; on ajoute que tous les dimanches ces riches capitalistes descendent dans leur cave pour compter leurs millions, qu'ils laissent ensuite dormir pendant toute la semaine.

Tout cela est charmant quand on l'entend raconter par un homme d'esprit, mais c'est assez loin de la vérité. Si le touriste s'ennuie à Bâle, qu'il ne se fie pas à son *itinéraire* français qui lui fera chercher longtemps, sous le nom de porte Saint-Paul, une très curieuse porte qu'on appelle *Spahlen-Thor*, ce qui n'a jamais signifié porte Saint-Paul; qu'il parcoure les différents quartiers, et il verra que si, dans la partie haute de la ville où se trouvent les beaux hôtels, les rues sont peu fréquentées, en revanche, il règne

un grand mouvement dans la partie basse. Là, autour de la place du Marché, se trouvent réunis les boutiques en grand nombre, l'hôtel-de-ville, la poste; là circulent les gens du pays et les étrangers. Le pont qui unit les deux rives du Rhin et les rues qui y aboutissent sont quelquefois encombrés par les voitures et par les piétons. Il serait en effet assez singulier qu'une ville habitée par une nombreuse population (30,000 âmes), qui a des fabriques considérables, notamment celles de rubans, qui sont les plus importantes de la Suisse, il serait extraordinaire qu'un ville qui est traversée par tous les voyageurs qui se rendent en Suisse, ou qui en reviennent, eût l'air abandonnée qu'on veut bien dire. Le dimanche, il est vrai, tout mouvement d'affaires cesse; les habitants les plus fortunés sont alors dans leurs *villas*, et ceux qui n'ont pas de maisons de campagne sont sous les tonnelles de Petit-Bâle, où ils se réjouissent en famille.

Les glaces accrochées aux fenêtres de tous les étages annoncent que l'on se tient chez soi; ce qui n'empêche pas qu'on sort, comme partout, lorsque cela est nécessaire: seulement on sait le prix de la vie d'intérieur. Le sanctuaire de la famille est défendu avec une rigueur qui peut paraître exagérée: ainsi, vous êtes venu pour traiter une affaire avec un Bâlois, c'est dans son intérêt que vous vous êtes déplacé; eh bien, malgré cela, lorsqu'il entend sonner midi, il interrompt la conférence et vous avertit qu'il va dîner; sans ajouter l'invitation que la plus banale politesse exigerait dans de semblables circonstances et qu'il pourrait d'autant mieux faire qu'elle ne serait pas acceptée. Est-ce avarice de sa part? Non, c'est simplement le fait d'un homme exact à l'excès qui n'aime pas à être dérangé dans ses habitudes. Les Bâlois ont l'esprit d'ordre et d'économie, mais c'est plutôt la générosité que la parcimonie qui est le fond de leur caractère. Les familles puissantes par leur fortune n'enfouissent pas leurs trésors, comme on les en accusent;

elles prêtent leurs capitaux, à l'industrie de l'Alsace notamment; elles savent même faire un sacrifice pour accomplir une bonne œuvre. Ainsi, lorsque la *Société mulhousienne des cités ouvrières* s'est formée, une partie des fonds nécessaires à l'œuvre si utile qu'elle se proposait, a été, si je ne me trompe, fournie par les capitalistes de Bâle. Il n'y avait pas grand profit à espérer et on ne pouvait alors supposer que, tous comptes faits, chacun des actionnaires de la Société toucherait 4 pour cent d'intérêt par an.

Les différents métiers se réunissent en corps, et dans les fêtes publiques on les voit marcher derrière leurs bannières. Je souhaiterais, à ceux qui trouvent Bâle une ville abandonnée, qu'ils y fussent un de ces jours de solennité où les corporations parcourent les rues en longues files. Tous ceux qui ne prennent point part à la cérémonie sont sur leurs portes ou circulent à l'envi. Les étrangers qui traverseraient Bâle un de ces jours de fête, ne manqueraient pas de raconter qu'ils n'ont jamais vu de ville aussi animée.

Comme dans beaucoup de villes allemandes, il y a ici, outre le Casino, une Société de lecture (*Lese-Gesellschaft*) qui possède une bibliothèque très-bien montée, qu'elle augmente chaque jour par l'achat des meilleurs ouvrages. Le célèbre Institut des missions (*Missionsanstalt*) envoie ses apôtres jusque dans les parties les plus reculées de l'Afrique et de l'Amérique méridionale; il publie chaque mois un Bulletin et chaque année des cartes parfaitement gravées et coloriées sur lesquelles sont indiqués les points où se trouvent les missionnaires. Lorsque j'ai vu cet atlas, dont le prix est très-modique (5 fr. environ), il excita mon envie. La lecture de nos excellentes *Annales de la Propagation de la Foi*, dont le texte est pour nous non-seulement un sujet d'édification, mais encore un moyen d'instruction, offrirait plus d'intérêt encore si l'on pouvait suivre les récits sur des cartes : on verrait distinctement les limites de la barbarie reculer devant la civilisation qu'un pauvre missionnaire apporte avec lui.

Tout voyageur qui est allé à Bâle y est arrivé par le chemin de fer d'Alsace ou l'a quitté par cette voie. Aussi, sur cette ligne, on entend parler toutes les langues, on trouve dans les voitures les personnages les plus différents par leur nationalité comme par leur condition, témoin ce médecin russe jeté, il y a peu d'années, par la fenêtre d'un wagon, par un Jud quelconque qui l'avait d'abord volé. Une rencontre heureusement plus fréquente est celle de familles entières gagnant une station qui les rapproche davantage des montagnes. Lorsque le temps promet d'être beau, les vieux châteaux sont assaillis par des bandes joyeuses qui n'abuseront pas de la complaisance des échos et ne leur feront redire que les gais propos exprimant leur pur contentement. Le soir souvent ne tient pas les promesses du matin et l'orage vient troubler la fête ; on rentre mouillé, trempé. Qu'importe, on aime tant les montagnes qu'on y retournera au premier rayon de soleil.

La Lorraine est-elle donc beaucoup plus éloignée que l'Alsace de la chaîne des Vosges? Plombières est-il plus près que Gérardmer de Metz et de Nancy? Ce n'est rien, dit-on, que d'aller à Bade. Faut-il plus de temps pour se rendre à Fribourg et gagner le Val-d'Enfer? On connaît la Suisse. On ne sait pas ce que c'est que la Forêt-Noire. Peut-être que le désir est venu à l'esprit de parcourir ces montagnes, mais une puissance, à qui tout le monde a donné un pouvoir dont chacun souffre, s'y oppose ; et on n'ose braver les puissances qui disposent des faveurs et aussi quelquefois de la force pour les faire accepter par celui qui les méprise. Cependant, comme on aurait lieu de s'applaudir d'avoir osé un jour s'affranchir de la tyrannie de la mode! La nature possède d'inépuisables richesses ; elle ouvre ses trésors à celui qui vient à elle et elle sait récompenser quiconque, pour la trouver, a quitté la grande route et s'est aventuré dans les sentiers escarpés.

JULES LEJEUNE.

## Relation de ce qui s'est fait à Metz au passage et pendant le séjour de la reine de France, Marie Leczinska (août 1725).

*(Suite et fin.)*

Le même jour (22 août 1725), Mgr le duc d'Orléans, devant partir le lendemain, à quatre heures du matin, pour s'en retourner à la cour, vint prendre congé de la Reine.

Sa Majesté passa le reste de la journée à se mêler à la conversation des seigneurs et des dames à son service jusqu'à l'heure du dernier repas. Le souper fut servi à neuf heures. « Il s'y étoit rendu un si grand concours de monde qu'on pouvoit à peine se remuer dans toutes les pièces de l'appartement. M. le duc de Noailles toujours attentif pour le bien du service, prenoit soin luy même de faire sortir le monde de la chambre de la Reine, mais son zele étoit interrompu par la bonté de Sa Majesté qui le pria d'en laisser entrer autant que la salle pourroit en contenir pour procurer à Son Peuple, qui se donnoit tant de peine et faisoit tant d'efforts, le plaisir de La voir... »

Le 23 [1], la Reine alla faire visite à l'évêque de Coislin, au château de Frescati. Sur sa route, à un quart de lieue

---

[1] Nous omettons les détails relatifs aux réceptions et aux autres faits d'usage en pareille circonstance. Différentes cantates, dont plusieurs composées par la jeunesse de Metz, notamment par les élèves du collége dirigé par les RR. PP. de la compagnie de Jésus, furent successivement exécutées en musique devant la Reine, pendant cette journée.

de Metz. Elle rencontra un bataillon de jeunes gens de la ville, composé de huit compagnies de trente cadets chacune, tous vêtus de rouge; « ayant des bas blancs, des plumets et des cocardes, rangez en bataille, presentant leurs armes, drapeau blanc déployé, avec tambours et hautbois, dont le bon ordre, la propreté et le zèle pour le service de Leurs Majestez attirerent l'admiration de toute la cour. »

Sa Majesté arriva à Frescati, à trois heures et demie, et y fut reçue par Monseigneur et par M. de Creil, intendant. Elle visita tous les appartements du château, admira le goût parfait qui avait présidé à leur décoration et resta quelque temps à examiner le musée des tableaux. Elle descendit ensuite dans les jardins, d'où, après une longue promenade, elle passa dans l'orangerie. L'évêque lui-même y fit les honneurs d'une superbe collation. Deux tables y étaient somptueusement servies: l'une d'entremets froids; l'autre de fruits des plus variés. « Sur la fin de cette collation, le sieur Lion, officier de fruit de la Reine, employé par extraordinaire auprès de M. l'Evêque de Metz, apporta à Sa Majesté un petit hors d'œuvre de cristal de roche, sur la droite duquel étoit le Roy sur un écusson aux armes de France, tenant en sa main un soleil brillant, au dedans duquel étoient ces mots: *Plus il approche, plus mon ardeur augmente!* Et sur la gauche étoit la Reine, sur un écusson aux armes de Sa Majesté, qui portoit dans sa main un cœur enflammé, dans lequel étoient écrits ces mots: *Plus j'approche, plus je desire en être près!* Entre le Roy et la Reine étoit au dessus de leur tête une Renommée portant deux branches de Palmier, aux pieds de laquelle étoient deux Tourterelles ayant en leur bec chacune un bout du ruban où étoient écrits ces mots: *Dieu est trop jaloux de Sa Gloire pour que l'union n'en soit pas parfaite!* Le tout étoit écrit en lettres d'or, et fait en pastillage de sucre royal, de sedrac et de bergamotte, sur un champ de lys et de roses au candi. La Reine trouva ce petit hors d'œuvre fort beau, elle en prit

le cœur et le soleil, et en donna les devises à Mademoiselle de Clermont. Après quoy, Sa Majesté retourna dans le jardin d'agrément, y fit une autre assez longue promenade, puis entra dans la chapelle. » A son retour vers la ville, Elle retrouva les huit compagnies de cadets formés en haie.

Le soir, la Reine assista, de la terrasse du jardin du gouvernement, au feu d'artifice que les habitants de Metz y avaient fait préparer en réjouissance de son avènement à la couronne.

« Ce feu formoit un carré parfait de 18 pieds de face sur 36 d'élévation ; il étoit ouvert de chaque face par des portiques ornez d'architecture, d'emblêmes, de devises et d'inscriptions convenables à la dignité du sujet. — La Renommée paraissoit sur une pyramide au haut de l'édifice avec ses attributs ordinaires, tenant sa trompette à la bouche, sur la banderolle de laquelle étoient écrits ces mots : d'un côté, *Hilaritas publica*, et de l'autre, *Vota publica*. Pour marquer la joye des Peuples sur l'heureux Mariage du Roy, et les vœux qu'ils font pour la durée et la prosperité de cette auguste Alliance. Sur la face de la Pyramide étoit un Amour tenant d'une main les Armes de France, et de l'autre celles de la Reine, au dessous desquelles étoient les Armes de la Ville unies aux deux premières, avec ce vers : *Stemmata qui jungit pectora, jungit amor*. — Sur le premier Portique, faisant face à la maison du Roy[1] étoit cette inscription : *Ludovico Regi Galliæ et Mariæ Principi de felicissimo hymenæo optime præsagiens gratulatur Senatus Populusque Metensis*. — D'un côté du Portique étoit représenté dans un cartouche un Oranger chargé de fleurs, avec cette devise : *Fructu placebit magis*. — Et de l'autre côté étoit dans un pareil cartouche, un Grenadier fleuri, avec les mots : *Multiplicis spes certa coronæ*. — Sur la seconde

---

[1] L'hôtel du Gouvernement.

face avoit été pareillement representée, dans un cartouche, une Cassolette fumante avec l'inscription ci-après : *Divinos spargit odores.* Dans un autre cartouche étoit placée une Etoile brillante avec ces mots : *Præstant interna coronæ.* Dans un troisième, on avait figuré un *Rayon de Miel*, et écrit : *Quid dulcius?* — Sur la quatrième face étoit aussi dans un cartouche, un Cadran au Soleil avec ces mots : *Nil nisi cœlesti radio.* Et dans un autre cartouche, une Pierre d'aimant attirant le fer avec cette devise : *Virtute trahit.* »

Ce feu d'artifice[1] fut tiré à neuf heures dans la place d'Armes, devant la citadelle, dont tout le front de ce côté était illuminé sur le rempart par des pots à feu. Après la dernière pièce, on donna le signal aux habitants de Longeville, Scy, Lessy et des autres villages circonvoisins de Metz : aussitôt des boîtes et des décharges de mousqueterie partirent de ces endroits, et un grand feu de joie fut allumé sur la hauteur du mont Saint-Quentin, d'où s'élancèrent dans le même moment un grand nombre de fusées volantes.

On éclaira les rues jusqu'à une heure avancée de la nuit, de même que le clocher de la cathédrale, comme cela avait eu lieu depuis l'arrivée de la Reine à Metz.

Le 24, jour fixé pour le départ de Sa Majesté de notre ville, fut surtout marqué par le plaisir que prit Marie Leczinska à entendre le concert qui lui fut donné par les Juifs, pendant son dîner, et par l'accueil tout à fait gracieux qu'elle fit aux officiers de l'hôtel de ville.

Sa Majesté trouva, en partant, les troupes de la garnison formées en haie dans les rues qu'Elle devait traverser. Les cadets de la ville étaient rangés en bon ordre à l'extrémité du Pont-des-Morts : la garde bourgeoise était déployée en bataille sur une étendue d'un quart de lieue, le long des allées du Cours. La maréchaussée, qui était postée à

---

[1] Il était de l'invention du sieur Gilles Gauthier, bourgeois de Metz.

la suite, prit la tête du cortége qui, au-delà de la barrière, fut fermé par un escadron du régiment d'Orléans cavalerie.

Le canon de la ville se fit entendre pendant plus d'une demi-heure, « de même que l'artillerie du lieu de Moulins, où la Reine passa, et où les Habitans s'étoient mis sous les armes. » Au logis de la Poste près de Gravelotte, l'on trouva un escadron du Régiment Dauphin cavalerie, commandé par M. le marquis de Bezons, Mestre de camp, qui, après avoir salué la Reine, précéda Sa marche et L'escorta jusqu'à Mars-la-Tour : l'escadron du Régiment d'Orléans s'en retourna à Metz.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Les épousailles de Louis XV et de la fille de Stanislas furent célébrées le 4 septembre 1725, dans la chapelle de Fontainebleau. Le jour de son mariage, la reine distribua toute sa corbeille aux dames du palais : « Prenez, dit-elle, » c'est la première fois de ma vie qu'il m'arrive de pouvoir » donner. »

Uniquement occupée du soin de plaire à son époux, elle réussit quelque temps à préserver le cœur du roi de la débauche qui régnait à la cour. Louis se livra tout entier au charme d'une première affection, et jouit, pendant six années, d'un véritable bonheur domestique. Mais il était plus facile de faire faire le mal que le bien à ce prince égoïste et indolent. Les pernicieux conseils que les courtisans ne lui épargnaient pas, portèrent leurs fruits. La reine fut abreuvée de douleur et d'humiliation.....

Heureusement Marie Leczinska, même sur le trône, avait conservé toute sa modestie et sa simplicité. Eloignée des affaires d'État comme de l'amour du roi, elle chercha des consolations dans une religion douce et éclairée, dans la protection des lettres, dans les soins de la maternité, si restreints pour une reine, enfin dans l'exercice de la charité... « Elle se fit, disent les biographes, une société particulière qu'elle appelait ses *honnêtes gens*, de laquelle

faisaient partie le duc et le cardinal de Luynes, le président Hénault et l'académicien Moncriff, son lecteur ordinaire et le dispensateur de ses aumônes. C'est dans cette société qu'ont été recueillis une foule de mots profonds ou charmants de cette princesse... » Parmi ces mots nous avons choisi les suivants :

« *Tirer vanité de son rang, c'est avertir qu'on est au-dessous.* »

« *La miséricorde des rois est de rendre la justice, et la justice des rois est d'exercer la miséricorde.* »

« *Les bons rois sont esclaves, et leurs peuples sont libres.* »

« *Le contentement voyage rarement avec la fortune, mais il suit la vertu jusque dans le malheur.* »

« *Les trésors de l'État ne sont pas nos trésors ; il ne nous est pas permis de divertir en largesses arbitraires des sommes exigées par deniers du pauvre et de l'artisan.* »

« *Il vaut mieux écouter ceux qui nous crient de loin : Soulagez notre misère, que ceux qui nous disent à l'oreille : Augmentez votre fortune.* »

F.-M. CHABERT.

# VOYAGES.

## Lettre à Monsieur l'Administrateur-gérant de l'*Austrasie*.

. . . . . . . . . . Monsieur, ce sont des masques
Qui portent des crincrins et des tambours de basques.

J'aurais dû me contenter de citer le premier hémistiche et laisser de côté le second vers de Molière. Non, ils ne portent ni tambours de basques, ni crincrins, ces pierrots, ces arlequins, ces turcs, ces arabes, tous ces grands enfants qui, à pied, à cheval, en voiture, se précipitent vers le Corso. Ils ne songent nullement à donner des sérénades, ils courent au combat et ils sont chargés de munitions ; de bouquets en petit nombre et de beaucoup de farine et de *confetti*. Ces confetti ont l'apparence de dragées, apparence aussi fallacieuse que celle de ce beau fruit dans lequel mordit Cymodocée et qui ne renfermait que de la poussière, mais ce sont de véritables projectiles et, reçus en pleine figure, ils produisent un effet assez piquant. Si la muse de la *Secchia rapita* daignait m'entendre, je la prierais de m'aider à chanter les combats que j'ai vus et auxquels j'ai pris une toute petite part — *et quorum pars parva fui.* — Elle seule redirait comme il faut ces mêlées carnavalesques, ces giboulées de bonbons trompeurs, ces nuages de farine, ces grêles de fèves et de pois, ces masques de toiles métalliques, visières cachant les doux regards de plus d'une Bradamante et d'une Marphise ; ce roulement de grands chars drapés ; ces haltes devant certains balcons, certaines terrasses ; le bruit des projectiles fouettant les persiennes, les murs, les visages ; les énergiques ripostes des assiégés ; ces petits sacs de farine crevant lorsqu'ils rencontrent un obstacle, grenades de ces combats anodins ; cette foule partout ; cette foule dans les rues adjacentes, sur la longue ter-

rasse qui sépare le Corso de la mer, aux fenêtres, aux portes, sur les toits; tous ces rires, toute cette joie, toutes ces boutiques fermées comme un jour de grande fête; tous ces dos, toutes ces têtes poudrées, toutes ces jolies filles frottant leurs longs cils noirs devenus blancs, toutes ces agressions subites, traîtresses, s'attaquaient à tous les âges, à tous les rangs, partant de mains que l'on croit inoffensives; ce mouvement, cet élan fiévreux, joyeux, cette espèce d'enthousiasme, d'épidémie qui, d'une population naturellement paresseuse, font un peuple de fous le dimanche et le mardi-gras de chaque année. Et il n'y a pas à dire, la contagion s'attaque aux étrangers, ils se jettent dans le tourbillon, ils louènt toutes les places de la terrasse Visconti où l'action est toujours si chaude; ils remplissent les voitures, ils rappellent avec une modification ces vers de la Henriade :

Anglais, Français, Lorrains, que la fureur rassemble,
Avançaient, combattaient, frappaient, riaient ensemble.

J'avais pensé rester simple spectateur de ces luttes que jadis j'avais déjà vues à Florence et y assister du haut de la terrasse qui règne le long de la mer; mais bientôt je me reprochais ma lâcheté, je descendis quatre à quatre les escaliers de la terrasse, je reçus une poignée de confetti dans la figure, un nuage de farine dans les yeux, et je me jetai dans la mêlée sans même réfléchir que j'étais sans visière et sans armes, mais fasciné, entraîné par toutes les prouesses dont j'étais le témoin et souvent la victime. Je puis dire que je me trouvai à tous les points où, dans la journée du mardi, le combat fut le plus acharné, et devant la terrasse Visconti et à l'angle de la rue Saint-François de Paul. Comment cela peut-il être amusant? Je n'en sais rien, monsieur, mais il est certain que cela l'est beaucoup.

Essayez-en. Pourquoi dans votre ville de Metz ne remplacerait-on pas la classique et froide cavalcade par des luttes de ce genre? Ah! j'entends déjà les économistes et les philanthropes s'écrier qu'avec les pois, les fèves et la farine gaspillés en deux jours, on pourrait nourrir des familles pauvres pendant une année. Je n'ai rien à répondre à cela, je n'ai qu'à me rappeler la réponse des enfants d'Arlequin à leur père : « Oui, papa, nous avons été bien sages, car nous nous sommes bien ennuyés. »

Les plus pauvres habitants de Nice seraient très-peu reconnaissants, — j'en suis certain — envers les sermonneurs qui voudraient porter atteinte aux joies des jours gras. Comme j'avais la bonhomie de faire des phrases à ce sujet à un garçon jardinier qui travaille dans la villa où j'habite : « Bast ! me répondit-il, on ne prend pas pour cela de la farine de première qualité. »

C'est, après tout, de la farine bien placée et qui rapporte de bons intérêts à tout le commerce de la ville. Il faut bien d'ailleurs amuser les riches désœuvrés que Nice attire, et leurs prodigalités retombent en pluie d'argent sur un peuple fort peu industrieux. La rivalité qui s'est élevée au théâtre entre la signora Pozzi et la signora Berini a produit les plus heureux résultats pour les marchands de fleurs qui sont si nombreux ici. Deux dilettanti ont acheté, l'un pour 800 fr., et l'autre pour 500 fr. de bouquets. Il n'y a eu à plaindre dans tout cela que les deux cantatrices : les moindres bijoux eussent mieux fait leur affaire.

Je crois, Monsieur, que je ne vous ai rien dit du lieu où Dimanche et Mardi-Gras prennent leurs ébats. Ce lieu, qui s'appelle le Corso, est une place allongée, peu spacieuse, plantée de platanes, garnie de bancs, et se privant, par deux rangées de maisons surmontées de terrasses, de la vue de la mer. C'est là que se promènent encore les Niçards pur-sang, et que se promenaient les étrangers avant que les Anglais ne découvrissent qu'il était beaucoup plus agréable de suivre la plage de la Méditerranée dans la direction de la rue de France. Cette plage, appelée aujourd'hui promenade des Anglais, est le rendez-vous de cette masse collective qu'on nomme le beau monde et qui se compose d'agrégations qui n'ont souvent rien de beau du tout. La promenade des Anglais est charmante. Hier soir, et pour employer l'expression d'un poète espagnol, par une des plus belles nuits que Dieu puisse faire, j'y ai trouvé un homme du peuple, un Napolitain qui jouait de la guitare et chantait d'une voix ravissante quelques romances en dialecte de son pays ; la lune était magnifique, et ses rayons semblaient changer les vagues qui les réflétaient en argent liquide ; dans le lointain le phare d'Antibes faisait pendant au phare de Saint-Jean. On ne voyait de la ville que la partie qui longe la courbe du

rivage et que domine les restes du vieux château. On en devinait le reste aux lumières qui brillaient irrégulièrement aux fenêtres, et qui déjà commençaient à devenir plus rares, une barque glissait tout près de la rive et sur une mer si calme que je me rappelai les souhaits que Dante exprimait dans un ravissant sonnet :

> Guido io vorrei che tu e Lappo ed io
> Fossimo presi per incantamento.

que ne voyant pas ceux qui montaient la barque, mon imagination y plaça Dante lui-même, ses deux amis et leurs trois dames mystérieuses. Pendant que je me laissais aller à toutes ces rêveries, le Napolitain, entouré d'un petit cercle d'auditeurs attentifs, continuait ses chants. Il n'y avait rien dans tout cela de bien saillant, et pourtant, j'en suis certain, ce sera un de ces souvenirs qui s'incrustent pour jamais dans la mémoire.

La promenade des Anglais touche par une de ses extrémités au jardin public. C'est dans ce jardin, beaucoup trop petit, que le dimanche et le jeudi on va entendre la musique du régiment d'infanterie en garnison à Nice. Les gens huppés ne daignent pas mettre pied à terre, ils arrêtent leurs chevaux et leurs voitures autour dudit jardin qui est de forme circulaire comme le palais d'Armide, et prêtent une oreille peu attentive aux bruyantes ouvertures de Verdi. Leur but semble être de montrer qu'à Nice on a des chevaux et des voitures de louage très-présentables ; ce qui est vrai. Ici il n'y a que des chevaux de louage, à commencer par ceux qui traînent le roi de Bavière, le prince Oscar de Suède et le baron de Rotschild.

Le jardin public, la promenade des Anglais, le vieux château, voilà les promenades officielles, mais hors de la ville il y a de charmantes excursions à faire. Lorsque l'on arrive au sommet de la montagne qui sépare Nice de Villefranche, on a devant soi un *horison fait pour le plaisir des yeux* — s'il m'est permis d'emprunter cette phrase à Fénélon, — on est entouré d'énormes oliviers et de la voûte de verdure grise dont ils vous recouvrent on aperçoit à sa gauche une masse de rochers dénudés à la base desquels se sont appliquées les antiques maisons de Ville-

franche ; on a au-dessous de soi un golfe ravissant, en face de soi un long promontoire couvert de jardins et d'arbres verts ; au-delà de ce promontoire la mer encore, la mer bleue, immense, et les hautes montagnes qui abritent Monaco, Menton et Bordighera, célèbre par sa forêt de palmiers. De Villefranche on se rend à Beaulieu, renommé pour la grosseur de ses oliviers et ses champs de violettes ; à Saint-Jean, petit port situé de l'autre côté de la presqu'île qui aide à former la rade de Villefranche ; à Saint-Hospice qui est placé à l'extrémité de cette presqu'île où jadis les Sarrasins avaient construit un fort. Il doit y avoir encore du sang moresque sous la peau bronzée de ces jeunes filles aux yeux noirs, aux cheveux noirs, à la taille cambrée, qui me rappelaient les chants populaires dans lesquels les Andalous ont tant de fois chanté les *Morenas :*

> **Vale mas lo moreno**
> **De mi morena**
> **Que tode la blancura**
> **De la Azuçena.**

En général le beau sexe n'est pas laid ici. On rencontre dans le peuple de la ville et plus souvent dans celui des campagnes ces beaux profils italiens que Léopold Robert a donné à ses *Moissonneuses*. Beaucoup d'autres têtes féminines, sans avoir une beauté réelle, ont l'agrément que ne peut manquer de produire la rencontre de cheveux très-abondants, de dents très-blanches et d'yeux très-noirs. Ces têtes sont assez singulièrement coiffées d'un foulard placé au sommet du crâne, se nouant sous le menton, et laissant voltiger sa pointe sur le derrière du cou. A mon arrivée, j'ai cru à une épidémie de fluxions.

Tous les voyageurs qui ont parlé de Nice ont rendu justice à la partie féminine de sa population, et justice aussi à sa population en général. Seulement cette dernière justice n'est pas du tout flatteuse et je n'appuierai pas beaucoup sur ce sujet. Les Niçards habitent une si douce, une si belle contrée que quelles que soient toutes leurs qualités ils ne paraissent pas tout à fait dignes de cet Eden. Un des défauts des Niçois est la paresse. Ils sont paresseux avec délice, comme Figaro, mais non avec l'esprit de Figaro. En m'installant dans la villa

que j'habite, je cassai un carreau à la fenêtre de ma chambre. Je priai madame Filippi, qui m'avait loué ladite villa, de m'envoyer un vitrier; elle me répondit qu'un vitrier ne se dérangerait pas pour si peu. Deux jours après, trois carreaux furent cassés dans une autre chambre; j'allai apprendre cette bonne nouvelle à ma propriétaire, pensant qu'avec quatre carreaux cassés on pouvait, sans trop d'indiscrétion, solliciter le secours d'un vitrier. Mme Filippi me promit de faire des démarches, mais elles n'eurent point de succès, je demeure trop loin. Des journaux collés avec des pains à cacheter ont remplacé les vitres absentes. Les Niçards n'ont pas du tout le goût des arts, ils n'ont pas un monument, pas un tableau, ils chantent horriblement faux, ils aiment beaucoup les rossignols, mais non comme *bardes ailés de la nature*, tout simplement comme rôti et dans une brochette. Ils ont la barbarie de faire une chasse acharnée aux pauvres petits oiseaux, ils leur tirent des coups de fusil chargés comme des pièces de canon, ils les poursuivent de jardin en jardin avec de grandes guêtres, d'énormes carnassières, des poires à poudre sur le côté, de lourds fusils à deux coups et des airs farouches que nous n'avons pas quand nous allons à la recherche des sangliers. Ils ont si bien fait qu'ils ont rendu muets tous les charmants bosquets de leurs montagnes. Ils semblent prendre à cœur de détruire autant que possible tout ce que leur pays a de plus doux. L'air y est embaumé, enivrant de parfums: ils cherchent par tous les moyens à neutraliser ces senteurs ravissantes, à les annihiler, et ils n'y réussissent que trop, les malheureux. Virgile a fait un portrait des Harpies. On croirait qu'elles se promènent sans cesse dans les rues et surtout dans les ruelles de Nice.

Un journal racontait dernièrement que M. V. Hugo, ennuyé de voir ses poésies mises en musique par les uns et par les autres, se proposait, quand il en publierait encore, de les faire précéder de ces mots: Défense de déposer des notes le long de ces vers. Presque nulle part ici on ne lit l'inscription à laquelle le poète faisait allusion, et si elle est inscrite sur quelques murs privilégiés, on fait comme ces raffinés qui, du temps de Louis XIII, se battaient sous l'édit qui défendait le duel.

Les Niçards parlent toutes sortes de choses; ils parlent un français si vivement accentué que les Français du nord le pren-

nent pour une langue inconnue, un italien qui n'est pas trop mauvais et enfin un dialecte qui roule des décombres du grec, du latin, du celtique, du catalan, de l'italien. Ce dialecte a été employé par un poète moderne dans une œuvre qui pourrait faire pendant à votre *Chan Heurlin*, mais qui est inférieure à la production de Brondex. Je ne vous donnerai pas l'analyse de la *Nemaïda*, mais je vous en citerai quelque vers que j'essaierai de traduire ; je les emprunte à la description de Cimiés.

Soubre lou dous pancian d'un coulet tougiou vert
Da li flou, da la frucia en toui lu tem cubert,
Luec che sembla encantat o don Flora e Pomona
Han fissat lou sieù regn et ressut la courona,
En de tem reculat lu romain lu premie
En un soulet momen, don si segava l'erba
Si vé naisse a gran frès una vila superba.

En voilà assez, je crois, pour ceux de vos lecteurs qui peuvent s'intéresser aux dialectes. Essayons maintenant de rendre en rimes françaises les alexandrins un peu trop pompeux pour un poème héroï-comique qu'a tracé la plume ultra-classique de M. Joseph Rosalinde Ranchet, auteur de la *Nemaïda :*

Sur le déclin charmant d'un coteau toujours vert
Et de fleurs et de fruits en tout temps recouvert,
Lieu qui semble magique, où Flore avec Pomone
Ont fixé leur séjour et reçu leur couronne,
En des temps reculés les Romains les premiers,
Las d'avoir tant vaincu construisirent Cimiés ;
A l'endroit où naguère une faux tranchait l'herbe
On vit naître à grands frais une ville superbe ;
Tout était bien réglé car dans ces jours anciens,
Les hommes se montraient soldats et citoyens.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Cimiés s'embellissait chaque jour davantage
De pompeux monuments, la gloire de cet âge ;
Dans un vaste forum maintenant abattu
Se montrait des Catons l'éloquente vertu ;
Des dieux d'or et d'argent dans des temples splendides
Augmentaient le trésor de leurs prêtres avides ;
Des cirques s'élevaient où les gladiateurs
Mouraient en souriant aux yeux des spectateurs ;

Le peuple, au théâtre occupant les portiques,
De Plaute appréciait les traits les plus comiques.

Alors près de la mer, Nice pauvre et chétive
De cabanes couvrait les pentes de la rive;
Mais le temps destructeur d'un revers de sa main
A jeté sur le sol le colosse romain.

Si l'ouvrage de l'homme est de peu de durée,
L'œuvre de Dieu conserve une beauté sacrée;
Le coteau de Cimiés est encor resté tel
Que le créa jadis un pouvoir immortel, etc.

Mais j'en ai assez de mon métier de traducteur, et si je le continuais plus longtemps vous en auriez peut-être assez de votre rôle de lecteur. La poésie descriptive comme on l'entendait autrefois et comme la pratiquait encore l'auteur niçard — qu'on admire beaucoup ici, — arrivait à ce résultat de ne rien décrire du tout. Je vous dirai en simple prose que Cimiés formerait un joli but de promenade si l'on ne s'acheminait pas entre des murs qui, à gauche et à droite, cachent complètement la vue. On montre encore à Cimiés les ruines d'un cirque et quelques autres mâsures romaines. Ce qui m'a le plus frappé, c'est une croix de marbre placée près du couvent des Récollets. Elle est, autant que je me rappelle, de 1488; derrière les bras du Christ, et comme faisant partie de ces bras, s'étendent des ailes, et des aîles repliées recouvrent aussi les jambes. Je ne me rappelle pas avoir vu ailleurs de croix de ce genre. On peut revenir de Cimiés en passant par le couvent de Saint-Pont élevé, dit-on, à l'endroit où saint Pont, l'apôtre des Alpes-Maritimes, reçut le martyre. Ce couvent, occupé par des Bénédictins, est dans une très jolie position. Un peu plus loin on trouve la grotte de Saint-André avec son torrent qui s'échappe d'une voûte de capillaires et de stalactytes. Je vous en ferais une description si tout à l'heure je n'avais traduit de la poésie descriptive; je tâcherai de vous donner une idée de la grotte Saint-André en vous disant que c'est la Suisse avec une végétation africaine — ou mieux encore, que c'est une véritable décoration d'opéra.

Le besoin d'occuper les étrangers a fait encore inventer d'autres buts de promenades: on va à la fontaine de Mouraille,

qui n'a rien de très intéressant, et au Val-Obscur dont le nom est parfaitement trouvé pour exciter une curiosité qui n'est pas tout à fait satisfaite; on va aussi à Monaco, cette miniature de principauté dont je vous parlerai un de ces jours, — si toutefois vous ne trouvez pas, Monsieur, que j'ai surabondamment répondu au désir que vous avez bien voulu m'exprimer, désir dont je tiens à me faire une excuse près de vos abonnés.

Nice, 10 mars.

Baron DE BLUMGARTEN.

---

# UNE HISTOIRE DE L'AUTRE MONDE.

(*Suite.*)

## II.

### LES VERTS-CHÊNES.

Le rendez-vous de chasse était au rond-point du bois. A l'heure indiquée, Gaston et Arthur y sonnaient en duo une fanfare destinée à signaler leur présence au retardataire Plumereau. Par politesse, les deux amis voulaient attendre son arrivée pour découpler les chiens qui hurlaient d'impatience et déchiraient de leurs ongles la bruyère des chemins. A la fanfare succéda un cigare consciencieusement brûlé aux deux tiers, et ledit Plumereau, plus que jamais désiré, ne paraissait pas encore. Le quart d'heure de bienséance s'étant étendu courtoisement jusqu'à l'heure entière, le piqueur allait lâcher les chiens sur l'ordre de Gaston, lorsque les deux amis virent poindre le digne receveur dans la lointaine éclaircie que formait la ligne droite du chemin, dans l'ombre mystérieuse des hauts taillis. Il ne marchait pas, il courait en serrant d'une main sur ses reins sa carnassière et en tenant de l'autre son fusil sur l'épaule, à la manière des soldats autorisés, par commandement exprès, à porter l'arme à volonté. Sa ronde et joviale figure, encadrée dans des favoris roussâtres, ressemblait à un monticule en temps de grosse pluie. Des filets de sueur en sillonnaient toutes les sinuosités et venaient se réunir à la pointe extrême du menton où ils formaient cataracte. Ses yeux un peu ronds faisaient saillie

sous son front, et une atmosphère de vapeur l'entourait comme un cheval de course après un *steaple-chase.*

— Eh! arrivez donc! lui dit Gaston en jetant son cigare. Nous allions ouvrir le feu sans vous.

— Me voilà! me voilà! put à peine articuler l'oppressé et ruisselant receveur en se laissant tomber sur le gazon. Mille regrets de vous avoir fait attendre... mais...

— Je vous croyais, dit Gaston, un veneur déterminé...

— Déterminé... à ne pas être exact au rendez-vous! ajouta Arthur.

— Que voulez-vous, messieurs, c'est ce diable de voisin qui... qui... avec sa voiture m'a ridiculement retardé... dit le pauvre Plumereau en épongeant avec fureur sa face rubiconde.

— Il y a de l'incohérence dans vos discours, monsieur le receveur, continua Arthur gravement. S'il y a un rapport possible entre une voiture et notre rendez-vous, il existe dans la facilité que vous donnait un véhicule quelconque pour ne pas nous faire attendre...

— Sans doute... sans doute... mais je suis venu à pied... tout ce qu'il y a de plus à pied. Seulement, au tournant du chemin de Saint-Sauveur à Warville, qu'est-ce que je vois?... Au fait, tout cela ne vous intéresse en rien, l'important c'est que me voici, et... vous ne découplez pas?

— Mais, mon cher monsieur, dit Gaston, il y aurait conscience à vous faire arpenter le bois dans l'état où vous êtes... Nous vous accordons dix minutes de répit...

— Mais nous demandons l'explication du retard, insista Arthur. Je flaire une aventure héroïque..., ça nous disposera à faire une chasse grandiose!... Vous disiez donc...

— Il s'agit tout bonnement d'une voiture de paysan tombée dans la berne... Impossible au cheval de se relever, et le pauvre conducteur suait sang et eau...

— Alors...

— Mon Dieu, alors, je l'aidai à relever sa voiture et son

cheval... Vous comprenez... ce pauvre diable, seul, sans secours...

— Je savais bien qu'il y avait de l'héroïsme là-dessous, fit l'imperturbable Arthur. Ah! grand égoïste que vous êtes, vous perdez votre temps à secourir vos semblables. Vous vous exténuez à relever un cheval fourbu, et vous compromettez la fraîcheur immaculée de votre veste de chasse; car il y a positivement compromission, et ces larges taches de boue déposent éloquemment en faveur de votre bonté, de votre dévouement à vos semblables...

Ici le pauvre receveur passa du rose vif au cramoisi.

— Ah! vous me croyez bon! dit-il en s'efforçant d'imprimer à ses lèvres vermeilles un sourire byronien... Eh bien! c'est ce qui vous trompe... C'est vrai, j'ai secouru ce paysan, mais le drôle était bien capable de crier sur les toits que je l'avais laissé dans l'embarras, et cela pouvait faire du tort à mon administration. Ce n'est pas là de la bonté, c'est du calcul!

— Au fait, c'est juste... fit Arthur, et c'est la langue française qui est dans son tort. Elle n'a pas encore inventé le mot qui servira à exprimer cette nouvelle nuance dans la bonté. Renvoyé à l'Académie, section du dictionnaire!

Plumereau, visiblement au supplice, s'acharnait à faire disparaître avec son mouchoir de poche les taches de son bel habit, car c'était un élégant chasseur que le cher Désiré, et sa tenue de bois était irréprochable... aux éclaboussures près.

— En chasse! cria Gaston qui voulut mettre un terme à l'embarras du receveur et qui n'avait rien négligé pour arrêter Arthur dans son persifflage. Mais coup-d'œil expressif, jeu muet de physionomie, rien n'avait arrêté l'impitoyable étudiant.

Le piqueur avait *remis* un brocard, et les chiens furent dirigés sur l'enceinte où il était rentré au matin; mais comme il arrive toujours quand on veut lancer un chevreuil, c'est

sur un modeste lièvre que tombèrent les chiens. A l'explosion des voix, les trois chasseurs s'étaient dispersés. La bête de chasse, menée rondement, prit un parti, gagna la plaine et les chiens ne le ramenèrent qu'après une demi-heure. Il revint tout naturellement au lancer. Mais Gaston l'y avait précédé, et au moment où il épaulait pour tirer le lièvre qui franchissait le chemin, Arthur, qui suivait son ami de près, releva vivement son canon de fusil.

— Malheureux !... dit-il en riant, tu allais peut-être envoyer un plomb à ce dormeur !

Désiré Plumereau, en effet, dormait du sommeil des justes, le dos appuyé à un chêne et son fusil entre les jambes. En ce moment, la meute arrivait, menant grand train. Le formidable concert éclata à bout portant dans les oreilles du dormeur. Il se réveilla en sursaut, effaré.

— Je vous prends encore, dit Arthur, en flagrant délit d'assoupissement. Le lièvre est venu grignoter vos guêtres, et vous n'avez pas voulu tuer une bête du bon Dieu !...

— J'étais fatigué, je me suis reposé; j'avais sommeil, je me suis endormi : il me semble que je suis en plein dans mon système, dit M. Plumereau en s'étirant les jambes.

— C'est juste !.. fit Arthur. Mais il reste prouvé qu'il n'entre pas dans votre système, valeureux Nemrod, de suivre consciencieusement la chasse.

— C'est ce que nous allons voir. A une portée de fusil près, je ne quitte plus les chiens. La province, en ma personne, défie Paris en la vôtre, efféminé promeneur du boulevard de Gand.

Et Plumereau, inclinant sur l'oreille droite sa casquette melon, arma résolument son fusil.

Pendant ces pourparlers, les chiens, appuyés par le piqueur, avaient lancé un autre lièvre. Celui-ci, vieux bouquin échappé des chasses dernières, rompu à toutes les ruses de son espèce, se fit battre pendant une demi-heure dans des taillis impénétrables, puis après avoir mis la

meute en défaut, prit la plaine à son tour. Le défaut relevé, les trois chasseurs s'élancèrent hors de la forêt et ne tardèrent pas à avoir, de loin, le spectacle toujours émouvant d'un à-vue en rase campagne. Le lièvre fit mine de revenir au lancer, mais il contourna un monticule qui le dérobait à la vue des veneurs, parvint à distancer beaucoup les chiens et la chasse s'éloigna rapidement.

— Arthur, dit Gaston, tu peux sonner le changement de forêt!.. A l'heure qu'il est, la bête de chasse mouille ses pattes dans les paquis de la Meurthe. Dans cinq minutes elle sera au Site-Joli. Je connais la manœuvre. Elle est de tradition pour les lièvres madrés du pays.

Le Site-Joli est un boqueteau à peu de distance de la rivière. Placé sur une hauteur, il doit son nom au panorama qui se déroule, de son point culminant, sous les yeux de l'observateur. Plus près de Saint-Sauveur que les Verts-Chênes, il est un but, dans la belle saison, de promenades et d'excursions. Au point de vue cynégétique, il est une sorte d'étape pour le gibier chassé dans les forêts voisines.

La chasse avait désormais un but déterminé. Il s'agissait d'arriver au Site-Joli et de l'entourer avant que le lièvre n'en eût déguerpi. En un quart d'heure de marche forcée, les trois chasseurs s'en distribuaient la lisière et de moment en moment la chasse se rapprochait d'eux. Il était évident que le drame allait avoir son dénouement.

— Site-Joli tant que tu voudras, dit Arthur à son ami, mais la côte est bien raide. Je reste dans le bas. Aux intrépides le sommet. M. Plumereau, je suis généreux, je vous abandonne les nuages... bien que ça ne rentre pas dans votre système!..

— Mon système, pour le moment, est de tuer la bête. Je grimpe. Décidément, Paris n'est pas à ma hauteur!.. dit Plumereau en commençant l'ascension.

Et radieux, mais essouflé, il gravit le sentier abrupte qui le conduisait à la pointe extrême du bois. Parvenu péni-

blement au sommet, il se retourna et pris la pose de Fra Diavolo sur la montagne. Je parle du Fra Diavolo de MM. Auber et Scribe.

Le lièvre tournait dans le petit bois, flairant la présence de ses ennemis et n'osant reprendre la plaine. Deux ou trois fois les tireurs l'avaient aperçu sous bois, mais sans pouvoir faire feu. Le digne receveur, retenant son haleine, était tout yeux et tout oreilles. Il vint un moment où la chasse lui parut se rapprocher tellement de lui qu'en chasseur novice il mit en joue, avant de voir le lièvre, pour le coucher plus sûrement sur le carreau quand il apparaîtrait. En effet, un bruit de pas sur les feuilles se fit entendre, et Plumereau ravi vit poindre deux oreilles derrière un buisson de chêne. Il fit feu, puis se précipita pour ramasser la bête...

— Ne tirez plus! au nom du ciel, ne tirez plus!.. cria une voix désolée, étranglée par la frayeur.

Et le chasseur désappointé vit se dresser devant lui la plus gracieuse mais la plus inattendue des apparitions. C'était une toute jeune fille, blonde comme un épi, rouge comme une cerise, tremblante comme la feuille de l'arbre qui frissonne au vent.

— Oh! ne le tuez pas! monsieur le chasseur... ne le tuez pas, mon pauvre Chéri!

Mais un nouveau coup de feu vint interrompre la jolie suppliante. Elle jeta un cri, se tordit les mains de désespoir, et sa belle chevelure se déroulant soudain se répandit en nappes dorées sur la mousseline de sa robe blanche. Les yeux bleus de la belle enfant étaient remplis de larmes, les contours délicats de sa bouche mignonne étaient contractés par la terreur.

— Tranquillisez-vous, Mademoiselle... dit Plumereau en ramenant son arme sur son épaule. Certainement, si j'avais cru... si j'avais pensé... vous faire de la peine... je...

Au même instant une autre jeune fille s'élançait d'un

sentier voisin. Elle ne courait pas, elle volait, les mains étendues, l'anxiété peinte sur son frais visage.

— Clémentine !.. ma bonne sœur ! me voilà !.. Tu n'es pas blessée au moins ?..

Et la nouvelle venue entourait de ses bras tremblants la blonde fille qu'elle nommait sa sœur. Toutes deux s'embrassèrent en confondant leurs larmes.

— Tu m'as donc cru blessée, ma pauvre Marie ?.. dit Clémentine en riant à travers ses larmes.

— Je n'aurais pas dû te quitter, Clémentine... Ah! quand j'ai entendu ton cri désespéré, j'ai cru que j'allais mourir !

Pendant cette scène, Plumereau ne savait trop quelle contenance tenir. Il était évidemment la cause de cet épisode tragique, mais il se demandait en vain ce qui avait pu provoquer de pareils désespoirs.

— Qu'est-ce qui arrive donc ?.. intervint Gaston apparaissant à son tour. Un accident peut-être ?...

— Nullement, Monsieur... dit la plus âgée des deux jeunes filles. Je l'ai cru un instant... mais, grâce à Dieu, ma sœur n'a pas été atteinte.

— Mais enfin, M. Plumereau, expliquez-vous... insista Gaston. Vous avez donc tiré sans savoir ce que vous visiez ?...

— Comment, sans savoir ce que je visais... J'ai tiré la bête de chasse, parbleu !...

— Oh ! pour cela, non !.. cria Arthur qui se produisit tenant à la main un énorme lièvre. Voilà le quadrupède... et à moins que les chiens n'aient, comme beaucoup de gens, chassé deux lièvres à la fois...

— Mais je vous dis que c'est un lièvre que j'ai visé... dit le désolé Plumereau.

— Non, Monsieur, interrompit naïvement la jolie Clémentine, ce n'est pas un lièvre... c'est... c'est un chien... mon pauvre Chéri... Heureusement que vous l'avez manqué.

Et un petit chien à longs poils fauves, aux oreilles cou-

pées droites, apparut aux yeux terrifiés du triste veneur. Sa jeune maîtresse s'était retournée pour qu'on pût apercevoir l'animal qui se cachait derrière ses jupons.

Un double et franc éclat de rire des deux amis provoqua en vain la gaieté de M. Plumereau, il demeura morne. La plus âgée des deux jeunes filles, bien qu'ayant une expression de calme et de gravité qui contrastait avec sa florissante jeunesse, réprima avec peine un sourire.

— Mon Dieu, Mademoiselle, dit Plumereau, votre chien ressemble tellement à un lièvre, que...

— Mais il avait aboyé, Monsieur... dit l'enfant terrible.

Ce fut le coup de grâce. L'infortuné receveur se sentit battu et comprit qu'il fallait accepter sa déconvenue avec résignation. Il parvint même à rire du bout des lèvres.

Gaston ne riait plus. Il contemplait avec admiration la jolie Clémentine qui offrait la plus charmante image de la vie en son printemps. Elle s'efforçait de ramener sur le sommet de sa tête et de tordre, pour en former une natte, l'opulente épaisseur de sa chevelure; et ses bras levés, son visage incliné gracieusement, dessinaient ses formes encore frêles et les lignes élégantes et fines de son buste et de son corsage. Clémentine était une fillette de seize ans. Son teint avait cette transparence nacrée, et cette fleur de carnation qui n'appartiennent qu'à la première jeunesse et qui marquent la transition de l'enfance à la puberté. Plus tard, les femmes sont plus belles, mais elles ont perdu sans retour ce velouté délicat et fugitif. Marie, la sœur aînée de Clémentine n'a pas dix-neuf ans et en paraît avoir plus de vingt. Une tristesse sereine rayonne sur son front pur, dans ses grands yeux calmes et profonds. La main dans la main de sa sœur, il s'exhale d'elle comme un parfum de tendresse affectueuse et de cette aptitude aux soins de la maternité qui, dans une jeune fille, revêt un charme si touchant. Elle n'a pas l'éclat de sa sœur, elle possède cette beauté intime qu'il faut savoir découvrir. Marie et Clémen-

tine sont les filles du docteur Galbois, le médecin de Saint-Sauveur.

— C'est un innocent lièvre qui est la cause de tout, dit Gaston. Mais il a payé de sa vie votre émotion et vos terreurs, Mademoiselle; c'est un juste châtiment. Pour qu'il soit complet, il faut que la victime expiatoire vous soit livrée. Vous me permettrez donc de l'offrir à Monsieur votre père de la part de M. Gaston de Gironnière.

Gaston s'inclina profondément devant les deux jeunes filles, ses deux compagnons l'imitèrent et tous trois disparurent dans le bois. Les deux jeunes filles, accompagnées de Chéri, qui avait repris toute sa gaieté, ne tardèrent pas à revenir à Saint-Sauveur.

La fin de la chasse au bois ne fut pas plus favorable au pauvre Plumereau que ne l'avait été le commencement. Aussi Arthur ne lui épargna pas les quolibets. Cependant un éclatante revanche devait le dédommager de tous ses déboires. Grâce à des libéralités discrètement mais largement distribuées, il s'était fait un ami de François, le piqueur de M. de Gironnière. En quittant la forêt, il lui avait dit deux mots à l'oreille. Avant d'atteindre le premier jardin du village, François tira Plumereau par le pan de sa belle veste de chasse et lui adressa un coup-d'œil des plus expressifs. Plumereau laissa passer devant lui les deux amis et interrogea du regard le piqueur qui lui fit un signe. Il le suivit à une trentaine de pas et tout à coup Arthur et Gaston retournèrent vivement la tête. Un dernier coup de fusil venait de retentir, et Plumereau se précipitait plutôt qu'il ne courait sur un lièvre dont il acheva l'agonie sanglante par un coup appliqué derrière l'oreille.

— Bravo!.. cria Gaston. Mais votre victoire n'est-elle pas due à une collaboration qui en diminue l'éclat? François voit les lièvres à cent pas, et je le soupçonne fort...

— Vous pouviez au moins faire lever l'animal, interrompit Arthur en riant, mais le tuer au gîte!..

— Justement, dit le receveur en introduisant avec délice l'animal aux longues oreilles dans son carnier, j'ai assuré le civet. Ce meurtre utilitaire fait triompher mon système !

**

*(La suite à la prochaine livraison.)*

# CHRONIQUE DU MOIS.

Je ne l'avais que trop prévu. La sinistre gelée, pendant trois nuits consécutives, a jeté son blanc suaire sur les promesses tendres du printemps. Son souffle âpre et glacé a courbé les tiges fleurissantes du colza, il s'est insinué dans les calices roses des arbres à fruit, il a compromis les boutons frêles de la vigne dont une température perfidement doucereuse avait favorisé l'essor. Le mal est produit, mais il ne faut pas l'exagérer. Il ne faut pas dire qu'il est général, qu'il est irréparable. Il y a des contrées plus particulièrement frappées, sans l'être complètement; il en est d'autres à peine atteintes. En ce qui concerne nos vignobles, cet élément essentiel de la richesse du pays, les pertes sont fort limitées sur un très grand nombre de points. On sait d'ailleurs que quand tout n'est pas détruit sur un cep, ce qui reste bénéficie de la sève enlevée à ce qui a péri. Il y a moins de raisins, mais ils sont plus gros et le résultat est le même. Les poiriers, les cerisiers, ces généreux arbres toujours trop hâtés de produire, sont aussi ceux qui ont le plus souffert. Les pommiers sont à peine en boutons et n'ont subi aucune atteinte; enfin, les fruits à noyaux qui se récoltent à la fin de l'été ou en automne sont très peu compromis. Quant aux denrées d'alimentation, telles que le blé et le seigle, elles promettent toujours une récolte favorable au producteur. Ce qui nous reste est donc encore un espoir d'abondance, mais faisons des vœux pour que Dieu nous le conserve !..

---

La serre de l'exposition a décidément trouvé à se caser. Elle sera placée sur la promenade de création nouvelle qui fait pendant au Jardin-d'Amour. Les travaux de démolition et de reconstruction sont commencés. Je crois avoir déjà dit ici même que ce bâtiment coquet servira aux réunions publiques, aux distributions de prix, aux manifestations artistiques au besoin. Il remplacera à point le bâtiment de l'orangerie détruit par un récent incendie. Mais il est à craindre que l'abri qu'il offrira aux foules dans les solennités ne soit quelque peu torride en été et légèrement glacial en hiver. A cet inconvénient près, cette épave élégante de la défunte exposition aura du moins trouvé un emplacement et un emploi convenables. J'avais proposé une autre solution, les lecteurs le savent. J'imaginais qu'on pouvait adosser la serre aux murs de l'antique citadelle, en l'abritant sous les belles allées des marronniers de l'Esplanade. Il paraît qu'au sein de notre édilité, cette idée avait quelques partisans dès avant que la presse n'en eût dit son sentiment. Mais on y a renoncé, parce qu'il eût fallu détruire quelques-uns des beaux végétaux dont elle aurait pris la place. J'avoue que cette considération me touche profondément et je m'incline devant elle. Mais je prends acte, pour l'avenir, de ce témoignage de respect conservateur pour les beaux arbres de notre Esplanade et je ne manquerai pas de le rappeler au besoin !..

---

Au moment où j'écris ces lignes, notre théâtre chôme pieusement à l'occasion de la Semaine Sainte. Je ne saurais, pour mon compte, trop applaudir

à cette abstention de plaisirs profanes pendant le saint temps pascal. Mais avant la fermeture momentanée, la direction a convié le dilettantisme local à une solennité musicale inusitée sur notre scène. Je veux parler de l'exécution de cette œuvre magistrale qu'on appelle le *Stabat Mater* de Rossini. Je ne prétends pas, il s'en faut, que l'interprétation ait été à la hauteur de l'œuvre, mais il faut tenir compte des difficultés qu'elle présente à tous les points de vue. Le *Stabat Mater* a été chanté deux fois et il est juste de reconnaître que la seconde audition a été plus satisfaisante que la première. Le solo du ténor, si mélodique, si suave, a quelque peu péché par le défaut d'ampleur, surtout à la première exécution. J'en dirai à peu près autant du duo pour soprano et contralto, hérissé d'obstacles de tout genre, offrant des passages chromatiques du plus brillant profil, mais du plus difficile abord. L'*Inflammatus*, morceau final avec chœur, a été chanté, selon moi, sur un rhythme trop sautillant. En somme, c'est le solo chanté par M. Orliani, baryton, qui a eu les honneurs des deux soirées. Il a été compris par l'artiste dans ses conditions de majesté, de force, de grandeur, et interprété par lui avec une belle puissance de moyens et un sentiment religieux très réussi. Il a été vigoureusement et à deux reprises applaudi. J'espère bien entendre une fois encore, au moins, cette belle page de musique sacrée qui ne pourra que gagner, je l'espère, à être livrée encore à l'admiration publique. En attendant, remercions la direction d'avoir osé aborder un ouvrage d'une telle envergure. Que la mise en œuvre ait été plus ou moins satisfaisante, une telle entreprise est déjà un succès !..

---

La question de la direction du théâtre pour l'année prochaine est toujours pendante. On sait que, par une décision nouvelle de la société des auteurs dramatiques et lyriques, les droits d'auteur sont considérablement augmentés. On calcule que, pour une scène de l'importance de la nôtre, cette augmentation sera de cinq ou six mille francs. Cette aggravation apportée aux charges des théâtres de province, qui avaient grand'peine à se soutenir dans les conditions anciennes est particulièrement sensible à Metz ou les dépenses peuvent à peine être couvertes par les recettes. L'administration actuelle, malgré les beaux éléments de succès que semblaient lui offrir une troupe choisie et une mise en scène exceptionnellement soignée, est en déficit de quinze mille francs après les plus consciencieux efforts. En présence de ces difficultés nouvelles, et je pourrais dire de la perturbation apportée dans les conditions d'existence de notre théâtre, l'édilité messine a mûrement étudié la question et s'est arrêtée à un parti qui obtiendra certainement l'assentiment de nos concitoyens éclairés. La ville a porté la subvention, qui était de 18,000 francs, à 25,000 francs, non compris la surélévation des droits d'auteur qu'elle prend à sa charge. L'habile directeur actuel, M. Défossez, demandait, pour proroger son privilége, une subvention nette de 35,000 francs, promettant en retour une troupe complète, c'est-à-dire de grand opéra, opéra comique, drame et comédie. Ainsi, quelques milliers de francs seulement, 4,000 francs (si les droits d'auteurs sont élevés de 6,000 francs par an), constitueraient la différence entre les propositions de M. Défossez et les offres de notre édilité. Je fais, en ce qui me concerne, des vœux sincères pour qu'un accommodement puisse intervenir. D'abord, il serait désirable, au point de vue de l'équité, qu'une campagne plus fructueuse indemnisât, l'an prochain, M. Défossez des pertes qu'il subit en ce moment. Ensuite je ne puis pas souhaiter, pour notre scène, un administrateur à la fois plus habile et plus honnête que le titulaire actuel. Il a fait ici ses preuves et il les a faites à ses dépens !..

---

M. Défossez nous prépare des merveilles pour le mois de mai. Je crois savoir qu'il a en poche un engagement signé par M. et Mme Meillet, ces deux artistes de premier ordre dont toute la ville a applaudi l'an dernier le beau talent. Si je suis bien renseigné, ils donneront ici plusieurs représentations dont les plus beaux ouvrages du grand répertoire feront les frais. En attendant, la direction monte l'une des partitions les plus charmantes de l'école italienne, la *Sonnenbula*, et l'audition ne s'en fera pas trop attendre. Constatons aussi l'arrivée d'un comique parisien de premier ordre, le désopilant Levassor. Grâce à cette bonne fortune, le théâtre revoit de beaux soirs et de fructueuses recettes en attendant la grande manifestation lyrique du mois de mai.

---

Le concert spirituel du Lundi-Saint a été malheureusement un peu donné en petit comité. Quelques vides regrettables se laissaient apercevoir sur les banquettes et nombre de chaises gémissaient dans l'isolement. C'est doublement fâcheux. Cette soirée musicale était donnée au profit des pauvres d'abord, elle offrait ensuite un véritable attrait. Le programme ne comportait pas moins de 19 morceaux dont quelques-uns ont produit une véritable sensation. Je ne saurais trop insister sur le mérite des interprètes de la musique classique qui ont fait preuve de style et de goût. La *Marche turque* de Mozart, l'*Andante* de la 42[e] symphonie d'Haydn, l'*Andante* du grand septuor de Beethoven, ont véritablement charmé les auditeurs compétents par la largeur et le réussi de l'exécution. L'honneur en revient à MM. R..., Printz, Samary et Pruvot. Pour la première fois, un morceau de la *Reine de Saba* de Gounod a été exécuté pour le public messin. C'est le chœur des *Sabéennes* pour voix de soprani et contralti alternées. Les jeunes filles de l'école de musique qui l'ont interprété ont obtenu les honneurs du bis. Elles ont chanté juste et avec des nuances bien observées. Un peu plus de fermeté dans l'accentuation du rhythme, de décision dans les attaques, et l'exécution était irréprochable. Une jeune élève, Mlle Ch., a révélé une jolie voix dont les notes graves ont de la puissance et du charme. Elle paraît aussi avoir le don expressif. Mlle G... a chanté un peu mollement l'*Ave Maria* de Chérubini, qui exige du style et de l'énergie, mais elle a fait plaisir dans la prière de l'*Etoile du Nord* qu'elle a bien vocalisée. Au point de vue de l'agilité vocale, cette jeune personne a fait d'incontestables progrès. Les chanteurs de l'Orphéon ont remarquablement nuancé le chœur d'Haydn, *Viens, doux printemps*. C'est un des morceaux les plus réussis de leur répertoire. J'aurais fort à faire si je voulais apprécier, dans tous ses détails, ce concert qui a été fort agréable et fort applaudi. Qu'il me suffise d'ajouter qu'il était largement digne d'un auditoire non plus sympathique, mais plus nombreux. V.

---

*L'Administrateur-Gérant*, A. Rousseau.

Metz. — Typographie Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

# JOURNAL

DE

# DOM SÉBASTIEN FLORET

**Religieux Bénédictin de l'abbaye royale de Saint-Arnould de Metz — 1587-1638.**

---

**(Extraits relatifs à l'histoire de Metz et du Pays-Messin avec préface et notes explicatives, par M. F.-M. Chabert.)**

---

## PRÉFACE.

L'auteur de ce Journal manuscrit, dont nous publions les fragments utiles à connaître, appartient à une famille originaire de Flocourt [1] ou de Baudrecourt [2]. A partir de l'âge de dix ans, il fut élevé à l'abbaye royale de Saint-

---

1 Village de l'ancienne province des Trois-Évêchés, situé à la droite de la Nied, à 28 kilom. S.-E. de Metz.

2 Village également situé à droite de la Nied française; il faisait partie de l'ancien évêché de Metz, et maintenant est compris dans le département de la Meurthe.

D. Floret, dans son journal, parle de plusieurs de ses parents qui étaient cultivateurs à Flocourt, à Baudrecourt et dans quelques localités voisines.

L'épitaphe suivante concerne peut-être la mère de notre journaliste. On lisait cette inscription dans l'église Saint-Arnould, à Metz, contre le mur au fond du collatéral gauche, dans la décharge de la sacristie: « Cy devant gist Catherine vefve de Jehan Floret maire de Badrecourt laquelle mourut le 13e d'aoust 1587. » (*Épitaphes trouvées dans les églises de la ville de Metz et recueillies par D. Sébastien Dieudonné. Ex manuscriptis D. Nicolas Tabouillot.* Ms. 215 de la Bibliothèque.)

Arnould [1] de Metz, et ne quitta plus ce couvent où il reçut une instruction et une éducation fort soignées. Il y mourut le 6 décembre 1638 « d'une cheutte pour avoir tombé d'un » degrez, a trois heures du matin, allant allumer sa chan- » delle pour dire ses matines. Il etoit agé de 80 ans. [2] »

Dom Sébastien Floret avait été pourvu « du fameux » Prieuré de sainte Valburge, de Chiny [3]; mais les Peres

---

[1] Ce célèbre monastère, le Saint-Denis des premiers Carlovingiens, portait le nom du grand-père (*a*) de Pépin d'Héristal, tige de nos empereurs et de nos rois de la seconde race.

La belle et vaste église de Saint-Arnould, sise sur l'emplacement occupé en partie par la lunette de Montigny ou d'Arçon, et toutes ses dépendances durent être rasées lors du siége de Metz, en 1552. Dans cette cruelle nécessité, François de Lorraine, duc de Guise, accouru pour défendre cette place contre Charles-Quint, fit réunir une assemblée *du clergé, des magistrats et des notables habitants de la ville, et par l'advis et délibération desquels* il ordonna que l'abbé et les religieux de Saint-Arnould *feraient dorénavant leur demeure et résidence au monastère des Frères-Prêcheurs, et que à icelluy les reliques et choses saintes et autres dignes de garde, comme encore les sépultures d'aucuns roys, reines et enfants de France étant en la ditte abbaye de Saint-Arnould y seroient apportées et mises.* (Ordre du duc de Guise pour la démolition de l'église et de l'abbaye de Saint-Arnould, 14 septembre 1552. — Certificat donné par le même, en qualité de lieutenant-général pour le roy en la ville de Metz et pays des environs, aux Frères-Prêcheurs pour leur délogement, 17 septembre 1552).

Consultez : *Notice historique sur l'ancienne abbaye royale de Saint-Arnould*, écrite par le général de Boblaye, et *Histoire des Rues de Metz*, article *rue Sous-Saint-Arnould*, par F.-M. Chabert.

[2] Note de Dom Robert, à la suite de la copie faite par lui du journal de D. Floret.

[3] La possession de ce prieuré continua à soulever de grands débats.

Nous reproduisons l'acte capitulaire de Saint-Arnould, du 15 mai 1790, sur ce sujet; il est inédit et présente la situation jusqu'au moment de la fermeture de la communauté :

« Pardevant les Conseillers notaires du Roi et Apostoliques des Villes, Bailliage et Diocèse de Metz, soussignés,

(*a*) Arnould, après avoir rempli les plus hautes fonctions dans l'armée, dans l'administration et dans le clergé de l'Austrasie, s'était retiré dans une solitude, près de Remiremont, et y avait mené la vie la plus sainte.

» Jésuites de Luxembourg qui s'en étoient emparés, » ne l'en laissèrent pas jouir. » Dom Jean François et Dom Nicolas Tabouillot — qui étaient à même

---

« Furent présens très-haut et très-puissant Seigneur, son Eminence, Monseigneur Louis Joseph de Montmorency Laval, Cardinal de la sainte église romaine, premier Baron chrétien, Evèque de Metz, Prince du saint-Empire, grand Aumônier de France, Commandeur de l'ordre du saint-esprit, Abbé de l'abbaye de saint Arnould de Metz, T T. en sa qualité d'abbé de s[t] Arnould.

« Et les Prieur, Religieux et chapitre de la dite abbaye de s[t] Arnould de Metz capitulairement assemblés avec Dom Jean Baptiste Maugerard Religieux de lad[te] abbaye, pourvu par son Eminence Monseigneur ledit Cardinal Evèque et Abbé, en sa qualité d'abbé dud[t] s[t] Arnould, du prieuré régulier et conventuel de s[te] Valburge de Chini, ordre de s[t] Benoît, dépendant de lad[te] abbaye, situé dans le comté de Chini et dépendance du duché de Luxembourg, par provisions enregistrées le 10 janvier 1780 au Conseil souverain dud. duché; Les quels s'étant fait représenter leur acte capitulaire du 18 août 1781, par lequel ils ont donné pouvoir plein et entier au s[r] Pierre Gabriel Dominique Sauvage, avocat au Parlement de Paris, exerçant en celui de Metz, pour aller en leurs noms et qualités, comme dit est, former opposition à la vente des biens dépendant dud[t] prieuré, annoncée dans le journal de la province, et protester contre, avec réserve de tous droits tant entre les mains du sieur conseiller Procureur Général du conseil de Luxembourg, que partout où besoin serait, jusqu'à ce qu'il fut intervenu un jugement contradictoire et définitif sur le droit appartenant à lad[te] abbaye, par titre légitime sur ce Prieuré et à Dom Maugérard, à cause de ses provisions.

« S'étant fait également représenter l'acte de réquisition faite le 22 août 1781 par ledit S[r] Sauvage, en vertu des pouvoirs susdits à Mathieu, notaire à Luxembourg, de notifier les opposition et protestation de son Eminence et du chapitre de son abbaye à l'avocat Néauheuser d'Arlon avec réquisition et sommation de stater la vente desd[ts] biens jusqu'au jugement cy dessus mentionné et d'en donner connaissance au s[r] Conseiller Procureur Général dud[t] Conseil souverain, par délivrance de copie de l'acte à chacun.

« Ayant été également rapporté l'acte de la sommation respectueuse faite le 24 août 1781 par led[t] notaire Mathieu aud[t] s[r] Procureur Général de stater ladite vente avec l'acte de pareille sommation faite à Arlon le 29 août 1781 audit avocat Néauheuser de stater la vente mentionnée.

« Il a été observé que ces sommations, protestations et autres démarches faites par Dom Maugérard ayant été infructueuses jusqu'à présent, lui pourvu actuel de ce bénéfice, ferait de nouveaux efforts partout où besoin serait pour obtenir son rétablissement et en être mis en possession, que cependant, si

d'être bien renseignés à cet égard — ajoutent qu'il « fut » aussi postulé par ses confreres en 1618, pour Abbé de

---

ses démarches restaient encore sans effet, vu d'ailleurs les circonstances facheuses dans lesquelles led^t^ bénéfice se trouve, il y avait lieu à consentir à l'extinction du titre de ce Prieuré et à sa supression, si peut être, elle entrait dans la sagesse des vues de sa Majesté le Roi de Hongrie et de Bohême ou de leurs altesses royalles et sérénissimes Gouverneurs des Pays Bas, sous la condition expresse d'une pension viagère et annuelle d'environ les deux tiers du revenu annuel que led^t^ prieuré de s^te^ Valburge produisait en 1779, en faveur dud^t^ Dom Maugérard, laquelle lui serait payée d'avance et par quartier.

« Sur quoi, la matière mise en délibération, son Eminence susdite, à laquelle appartient en tout tems la nomination aud^t^ Prieuré, en la qualité d'abbé de saint Arnould et lesd^ts^ prieur et religieux ont arrêté : que led^t^ Dom Maugerard solliciterait de nouveau le rétablissement dud^t^ Prieuré pour être mis en possession et que cependant vu les circonstances facheuses dans lesquelles se trouve ledit prieuré de s^te^ Valburge par la vente effectuée de la totalité ou d'une partie de ses parties, si son extinction et suppression entrait dans la sagesse des vues de Sa Majesté le roi de Hongrie et de Bohême, ou de leurs altesses royales et sérénissimes Gouverneurs des Pays bas, pour les biens en être appliqués à œuvre pie quelleconque, ils consentaient dès à présent à lad^e^ extinction et suppression dudit prieuré de s^te^ Valburge, sous la condition expresse et non autrement d'une pension viagère et annuelle qui serait assurée d'une manière stable de la valeur d'environ les deux tiers du revenu annuel que led. Prieuré de s^te^ Valburge produisait lorsque led^t^ Dom Maugérard en a été pourvu, laquelle pension serait en faveur dudit Dom Maugérard, titulaire actuel dud^t^ Prieuré du montant ou valeur de lad^e^ pension qui lui serait payée, comme dit est, nous l'autorisons à convenir d'une manière fixe avec le représentant de S. M. le roi de Hongrie et de Bohême ou de leurs A. R. pour en jouir, sa vie durant, assurant au surplus que sous cette clause et non autrement ils trouveront bon le consentement qu'il donnerait à l'extinction et suppression dud^t^ prieuré de s^te^ Valburge, comme par ces présentes sad^e^ Eminence et eux Prieur et Religieux de l'abbaye de s^t^ Arnould y consentent sous la même condition et non autrement.

» Dont acte, fait et passé à Metz, en lad^e^ abbaye de s^t^ Arnould, l'an 1790 le 15 mai avant midi, et a sadite Eminence signé avec lesd^ts^ Prieur, Procureur et Religieux de ladite abbaye et led^t^ Dom Maugérard, lecture faite. »

Ainsi signé : « le card^al^ de Montmorency. D. Pierron, Prieur. D. S. Gougelet, sous prieur. D. Marionnels. D. François Petitjean. D. Ant. Des Ruisseaux. D. G. Soury. D. François Bergnier. D. F. F. Huguenin. D. Robert. Dom Maire, procureur. D. D. Laurent. D. G. Bergnier. D. A. Agnus. D. N.

» Saint-Arnould[1] en la place de Valladier[2], qu'ils entre-
» prirent de déposer, ce qui échoua[3]. Dom Sébastien Floret
» étoit Aumônier de l'Abbaye, bénéfice qu'il possédoit en
» titre, et dont il tiroit les revenus. Il exerça pendant quelque
» temps l'office de Dépositaire : en cette qualité il recevoit
» les droits communs de son Chapitre, tels que les pots-
» de-vin provenant de la signature des baux[4] et les deniers
» qui se payoient pour les présences aux funérailles des
» Chanoines et autres de la confraternité de prières[5]. C'est

---

Tabouillot (*a*). D. F. H. Milet. Dom Jh. Maugerard (*b*) pourvu du prieuré de s[te] Valburge (*c*) Mesoyer Conflant et Grosset. » Ces deux derniers notaires.

[1] *Histoire générale de Metz*. T. III, p. 256.

[2] Ce religieux, renommé surtout à cause de son talent pour la prédication, avait introduit dans le couvent de Saint-Arnould la réforme et la stricte observance de la règle de Saint-Benoît.

Il fut le dernier abbé régulier résidant au monastère.

[3] Valladier se démit de l'abbaye de Saint-Arnould, en 1628 ; néanmoins il en conserva les revenus, et la gestion des biens (*d*), jusqu'à sa mort (16 août 1638).

[4] Nous avons sous les yeux plusieurs quittances de fermages signées par D. Sébastien Floret, *aulmonier et pitancier de Saint-Arnould*, et le compte rendu par lui, en ces qualités, à *Messieurs du couvent*, de la recette et des deniers de l'année 1589, avec la décharge de ce compte, datée du 21 *may* 1590.

D. Floret cessa les fonctions de pitancier en 1593. Il fut remplacé par D. Claude Lallement.

[5] Cette confraternité existait entre la cathédrale, les collégiales et les abbayes de la ville.

(*a*) L'un des auteurs de l'*Histoire générale de Metz*.

(*b*) Savant bibliographe.

(*c*) DD. Des Ruisseaux, Laurent, Marionnels, Maugérard, Petitjean, Robert et Tabouillot étaient âgés de plus de cinquante ans et recevaient chacun mille francs de pension.

DD. Agnus, Bergnier aîné, Bergnier jeune, Gougelet, Huguenin, Maire, Milet, Pierron et Soury, âgés de moins de cinquante ans, recevaient chacun huit cents francs.

(*d*) Les archives de la préfecture de la Moselle renferment plusieurs actes faits entre les religieux de l'abbaye royale de Saint-Arnould et les abbés, pour fixer la *mense conventuelle* et la *mense abbatiale*, notamment une transaction acceptée par l'abbé Valladier, le 29 novembre 1631. Nous aurons occasion d'analyser plus loin cette pièce intéressante.

« ce qui fut cause qu'il commença son Journal. Quelque » temps après il y eut un autre Pitancier, et il cessa de » marquer ces sortes de choses ; mais il continua d'écrire » tout ce qui s'est passé à Metz, durant cinquante ans. »

Les bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, citent souvent le journal de Dom Floret et le donnent comme très-exact et bien circonstancié. Ils possédaient le manuscrit original, aujourd'hui perdu. Dom Robert, aussi religieux de Saint-Arnould, en fit une copie [1] sur le manuscrit autographe de l'auteur. C'est cette copie qui est déposée à la bibliothèque publique de Metz; elle est marquée à D. Tabouillot, et provient des archives du fonds de l'hôtel de ville [2]. En tête du volume, on lit les lignes suivantes: « Il » est écrit sur la couverture (du manuscrit original), » que cet écrit n'est pas a mepriser: qu'entre quantité de » minuties, il contient une suite de faits concernant surtout » l'etat ecclesiastique de cette ville qu'on auroit peine a trou- » ver ailleurs; et qu'au surplus il est tres interessant pour » connoitre les anciens droits et biens de l'abbaye de » S<sup>t</sup> Arnould. »

Le Journal de Dom Sébastien Floret commence à l'année 1587 [3]: il contient, en effet, de nombreux détails et des comptes relatifs aux laisses à bail et aux revenus des fermes, des maisons, des moulins et des autres immeubles situés

---

[1] Vers 1760.

[2] Ms. 115 du catalogue. In-4° de vingt centimètres sur seize, relié en veau ; 119 pages, papier. JOURNAL DE DOM SEBASTIEN FLORET. *Ex manuscriptis D. Nicolai Tabouillot.*

[3] D. Robert a pris soin d'indiquer que « le premier article est effacé a ne » pouvoir etre dechifré. » Après trois autres alinéas qui suivent cette mention, on trouve, comme première date, le 5 mars. Le dernier article est ainsi conçu : « Le dernier septembre est decedé le s<sup>r</sup> Sarmeuse frère de Didier le » chartier. »

en différents lieux [1] du pays messin et de la Lorraine, et

---

[1] Le couvent ou l'abbaye possédait des dîmes ou des immeubles d'une certaine importance, notamment à Adaincourt, Ancy-sur-Moselle, Arry, Ars-sur-Moselle, Baudrecourt, Béfey, Bouxières-sous-Froidmont, Champigneulle-lès-Nancy, Chazelles, Cheminot, Condé, Dinvillers, Douzeu, Eply, Failly, Girmont, Igney (Vosges), Jussy, Lemoncourt, Marieulle, Mesnil-lès-Pont-à-Mousson, Morville-sur-Seille, Norroy-le-Sec, Padoue, Pommerieux, Prevaucourt, Rémilly, au Sablon, à Sanry, Saint-Arnould-aux-Champs, Sainte-Ruffine, Secourt, Sillegny, Vatimont, Vany, Vivier, Vittoncourt, etc...

Il peut être curieux de connaître le compte de la dernière année de gestion du couvent de Saint-Arnould. Tous les renseignements relatifs sont inscrits dans un cahier déposé aux archives de la préfecture de la Moselle, et portant cette indication: *Fat des revenus de la mense conventuelle de Saint-Arnould, à commencer du 1er avril 1789 et à finir à pareil jour en 1790.*

| | | |
|---|---|---|
| Recettes en argent pendant cette période. . . . . . . | | 28556 l. 10 s. |
| Recettes en nature: 850 quartes de froment, 50 quartes de méteil, 299 quartes d'avoine, 9 quartes de pois, 1 quarte de lentilles, 220 hottes de vin (*a*), 13 chars de foin, 52 aunes de toile, 3 douzaines de serviettes, etc. | | |
| Les religieux ayant reçu ordre de la municipalité de vendre les denrées en magasin, la vente produisit pour le froment, l'avoine, le vin, etc. . . . . . . . . . . . . . | | 24,573 l. " |
| A ajouter pour le vin consommé par les religieux ou donné en charité, 499 hottes à 7 livres la hotte, on a une somme de . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3493 | |
| Pour le froment consommé ou donné en charité, 207 quartes à 15 livres la quarte ou en argent. . . | 3111 | |
| Pour avoine et méteil consommés. . . . . . . | 1200 | |
| Pour recettes en arrière. . . . . . . . . . . . | 1600 | |
| | 9404 | 9404 " |
| Total. . . . . . . | | 62,533 l. 10 s. (*b*) |

Dans cette somme ne sont pas compris les recettes de la sacristie, le bois, le charbon, etc., qui étaient fournis à la communauté.

Le revenu brut annuel de la mense abbatiale, qui avait atteint jusqu'à 120,000 livres, avait considérablement diminué pendant les dernières années.

En 1790, les religieux n'étaient plus propriétaires; ils recevaient pour le département et lui rendaient compte. Une pension seulement leur était assurée suivant leur âge.

(*a*) Ce nombre, de beaucoup inférieur à celui des années communes, qui s'élevait de 800 à 1200 hottes de vin, est expliqué par la suppression des dîmes prononcée au mois de décembre 1789.

(*b*) Ces chiffres représentent le revenu approximatif par année, lequel variait de 62 à 65000 livres. En 1789-1790, la vente ordonnée des approvisionnements compensa donc à peu près la perte occasionnée sur la récolte en vin par l'abolition des dîmes.

qui dépendaient de Saint-Arnould; à la présence des religieux aux funérailles ou au service anniversaire de personnes décédées à Metz et dans les environs [1]; aux amendes encourues envers le monastère [2]; aux honoraires des messes dites pour des corporations, particulièrement à l'autel de Saint-Crépin sur la recommandation des cordonniers. Enfin ce Journal donne le récit de plusieurs événements arrivés à Metz de 1587 à 1638. C'est de cette partie du travail de Dom Sébastien Floret dont nous avons eu surtout l'intention de nous occuper.

F.-M. Chabert.

---

## EXTRAITS.

De 1587 à 1595 il n'y a aucun fait qui mérite d'être imprimé.

### 1595.

Le 21 juillet veille de la Magdelaine mourut R. P. en Dieu Mre Didier Toussaint [3], notre abbé (ayant laissé assés peu de moyens,

---

[1] D. Floret mentionne également les décès des employés et des autres serviteurs du couvent.

[2] Les abbés de Saint-Arnould avaient des droits de haute, basse et moyenne justice, et nommaient les officiers chargés d'exercer ces droits.

[3] Les difficultés soulevées après la mort de son prédécesseur, l'abbé Benoit de Juville (juillet 1566), par les Frères-Prêcheurs, qui ne cessaient de protester contre l'occupation de leur couvent et de leur église par les bénédictins de Saint-Arnould, avaient obligé d'engager une partie des biens de Saint-Arnould. Philippe de Senneton, sieur de la Verrière, lieutenant-général pour le roi à Metz, profita de cet embarras pour obtenir l'abbaye en faveur de son second fils, Charles de Senneton. Celui-ci avait été donné comme coadjuteur, à l'abbé Didier Toussaint, dès l'année 1582. Il devint son successeur immédiat.

C'est à partir de Charles de Senneton que commencèrent les discussions entre les abbés et les religieux sur le partage des biens de l'abbaye. On a conservé l'original de la convention intitulée *de pane et vino*, qui fut confirmée,

et pour cet egard les Relligieux n'ont eu que v^c fr. pour leur droict des meubles).

Le 29 decembre deceda M. notre Prieur Pierre Dardenne (ayant eté près de cinq mois malade d'une hydropisie et mal d'estomach).

Environ la S^t André [1] deceda Mad. l'abbesse [2] de S^te Glossine [3] fille de M^r de Tors, pour presence a ses funerailles. v fr. vij gr.

## 1597.

Le jour S^t Sebastien 20 janvier, deceda M^r le general de l'ordre de la Trinité nommé Bernard predicateur ordinaire en la grande eglise.

## 1600.

Le 12 janvier deceda M^re Jean Humbert [4], abbé de S^t Vincent, pour presence a ses funerailles. 1 florin d'or.

## 1601.

Le 5 fevrier deceda M^e Noblet [5] m^tre eschevin en la Justice de Metz, d'un catarre, estant assis en jugement, non touttes fois subittement mais quelques jours apres.

---

en 1603, par une bulle du pape Clément VIII, en vertu de laquelle était fixée la part des religieux en grains, vin, bois, etc., et argent. Les abbayes de l'ordre de Saint Benoit avaient pour la plupart déjà divisé leurs propriétés en trois portions égales : la première franche pour l'abbé, la deuxième pour les besoins des religieux, et la troisième pour les dépenses imprévues, les constructions, etc... Les religieux de Saint-Arnould n'avait point souscrit d'abord à cette division, sans doute parce que l'abbé ayant toujours la gestion générale des biens, disposait fréquemment à son gré de la troisième partie.

[1] Le 30 novembre.

[2] Dame Françoise I^re du Chatelet de Thors.

[3] Sainte-Glossinde, abbaye fondée au commencement du septième siècle, par la fille du duc Wintrion, l'un des principaux seigneurs du royaume d'Austrasie, et bâtie à gauche et près de la porte Serpenoise. Une grande partie des bâtiments de ce monastère constitue aujourd'hui la demeure de notre évêque.

[4] Élu abbé à la place de François III de Loupiac, Jean I^er Humbert n'avait pu prendre possession qu'après la résignation du cardinal Charles de Lorraine, évêque de Metz (1591).

[5] Claude Noblet était entré en fonctions le 19 décembre 1600, il ne fut donc maître-échevin que pendant sept semaines.

## 1602.

Le 9 janvier a eté donné permission a Pol Peltre marchand demt en fournirue d'eriger un pressoir au lieu d'Esply [1], a condition qu'il ne s'en erigera point d'autre et que la vendange du sgr se pressera franche et quitte ; avec le cens annuel de cens sols mess. et autres conditions. Le tout passé pardt le sr Pol Jolly, amant [2] de st Gergon [3]. Pour avoir cranté le Couvent. XLW francs.

En cette année Mrs les Relligieux ont fait fondre et pendre les dix cloches qui sont au clocher, lequel a fait construire le sr Charles de Sennetton leur abbé a ses depens, et les cloches aux leurs [4].

Sur la fin de l'année, notre abbé Charles de Sennetton a laissé par admodiation a Nicolas Ferron, pour neuf ans, qui ait prins pour adjoint Crestophe Jean, tous deux bourgeois de cette cité, par bail passé devant Marzal procureur et notaire royal, et Jeremie Grandjambe, demt en Chambre, amant de St Marcel, toutes ses rentes et revenus hormis les engagieres, et en en payant notre Reiglement, aussy tous les cens, droits, pensions et autres charges de la Maison, et puis par chacun an dix mil francs messins; et pour y avoir cranté le Couvent sans grandise (*garantie*) touttes fois si cas fortuit advenoit la mort de notre d. abbé, ledit admodia-

---

[1] Éply, village de l'ancien évêché de Metz, sur la rive droite de la Seille, aujourd'hui compris dans le département de la Meurthe.

[2] Ce mot dérive du latin *amanuensis*, écrivain, secrétaire. Les amans remplissaient des fonctions analogues à celles exercées par les notaires.

[3] Saint-Gorgon, ancienne église paroissiale de Metz, aujourd'hui détruite, était voisine de la place d'Armes (place Napoléon).

Voyez le travail inséré dans les *Mémoires* de l'Académie impériale de Metz, année 1858 1859, p. 243 et suivantes, sous le titre : *Création des Notaires royaux dans la ville de Metz; suppression des Amans ou Notaires du pays messin*, par F.-M. Chabert.

[4] Le clocher démoli était en bois ; la tour carrée dite le grand clocher, a été construite à la gauche du chœur en même temps que de l'autre côté dans le cimetière, on établit trois grands contre-forts destinés à consolider tout l'édifice.

En 1552, les cloches de l'abbaye hors des murs et celles du couvent des Frères-Prêcheurs avaient été fondues et transformées en canons.

teur nous a donné 200 f[r] qui sont été partis (*partagés*) entre nous huict[1].

## 1603.

Le 16 octobre deceda dame Guillemette[2] abbesse de s[te] Glossinde.

## 1605.

Le 3 septembre deceda M[e] Jean Fabry, curé de Roserieulle d'un catarre, s'en allant avec deux hommes a Toul, marchant avec lesquels par le chemin proche d'un village nommé Jallon[3], tomba audit catarre sans parler et mourut subittement. De là raporté aud. Roserieulle, et aud. lieu inhumé et enterré contre sa volonté, a cause que sa sepulture etoit preparée en leglise par luy relevée,

---

[1] En vertu du traité de *pane et vino* fait entre l'abbé Charles de Sennetan et Jean Vauthier, prieur du couvent de Saint-Arnould, et confirmé en cette année (1603), la communauté devait être composée de seize religieux dont dix prêtres et six novices, d'un maître ou précepteur et de quatre servants, en tout de vingt-une personnes.

L'abbé était tenu de fournir, pour la nourriture de ces vingt-une bouches : 110 quartes de froment, 110 quartes de moitange, 60 quartes d'avoine, 6 quartes de pois, 4 quartes de fèves, 4 quartes de navets, 6 quartes de sel, à livrer à la Saint-Martin et à la Purification ; 40 charreaux de vin, à savoir : 4 des Sablons, 11 de Jussy, 6 de Chazelles, 1 de vin blanc de Sainte-Ruffine, 15 d'Ars-sur-Moselle, Eply, Marieulle et Bouxières, 8 d'autres lieux (*a*).

L'abbé devait de plus pourvoir aux vêtements des vingt-une personnes, aux salaires du maître d'école, du médecin, du barbier, etc., mettre à la disposition des religieux, outre les jardins voisins de leurs cellules, la moitié au moins des jardins placés en bas près de la bergerie et des étables.

Dans les cas de maladie contagieuse, une maison de campagne devait leur être assurée par l'abbé. Enfin celui-ci était obligé de donner un grand dîner aux douze grandes fêtes (*b*) que célébrait le monastère.

[2] De Chauvirey.

[3] Jaillon, village de l'ancien évêché de Toul, à 12 kilom. N.-N.-E.

Sur son territoire il y avait un ermitage assez fréquenté connu sous le nom d'*Ermitage Saint-Jean*.

(*a*) Si le vin manquait, il devait en être fourni des années précédentes.

(*b*) Pâques, Saint-Marc, Pentecôte, Assomption, Saint Sacrement, Saint-Arnould, Saint-Jean-Porte-Latine, Ascension, Dédicace de l'Église, Nativité, Saint-Jean-l'Évangéliste et l'Épiphanie.

et bastie de pied en cappe et de fond en comble dessus le mont S[t] Quentin proche de Metz en l'honneur dud. S[t] Benoit Quentin[1].

## 1606.

Le 25 fevrier deceda le s[r] Jean Bruillard (*l'un des*) treize[2] en la Justice de Metz et maire de la Justice de S[t] Arnould.

Le 12 septembre deceda Mad. louise de la Chatre femme a M[r] D'arquian Gouverneur en la Citadelle, et Commendant en la Ville et pays messin en labsence de M[rs] d'Espernon et de Liencourt. Laquelle dame est morte enceinte d'environ cinq mois, s'ayant blessé; touttes fois l'enfant a été baptisé et est mort en luy donnant les droits de l'eglise, et elle deux jours après. Elle fut portée de la Citadelle a la maison de la hautte pierre, maison du Gouverneur de la Ville, et puis trois jours apres le Clerge entierement assemblé a la grande eglise, lalla querir aud. lieu et de là fut portée en pompe funebre a la grande eglise, faisant M[r] (l'abbé) de S[t] Vincent l'office, habillé en habits pontificaux, en la conduitte d'icelle suivirent aussy led. M[r] D'arquian, avec trois autres portans le grand deuil. Les vigiles du tout et entierement chantées, a la fin desquelles fut faitte l'oraison funebre par M[r] le docteur et chanoine de la grande eglise Guerrin. La grande messe celebrée par led. M[r] de S[t] Vincent, a la fin de laquelle fut lad. dame, de la nef la ou elle etoit parmy les vigilles et messe, apportée dedans le Chœur, et fut chanté par les chantres d'un costé et d'autre d'elle, un *de profundis* et *oremus* par led. M[r] de S[t] Vincent, et de la portée en la Chapelle de Notre-Dame La Ronde, en attendant la volonté de ses pere et mere, s'il leur plaira la faire reporter au lieu de sa naissance, ou non, a cause qu'elle l'a

---

1 L'église primitive bâtie sur la colline aux environs de Metz, en l'honneur de *Quintinus, martyr du Christ*, avait reçu de l'évêque Drogon, son fondateur, plusieurs reliques de ce saint (neuvième siècle). Cette église *fut appelée à desservir les populations de Scy, Chazelles, Plappeville et Longeville*.

Consultez l'article historique publié par M. Ch. Abel, dans l'*Austrasie*, année 1861, p. 58, 97, sous le titre : *Le Mont Saint-Quentin*.

2 Magistrat à la juridiction desquels les procès étaient soumis en premier ressort.

demandé... Le 18 octobre suivant, ladite dame a été portée aud. lieu de sa naissance et conduitte par le Clergé jusques à la porte du pont des Morts.

1607.

*Idibus februarii* Deceda Me Guillaume Hellot, abbé de Saint-Symphorien [1] et est inhumé à Nommeny [2] lieu de sa naissance.

Le X juin, jour de la Trinité deceda le curé de St Euchaire [3] aprés avoir fait le divin service [4] entierement, et avoir dit graces, demanda un peu de vin, que furent ses dernieres paroles, tomba en lascheté, et dela a la mort.

Le 25e d'aoust fit son entrée a Metz Monsgr le cardinal de Lorr. Charles [5] (il etoit porté pour etre malade de longues années, au moins de huit ou neuf ans) estant Mr de Montigny Gouverneur, qui le receut avec toutte reverence et honneur, l'ayant ainsi commandé le Roy ; et plusieurs gens d'eglise a cheval, le Me eschevin avec la Justice, jusques a quelques huguenots. Et le lendemain le Clergé entierement (excepté les Celestins) se trouverent avec les croix, tous revestus comme au St Sacrement a la grande eglise, et puis processionnellement l'allerent querir a l'evesché, et rentrant en l'eglise fut chanté le *Te Deum*. Et puis la grande messe du St Esprit, la disant et celebrant M. le princier mitré avec la crosse, comme suffragant dud. sr cardinal eveque. Y assistant le Gouverneur de la Ville et Citadelle, la noblesse, le Me eschevin et les gens de justice et peuple innombrable.

Le 28 aoust Mgr le cardinal susd. fut ouïr la messe en notre eglise, et n'y fut faitte autre ceremonie, sinon qu'arrivant au chœur,

---

[1] Il eut pour successeur son neveu Charles Hellot ou Hellotte, élu le 7 février 1607.

[2] Petite ville de l'ancien duché de Lorraine, située sur la rive droite de la Seille, aujourd'hui chef-lieu de canton (département de la Meurthe).

[3] A Metz.

[4] « J'entends le service de la grande messe. » (Note de D. Floret).

[5] Charles II de Lorraine, coadjuteur en 1573, avait pris possession de l'évêché de Metz, le 16 juillet 1578, après la mort de Louis II de Lorraine, cardinal de Guise. Charles II ne séjourna que fort peu de temps dans sa ville épiscopale.

la ou Mr le prieur avec tous les religieux (l'abbé absent) d'un coté et d'autre, l'attendant pour le saluer, mond. sr prieur luy dit, en le saluant avec reverence, *Monseigneur, soyez le bien venu en notre maison.* De la fut mené devant le grand autel; et ce pendant le *Te Deum* fut chanté avec l'orgue. Et aprés la messe luy fut montré le dent st Jean l'evangeliste, et tous autres reliques principaux et memoire de st Charlemagne et des siens.

La meme année fut faiste et dressée la Rue[1] au bout de la grande eglise, laquelle passe au travers de l'Evêché.

En octobre fut ravancé lautel Notre Dame de Raba[2] la ou il est de present, lequel auparavant etoit plus bas d'environ cinq ou six pieds; et l'autel qu'estoit derrier iceluy contre la muraille a eté transporté en la nef a dextre du Crucifix, qu'est en entrant a la gauche, et nommé l'autel St Pierre. Et icelle chapelle entierement et tout au long cimentée. Y furent trouvées des reliques dedans l'autel et y sont été remises et renfermées comme auparavant en l'an 1416 par un suffragan eveque.

Aud. autel Notre Dame y estoit escrit ce que sensuit en un petit ecristeau de parchemin... *Anno Dñi 1416° mensis augusti 24a die, fuit consecratum hoc altare honorem Gloriosissimæ Virginis Mariæ, per R. D. Prēm et Dñm Conradum episcopum metropolitanum, suffraganeum metñ, presentibus reliquiis de Beato Clusio, et Indulgentiis consuetis concessis. Anno, die, mense ut supra.*

En lautel St Pierre qu'a eté transporté de la Chapelle en la nef y sont eté trouvées des reliques et y sont été remises, y assistant le sr curé de Very[3] qui pour lors detenoit lad. chapelle par marché

---

[1] Elle est comprise aujourd'hui dans la place de la Cathédrale.

[2] L'église avait été consacrée, en 1049, par le pape Léon IX, qui venait de tenir un concile à Reims (a). Il n'existe plus aujourd'hui qu'une chapelle informe, voisine d'un moulin.

[3] Vry. Ce village, situé à 15 kil. N.-E. de Metz, appartint aux évêques de cette ville. Georges de Bade le vendit en 1465, pour 7000 florins, à la cité qui y fit construire une citadelle appelée la *Petite Metz*. On en voit encore des ruines importantes.

(a) Voici en quels termes les auteurs de l'*Histoire générale de Metz* rapportent cette consécration :

« Léon IX, à la prière de l'abbé Warin (de Saint-Arnould), consacra, sous l'invocation de la sainte Vierge, l'église de Raba, maison située dans les bois, près de Villers-Betnach, et destinée à recevoir les Religieux de s. Arnoul, dans les temps de peste et de maladies épidémiques (à Metz). » (T. II, p. 139.)

fait avec le s[r] aumonier de St Arnould, a qui étoit laissée lad. chapelle par abbé et couvent pour sa vie durant, par lequel lesd. transports se sont faits, ayant permission de ce faire des visitateurs qui avoient visitté lad. chapelle de l'authorité du S[r] cardinal eveque de Metz.

Le 24 de novembre deceda M[r] le cardinal et Legat de Lorraine et premier primat de Lorraine nommé Charles, fils du duc de Lorr. et evesque de Metz et de Strasbourg [1].

## 1608.

En la presente année, au mois de janvier, a fait une gelée si longue et si aspre, que certains puits ont été gelés et les vignes.

Le 2 fevrier deceda messire françois Boullangier religieux de St Vincent, lequel estoit pour lors de son trespassement gouverneur de l'hopital St Nicolas au Neufbourg [2] qu'est le principal hopital de Metz de deux [3] qui y sont, et n'y ait gouverné qu'environ trois mois.

*(La suite à la prochaine livraison.)*

---

[1] Charles II avait obtenu le chapeau de cardinal et le titre de légat apostolique, lors d'un voyage qu'il avait fait à Rome auprès de Sixte V, en 1591.

L'année suivante, le pape avait encore ajouté l'évêché de Strasbourg aux riches bénéfices que Charles II possédait.

[2] L'*hôpital du Neubourg* est très-ancien: il en est fait mention dans une bulle du pape Innocent III, datée de 1206.

Sa direction était alors confiée à plusieurs maîtres et à un gouverneur qui était responsable.

[3] Cet autre établissement hospitalier était nommé l'*hôpital Saint-Jacques* (près le pont de la Grève). « Il a été transféré à celui de St Nicolas, dit Baltus (*a*), en consequence d'un délibération de messieurs des trois-ordres, du 17 juin 1728. »

(*a*) *Annales de Metz*. 1789. p. 11.

# CHANTS POPULAIRES DU PIÉMONT[1].

Le titre que je viens de donner à ces pages pourra surprendre; il semblera, au premier abord, annoncer un sujet complétement étranger à ces études. Il n'en est pas ainsi; les petits poëmes dont je veux parler rappellent non-seulement le genre des romances, mais quelquefois les épisodes qui y sont traités. Déjà j'ai eu l'occasion de citer, en les traduisant du recueil de Marcoaldi, plusieurs chants appartenant au nord de l'Italie et offrant certaines similitudes. Je m'apprêtais à augmenter le nombre de ces citations dans une note sur la poésie populaire de divers peuples. Maintenant que je connais — et malheureusement un peu tard — l'intéressante publication que M. Nigra a commencé dans la *Rivista contemporanea* de Turin, il y a plus à faire : il faut former un chapitre spécial de ce qui devait se trouver confondu à différentes recherches.

M. Nigra a expliqué les conformités dont je viens de parler en fortifiant ses conjectures d'assez de preuves pour en faire

---

1 Nous empruntons cet article au second volume des *Vieux Auteurs Castillans* qui vient de paraître, ce qui complète les études que M. de Puymaigre a entreprises sur l'ancienne littérature espagnole. Ce chapitre pourra d'abord sembler bien étranger au Pays Messin, mais on verra que de singulières et intéressantes analogies de poésie populaire se rattachent d'une manière fort imprévue à nos contrées. Nous prévenons nos lecteurs que nous avons dû faire ici quelques suppressions ou quelques modifications dans certains chants dont les expressions étaient un peu trop naïves. — A Metz, chez M. Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14; à Paris, à la librairie académique de Didier, quai des Augustins, 35.

des assertions fort plausibles. Si la Castille, le Portugal, la Catalogne et le Piémont ont eu des chants semblables, c'est qu'ils ont découlé d'une source commune, de la Provence, qui, outre la poésie artistique de ses troubadours, eut une poésie populaire trop peu connue qui alimenta aussi ou, peut-être, qui imita quelquefois celle des contrées de la langue d'oïl. Sans doute on ne retrouve pas toujours cette origine provençale, mais on la retrouve assez de fois pour, quand même elle ne serait pas apparente, l'admettre dès qu'un chant espagnol ou portugais et un chant italien reproduisent une situation identique. La Provence agit de la même manière sur les deux péninsules. Il ne peut toutefois être question d'une influence exercée sur les romances historiques, tels que ceux du Cid, de Bernard del Carpio — par leur ensemble, leur suite, ils sont sans exemple — il ne peut être question que des pièces désignées sous le nom de *romances détachés* [1]. Les romances détachés ont leur pendant et souvent leur écho dans les productions si patiemment recueillies par M. Nigra.

Le littérateur piémontais a divisé ses publications en deux séries : dans l'une il place les *canzoni* qu'il regarde comme historiques et qui, selon moi, n'ont pas toujours ce caractère d'une manière évidente; dans l'autre les *canzoni* romanesques.

Je ne me préoccuperai pas davantage de ces catégories tracées peut-être un peu arbitrairement, et je choisirai les chants qui ont le plus de ressemblance avec les romances par la forme et assez fréquemment par la nature même des sujets.

La première *canzone* publiée par M. Nigra est intitulée *Donna Lombarda*. M. Nigra donne plusieurs versions et beaucoup de variantes de ce chant qui est d'origine italienne

[1] L'auteur a conservé au mot *romance* le genre masculin qu'il a en espagnol.

et qui, comme il le dit avec raison, « peut soutenir la comparaison avec les modèles les plus loués de la poésie populaire de n'importe quel pays. » M. Marcoaldi a aussi inséré, dans son recueil, une version de *donna Lombarda* qui ne diffère pas essentiellement de celle que je vais traduire :

*Donna Lombarda.*

« Oh! dites, donna Lombarda, aimez-moi. — Oh! comment voulez-vous que je fasse ; j'ai un mari. — Oh! dites, donna Lombarda, faisons-le mourir. Dans le jardin de mon père il y a un petit serpent : dans un mortier nous le pilerons, nous le pilerons bien ; nous le lui donnerons à boire dans une coupe. » Le mari vient de la chasse, demande du vin. « Oh! dites, donna Lombarda, il est trouble. — Le vent de la mer de l'autre soir l'a troublé. — Oh! dis, donna Lombarda, bois-le, toi. — Oh! comment voulez-vous que je fasse? je n'ai pas soif. — Avec la pointe de l'épée tu le boiras. » Elle en boit une goutte et change de couleur ; elle en boit deux gouttes : « Je me recommande à vous. » Elle en boit trois gouttes : « Ah! je suis morte! [1] »

Dans une autre version, le mari est averti du crime par sa fille âgée de quinze ans, et, dans une variante, par un enfant au berceau et qui est miraculeusement doué de la parole, comme le fils du comte Yanno dans le romance portugais de ce nom, et comme dans un chant catalan où une mère est disculpée des accusations de sa belle-sœur par son fils au maillot [2]. M. Nigra a donné aussi une leçon vénitienne de *Donna Lombarda*. Le lecteur a facilement reconnu, dans le chant que nous venons de traduire, une réminiscence de la tragique histoire de Rosemonde, reine

---

1 *Rivista contemporanea*, Gennajo, 1858.
2 *Observationes sobre la Poesia popular*, p. 123.

des Lombards, titre dont le nom de *Lombarda* est sans doute un souvenir. Rosemonde — fille de Gunimond, roi des Gépides — fut mariée par force à Alboin, roi des Lombards, qui, dans un jour de réjouissance, la força à boire dans le crâne de Gunimond. Cette barbarie la détermina à faire périr son époux; elle le fit poignarder, puis s'enfuit à Ravenne avec Helmige, son complice et son second mari. Là, elle fut sensible à l'amour de Longin, gouverneur romain qui l'engagea à se défaire d'Helmige. Elle prépara du poison et le donna elle-même à Helmige, au moment où il sortait du bain. L'effet subit de ce breuvage révéla à celui-ci le second crime de Rosemonde : il la força à boire ce qui restait et tous deux succombèrent dans les mêmes douleurs. — Rucellai et Alfieri ont fait chacun une tragédie sur ce lugubre sujet.

Suivant M. Nigra, ce serait un autre épisode historique qui aurait inspiré le chant que nous allons traduire. Clotilde, fille de Clovis et mariée à Amalaric, roi de la Septimanie, fut indignement traitée par son mari. Son frère Sigisbert accourut à son secours, s'empara d'Amalaric, le tua et délivra Clotilde, dont le nom a été changé en celui de Jeanne dans le chant qu'on va lire :

« Le roi de France avait une fille à marier, il l'a mariée à cent cinquante milles de distance. Il la donna à un prince qui la battait trois fois par jour. La première fois il la battait avec un rameau d'olivier, la seconde fois avec une verge de grenadier, la troisième fois il la frappait avec la pointe de son épée. Tant il la frappait, que le sang dégouttait de son corps. Elle prend ses chemises, au torrent elle va les laver. Pendant qu'elle lavait, elle vit venir trois cavaliers, trois cavaliers qui ressemblaient, qui ressemblaient à ses trois frères. Elle prend ses chemises et vite retourne à la maison. Le prince lui dit : « Pourquoi es-tu si vite revenue? » Elle lui dit : « J'ai vu venir trois cavaliers qui ressemblaient, qui ressemblaient à mes trois frères. — Épouse Giovanna, allez mettre des chemises blanches. — Il y a déjà sept ans que des chemises blanches je n'en ai plus mises. — Epouse Giovanna, allez mettre des vête-

ments de couleur. — Il y a déjà sept ans que des vêtements de couleur je n'en ai plus mis. — Epouse Giovanna, dis que je suis allé à la chasse. » On frappe à la porte, trois cavaliers sont là. « Oh! dites, camérière, où est la dame de ce château? — Je ne suis point camérière, je suis la dame de ce château. — Chère sœur, vos couleurs où les avez-vous laissées? — J'ai laissé mes belles couleurs dans votre maison. — Chère sœur, vos petits enfants où les avez-vous laissés? — Le bon Dieu, le bon Dieu les a pris. — Chère sœur, votre mari où est-il allé? — Il est allé à la chasse: il ne tardera guère à revenir. » Avec la bouche elle le disait, mais avec le doigt elle désignait le dessous du lit. Ils l'ont trouvé et avec l'épée ils lui ont percé la poitrine.[1] »

Tel est le chant qui, suivant M. Nigra, aurait perpétué le souvenir des malheurs de Clotilde et qui, d'après les observations de ce critique, observations corroborées de celles des frères Grimm, de Wolf, de Fauriel, etc., remonterait — mais non dans sa rédaction actuelle — jusqu'au fait même qu'il rapporte. Une découverte précieuse, faite par le critique piémontais, c'est que le même sujet a été traité en provençal[2]. Nous ferons aussi remarquer que cette

---

[1] *Rivista contemporanea*, Gennajo, 1858. Dans une autre leçon, le mari coupable est précipité dans une chaudière.

[2] Nous reproduisons, d'après M. Nigra qui l'a emprunté aux *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* et à l'*Histoire de la Langue romane* de M. F. Mandet, ce chant répandu dans la Lozère :

N'érount tres fraïres,
N'hant qu'une sor a marida.
L'hant maridado
Al pus méchant d'aquel pays.
L'ha tant batudo
Emb'un baston de bert poumia :
Lou san li coula
De la teste jusques ai pes.
So li accampoun
Dine une tasse d'argen fi.
Aco 's bilene,
Aco 's lou bin que ta biouras.
Su camiseto
Sembl' à la pel d'un blan moutoun
Ni bai a l'aiguo

même donnée se retrouve dans un chant populaire du nord de la France [1] et nos lecteurs se seront sans doute souvenu du dénouement de la *Barbe Bleue*.

M. Nigra a rattaché le chant qui suit la *canzone* de Giovanna à la mort de Michel-Antoine, onzième marquis de Saluz. Comme ce chant nous paraît d'un moindre intérêt, nous le passerons pour arriver plus vite au *Prince Raimond*.

## *Le Prince Raimond*.

« Le prince Raimond se veut marier, il a fait demander une noble dame ; après qu'il l'eut épousée, deux jours après, le prince Raimond alla à la guerre. Après qu'il fut parti, trois jours après, le duc Ambo vint pour tenter sa femme. « Duc Ambo, quittez mon château sinon la tête je vous ferai couper. » Le duc Ambo irrité s'en alla sur la place chez le doreur. « Doreur, faites-moi deux anneaux semblables à ceux de Marianna. » Le duc Ambo, le matin venu, alla prendre les deux anneaux. Puis de là à Paris, puis de là à Lyon, il va chercher le prince Raimond. « Bonjour, seigneur

---

Per sa camiseto laba.
Pendent qué l'iero,
N'i beï beni tres cavaliès.
— Hola, sirbanto,
Où qu'est la dame du castel ?
— Suis pas sirbanto,
Je suis la dame du castel.
— Ah ! ma surette,
Qu'est-ce qui vous a fait tant de mal ?
— C'est, mon cher fraire,
Le mari que vous m'avez baillé...
Adouc li jouine,
N'i galoppe bes lou castel :
De cambr' en cambro
Jusqu'à ce que l'o ajut troubat ;
Qu'a cop d'espasse
La teste l'o ajut coupat.

1 Ecrivant ces dernières pages à Nice et loin de mes livres, je ne puis, d'une manière certaine, indiquer le titre de cette complainte publiée dans les *Chants populaires des provinces de France* de M. Champfleury, mais je crois que, comme la version provençale, elle est intitulée : *Clotilde*.

cavalier ? quelles nouvelles apportez de mon château ; — Bonnes pour moi, mauvaises pour vous : j'ai fait la cour à votre femme. Dame gentille, elle me donna ses deux anneaux. » Le prince Raimond monta à cheval sans bride, sans bottes ; il le fit si rapidement galoper qu'il lui faisait fendre les pierres. Sa mère, des hauts balcons vit venir le prince Raimond. « Oh ! venez, venez, dame gentille, si vous voulez voir votre cher mari. — Quel beau présent lui dois-je faire qui puisse plaire à mon cher mari ? — Le plus beau présent que vous puissiez lui faire, c'est de lui présenter son beau fils. » Il prend l'enfant par la tête et par les pieds, et de l'escalier le précipite en bas. La noble dame se met à crier : « Prince Raimond, qu'avez-vous fait ? — Oh ! tais-toi, tais-toi, noble dame, il en sera fait autant de toi. » Il lie la dame à la queue du cheval, deux tours il lui fait faire autour du palais. Sur toutes les rives, sur tous les buissons, se répand le sang de la Marianna. La noble dame se met à gémir. « Oh ! pourquoi voulez-vous me faire tant souffrir ! Que vous ont fait votre bel enfant et votre épouse pour que vous les tuiez ? — Oh ! tais-toi, tais-toi, noble dame, qu'as-tu fait des deux anneaux ? — Prenez les clés de mon coffre, là vous trouverez vos deux anneaux. » Ouvrant le coffre, les deux anneaux font din, din. « N'y a-t-il pas de médecin dans ce pays qui puisse guérir la noble dame ? — Je ne pourrai jamais guérir tant que je ne verrai pas mon fils vivant. Je ne vois plus mon fils vivant, avec lui je veux mourir aussi. » Le prince Raimond tire son épée, au milieu du cœur il se la plante. « Pour une langue qui m'a trahi, trois personnes doivent mourir [1]. »

La complainte de *Marianson*, insérée dans l'*Étude sur la Poésie populaire en Normandie* de M. de Beaurepaire, est la répétition presque mot pour mot de cette *canzone* de *Marianna* :

. . . . . . . . . . . . . . . . . .
Où sont les anneaux de vos mains ?
— Prenez les clés du cabinet,
Mes trois anneaux vous trouverez.

[1] *Rivista contemporanea*, Maggio, 1858.

Quand il a vu les trois anneaux
Contre la terre il s'est jeté.
« N'est-il barbier ni médecin
Qui puisse mettre ton corps en sain?
— Il n'est ni barbier, ni médecin
Qui puisse mettre mon corps en sain:
Ne faut qu'une aiguille et du fil
Et un drap pour m'ensevelir. »

Ce curieux rapprochement ne pouvait échapper à M. Nigra qui indique encore quelques analogies, mais beaucoup moins frappantes, telles que le chant breton: *Le Clerc de Rohan*, la ballade allemande: *Ida de Toggenbourg;* il y aurait trop à faire si, à propos de *Marianna*, on voulait rappeler tous les maris injustement jaloux.

M. Nigra considère le *Prince Raimond* comme étant d'origine provençale: « Outre les raisons générales que j'ai exposées ailleurs, dit-il, et d'après lesquelles les chants romanesques, communs à la poésie populaire des races latines, doivent dans le doute être considérés comme venus et souvent originaires de la Provence, il y a pour ce qui concerne cette *canzone* un argument spécial dont on ne peut contester la valeur et qui prouve, selon moi, la probabilité de mon hypothèse. Cet argument est dans le caractère tout à fait provençal des noms qui désignent les personnages cités dans la *canzone*. »

Le chant piémontais: *La Guerrière*, peut aussi être réclamé par la Provence. Nous dirons, après l'avoir traduit, quels sont les arguments en faveur de cette conjecture:

### *La Guerrière.*

« Pourquoi pleurez-vous, mon père, pourquoi pleurez-vous? Si vous devez aller à la guerre, j'irai pour vous; préparez-moi un cheval qui puisse bien me porter, avec un bon serviteur en qui je puisse me fier. Prenez mon vêtement gris, faites-m'en faire des

chausses et un gonel, et avec mon petit ruban faites-moi faire une cocarde sur mon chapeau. » Quand elle est à Nice et qu'elle monte sur les bastions : « Oh ! regardez là, la belle fille qui est habillée en garçon. » Le fils du roi à la fenêtre était à la regarder. « Oh ! quelle belle fille! si on me la voulait donner! O mère, ma mère, c'est certainement une fille! Oh! quelle belle fille, si on me la voulait donner! — Si vous voulez savoir ce qui en est, menez-la chez un marchand; si c'est une fille, elle s'achètera des gants. — Regardez mes soldats, regardez les beaux gants. — Soldats qui vont à la guerre n'ont pas froid aux mains. — O mère, ma mère, c'est certainement une fille! Oh! quelle belle fille, si on voulait me la donner! — Si vous voulez savoir ce qui en est, menez-la chez un argentier; si c'est une fille elle s'achètera un anneau. — Regardez, mes soldats, regardez quels beaux anneaux. — Soldats qui vont à la guerre, n'ont besoin que d'épées et de poignards. — O mère, ma mère, c'est certainement une fille! Oh! quelle belle fille! si on voulait me la donner! . . . . . . . . . . . . . . . . . — Si vous voulez savoir ce qui en est, faites-lui passer l'eau ; si c'est une fille, elle ne voudra pas se déchausser. » Elle se déchaussa une jambe, une lettre est arrivée; il est écrit dans cette lettre qu'on lui donne son congé. La belle, à moitié chemin, s'est mise à chanter : « Vierge j'ai été à la guerre, et vierge j'en suis revenue [1]. »

M. Nigra a découvert des traces de ce chant en divers pays et notamment en Portugal et en Servie. Le chant portugais est, sauf la fin, la répétition presque fidèle de la *canzone* qu'on vient de lire. On y retrouve les diverses épreuves auxquelles la guerrière est soumise dans la *canzone* piémontaise, on y retrouve même le retour d'un refrain semblable à celui que je viens de traduire :

« Seigneur père, madame ma mère, j'ai une grande douleur de cœur, car les yeux du comte Daros sont des yeux de femme et non pas d'homme. »

---

[1] *Rivista contemporanea*, novembre 1858.

Au moment où l'on engage le prétendu soldat à se baigner, arrive un page qui lui remet une lettre dans laquelle on lui apprend la mort de sa mère. La guerrière monte à cheval et accourt près de son père ; elle lui dit :

**« Seigneur père, je vous propose un gendre si vous voulez l'accepter ; il fut mon capitaine à la guerre et il m'a parlé d'amour. Sept ans j'ai été à la guerre comme un fils de baron ; personne ne m'a reconnue, si ce n'est mon capitaine ; il m'a reconnue à mes yeux et non pas autrement. »**

M. Nigra a découvert aussi le début d'un romance espagnol qui est identique aux premiers vers du romance portugais, ce qui permet de supposer que ce romance castillan roulait sur le même sujet. Il est difficile d'expliquer la ressemblance du chant piémontais et du chant portugais si l'on n'admet pas que la Provence a servi de trait-d'union entre les deux poésies populaires des deux péninsules. — On a aussi un chant slave (publié par Tommaseo, *Canti greci illirici,* etc.) qui reproduit la donnée de *la Guerrière* avec de grandes conformités de détails et qui doit provenir d'une source commune ; enfin un chant grec, inséré aussi par Tommaseo dans son précieux recueil, offre une réminiscence plus lointaine de la même situation. Suivant M. Nigra, le sujet qui vient de nous occuper aurait ainsi, lors des croisades, passé de la Provence aux pays slaves et à la Grèce, et y aurait subi les transformations dont nous avons parlé. Le chant slave n'est toutefois pas très ancien, puisqu'il y est question de *mousquet*; mais on sait que transmise oralement, la poésie populaire se modifia suivant les temps qu'elle parcourut.

Après avoir donné la traduction du romance de Rico Franco, j'en ai rapproché un chant italien emprunté au recueil de Marcoaldi, *la Monferrina.* Ce chant figure, mais

avec plus d'extension, dans la publication de M. Nigra[1]; cependant je crois inutile de le reproduire de nouveau d'après cette version plus complète. M. Nigra met en parallèle de cette *canzone* : *Rico franco*, un romance portugais, *a Romeira*, la fille de Duguesclin du *Barzas-Breiz*, et pour des ressemblances de détail quelques fragments de poésies populaires. J'ajouterai à ces indications, que l'on peut encore citer l'un des romances asturiens publiés par M. de los Rios, dans le *Jahrbuch*[2]; il a une irrécusable ressemblance avec le romance portugais. Voici la traduction de ce morceau :

« Dans ces prés verts, dans cette prairie, vêtue de rouge, je vis venir une jeune fille ; ses souliers étaient verts, sa robe était rose. Avec ses yeux bruns, elle charmait qui la regardait. Elle avait charmé un chevalier traître ; elle allait pas à pas, il courut aussi fort qu'il put, il la rejoignit près d'une fraîche fontaine. « Où va le chevalier ? où va-t-il ? Sur sa vie, s'il vient pour m'ôter l'honneur, je lui ôterai la vie. — Je ne viens pas t'ôter l'honneur, et je n'y pense pas ; je viens seulement te demander où tu vas. — Je vais aux noces d'une sœur mienne. » Tous les deux burent de l'eau et s'en allèrent en compagnie. Lui veut lui ravir l'honneur, et lui dit avec fausseté : « Où nous avons bu, j'ai laissé tomber au fond de l'eau ma ceinture. — Tu mens, tu mens, chevalier, car tu l'as encore. » . . . . . . . . . . Son épée tomba. De ses mains la tira en tremblant la jeune fille ; elle la lui planta dans la poitrine et la pointe sortait de l'autre côté. Dans les angoisses de la mort, le chevalier lui dit : « Dans les pays que tu parcourras, ne te vante pas, ma belle, d'avoir tué un chevalier avec les armes qu'il avait. — De mes yeux bruns je pleurerai ta mort, à l'église de Saint-Jean je te ferai chanter un répons. — Me protége Notre-Dame ! me protége sainte Marie ! [3] »

---

[1] *Rivista contemporanea*, novembre 1858.

[2] *Jahrbuch*, 1861.

[3] « Ce trait est fort caractéristique ; dans les Asturies, à la fin de la messe dominicale à laquelle les paroissiens assistent avec des cierges allumés, le

M. Nigra a publié une autre *canzone* qui se rattache un peu à la donnée de Rico Franco : c'est le *Corsaire*. Il pense que la rédaction primitive en remonte au onzième ou au douzième siècle, et que ce chant dut naître en Provence. En voici la traduction :

*Le Corsaire.*

« O marinier de la mer, oh ! chantez-moi une chanson à fleur de l'eau, à fleur de la mer). — Montez, belle, sur ma barque : la chanson je la chanterai. » Quand la belle fut sur la barque, le beau marinier se met à chanter. Ils ont navigué plus de cinq cent milles, toujours chantant cette chanson. Quand la chanson fut finie, la belle chez elle veut retourner. « Vous êtes déjà loin de cinq cent milles, vous êtes déjà loin de votre maison. — Que dira ma maman si je tarde tant à revenir ? — Ne pensez plus à votre maman : pensez, ma belle, au marinier. » S'en vient minuit, vient l'heure d'aller dormir....... — Je me suis lacée tellement que je ne puis dénouer le cordon. O marinier de la mer, oh ! prêtez-moi votre épée ; prêtez, galant, votre épée que je puisse couper mon petit cordon. » Lorsque la belle eut l'épée, au milieu du cœur elle se la planta. « Oh ! maudite soit l'épée et la main qui la lui prêta ! Mais si je ne l'ai pas embrassée vivante, morte je la veux embrasser. » Il la prit par ses mains blanches, dans la mer il la jeta (à fleur de l'eau, à fleur de la mer [1]). »

M. Nigra rappelle à propos de ce chant le romance catalan : *El Marinero* (*Observaciones sobre la Poesia popular*, p. 101), et *Le beau Marinier*, chanson normande publiée par M. de Beaurepaire, et qui est pour ainsi dire la reproduction fidèle de la *canzone* piémontaise :

---

curé chante ou récite autant de répons pour le repos des morts qu'il a reçu d'aumônes des assistants dans ce but. Le romance fait allusion à cet usage. » (Note de M. de los Rios.)

[1] *Rivista contemporanea*, Gennajo, 1861.

*Le beau Marinier.*

« Beau marinier, qui marines,
(Vive l'amour ! vive le marinier !)
Apprends-moi à chanter.
— Entrez dans mon navire,
Je vous l'apprendrai. »
Quand la belle fut dans le navire,
Ell' se prit à pleurer.
« Eh ! qu'avez-vous, la belle ?
Qu'avez-vous à pleurer ?
— Hélas ! j'entends mon pèr' qui m'appelle,
Qui m'appelle pour souper.
— Eh ! taisez-vous, la belle,
Avec moi vous soup'rez. »
Quand la belle fut pour se coucher,
Son lacet s'est noué.
« Prêtez-moi votre dague,
Mon lacet s'est noué. »
Et quand elle eut la dague,
Dans l' cœur se l'est plongée[1].

La canzone, *El Marinero*, rappelle au début le chant du Corsaire ; la voici :

*Le Marinier.*

« Je me levai un matin, bien de bonne heure, j'allai dans le jardin pour y cueillir des petites roses. Je me tournai vers la mer, il y avait trois petites barques. L'une était chargée d'or, l'autre de soie, la dernière de roses et de fleurs ; elle était la plus belle. « Oh ! venez, belle, sur la mer pour acheter de la soie. — Moi, sur la mer je ne veux pas aller, car je n'ai pas de monnaie. — Oh ! venez, belle, sur la mer nous vous ferons crédit. » Quand la belle est sur la mer, on tend la voile. « Marinier, beau marinier,

---

[1] *Etudes sur la Poésie populaire en Normandie*, p. 87.

menez-moi à la rive. — A la rive je ne puis aller, car la mer se retire. — Marinier, beau marinier, menez-moi sur le bord. — Au bord je ne puis aller, la mer est trop profonde. — Marinier, beau marinier, menez-moi sur la grève. — A la grève je ne puis aller, parce que la mer s'élargit. — Si mon père le savait, il ferait la guerre. — Si votre père le savait, il ne ferait pas la guerre, car je suis le fils du roi d'Angleterre. »

C'est à peu de chose près le romance catalan que je vais traduire et dont j'ai parlé à propos du romance castillan : *De l'Infante et du Fils du roi de France.*

### *Le Marinier.*

« Au bord de la mer, il y a une jeune fille qui brode un mouchoir ; la fleur est moins belle. Quand il fut à moitié brodé la soie lui manqua. Elle voit venir un brigantin et dit : « Marinier, bon marinier, portez-vous de la soie. — De quelle couleur la voulez-vous ? blanche ou rouge. — Rouge je la veux, parce qu'elle est plus fine ; rouge je la veux, parce que c'est pour la reine. — Entrez dans mon navire. » Quand elle fut dans le navire, le navire mit à la voile. Le marinier commença à chanter une chanson nouvelle. Au chant du marinier, elle s'est endormie. Au mouvement de la mer, elle s'est réveillée. Quand elle se réveille, elle se trouve loin de la terre. — Marinier, bon marinier, conduisez-moi à terre, car les vagues de la mer me font mal. — C'est ce que je ne ferai pas, vous serez ma maîtresse. — De trois sœurs que nous sommes, je suis la plus belle : l'une est mariée à un duc, l'autre est comtesse, et moi, malheureuse, je serai marinière. L'une se revêt d'or, l'autre de soie, et moi, malheureuse, je n'aurai que de l'étamine. — Vous n'aurez pas d'étamine, non pas plus que de soie. Vous n'êtes pas marinière, non ; vous serez reine, car je suis le fils du roi d'Angleterre et il y a sept ans que je cours le monde pour vous, damoiselle [1]. »

---

[1] *Observaciones sobre la Poesia popular*, p. 104.

Suivant M. Nigra, la rédaction primitive de ce chant, dont on retrouve peut-être des traces dans le romance castillan et le romance portugais de don Duardos, remonterait au treizième ou au quatorzième siècle. Cette rédaction primitive appartiendrait à la Provence et aurait été imitée dans les deux pièces, l'une piémontaise, l'autre catalane, dont j'ai donné les traductions. L'origine provençale ne saurait être discutée, ni à l'égard de la *canzone* piémontaise: *Les Ecoliers de Toulouse,* et d'une autre *canzone*: *Le Pouvoir du Chant.* On retrouve l'une et l'autre dans l'ouvrage de M. Milà y Fontanals.

Quant à la *canzone*: *La Fuite* (La Fuga), elle semble composée de réminiscences diverses, comme on va le voir.

*La Fuite.*

« Le fils du roi va à la chasse, à la chasse du lion; il rencontre une bergère à l'ombre d'une haie. — Que faites-vous, belle bergère, à l'ombre de la haie? — J'arrange ma petite quenouille en gardant mes agneaux. — Si vous étiez plus grandelette, je vous mènerais avec moi. — Bien que je sois petite, je sais servir l'amour. » Il la prit par ses mains blanches et en croupe il la tira; il la mena droit en France sans jamais mettre pied à terre. Quand la belle fut en France, elle se mit à pleurer. « Qu'avez-vous, la belle, que vous ne faites que pleurer? Pleurez-vous votre père ou votre mère, ou quelqu'un de vos parents? — Je ne pleure ni mon père, ni ma mère, ni aucun de mes parents; je pleure mon coffre qui est plein d'or et d'argent. — Que donneriez-vous, la belle, si vous pouviez retourner? — Je vous donnerais une petite fontaine qui est dans mon jardin. L'eau en est si forte qu'elle fait tourner deux moulins; l'un moud de la farine blanche, l'autre moud du poivre fin. [1] »

M. Nigra fait remarquer qu'un romance catalan (*Observaciones,* etc., p. 157) et qu'un romance portugais (*Ro-*

---

[1] *Rivista contemporanea,* Gennajo, 1861.

*manceiro*, de Almeida Garrett, t. II, p. 9) reproduisent cette idée bizarre des moulins. Toulouse est citée dans le romance catalan, ce qui indique bien une source provençale. Une chose singulière, c'est que dans le chant catalan comme dans le chant portugais et dans le chant piémontais, le dénouement semble emprunté à une autre production tant il se relie peu au début. J'ajouterai que ce début dans la *canzone* italienne rappelle le romance castillan de la *Petite Infante* :

A cazar va el cavallero...

et ensuite le romance de la *Fille du roi de France* :

De Francia partio la Niña...

qui, comme je l'ai dit ailleurs, offre une singulière analogie avec une chanson populaire française. Dans cette chanson française, que j'ai déjà reproduite, on trouve ces vers :

L'ai pris par sa main blanche,
Au bois je l'ai menée.
Quand elle fut au bois,
Elle se prit à pleurer.
« Qu'avez-vous donc, la belle, »
Qu'avez-vous à pleurer ?

C'est presque la traduction des vers piémontais :

Al l'ha piá për sue man bianche...
. . . . . . . . . . . . . .
Cuand la bela e stajta an Fransa,
S'é butá-se a tan pioré :
— Cosa j'eve voj, la bela,
Che no fej che tan pioré...

Je serais tenté de croire que la *canzone* piémontaise devait se terminer à peu près comme la chanson française ou comme le romance de la *Petite Infante*.

Les chants piémontais dont je viens de m'occuper, et quelques autres ayant trait à des événements de l'histoire d'Italie et que j'ai passé sous silence comme étant tout à fait étrangers à mon sujet, sont tout ce qui a paru des intéressantes publications de M. Nigra. Je vais essayer de compléter ces pages en reproduisant quelques-uns des chants réunis par M. Marcoaldi. Si, en général, ils ne donnent pas lieu à des rapprochements avec la littérature espagnole, ils ont avec les romances une certaine analogie de forme et l'un d'eux se trouve très singulièrement répété dans la poésie populaire du nord de la France.

*L'honnête Discourtoisie* (chant d'Oleggio).

« Un gentil galant, hier soir, allant se promener, est allé frapper à la porte de Maria. « Qui frappe à ma porte, qui es-tu, qui frappe? — C'est votre amour, Maria; je vous prie par courtoisie, belle, de venir m'ouvrir. — Je ne vous ai jamais ouvert à pareille heure et je ne vous ouvrirai pas. Je suis déchaussée et en chemise; moi dedans et vous dehors, nous resterons jusqu'au jour. — Votre porte, ma belle, je ne la verrai plus jamais. Vous avez fait de moi un dédain que je n'oublierai pas. — Si vous m'abandonnez, je mourrai de chagrin: mais mon honneur m'importe autant que votre amour; ayez un peu de pitié. — Si le rayon de la lune brillait comme le soleil, je voudrais écrire, Maria, votre discourtoisie en louange de votre honneur. Je vous donne le bonsoir; demain je reviendrai: je vous apporterai un anneau tout doré et beau avec lequel je vous épouserai. [1] »

*Le Baiser* (chant de Gênes).

« Gardez bien vos brebis, belle, de peur que le loup ne vous les mange. Il est là dans ce petit bois et il vient à toutes jambes. » Le loup vient à toutes jambes, avec sa gueule tout ouverte, et il prend

[1] *Canti popolari,* raccolti da Oreste Marcoaldi, p. 154.

le plus beau mouton qu'avait la belle. « Qui me rendrait mon mouton, je le prendrais pour galant. » Le fils du roi survint avec sa belle épée ; il donne trois coups au loup et lui arrache le mouton. « Vous viendrez lundi matin, quand sonnera la cloche : je tonderai mon mouton et vous donnerai la laine. — Je ne fais le commerce ni de laine, ni d'étoupe ; je veux seulement un baiser d'amour de votre belle bouche.[1] »

## *Le Refus* (chant d'Oleggio).

« Dans ce pays il y a un beau jeune homme qui veut se marier ; il demande sa maîtresse : on ne veut la lui donner. Le gentil amant de ce refus sent grande douleur. Il a dit adieu à ses amis et s'est fait soldat. Bientôt il reçoit une lettre bien scellée où on lui disait que sa maîtresse était malade au lit. Le gentil amant va trouver son capitaine ; il se met à ses pieds : « Seigneur capitaine, je vous demande en grâce que vous me donniez mon congé. » Le capitaine lui répond : « Que voulez-vous faire ? — Aller trouver ma maîtresse qui est malade au lit. » Quand il est près de la ville, il entend sonner : ce sont les cloches qui sonnent la mort. Pour qui sonnent-elles ?... Quand il fut au milieu de la ville, il entend chanter : c'est le convoi de sa maîtresse que l'on va enterrer. Le gentil amant retourne son cheval : « A présent qu'est morte ma maîtresse, je redeviens soldat. Adieu, père, adieu, parents ! si vous m'aviez donné votre fille, vous seriez contents.[2] »

## *Le petit Oiseau des bois* (chant d'Oleggio).

« C'est le petit oiseau des bois : il vole par la campagne, puis il s'arrête sur la fenêtre de la belle. Là il s'est mis à chanter une chanson d'amour. La belle l'a entendu avec une peine au cœur, et après un grand soupir elle lui dit ces paroles : « Oiseau, bel oiseau, que vous êtes donc heureux ! Vous, au moins, vous pouvez voler où le plaisir vous mène ; mais moi je me suis liée avec une grande

[1] P. 176.
[2] P. 167.

chaîne. Moi je me suis mariée hier et aujourd'hui déjà je m'en repens. Vive la liberté et qui sait en profiter : car dans la liberté on jouit seulement de la vie. [1] »

*Le Mariage par force* (chant d'Oleggio).

« Dans ce pays il y a une fillette, une fillette à marier, et son père la marie contre sa volonté. Est venu le jour et l'heure de dire : Oui. « Allez-y, mon seigneur père, allez-y à ma place. — Oh! fille, ma fille, ne me fais pas manquer à ma parole. » La belle-mère est sur la porte, elle attend sa bru : « Ma petite bru, viens un peu voir les beaux joyaux que je t'apporte. — Je n'ai que faire de vos joyaux ni de votre belle maison ; vos joyaux sont trop gais pour mon cœur qui souffre. » Quand vient le soir, ses frères veulent retourner chez eux : « O frères, mes frères, restez un peu jusqu'à demain : vous verrez une tombe ouverte et le bel enterrement qu'on me fera. » Est venue l'heure, est venu l'instant, l'heure et l'instant d'aller dormir. « Qu'avez-vous, ma belle petite épouse, qu'avez-vous que vous ne me regardez ? — Pourquoi voulez-vous que je vous regarde ? mon cœur n'est pas pour vous, en sera-t-il plus content ? Vous deviez d'abord interroger le cœur, puis parler à mes parents. » Lui tire dehors sa petite épée et dans le cœur il la lui plante. « O petite épouse, ma petite épouse, votre cœur je l'ai contenté. » Dan, dan, dan, dan, sonne la cloche ; don, don, don, don, sonne le bourdon. C'est l'épouse Giordanina : elle est morte de douleur. La mère est sur sa porte et ses fils, elle attend : « O fils, mes fils, quelles bonnes nouvelles m'apportez ? — Les bonnes nouvelles que je vous apporte de chagrin vous feront mourir ; avoir seulement une sœur et déjà l'avoir vu ensevelir. Je vous recommande à vous, pères et mères qui avez des filles à marier, de ne pas regarder à la fortune, mais de contenter votre fille. [2] »

*La Fuite et le Repentir* (chant d'Alexandrie).

« On dit que la fille du paysan est belle, blanche et rose comme une fleur. Il y a trois capitaines qui lui font l'amour. Le plus beau

---

[1] P. 157.
[2] P. 162.

des trois s'en est emparé, il l'a mise en croupe sur son bon cheval gris : il l'a menée en France, loin de son pays. Quand ils sont en France : « Bonjour, madame l'hôtesse, donnez à boire et à manger à cette galante fille qui s'est laissée enlever. » Alors dit madame l'hôtesse : « Mangez et puis buvez. . . . . . . . . . . . . . . .
— Auparavant la mort viendra, madame, la mort viendra me prendre. Restez à m'écouter. Si je me suis laissée enlever, il faut que vous le sachiez, ce n'est pas pour mon plaisir. Ils sont venus à la maison, ils sont venus pour me trahir. » En disant ces paroles, la belle tombe à terre, tombe à terre de douleur. Elle fait trois jours la morte et sauve son honneur. Au milieu de la nuit, la fille s'est échappée ; à la maison de son père elle est venue frapper : « Je suis votre fille et j'ai mon honneur. Pardon ! on m'a trahie : en France on m'a menée. J'ai fait trois jours la morte et l'honneur j'ai sauvé.[1] »

Cette *canzone* nous ramène au curieux chapitre des imitations. On peut lire dans les chansons populaires des provinces de France une chanson du Bourbonnais, la *Jolie Fille de la Garde*, qui reproduit, avec quelques complications, la donnée de la *canzone* précédente. Cette donnée est connue aussi en Picardie. Elle y fait le sujet d'une chanson dont M. Gérard de Nerval a donné des fragments et une analyse :

Dessous le rosier blanc
La belle se promène,
Blanche comme la neige,
Belle comme le jour.

Trois capitaines passent à cheval près du rosier blanc :

Le plus jeune des trois
La prit par sa main blanche :
Montez, montez, la belle,
Dessus mon cheval blanc.

---

[1] P. 163.

Les trois cavaliers et la jeune fille montée en croupe arrivent à Senlis. Aussitôt arrivée, l'hôtesse la regarde :

Entrez, entrez, la belle,
Entrez sans plus de bruit.

Quand la belle comprend qu'elle a fait une démarche un peu légère, après avoir présidé au souper elle fait la morte, et les trois capitaines sont assez naïfs pour se prendre à cette feinte et se demandent où il faut la rapporter : « Au jardin de son père, » dit le plus jeune ; et c'est sous le rosier blanc qu'ils s'en vont déposer le corps :

Et au bout de trois jours,
La belle ressuscite :
« Ouvrez, ouvrez, mon père,
Ouvrez, sans tarder.
Trois jours j'ai fait la morte,
Pour mon honneur garder [1]. »

On chante aussi dans le Pays Messin des couplets qui roulent exactement sur la même idée. Malheureusement la paysanne qui me les a récités ne me paraît pas se les être rappelés sans lacune et d'une manière correcte, les voici tels quels :

Au château de Bonfort y avait trois belles filles :
Elles sont belles, belles comme le jour ;
Trois de nos capitaines leur vont faire l'amour.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Le plus jeune des trois, celui qui la courtise,
A mis la bell' sur son cheval grison,
Puis ils l'ont enmenée droit à la garnison.

---

[1] *La Bohême galante*, p. 71.

Deux ou trois jours après, la belle est tombée morte.
Sonnez, trompette, et le tambour joli :
Voilà la belle morte *et pure comme un lys.*

Il la faut enterrer dans l' jardin de son père ;
Au-dessus de sa tombe on mettra par écrit :
« Voilà la belle morte *et pure comme un lys.* »
Deux ou trois jours après, le pèr' qui se promène
A vu le tombeau frais... « Mon pèr', si vous m'aimez,
Faites ouvrir la tombe :
J'ai fait trois jours la morte pour mon honneur garder. »

J'ai encore une ressemblance fort remarquable à constater au sujet d'une *canzone* italienne dont je ne connais pas le texte, mais de laquelle Louis Carrer, cité par Tommaseo, a parlé en ces termes :

« Je citerai aussi — dit Louis Carrer — la belle fable, peut-être l'histoire du comte Angiolino qui est parti pour la guerre laissant sa femme enceinte. Celle-ci, près d'accoucher, a un douloureux entretien avec sa mère sur l'absence du comte. Entendant les cloches sonner et voyant de ses fenêtres l'église qui semble en feu, tant il y brûle de cierges, elle demande ce qui se passe. La mère, troublée par les questions de sa fille et ne pouvant plus lui cacher la vérité, celle-ci apprend que c'est pour les funérailles de son mari que les cloches tintent, que les cierges brûlent. La chanson se termine par les plaintes de la malheureuse veuve qui veut partager la sépulture de celui qu'elle a tant aimé. [1] »

Ce chant vénitien roule sur la même donnée qu'une complainte bien connue dans différentes provinces de la France. Jean Renaud revient de la guerre et si cruellement blessé qu'il ne tarde pas à rendre l'esprit. Après avoir raconté ce retour et cette mort, la complainte continue ainsi :

---

[1] *Canti popolari,* raccolti de Tommaseo, t. I, p. 35.

— Ah ! dites, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends pleurer ainsi ?
— Ma fille, ce sont les enfants
Qui se plaignent du mal de dents.

— Ah ! dites, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends clouer ici ?
— Ma fille, c'est le charpentier
Qui raccommode le plancher.

— Ah ! dites, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends chanter ainsi ?
— Ma fille, c'est la procession
Qui fait le tour de la maison.

— Mais, dites, ma mère, ma mie,
Pourquoi donc pleurez-vous aussi ?
— Hélas ! je ne le puis cacher :
C'est Jean Renaud qui est décédé.

— Ma mère, dites au fossoyeux
Qu'il fasse la fosse pour deux
Et que l'espace y soit si grand
Qu'on y renferme aussi l'enfant.

Cette complainte est aussi répandue dans le Pays Messin où je l'ai entendue chanter de deux manières ; l'une se rapproche beaucoup de la citation précédente, l'autre offre des variantes assez notables. La voici dans toute sa rusticité :

*Le roi Renaud.*

Le roi Renaud de la guerre revint :
Ses boyaux portait dans ses mains.
Sa mèr' l'aperçoit revenir :
Elle a son cœur réjoui.
— Mon fils Renaud, réjouis-toi :
Ta femme est accouchée d'un roi.
— Ni de ma femm', ni de mon fils,

Je n'en ai le cœur réjoui.
Ma mèr', faites-moi un blanc lit;
Faites le lit bien en secret :
Que l'accouchée n'en sache rien.

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi j'entends pleurer ainsi ?
— Ma fille, c'est un de nos chevaux
Que nos valets ont trouvé mort.
— Et pourquoi ma mère, ma mie,
Pour un cheval tant de crieries ?
Quand le roi Renaud reviendra,
De plus beaux il ramènera.
Dites-moi, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends frapper ici ?
— Ma fille, c'est une de nos maisons
Que l'on bâtit ici au rond.
— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends chanter ici ?
— Ma fille, il y a vêpre et sermon
Que l'on va dire ici au long.
— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Quel habit mettrai-je aujourd'hui ?
— Le rouge, le vert, vous quitterez,
Le noir, le blanc, vous mettrez :
Car les femmes qui relèvent d'enfant,
Le noir leur est bien plus séant.

Quand commencent les litanies et chants,
Les pâtureaux s'en vont disant :
— Voilà la femme de ce grand roi
Qu'on a enterré hier au soir.
Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'est-ce que ces pâtureaux ont dit ?
— Ma fille, je ne puis le cacher :
Le roi Renaud est enterré.

Quand elle est à l'église entrée,
Le cierge on lui a présenté.

— Ma mère, voilà un beau tombeau.
— Ma fille, il peut bien être beau :
C'est le tombeau du roi Renaud !
— Tenez, ma mère, voilà les clés
De toutes mes villes et mes cités.
Prenez mes bagues et mes joyaux,
Ayez soin de mon fils Renaud,
Je vais mourir sur ce tombeau.

Elle a pleuré quarante jours
Sur le tombeau du roi Renaud.
Et après les quarante jours,
Elle est allée dans un couvent. [1]

En Bretagne, la complainte du roi Renaud est devenue la légende du seigneur Nann, que M. de la Villemarqué rapproche de la ballade d'Olaf et de trois ballades smaalandaises dont le héros Magnus est rendu fou par les fées. Le seigneur Nann va à la chasse : il veut rapporter un chevreuil à sa femme qui lui a donné deux jumeaux. Il poursuit une une biche blanche et s'arrête pour boire à une fontaine près de laquelle une fée peigne ses blonds cheveux [2] avec un peigne d'or. Comme il ne veut pas l'aimer, elle lui déclare qu'il mourra dans trois jours. En effet, Nann rentre chez lui très malade, et sans transition la ballade continue ainsi :

---

[1] Une chose étrange : dans les villages du Pays Messin où l'on connaît cette chanson et d'autres poésies que je me propose depublier un jour, on par le patois et l'on chante en français. Lemême phénomène a lieu dans les Asturies : on y parle un dialecte et l'on y chante des romances en castillan.

[2] Cette occupation de la fée bretonne est souvent celle des héroïnes des romances espagnols :

Peine de oro en las sus manos
Los sus cabellos bien cria.

« Dites-moi, ma belle-mère, pourquoi les cloches sonnent-elles? Pourquoi les prêtres chantent-ils en bas, vêtus de blanc? — Un pauvre malheureux que nous avions logé est mort cette nuit. — Ma belle-mère, dites-moi : mon seigneur Nann où est-il allé? — Il est allé à la ville, ma fille; dans peu il reviendra nous voir. — Ma chère belle-mère, dites-moi, mettrai-je une robe rouge ou une robe blanche pour aller à l'église? — La mode est venue, mon enfant, de porter du noir à l'église. » En franchissant l'échalier du cimetière, elle vit la tombe de son pauvre mari. « Qui de notre famille est mort que notre terrain a été fraîchement bêché? — Hélas! ma fille, je ne puis vous le cacher : votre pauvre mari est là!... »

Dans la haute Bretagne on chante cette ballade en français. J'emprunte à M. de la Villemarqué un fragment de ce chant :

— Oh! dites-moi, ma mère, ma mie :
Pourquoi les *sings* (cloches) sonnent ainsi :
— Ma fille, on fait la procession
Tout alentour de la maison.
— Oh! dites-moi, ma mère, ma mie :
Quel habit mettrai-je aujourd'hui?
— Prenez du noir, prenez du blanc :
Mais le noir est plus convenant.
— Oh! dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi la terre est rafraîchie?
— Je ne puis plus vous le cacher :
Votre mari est enterré.

Voilà, ce me semble, d'assez curieux rapprochements et sans doute la quantité s'en accroîtrait d'une manière considérable si l'on publiait un plus grand nombre de poésies populaires. Il est temps, du reste, de s'occuper à réunir ces poésies qui ont tant de ressemblance avec les romances espagnols, qui, comme ceux-ci, ont été jusqu'à nos jours

transmises oralement et qui partout commencent à céder la place à d'insipides chansons et à des lambeaux d'opéras. Dans dix ans il serait trop tard pour composer notre *romancero*.

Cte DE PUYMAIGRE.

# LA SYLPHIDE

Un instant j'ai vu la sylphide
Qui, par les verdoyants buissons,
S'élance et vole aussi rapide
Que les pinsons.

Des sylphes conduisant les rondes,
Chaque mouvement gracieux
Sur son cou soulèvent les ondes
De ses cheveux.

L'églantine est pleine de grâce,
Le lis qui s'ouvre est attrayant:
Églantine et lis, tout s'efface
En la voyant.

Sous les murmurantes arcades
Des bois où chantent les oiseaux,
Leste elle franchit les cascades
Des frais ruisseaux.

Plus vive encor que la gazelle,
Légère comme un papillon,
Elle descend de la Moselle
Le beau vallon.

Sur le rivage ou dans la plaine,
En suivant son vol parfumé,
Vous respirez la douce haleine
Des fleurs de mai.

A l'admirer l'âme est ravie:
Car tout en elle est un aimant;
Surtout son pied doit faire envie,
Son pied charmant.

Il glisse sans laisser de trace
A travers les tapis d'azur,
Comme l'oiseau voltige et passe
Sur le lac pur.

Quand d'un éclair pendant l'orage
Tout à coup jaillit la lueur,
Errer du vallon au rivage
Est son bonheur.

Que lui fait la pluie orageuse !
Ne connaissant aucun danger,
Rien ne suspend, fleur voyageuse,
Son vol léger.

Toi, bien plus agile, ô sylphide !
Que le nuage aux reflets d'or
Qui dans les airs, leste et sans guide,
Prend son essor.

Toi, frêle comme la fougère
Qu'effeuille un baiser des zéphyrs,
N'est-tu pas l'image légère
De nos plaisirs?

Nos plaisirs ! brillant météore,
Frais matin d'un jour de printemps,
Son joyeux qui vibre sonore
Quelques instants ;

Nos plaisirs ! fleurette éphémère
Qu'un souffle emporte sans retour,
Riante et suave chimère
Qui n'a qu'un jour !

Ed. C.

# CHRONIQUE DU MOIS.

Il y a quelques jours une foule nombreuse, composée de l'élite de nos concitoyens, rendait les derniers devoirs à un homme éminent pour qui la Moselle était devenue un pays d'adoption. Cette foule escortait de ses regrets et de ses douloureuses sympathies les restes mortels de M. le baron Sers, ancien pair de France, ancien préfet de la Moselle et de la Gironde. Notre ville, en cette circonstance, avait eu la mémoire du cœur. Elle n'avait pas perdu le souvenir du magistrat éclairé, de l'administrateur habile qui, pendant plusieurs années, avait présidé aux destinés de notre département.

En M. le baron Sers, l'homme d'esprit relevait encore le préfet et lui donnait un autorité de plus. On se plaît encore à vanter le zèle, l'équité, l'amour du travail, les hautes capacités dont il a donné tant de preuves pendant la durée de son administration. Homme du monde, dans la plus complète acception du mot, M. le baron Sers se distinguait par une extrême courtoisie, par une aménité de caractère, par une affabilité qui ne se démentirent jamais. Il savait allier les exigences et même les sévérités de son emploi avec cette exquise politesse de formes dont le secret semble se perdre tous les jours davantage. Quand son mérite le désigna au choix du gouvernement pour occuper un poste plus élevé dans la hiérarchie administrative, notre cité eut un vif sentiment de la perte qu'elle faisait ; mais elle accompagna de ses vœux et de ses hommages le départ de son ancien préfet, et quand, pour prix d'une vie toute entière consacrée au service du pays, pour récompenser des services exceptionnels, il fut appelé à l'honneur de siéger au Luxembourg, tous nos concitoyens ratifièrent, par une satisfaction unanime, le choix du gouvernement. Après la révolution de février, les événements ramenèrent M. le baron Sers dans le pays qu'il avait si longtemps et si dignement administré, et il y retrouva les respectueuses affections qu'il y avait laissées quelques années auparavant. C'est ainsi qu'au jour où sa verte vieillesse reçut, dans une fin toute chrétienne, le couronnement d'une existence remplie par le devoir et l'honneur, ces persistantes affections firent cortége au cercueil qui renfermait l'homme de bien, l'honorable citoyen, l'administrateur modèle.

M. le baron Sers avait été de bonne heure mêlé à la vie politique, et, dans les fonctions publiques où il avait été appelé, il avait vu de près quelques-uns des grands événements qui marquèrent la chute

du premier empire. Servis par une mémoire fidèle, ses souvenirs étaient intéressants et ses récits imagés étaient de nouvelles pages ajoutées à l'histoire d'un siècle si fertile en dramatiques péripéties. Une fortune inespérée nous permet de donner à nos lecteurs un spécimen précieux des souvenirs de la jeunesse de M. le baron Sers. Nous y attachons d'autant plus de prix que, trouvées dans ses papiers après sa mort, ces pages nous étaient spécialement destinées et qu'en les publiant nous sommes assez heureux pour accomplir l'une de ses volontés. M. le baron Louis Sers, son digne fils, en voulant bien nous communiquer ce document, obéit à un pieux devoir et aussi, nous aimons à le penser, à un sentiment d'estime pour notre œuvre dont nous le remercions sincèrement.

*L'administrateur-gérant de l'Austrasie*,

A. Rousseau.

Voici l'écrit de M. le baron Sers :

Monsieur,

Je suis un des lecteurs de l'*Austrasie* où j'ai remarqué les intéressantes notices de M. Chabert sur les rues de Metz, de M. Prost sur Blondel, et en dernier lieu, celle de M. de Bouteiller sur la cathédrale de Spire. Elle a réveillé en moi d'anciens souvenirs dont je viens vous faire part.

J'ai été, de 1811 à 1814, sous-préfet de Spire (Mont-Tonnerre). Cette ville n'était pas la plus belle partie de l'arrondissement; on y voyait encore les traces de l'incendie du Palatinat si cruellement ordonné par Louvois et si malheureusement exécuté pour sa gloire, par Turenne. La ville avait été ruinée par le traité de Lunéville, dont une clause portait que les biens appartenant aux établissements publics séparés d'eux par le Rhin, deviendraient la propriété du souverain sur la rive duquel ils étaient situés. C'est ainsi que Spire perdit la moitié de ses revenus, restés à l'Allemagne parce qu'ils étaient sur la rive droite du fleuve et que la France profita des beaux domaines de l'Université de Heidelberg restés du côté gauche. L'administration disposait de bien peu de ressources pour réparer tant d'infortunes qu'augmentèrent encore les désastres de 1813, en faisant peser sur les habitants l'entretien des hôpitaux militaires et les ravages de l'horrible typhus qu'apportèrent les débris de l'armée à la suite de la campagne de Dresde, Leipzig et Hanau.

Pour détester la guerre, comme elle mérite de l'être, il faut avoir vu de près ses tristes conséquences au milieu des nations les plus civilisées, en dehors des batailles, et loin des lieux où elles furent livrées. — 1813 amena dans l'arrondissement de Spire les débris de plusieurs corps d'armée, notamment ceux du sixième commandé par le duc de Raguse.

Rien n'était prêt pour les recevoir. Les soldats et les officiers furent placés chez les habitants, chargés de les loger et de les nourrir, devoir dont ils s'acquittèrent avec patriotisme, car ils aimaient la France; mais, pour les autres besoins de l'armée, pour approvisionner les places fortes de Mayence et de Landau, pour faire vivre et soigner les nombreux malades qui encombraient les édifices publics convertis en hôpitaux il n'y avait d'autres ressources que celle des réquisitions.

Il fallut requérir les fourrages, les grains, la viande, le vin et jusqu'au bouillon à donner aux malades. Oui, Monsieur, j'ai vu le temps où l'adminis-

tration, ne pouvant pas disposer d'un centime pour organiser la cuisine d'un hôpital où gisaient sur la paille 3 ou 400 militaires atteints du typhus, était obligée d'appeler les quartiers de Spire, les uns après les autres, à porter du bouillon à ces pauvres malades. Tous les employés des hospices avaient succombé comme aussi les infirmiers et les médecins; si vous ajoutez à ce tableau l'incendie des greniers de la cathédrale de Worms, renfermant de 2 à 300 malades, vous aurez une idée des malheurs de cette sinistre époque.

Cependant le pays était florissant. L'équité des lois françaises avait favorisé le développement des fortunes particulières, et la récolte en vins de 1811, abondante et fameuse par sa qualité, avait enrichi les côteaux de la Hart, et le monopole des tabacs avait versé dans la plaine 2,400,000 francs en échange des feuilles que lui livrèrent les cultivateurs.

La garnison de Spire, lorsque j'y arrivai, se composait du dépôt du 111e régiment d'infanterie, d'origine piémontaise; il était commandé par M. Staglièno, ancien aide-de-camp du doge de Gênes; c'est lui qui va me donner le moyen de revenir à la cathédrale de Spire, dont je me suis tant éloigné. Il était parent de Mme de Brignole, dame de l'impératrice Marie-Louise. Il se proposait d'aller voir sa fille, Mme la duchesse de Dalberg, qui se trouvait alors avec son mari, occupé à reconstruire à Hernsheim, près Worms, le château de ses pères, incendié pendant les dernières guerres. M. Staglièno me conduisit chez le duc qui nous fit l'accueil le plus gracieux et nous annonça son intention de venir à Spire. Il y vint quelque temps après et nous visitâmes ensemble la cathédrale où nous cherchâmes en vain des vestiges du tombeau de Rodolphe de Habsbourg. L'édifice était nu, réduit à ses murs; il avait servi de magasin de fourrages depuis les dernières guerres. A force d'investigations nous parvînmes à découvrir qu'un maître-maçon de la ville, nommé Bleichroth, s'était rendu acquéreur de beaucoup de matériaux provenant de la cathédrale et que, sans doute, il avait des restes du monument érigé au fondateur de la maison d'Autriche. Nous nous rendîmes chez lui où l'on nous montra, gisant dans une cour, au milieu des décombres, la pierre tumulaire du roi des Romains en bon état de conservation. M. de Dalberg me manifesta le plus vif désir de la préserver de quelque ignoble destinée en lui offrant à Hernsheim un pieux asile. Son intention était de construire dans son parc une chapelle destinée à la recevoir.

Le lendemain, je fis appeler le maître-maçon qui ne s'était pas trouvé chez lui au moment de notre visite; il ne fit aucune difficulté pour me céder la fameuse pierre; je me hâtai de l'envoyer à Hernsheim où elle fut reçue avec honneur.

J'avais écrit au duc « Vous avez entendu le *Ist kein Dalberg da?* et vous êtes accouru à la voix lamentable de votre souverain pour lui offrir la couronne qu'il n'obtint pas de son vivant. » (Rodolphe de Hasbourg ne fut que roi des Romains et n'a pas été couronné empereur). On sait que le privilége de la maison de Dalberg, l'une des plus illustres d'Allemagne, était, lors du couronnement des empereurs à Francfort, de poser la couronne sur le front du nouvel élu.

Les aventures de Rodolphe de Habsbourg ne se bornent pas là. Lorsqu'en 1814 les armées de la coalition pénétrèrent en France, l'empereur François II apprit que la pierre tumulaire de son illustre ancêtre se trouvait à Hernsheim. Il en conçut un vif mouvement d'indignation et traita M. de Dalberg comme s'il avait commis un acte de vandalisme. On envoya, par ses ordres, un régiment de cavalerie à Hernsheim pour s'emparer de la pierre tumulaire.

La colère de ce souverain avait été excitée sans doute par le nom d'un *Dalberg* passé au service de la France, et peut-être aussi par le souvenir de

sa présence à Paris en qualité d'envoyé de Bade, lors de l'arrestation du duc d'Enghien.

M. de Dalberg était neveu et héritier du prince primat, devenu grand-duc de Francfort. Lorsque, par suite d'arrangements diplomatiques de l'époque, l'empereur Napoléon priva le prince primat de ses états héréditaires, il fit son neveu duc, le nomma conseiller d'état et lui donna une dotation considérable en Bavière. Ces arrangements, en rendant M. de Dalberg français, ne pouvaient pas détruire les calomnies que l'on avait fait circuler sur son compte en l'accusant de ne pas avoir fait avertir par sa cour l'infortuné duc d'Enghien, de l'ombrage qu'il portait à la France par son séjour sur les bords du Rhin. Et, cependant, elles étaient bien injustes : il avait écrit plusieurs fois, non assurément pour prévenir un événement que personne ne pouvait prévoir, mais pour faire part du mécontentement qu'excitait contre sa cour la tolérance dont elle usait envers un prince de la maison de Bourbon, en le laissant habiter aussi près de la frontière de France.

J'ai eu fortuitement l'occasion d'apprendre que le prince avait été bien souvent sollicité de s'éloigner : puisque je suis en train de raconter je puis ajouter cette preuve à tant d'autres.

En 1816, me trouvant un soir chez M. le marquis de Bouthillier, à la préfecture de Strasbourg, j'y vis M. le marquis de Thumery, ancien aide-de-camp de M. le duc d'Enghien; on le fit causer; il raconta tout au long les circonstances de l'arrestation du prince, avec lequel il fut conduit à Strasbourg. Il dit qu'il avait résisté à tous ses amis, à toutes les sollicitations qu'on lui avait faites de s'éloigner.

Il raconta qu'il avait été retenu par son attachement pour M^me^ de R.... R.... et se permit contre elle une sortie des plus vives qu'excusait son dévouement pour le prince. « Elle était à sa fenêtre, nous dit-il, malgré l'heure matinale à laquelle le prince passa, entouré de gardes; elle pleurait et gesticulait comme une désespérée ; il était bien temps ! — Eh ! la malheureuse ! Que vouliez-vous qu'elle fît ? » dit la marquise de Bouthillier. « Madame, répliqua le vieux marquis dans sa verve de dévouement au prince, dans ce cas-là, on saute par la fenêtre. »

Vous le voyez, Monsieur, les vieillards sont causeurs lorsqu'on les met sur les souvenirs du passé. Je vous livre les miens pour en faire l'usage que vous jugerez convenable.

Agréez, etc. Baron SERS.

---

*L'Administrateur-Gérant,*
A. ROUSSEAU.

Metz. — Typographie Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

# JOURNAL

DE

# DOM SÉBASTIEN FLORET

**Religieux Bénédictin de l'abbaye royale de Saint-Arnould de Metz.**
**(1587-1638).**

(Extraits relatifs à l'histoire de Metz et du Pays-Messin avec préface et notes explicatives, par M. F.-M. Chabert.)

(*Suite*).

## 1609.

Le 16 juin fit son entrée Monsgr le cardinal Anne Descars[1] religieux et abbé de St Benigne de Dijon, eveque de Metz, et fut conduit

[1] Anne d'Escars, cardinal de Givry, avait été envoyé à Rome, en 1604, pour les affaires du roi et avait été honoré du titre de vice-protecteur du royaume. « Pendant le conclave, où le pape Léon XI fut élu (1605), les vœux et les acclamations du peuple demandèrent pour pape le cardinal de Givry. Henri IV, à la postulation du chapitre de la cathédrale de Metz, ayant nommé à cet évêché, en 1607, son fils naturel Henri de Bourbon, marquis de Verneuil, qui n'était âgé que de sept ans, le Souverain Pontife accorda à celui-ci des bulles d'accès audit évêché avec une pension de dix mille écus. En même temps le Roi engagea les chanoines à faire une seconde postulation de la personne du cardinal de Givry pour gouverner cette église pendant le bas-âge du jeune prince. Cette dernière postulation est du 23 mai et les bulles du cardinal de Givry sont du mois d'octobre de la même année. » Extrait du *Recueil historique de ce qui est arrivé de plus remarquable dans la ville de Metz et aux environs depuis le temps de Jules César jusqu'en l'année* 1756, par Dom Brocq, religieux de Saint-Arnould. 2 vol. ms., 128 et 129 de la Bibl.

droit a sa maison episcopalle. Et le lendemain tout le clergé revestu cōme au St Sacrement avec les Croix le fut querir processionnellement jusqu'a la cour[1] dud. Eveque. De la il fut mené a la grande eglise, ou a l'entrée dedans luy fut faitte une harangue par le grand Doyen, et de la devant le grand autel du chœur, ou luy fut faitte la seconde harangue, et luy fut donné un anneau par Mrs du chapitre. Après il fut mené baiser l'autel St Etienne, puis derrière le grand autel[2] et de la au chœur en sa place episcopale, et la grande messe du St Esprit fut chantée solemnellement et celebrée par le theologal Me Guerin, qui avoit porté la vraye Croix, en l'allant querir a l'evêché.

Le 14 octobre un varlet de cloustier entra en la maison d'une anciene veuve huguenote bien riche, au soir faisant nuit, pendant qu'elle soupoit avec un enfant d'environ trois ans et demy: lequel varlet les massacra et tua avec son marteau; après iceux tua la chambrière. Et survenant après une autre chambrière en la maison, qui n'en scavoit rien, iceluy la pensant aussy bien tuer avec sondit marteau, icelle le terrassa et se defendit en telle maniere, qu'enfin après incontinent elle ouvrit la porte et s'escria au meurtre. Iceluy s'ayant caché fut incontinent trouvé et de la mené és prisons de la ville. Le 22 du mois d'octobre suivant il fut condamné a estre tenaillé devant le logis ou il avoit commis le massacre, et autre part. Et puis mené au Champassaille[3] sur un echaffaut fut mis, et eut sur la croix les quatre membres rompus, ayant devant la main couppée qui avoit fait led. massacre, enfin de la fut mis sur la roue au bout dud. echaffaut, tout vif pour y demeurer 24 heures selon la sentence. (Touttes fois par grace, environ une heure et demie ou deux le me des hautes œuvres le depescha a la mort). Le lendemain le corps fut mené entre les deux ponts et mis sur une autre roue faitte

---

[1] Sur le terrain qu'elle embrassait a été tracée la place de la Cathédrale.

[2] Sans doute pour s'asseoir sur l'antique siége dit de saint Clément, parce qu'on suppose qu'il servit à l'apôtre messin. Ce siége est encore aujourd'hui à son ancienne place, et chaque évêque de Metz y est conduit à son installation.

[3] C'était le lieu ordinaire des exécutions. La plus grande partie de cet endroit est maintenant occupé par les casernes de Coislin, auxquelles la reconnaissance publique a donné le nom de l'évêque de Metz qui les fit construire.

toute neuve pour cet egard. Led. mourut en belle repentance, a qui Dieu face merci. Amen.

Le 28 novembre, M[rs] de la Cathedrale de Metz encommencerent aux vespres l'usage du Concile de Trente [1], etant eveque dud. Metz Anne Descars cardinal de Givry.

Le predicateur dud. avent et de l'ordinaire a été grand personnage, fort savant et habile, surnommé Valadier [2].

## 1610.

Le 26 avril decederent le s[r] du Hall sergent major des compagnies françoises de Metz, et le grand Adam d'Inguebourg, m[e] eschevin de la justice de St Arnould.

---

[1] Ce concile, le dix-neuvième et dernier des conciles œcuméniques ou généraux, se tint de 1545 à 1563, dans la ville du Tyrol dont il a pris le nom.

On sait que cette assemblée des évêques du monde chrétien se prononça sur le sens de plusieurs dogmes de l'Église et fit d'utiles règlements pour la réforme des ecclésiastiques. Ses décisions furent reçues en France sans difficulté en matière de foi; mais plusieurs articles relatifs à la discipline furent repoussés par les parlements pour conserver les usages de l'Église gallicane.

Le concile de Trente, dans sa vingt-cinquième session (*a*), avait renvoyé au pape le soin de faire revenir toutes les églises à la liturgie romaine. Pie V, par sa bulle, *Quod à nobis*, du 9 juillet 1568, établit et rendit obligatoire la forme du bréviaire romain, sans y astreindre toutefois les églises qui, depuis deux siècles, étaient en possession d'un bréviaire propre et de certains usages qu'elles affectionnaient. Aux termes de cette bulle, la plupart des églises de France auraient pu conserver leur liturgie particulière; mais un très-grand nombre d'évêques adoptèrent le bréviaire romain réformé, soit parce qu'ils reconnurent sa supériorité, soit pour rendre l'unité plus parfaite. Le cardinal de Givry, évêque de Metz, fut de ce nombre et il fut des premiers. Son empressement s'explique par le long séjour qu'il avait fait à Rome, pendant lequel il y avait puisé dans le commerce et l'amitié des cardinaux Bellarmin et Baronius et du savant liturgiste Gavanti, un respect profond pour les traditions de l'église romaine.

[2] Il avait alors les qualités de conseiller et de prédicateur ordinaire du roi.

(*a*) Conc. Trid. sess. XXV. *Decretum de Judice librorum*, *et Cathechismo*, *Breviario et Missali*.

Au commencement du mois de may et a la fin asçavoir le 8e et le 29e (jours) furent deux femmes pendues. La 1re pour avoir donné quelque chose pour faire mourir son mary, qui touttefois n'en mourut pas; et les ceux qui l'avoient accompagnée firent amande honorable et furent bannis a jamais. Je crois qu'ils furent respectez. L'autre pour avoir laissé auprès d'une haye mourir son enfant.

Le 14 de may fut tué le roi Henry IV en son carrosse à Paris [1].

La halle de Badrecourt [2] fut erigée et dressée en la place ou estoit auparavt le four bannal [3] et y fut tenu le 1er marché le 13 juin 1610, et le jour de la Visitation ensuivant, la premiere foire franche [4].

Le 2 ou 3 septembre mourut le sr Nicolas Lucain [5] jadis me eschevin de Metz [6].

---

[1] Valladier avait quitté cette ville le 9 du même mois, pour venir à Metz. A son arrivée, il apprit à la fois du cardinal de Givry que Henri IV l'avait proposé pour l'évêché de Toul et le parricide de Ravaillac.

« La première pensée de Valadier, après avoir versé quantité de larmes pour la perte de son aimable bienfaiteur, a écrit D. Brocq, fut d'entreprendre de faire son oraison funèbre, il la prononça huit jours après, dans l'église cathédrale de Metz, pendant trois heures entières, en présence d'une multitude de toutes sortes de personnes, tant catholiques que religionnaires, qui, par leurs sanglots, leurs larmes et leurs cris, interrompirent plusieurs fois son discours (a). Louis XIII et la reine-mère régente du royaume, à la sollicitation du cardinal de Givry, donnèrent peu après au sieur Valladier un canonicat et la princerie de Metz. »

[2] Baudrecourt.

[3] Suivant la définition du président Bouhier (*Coutume de Bourgogne*, ch. 61), « la banalité est le droit d'interdire à ceux qui y sont sujets, la faculté de faire certaine chose, autrement que de la manière qui leur est prescrite, sous les peines portées par les lois, les conventions ou la coutume. »

Les effets de la banalité consistaient à contraindre les sujets de venir aux moulin, four ou pressoir banaux, et à interdire à toutes personnes de construire, dans l'enclave de la banalité, des moulins, des pressoirs ou des fours.

[4] Les religieux de Saint-Arnould jouissaient du droit de foire.

Parmi les foires renommées du pays messin était au premier rang la foire de Saint-Arnould, fondée en 942 par l'évêque de Metz, Adalbéron Ier.

[5] Ou Luquin.

[6] De mars 1605 au mois d'avril 1606.

(a) L'éloge de Henr IV, par Valladier, fut imprimée l'année suivante à Paris.

Le 25 novembre jour de s[te] Catherine, deceda M[r] le princier de la grande eglise de Metz, Antoine Fournier [1], chanoine de st Denis de Reims en Champaigne, docteur en theologie, grand predicateur et suffragant de l'eveque de Metz.

## 1611.

A la fin du mois de fevrier survinrent deux religieux de l'ordre de s[t] Benoit du royaume de Chypre, leur couvent distant de Jerusalem environ de 40 lieues. La cause de leur venue en Europe etoit pour etre rançonné led. couvent du Grand Turc de 3000 escus pour avoir iceluy couvent recelé et retenu des chretiens qui s'avoient sauvé en leurd. monastere, ayant echappé des mains des Turcs. Et iceux sont été logés ceans a s[t] Arnould...

Le 24 avril deceda le P. gardien des Capucins qui avoit presché huit jours devant l'evangile du bon pasteur a la grande eglise.

Le 6 may jour de s[t] Jean porte latine, fut, par gaigière faite, amenée une queue de vin contenant plus de cinq hottes, par deux hommes, sans ayde aucune, en la place s[t] Jacques [2], devant s[t] Sauveur [3], sur une charette, depuis Pierre Villé [4] jusques en lad. place [5].

Le 28 juin deceda notre R. abbé Charles de Sennetton [6].

Le 2 aoust fut faitte procession generale de la grande eglise aux Carmes et là ditte la grande messe *de Beatâ*, et fut porté le chef

---

[1] Antoine Fournier, évêque de Basilée, chanoine et princier de la cathédrale de Metz, avait été suffragant des cardinaux de Guise et de Lorraine. C'est lui qui fonda le couvent des Capucins à Metz ; il fut inhumé dans leur église.

[2] Actuellement la place d'Austerlitz.

[3] Célèbre collégiale, aujourd'hui détruite. (Voyez *Histoire des Rues de Metz*, article *rue de la Fontaine-Saint-Jacques*, par F.-M. Chabert.)

[4] Pierrevillers, village de l'ancienne province du Barrois, maintenant canton de Briey, à 13 kilom. N. de Metz.

[5] Dans l'alinéa qui suit immédiatement, il est fait mention du nombre des religieux alors à Saint-Arnould : ils étaient dix.

[6] Il fut enterré dans le chœur de l'église, au bas des degrés du sanctuaire,

de s[t] Etiene[1] et la chasse de s[te] Serene[2] patrone des religieuses de s[te] Marie[3], pour impetrer le beau tems. Et en lad. année 1611, le 27 may, avoit eté faitte de meme la procession auxd. Carmes, mais

---

et au-dessus du tombeau de l'abbé Juville. On plaça sur son tombeau de pierre blanche l'épitaphe suivante :

D. O. M. V. M.

*Reverendo in Christo domino, domino*
*Carolo à Senneton hujus regalis abbatiæ*
*quondam abbati, sacræ theologiæ*
*et juris utriusque doctori, morte*
*immaturâ Prærepto,*
*prior et conventus merenti mœrentes posuère.* (a)
*Præfuit annis* 16. *obiit* 28 *junii anno*
*Dñi* 1611.
*Memores humanæ fragilitatis, orate pro eo.*

---

*Mente bonus, pietate nitens Sennetonius hìc est*
*Carolus, augustæ Cœnobiarcha Domûs.*
*Post partam triplicem studiis atque arte coronam,*
*rem sibi comissam dùm reparare parat*
*invida mors rapit, heu! terra abripit,*
*eruat illum, cœnobioque Deus lucidiore lucet.*

(*Epitaphes trouvées dans les églises de la ville de Metz, etc.*, ms. 215 de la Bibl.)

Cette tombe disparut en 1731, « quand on mit un nouveau pavé uniforme dans tout le chœur. »

[1] Diacre et premier martyr, patron du diocèse de Metz.

[2] « Il est à présumer que les reliques de sainte Sérène, apportées de Spolete à Metz, et déposées avec quantité d'autres dans l'Abbaye de Saint-Vincent, sous l'Episcopat de Thierri I, furent données à sainte Marie dès le temps de sa fondation, et que la dévotion du peuple envers cette Sainte remonte à cette époque. C'est particulièrement dans le temps de pluie que l'on a recours à son intercession, et que l'on expose sa châsse en cérémonie; ce qui se fait à la prière des Officiers municipaux, et en conséquence d'un mandement de l'Évêque. » (*Histoire gén. de Metz,* t. II, p. 97.)

[3] Une rue de notre ville a retenu le nom de cette abbaye.

(a) Les regrets éprouvés par les religieux à l'occasion de la mort de l'abbé de Senneton, témoignent de l'entente que des concessions mutuelles avaient retablie entre eux.

pour le contraire, a scavoir pour avoir de la pluye en portant led. chef de s[t] Etiene et la chasse de s[te] Vuadre [1] patrone des religieuses de s[t] Pierre [2]. Est advenu aprés la premiere procession le beau temps; et aprés la seconde de la pluye aprés une grande secheresse de printemps.

Le 14 septembre fut donné arrest au Conseil privé du Roy a Paris au profit de l'abbaye de St Arnould et du clergé de Metz, touchant les élections et postulations, et icelles de rechef ratifiées. Et l'ont obtenu M. l'archidiacre de Bechamps [3] et notre relligieux messire Didier Mathieu envoyez du clergé à cet effet, avec procure (*pouvoirs*) dud. clergé, y etant au préalable M[e] Valadier nostre esleu postulé [4], pour lesd. affaire et pour empescher eux ensemble le

---

[1] Pour sainte Valdrade. « On honore sa mémoire, rapportent les auteurs de l'*Histoire générale de Metz*, le troisième des Nones de Mai, c'est-à-dire le cinquième de ce mois, jour auquel les martyrologes de France et de l'ordre de Saint-Benoît en font mention. Ses reliques sont conservées à Saint-Pierre dans une châsse d'argent. Dans les temps de sécheresse extrême, les chanoines de la cathédrale, accompagnés de ceux de Saint-Sauveur et de Saint-Thiébault, vont la chercher en procession, la portent à la cathédrale, où elle reste exposée pendant huit jours, et la reportent après l'octave. »

[2] Le quai Saint-Pierre conserve le souvenir de l'établissement de ces religieuses dans l'intérieur de Metz. Leur première maison avait été construite sur une partie de l'emplacement occupé dans la suite par la citadelle.

[3] Jean* de Belchamps était alors archidiacre de Sarrebourg. Plusieurs membres de cette famille ont appartenu au chapitre de la cathédrale de Metz.

[4] « Le même jour (28 juin 1611) que mourut l'abbé de Senneton, selon D. Brocq, les religieux de Saint-Arnould élurent pour lui succéder Messire André Valladier, recemment sorti de la société des Jésuites dont il avait porté la robe pendant 23 ans, et qui était alors chanoine et princier de la cathédrale de Metz, grand pénitencier, grand vicaire du cardinal de Givry, et célèbre prédicateur du roi. Valladier, après plusieurs refus, accepta enfin l'abbaye, mais à la condition que les religieux vivraient plus régulièrement... Ceux-ci n'ayant point envie d'embrasser la réforme de la congrégation de Saint-Vanne que le cardinal de Lorraine voulait à toute force introduire dans les quatre abbayes de Saint-Benoit de Metz, de même que dans toutes les autres comprises dans la terre de sa légation, promirent par écrit au sieur Valladier d'observer tous les sages règlements qu'il lui plairait de leur donner pour se réformer..... Malgré plusieurs contradictions et oppositions de quelques magistrats de Metz,

s[r] de la Verriere qui, avec des brevets du Roy defunct et de la Reine, prestendoit y establir son frere Senneton pour abbé, freres tous deux du defunct notre abbé, mais par la grace de Dieu renversez ont été[1].

(*Par acte*) Passé pard[t] le s[r] Jeremie Grandjambe amant de St Marcel, a eté presté par le s[r] Thirion Moderay pour l'instance du s[r] abbé futur de ceans, aux administrateurs et couvent, pour aider a retirer les engagements ou partie d'iceux, la somme de 3500 fr. Mais de ladite somme on luy estoit ja·(*déjà*) redevable de 600 fr., et ait on mis le tout qui fait lad. somme de 3500 francs; ce jour fut le 20 décembre 1611[2].

Le 19 avril deceda Msgr le cardinal de Givry, nommé Anne Descars, eveque de Metz, abbé de s[t] Benigne de Dijon et Pothier, et avoit eté rendu relligieux en lad. abbaye de s[t] Benigne de Dijon de l'ordre S[t] Benoit. Et est decedé a Vic, ville apres celle de Metz principale de l'eveché de Metz : il est en sepulture en la grande eglise dud. Metz.

---

dont les plus animés étaient religionnaires, et par conséquent ennemis de Valladier, qui prêchait avec un si grand zèle contre leurs erreurs qu'on l'appelait communément le ***Fléau invincible des hérétiques***, son élection et sa postulation furent confirmées par un arrêt du roi donné en son conseil privé le 13 de septembre 1611, à la réquisition des religieux de saint Arnould et du clergé de Metz, qui avaient envoyé une attestation honorable de la vie et des mœurs dudit sieur Valladier. Cette même attestation fut ensuite soumise au pape Paul V, pour en obtenir les bulles et la confirmation de son élection. »

[1] La famille de Senneton s'appuyait principalement sur ce que son chef Philippe de Senneton, s[r] de la Verrière, s'était rendu propriétaire, par acte du 8 mars 1582, de toutes les créances souscrites par l'abbé et les religieux de Saint-Arnould (voir la note 1[re], p. 13), et avait de cette manière, alléguait-elle, rendu quelque service à toute la communauté. Elle prétendait d'ailleurs être disposée à remettre les biens engagés, libres de toute créance, après un délai raisonnable de prise de possession de l'abbaye, si elle obtenait une nouvelle fois pour l'un des siens le titre d'abbé.

[2] A la marge du manuscrit autographe était la mention suivante : « Le s[r] Thirion Moderay doit avoir par chacun an de la moitresse (*métairie*) de Vigéy (*Vigy*) (*a*), LXX quartes de bled, depuis reduites a LXIJ quartes. »

(*a*) Village de l'ancienne province des Trois-Évêchés, situé dans la plaine de Sainte-Barbe, à 14 kilom. N.-E. de Metz.

Le 27, tout le clergé assemblé du matin a la grande eglise alla processionnellement jusqu'a la paroisse st Mamin [1] querir Mgr le cardinal de Givry qui avoit eté amené le jour auparavant de Vic en lad. eglise, et de la fut aporté en la grande eglise, en chantant les vigiles et puis la grande messe, et a la fin porté du chœur en la chapelle du milieur de derriere le chœur. [2] Et le lendemain fut fait son service avec l'oraison funebre, y assistant par tout Msgr l'eveque de Langre, pair de France et chevalier du st Esprit. L'oraison funebre a eté prononcée par le grand vicaire dud. cardinal asçavoir Me André Valadier, esleu postulé de notre abbaye de st Arnould, et après le disné, il y eut encore un mot de graces en la salle de l'evêché.

Le 6 juillet deceda Mad. la presidente [3] fēme du President Lazare de Selve [4].

Le 6 aoust deceda Mr l'archidiacre de Vic, Valentin Peaucellier, chanoine de la grande eglise et scelleur.

---

[1] L'église de Saint-Maximin, située rue Mazelle.

[2] Le cardinal de Givry avait fait préparer sa sépulture dans cette chapelle qui fut appelée depuis la *chapelle de Givry*.

Nous avons indiqué les débris replacés aujourd'hui du magnifique mausolée qui avait été élevé à la mémoire de ce prélat. (V. la *Cathédrale de Metz; Histoire et description*, par F.-M. Chabert, 1861. Grand in-8o, p. 30, librairie de Rousseau-Pallez.)

La Bibliothèque de Metz possède la correspondance entretenue par le cardinal de Givry avec le roi Henry IV, le pape et les cardinaux, les princes de la maison de Lorraine. Elle forme un manuscrit in-fol. de 497 pages, côté no 219, sous le titre suivant : *Lettres et Mémoires de l'éminentissime cardinal de Givry, Evesque de Metz, protecteur des affaires de France et des ordres de Saint-Benoit et de Saint-Bernard, à Rome*, tirez des originaux par Mathieu Husson l'Écossais, Conseiller du Roy, ci-devant secrétaire de MM. les Intendans des chartes de France.

[3] Dame Théodora Vignoy. Elle fut enterrée à l'église de Saint-Arnould, dans le collatéral gauche, près l'autel de la Passion.

[4] Il avait les titres de conseiller du roi en son conseil d'état et privé et de président pour sa Majesté ès-villes, comtés et évêchés de Metz et de Toul. Lazare de Selve avait pris possession, le 1er mars 1606, de ces importantes fonctions de président royal qui posèrent les premiers fondements de l'autorité judiciaire française dans les Trois-Evêchés.

En la presente année 1612 devant et a l'entrée de la porte s[t] Thiebault la ou on soulloit (*avait coutume*) bastir pour l'entrée du Roy et des Gouverneurs une porte de bois embellie de peinture, au meme lieu a eté bastie une porte de pierre de taille embellie de statues et d'armoiries. Et ce estant maistre eschevin Abraham Fabert [1] qui la fait construire et quant a quant les fontaines de toutte la ville, excepté celle de l'hopital s[t] Nicolas [2].

## 1613.

Le 5 fevrier deceda M[r] le princier de la grande eglise nommé Antoine Roucel [3] gentilhomme natif de Metz, et etoit filieul de son devancier Antoine Fournier decedé deux ans passés auparavant, le jour de s[te] Catherine 25 novembre 1610.

Le 7 juillet le R. P. abbé de s[t] Clement François de Villers [4] deceda de mort subite au village de Magny, jour de la feste dud. Magny [5], en lavant ses mains pour soupper, commença a jetter du sang par la bouche.

Le 7 novembre Jean Louis de la Valette duc d'Epernon amena Louis de la Valette son (*fils*) puisné (*le*) marquis. Et fut faitte l'entrée dud. marquis pourveu du gouvernement de cette ville de Metz par survivance de sond. pere qui fit la sienne l'an 1583 que sont justement 30 ans auparavant [6]. En cette entrée avec les

---

1 Célèbre imprimeur et habile administrateur. Il est le père de l'illustre maréchal de France.

2 Rue de la Fontaine.

3 Coadjuteur d'Antoine Fournier, évêque de Basilée, suffragant de Metz, Antoine de Roucelz, seigneur de Vany, était devenu titulaire de la princerie par la mort même de ce prélat.

4 Il avait succédé à Jean Gérardin, mort le 21 août 1593, après avoir fait bâtir une église et un monastère convenables (*a*), destinés à remplacer l'ancien couvent hors de l'enceinte de Metz, détruit en 1552.

5 Village sur la Seille, à 5 kilom. N. de Metz.

6 J.-L. de Nogaret de La Valette, duc d'Epernon, avait pris possession du gouvernement de la ville et de la citadelle de Metz et du Pays Messin, ainsi que des villes de Verdun, de Toul et de Marsal, le 26 juillet 1583.

(*a*) Sur le terrain de l'auberge dite la *Licorne*, en la rue du Pontiffroy.

compagnies françoises, celles des bourgeois et villageois, meme celles des quatre mairies de l'evêché et davantaiges, il y avoit une compagnie de la ville d'hommes armez de pied en cap, aussy une compagnie bien equipée des bouchiers habillez de noir avec les croix blanches et echarpes, tous a cheval; le maitre eschevin avec Mrs de justice, le president avec sergents, le prevost des marchalz avec ses archers, et le lieutenant du gouverneur nommé Pepin Bonouvrier que (*je*) devois dire des premiers. Et avec tous ceux la, deux belles compagnies, l'une de jeunes fils, et l'autre des enfans de la ville de Metz.

## 1614.

Le 7 janvier, le duc d'Epernon renouvella la justice de Metz [1], a scavoir les Treize, et furent nommez pour les catholiques, les srs Abraham Fabert sortant du maitre eschevinat, Jacques Praillon, Jean de st Jure, Jean Couppré, Antoine Guichard, Nicolas Maguin, et Abraham Brouhard, et les huguenots Henrion Decet, Pol Joly, Pol de Montigny, Pol Bodenne, et La Hire. Et le lendemain pour me eschevin le sr Demange Floze, avec 2 conseillers, entre lesquels y en a eu des nouveaux, desquels le sr Jean de Paulo natif de Marselle en est un, docteur en droit qui auparavant etoit procureur et avocat de ceans, st Simphorien, st Clement etc... Lesquels XIII et conseillers le 16 dud. mois commencerent estre revestus de la longue robe [2] et entrèrent avec icelles pour la première fois en l'audience du sr president led. jour 16 de janvier 1614.

Le 5 may nostre R. abbé André Valadier retourna de prescher le careme a la paroisse st Eustache de Paris, raportant ses bulles

---

[1] « Les gouverneurs de Metz sont demeurés en possession de nommer les maîtres-échevins et les conseillers-échevins de cette ville jusqu'en l'année 1661 que Louis XIV s'en réserva le droit à lui-même, sur la présentation faite à sa Majesté de trois sujets pour chacune desdites charges » Ms. 128 de la Bibl. de Metz.

[2] Cela fit dire par le duc d'Epernon, qu'il avait « ait plus de docteurs en une heure que pas une académie en un an. »

de Rome, proche de trois ans de battues aud. Rome[1]. Et le lendemain jour de la s[t] Jean porte latine, notre patron, print l'habit monachal des mains de notre prieur apres la grande messe, en presence de M. de Bonouvrier gouverneur de la citadelle et commendant ez ville et pays messin, et du s[r] president de Selve, de M[r] de s[t] Vincent, de M[r] Louis[2] esleu de s[t] Clement, de M. le prieur de s[t] Simphorien, de M[r] du Pontifroy, etc. qui tous disnerent avec notre dit s[r] abbé, excepté M. de Bonouvrier qui estoit sur ses gardes, a cause de certaines troupes de plusieurs princes de France, qu'estoient a l'entour de Verdun et malcontents de la Reine et de ceux de la cour du Roy qui etoit en bas aage. Et apres le disner M[e] Valadier print possession de son abbaye en presence de ceux qui avoient disné a la maison, et aussy en presence des commis à ce, a`sçavoir : de M[r] Berzau, chanoine de la grande esglise, et de M[r] le prevost de s[t] Sauveur[3].

---

[1] La cause de ce retard était due à ce que le cardinal de la Rochefoucauld avait obtenu des bulles pour posséder l'abbaye de St-Arnould, avant la demande faite en faveur de Valladier. « Celui-ci fut obligé pour porter son Eminence à se désister, de lui donner deux mille livres de pension. »

[2] Louis Gillet, prieur claustral, canoniquement élu par le chapitre, fut prié par le roi, l'année suivante, de résigner l'abbaye à Louis de Nogaret de la Valette, cardinal, l'un des fils du duc d'Épernon, gouverneur de Metz: ce qu'il fit moyennant pension.

[3] « Après l'année de probation ou de son noviciat, dont il avait passé la moitié à Paris, occuppé à prêcher l'Avent et le Carême dans les paroisses de St Eustache et de St Gervais, Valladier alla en la ville du Puy, où il fit profession de la sainte Règle (ainsi qu'il lui était ordonné dans ses bulles) entre les mains de Messire Jacques de Serre, évêque de la même ville et abbé titulaire de Montebourg en la province de Rouen.

» En 1615, Valladier composa et fit imprimer son ouvrage intitulé : *L'Auguste Basilique de l'Abbaye royale de Saint-Arnould, de Metz*, où sont contenues toutes les bulles, fondations, donations, exemptions et sauvegardes gardiennes accordées à ladite Abbaye, par les Papes, Empereurs, Rois, Princes et Évêques de Metz, tirées des archives de la même Abbaye. Il dédia cet ouvrage à M. d'Épernon, duc de la Valette. »

» L'année suivante (1616) il reçut la bénédiction abbatiale des mains de Messire Joachim d'Esteing, évêque de Clermont, dans l'église de Saint-Albert, située proche des murs de cette ville.

Le 9 juillet, les Sœurs Prêcheresses [1] ont laissé en constitution de rente a notre abbé 5400 # en payant au terme de Noel 450 # le premier payement en l'an 1615. Le rachapt de pareille somme et ces 5400 # pour payer et rendre au sr Fabert de Moulin [2] 1000 escus qu'il avoit prestés parmy l'administration de la maison et abbaye de ceans. Item pour payer 1500 francs au sieur Busselot d'emprunt qu'on avoit fait pour faire le clocher. Item pour payer trois cent environ trente escus qu'on devoit encore pour les bulles de notre abbé a present André Valadier.

La veille de l'Assomption N. D. 1614 notre R. abbé André Valadier fit commencer a sonner l'*angelus Domini* [3] qu'on doit dire trois fois le jour, au matin, à midy et au soir. Fut rendu Claude Valadier neveu dud. sr abbé, le 16 aoust suivant, jour de notre patron saint Arnould eveque de Metz.

## 1615.

Le 28 juin fut renouvellée la justice de Metz par le marquis de la Valette file du duc d'Epernon pour les treize catholiques le sr Demange Floze sorti d'estre un eschevin, Abraham Fabert, Georges Foës, Philippe Praillon, Nicolas Maguin jeune, Abraham

---

» Aussitôt que cet abbé fut paisible possesseur de son Abbaye, il s'appliqua à réparer les ruines du monastère et de l'église, à rebâtir la maison abbatiale qui était fort délabrée et fit ensuite un état de la dépense qu'il fut obligé de faire pour tout cela, dépense qui monta à des sommes immenses. Il enrichit l'église, en lui donnant des ornements précieux de toiles d'or et d'argent. »

1 Ces religieuses avaient donné leur nom à une rue de notre ville. La communication dont il s'agit, fait partie de la rue actuelle dite de l'Évêché.

2 Abraham Fabert père, dont il a déjà été question, était seigneur de Moulins-lès-Metz.

3 Le cardinal de Lorraine, évêque de Metz, ordonna le premier dans le diocèse, de sonner les *Angelus* ou *Ave Maria*, trois fois le jour. Cette dévotion fut fondée en l'église Cathédrale de notre ville par les srs de Belchamps et Rousselin, chanoines.

D. Brocq note aussi que cette pratique ne fut pas observée immédiatement par toutes les églises de Metz.

Brouart[1] pour changeur, et le dernier desd. catholiques le s[r] Balbo. Et le lendemain fut fait pour maitre eschevin le s[r] Nicolas Maguin, pere du jeune treize N. Maguin.

Le jour du s[t] Sacrement, fit sonner le maitre Echevin la grosse cloche appelée mutte, pour l'honneur dud. s[t] Sacrement, ce qui ne se pratiquoit auparavant ny a icelle ny aux autres festes.

Entre le 16 et 17 juillet environ la minuit, le feu brusla la galerie du pont au Saulcy la ou possent les walles, et estimoit-on que led. feu venoit d'une fusée.

Le 3 aoust Laurent, moitrier *(fermier)* de Vegey ( *Vigy* ) amena du bled nouveau grandement sec pour notre abbé, et se peut dire et nommer la seiche et quant et quant chaude année.

Le 25 septembre le s[r] curé de Nauroy le sec (*Norroy-le-Sec*[2]) a pris pour sa vie durante du s[r] abbé, du consentement du couvent, un jardin proche de sa maison en payant par chacun an cinq francs.

Le 29 octobre a eté executté un quidam nommé Mangin Conrard huguenot boullangier pour avoir eu abusé d'une fille et d'inceste, et a esté pour ce fait pendu et bruslé au Champasaille. Et auparavant lui, environ un an, une jeuue fille huguenotte, pour avoir destruit son enfant, fut bruslée aud. lieu.

Le 26 novembre deceda Pierre le Roux serviteur a notre abbé le R. André Valadier, par eaue et ce au près du pont aux Arênes proche de la porte a Mazelle, en gaiant son cheval, en attendant l'ouverture de lad. porte; voyant son cheval s'enfoncer, se voulant jetter en bas, son pied demeura en l'estrier, et par ainsy l'homme se trouva perdu, encore qu'il ne fut encore mort, quand il fut retiré.

*(La suite à la prochaine livraison.)*

---

[1] Il était aussi notaire royal.

[2] Village de l'ancienne province du Barrois, distant de Metz de 37 kilomètres N.-O.

# NOTICE

SUR

# C.-L.-A. FOUCQUET

DUC DE BELLEISLE, GOUVERNEUR DES TROIS-ÉVÊCHÉS,
FONDATEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ, MINISTRE DE LA GUERRE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PAR M. F.-M. CHABERT

## APPENDICE

Nous cédons au désir que réitèrent plusieurs personnes des plus distinguées, en continuant, dans cette *Revue,* l'impression de documents utiles à connaître, qui n'avaient pu trouver place dans notre biographie de M. de Belleisle, l'illustre et persévérant protecteur de la province des Trois-Évêchés[1].

### I.

» *Compliment fait à M. de Belleisle, Gouverneur de Metz*, etc., *par M. de Bionville*[2], *Maître Eschevin, le 6 may 1733.*

» Monseigneur

» Nous venons mesler nos voix aux acclamations publiques sur le grand évevement qui vient de vous eslever au rang que vous

---

[1] Vol. grand in-8°, de 212 pages avec portrait. Metz, 1856, typ. Rousseau-Pallez.

[2] Claude-Philippe d'Auburtin, seigneur de Bionville. Il mourut le 7 septembre 1738.

occupés si dignement et qui etoit dû à vos vertus, à vôtre vigilance, á vôtre activité et aux longs et importans services que vous continués de rendre et au Prince et à l'Etat.

» Le Roy, par ce choix, a remply nos esperances et seconde les vœux que nos cœurs avoient formé en vôtre faveur : l'esprit de justice, de prudence et de sagesse qui anime touttes vos actions; nous est un sûr garent des avantages que nous devons attendre de vôtre Gouvernement. Nous les connaissons dejà par nous mesmes et nous ne saurions trop nous aplaudir de nôtre bonheur; il sera parfait, Monseigneur, si vous voulés bien nous accorder la protection dont nous avons besoin. Les egards que vous aurés pour la magistrature, en feront tout le lustre et tout le merite; ils affermiront cette portion d'autorité qu'il a plu à Sa Majesté de nous confier, et renfermeront les peuples dans les larmes du respect de la soumission qu'ils nous doivent et qu'exigent d'eux et le bien de l'Etat et l'ordre de la subordination sans laquelle tout tombe dans le trouble et la confusion.

» Nous n'emploirons cette autorité, Monseigneur, que pour faire mieux respecter la vôtre et pour etre plus en etat d'executter ponctuellement vos ordres qui seront toujours pour nous des loix inviolables et desquelles nous ne nous ecarterons jamais. »

---

« *Compliment à Madame de Belleisle.*

» Votre presence, Madame, accompagnée de touttes les graces qui l'environnent, est un spectacle digne de nôtre veneration et de nos empressemens. Si l'évenement qui vient d'arriver luy donne un nouveau lustre, il est encore plus glorieux, Madame, d'occuper seule la premiere place dans le cœur d'un grand heros; ce cœur qui donne le mouvement à tant d'actions eclatantes qui font la surprise et l'admiration de toute l'Europe, ce cœur qui doit etre la terreur de nos ennemys et la sureté de nos frontieres, ce cœur enfin qui s'est attiré tous les nôtres, et qui, pour mettre le comble à son eloge, a trouvé le secret de rendre sensible celuy de la personne du monde qui en etoit la plus digne.

» Il ne nous reste, Madame, qu'à renouveller nos vœux pour la durée et la prosperité d'une union si bien assortie; qu'à vous suplier de vouloir bien agréer quelques fruits du pays, que nous

avons l'honneur de vous presenter comme une marque legere de nos premiers hommages. »

II.

« *Félicitations adressées à M. de Belleisle, après son retour à Metz, à l'occasion de la feste donnée pour la naissance de son fils.*

» Monseigneur

» Nous ne pouvons vous donner d'éloges plus solides qu'en disant que c'est la main du Roy qui vous a conduit à la nouvelle elevation où nous vous voïons: les vertus qui vous y ont accompagné, scauront vous mener encore plus loing et vous faire franchir dans peu le pas qui vous reste à faire. D'ailleurs le Ciel ne pouvoit faire à notre impatience un don ny plus flatteur ny plus precieux qu'en accordant à vos desirs la naissance d'un fils qui se formant sur les grands exemples de valeur, de vigilance et d'activité que vous luy fournissés, ne s'écartera jamais de la routte que vous luy tracés et qui conduit à la veritable gloire, si nos vœux sont exaucés.

» Les fruits des sages instructions qu'il attend de vous seront aussy durables qu'efficaces, heureux si nous pouvions en etre les temoins? Nous tacherons du moins de meriter la continuation de vôtre bienveillance et de vôtre protection par une attention exacte à remplir les devoirs de nos employs et par une prompte soumission à l'execution de vos ordres qui ne pourront etre que justes et que tourner au profit de tous. »

III.

« *Compliment à M. de Belleisle apres la prise de Trarback* [1].

» Monseigneur

» Nous ne venons pas mesler nos voix aux acclamations publiques

---

[1] M. de Belleisle commandait le corps d'armée chargé d'agir sur la Moselle (printemps 1734). Ses premières opérations furent la prise de Trèves et la destruction du château de Trarbach (*a*).

(*a*) Aujourd'hui petite ville forte de Prusse, comprise dans la régence de Coblentz.

sur les grands événemens qui dans cette derniere campagne ont ajouté un nouvel eclat à l'histoire de votre vie. Nous venons au contraire prendre part aux éloges qui sont dûs aux actions héroïques qui en font l'objet.

» Nous vous tenons, Monseigneur, de la main et de la bonté de Sa Majesté; vous êtes à nous. Ainsy nous devons participer à la gloire qui vous environne, et c'est aux autres à nous féliciter nous-memes du bonheur dont nous joüissons. La valeur et l'intrepidité avec lesquelles vous avez executté les ordres du Prince qui nous gouverne, vous ont dejà merité le titre dont il vous a honoré; elles acheveront bien tôt ce qui leur reste a faire pour vous placer au faite de la gloire. Tandis qu'à l'ombre de vos lauriers nous joüirons de la tranquilité qu'elle nous procure par la conqueste d'une place qui dans tous les temps a été la terreur de cette province et que sept jours de tranchée ouverte ont mise hors d'état de nous inquiéter desormais, pour affermir cette tranquilité, nous demanderons au Ciel en votre faveur une santé parfaite. Votre grand cœur nous repond du reste.

» C'est dans ces sentimens inspirés par la tendresse et la reconnoissance, que nous vous suplions de nous accorder votre protection et que nous continurons de vous rendre nos proffonds respects. »

---

« *Compliment à Madame de Belleisle, dans la meme circonstance.*

» Madame

» Apres avoir pris part à la gloire de l'illustre époux qui fait l'objet de vos plus tendres affections, permettés nous de participer encore à la joye que vous cause son heureux retour, qui vous flatte, qui vous tranquilise et qui bannit de votre cœur ces craintes et ces inquiétudes qui l'ont si souvent cruellement agité.

» Il rapporte à vos pieds des faissaux de lauriers qui sont le fruit de ses travaux; pour vous, Madame, vous remetterés entre ses bras celuy de votre tendresse et une image naissante de ses vertus. En campagne il fait des prodiges de valeur, à la ville vous donnés des heros, peut-on travailler plus utilement pour la gloire du Prince, et pour la valeur de l'Etat.

» Il ne nous reste, Madame, qu'à joindre nos vœux aux vôtres pour la durée d'une vie qui nous est si precieuse et d'une union qui fait touttes la douceur de la vôtre, vous assurant, Madame, que de tous les vœux il n'y en eût jamais ny de plus ardens ny de plus sinceres ny de plus legitimes. »

IV.

« *Discours prononcé à l'Académie françoise par M. le Marechal Duc de Belleisle qui y vint prendre seance le lundy 30 juin 1749.*

» Messieurs

» L'honneur que je reçois aujourd'hui ne me fait point illusion sur les principales qualitez que doivent avoir ceux que vous admettez au nombre de vos confreres. Je scai que toutes les richesses du Genie et de la Litterature furent le partage des hommes illustres, qui, depuis l'Origine de l'Académie, ont rempli les Places que vous occupez. — Vous soutenez, Messieurs, et vous égalez leur reputation, je n'aspire point à vôtre gloire; je suis trop flatté de la voir de plus près.

» Jusqu'à present, une vie sans cesse agitée ne m'auroit point permis de profiter de la faveur que vous venez de m'accorder : je la reçois au moment que je puis en jouir. Ces jours tranquils que rameine la Paix, vous avez voulu me les rendre agreables, et vous me menagez encore pour un âge plus avancé, tout ce qui peut en faire les delices. Que ne vous devrai-je point, Messieurs! Tout mon empressement à meriter vôtre amitié prouvera ma reconnaissance et mon désir de pouvoir remplacer un confrere que vous regrettez si justement.

» Monsieur Amelot[1] né dans une famille qui lui presentoit de grand modelles, avoit montré dès sa plus tendre jeunesse, une forte inclination pour les Lettres; il les avoit cultivées avec soin, et ce gout,

[1] Jean-Jacques Amelot, sieur de Chaillon, était entré à l'Académie française en 1727.

la passion ordinaire des caractères doux et aimables, il l'avoit conservé au milieu des plus grandes et des plus importantes occupations dont nous l'avons vû chargé.

» Aux qualités de l'Esprit, Monsieur Amelot joignoit celles du cœur, qualités dont vous faites tant de cas, et que souhaitoit surtout dans vos premiers confreres, le Pere fondateur de cette Academie. Dès l'instant que le Cardinal de Richelieu, qui sçut rendre digne de l'Imortalité tout ce qu'il entreprenoit, eût conçu le projet, et resolu l'execution de vôtre Etablissement, dès lors on dut s'attendre à tous ces chefs d'œuvre sortis de l'*Academie françoise*, comme d'une source feconde et inepuisable.

» Des succès si rapides, si eclatans et si bien soutenus vous meriterent et vous assurerent pour toujours la protection de nos Rois. L'Academie pleuroit un second Protecteur dans la personne d'un Magistrat illustre qu'elle venoit de perdre. Louis XIV daigna prendre sa place. Ce prince, dont le Regne ne fut qu'un tissu de merveilles et qui voulut pour la grandeur de cette couronne, en transmettre le modelle à ses descendans, sentit combien vous lui etiez necessaires : C'etoit par vous qu'il devoit instruire la Posterité. Vous avez rempli ses esperances, Messieurs, et par un juste retour, vos Eloges ont rendus à Louis XIV la gloire que vous en avez recûë. Vous avez payé pour ainsi dire ce Prince, de ce que vous lui deviez. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

(*La suite à la prochaine livraison*).

---

# EXPOSITION UNIVERSELLE (1861).

## A MESSIEURS LES MEMBRES

DE

# L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ [1].

> Salve, magna parens frugum que virum que, Mosella.
> AUSONE.

Après l'accueil flatteur et le succès immense
Qu'ont obtenus à Metz les Arts et la Science,
La Poésie aussi devait avoir son tour ;
Messieurs, c'est grâce à vous qu'elle aura son grand jour.
Cette faveur a droit à sa reconnaissance ;
Car, au temps prosaïque où nous vivons en France,
On ne la gâte point ; et l'autel de Mammon
Voit plus d'adorateurs que celui d'Apollon.
Triste erreur ! car enfin c'est à la Poésie,
A ses nobles élans qu'ici-bas notre vie
Emprunte ce qu'elle a de grâce et de grandeur.
Doux parfum de l'esprit, rayonnement du cœur,
La Charité, l'Amour, c'est elle ! La Victoire
Sans elle fait horreur : et la plus pure gloire,
La plus sainte lui doit ses lauriers les plus beaux.
Elle ennoblit nos arts, nos plaisirs, nos travaux ;
Et son prestige heureux qui charme et qui console
Prête, même aux tombeaux, sa brillante auréole.

[1] Cette pièce de vers, adressée à l'Académie qui avait ouvert un concours poétique dont le sujet était l'Exposition universelle, a valu la médaille d'honneur à son auteur, c'est-à-dire la plus haute récompense du concours.

Vous, Messieurs, qui l'aimez, vous, dont le dévoûment
Des œuvres de l'esprit s'occupe assidûment,
Vous ne pouviez pas voir avec indifférence
Ce qui fit de tout temps la gloire de la France.
Vous avez donc voulu qu'un noble amusement
De vos solennités fût le couronnement,
Et que la Poésie, en consacrant vos fêtes,
D'un âge de travail célébrât les conquêtes.
Parfois, en contemplant ces produits précieux,
Et de récents progrès ces témoins merveilleux,
Ces machines, partout à nos yeux exposées,
Mon esprit s'égarait en d'étranges pensées :
Pour mieux apprécier mon temps, pour le bénir,
Du passé j'évoquais un lointain souvenir ;
Je revoyais l'époque où vécut Henri quatre,
Lorsque Metz essayait encor de se débattre
Sous des lois qui pesaient alors à sa fierté.
On dit qu'en ce temps-là, Messieurs, votre cité
Était un vrai chaos d'édifices gothiques,
De pignons crénelés et d'obscures boutiques,
D'impasses, de recoins où truands et filous,
A la barbe du guet faisant leurs meilleurs coups,
Étaient sûrs de trouver en tout temps un asile.
Voyager n'était point alors chose facile.
Le bourgeois de chez lui rarement s'éloignait,
Ou si quelque devoir parfois l'y contraignait,
Il lui fallait, montant un bidet de louage,
Subir tous les ennuis d'un pénible voyage.
Le paysan d'alors, mal nourri, mal vêtu,
Par des soldats rôdeurs vexé, pillé, battu,
Pour se refaire avait la dîme et la corvée.
Par d'ignorantes mains la terre cultivée
Restait, la guerre aidant, stérile ; et de ce temps
Les malheureux voyaient, tous les six ou sept ans,
La famine aux yeux creux, à la dent meurtrière,
S'asseoir livide et morne au seuil de leur chaumière.
De quel œil stupéfait un des bourgeois d'alors,
Revenu tout à coup des demeures des morts,
Eût-il revu sa ville et plus grande et plus belle ?

Et ce gaz qui, la nuit, en tous lieux étincelle ;
Et ces beaux magasins qu'on voit de toutes parts,
Appeler l'acheteur et tenter les regards ;
Ces ponts, ces hôpitaux ouverts à l'indigence ;
Et ces vastes marchés où règne l'abondance.
Qu'eût-il dit en voyant élévés à grands frais,
Et pour trop peu de temps, ces immenses palais
Où l'Art et l'Industrie étalaient leurs merveilles,
Fruits de tant de travaux, et de soins, et de veilles ?
Ces mille objets divers, ces glaces, ces émaux,
Ces meubles élégants, ces bronzes, ces cristaux,
Des caprices du goût monuments éphémères.
Il se fût rappelé les Sphinx ou les Chimères
En voyant la vapeur dont les puissants efforts,
De machines sans nombre animant les ressorts,
Au docile métal semblaient donner la vie.
S'il eût vu ces jardins où la foule ravie
Admirait chaque jour des prodiges nouveaux ;
Ces gazons toujours verts, ces jaillissantes eaux ;
Et ce luxe de fleurs étalant leur parure ;
Et le soir, circulant sous la pâle verdure,
Des flots de spectateurs qu'inondaient de clartés
Les feux éblouissants du Bengale empruntés.
Si par un simple fil il eût vu la pensée
Dans un autre hémisphère en un moment fixée ;
S'il eût pu voir enfin courir, plus prompt que l'air,
Ces longs et lourds convois, vrais ouragans de fer,
De qui les larges flancs ne contenaient qu'à peine
Les foules qui venaient, sans fatigue, sans gêne,
Jouir, à peu de frais, avec sécurité,
Des spectacles qu'à tous offrait votre cité ;
Il me semble, Messieurs, que de tant de prodiges
L'aspect seul à notre homme eût donné des vertiges
Et plus peut-être... à moins toutefois qu'il n'eût eu
L'esprit vif et solide, et ce bon sens du cru
Dont quelque part Ausone, en chantant la Moselle,
A parlé dans ses vers. A ce bon sens fidèle,
Votre ville, Messieurs, la première a compris
Qu'à ces brillants concours de Londre et de Paris

Quelque chose a manqué ; car la seule opulence
Y pouvait prendre part ; qu'ainsi du bien immense
Et des grands résultats de ces solennités
Des hommes, par millions, restaient déshérités ;
Que de ces saints tournois des Arts, de l'Industrie,
Si la pratique un jour s'étend, se multiplie,
Tous les hommes alors, en convives amis,
Aux banquets du progrès sans obstacles admis,
Goûteraient librement les fruits de la science.
   Dans le grand mouvement qu'inaugura la France,
Et qui, fondant entre eux les intérêts divers,
D'une éternelle paix doit doter l'univers,
Parmi tant de cités d'un ordre secondaire,
Metz, et c'est là sa gloire, a pris rang la première.
Épreuve périlleuse et dont pouvaient douter
Ceux qui l'avaient conçue et qui l'osaient tenter !
Mais Metz n'hésita point ; sa noble confiance
Était justifiée ; elle voyait d'avance
Tous ses fils, animés d'une commune ardeur,
Se porter à l'envi garants de son honneur.
Votre cité vit luire alors une journée
Qui, dans ses souvenirs, n'a pas de sœur aînée,
Quand la foule joyeuse escortait ces chanteurs,
Des combats de la voix harmonieux lutteurs,
Qui, de tous les pays, venaient, ardents athlètes,
Par leurs savants concours inaugurer vos fêtes.
   Car dans le même temps que les produits des Arts
Des esprits sérieux attiraient les regards,
Des fêtes, des concerts renouvelés sans cesse,
Aux amis du plaisir offraient leur douce ivresse.
   Tantôt, sous l'aviron de canotiers rivaux,
Au loin de la Moselle on voit blanchir les eaux ;
A leurs ardents efforts mille voix applaudissent,
Et jusqu'au Saint-Quentin les hourras retentissent.
   Tantôt, à l'heure aimée où le calme du soir
Change votre beau fleuve en un vaste miroir
Qui réfléchit du ciel les voûtes étoilées,
De feux étincelants cent barques pavoisées,
Reflétant dans les eaux leurs brillantes couleurs,

Retracent à nos yeux Venise et ses splendeurs.
Parfois, en reportant ma pensée en arrière,
Je crois entendre encor la musique guerrière
De ces concerts du soir dont les bruyants éclats
D'enfants remplis de grâce animaient les ébats,
Tandis qu'en souriant plus d'une mère heureuse
Surveillait les plaisirs de la troupe joyeuse.
Vous avez vu, Messieurs, cent mille spectateurs,
Avides d'un plaisir qui n'est pas sans frayeurs,
Suivre d'un œil ému l'agile aéronaute
Qu'un seul moment d'oubli, la plus légère faute,
Eût jeté devant eux sanglant et mutilé.
Vous avez entendu tout un peuple assemblé,
Pressé sur les gradins d'un vaste amphithéâtre,
Par les bruyants transports d'un accueil idolâtre
Applaudir au talent des maîtres du savoir.
On dit avec raison que *vouloir* c'est *pouvoir :*
Metz fait mieux, il en est une éclatante preuve ;
Car sa grande entreprise, à qui plus d'une épreuve
Devait être, a-t-on dit, funeste dès l'abord,
A marché vers le but sans crise, sans effort,
Et Metz l'a, de tout point, noblement accomplie.
Tel un vaillant semeur, dont la tâche est remplie,
Jette sur les sillons des regards satisfaits,
Se repose et sourit à l'espoir des bienfaits
Dont ses champs ont reçu la féconde semence.

Salut, noble cité, boulevard de la France,
Que n'a jamais flétrie un insolent vainqueur !
Reine d'une contrée à qui, dans sa faveur,
Le ciel a prodigué des biens dont l'abondance
Exaltait autrefois ta fière indépendance.
Le blé couvre tes champs, les vignes tes coteaux ;
J'entends mugir au loin, sous les pesants marteaux,
Le fer étincelant forgé pour les batailles
Ou qui d'un sol fécond doit ouvrir les entrailles.
De ce sol plus avant fouillez les profondeurs,
Et bientôt, sous le pic des robustes mineurs,
La houille, en larges blocs, riches dons des vieux âges,

Le grès, la chaux, le sel utile à tant d'usages,
Vous paieront largement vos soins et vos efforts.
La Moselle a vu naître et fleurir sur ses bords
Des saints et des héros, des savants, des artistes,
D'éloquents orateurs et d'éminents légistes;
Et si jamais la guerre éclatait contre nous,
Comme autrefois, ô Metz! tes fils marcheraient tous
Pour chasser l'étranger et punir son audace;
Car tes champs sont peuplés d'une vaillante race;
Car c'est la joie au front que tes fils, nés soldats,
Du foyer paternel s'élancent aux combats.
O Metz, tu méritais ces brillants avantages!
Puissent-ils, avec toi, braver le cours des âges!
Puissent, en même temps, noble et fière cité,
S'accroître ton renom et ta prospérité!
Puisse enfin, pour payer tes efforts par la gloire,
Dans les fastes futurs, la Muse de l'histoire,
A nos vrais bienfaiteurs ouvrant un Panthéon,
Parmi leurs noms aimés graver aussi ton nom!

COLLIGNON.

*(Extrait des Mémoires de l'Académie impériale de Metz, année* 1861-1862.)

---

# MONACO.

**Lettre à Monsieur l'Administrateur-gérant de l'*Austrasie*.**

Nice, 26 avril.

J'ai déjà parcouru un assez grand nombre de pays : la Suisse, les bords du Rhin, les rives de la Moselle, la Belgique, la Hollande, l'Italie, une grande partie de la France; eh bien! Monsieur, tous ces voyages ne m'offrent aucun souvenir qui porte préjudice à ce que j'ai vu avant-hier, en allant de Nice à Monaco. Ah! que je voudrais, au lieu d'une plume, avoir le crayon de mon ami B*** ! Comment, avec de petits signes noirs, reproduire quelque chose des charmants paysages au milieu desquels j'ai marché de ravissements en ravissements. C'est le cas de citer le vers de François Ier sur Vaucluse et sur Laure :

Le sujet passe le disant.

A peine hors de Nice on commence à gravir la chaîne de montagnes qui s'élève à la gauche du Paillon. C'est là que commence cette route de la Corniche dont je ne connaissais que l'autre extrémité, de Gênes à Sestri. A sa droite on a de beaux rochers parsemés d'arbres et hérissés des scies pointues et grisâtres des aloës; sur l'autre bord du chemin on a d'étroits champs de blés ombragés par des oliviers, des figuiers et bordés de haies couvertes de roses; au-dessous de ces jardins la route de Turin; au-delà de cette route le large lit du Paillon, puis, sur l'autre rive du torrent, l'abbaye de Saint-Pont, Cimiés, la haute cîme du Mont-Chauve et un indescriptible mélange de villas, d'an-

fractuosités, de petites vallées, de verdure, de ruisseaux, de cascades, de rochers aux formes bizarres et tourmentées, entre lesquels s'enfonce comme dans une crevasse la route qui conduit à Levens. Devant soi, au nord, des montagnes encore, plus arides, plus nues, puis au-dessus d'elles et pareils à d'éclatants nuages des sommets couverts de neige; là-bas l'hiver éternel, ici un éternel printemps. Derrière soi s'étend dans toute sa beauté la capitale des Alpes-Maritimes. J'ai déjà essayé de vous en dépeindre le ravissant aspect et je me suis avoué que ma description ne donnait qu'une faible idée de cet ensemble. Serai-je plus heureux en tentant une description nouvelle? Cela n'est guère probable. Je vais mettre ma responsabilité à couvert en vous traduisant quelques stances d'un poëme que Catarina Segurana, la Jeanne Hachette niçoise, a inspiré à M. Luigi Andrioli; ce n'est pas, je le confesse, que ce poëme me plaise beaucoup; c'est un pastiche du style de la *Jérusalem*.

Et lorsque sur les gens on prétend se régler
C'est par les beaux côtés qu'il leur faut ressembler.

Or, selon moi et pour continuer à piller Molière, il me semble que M. Andrioli n'a guère su que cracher et tousser comme le Tasse. Cependant les gens du pays n'en jugent pas ainsi, ils ont donné le nom du poëte à une rue et le chantre de la Segurana a vu sa boutonnière s'émailler des rubans de plusieurs ordres. Voici ses vers un peu ampoulés dans une prose qui aura un peu l'air d'une amplification de rhétorique :

« Nice s'assied sur la frontière italienne, non loin des lieux où le Var trace les confins de la France; au midi les ondes de la mer viennent en écumant battre les rives; du côté du nord descendent les eaux du Paillon, du Paillon, rapide torrent, triste cause de fréquents désastres.

» Une haute montagne domine la ville et lui ravit les premiers rayons du soleil. Sur cette montagne s'élevait une

forte, une inexpugnable citadelle. L'oubli ne saurait recouvrir de ses ténèbres son antique renommée, elle était l'effroi du monde et jouissait d'une célébrité qui ne s'attachait à nulle autre forteresse.

» Lorsque la main habile de l'homme en construisit les tours gigantesques et les magnifiques murailles, le Temps frémit de rage : il vit que dans l'avenir elles se joueraient de ses efforts. Elles ne joncheraient pas encore le sol si, dans un âge plus éloigné, la trahison et un fatal événement ne les eussent livrées démantelées et en ruines au pouvoir de Catinat.

» La roche, de tous côtés, offre des flancs escarpés, mais c'est par une douce pente qu'elle s'incline vers l'Aquilon. Là, de hautes murailles l'entouraient d'une triple enceinte et enserraient ensuite de courbes crénelées la cité tout entière dont intérieurement un autre rempart séparait la forteresse.

» Non loin de Nice, vers l'orient, s'élève, et de la courbe sonore *(ondi-sonante lito)* de la plage s'étend en cercle vers le nord, une chaîne de montagnes revêtues d'arbres et qui ensuite, à l'occident, descend de colline en colline jusqu'aux lieux où la mer mugit en heurtant ses flots amers contre les ondes du Var qui se jettent dans son sein.

» Au-dessus de tous ces monts se dresse vers le ciel, en creusant une profonde vallée, le mont Chauve dont jamais un vert manteau n'a recouvert les épaules arides...

» Nice, enfermée entre ces remparts de montagnes, dans la froide saison est défendue par elles contre le souffle de Borée, et de doux zéphirs s'élèvent de la mer et tempèrent la chaleur des airs quand le soleil darde ses brûlants rayons sur les champs couverts d'épis. »

Il faut convenir que les champs couverts d'épis ne sont pas très-nombreux aux environs de Nice, le département des Alpes-Maritimes ne produit du blé que pour les deux tiers de l'année, mais *i Spigosi campi* terminaient parfaitement la strophe.

Après avoir plané sur le beau paysage qui s'étend à sa gauche, la route fait un circuit et passe pendant quelques minutes entre des rochers et une cîme aride ; c'est juste ce qu'il faut pour laisser aux yeux un repos nécessaire, c'est une sorte d'entr'acte entre deux admirations. En sortant de ce court défilé c'est un spectacle d'un autre genre qui vous attend, c'est la mer qui vous apparaît à droite et à une énorme profondeur. Vous suivez le plateau au-dessous duquel s'arrondit le gracieux golfe de Villefranche, vous apercevez la petite presqu'île de Beaulieu et la vieille tour de Saint-Hospice. Le temps était magnifique quand il me fut donné de jouir de cette vue unique; la Méditerranée était immobile et tellement calme que, comme d'immenses fêlures dans une glace, on voyait en teintes différentes s'y dessiner de nombreux courants. Du côté d'Antibes, de chaudes vapeurs couvraient les flots et achevaient de les fondre avec le ciel, tellement que quelques vaisseaux se montrant dans ce lointain blanchâtre semblaient suspendus dans les airs. Plus au midi, au contraire, la mer, dégagée de toute brume, laissait comme un trait noir distinguer la Corse. A ma gauche, dans le lointain, apparaissait le mont Clapier couvert de neige. Je voyageais entre deux des plus belles créations de Dieu : la Méditerranée et les Alpes. Et que de souvenirs divers me rappelaient ce que je voyais! souvenirs anciens et souvenirs modernes: l'île de Corse et Napoléon, la Turbie et son monument élevé par Auguste, et avant d'arriver à la Turbie, Ezza, fondée par les Phocéens, tirant son nom d'un temple d'Isis, habitée plus tard par des Arabes, plus tard encore devenant la seigneurie d'un troubadour célèbre, du sire de Blacas. Ezza transporte votre esprit sur les bords du Rhin: ces vieux murs, cette vieille tour au sommet de ce roc pointu, cela rappelle tout à fait une des vieilles Burg sur lesquelles, entre Coblentz et Cologne, courent tant d'étranges traditions; mais ce n'est pas un fleuve qu'on domine, c'est la mer; ce ne sont pas des vignes célèbres qui croissent entre ces murailles

destinées à retenir la terre, c'est du blé, ce sont des oliviers. Le travail de l'homme ici n'est d'ailleurs ni moins remarquable ni moins patient que sur les rives du Rhin, il a cherché à conquérir pied par pied ces zônes de terre d'où proviennent à la fois l'huile et le pain, et il s'est efforcé de conserver ces conquêtes par tous ces murs qui donnent aux montagnes l'étrange aspect d'immenses escaliers. Les environs d'Ezza sont ravissants avec leur double caractère d'industrieux labeur et d'abrupte sauvagerie. Il paraît que les habitants de ce petit village ont subi l'influence de ce dernier caractère et surtout de leur origine moresque. Ils étaient tout à la fois pirates et voleurs, vivaient à part et accueillaient les étrangers à coups de pierre. Quant à moi, mon esprit, excité par tout ce que je voyais, faisait un singulier mélange d'événements et d'hommes: je songeais tout à la fois à César et à Napoléon, à Auguste et au sire de Blacas, au temple d'Isis et aux Arabes, aux Commentaires et à Sainte-Hélène, à la splendeur de Rome et aux chants des Provençaux, aux colonies phéniciennes et à la bataille de Tours. Ce fut Rome qui finit par l'emporter dans cette mêlée de réminiscences, et cela devait être ainsi en face du monument qui a donné son nom à la Turbie, *Turris in via*. Ce monument, plus qu'à moitié ruiné, a été construit sur le point le plus élevé de cette partie des Alpes pour éterniser la mémoire des victoires remportées par Auguste sur les peuples des Alpes. Il était composé d'une base carrée formant une plate-forme au milieu de laquelle s'élevait une seconde base qui supportait une construction de forme ronde entourée de colonnes doriques et surmontée de la statue d'Auguste. Cette énorme tour a fourni des matériaux à la plupart des maisons de la Turbie et de l'église où l'on retrouve une partie des marbres qui jadis avaient orné le monument triomphal. — A la Turbie est né l'empereur Pertinax. — Un peu avant d'arriver à ce bourg on laisse à gauche le chemin qui conduit au sanc-

tuaire de Notre-Dame de Laghet. En passant près de ce chemin, deux ou trois hommes du peuple se découvrirent respectueusement. C'est que ce sanctuaire est connu dans la Provence comme en Italie par de nombreux miracles. — Encore une course que je ferai si le temps ne me fait pas défaut.

Arrivé à la Turbie et ayant Monaco pour but, il faut descendre de voiture, à moins que l'on ne veuille faire dix-huit kilomètres au lieu de quatre ou cinq. Ces quatre ou cinq kilomètres se font d'ailleurs par un chemin parfois un peu pénible pour les pieds qui se coupent sur des cailloux aigus, mais charmant pour les yeux qui ne font qu'aller des cîmes que l'on quitte à la roche qui supporte la ville et le palais de Monaco, à la mer qui baigne cette roche, aux montagnes qui continuent à s'allonger sur la rive et dont la plus éloignée abrite la forêt de palmiers de Bordighera, aux jolis et frais jardins entre lesquels on circule. A chaque instant on ne sait ce que va devenir le sentier que l'on suit; on croit qu'il va disparaître, mais il se tire toujours d'affaire, tantôt passant entre deux rochers, tantôt se glissant entre deux murs, tantôt se collant aux flancs de la montagne, d'autres fois s'enfonçant dans un frais bosquet d'oliviers. Des jasmins jaunes et mille autres jolies fleurs croissent partout autour de vous et embaument l'air. Le moyen avec tout cela de trouver une route longue?

Monaco se présente très bien. Un douanier placé dans une jolie petite maisonnette au bas de la longue rampe qui conduit à la ville, donne à cette capitale, dont on s'est un peu moqué, un aspect de véritable ville. Après avoir suivi cette rampe et passé sous plusieurs vieilles portes ogivales, on arrive à une grande place carrée; à droite on a le palais du prince, palais d'une architecture moitié renaissance, moitié Louis XIII, et qui est d'un bel effet; à sa gauche débouchent les quatre rues qui parcourent la ville;

entre première de ces rues et la porte où l'on vient de passer, sur un bout de rempart sont arrangés en petites pyramides des boulets de tous calibres et en assez grande quantité pour que l'on puisse penser qu'on n'en consomme pas depuis longtemps. En face de soi, près d'un mur qui plane sur la mer, dorment au soleil quatre à cinq gros canons sans affûts. Cette place communique à une très jolie promenade qui a succédé à des fortifications aujourd'hui inutiles. Au-dessus de ce jardin on remarque de vastes bâtiments qui, après avoir appartenu à la Visitation, servirent de caserne aux troupes piémontaises et viennent d'être achetés par les Jésuites. Certes eux et leurs élèves seront là dans une position unique par sa beauté et par sa salubrité. Le cercle est presque en face de ce collége; il se compose d'un joli jardin rempli d'arbres et d'arbustes qui arrêteraient tout un jour un botaniste, et de bâtiments renfermant de nombreuses chambres et de fort beaux salons. C'est là que la roulette et le trente et quarante attirent les voyageurs que la beauté du site et les bains de mer ne suffiraient peut-être pas à retenir. Tous les soirs il y a musique dans le jardin, et plusieurs fois par semaine de bons concerts. C'est comme un petit échantillon de la vie des eaux allemandes se réflétant dans le miroir bleu de la Méditerranée et s'abritant au pied des Alpes. Il y a des gens qui vous plaisent à première vue, il en est de même pour les pays: Monaco m'a séduit tout de suite, et séduit à tel point que si les six soldats qui composent l'armée de ces états fussent venus m'arrêter et m'enjoindre de passer trois mois sur leur rocher, eh bien! je me serais tout de suite fait à mon sort, à la condition toutefois d'avoir à faire au restaurateur du cercle qui nous avait servi un déjeuner tout à fait parisien à l'ombre d'un énorme amandier. J'aurais bien voulu voir l'intérieur du château, mais un brave homme, d'un aspect d'ailleurs fort martial, se réveillant sous le porche, vint me dire qu'à son grand regret il ne

pouvait laisser entrer personne. Un instant après, le même brave homme alla chercher un beau fusil bien luisant et se mit en faction devant la porte. Cette petite comédie dura sans doute tout le temps qu'il nous aperçut.

Un ânier avec lequel j'eus l'occasion de causer en remontant à la Turbie, me dit — ce que j'ai entendu plus tard contredire par d'autres assertions — que les sujets du prince de Monaco se trouvaient fort heureux, n'ayant point de conscription et ne payant pour ainsi dire ni impositions ni patentes. « Nous sommes ici parfaitement libres, ajouta-t-il; nous pouvons nous battre tant que nous voulons, et si les carabiniers (gendarmes) viennent pour nous en empêcher nous leur disons : — Laissez-nous tranquilles ou nous allons vous ficher des coups ! Et ils s'en vont. » Montesquieu n'avait pas pensé à cette définition de la liberté. Les habitants de Monaco parlent français et sans accent. Depuis longtemps leurs écoles sont tenues dans notre langue. Ils ont cependant un dialecte qui diffère du niçois tout en participant de l'italien et du français. Ils ont certains mots dont l'origine m'échappe. Ainsi chez eux le mot fleur se traduit par *schule*.

Monaco ne compte que 1,200 habitants. Son origine remonte à une haute antiquité. Denis d'Halicarnasse et d'autres écrivains racontent, m'a-t-on assuré, qu'un hercule, grec suivant les uns, égyptien ou barbare suivant les autres, vint s'établir sur le littoral ligurien et, après diverses victoires, prit possession d'un rocher où plus tard les Aborigènes élevèrent un temple qu'ils consacrèrent à lui seul, *Templum herculis monœci*. De ce mot *monœci*, dérivé de *monos*, se serait formé le nom de Monaco. Il paraît qu'à la fin du dixième siècle l'empereur Othon Ier donna la principauté de Monaco aux Grimaldi. Cette famille, qui figura dans les croisades, dans les troubles de la république de Gênes, dans les guerres maritimes de la France, n'était plus, au commencement du dix-huitième siècle,

représentée que par des filles. L'une d'elles, Louise, épousa Jacques-François-Léonce de Matignon, qui fut substitué aux nom et armes des Grimaldi et dont le descendant règne encore aujourd'hui. Louis XIII avait donné à Honoré II le duché de Valentinois, auquel était attaché la pairie, pour le dédommager de la perte de fiefs qu'il possédait dans le royaume de Naples et dans le Milanais. Menton et Roquebrune se sont séparés de Monaco en 1848. Ils se donnèrent alors au Piémont et se sont depuis annexés à la France. La principauté ne se compose donc plus que d'une petite ville pour laquelle est plus que jamais vrai ce dicton : *Son Monaco sopra un scoglio, non semino e non raccoglio e pure mangiar voglio.* (Je suis Monaco sur un roc, je ne sème ni ne récolte et pourtant je veux manger.) Heureusement la roulette et le trente et quarante sont là. Tous les ans, dans la nuit du Vendredi Saint, il y a à Monaco une procession qui est un vrai souvenir du moyen âge et des mystères. Elle se compose des principaux personnages de l'Ancien Testament et de la Passion. J'avais grande envie de voir cette cérémonie dont les acteurs pensent certainement faire une œuvre pieuse, mais la crainte qu'il ne s'y mêlât un côté grotesque me retint à Nice. Le cortége commence par Adam et Ève qui, m'a-t-on assuré, montreraient dans leur costume si peu de réserve que, comme disent les journaux prudents, c'est sous toutes réserves que moi je vous donne ce détail.

De Nice il y a encore une jolie excursion à faire, c'est celle de Levens. Le moyen le plus facile de l'effectuer est comme je le fis avec M. Charles A***, que vos lecteurs connaissent bien et qui vous a fait des infidélités pour la *Revue de Nice*, de prendre une petite diligence qui part à six heures du matin. Ce *legno*, comme on dit en Italie, nous fit d'abord suivre les rives du Paillon. Nous passâmes au-dessous de Cimiès et de Saint-Pons, et au-dessus de la belle grotte de Saint-André, dont je vous ai déjà parlé. Nous nous

trouvâmes ensuite dans une gorge de l'aspect le plus sauvage. C'est une miniature de cette fameuse Via-Mala que l'on traverse avant d'arriver au Splugen. La route, creusée dans le roc, serpente entre de hautes montagnes et d'énormes précipices. La vallée s'élargit ensuite et prend un aspect assez fertile jusqu'à Tourettes, ainsi nommée à cause de trois tours romaines. Il n'en reste plus qu'une aujourd'hui, elle domine le village et les ruines d'un château féodal. Après être sorti de Tourettes on s'enfonce de nouveau dans une vallée d'un sombre aspect, puis on arrive à trois ou quatre maisons situées au bas de la montagne au sommet de laquelle apparaît la petite ville de Levens. Pendant que mon compagnon se rendait immédiatement à ce bourg, taillant déjà son crayon et préparant son album, je descendis dans une de ces maisons qui portait cette enseigne : *Hôtel des Étrangers*. J'y entrai en compagnie d'un aimable jeune homme qu'escortaient de gros registres et qui exerçait probablement les fonctions de contrôleur, et nous demandâmes à déjeuner. On mit notre table dans une petite salle assez propre, ornée d'estampes dont les légendes étaient en allemand et en anglais, d'une grande gravure représentant tous les souverains d'Italie, et, comme contraste, d'un portrait de l'illustrissime général Garibaldi. « On ne doit jamais omettre ce qui se mange, dit le président de Brosse dans ses charmantes *Lettres sur l'Italie*, et les bons esprits qui lisent une relation s'attachent toujours plus volontiers à cet article qu'à d'autres. » Ce qui se mange à Levens est bien peu de chose ; je vais cependant suivre le conseil du spirituel voyageur. Des olives jouant aux quatre coins dans une assiette de faïence bleue, et quatre petites tranches de saucisson venaient de disparaître devant notre avidité, quand la femme qui nous servait apparut avec deux tasses fumantes. Je pensai que c'était du thé et m'inquiétai un peu de ce brusque dénouement, mais une des tasses ayant été placée devant moi, je reconnus avec satisfaction mon

erreur, sans pourtant savoir encore à quoi j'avais à faire. Je supposai qu'un œuf frais se cachait au fond de cette eau chaude et un peu grasse; je reconnus de nouveau que je m'étais trompé. Enfin une soucoupe pleine de parmesan râpé m'apprit que ce liquide incolore avait la prétention d'être un potage. En voyant ensuite le petit morceau de veau qui avait servi à le confectionner, je ne pus lui en vouloir de son insignifiance. Un autre morceau de veau et une cuisse de chevreau — mets cher aux bergers de Virgile — complétèrent le festin. Mon compagnon me parut tout à fait rassasié et me dit que dans tout le département il n'y avait pas une auberge aussi bonne que l'*Hôtel des Étrangers*. Pour moi, je montai très lestement le chemin qui mène à Levens. Arrivé à ce bourg, le jeune contrôleur et moi nous nous séparâmes, et passant par plusieurs petites rues, sous plusieurs vieilles ogives, je me trouvai de l'autre côté de la ville et au sommet de la montagne. Ce fut là que je retrouvai M. Charles A*** qui, connaissant déjà les auberges du pays, avait emporté des vivres et en était à son dessert auquel il m'associa généreusement.

Les Alpes couvertes de neige nous offraient un magnifique spectacle. Après l'avoir quelque temps contemplé nous nous retournâmes et allâmes nous asseoir à l'extrémité d'un cap de rocher et sur un petit pan de gazon croissant au-dessous d'énormes pierres qui nous servaient de dossier. A notre gauche et un peu au-dessous de nous, nous avions Levens, plus triste, plus désert, plus morne, plus gris que les rochers qui l'entourent. Devant nous nous avions une aride montagne où des chèvres, au cou garni de clochettes, cherchaient une rare pâture. Au-delà de cette montagne et plus aride encore nous apparaissait le Mont-Chauve. Au-dessous de nous, à quatre cents mètres, coulait la Vesubia. A notre droite descendait un rocher singulièrement tailladé de l'autre côté duquel arrivait le Var pour s'unir à la Vesubia. Au-delà du Var, sur une montagne pointue, le triste

village de Bonzon faisait pendant à Levens. Point d'arbres, point de fleurs, point de verdure, un ciel terne, des nuages rôdant sur le sommet des montagnes, on se serait cru à cent lieues de Nice. Un aigle passa au-dessus de nous et assez près pour qu'un bon tireur eût pu l'abattre.

Après un instant de repos et de bonne causerie nous regagnâmes Levens. Mon aimable et érudit compagnon de voyage me fit entrer dans l'église et m'y fit remarquer de curieuses sculptures qu'il avait déjà reproduites sur son album. La famille de Masséna est originaire de Levens, et ayant rencontré un grand garçon qui mettait des sacs sur le dos d'une mule, nous lui demandâmes la maison de Masséna. « Mais, moi zeu m'appel leu Masséna — nous répondit-il. » Il ne savait pas, du reste, s'il était parent du général.

Savez-vous bien, Monsieur, que je vous écrirais de Tombouctou ou de quelque autre contrée encore plus ignorée, que je ne vous écrirais pas plus longuement que de cette agréable ville de Nice qui n'est pas du tout un pays perdu et qu'un chemin de fer rejoignant Toulon livrera plus que jamais aux étrangers. Je suis vraiment honteux de tous ces détails donnés sur un pays si connu et pourtant mon excuse est justement dans la célébrité de Nice et dans la facilité plus grande qu'on trouvera bientôt pour y arriver. Qui sait? ces pages pourront avoir une certaine utilité pour quelques-uns de vos lecteurs qui préféreraient les douces brises de la Méditerranée et les zéphirs embaumés des Alpes à la pâte de Georgé ou au sirop de Tolu. On ne pardonne pas aisément le *moi* au voyageur, mais on le pardonne au cicerone qui simplifie les ennuis d'une résidence nouvelle. Je me pose donc en cicerone de ceux de vos lecteurs qui seraient tentés de venir ici prendre des bains d'air.

A ces bains si bienfaisants, on peut joindre encore des bains dans la Méditerranée. C'est ce que font les étrangers qui sont encore ici et qui sont en petit nombre. Nice finit quand les eaux commencent; il s'y passe à la fin d'avril ce

qui se passe à Wiesbaden ou à Ems à la fin d'août. Les marchands étrangers ferment boutique et s'en vont, la saison est finie, les maisons se vident. Les écriteaux : *appartements à louer* sont suspendus de tous les côtés. Il faut pourtant du courage pour quitter ce beau ciel, ces magnifiques montagnes. Il fait trop charmant. Le soir quand je sors il me semble que j'entre dans la boutique d'un parfumeur; la comparaison est un peu réaliste, mais elle rend assez bien l'espèce de suffocation embaumée dont on est saisi. Les orangers, les citronniers sont en fleurs et répandent des senteurs délicieuses. Je voudrais faire mes malles par un ciel sombre et pluvieux. « Quel temps fait-il? disait un de mes amis à son domestique. — Oh! monsieur, lui répondit celui-ci, il fait un temps, un temps! il vaudrait mieux qu'il n'en *fasse* pas du tout. » Je voudrais partir par un temps comme cela ; mais si je pars par cet horizon éclatant, par ces souffles suaves, par ce soleil radieux, par cette lune resplendissante, par ces buissons de roses, par ces neiges d'orangers et de citronniers, les seules que l'on connaisse ici, si je pars par tous ces enchantements, je le crains, quand je serai revenu ch ezmoi je pourrai bien de temps en temps avoir le mal du pays... de Nice.

Je pense, Monsieur, que vous en avez assez de mes lettres; cette fois je vous dis donc adieu, mais j'enlève à ce mot ce qu'il peut avoir de trop solennel par la pensée que j'aurai bientôt le plaisir de vous serrer la main.

Baron de Blumgarten.

---

# BIBLIOGRAPHIE.

## CURIOSITÉS D'ALSACE — *Revue trimestrielle* [1].

Pour que la prospérité d'un recueil périodique, principalement consacré à l'étude de l'histoire locale, soit assurée, trois conditions semblent nécessaires : il faut qu'une érudition sûre s'allie chez les rédacteurs au talent d'exposition ; que les matières soient assez abondantes pour qu'on ne puisse prévoir le terme de la moisson ; enfin, que le public soit disposé à accueillir favorablement les communications qu'on veut lui faire.

Aucune de ces conditions d'une longue et heureuse existence ne fait défaut aux *Curiosités d'Alsace.* Ceux qui ont eu des rapports avec quelques-uns des *collectionneurs* de ce « petit *Musée d'antiquités écrites* » savent combien leur esprit est cultivé et aimable : ceux même qui ne sont jamais allés dans nos départements rhénans n'ignorent pas que MM. Hugot, Spach, Brièle, Ehrsam, sont d'infatigables archéologues et de savants historiens, et que si M. Charles Bartholdi rapporte, de Paris, dans sa ville natale, des œuvres artistiques et des productions littéraires qui seraient certainement remarquées dans la capitale, c'est par amour pour « la petite patrie. » Le titre du recueil indique assez que la seconde condition est également remplie et que ce pays, où tout est *curieux*, fournira longtemps d'antiques « coutumes, cérémonies et monuments » à étudier. Voici quelques titres qui feront voir le choix judicieux des articles : *La maison d'Autriche en Alsace. Régence d'Ensisheim. — Catalogue de la bibliothèque des seigneurs de Ribaupierre au XVI*e *siècle. — Mulhouse et ses anciennes libertés. — Les artistes alsaciens anciens et modernes. — Le salon de 1861.* — Récit, par

[1] Chaque livraison se compose d'environ six à sept feuilles d'impression et d'une ou deux planches. — On s'abonne à Colmar, chez Barth ; à Metz, chez Rousseau-Pallez. — 12 francs par an pour la France. — La première année est en vente.

Ulrich de Ribaupierre, du *Bauerenkrieg* de 1525, auquel mit fin la bataille de Scherwiller, livrée par le duc de Lorraine aux paysans révoltés de Ribauvillé et des environs.

Les planches qui accompagnent chaque livraison sont en rapport avec la belle exécution typographique du texte.

Aussi les abonnés ne peuvent manquer aux *Curiosités d'Alsace*. La *Revue de Metz et de Lorraine* leur souhaite des lecteurs sur son territoire ; elle verra dans l'attention donnée à ce nouveau recueil le gage de relations suivies qu'il est désirable de voir s'établir entre nos deux provinces.

Je ne veux pas quitter l'Alsace sans faire mention d'un livre de poésies [1] où quelques-unes de ses beautés sont chantées, en vers libres, avec un sentiment vrai de la nature. La partie du volume qui comprend des « poésies diverses » est de beaucoup supérieure, à mon sens, au *Prisonnier de Chillon* et à deux autres morceaux traduits de lord Byron. — Si l'auteur n'est pas connu dans notre département, c'est que ses écrits en prose, d'un mérite incontestable, fort goûtés d'ailleurs parmi nous, ont toujours paru sous le voile de l'anonyme.

Jules LEJEUNE.

---

[1] *Le prisonnier de Chillon..., et poésies diverses*, par H. Gomont. Paris, Amyot.

# UNE HISTOIRE DE L'AUTRE MONDE.

(*Suite.*)

## III.

### LA FAMILLE GALBOIS.

La création d'un emploi de médecin cantonal remontait à moins d'un an. Le docteur Galbois, qui avait accepté ces fonctions, ne s'était installé à Saint-Sauveur que depuis sept ou huit mois, c'est ce qui explique pourquoi Gaston ne connaissait ni lui ni sa famille. Naturellement, le médecin du lieu avait été rendre ses devoirs au baron de Gironnière qui, avec sa courtoisie ordinaire, lui avait rendu sa visite. Le docteur Galbois avait même été mandé plusieurs fois au château pour y exercer son art. Le baron, un jour légèrement indisposé, avait eu besoin de ses conseils, mais il avait été appelé dans diverses circonstances pour donner des soins à des malades faisant partie de la domesticité du château.

Au dîner, il fut naturellement question des incidents de la journée. Quand le chapitre, largement exploité, des infortunes de Plumereau fut épuisé, on s'entretint de la famille Galbois et de ces deux charmantes jeunes filles avec lesquelles nos jeunes gens avaient fait si étrangement connaissance.

— Comme le sort se rit de nos projets et de notre volonté!.. dit Arthur. Monsieur Plumereau, par nature et par goût, a horreur de l'imprévu, de l'extraordinaire. Il

veut que sa vie ressemble au cours honnête, limpide et calme de la Meurthe dans les beaux jours d'été... et cependant, il n'y a pas à dire, il a abordé ces belles filles en véritable héros de roman... Il y a quelque prédestination là-dessous!..

— Prédestination! ricana Plumereau dont la lèvre supérieure dessina un sourire de mépris; prédestination!.. Encore un de ces mots dont le vrai sens m'échappe totalement. Les choses sont ce que le cours logique des événements les font. En seriez-vous, monsieur Arthur, au fatalisme oriental?..

— Je ne dis pas cela, monsieur Plumereau, mais je crois néanmoins que l'Orient a du bon... quand ce ne serait que ses tchibouck et son narghilé!..

— Fort bien... fit le baron avec un bon sourire... le tchibouk et le narghilé ont ici un but utilitaire, comme dirait M. le receveur... c'est une manière polie de me rappeler que le moment de fumer vos chers cigares est arrivé... Allez, messieurs, ne vous gênez pas... feu sur toute la ligne... les fenêtres sont ouvertes!..

Nos jeunes gens ne se le firent pas dire deux fois et les cigares parisiens se donnèrent bientôt vigoureusement la réplique. Quant à Plumereau, le tabac se résolvant en fumée pure, il avait jugé contraire à ses principes de suivre sur ce point le goût du jour.

— Vous connaissez le docteur Galbois, M. le baron? demanda Arthur.

— Très-peu. Il est venu ici plusieurs fois. C'est un homme étrange et peut-être intéressant à étudier. Pour moi, je le crois au-dessus de sa condition. Jusqu'à présent il n'a pas été malheureux dans ses cures et il montre du dévouement pour les pauvres gens...

— Zele de nouveau venu!.. s'écria Plumereau... calcul de médecin qui veut se former une clientèle!.. On connaît ça.

— Ce qui paraît certain, continua le baron, c'est qu'il est désintéressé. Un soir je le fis venir pour je ne sais quelle

migraine compliquée d'un peu de fièvre. Cette situation peu grave en elle-même pouvait être le début d'une affection sérieuse et je priai le docteur de passer près de moi une partie de la nuit. Il refusa. Ce que vous avez n'est rien, me dit-il, et demain il n'y paraîtra plus. Couchez-vous et dormez, voilà mon ordonnance. Il n'en dit pas plus et se retira. Mais j'ai su que du même pas il s'était rendu à Valrive, un hameau à deux lieues d'ici, et qu'il avait passé la nuit au chevet d'une pauvre femme, mère de six enfants, qu'une maladie de poitrine retenait sur un lit de douleur. Il sauva cette pauvre mère de famille, mais il n'en eut pas un centime; tandis que la nuit passée à mes côtés m'eût constitué son débiteur d'une assez belle somme. Voilà un fait. Après cela, cet homme fait-il de la philanthropie une enseigne et joue-t-il un rôle?.. Je n'en sais rien.

— Un médecin désintéressé!.. fit mons Plumereau avec une moue dédaigneuse... c'est invraisemblable!..

— Vous êtes injuste pour la médecine et amer... comme elle... dit Arthur. Allons, allons, vous vous êtes laissé influencer par les boutades de Molière!..

— Il me paraît difficile d'admettre, ajouta le baron, que le docteur Galbois soit un charlatan vulgaire. De plus, il est savant. Pour cela, j'en réponds. Je l'ai suivi attentivement dans quelques-unes de ses cures et j'ai trouvé en lui beaucoup de sang-froid uni à beaucoup de discernement dans le choix des moyens curatifs. Il a une véritable fécondité de ressources, relevée par une extrême sobriété de paroles. Il console les malades sans les flatter, et il leur donne du courage sans les leurrer de promesses mensongères.

— En somme, dit Plumereau, il a été heureux jusqu'ici... voilà ce qu'on peut dire... Qui vivra verra!..

— Eh! mon Dieu, monsieur Plumereau, dit Arthur, que vous a donc fait le digne docteur?

— A moi?.. rien. Si fait pourtant, il a posé des sangsues

sur mon pauvre cadavre à un endroit un peu contusionné, un peu luxé... que sais-je!.. à la suite d'une chute. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit: je veux dire seulement que je n'aime pas les gens qui se drapent dans leur vertu et se font un piédestal de leur dévouement... Je m'en méfie invinciblement.

— M. Plumereau se méfierait de l'homme qui lui sauverait la vie en exposant la sienne... et serait logique... reprit Arthur.

— Vous croyez rire et vous dites vrai, continua Plumereau qui se sentait sur son terrain. Si mon sauveur s'est exposé par dévouement, c'est un niais; si c'est pour faire parler de lui, c'est un vantard et un orgueilleux... Sortez de là!..

— J'y reste, monsieur Plumereau, et je m'incline devant votre indépendance d'esprit qui dénie aux hommes le droit de la générosité et bannit de ce monde, comme une vile intrigante, la poésie du devoir et du sacrifice!..

Le digne receveur allait répliquer, mais le baron le prévint.

— Pour en revenir à M. le docteur Galbois, reprit M. de Gironnière, c'est incontestablement, comme je vous l'ai dit, un habile médecin, mais c'est encore, ce qui est plus rare, un caractère bien trempé. Je l'ai vu aux prises avec des préjugés ou des entêtements de paysans, les plus terribles de tous au chevet des malades, de ces préjugés et de ces entêtements qui peuvent être mortels, et il en a toujours eu raison; quand sa fermeté morale ne suffit pas, il ne dédaigne pas l'emploi de la force physique.

— Alors, il sauve ses malades à coups de poing!.. fit Plumereau.

— Monsieur le receveur, dit le baron, j'ignore si le docteur Galbois sème pour recueillir; mais ce que je sais bien, c'est qu'il me paraît habile médecin et qu'il est pour le moment un homme très pauvre. J'en sais quelque chose.

Et maintenant, messieurs, vous avez une visite à lui faire, m'avez-vous dit... allez donc remplir ce devoir, je ne vous retiens plus.

Ce qu'avait dit le baron de Gironnière du médecin cantonal avait piqué la curiosité des deux amis. Plumereau lui-même, malgré ses sarcasmes renouvelés du *Malade imaginaire,* désirait se retrouver en présence de cet homme qu'il avait à peine vu devant son lit et pour lequel le baron professait une estime dont il n'était pas prodigue.

La famille Galbois occupait, à l'extrémité du village opposée à la montagne, une maison assez vaste mais dans un état visible de délabrement. C'était l'ancienne maison de cure abandonnée pour cause d'extrême vétusté et connue dans le pays sous le nom du petit château. Quand la commune eut fait les frais d'un nouveau presbytère, le propriétaire de la maison délaissée s'était décidé à y faire exécuter quelques travaux de consolidation, les plus urgents, les plus indispensables, et le docteur Galbois s'était arrangé de cette antique habitation. Elle se composait de deux corps de logis disposés en équerre. Le bâtiment principal avait au rez-de-chaussée des fenêtres modernes, mais le premier et unique étage offrait encore des croisées à double meneau de pierre qui assignaient l'époque de la renaissance à leur construction. L'autre bâtiment aligné sur la rue et très étroit, en forme de tourelle carrée avec un toit en poivrière, n'offrait d'autre ouverture qu'un balcon faisant une forte saillie aux deux tiers de sa hauteur; un mur élevé partant de cette construction le reliait à angle droit avec le corps-de-logis principal; une porte cochère en plein ceintre avec un écusson s'ouvrait dans le mur et donnait accès dans une cour plantée d'arbres fruitiers en mauvais état où gloussait, piaillait, picorait un peuple de gallinacées appartenant à toutes les races. Un vaste jardin, en contre-bas de la maison et auquel un perron à double rampe de pierre donnait accès, s'étendait dans la direction du sud. Une haie vive, mais offrant

de nombreuses solutions de continuité, défendait mal le verger qui lui faisait suite contre les méfaits des maraudeurs. Une charmille séculaire et formant un dôme épais de verdure séparait le jardin du verger. Au milieu, une sorte de large baie taillée en cintre surbaissé et formant rond-point servait de séparation entre les deux enclos. Mais le bois des carreaux du potager avait disparu par places, les arbres trop vieux ou trop jeunes portaient peu de fruits. Dans le verger, une mare croupissante, envahie par les orties, avait été, dans ses beaux jours, un vivier qui, au lieu de poissons frétillans, n'était plus habité que par un peuple coassant de batraciens. Tout, en un mot, dans ces lieux qui jadis avaient dû avoir un certain aspect de grandeur, portait l'empreinte de la négligence et du délabrement.

Le docteur Galbois achevait son dîner quand nos trois visiteurs lui arrivèrent. Il les reçut, sans dissimuler dès l'abord une nuance d'étonnement, mais avec toutes les formes d'une urbanité simple et franche. C'était un homme qui devait approcher de la soixantaine. D'une très grande taille, sa tête, largement dessinée, portait encore une forêt de cheveux frisés et grisonnants. Son buste puissant annonçait la vigueur, mais ses fortes épaules commençaient à s'arquer légèrement sous le poids de la vie et des fatigues de sa profession. Ses mains larges et osseuses s'enfonçaient fréquemment par un geste rapide dans son épaisse chevelure, puis redescendaient rapidement sur son front élevé qu'elles enserraient comme dans un effort de méditation. Il serait exagéré de dire que le docteur Galbois avait un aspect imposant, mais sa belle stature, l'intelligence qui brillait par éclair dans ses yeux, son attitude aisée et digne, constituaient un ensemble qui commandait le respect et l'attention.

La salle à manger, de forme ovale, était assez sombre, n'étant éclairée que par une seule fenêtre peu élevée. D'antiques boiseries, relevées par des filets sculptés d'une bonne

exécution, en garnissaient le pourtour de leurs panneaux oblongs. Ces sculptures et les tapisseries de haute-lice du salon contigu rappelaient seules l'ancien luxe de cette demeure qui avait, au dire du baron, une origine seigneuriale. M. Galbois proposa à ses hôtes de faire un tour de jardin et leur offrit sans façon des cigares qu'ils acceptèrent. L'individualité originale du docteur frappa surtout Arthur qui s'attacha à lui et voulut le faire causer. La chose n'était pas facile et le Parisien beau parleur eut toutes les peines du monde à tirer la conversation de la vulgarité des lieux communs. Mais il fit vibrer tant de cordes, il remua de si grosses questions que le docteur, bien que toujours sur la réserve, commença à lui donner la réplique, et l'entretien prit un tour qui intéressa vivement l'expérimentateur. Arthur put se convaincre que M. Galbois n'était étranger à aucune des préoccupations de l'actualité scientifique, philosophique et littéraire. Plumereau, à qui le docteur en imposait, n'osa rien risquer d'incongru sur son thème favori et se borna à protester par son silence contre les aperçus qui rompaient trop violemment en visière avec ses idées favorites.

Gaston, il faut l'avouer, n'écoutait que d'une oreille distraite la conversation d'Arthur et du docteur. Il s'occupait à peu près exclusivement des deux jeunes demoiselles envers lesquelles il se montra d'une galanterie pleine de prévenances. Mais ses préférences s'adressaient évidemment à la jolie Clémentine qui ne tarda pas à donner carrière à sa verve juvénile, à ses élans d'enfant folâtre. Il n'y avait pas en elle l'ombre d'une prétention coquette et elle avait une façon d'être charmante, la plus rare de toutes, celle qui s'ignore et s'augmente de cette ignorance. L'écolière espiègle dominait encore en elle la jeune fille.

— Moi, d'abord, j'aime à jouer... déclara-t-elle avec un gai sourire. Vous ne croiriez pas, monsieur Gaston, que ma chère sœur que voilà n'aime ni les barres, ni les jonchets, ni les volants. Oh ! les volants, je passerais ma vie à les

lancer, à les renvoyer... c'est si amusant!.. Tenez, je suis sûr que vous aimez ce jeu-là aussi...

— N'écoutez pas cette folle petite fille, dit la sœur aînée en couvant Clémentine d'un clair regard de tendresse. Elle ne connaît encore la vie que par l'agitation des courses au grand soleil, par le charme des promenades sous le couvert du bois... comme ce matin... mais ce qu'elle préfère encore à tout, c'est le jeu des raquettes; n'est-ce pas, espiègle?

— Tu n'as jamais si bien parlé, sœur; mais je tiens à mon idée. Je gage que monsieur... monsieur Gaston, n'est-ce pas?

— Oui, mademoiselle, c'est bien mon nom.

— Il est joli. Eh bien! je gage que M. Gaston a un faible pour les volants... Je ne peux pas, ajouta-t-elle à demi-voix avec une moue enfantine, proposer une partie à M. le receveur, il est trop gros... est-ce vrai? ni à votre ami, il a l'air trop moqueur... mais je suis sûre que vous accepterez le défi que je vous porte?

— Y penses-tu? dit la sœur aînée en s'efforçant de prendre un ton sévère.

— Laisse faire cette enfant, intervint le docteur avec une bonté toute paternelle. M. de Gironnière sera indulgent... D'ailleurs, à la campagne, une partie de volants s'accepte...

— Voilà parler, papa! dit la jeune fille en frappant joyeusement dans ses mains.

D'un bond la jeune fille s'élança sous la vaste charmille, y prit volants et raquettes et revint toute rougissante.

— Vous excuserez cette tête folle... dit Marie à Gaston en déposant sur le front pur de la belle enfant un frais et tendre baiser.

— Je vous préviens, monsieur Gaston, que quand ma chère sœur s'humanise jusqu'à faire une partie avec moi, je fais quelquefois jusqu'à mille coups de raquette sans laisser tomber le volant... N'est-ce pas, madame J'ordonne?... Ah!

pardon, monsieur Gaston, j'appelle comme ça ma sœur quand elle fait un peu trop la maîtresse d'école. Je l'aime pourtant bien, allez !

Et l'expansive Clémentine entoura Marie de ses bras et l'embrassa sur les joues et sur le cou.

Gaston laissait déborder cette exubérance de gaieté. Il respirait avec bonheur cette atmosphère de sensibilité et d'innocence qui rayonnait autour de cette fleur de jeunesse et d'idéale pureté. Le jeu commença et les ombres du soir seules vinrent y mettre un terme. Mais Mlle Marie y faisait aussi sa partie, et ne quittait sa sœur ni du cœur ni du regard. La soirée terminée, ces trois jeunes gens étaient devenus les meilleurs amis du monde. Clémentine avait remercié avec effusion M. de Gironnière de sa complaisance, en le prévenant qu'elle était très-décidée à la mettre quelquefois à l'épreuve. Déclaration qui lui avait attiré de la part de Mme J'ordonne une admonestation méritée.

Arthur, le receveur et M. Galbois continuaient leur conversation qui eût pu durer longtemps encore si une vieille servante, qui formait tout le personnel du service de la maison, ne fût venue prévenir son maître qu'un client l'attendait au salon. Les trois visiteurs prirent congé.

— Vous aviez raison, dit Arthur au baron de Gironnière, le docteur Galbois n'est pas un homme ordinaire. Il a beaucoup vu, beaucoup observé, c'est une âme vaillante. Il a cela de particulier qu'il est une belle intelligence dans un grand corps, et c'est rare. On ne trouve pas souvent réunies ces deux natures de dons sur la même tête. On dirait que la force physique est exclusive des puissances de la pensée. J'aime le docteur Galbois parce qu'il est une exception à cette règle.

— Comme vous prenez feu, dit le baron. Je gage que si M. Plumereau a rapporté quelque enthousiasme comme résultat de sa visite, il s'adresse moins au père qu'à ses deux charmantes filles.

— Charmantes, c'est vrai... mais, selon moi, la beauté n'est que relative, essentiellement conditionnelle, et... mais j'ai toute une théorie sur ce chapitre...

— Vous nous l'exposerez une autre fois, monsieur Plumereau. Il est dix heures, et mon système à moi est de dormir de mon mieux...

— Le fait est, dit Arthur, qu'avec ou sans votre théorie, monsieur Plumereau, les deux demoiselles Galbois sont de séduisantes créatures... la brune et la blonde! Mina et Brenda!... la blonde surtout... la jeune... que dis-tu de Mina, Gaston?

Gaston n'en dit rien, mais il y pensa beaucoup et ne put dormir de la nuit. Le matin il rêva qu'il jouait aux raquettes dans le paradis terrestre avec un ange blond qui avait tous les traits de la plus jeune des filles du docteur Galbois.

***

(*La suite à la prochaine livraison*).

---

# CHRONIQUE DU MOIS.

Puisqu'il est convenu que toute chronique qui se respecte doit s'ouvrir par des appréciations sur la pluie et le beau temps, il me sera permis de signaler le présent mois de juin comme l'un des plus humides, des plus désagréables, j'allais dire des plus désastreux dont fassent mention nos annales météorologiques. C'est une succession monotone d'averses, de coups de vent, de bourrasques sans trève, et je suis pleinement autorisé à répéter avec le poète latin :

Jam satis terræ nivis atque grandinis
Misit Pater.

Ce qui veut dire en bon français que le besoin d'un peu de ciel bleu se fait généralement sentir. Nos céréales si fécondes en promesses, nos vignes si bien préparées sont soumises à des épreuves mortelles, et sous ce ciel impitoyable qui pleure toutes ses larmes, le laboureur et le vigneron confondent les leurs dans un paroxisme de tristesse et d'anxiété. Hélas ! le jour de la saint Médard les nuées ont laissé échapper sur nos champs et sur nos têtes leur tribut fatidique. Elles ont pris sur le temps une hypothèque pluvieuse de quarante jours, et depuis cet instant fatal vingt-quatre heures ne se sont pas écoulées sans que la sinistre promesse ait été tenue. Nos pères, gens de foi et d'observation, n'avaient donc pas tout à fait tort en accordant créance à l'influence légendaire du 8 juin. Puisse cette influence se démentir pendant la période qui nous sépare encore du jour heureux où elle devra cesser. Pour moi, j'ai bon espoir. Ne fût-ce qu'en déplorant ici les effets de la pluie, j'appelle, je dirais presque je commande le retour du beau temps !

---

Dans cette saison où les beaux arts sont au repos, je n'ai à rappeler qu'une manifestation musicale entreprise à l'ombre de la charité. La Société de Sainte-Cécile a donné, dans le cirque forain non encore démantelé, une soirée au profit de l'œuvre si intéressante des Crèches, et l'Orphéon de Metz, ainsi que les céciliens de Nancy et de Thionville sont venus lui apporter leur harmonieux concours. Ce fut moins un succès d'argent qu'un triomphe artistique, il faut bien le dire. Notre public n'a répondu qu'avec un médiocre empressement à l'appel de nos compatissants virtuoses. Le voisinage de la foire, la saison théâtrale terminée avec éclat, avaient, paraît-il, un peu blasé la curiosité et attiédi l'élan charitable de nos concitoyens. Quoiqu'il en soit, le concert a été fort agréable et fort applaudi. L'élément populaire qui avait envahi les petites places ne se sentait pas d'aise et criait bravo à tous les beaux passages. Moi, je crierai bravo aux organisateurs de la fète qui avaient eu la bonne pensée de créer des places à bon marché. C'est là une excellente innovation dont je ne dis rien de plus, faute d'espace, mais sur laquelle je reviendrai. La Sainte-Cécile de Thionville m'a paru réunir, bien que de formation récente, des qualités enviables de cohésion et de tonalité. Elle offre quelques voix de ténor fraîches et corsées. Les céciliens de Nancy sont bien disciplinés et font honneur à leur belle cité. Ceux de Metz ont particulièrement enlevé tous les suffrages dans l'interprétation spirituelle de la *Noce de village*, de Laurent de Rillé. Grand, très grand succès !.. L'Orphéon de Metz a mérité aussi les plus justes éloges et les compliments les plus sincères. Deux *soli* assez malheureux ont seuls fait tâche sur cet ensemble vraiment satisfaisant. De grâce, à l'avenir, plus de soli insuffisants, ou des solistes plus exercés !.. C'est le conseil d'un ami.

V.

*L'Administrateur-Gérant*, A. Rousseau.

Metz. — Typographie Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

# JOURNAL

DE

# DOM SÉBASTIEN FLORET

Religieux Bénédictin de l'abbaye royale de Saint-Arnould de Metz.
(1587-1638).

(Extraits relatifs à l'histoire de Metz et du Pays-Messin avec préface et notes explicatives, par M. F.-M. Chabert.)

(*Suite*).

## 1616.

Le 1[er] janvier prescha en la grande esglise le RP. prieur de s[t] Paul premontré.

Le 16 fevrier deceda M[re] Louis Gillet, prieur de s[t] Clément.

Le 19 mars, perirent et furent noyez en la rivière de Moselle au de là de la cornue géline [1] vingt-huit personnes qui retournoient un samedy jour de marché, de la ville de Metz au quartier d'Algy [2] et d'Arcancy, entre lesquels perit le s[r] curé dud. Argancy, nommé messire François.

---

[1] Ou *Cour aux gélines*. C'était un hôpital situé à l'extrémité de l'île Chambière.

[2] Pour *Olgy*, village à 9 kil. N. de Metz et à 1 kil. S. de Arcancy ou Argancy.

Le 26 mars fut executtée une femme qui avoit eu connoissance charnelle avec son gendre, lequel se sauva du peril par evadement [1].

---

[1] Après la mention de plusieurs baux entre le couvent et des particuliers, de métairies et de dimes, en divers lieux, se trouve la note suivante : « Ce cy passé entre le couvent et les preneurs etant absent le s[r] abbé (a), et ne sçachant ou il est. »

(a) André Valladier avait été obligé de quitter Metz à cause du mauvais vouloir des religieux de Saint-Arnould à suivre les règlements sévères qu'il avait essayé d'introduire, et aussi à cause des querelles que lui suscitèrent plusieurs magistrats et seigneurs de la ville de Metz professant le protestantisme. Valladier, réfugié à Nancy, préparait en silence le moyen de faire venir, avec l'agrément du pape, dans son abbaye, des bénédictins réformés de la congrégation de Saint-Vanne.

Voici ce que D. Brocq rapporte à cet égard :

« Les sieurs treize, principaux magistrats de Metz, susciterent à cet abbé plusieurs procez et de si grandes vexations au sujet des prééminences et immunités de son Abbaye, qu'il soutenoit contre eux, qu'il fût contraint de prendre la fuite et de s'absenter du Pays pendant près de quatre ans pour eviter l'orage qui le menaçoit. On saisit pendant ce temps là les revenus de la mense abbatiale qui furent employés à payer ses dettes et à la construction de trois grands piliers ou arcs boutant pour soutenir l'église qui visiblement menaçoit d'une ruine prochaine, en sorte qu'on étoit obligé de faire l'office divin au bout de la nef.

« Mais ce qui affligea davantage Valladier fut d'apprendre que les religieux même de son Abbaye s'étoient joints à ses ennemis. En effet, ils se declarèrent publiquement contre lui en 1618 et dressèrent un acte capitulaire signé de deux notaires apostoliques, où ils représentèrent au pape qu'ils avoient postulé Valladier pour leur abbé, le croyant honnête homme, et qu'il avoit obtenu du Roi la confirmation de sa postulation ; mais que bientôt après ils avoient reconnu leur erreur ; que Valladier avoit fait venir chez lui plusieurs personnes qu'il qualifioit ses parens et alliés, et avoit surchargé l'Abbaye de l'entretien de ces personnes étrangères ; qu'il s'étoit emparé des revenus du monastère qu'il dissipoit mal à propos ; et que, oubliant son salut, il étoit tombé dans des excès et des crimes énormes ; que, pour en éviter le châtiment, il étoit furtivement sorti du monastère de la ville de Metz. Ils finissoient en disant que puisqu'il n'étoit pas possible que Valladier rentra jamais dans son abbaye, à cause des scandales qu'il y avoit causés, *ils prioient Sa Sainteté de leur permettre de lui présenter un de leurs confrères, nommé Sébastien Floret, qu'ils lui envoyoient pour obtenir de Sa Sainteté ladite Abbaye par dévolu.*

« Mais, comme cet abbé qui s'étoit caché à Nancy, à dix lieues de Metz, étoit informé de tout ce qui se passoit contre lui, il sut rendre inutiles tous les efforts de ses adversaires. Pour se faire un puissant protecteur dans la Cour de Rome, il y avoit envoyé, dès l'an 1617, une procuration en faveur de Messire Nicolas François, fils de François de Lorraine, comte de Vaudémont, afin de lui donner accès à son Abbaye de Saint-Arnould, c'est-à-dire pour le designer son coadjuteur, ce qui fut agréé et confirmé par le Roi en 1618, malgré l'opposition des religieux de cette Abbaye.

« Valladier s'étant justifié et ayant fait faire au même pape Paul V, de grandes plaintes contre ses religieux qui n'observoient pas les sages réglements qu'il leur avoit donnés pour se reformer, résolut dès lors de consentir à l'introduction de la réforme de la Congrégation de Saint-Vanne, en son abbaye, que le Cardinal de Lorraine vouloit depuis longtemps y mettre. Ce qui fut approuvé du Pape par un bref daté du 22 décembre 1618 et du Roi Louis XIII par ses Lettres Patentes du 6 février 1619. » (*Voir la Préface page 9*).

Le 4 septembre deceda le s[r] georges Foës l'un des treize de la justice de Metz.

Le 16 septembre deceda claude Busselot dit le chaufournier, renommé home de bien.

## 1617.

En la chapelle des Eveques en la grande esglise, le s[r] annibal Willemy (*Guillaume*) escolastre d'ycelle esglise et chanoine, a fondé en l'honneur du tres auguste s[t] Sacrement de l'autel, une messe hautte tous les jeudy de l'an, a perpetuité. Et y a confrairie avec pardons, et la 1[re] messe fut celebrée le 5 de janvier 1617 [1].

Le 4 fevrier fut bruslée et arse une fille qu'avoit jetté deux enfans jumeaux quelle avait engendré, au logis du prevost de Champaigne, aux latrines, en cachette.

Le 16 mars deceda M[re] Didier François curé de Resonville [2].

---

[1] Nous lisons à cette occasion dans l'ouvrage inédit de D. Brocq (t. II, ms 129, p. 668), les renseignements ci-après : « *Fondation de la messe du Tres Saint Sacrement, dans la chapelle des Evêques qui est dans la cathédrale.* — On voit dans une chapelle qu'on nomme *Chapelle des Evêques*, en la cathédrale de Metz, parce que plusieurs y sont inhumés, et qu'elle a été bâtie par Ademar, Evêque de Metz, vers l'an 1350, on voit, dis-je, dans cette chapelle, proche un confessionnal, une épitaphe latine qui marque que le sieur annibal Guillaume, chanoine et ecolatre de cette cathédrale, fonda en 1610 la messe du Saint Sacrement que le chanoine *hebdomadier* y dit tous les jeudy de l'année, chantée par les musiciens et à laquelle assistent tous les chanoines de la Cathédrale. Pour cela, Annibal a laissé par son testament, à cette eglise, la somme de douze mille francs messins avec la troisième partie de biens qui lui sont restés après sa mort arrivée en 1612 (*a*). Il y est dit encore que ce bienfaiteur en son vivant a fait batir à ses propres frais, pour la demeure de quelques vicaires ou chapelains, les maisons qui sont proches la cathedrale. La ditte chapelle a été aussi appelée depuis cette fondation, *Chapelle du Saint Sacrement.* »

D'après le Journal de D. Floret, il apparaît que la fondation faite par Annibal Guillaume ne commença à être remplie que cinq ans après la mort du donateur.

[2] Ce village, à 16 kil. S.-O. de Metz, est actuellement compris dans le canton de Gorze.

(*a*) Le 20 avril.

Le 8 avril furent pendus au Champasaille Jacques Legou et sa femme, et une jeune fille fut fouettée et marquée, laquelle avoit derobbé grande somme tant d'argent que joiaux au logis de la sœur du s[r] Balbo treize en la justice de Metz, et s'avoit retiré avec son larcin au logis des susd. y consentans et l'ayant caché en une cave. Au bout de deux ou trois semaines l'ayant amenée icy, furent découverts a leur giste a Gorse et de la furent ramenez a Metz.

Le 18 may un hote de Longeville les Metz, nommé Watrin, en venant a Metz avec sa femme, s'ayant luy meme donné un coup de coutteau, se jetta en l'eaue se pensant noyer. Mais il fut retiré par les pescheurs, et de là ramené aud. Longeville, pansé par des chirurgiens et gardé par son frere et autres gens ; lesquels de nuit s'ayants retiré d'auprés de luy, iceluy se leve du lict, va prendre un serpon et se coupe la gorge, tant qu'il ne vescut que deux heures après. Pour quoy fut pendu aupres dud. lieu.

Le 26 septembre deceda P. Didier minime qui est le premier decedé des PP. Minimes en cette ville et est inhumé audessous du grand autel de leur eglise, lieu et place accommodée pour leur sepulture.

Le 1[er] octobre deceda M. Pepin de Bonouvrier gouverneur de la citadelle de cette ville de Metz, et commendant en l'absence de Msgr le duc d'Epernon en la ville et pays messin pour le Roy de France [1], et eut sa sepulture en lad. citadelle, estant iceluy auparavant porté le lendemain de sa mort a la haute pierre qu'est le logis des gouverneurs de la ville, pour illeques etre visité des ceux de la ville par trois jours, et le 4[e] jour fut conduit par tout le clergé a la grande eglise, en chantant les chantres les vigiles tant en allant qu'en retournant a la citadelle, avec une messe a la ditte grande

---

1 Le sieur de Bonouvrier était venu, en 1610, commander dans la ville et la citadelle de Metz, à la place des sieurs d'Arquian et de Montigny, quoique celui-ci conservât toujours sa charge de lieutenant-général.

Après la mort du sieur de Bonouvrier, « le commandeur de Fromigères, grand-prieur de Toulouse, le remplaça dans le commandement des ville et citadelle de Metz. Le fils du sieur de Montigny, qui avait été pourvu de la lieutenance générale que son père avait possédée, la vendit au maréchal de Marillac qui vint à Metz en prendre possession en 1629. Le commandeur de Fromigères mourut la même année. » (Ms. 128, p. 138. Bibl. municip.)

eglise de notre Dame en habits noirs, et retournant a la ditte citadelle n'y entra avec le corps du defunct que les chantres avec les deux chanoines, sçavoir le tresorier et un archidiacre: tout le reste du clergé retournant chacun chez luy.

Le service dud. s^r^ fut fait le 22 novembre jour de s^te^ cécile, en presence de tout le clergé de la ville (et des capitaines) qui.s'y trouva comme a un service d'un chanoine, excepté que les religieuses ny assisterent comme elles ont de coutume, et que les relligieux ne chanterent aucune vigile; mais seulement assistans a la grande messe de *Requiem* et a l'oraison funebre faite par le prevost des chanoines de Pont a Mousson, et sans aller querir le service hors de l'église et sans offrande.

## 1618.

Le 16 janvier furent pendus au Champassaille le pere et le fils faux monoieurs.

La nuit du meme jour tomba ou se noia en un puis une fille catholique chez un bourgeois huguenot; touttes fois fut enterrée a s^t^ Livier [1].

Quelques jours apres encore une autre fille tomba en un puis, et fut noyée. Mais la première fut tirée du puis devant que d'etre morte.

Le 28 mars deceda M^r^ jean Saulnier, abbé de s^t^ Vincent [2].

Le 2 avril fut celebrée la premiere messe au grand autel des Peres Minimes [3] qu'estoit le jour de s^t^ François de Paule, par un chanoine de la grande esglise nommé nicolas Houart coustre en lad. esglise.

---

[1] Ancienne église paroissiale de Metz, d'abord sous l'invocation de saint Polyeucte. Elle avait été bâtie sur la place Croix-outre-Moselle et fut entièrement démolie en 1798.

[2] Il eut pour successeur Louis de Nogaret de la Valette, cardinal.

[3] Le couvent des Minimes, à Metz, fut fondé le 1^er^ février 1602, par le cardinal de Guise, Charles de Lorraine, évêque de cette ville. Les religieux avaient obtenu d'Henri IV, en l'année 1605, des lettres-patentes confirmatives pour cet établissement.

Les Minimes reconnaissent pour instituteur de leur ordre l'humble saint François de Paule qui naquit, en 1416, à Paule, petite ville de la Calabre

Le duc d'Epernon arriva a Metz le 8 may, et fit nouvelle justice le 16 dud. mois, et fit le s[r] Abraham Faber s[r] de Moulin, M[e] eschevin.

Le 7 aoust un relligieux M[re] Gerardin tenant prison en sa chambre sur les onze heures de nuit, le feu se mit ou luy meme le mit en sad. chambre, la ou il y avoit la mitre, la crosse et autres joyaux tant du couvent de s[t] Simphorien [1] dont il etoit relligieux, que du village d'Augny [2], que sont eté bruslez ; et led. relligieux s'etant habillé et ayant pris sa robbe, son scapulaire, sa panne et manteau et bonnet, monte par certaine montée en un grenier en haut de la maison et se precipittant du haut en bas, se tua et ne parla plus, et mourut assez tot aprés. Et estoit en prison en sad. chambre pour n'avoir consacré l'hostie, ny fait l'elevation a la messe qu'il celebroit. Et depuis sa mort il a esté dit qu'il se sentoit mal de son esprit.

Le 10 aoust tomba une partie de la muraille de l'evêché sur les cinq heures du soir, et fut ecrasé un homme chappelier de son art, huguenot, dessous la muraille en passant son chemin par la rue.

Environ le 9 ou 10 septembre arriva le lantgrave de Hesse avec

---

citérieure au royaume de Naples, et fut canonisé par Léon X, en 1583. Ses disciples furent d'abord appelés *Ermites de Saint-François*. En France, on les nommait les *bons hommes*.

« Dès auparavant, voyons-nous dans un ancien manuscrit cité par D. Brocq, le pape Alexandre VI, en confirmant l'établissement de l'ordre fondé par François de Paule, préféra le nom de *Minimes* pour les religieux, parce que ce nom plut davantage au saint fondateur qui voulait que lui et ses disciples fussent regardés comme des gens s'estimant les plus petits et les derniers dans la maison du Seigneur. »

[1] Ce couvent bâti d'abord hors de la ville, avait été transféré, en 1444, dans la grand'maison ou cour de Morimond, située dans la rue Saint-Vit, derrière la paroisse du Petit Saint-Hilaire, au midi, au-dessous de la Haute-Pierre.

Ce nouvel établissement ayant été compris dans les terrains nécessaires pour la construction de la citadelle, l'abbé et les religieux de Saint-Symphorien furent relogés dans les anciens hôtels des familles Baudoche et de Perpignant, près de l'église Saint-Martin.

[2] L'abbaye de Saint-Symphorien possédait des propriétés au village et sur le ban d'Augny. Elle desservait alors la cure de cet endroit.

sa femme, qui fut reçu et traitté par le duc d'Epernon notre gouverneur.

Le 28, deceda Mad^e^ la coadjutrice de s^t^ Pierre aux Dames nommée dame barbe de Haraucourt.

Au commencement du mois de decembre s'est montrée une comette laquelle jettoit de longs raïons comme etincelles de feu, et se montroit sur le matin.

## 1619.

Cette presente année la procession generale de s^t^ Marc ne s'est faitte; et ce pour cause non spirituelle, mais pour quelque trouble qu'estoit en France. Item des Rogations et de l'Ascension ne se sont faittes, de peur de faire assemblées, les gouverneurs se tenants sur leurs gardes avec gens de guerre, sçavoir deux regimens de pied et quelques compagnies de cheval.

La procession du s^t^ Sacrement a eté faitte, et le camp qu'estoit a Moulin et és environs pour le Roy, se sont retirés le meme jour ou lendemain du s^t^ Sacrement, vers France d'ou ils estoient venus, estant le conducteur M^r^ de Nevers; et la venue dud. camp estoit pour oster le gouvernement au s^r^ marquis de la Valette, s'ils eussent pu; mais les choses se sont appaisées, ayant mandé led. s^r^ de Nevers aud. s^r^ marquis que le Roy laissoit un chacun en ses offices.

Le 25 juin augustin la Ronde [1] a été tué en sa maison de devant les ponts.

Le 8 juillet deceda M^re^ françois Musnier curé de s^t^ Marcel [2] de Metz.

Le 25, deceda le curé de s^t^ Euchaire.

Le 3 septembre deceda Elie fils a l'hôte de la Teste d'or [3], conseiller etoit du maitre eschevin de Metz.

Le 11 novembre jour de la s^t^ Martin, les reformez de l'ordre de s^t^ Benoit prindrent possession en notre monastere de s^t^ Arnould

---

[1] Ce nom est conservé à une portion du territoire de la commune de Devant-lès-Ponts, qui est à 2 kil. N.-O. de Metz.

[2] Une rue garde le souvenir de cette ancienne paroisse.

[3] Cette enseigne a laissé son nom à une des principales communications de notre ville.

pour y demeurer et faire le service divin, ayants les anciens et novices dud. monastere pensions, les relligieux pour leur vie durant, et les novices la leur, en attendant qu'ils soient pourveus de quelque benefice etant au choix desd. relligieux anciens d'aller a l'office avec lesd. reformez, si bon leur semble ou bien dire leurd. office a part [1].

Le 12 novembre deceda Mr de Ragecourt sgr de Marly, auprès de Metz.

## 1620.

Le dernier janvier deceda M. jean Guichard qui a basti avec jean Lallemant le clocher de ceans.

Le 8 juillet a eté renouvellée la justice de Metz par M. de la Valette. Le sr jean baptiste sr de Sauny, maitre eschevin, les treize abraham Faber, isaac Bague, abraham Brouart etc...

Le 14, arriva le cardinal de Guise en cette ville de Metz, et l'a reçu M. le marquis de la Valette gouverneur.

Le 14 d'aoust s'en retourna de Metz le cardinal de Guise.

Le 12 septembre deceda claude Geoffroy, chanoine de st Thiebaut et demy chanoine de la cathedrale de Metz ou pretendant.

---

1 C'est sous ces conditions que le pape et le roi avaient permis l'introduction, dans l'abbaye de Saint-Arnould, des religieux de la réforme de la congrégation de Saint-Vanne. Selon le témoignage de D. Brocq « les anciens religieux de Saint-Arnould consentirent volontiers à cette introduction, moyennant qu'on observa les conditions susdites. »

Messire Nicolas Coëffeteau, religieux dominicain, évêque de Dardaine, « suffrayant et administrateur général au spirituel et temporel de l'Évêché de Metz, comme juge commissaire pour mettre à exécution le Bref du Pape et les Lettres patentes du Roi, n'hésita pas un moment de mettre effectivement en possession réelle du monastère de S. Arnould et de l'ancienne Église possédés autrefois pendant très longtemps par ses anciens confrères Dominicains ou Frères Prêcheurs de Metz, les nouveaux religieux Bénédictins de l'Abbaye de S. Vanne, au nombre de douze, pour y vivre conformément aux Statuts et Constitutions de leur réforme. Ce que ce savant prélat dominicain (s'empresse d'ajouter D. Brocq) se serait sans doute bien gardé de faire s'il eût cru (comme longtemps après certaines gens ont osé le soutenir publiquement) que les Bénédictins depuis l'an 1552 n'étaient pas légitimes possesseurs de cette ancienne église et du couvent auparavant possédés par les Frères Prêcheurs. »

## 1621.

Le 30 janvier nous les anciens relligieux de s[t] Arnould avons admodié la forte maison de s[t] Arnould, pour 9 années en commençant le 1[er] payement en l'an 1622, au s[r] hilaire Burthe conseiller du maitre eschevin, en payant par chacun an cinq francs, et pour une fois 400 francs d'entrée, pardevant le s[r] charles Sartorius, aman de s[t] Medard.

Le 16 fevrier deceda le s[r] abraham Brouard, l'un des treize de la Justice de Metz.

Le 9 mars retourna le s[r] andré Valadier, notre R. abbé, en son monastere et maison de s[t] Arnould.

Le 2 avril a eté fait un accord entre l'abbé et le couvent de s[t] Arnould, et le s[r] de Serriere, pour les cris de la feste de Morville sur Seille, laquelle se criera dorenavant au nom des seigneurs, et les maires des seigneurs auront la preséance alternativement et la danse de la feste. Item les confiscations tant a l'un qu'a l'autre seigneurs.

Le 9 may deceda Mad[e] l'abbesse de s[t] Pierre Jeanne de Marcoussay [1].

Le 26 juin la ville de s[t] Jean d'Angely fut rendue au Roy Louis a qui Dieu donne bonne vie, et fit-on la rejouissance a Metz le 11 juillet suivant.

Le 3 octobre deceda M[re] jean Chesnau, abbé de s[t] Eloy [2].

## 1622.

Le 5 janvier deceda M[e] François *le libraire du Palais* [3].

Le 13 avril se pendit et estrangla une vieille femme qu'on tenoit pour etre insensée, et l'ait-on enterrée au lieu des enfants mornez en la paroisse de s[t] Livier.

---

[1] Jeanne de Marcossey. Elle avait été nommée abbesse à la fin de l'année 1588.

[2] L'abbaye de cette dénomination était située rue de la Bibliothèque et rue Chèvremont; elle était de l'ordre des Prémontrés. Après sa suppression, les biens en furent affectés à l'établissement d'un collége.

[3] C'est-à-dire de Messieurs de la Justice (les Treize).

Apres les Paques de la presente année, les PP. Jesuites, au jour de feste s[t] George, ont prins possession de la maison et monastere de s[t] Eloy.

Item, les Peres Carmes[1] de cette ville et cité de Metz ont tenu leur chapitre provincial, assemblez environ du nombre, comme j'ay pu entendre, de soixante et plus, et ont fait disputte le jour de s[t] George 23 avril, au couvent desd. Carmes. Le lendemain qu'estoit dimanche, ont fait procession en la grande eglise et illec dit la grande messe et le sermon par le P. provincial.

Le lundy jour s[t] Marc, assisterent tous a la procession generale.

Le mardy firent lesd. Carmes procession du couvent des Carmes a s[te] Glossine[2] couvent de dames de l'ordre de s[t] Benoit.

Le mercredy firent encore pour la troisième de leur particulier procession desd. Carmes a s[t] Vincent, couvent de relligieux de l'ordre de s[t] Benoit, et parmy ces jours ont été faittes des disputtes auxd. Carmes et des sermons : le premier a la grande eglise par le provincial desd. Carmes, le second au meme jour par M[r] l'eveque de Marseille auparavant de Dardanie, au couvent desd. Carmes, le jour s[t] Marc ; et par M. l'abbé de s[t] Arnould André Valadier, au couvent desd. Carmes.

Le 3[e] jour qu'estoit un mardy lesd. Carmes firent procession de leur maison a lad. abbaye de s[te] Glossine, la ou prescha un de l'ordre desd. Carmes. Et le mercredy prescha a s[t] Vincent l'un dud. ordre.

Le 28 avril fut chanté le *Te Deum* aux eglises, avec le raisonnement de la cloche de mutte et touttes les autres de touttes les eglises, pour une victoire obtenüe sur mer par notre Roy Louïs treizième sur ses ennemis les huguenots.

Le 16 may deceda M[re] humbert Alexandre chanoine de la Cathédrale de Metz et le 1[er] principal m[e] (*maître*) du College de s[t] Eloy aud. Metz, au service duquel et de tous les chanoines assistent les couvents de l'ordre de s[t] Benoit, et doivent chacun en particulier chanter les vigiles des morts en l'eglise du defunct. Mais a present et a cestuy, on a advisé qu'il etoit plus seant de les chanter chacun

---

[1] Les Grands Carmes. Ils habitaient la rue qui naguère encore portait leur nom (aujourd'hui rue Marchant).

[2] C'est-à-dire Sainte-Glossinde, située sur la place qui a retenu ce nom.

en son eglise, et au partir de la, aller a l'eglise du defunct, pour assister a la grande messe du service du defunct.

En juillet au terme de la magdelaine et de s^t Jacques, le comte de Mansfeldt fils bastard du comte de Mansfeld de Luxembourg, a passé parmy la Lorraine assez proche de Metz a sçavoir a Corny avec une bonne armée, comme on disait de 20000 hōmes ou plus.

Le 29 juillet environ les trois heures du soir, fit une nuée avec un vent horriblement impetueux denviron peut etre une heure.

On a rapporté le coffre de la chapelle de Rabay plein d'ornements avec un sac, a cause des gens de guerre du comte Mansfeldt: et ait-on rendu la clef dud. coffre a moy sebastien Floret aulmosnier.

Le 4^e aoust est arrivé M^r le marquis de la Valette, gouverneur de la ville et citadelle, fils du duc d'Espernon; et est a croire qu'il est venu a cause dud. Mansfeldt. Le dit s^r marquis partit le second jour après sa venue, retournant en France.

Le 12 d'aoust sont passé la Mozelle au dessoubs de Metz, environ dix mille espagnols et wallons venants d'Allemagne poursuivant le Mansfeldt et son camp, qui pouvoit être vers Mouzon et Sedan.

Le 29 aoust est arrivé M^r le marquis de la Valette en poste.

Le 5^e septembre, le s^r marquis de la Valette gouverneur de Metz et pays a fait renouveller la justice dud. Metz, et sont les treize: les s^rs abraham Faber, Jean dit de s^t Jure, isaac Bague, nicolas Dilange, philippe Praillon, nicolas Aubertin, antoine Guichard, Goise et Triplot tous catholiques. Item quatre Huguenots, sçavoir les s^rs Goffin, Bodenne, le sgr de Colombé et le s^r du Boé.

Le s^r jean baptiste s^r de Villers a été continué maitre eschevin et a quinze catholiques et dix huguenots pour son conseil.

Le 19 septembre notre abbé et les relligieux reformez ont consenti que les cōmunes du haut ban de Jussy labourent les terres des hauts dudit Jussy; et le disme se partira en trois, sçavoir le s^r abbé de s^t Arnould un tiers, le s^r curé un autre tiers, et les s^rs (*religieux*) l'autre tiers.

Le 21, deceda jean Walthier ancien prieur de s^t Arnould de Metz.

Le 25 deceda paul Joly huguenot, qui etoit de la justice de Metz et un sien fils.

Item le frere de paul Joly nommé pierre Joly procureur du Roy a Metz.

## 1623.

Le 1er jour de l'an 1623 furent faits feux de joye pour le mariage de Mr le marquis a present duc, et Mad. sa femme sœur de Mr l'eveque de Metz Henry, fils du grand Henry IIIIe du nom Roy de France.

Le 7 de janvier fut peri un orfevre beau frere au sr de Lartigue, au Saulcy, la ou on aiguise les ferremens des marichaux et taillandiers. Iceluy fut attrappé par le marteau de la girgeonne qui fait tourner les meules a aiguiser.

Et le 9e dud. mois s'ayant trouvé un vigneron (nommé Gigon) du cloistre de st Arnould aux champs, pour aiguiser son serpillon, au meme lieu, et demandant aux personnes ou c'estoit qu'iceluy avoit eté péri, ou iceux luy disant que c'estoit ou il estoit et qu'il s'en donnat de garde, lequel n'y advisant comme il deust, en aiguisant son dit serpillon tomba au meme peril que l'autre, et y ont tous deux eté derompus et morts.

Le 8 fevrier, sont partis Mr le chantre de la grande eglise, nommé de Bechamps, le me eschevin jean baptiste de Villers etc lesquels vont a Paris estrenner Mr le duc de la Valette nouvellement marié avec la sœur de Mr (*l'évêque*) de Metz.

La quarte de sel qu'estoit au prix de dix francs, est a present a 12 francs.

Le 24 fevrier, Mre nicolas Simon, chanoine de la grande eglise de Metz, celebra la messe a lautel de la chapelle st Nicolas assise a lad. eglise, a main droite en entrant du cœur; lequel autel led. sr Simon a fait construire magnifiquement comme il est presentement, et a eté achevé et parfait aud. jour 24 fevrier 1623 [1], et le même jour Mre nicolas Houart y celebra une hautte messe avec la

---

[1] Le directeur de ces travaux était un habile maître maçon qui nous est connu sous le nom de *petit maître Thomas*. Il suivit les traditions artistiques de l'école fondée par Pierre Perrat, l'illustre dessinateur de notre admirable cathédrale.

musique et orgues et traitta led. s[r] Simon les musiciens, et cet autel est privilegié [1].

Le 13 avril furent amenées les carmelites a Metz par le s[r] de la Hilier gentil homme et capitaine de la garnison dud. Metz [2].

Le 14 avril un jeune allemand voulant retourner vers Treves, ayant un cheval aveugle, et estant sur le Pontifroy, apres ses adieux faits, donnant des eperons a son cheval, recula contre les murs dud. pont, s'elevant les pieds led. allemand pensant empescher que son chappeau ne tombat en la riviere. Cela causa que le pauvre allemand tomba avec sond. cheval luy tombant sur le pied de l'arche que luy cassa la teste, et le cheval en l'eau qui n'a eté ny blessé ny noyé.

Le 16 avril jour de Pasques les chanoines de s[t] Sauveur ont pris l'usage de Rome en leur eglise.

Environ Pasques [3] deceda le R[me] Nicolas [4] eveque de Marseille et auparavant eveque de Dardanie et suffragant de Metz.

Le 8 may deceda le s[r] Jacques Praillon, homme de justice, lequel a eu exercé plusieurs années l'estat de maistre eschevin de Metz, et de treize et de conseiller.

Le meme jour se precipitta une chambriere du haut de la maison de son maitre, et ay entendu que ses maitre et maitresse l'avoient

---

[1] L'inscription suivante qu'on y lisait autrefois en faisait foi :

*Dvobvs indvltis apostolicis de annis MDCXXII*
*Et MDCXXIII · S · D · N · Gregorivs XV · Cathedralem hanc*
*Ecclesiam Privilegio hoc particvlari perpetvis temporibvs*
*Dvratvro decoravit · ut quandocvmqve sacerdos*
*Dictæ ecclvsiæ avt Ecclesiæ collegiatæ · Bæ MARIÆ*
*ROTVNDÆ · missam defunctorvm in hoc altari diebvs*
*Non impeditis pro animâ cvjvs cvmque*
*Fidelis in charitate Dei conjvncti et mortvi*
*Celebravit · anima ipsa de thesavro ecclesiæ*
*Indulgentiam consequatvr per modvm suffragii · Et*
*Suffragantibvs meritis · D · N · JESU XSTI, Bæ*
*MARIÆ VIRGINIS et omnivm sanctorvm à pvrgatorii pœnis.*

[2] Ces religieuses furent introduites dans notre ville, sur la demande de la duchesse de la Valette; elles logèrent, à leur arrivée, au haut de Ste-Croix.

[3] Le 21 avril.

[4] Nicolas Coëffeteau.

repris et menacé. Toutes fois elle a eté menée devant les ponts ou on mene les malfaiteurs et sorciers pour etre executtez, et a été enterrée.

Le 21 aoust le s^r grand doyen de la cathedrale de Metz nommé Jacques Foës, fit son jubilé [1], et on sonna les grosses cloches tant la veille que led. jour aux premieres et dernieres vepres, encore le jour un coup de surplus vers les onze heures devant midy, et un autre coup au soir vers les sept heures.

Le 8 novembre un jeune homme prest a se marier, de s^t Mihiel, etant venu a Metz pour achester des joyaux, estant accompagné de l'hoste de Thiacourt et tous deux a cheval, au marché des chevaux devant le Saulcy, faisant une course avec leurs chevaux depuis l'entrée de la place jusque proche de la maison le s^r de Moulin, la ou il y a un petit pont sur le ruisseau joindant lad. maison dud. s^r de Moulin, le cheval dud. jeune homme en courant sauta dedans led. ruisseau, ou il a eté blessé fort en la teste et amené en lad. eaue. Et aprés repris par les pescheurs, fut mis en l'hostellerie de l'epée et sans parler mourut assés tot aprés environ deux ou trois heures comme j'ay pu apprendre, a qui Dieu fasse mercy et pardon.

Le 14 novembre deceda le R. P. Didier de la Cour de s^t Vanne de Verdun, qui a été le premier qui a fait remettre la Reforme de la Regle s^t Benoit en plusieurs monasteres tant en Lorraine qu'autres lieux.

## 1624.

Le 3^e janvier est decedé messire Jean... chantre de la grande eglise qui demeuroit en la Rüe des Ours au petit ours.

Le 5 deceda dom Philippe Lamvillon relligieux reformé de ceans a sçavoir de s^t Arnould de Metz, et est le premier decedé depuis l'entrée desd. reformez, laquelle fut le jour de feste s^t Martin 1619.

Le 28 deceda la veuve du feu docteur en medecine maitre agnus (*anuce*) Foës, fort agée.

Le 19 mars on commencea les premieres vespres de la feste

---

[1] Cela veut dire que cet ecclésiastique avait cinquante ans de profession.

s[t] Joachim, et c'est pour la premiere fois quon a en commencé pour celebrer lad. feste.

Les cerises et poix bons a manger en la semaine devant la pentecoste de cette presente année 1624, et icelle pentecoste etoit le 26 may. Et le 14 juin on vendoit deja des verjus de raisins en la place au Marché.

Le 25 juin fit son entrée M[me] la duchesse de la Valette a Metz [1] avec grand triomphe, y ayant une grosse pyramide dressée sur quatre pilliers devant la grande eglise en la place; pareillement autre piece en bas de Fournirue, devant s[t] Simplice, et a la fontaine de l'hopital, et autres embellissements [2]. Et parmy ce

---

[1] Gabrielle-Angélique de Bourbon, fille d'Henri IV et de la marquise de Verneuil.

[2] Il n'est peut-être pas indifférent de rapporter les détails encore inédits laissés par un autre religieux de Saint-Arnould sur le même sujet. Voici comment D. Brocq s'exprime sur le même sujet :

« *Description abbregée de la Reception de la Duchesse Henriette de Bourbon, fille legitimée du Roi Henri IV, Epouse du Duc de la Valette fils du Duc d'Epernon et Gouverneur de Metz, en 1624.*

« Jamais aucun Prince, Roi ou Empereur n'a été reçu, dit-on, avec autant de pompe et de magnificence en la ville de Metz que le fut Madame la Duchesse Henriette de Bourbon lorsqu'elle y arriva. — Tous les Bourgeois de cette ville ravis d'avoir pour Gouvernante une Princesse du Sang royal, crurent n'en pouvoir trop faire pour exprimer leur joye, leur reconnaissance et leurs respects.

« Ayant été avertis dès le 19 Avril de l'année 1624, que cette Princesse arriveroit à Metz le 25 Juin, ils eurent assez de tems pour se préparer à sa reception. Les Pères Jesuites tout récemment établis en cette ville ayans été consultez par les Magistrats ne se firent pas beaucoup prier, pour former un dessein de cette reception qui puisse contenter le public; habiles en ces sortes de pièces, ils imaginerent un combat d'honneur concerté entre les quatre elemens de l'Eau, de la Terre, de l'Air, et du Feu, a qui recevroit mieux la Duchesse, et qui, representez sous la forme des Divinités payennes, lui feroient leurs complimens l'une après l'autre, lorsqu'elle passeroit au milieu de leurs Palais construits dans la ville sous Quatre Arcs de Triomphe des plus superbes entre la porte Saint-Thiebaut et l'Eglise Cathedrale.

« Tous les principaux Citoyens s'empresserent de s'armer et de se vetir le plus proprement qu'il leur fut possible et d'une maniere uniforme. ils composerent Onze Compagnies d'Infanterie, et trois Corps de Cavallerie, outre

triomphe un malotru homme d'armes tua une femme en passant par la place devant s$^t$ Simplice d'un coup de pistolet.

---

la Compagnie des Bouchers qui n'ont rien de bas que le nom, et qui sont si courageux dans les occasions, qu'on les nomme a bon droit la force de la ville.

« M$^r$ de Villers Seigneur de Saulny Chevalier de l'Ordre du Roi, alors Maitre Echevin avec ses Conseillers, Messieurs les Treize et autres Officiers de justice au nombre de cent cinquante, et cinquante jeunes Cadets tous superbes montés et vetus, allerent a la tête desdites Infanterie et Cavallerie, au devant de la Duchesse hors la Porte magnifique de S$^t$ Thiebaut nouvellement construite, jusqu'à une maison de plaisance voisine appelée *Bradine* ou ils la trouverent.

« Alors le dit Maitre Echevin ayant mis pied à terre, s'avança et après avoir salué Madame, et lui avoir expliqué en peu de mots le sujet qui les amenoit en ce lieu, le sieur Jean Potet licentié es droits et Avocat es cours de Metz, prenant la parole au nom du Procureur syndic, qui devoit parler à Madame de la part de la Ville, fit cette harangue :

« Madame,

« Les acclamations et les signes de rejouissance qui paraissent par tout » sont bien témoins du contentement que le peuple reçoit en votre bienheu- » reuse arrivée en ce pays, et de la creance qu'il a de recevoir toute faveur « et gratification sous votre sage conduite et doux Gouvernement, mais le » desir et l'affection qu'il a de vous y obeir, servir et honorer ne se peut » exprimer par moy, non plus que les louanges, merites et actions vertueuses » qui sont inseparables de vôtre naissance et extraction Royale, qui le porte » a vous desirer toute benediction ; et c'est icy ou je demeurerois confus, si » je voulois l'entreprendre. Assuré neanmoins de recevoir de vous plus de » bonheur et de bienfaits que mon eloquence n'en scauroit publier ni annon- » cer, seulement vous promettrai je, Madame, que vous y rencontrerez autant » et plus de respect, soumission et obeissance, que vous en scauriez attendre » d'un Peuple honoré de la protection du Roi, de longue main obligé et » gouverné par nos Seigneurs les Ducs d'Epernon et de la Valette, qui scavent » mieux que nuls autres son inclination, fidelité et affection. Comme donc » l'espoir d'un bon et favorable traitement que nous promettons de recevoir » en general et en particulier de vôtre clemence et bonté naturelle, *aussi* » *continurons nous à vous y honorer, servir et obeir dignement sous la* » *faveur de vos bonnes grâces, aggreant, Madame, pour gage de mon dire,* » *les cœurs et affections de ceux qui prient Dieu que vous puissiez entrer* » *dans la ville avec toute prospérité, joye et contentement, et y com-* » *mander et gouverner longuement et heureusement.* »

» La Harangue finie, chacun remonta à cheval, et reprit son ordre. D'un autre côté, Madame etant entrée en sa litière qui etait portée par deux chevaux

La rue joindant la cimetiere de l'eglise de s^t Arnould a été remise dessus, et a esté faitte une neuve muraille sur le rempart

---

montez l'un par un chevalier en devant, l'autre par une demoiselle suivante, fut conduite au champ de bataille par le Maitre Echevin, qui par un petit compliment luy fit offre des vies et des affections les plus sinceres de toutes les Trouppes d'Infanterie et de Cavallerie.

« Cette Princesse s'etant avancée proche la belle porte de Saint Thiebaut, une jeune Vierge, nommée Catherine de Bazaille, petite fille du substitut du Procureur du Roi, qui y étoit venüe magnifiquement parée sur un char de triomphe et suivie de ceux qui devoient representer les quatre elemens, mit pied à terre, et lui fit un compliment au nom de la Ville de Metz, qu'elle representoit en qualité de *Pucelle qui* (dit-elle) *n'a jamais été prise de force par aucun ;* (a) *non qu'elle n'ait vu tout plein de braves conquerants et tres vaillans Cesars à ses portes, avec dessein de gaigner sur elle. Mais c'est que le Ciel destinant des lors la princesse* (Madame de La Valette) *a la gouverner, jugea messeant a sa grandeur, que la Ville qui se devoit un jour soubmettre à ses commandemens, se rendit quelquefois à la force des armes, en quoy comme la dite Pucelle ne s'éloignera de la vérité, si,* (ajouta la Pucelle dans son compliment,) *je crois que c'est à vôtre Considération que le Ciel m'a conservé le Titre d'invincible, et rendu mes Portes inaccessibles à la Violence de Mars; aussi puis-je veritablement dire que je ne les ay jamais ouvertes à aucun plus volontiers et avec plus de joye qu'à vous. Vous le verrez, Madame, par le deffy et combat d'Honneur que tous les Elemens sous la faveur de la piété Royale et à ma requète se sont donné pour honorer Votre Arrivée : dessein que je n'ay entrepris qu'à votre sujet, et pour témoigner à la postérité, que si je reçois un monde de faveurs de vôtre venüe, j'employe aussi tout l'Univers à montrer le ressentiment que j'en ay.*

« Ce compliment prononcé avec toutes les graces possibles, plut beaucoup à Madame la Duchesse de la Valette.

« A l'entrée de la ville, elle refusa de se mettre sous le riche Daix qu'on lui présenta, et voulut demeurer dans sa litière qui étoit entierement decouverte ; ce Daix fut porté devant elle par quatre nobles Chevaliers. à peine eût-elle avancé quinze pas dans la ville (dont les maisons des Rües par ou elle devoit passer étaient ornées au devant depuis le bas jusqu'au haut de belles tapisseries et de quantités de fleurs et de verdure, et les fenetres remplies de spectateurs,)

(a) Cependant plusieurs saccagemens de cette même ville que l'Histoire raconte, nous paroissent prouver le contraire. A moins qu'on ne dise que cette ville est demeurée Pucelle c'est à-dire très fidelle depuis qu'elle est rentrée sous l'obeissance de la France ; en effet ce n'est, dit-on, que depuis ce temps qu'on a mis la figure d'une Pucelle au dessus des Armes de la Ville de Metz. (*Extr. de D. Brocq.*)

de la citadelle qui prend depuis le jardin de la haute pierre jusques a la muraille de la ville, et ce ez mois de juillet, aoust et septembre 1624.

---

qu'elle apperçût un Arc de Triomphe elevé environ de trente pieds, servant comme de parvis au superbe Palais de Neptune, et ayant audessus cette anagramme de son nom: *Ave Orbis gloria:* c'est à dire, je vous salüe o vous qui êtes la gloire du monde. Au dessous de cet Arc, parurent deux jeunes enfans tout brillans d'or et d'argent qui representoient le Soleil et la Lune, et qui vinrent lui faire hommage par deux beaux complimens qu'ils prononcerent sur le champ. — Ils la conduisirent ensuite au son des Harpes et d'autres instruments, au Palais de Neptune bâti devant la fontaine de l'Hopital St-Nicolas ou l'on voyait au milieu le portrait de la Duchesse dans un brillant soleil orné autour de plusieurs emblemes et devises en son honneur. Aussitôt Neptune parut sur un char triomphant en posture Royale, la couronne en tête, le Trident en main, ayant à ses pieds ses deux captifs, le petit Cupidon devalizé et la fortune mariniere, tous deux attachés à une chaine d'or, dont il fit present à la Princesse en lui faisant sa Harangue, et se soumettant à son empire etc. — Ensuite quatre cens enfans audessous de douze à treize ans, tous en armes, et rangez en bataille, sous la conduite de quatre capitaines de leur âge, reçurent Madame à l'entrée du Champ à Seille (qui etoit une grande place capable de contenir dix mille hommes, et où feu Mr le Duc de Coïslin evêque de Metz a fait batir en 1726 et 27 des cazernes des plus propres) chaque capitaine de ces enfans fit son compliment à la Princesse:

« Le 1er dit: *Vous qui avez choisi le plus grand capitaine* (a),
*Voyez les bons guerriers lesquels je vous ameine*
*Tous prêts a votre voix de subir mille morts.*
*Ne vous étonnez pas de leur petit volume;*
*Car vous scavez trop mieux que le ciel a coutume*
*De loger un grand cœur dedans un petit corps.*

« Le 2e: *Madame, cent guerriers vous viennent faire hommage*
*De la vie et du sang, sous mon commandement.*
*S'ils vous semblent petits, ce n'est de cœur, mais d'age,*
*Parce que la vertu qui nourrit leur Courage,*
*De l'ame, non du corps, prend son accroissement.*

« Le 3e: *Madame, ces soldats que vous voyez en lice,*
*Tous prêts à chamailler pour vous faire service,*
*Viennent mettre à vos pieds toute leur liberté*
*Et d'autant que de vous ils attendent un Maitre,*
*Affin qu'il ait moyen de vaincre avant que naistre,*
*Ils le viennent servir tous sous votre Autorité.*
Etc...

(a) M. le Duc de la Valette, époux de la Princesse.

Le 27, Mad. la duchesse de la Valette fut ouïr messe avec Mr le duc en notre eglise de st Arnould, ayant eté le recevoir notré

---

» La Duchesse ayant admiré les jeunes gens et donné des marques de satisfaction, s'avança à l'entrée de la Ruë Royale ou elle trouva un second Arc de Triomphe sous lequel étoit le Palais de la Terre et ou une Actrice representante la Déesse *Flora* chargée d'un pannier argenté plein de Fleurs odoriferantes qu'elle semoit par ou la Princesse devoit passer, lui fit ensuite son compliment, avec *Euphrosine* l'une des graces. Ces deux Nymphes, après leur compliment, continuant a joncher de fleurs la Ruë ou la place que l'on nomme Royale conduisirent Madame au dit Palais de la Terre dressée à la petite place au milieu de deux rangs de Pyramides au nombre de vingt quatre, ornées de plusieurs festons, chiffres et Anagrames ecrites en hebreux, en grec, en latin et en françois avec quantité de tableaux representans les anciens Dïeux, les Déesses, les Nymphes : d'un coté on voyoit la Terre à genoux en forme de suppliante, rendant ses hommages à la Duchesse; et de l'autre un grand Thrône audessus duquel etoit une couronne Ducale, et au milieu cette devise *Tibi vacat*, pour montrer que desormais Madame tiendroit le rang et le pouvoir de Déesse en ces lieux et Pays Messin.

» Ce fut donc donc à ce beau Palais que les Déesses *Flora* et *Euphrosine* conduisirent la Duchesse, à l'entrée duquel elle fut honorablement reçüë par le Dieu Pair qui representoit l'Element de la Terre. Il etoit monté et assis sur un chariot triomphant, ayant la couronne en tête, le sceptre à la main droite et un globe à la gauche, ses habits et son char conforme, aux livrées de la Terre qu'il representoit, et s'approchant de Madame, il lui fit son compliment en lui temoignant entre autres choses, qu'etant ennuyé de servir à tant de Princes et de partager son elément à tant de gouverneurs, il vient s'offrir, en considération de ses merites qui surpassent ceux de tous les autres, de la reconnoître pour gouvernante generale de tous ses Etats comme etant fille de celui qu'il avoit souhaité de voir Monarque universel de toute la terre etc.

» La crainte de trop nous etendre en faisant le detail de tout ce qui se passa encore dans ce jour la reception de Mme la Duchesse de la Valette, et d'ennuyer peut-être par ce long recit certains lecteurs, nous oblige d'abbreger, et de renvoyer les curieux à la lecture d'un Memoire imprimé à Metz, in 4o, qui contient sur ce sujet cent vingt huit pages, intitulé : *Combat d'honneur concerté par les 4 elemens sur l'heureuse entrée de la Duchessse de la Valette en la Ville de Metz* etc. *Avec les rejouissances publiques concertées par les habitans de la Ville sur le même sujet.* On verra dans ce Memoire avec plus d'etendue qu'icy, non seulement ce que nous avons deja rapporté, mais encore la description du Palais de l'Element de l'Air dressé au bas de fourneruë, avec les complimens ou harangues des Acteurs qui representoient les Vents *Curus* et *zephyre* envoyez par l'Element de l'Air pour

s[r] abbé revestu en pontifical avec le s[r] prieur et sous prieur et le couvent avec les gennes du grand habit, jusques au haut portail

---

recevoir la Duchesse aux frontieres de ses Etats, ensuite les circonstances de son entrée dans le Palais de celui qui representoit l'Element de l'Air et la harangue qu'il il fit (a).

» Dans le 15[me] chapitre du dit memoire on apprendra comment cette Princesse fut conduite par la Ville et les trois elemens au palais du feu situé dans la place de S[t] Etienne proche la Cathedrale, qui consistoit en une Pyramide haute de cent pieds, a quatre faces, consacrées aux vertus de Madame, par quatre conditions de personnes, scavoir, les ecclesiastiques, les nobles, les gens de lettre et de justice, avec le commun du peuple, chaque face ayant trois emblêmes l'un sur l'autre, contenantes divers symboles des proprietez du feu rapportées aux perfections de la Duchesse. Le Pied d'estal de cette Pyramide etoit percé à jour des quatre cotez ensorte qu'un carosse pouvoit aisément passer dessous, il etoit revetu de touffes de feu parsemé de flammes, et de quantité de figures enigmatiques avec des inscriptions à la louange de Madame la gouvernante. Le haut etoit terminé par un soleil et un peu audessous il y avoit plusieurs fusées et feux d'artifices qu'on alluma à son arrivée, etc.

» Dans le 17[me] chapitre du même memoire, on verra comment Madame ayant entendu le compliment de l'Acteur qui au nom de l'Element du feu, reçût un autre Acteur venant du coté de la grande Eglise qui representoit la Pieté Royale, et etoit couvert d'un manteau de fleurs de lys d'or sur azur, la couronne en tête, le sceptre en main, s'arreta sous la voute de la Pyramide, et fit sa harangue à M[me] la Duchesse en ces termes :

» Madame

» Jusqu'à present la nature s'est mise en devoir pour vous temoigner l'al-
» legresse et l'esperance que votre venûë lui a fait concevoir, il est tems que
» la Pieté chretienne couronne cette journée par le ressentiment qu'elle en a
» de sa part, puisque vôtre vertu lui promet pour le moins autant d'avantages
» au bonheur de votre arrivée. A ces fins, me voicy à l'entrée de ce Louvre
» sacré, pour y faire retentir à vôtre occasion, les plus agreables actions de
» graces et les vœux les plus affectueux que mon cœur ait fourni en sem-

(a) Voici le titre exact mis dans un frontispice gravé de la relation imprimée: COMBAT — D'HONNEVR CONCERTE — PAR LES III ELEMENS — SVR *L'heureuse Entrée de — Madame la Duchesse de la — Valette en la Ville de Metz* — ENSEMBLE — *La Resiouyssance publicq — concertee par les habitans — de la Ville et du pays — sur le mesme sujet.* In-folio, sans date, nom d'imprimeur ni de ville. 130 pages non compris 8 pages d'épître dédicatoire au duc d'Epernon, père du duc de la Valette, et de préface au lecteur. 20 gravures, outre le frontispice. La rédaction paraît devoir être attribuée à Abraham Fabert père; cet ouvrage, comparable pour son exécution à la relation du voyage d'Henri IV à Metz (1603), peut-être même sort-il de ses presses ?

de la cimetiere avec la croix et eau bénite, et avant et après la harangue faitte a lad. duchesse, donerent les trompettes sur led. portail et sur le chemin de la cimetiere en allant a l'eglise, les joüeurs d'instruments, et puis en entrant les orgues et le *Te Deum*. Et apres la messe [1] finie leur fut montré le dent de s[t] Jean l'evan-

---

» blables occasions. Si le ciel autant favorable à ma voix, comme il est jaloux » de votre gloire, ne me refuse point ce que je lui demande et que vous » meritez, vous ne pouvez manquer de recevoir l'effet de mes prieres, ni moy, » le contentement de m'être employé tres heureusement à votre service. »

» Après ce discours, Madame la Duchesse descendit de sa litiere, et entra dans l'Eglise Cathedrale ou le sieur Jean de Belchamp, Docteur, Aumonier du Roi, grand chantre et chanoine de la Cathedrale, l'a recût à la tête du clergé, et après lui avoir fait un assez long compliment, il la conduisit au chœur et entonna le *Te Deum* en action de grace au Seigneur de son heureuse arrivée.

» Dans le 18[me] chapitre, on lira la maniere dont la Duchesse gouvernante fut conduite de la Cathedrale à l'Hotel du Gouverneur, en passant par la rue des Clercs, le long de laquelle sept Acteurs representant les sept planettes que l'on nomme la Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Venus, Saturne et le Soleil, reçurent cette Princesse l'une après l'autre, chacune sous son Arc ou Portique, et lui adresserent leur compliment, tant sur son heureuse arrivée à Metz que sur ses sublimes qualitez, et se firent honneur de se soumettre à son gouvernement.

» Enfin dans le 19[me] chapitre, on apprendra le detail du somptueux festin que les Magistrats de la ville firent à la Duchesse de la Vallette le jour de la fête de Saint Loüis dans la grande salle du Palais, et le dessein de l'action ou Pastorelle representée à la fin du festin sur le sujet de son entrée et sejour en la ville de Metz.

» On trouvera dans ce memoire un grand nombre de Notes historiques tirées de l'Histoire prophane, et rapportées pour justifier tant d'eloges donnez à Madame la Duchesse, auxquels l'Auteur avertit souvent que la flatterie n'a eû aucune part, et qu'ils sont encore au dessous de ce que meritoit cette Princesse.»

[1] D. Brocq rapporte au sujet de la possession de cette relique par le monastère de Saint-Arnould, les faits suivants : « Le saint pape Léon X, alors à Metz, de l'avis et du consentement de tous les prélats de sa suite, approuva et loua la tradition immemoriale qui adjugeoit à l'eglise de s[t] Arnould la possession d'une dent de s[t] Jean l'Evangéliste : il congratula l'abbé et les religieux, de ce qu'ils étoient les depositaires et gardiens d'un tresor si precieux qu'on scavoit être la seule relique qui soit sur la terre, du corps du bien aimé disciple de J. Christ.

« Mais un certain Herbert, chancelier de Remiremont, qui accompagnoit

geliste, et puis furent reconduits jusques au portail de l'eglise, en memes habits. Led. s[r] duc s'en alla a l'eglise sans escoutter la harangue.

Le 19 aoust notre s[r] abbé Valadier a relaissé le passage d'Ars [1] a ceux qui le tenoient, nonobstant que les admodiateurs dud. Ars aient encore a tenir l'année 1625, et y ont concerté les relligieux reformez, et non moy qui ny suis eté appelé aux autres anciens.

Le 2 septembre a eté renouvellée la justice de Metz par le duc de la Valette en laquelle sont huit catholiques et cinq huguenots pour les s[rs] treize. Et le lendemain a eté fait maistre eschevin le s[r] abram Faber. Les s[rs] Treize Demange Floze, Isaac Bague, nicolas Dilange, philippe Praillon, antoine Guichard, Goise et Lombar, tous catholiques; puis cinq huguenots paul Bodenne, Travault, Goffin, Jeremie Grandjambe de s[t] Euchaire et Serriere.

---

le pape, ayant alors temoigné de l'incredulité sur la vérité de cette relique, et ayant même ajouté des paroles indecentes en presence de ce souverain Pontife et de toute la cour, en fut aussi tot visiblement puni du ciel par une chute qu'il fit du haut des degrez d'un escalier, qui le blessa grievement et lui fit jetter des haults cris. Neanmoins s'etant repenti de son incredulité et en ayant demandé pardon au saint Apôtre et au Vicaire de J. Christ qui sortoit alors du refectoir ou il avoit diné avec toute sa suite, il obtint l'absolution de sa faute et une parfaite guerison par les prieres de ces saints. Les vers suivants que l'on fit a ce sujet, et qui sont rapportés dans l'ancien cartulaire, font memoire de ce miracle :

*Qui rectæ fidei Lector testaris haberi*
*Subter descriptis foveat devotii mentis,*
*Quod propter corpus Dens nobis sufficit unus,*
*Quem fratrem Domini mater dat Virgo vocari,*
*Hebertus testis datus est divinitùs, hostis.*

« Depuis ce tems, la devotion des Messins envers cette precieuse dent augmenta tellement qu'en l'année 1376, l'eveque de Metz nommé Theodoric ou Thierry V, ordonna par un mandement exprès qu'a l'avenir on chommeroit la fete de s[t] Jean porte-latine, comme le jour de sa mort, en memoire, dit-il, de la mission de s[t] Patient en cette ville et de la dent sacrée de s[t] Jean l'evangeliste, qu'il y apporta et qui est conservée dans le tresor de l'eglise de s[t] Arnould... » (Ms. 128 Bibl. de Metz).

[1] Ars-sur-Moselle. Il s'agit du passage de ce lieu à Jouy-aux-Arches, sur la Moselle.

Le 16, le s[r] duc de la Valette avec madame la duchesse sont partis et retournent en France, ayant eté icy depuis la s[t] Jean Baptiste.

Le 20 ou 21 furent refondues les cloches de s[t] Victor [1].

Le 15 ou 16 octobre deceda M[re] pierre le Loup curé de s[t] Simplice.

(*La suite à la prochaine livraison*).



[1] Ancienne paroisse de Metz; elle se trouvait entre l'extrémité de la place de Chambre et la rue au Blé.

# RÉPONSE

DU

# COMTE CAMILLE DURUTTE

A LA

## PRÉTENDUE RÉFUTATION DE SON SYSTÈME HARMONIQUE

PAR M. F.-J. FÉTIS

L'auteur de la *Technie harmonique* croit qu'il est strictement de son devoir dans l'intérêt des progrès ultérieurs de la science musicale, bien plus encore que dans son propre intérêt, de répondre à la critique produite au tome troisième de la *Biographie universelle des Musiciens*, par M. F.-J. Fétis.

Dans cet article, qui donne une idée complètement erronée de la *Technie harmonique*, M. Fétis s'exprime avec l'aplomb caractéristique du pédagogue armé de la férule et qui s'en sert avec délices. C'est là un vif plaisir peut-être... Pourquoi M. Fétis s'en priverait-il? N'est-il pas homme de talent et de science? auteur de nombreux ouvrages, dont plusieurs ont été traduits dans toutes les langues de l'Europe civilisée? Les places éminentes qu'il occupe, récompense méritée de ses travaux, ne lui confèrent-elles pas, surtout aux yeux du vulgaire, droit de vie et de mort sur tout système musical qui ne s'identifie pas avec le sien qu'il a lui-même déclaré être *le dernier terme de l'art et de la science?*

Évidemment, pour la majorité des lecteurs, voire, hélas! pour la majorité des artistes, ce sont là des droits et des

raisons sans réplique. Comment supposer, en effet, que M. Fétis, auteur d'un médiocre système empirique d'*harmonie musicale*, n'a pas été dans cet ouvrage à la hauteur où il s'est élevé dans son beau *Traité de contrepoint?* Sait-on seulement que les règles du contrepoint sont fixées depuis plus de trois siècles, et que l'harmonie est une science toute moderne? Disons cependant, à la louange de M. Fétis, que s'il combat systématiquement toutes les idées nouvelles en contradiction avec ses propres idées, du moins il ne leur oppose pas l'indifférence de ceux qui s'imaginent que la science nuit à l'inspiration, et que toutes les théories, sans exception, sont des entraves aux progrès de l'art. Évidemment ces derniers ne comprennent rien ni à l'art ni à la science, et la discussion avec eux serait inutile.

Quant à M. Fétis, qui vous attaque carrément, on peut lui répondre.

Examinons donc ses objections : peut-être jaillira-t-il de ce conflit d'opinions une lumière capable d'éclairer au néophyte la route à suivre au milieu des constructions et des matériaux du temple de l'harmonie, que les maîtres modernes élèvent depuis trois siècles au-dessus de l'église souterraine, si complétement et si noblement achevée sous le règne du chef de l'école romaine.

## I.

M. Fétis trouve que ce titre : *Esthétique musicale. — Technie* ou *lois générales du système harmonique*, qui est celui de notre gros (*sic*) livre, présente une contradiction manifeste; « car, dit-il, l'esthétique est la doctrine de la » science qui a pour objet *le beau*, et la technie est la doc- » trine de la science qui a pour objet *le vrai*. Or, le beau » est le but de l'art, comme le vrai est celui de la science; » la technie est le domaine de la connaissance, l'esthétique » est celui de la création de l'idée. Les voies que l'une et » l'autre suivent sont aussi différentes que leur objet. Ici

» donc l'absence de justesse dans les aperçus est la première
» impression qui nous saisit à l'aspect du livre de M. Durutte. »

Nous citons textuellement, et nous agirons partout ainsi dans cette réponse, afin qu'on ne nous accuse pas d'affaiblir ou d'altérer à dessein les critiques de notre adversaire.

La réponse à cette première critique se trouve page V de l'*introduction* de notre livre, où se lit le passage suivant, extrait de la philosophie absolue de la musique, par Hoëné Wronski :

« Les propriétés physiques du son, considérées purement comme telles, appartiennent au domaine général de la physique, et elles y forment spécialement la branche connue sous le nom d'ACOUSTIQUE.

» Ces propriétés consistent notoirement dans les divers modes de vibration des corps sonores et de la transmission de ces vibrations à travers des milieux élastiques. Mais, jusque-là, en n'ayant égard qu'à leur production physique, les vibrations constituant le son se trouvent considérées avec abstraction de leur aptitude à devenir objets du goût. *C'est cette aptitude du son, offrant les* CONDITIONS LOGIQUES DU GOÛT, *qui est proprement l'objet de la musique considérée comme science,* et c'est cette science spéciale, *formant une branche de l'esthétique générale,* c'est-à-dire une branche de la science générale du beau, qui est ce qu'on nomme aujourd'hui (en Allemagne) ESTHÉTIQUE MUSICALE. »

Dans la note 3, au bas de la page susdite, Wronski ajoute qu'il faut substituer ce nom d'*esthétique musicale* à celui de *théorie de la musique,* dont on se sert (en France) pour désigner la science en question, nom défectueux, parce qu'il existe, dans la science de la musique, non-seulement une *théorie,* mais de plus une véritable *technie.*

Il résulte de ce passage que ce nom d'*esthétique musicale*, qui est le titre général de notre livre, n'est nullement contradictoire avec son titre spécial de *Technie harmonique,* puisque, comme on vient de le voir, ce titre général em-

brasse la *théorie* ET la *technie* de la musique, c'est-à-dire la science musicale tout entière.

Quant à la définition de la *technie* telle que la donne M. Fétis, elle pourrait s'appliquer avec assez de justesse à la *théorie* où domine l'ENTENDEMENT, faculté de la *spéculation;* mais elle ne donne aucune idée juste, ou plutôt elle donne une idée complètement erronée de la *technie*, où domine la VOLONTÉ, faculté de l'*action*, comme l'implique clairement le mot grec *techné*, art, qui en est l'étymologie. En vérité, on s'étonne d'avoir à relever pareille méprise chez un critique aussi sévère, auquel nous renvoyons l'accusation de *manquer de justesse dans les aperçus,* l'engageant à rectifier ses idées concernant le mot *technie* que sa définition confond avec le mot *théorie.*

II.

M. Fétis rejette absolument l'emploi de la progression triple ou *échelle des quintes* dans l'explication des faits musicaux : « attendu qu'il y manque le deuxième demi-ton, » lequel ne peut se trouver sans l'octave du son primitif. Or, » cette octave ne peut être donnée par la série des quintes, » puisque le huitième terme (en partant du *fa* naturel) » donnerait le *fa* dièse, quinte de *si*, lequel n'appartient pas » à la gamme qu'on a voulu former. »

Nous allons répondre, et répondre péremptoirement à cette objection, que déjà en 1853 M. Fétis opposait à la *théorie de la tonalité*, exposée par M. Barbereau, dans ses remarquables et si profondes *Études sur l'origine du système musical,* premier mémoire [1].

Nous extrayons cette réponse d'un ouvrage concernant la *théorie* ET *la technie* du RHYTHME, ouvrage que nous espérons pouvoir publier bientôt.

---

[1] Mallet-Bachelier. — Paris, 1852.

Mais, avant d'aller plus loin, il ne sera pas inutile de faire remarquer qu'il ne s'agit pas, comme le croit M. Fétis, d'obtenir l'octave du son primitif *fa* naturel, premier terme de la série des quintes : *Fa, ut, sol, ré, la, mi, si ;* car le premier terme de cette série est la *sous-dominante* et non la *tonique*. L'octave du son *fa* ne donnerait nullement notre gamme moderne, mais bien celle du mode *authentique Lydien : fa, sol, la, si, ut, ré, mi, fa*. Ce qu'il nous faut, c'est l'octave du son *ut*, second terme de la série des quintes ascendantes qui nous occupe ; lequel second terme, dans toute série semblable, est toujours la *tonique* dont il s'agit de découvrir l'octave. Or, voici cette détermination de l'octave en question, au moyen de la progression triple elle-même qui est, ainsi que nous l'avons dit dans la *technie harmonique :* LE CANON GÉNÉTIQUE DE LA MUSIQUE.

Règle à suivre pour trouver l'octave de la tonique au moyen de la progression triple :

« *Faire la somme des termes de la progression géométrique décroissante qui correpondent, de proche en proche, à la série des quintes placées au-dessous de la tonique, en prenant pour premier terme de ladite progression décroissante, le nombre qui représente la sous-dominante, quinte inférieure de la tonique que l'on a en vue.* »

Il n'est pas nécessaire d'être bachelier ès-sciences, ni même bachelier ès-lettres pour pouvoir vérifier l'exactitude de cette loi qui caractérise EXCLUSIVEMENT la progression triple, soit qu'on l'écrive au moyen des puissances entières, positives et négatives du nombre 3 ; soit qu'on l'écrive au moyen des mêmes puissances du nombre $\frac{3}{2}$.

Dans le premier cas, on obtiendra l'*octave grave ;* dans le second cas, l'*octave aiguë* de la tonique.

La seule progression des puissances entières, positives et négatives du nombre 2, donne quelque chose d'analogue ; seulement, en opérant conformément à notre règle, on ne trouve plus l'*octave*, mais bien l'*unisson*. D'ailleurs

la série des puissances du nombre 2 ne fournit dans ses termes que les octaves (simples et redoublées) supérieures et inférieures d'un seul et même son.

*Preuve numérique de l'exactitude de notre règle.*

Prenons la progression triple sous sa forme la plus simple, et plaçons en regard l'échelle des quintes indéfiniment prolongée dans les deux sens :

*Progression triple.*

*Pôle négatif.* *Pôle positif.*

.............: $\frac{1}{27}$ : $\frac{1}{9}$ : $\frac{1}{3}$ : 1 : 3 : 9 : 27.............

*Échelle des quintes.*

............ *Fa, ut, sol, ré, la, mi, si*.............

Et rappelons au lecteur qu'on obtient la somme des termes d'une progression géométrique décroissante à l'infini, en divisant son premier terme par l'excès de l'unité sur la fraction qui exprime la *raison* de la progression. Cela posé, remarquons qu'ici le premier terme de la progression décroissante est $\frac{1}{27}$, nombre correspondant à la *sous-dominante fa;* que la raison est $\frac{1}{3}$, et que, par conséquent, l'excès de l'unité sur la raison est $\frac{2}{3}$. On aura donc pour la somme des termes de la progression décroissante

$\frac{1}{27}$ : $\frac{1}{81}$ : $\frac{1}{243}$ : $\frac{1}{729}$, etc......

placée à gauche de la tonique *ut*, l'expression $\frac{1}{27}$ divisé par $\frac{2}{3}$; ce qui donne $\frac{3}{54}$, ou en réduisant, $\frac{1}{18}$. En comparant cette dernière fraction à la fraction $\frac{1}{9}$ qui correspond à la tonique *ut* dans notre exemple, on voit qu'elle en est exactement la MOITIÉ, et conséquemment qu'elle exprime L'OCTAVE GRAVE de la *tonique* en question.

En opérant d'une manière semblable avec la série des puissances du nombre $\frac{3}{2}$, on obtient L'OCTAVE AIGUE de la

*tonique;* ici la raison de la progression décroissante, à partir de la *sous-dominante*, est $\frac{7}{3}$.

---

On peut généraliser la question et chercher la **forme générale** de la *raison* de toutes les progressions géométriques capables de donner, par la sommation de la série décroissante placée *au-dessous* d'un terme désigné, les octaves simples, doubles, triples, etc... en un mot les octaves indéfiniment redoublées, soit au grave soit à l'aigu, du *son* représenté par le terme en question.

Il suffit pour cela, en représentant par $a$ le *terme désigné*, et par $q$ la *raison* de ces progressions, de résoudre, par rapport à $q$, l'équation très simple :

$$\frac{a}{q-1} = 2^p . a \qquad (\alpha)$$

de laquelle on tire immédiatement :

$$q = \frac{2^p + 1}{2^p} \qquad (\omega)$$

C'est là la forme générale de la raison $q$. On voit que le *module a* disparaît du résultat. Ce module est, à proprement parler, lorsqu'on rapporte ces séries au système musical, le *son fixe* ou *diapason* dont le choix est indiqué par la sphère sonore dans laquelle l'homme est placé par son organisation.

En donnant à l'exposant $p$, qui entre dans la valeur de la raison $q$, des valeurs numériques positives ou négatives à partir de zéro, on obtiendra les progressions numériques que l'on cherche.

En posant $p = o$, on trouve pour la raison $q = 2$ qui est le nombre même de l'*octave;* et la progression correspondante est la *progression double*. Ici, comme on le voit, l'*octave* se prouve par elle-même. La progression double contient en effet les octaves redoublées à tous les degrés, tant à l'aigu qu'au grave. Mais il est à remarquer que dans cette progression la limite des sommes partielles donne toujours

l'*unisson* du son représenté par le *terme désigné*, c'est-à-dire par le terme placé vers le pôle ascendant de la progression, immédiatement au-dessus du premier terme de la progression décroissante dont on fait la somme.

On a en effet, pour la somme des termes de la progression décroissante placée à gauche du terme $a$, dans la progression complète :

$$\ldots\ldots\ \frac{a}{4} : \frac{a}{2} : a : 2a : 4a\ \ldots\ldots$$

en désignant par $s$ la somme des termes de la progression décroissante

$$\frac{a}{2} : \frac{a}{4} : \frac{a}{8} : \frac{a}{16} : \text{etc....}$$

$$s = \frac{\frac{a}{2}}{1-\frac{1}{2}} = a, \text{ c'est-à-dire}$$

l'*unisson* du terme désigné.

La valeur $p = 1$, donne : $q = \frac{3}{2}$, nombre de la quinte ; et la valeur $p = -1$, donne : $q = 3$ qui représente la *quinte* accrue d'une *octave* ou *douzième ;* nous retrouvons ici les deux formes de la progression triple, dans laquelle, ainsi que nous l'avons fait voir plus haut, la *limite* des sommes partielles donne constamment l'*octave* du *terme désigné ;* et qu'on veuille bien le remarquer, la *progression triple* est la seule qui donne, de cette manière, l'OCTAVE SIMPLE.

Les valeurs $p = \pm 2$ donnent pour la raison : $q = \frac{5}{4}$, et $q = 5$, c'est-à-dire le nombre de la *tierce majeure*, et la double octave de ce nombre synchrone.

Ici la *limite* des sommes partielles donnera toujours la DOUBLE OCTAVE du *terme désigné :* savoir la double octave aiguë avec $\frac{5}{4}$, et la double octave grave avec le nombre 5.

En posant $p = 3$ dans la formule ($\omega$), on en tire $q = \frac{9}{8}$ qui, en acoustique, exprime le *ton majeur*.

La valeur $p = -3$ donne simplement $q = 9$, et suivant que l'on prendra la première ou la seconde de ces valeurs de $q$ pour *raison* d'une progression géométrique, on obtiendra, par la sommation de la progression décroissante placée *au-dessous* d'un terme désigné, la TRIPLE OCTAVE *aigue* ou *grave* du son représenté par ce terme.

Enfin en posant $p = 4$ dans la formule ($\omega$) on en tire $q = \frac{17}{16}$; or, c'est là le demi-ton indiqué par Hoëné Wronski comme devant être substitué partout en acoustique au nombre $\frac{16}{15}$ des physiciens modernes, nombre qui n'est point contenu dans la formule ($\omega$), du moins en donnant à l'exposant $p$ des valeurs entières. Or, c'est là une preuve évidente de la supériorité de la gamme acoustique proposée par l'illustre philosophe slave, dans laquelle les nombres $\frac{3}{2}$, $\frac{5}{4}$ et $\frac{9}{8}$ trouvés plus haut, se trouvent tous aussi bien que dans la gamme des pythagoriciens et dans celle de Claude Ptolémée adoptée par les physiciens modernes.

L'équation ($\omega$) donne beaucoup d'autres solutions telles que : $q = \frac{33}{32}$ quand on y fait $p = 5$ ; et $\frac{65}{64}$ quand on y fait $p = 6$, etc...........

Mais ces nombres n'appartiennent pas au système musical parce qu'ils ne sont pas *rhythmiques ;* nous dirons plus loin ce que c'est que les NOMBRES RHYTHMIQUES.

En présence de la dénégation formelle de la possibilité de trouver l'*octave de la tonique* au moyen de la progression triple, nous ne pouvions nous dispenser d'avoir recours à la preuve mathématique qui donne tort à M. Fétis. Il est vrai que, jusqu'à ce jour, personne, à notre connaissance [1],

---

[1] Dans une lettre du 2 juin 1862, M. Barbereau vient de nous donner la preuve qu'il s'est occupé, lui aussi, du problème de la détermination des *octaves* au moyen des progressions par quotient.

M. Barbereau pense que l'objection de M. Fétis concernant l'octave devrait être accueillie tout simplement par la question préalable, car, nous écrit-il, l'octave n'est pas et ne peut pas être un produit. En effet ; pour qui les rap-

n'avait signalé la propriété inhérente à la progression triple de fournir par elle-même l'*octave* de tous les sons qu'elle représente; et l'on vient de voir que si d'autres progressions donnent les octaves redoublées, elle est la seule qui donne l'*octave simple*. Nous avons été conduit à cette découverte par le principe suivant de la *philosophie absolue*. « Il existe toujours, dans tout système de réalités, deux modes distincts de génération, un mode individuel et un mode universel. » Nous livrons ce principe, formulé par notre maître Hoëné Wronski, à la méditation des philosophes.

En déniant à la *science* la fonction de formuler les *lois* que le *logisme* impose à l'*art*, pour régler et non pour annihiler la FACULTÉ CRÉATRICE, M. Fétis prouve qu'il n'a aucune idée juste de la fonction du *logisme*, ou plus généralement de la NÉCESSITÉ dans le *système de l'univers* en général, dans le *macrocosme*, non plus que dans le *système de l'homme* dans le *microcosme* en particulier.

---

ports $\frac{3}{1}$ et $\frac{3}{2}$ existeraient-ils par eux-mêmes, tandis que le rapport $\frac{2}{1}$ ne serait qu'une fonction de ceux-là? L'erreur, qui chez M. Fétis amène l'absurdité de sa question, ou tout au moins de sa manière de la poser, provient de ce qu'il regarde la gamme comme un *fait primitif*. De ce point de vue, il ne peut admettre aucune sorte de série ni de progression, et s'il condamne la progression triple, ce n'est pas tant à cause de la valeur numérique de ses termes, qu'en tant que progression. »

Au fond, nous sommes complètement de l'avis de M. Barbereau. Comme lui, nous considérons l'octave comme *indépendante de tout système*. Mais M. Fétis assurant que la progression triple ne saurait la fournir, nous avons dû lui prouver le contraire; et, certes, il est fort piquant que ce soit précisément la *progression triple* — à laquelle on refusait la faculté de donner l'octave — qui, à l'exclusion de toutes les autres progressions, donne l'*octave simple* au moyen des limites successives de ses sommes partielles. La progression double elle-même ne donne ainsi que *l'unisson*. Il est vrai que cette dernière progression donne à elle seule, dans la suite de ses termes, les octaves simples, doubles, triples, etc., tant au grave qu'à l'aigu; mais, pour l'*unisson*, elle ne peut le fournir que par le procédé que nous avons indiqué.

Il ne nous sera pas difficile de montrer l'inanité des autres objections de M. Fétis contre le système développé dans la *Technie harmonique*, dont il ne paraît pas avoir compris le premier mot et bien moins encore le dernier.

## III.

L'auteur de la *Technie harmonique* fait connaître dans son livre :

1° *La loi génératrice des accords ;* 2° *la loi de leur enchaînement ;* 3° *la théorie des accords multiples.*

Il n'avait pas à s'occuper de la *loi tonale,* cette loi ayant été formulée scientifiquemement et définitivement par par M. Barbereau, dans son *premier mémoire sur le système musical.*

« Pour parvenir à ces immenses résultats, *il ne faut* à
» M. Durutte *que la progression des quintes,* mais il la lui
» faut poussée jusqu'au trente-et-unième terme, afin qu'elle
» contienne tous les éléments diatoniques chromatiques et
» enharmoniques. »

Cette fois, M. Fétis est dans le vrai, en sous-entendant néanmoins que les trente-et-un termes susdits, — admis également par M. Barbereau et implicitement par tous les praticiens modernes, — ont leur origine dans la série complète, c'est-à-dire dans la progression triple prolongée à l'infini vers ses deux pôles. Cette remarque n'est pas inutile à une époque où beaucoup de savants croyent encore pouvoir faire abstraction de l'idée de l'*infini,* et fonder leur science sur la seule considération du *fini,* en y joignant au besoin la précaire considération de l'*indéfini* [1].

---

[1] Le *fini* ne peut-être conçu philosophiquement que par la triple considération de l'INFINIMENT GRAND comme *pôle positif ;* de l'INFINIMENT PETIT, comme *pôle négatif ;* et de l'UNITÉ qui est le *produit* de ces termes extrêmes.

Mais pourquoi, après cette saine appréciation, M. Fétis se contredit-il immédiatement en affirmant que « la loi de » laquelle doivent sortir toutes les merveilles promises par » M. Durutte *est une gamme, ou plutôt une échelle chromatique fausse que lui a fournie son maître Hoëné Wronski;* » échelle qui n'a aucun rapport à la gamme de Ptolémée, » de la plupart des géomètres, du plain-chant, et qui n'est » que le résultat d'un mauvais tempérament inégal; échelle » enfin qui n'est pas moins étrangère à la gamme harmonique attractive qui constitue la musique moderne. »

Pourquoi cette manifeste contradiction? Car enfin si, comme l'affirme notre critique, il ne nous faut que la progression des quintes, il est évident que nous n'avons pas besoin de la gamme de Wronski; et cependant cette gamme serait la source de toutes les merveilles promises (et bien véritablement réalisées, n'en déplaise à notre aristarque) par l'auteur de la *Technie harmonique !!!* La cause de cette nouvelle méprise est facile à deviner: M. Fétis a lu *l'introduction* de notre ouvrage, il a feuilleté le reste, et apercevant des chiffres, il les a pris pour des calculs d'acoustique, — fondés nécessairement sur cette gamme de Wronski tant vantée par nous, — et il n'a pas vu que ces calculs sont tirés uniquement de la *Loi génératrice des accords*, qui est indépendante de toute considération d'acoustique pratique et exclusivement basée sur l'échelle rationnelle des quintes. Remarquons, en passant, que s'il en était autrement, c'est-à-dire que si notre loi génératrice

---

Par exemple: soit $n$ un nombre fini quelconque, sa génération philosophique est:

$$\left(1+\frac{\omega}{\infty}\right)\infty = n.$$

La quantité $\omega$ varie avec le nombre $n$, elle est égale à l'unité quand

$$n = e = 1 + \frac{1}{1} + \frac{1}{1\cdot 2} + \frac{1}{1\cdot 2\cdot 3} + \text{etc.}$$

c'est-à-dire, quand

$$n = e = 2{,}71828, \text{etc.}$$

Ce nombre $e$ est, comme on sait, la *base des logarithmes naturels*.

dépendait soit immédiatement soit même médiatement de l'expérience, elle ne mériterait pas le nom de LOI SUPRÊME DE L'HARMONIE qui est bien véritablement le nom qui lui appartient. A cet égard, notre certitude est si bien fondée, que nous portons le défi le plus formel de trouver une loi, distincte de la nôtre, au moyen de laquelle on puisse, et cela par des procédés toujours identiques, créer non-seulement tous les accords déja connus, mais encore tous ceux que le système musical moderne est susceptible d'admettre et dont nous avons donné dans la *Technie* de nombreux exemples pratiques qui ont excité la surprise, et — osons le dire parce que c'est la vérité — l'admiration des compositeurs les plus célèbres.

Mais, avant de répondre à la critique qui concerne notre classification des accords, arrêtons-nous un moment à la forme donnée à la gamme acoustique de Wronski, dans l'article auquel nous répondons.

On aurait pu copier cette gamme dans notre ouvrage où elle est donnée d'après le manuscrit même de Wronski; mais, sous prétexte de la rendre « saisissable à tous les musiciens » on a préféré la *traduction* d'un auteur inconnu; aussi le proverbe italien *traduttore, traditore,* trouve-t-il ici une juste application.

En premier lieu, les rapports calculés par Wronski sont renversés, ce qui leur enlève la signification nouvelle que le philosophe slave leur avait donnée, savoir celle de représenter les rapports des *durées des vibrations* des sons de la gamme chromatique, celle des *vibrations de la tonique* étant prise pour unité. Cette considération — distincte de celle des physiciens qui comparent soit des *nombres de vibrations*, soit des *longueurs de cordes* — est la seule véritablement philosophique, parce que seule elle est *absolue* et conforme à l'idée même de la musique considérée comme science, consistant dans les modifications esthétiques du *temps,* c'est-à-dire dans le RHYTHME DE LA DURÉE DES VIBRATIONS.

En second lieu, parmi les rapports susdits, il en est deux — ceux qui correspondent aux degrés 2 et 6 de la gamme diatonique ascendante — qui ne sont point renversés comme les autres, d'où il résulte que les deux systèmes de représentation des sons, adoptés par les physiciens, celui qui a rapport au *nombre* des vibrations et celui qui a rapport aux *longueurs de cordes*, se trouvent confondus et rendent ainsi la série de ces nombres acoustiques complétement absurde.

Enfin, et en troisième lieu, M. Fétis écrit les noms de tous les sons de la gamme chromatico-enharmonique : *do* dièze, *ré* bémol ; *ré* dièze, *mi* bémol, etc., quoiqu'il sache fort bien, comme la suite le prouve, que Wronski veut donner une *gamme chromatique*, c'est-à-dire une gamme dans laquelle les sons intercalés entre ceux qui diffèrent d'un *ton* entier dans la gamme diatonique, puissent servir indistinctement à représenter la note inférieure diézée ou la note supérieure bémolisée. Or, de l'ensemble de cette *traduction* il résulte une confusion de nature à dérouter le plus grand nombre des lecteurs.

Quant à la critique de la gamme de Wronski par M. Delezenne, elle est basée sur un cercle vicieux, car son *criterium* est la gamme des physiciens reconnue fautive par M. Fétis lui-même, et mieux appropriée à la tonalité du plain-chant qu'à la tonalité moderne. Dans un article fort étendu, inséré dans la *Gazette musicale* de Paris, du 3 janvier 1847, M. le directeur du Conservatoire de Bruxelles faisait remarquer l'erreur des acousticiens qui font le *ré* bémol plus élevé que l'*ut* dièze, dans le rapport du comma $\frac{128}{125}$, « ce qui, disait-il, est en contradiction manifeste avec » les attractions de ces sons. » Or, il est à remarquer que c'est avec cette gamme reconnue fautive ou tout au moins insuffisante, par rapport à notre tonalité moderne, que M. Fétis prétend combattre celle fixée par Wronski au moyen de principes philosophiques et de déductions mathématiques

irréfragables. Nous avons donné, dans l'*introduction* de notre ouvrage, cette belle détermination de la gamme acoustique moderne par l'auteur de la *Réforme du savoir humain;* nous y renvoyons les lecteurs que cette question peut intéresser. Disons cependant que la gamme de Wronski a sur celle des physiciens, comme aussi sur celle des pythagoriciens, l'avantage de former un tout homogène, un véritable système, tandis que les gammes qu'on voudrait lui opposer ne présentent que la *juxtaposition* de DEUX tétracordes !

Dans la gamme de Wronski la *note sensible* est plus près de la tonique que la *médiante* ne l'est de la *sous-dominante;* mais cette différence, loin d'être un défaut comme le croit M. Delezenne, est un avantage dans notre système moderne de tonalité. De plus, quand on compare terme à terme la gamme chromatique des physiciens et celle de Wronski à la gamme fixe que donne le tempérament égal, on découvre que c'est celle des physiciens qui présente les différences les plus multipliées et les plus grandes.

En présence d'un tel résultat que chacun est à même de vérifier, que signifient donc les critiques de MM. Fétis et Delezenne?

En résumé, en prenant pour moyenne des intervalles égaux formant le demi-ton, le nombre $\frac{17}{16}$ au lieu de $\frac{16}{15}$, Wronski a donné le dernier degré de perfection à la *gamme acoustique*. Jusqu'à lui on n'y trouvait que les nombres premiers : 1, 2, 3 et 5, il y joint le nombre 17 qui est, dans la série des *nombres premiers*, le dernier NOMBRE RHYTHMIQUE appartenant à notre système musical.

Il ne nous reste plus, pour compléter la présente *réponse* aux critiques de M. Fétis, qu'à parler brièvement de notre *classification mathématique des accords*. Voici ce qu'en pense le célèbre directeur du Conservatoire de Bruxelles :

« On peut s'amuser au passe-temps innocent de la clas-
» sification mathématique des accords; mais cette fadaise

» est parfaitement inutile et la notation musicale est pour » cette chose infiniment plus simple que la notation algé» brique. »

Nous avons donné, cela est vrai, la notation algébrique des accords en les classant d'après leur structure intime; mais, en regard de cette notation, nous en avons placé une autre à la portée de tous les musiciens, au moyen de laquelle la notation musicale peut s'effectuer immédiatement. Nous avons pris ce parti pour éviter des frais de gravure inutiles pour cet objet; mais partout où nous l'avons jugé nécessaire, nous avons multiplié les exemples pratiques en notation musicale.

Quant à l'*innocence* de la susdite classification mathémathique, elle est au moins fort contestable et ce substantif féminin nous paraît mieux caractériser l'état de l'*esprit* de M. Fétis qui ne s'est pas douté que ces *polynômes algébriques* doivent servir à la détermination rigoureuse et complète de toutes les successions harmoniques auxquelles le *sentiment musical*, abandonné à lui-même, ne parviendrait probablement pas *avant plusieurs siècles*, si l'on en juge par les progrès accomplis (dans l'*harmonie* s'entend) depuis les temps de Palestrina : en comparant ces progrès à l'ensemble des *faits nouveaux* produits tout à coup par nous dans la *Technie harmonique*, on jugera peut-être qu'ils se sont effectués bien lentement.

Notre *théorie des accords multiples*, dont M. Fétis ne parle pas, nous a fourni une grande partie desdits *faits nouveaux*. Cette théorie est la véritable origine de l'ENHARMONIE TRANSCENDANTE, et, sans elle, l'*altération multiple des intervalles des accords*, — signalée par notre adversaire comme étant la source de cet ordre de faits — n'aurait aucune règle.

M. Fétis nous reproche notre *style ambitieux* « copié » jusqu'à l'affectation la plus puérile sur celui de Wronski. »

De l'aveu de Ballanche, bon juge en cette matière, le

style didactique de Hoëné Wronski est un modèle ; nous ne pouvons donc accepter cet *éloge* de M. Fétis. Il est vrai que nous avons reproduit assez souvent certaines locutions de notre maître, mais nous l'avons fait à dessein pour appeler l'attention des hommes supérieurs sur la PHILOSOPHIE ABSOLUE qui sera, aux yeux de la postérité, — nous en avons la certitude, — le plus beau titre du dix-neuvième siècle à la reconnaissance du genre humain.

---

Puisque nous avons parlé des *nombres rhythmiques*, dans les pages qui précèdent, nous pensons qu'il ne sera pas inutile d'en indiquer *la source* aux artistes qui n'en connaissent et n'en pratiquent encore que quelques-uns. Les grands maîtres et ceux qui les ont pris pour guide ont suivi, sous la seule impulsion du sentiment musical, une *loi* qui a sa base dans la *raison inconditionnelle* de l'homme, et sa sanction dans son *organisation physique*.

DES NOMBRES RHYTHMIQUES DANS LA MUSIQUE.

Ces nombres se manifestent dans les rapports entre les durées des vibrations des sons qui composent le système musical; on les retrouve dans les rapports des valeurs des notes, dans les mesures tant simples que composées, dans la division des phrases ou périodes musicales, enfin dans le degré du mouvement qui s'indique au moyen du métronome.

La *loi* qui les contient tous est clairement *indiquée* dans la lettre que Hoëné Wronski nous écrivait le 3 janvier 1850, lettre que nous avons insérée dans notre *Technie harmonique* à la suite du *résumé d'acoustique*. Voici mot à mot cette lumineuse *indication*, que les docteurs en musique de la force de M. Fétis auront pris sans doute pour une *utopie;* car, aux yeux des hommes soi-disant positifs, il ne peut rien sortir de pratique de la tête d'un philosophe :

Les seuls nombres musicaux dans la gamme sont les nombres premiers : 1, 2, 3, 5 et 17.

Les nombres 7, 11, 13, sont exclus de la musique ; ce qui offre la belle analogie de cette génération absolue de la gamme avec celle du cercle, où, d'après le célèbre théorème de Gauss, les mêmes nombres sont les uns admis, et les autres exclus pour l'inscription des polygônes réguliers. Le théorème de Gauss est notoirement :

$$x = 2^n + 1$$

$x$ étant le nombre des côtés du polygône et $n$ un nombre entier quelconque, pourvu que $x$ soit un nombre premier. Les nombres $x$ qui dépassent 17, servent à la génération de la gamme enharmonique et des autres gammes qui ne sont pas connues, et qui peut-être ne seront jamais connues sur notre globe.

Longtemps nous avons cru que les nombres premiers indiqués ici par Wronski ne pouvaient trouver leur application qu'en acoustique ; mais depuis la mort de ce grand homme, en méditant sur l'essence du rhythme musical, en consi-

dérant surtout l'*unité* qui caractérise si éminemment tout système fondé sur des principes absolus, enfin en cherchant au moyen de la *loi de création* * les véritables *éléments rhythmiques*, nous avons reconnu, avec autant de surprise que d'admiration, que les susdits nombres premiers sont les facteurs de tous les nombres musicaux.

La division esthétique du *temps* étant, pour l'artiste musicien, le moyen d'arriver à la réalisation de sa pensée, le moyen de *corporifier l'intelligence dans les sons*, il fallait avant tout concevoir le *Schéma du temps* dans l'œuvre musicale. Or, avec un peu de réflexion, nous comprîmes que le *temps*, par rapport à la musique, ne peut être considéré comme une simple *ligne droite* qui admet toutes les divisions imaginables; mais qu'il doit être conçu comme un *cycle ou cercle fermé*, afin de satisfaire à deux conditions essentielles: à l'unité de l'œuvre d'abord, et ensuite aux limites qu'impose à l'homme son organisation physique, qui ne lui permet pas l'introduction de l'*infini* dans le rhythme. De ces considérations philosophiques, il résulte naturellement que les seuls *nombres premiers*, propres au rhythme, sont aussi ceux contenus dans la formule de Gauss, et par conséquent les nombres de la gamme acoustique . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

**1, 2, 3, 5, et 17.**

**D'où résulte une admirable unité dans l'ensemble du système musical.**

**Voici le tableau des *nombres rhythmiques*, depuis 1 jusqu'à 108. Il est *facile de l'étendre* plus loin.**

**Tableau des nombres rhythmiques et des nombres non-rhythmiques **.**

| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Nombres rhythmiques.* | 1, | 2, | 3, | 4, | 5, | 6, | | 8, | 9, | 10, | | 12, | | | 15, | 16, | 17. |
| *Nombres non-rhythmiques.* | | | | | | | 7, | | | | 11, | | 13, | 14, | | | |
| | 18, | | 20, | | | | 24, | 25, | | 27, | | | 30, | | 32, | | 34. |
| | | 19, | | 21, | 22, | 23, | | | 26, | | 28, | 29, | | 31, | | 33, | |
| | | 36, | | | | 40, | | | | | 45, | | | 48, | | 50, | 51. |
| | 35, | | 37, | 38, | 39, | | 41, | 42, | 43, | 44, | | 46, | 47, | | 49, | | |
| | | | 54, | | | | | | 60, | | | | 64, | | | | 68. |
| | 52, | 53, | | 55, | 56, | 57, | 58, | 59, | | 61, | 62, | 63, | | 65, | 66, | 67, | |

* Nous avons donné la *forme* de la *loi de création* découverte par Hoëné Wronski, dans notre *Technie harmonique*, p. 552 et suivantes, telle qu'elle est fixée au tome I de la *Réforme absolue du savoir humain*.

** Chaque ligne comprend 17 chiffres.

72, 75, 80, 81, 85.

69, 70, 71, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 82, 83, 84,

90, 96, 100, 102.

86, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 95, 97, 98, 99, 101,

108,

103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119.

On remarquera que la somme des nombres rhythmiques, à partir de 1 jusques et y compris le nombre 17, donne pour somme le nombre 108 auquel se termine le présent tableau.
— Le premier nombre rhythmique après 108 est 120.

## SANCTION PHYSIOLOGIQUE DES LOIS RHYTHMIQUES.

### Rhythme des contractions du cœur ou durée de la diastole * et de la systole **, des oreillettes et des ventricules.

Le sang qui arrive au cœur est lancé dans les artères par la contraction successive des oreillettes et celle des ventricules. . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Une contraction complète du cœur comprend la durée pendant laquelle chaque section du cœur (section auriculaire et section ventriculaire) a été une fois à l'état de systole et une fois à l'état de diastole. La durée d'une contraction complète du cœur peut être estimée par les battements du cœur contre les parois thoraciques, ces battements se reproduisant régulièrement à chaque systole ventriculaire.

Maintenant, supposons qu'une contraction complète du cœur ait une durée représentée par le chiffre 3, l'observation montre que la contraction des oreillettes peut être, à peu de chose près, évaluée à 1, la contraction des ventricules à 1, et l'intervalle de repos pareillement à 1 : dans un moment l'oreillette est en systole, le ventricule en diastole ; dans un autre moment l'oreillette est en diastole, le ventricule est en systole ; dans un autre moment enfin, représenté par un intervalle de repos, le ventricule est en diastole, ainsi que l'oreillette.

(J. Béclard, *Traité élémentaire de physiologie humaine*, 4e édition, 1862, chapitre III, § 80).

### *Bruits du cœur.*

Lorsqu'on applique l'oreille sur la poitrine de l'homme, dans la région précordiale, on entend deux bruits qui se succèdent presque sans intervalle ; puis survient un intervalle ou un moment de silence ; puis de nouveau les deux bruits, et ainsi de suite. Le premier bruit est sourd, profond ; le second bruit est clair, il dure un peu moins longtemps que le premier. Ces deux bruits

* Diastole, s. f. (du grec *diastellô*, j'entr'ouvre), dilatation du cœur.

** Systole, s. f. (du grec *sustellô*, je contracte), mouvement contractile du cœur.

s'entendent surtout dans la région précordiale; mais on peut les entendre encore dans les autres points de la poitrine, surtout pendant l'inspiration. Ils perdent de leur intensité à mesure qu'on s'éloigne du cœur.

Ces deux bruits n'ont pas leur *maximum* d'intensité aux mêmes points. Le premier bruit a son maximum d'intensité vers le cinquième espace intercostal un peu au-dessous en endehors du mamelon. Le second bruit a son maximum d'intensité dans le troisième espace intercostal, près le bord gauche du sternum. Le maximum d'intensité du premier bruit est donc situé plus bas que le maximum d'intensité du second. — Le premier bruit du cœur coïncide avec le pouls, c'est-à-dire avec la *dilatation* artérielle, c'est-à-dire, par conséquent, avec la systole ventriculaire. Si on ouvre un animal vivant dont on entretient artificiellement la respiration, on s'assure directement que le premier bruit du cœur est simultané avec la systole ventriculaire, et qu'il dure autant que cette contraction.

Le second bruit du cœur suit immédiatement le premier bruit; il suit, par conséquent, immédiatement la systole ventriculaire. Mais comme à la systole ventriculaire succède, ainsi que nous l'avons vu, un repos du cœur, le second bruit coïncide donc avec ce moment de repos. — Dans ce moment de repos l'oreillette se remplit. L'oreillette et le ventricule sont à l'état de relâchement ou de diastole.

Le rhythme des bruits du cœur peut être assimilé, avec assez de vérité, à une mesure à trois temps. Le premier bruit correspondrait au premier temps, le second bruit au second temps, le troisième temps serait remplacé par un silence. Il est vrai que chacun de ces temps n'est pas rigoureusement égal dans la mesure. Ainsi le premier temps est sensiblement plus long que le second, et le second étant très-court, le silence se trouve un peu augmenté. Mais, ces réserves faites, il n'en est pas moins vrai que cette image d'une mesure à trois temps, proposée par M. Beau, laisse dans l'esprit une notion suffisamment exacte du phénomène. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

La doctrine des bruits du cœur émise pour la première fois par M. Rouannet, et qui consiste à en placer le point de départ dans le jeu des valvules [*], a aujourd'hui conquis l'assentiment de la plupart des physiologistes. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Les bruits du cœur sont donc très-vraisemblablement déterminés par le choc du sang contre les valvules.

(J. Béclard, *Traité élémentaire de physiologie humaine*).

Ces passages, extraits d'un livre qui fait autorité dans la science, établissent clairement l'existence, au fond de notre être, du *rhythme ternaire*, résultat

---

[*] Valvule s. f. (latin *valvula*, diminutif de *valva*), membrane qui ferme et ouvre les oreillettes du cœur : anat.

de chaque contraction complète du cœur comme *cause*, et des bruits de cet organe comme *fait;* même les *inégalités* dans la division de cette mesure à trois temps, reconnue comme l'image la plus vraie du phénomène, s'accordent parfaitement avec les *différents degrés de force* que les musiciens attribuent à chacun des temps de ce rhythme ondoyant. Pour les musiciens comme pour les physiologistes, l'importance prépondérante appartient au *premier temps:* c'est pour les uns le *temps fort*, pour les autres le *bruit profond, énergique*, qui caractérise le premier bruit du cœur, auquel succède le *bruit clair*, d'une *durée moindre*. Ce second bruit correspond au *second temps* de la mesure ternaire, et les musiciens le déclarent *plus faible* que le premier temps.

Enfin, le *troisième temps*, correspondant au silence du cœur, pourra être considéré comme *plus faible* encore que le second, *en tant que silence;* mais si l'on veut tenir compte de sa *durée plus longue*, on devra lui attribuer plus d'importance qu'au second temps, ce qui, au point de vue de la musique, ne peut se faire qu'en lui donnant plus de force. Or, ces deux manières distinctes d'envisager la mesure à trois temps, sont admises et pratiquées dans la musique.

La mesure à 2 temps est marquée par le mouvement alternatif d'*inspiration* et d'*expiration* qui forme une *respiration complète*.

Quant à la mesure à 4 temps, on la trouve dans le rapport du nombre des pulsations du cœur à la durée d'une respiration complète. On lit dans l'ouvrage cité de J. Béclard le passage suivant :

« Il y a, entre les pulsations du cœur et les mouvements de la respiration, un balancement tel, que le pouls et la respiration se maintiennent presque toujours dans un rapport sensiblement constant quels que soient leur accélération ou leur ralentissement; les pulsations du cœur sont toujours plus fréquentes que les mouvements de la respiration, mais les pulsations du cœur et les mouvements de la respiration augmentent et baissent ensemble. *Il y a, en général, quatre pulsations du cœur pour un mouvement respiratoire complet.* »

(J. Béclard. *Traité élémentaire de physiologie humaine*).

En combinant le *rhythme ternaire* des bruits du cœur, soit avec le mouvement d'inspiration, soit avec le mouvement d'expiration, dont se forme la respiration complète, on obtient la mesure en $\frac{6}{2}$ que les musiciens écrivent $\frac{6}{4}$ et $\frac{6}{8}$. — En combinant le même rhythme ternaire avec les 4 pulsations du pouls qui ont lieu pendant la durée d'une respiration, on obtient la mesure en $\frac{12}{4}$ que les musiciens écrivent $\frac{12}{8}$. on sait que chaque pulsation du pouls coïncide avec le premier bruit du cœur.

### *Biomètre du docteur Collongues. — Vibrations vitales.*

« Le *biomètre* est un instrument d'acoustique appliqué à l'étude de l'homme bien portant ou malade, destiné à évaluer et à reproduire par l'unisson et à volonté les sons perçus ordinairement par l'auscultation des doigts. A cet effet, le biomètre fait entendre des sons de différente hauteur, les traduit en notes

et en nombres de vibrations ; ce qui permet la comparaison du rapport des intervalles qui existent des deux côtés du corps, soit dans l'état normal, soit dans l'état anormal, et d'exprimer en chiffres les différents degrés de santé et de maladie. — L'instrument se compose d'un manche, d'un diapason avec curseur et d'un dynamoscope. Le manche est en caoutchouc. Il comprend une poignée, une ouverture et une extrémité digitale. La poignée isole le bruit de la main qui supporte l'instrument ; l'ouverture permet l'introduction de la tige du diapason, et l'extrémité digitale reçoit le dynamoscope.

Le diapason est formé de deux branches longues de trente centimètres. Sur chacune de ces branches glisse un curseur qui peut adhérer sur tous les points de sa course, à l'aide d'une vis de pression. Chaque branche comprend huit divisions marquant le nombre absolu des vibrations, les notes de la gamme qui leur correspondent et les intervalles désignés sous les noms de seconde, tierce, quarte, quinte et en double colonne ascendante et descendante.

La limite des sons graves perçus par l'auscultation des doigts est de 26 vibrations, la limite des sons aigus est de 144 vibrations.

Voici de quelle manière on se sert de cet instrument :

On fait entrer la tige du biomètre dans l'ouverture pratiquée dans le manche. La dynamoscope est appliqué à son extrémité digitale, les deux branches du diapason sont tournées vers la terre. On les met en vibration en les rapprochant brusquement.

Après avoir saisi la poignée du manche, on détruit les sons harmoniques en touchant légèrement les deux branches du diapason à leur extrémité fermée.

On applique le dynamoscope dans l'oreille, on compare le son du biomètre à celui produit par l'un des indicateurs, et si on ne les trouve pas semblables, on abaisse ou on élève les deux curseurs jusqu'à ce que les deux sons produisent l'unisson.

Alors, grâce à cette loi physique que deux sons de même hauteur ont toujours le même nombre de vibrations, on traduit en nombres le *bourdonnement vital*.

On renouvelle l'expérience pour l'indicateur de l'autre main, et après avoir obtenu la valeur numérique, on compare les deux chiffres ou les deux notes, et l'on constate l'égalité ou la différence.

La *biométrie* s'occupe de la recherche des lois des vibrations vitales. Elle définit la santé par l'équilibre des vibrations aux deux indicateurs, et la maladie par le défaut d'équilibre des vibrations aux mêmes points.

Ainsi la biométrie a deux lois fondamentales pour principe :

*Première loi.* — L'équilibre des vibrations vitales perçues à l'aide du biomètre des deux côtés du corps, à deux points similaires, les indicateurs par exemple, se rencontre toujours avec l'état de santé.

*Deuxième loi.* — Le défaut d'équilibre des vibrations vitales perçues à l'aide du biomètre des deux côtés du corps, à deux points similaires, les indicateurs par exemple, se rencontre toujours avec l'état de maladie.

*Vibrations vitales pendant la santé.* — Chez l'homme, la femme, le

vieillard, l'enfant, le type de la santé parfaite dans nos climats est déterminé par 72 vibrations par seconde. »

(*La Lancette française*, GAZETTE DES HÔPITAUX CIVILS ET MILITAIRES, n° 68. — Jeudi 12 juin 1862).

Bien que, dans l'opinion du docteur Collongues, l'équilibre de la santé puisse exister avec tout autre nombre que 72, à la condition que ce nombre soit égal des deux côtés du corps, il n'en est pas moins vrai que l'ensemble de ses expériences donne 72 comme le *nombre normal* des vibrations vitales; comme le *type de la santé parfaite.* Nous ne savons si le docteur Collongues a fait des expériences dans des climats très-différents de celui de la France, mais nous ne serions pas surpris d'apprendre que ce nombre 72 vibrations, qui correspond au *Ré* le plus grave du clavier du piano, est, de même que la température du sang, absolument indépendant du climat.

Ce nombre 72 est extrêmement remarquable en ce qu'il est formé du produit des deux nombres rhythmiques 8 et 9 qui correspondent respectivement à l'*universel-être* et à l'*universel-savoir* * dans le système des nombres rhythmiques; et qui, par leur addition, $8 + 9$, constituent le nombre 17, c'est-à-dire le dernier *nombre premier rhythmique* de notre système musical : offrant ainsi, en vertu de la LOI DE CRÉATION, l'*identité finale* ou systématique dans la réunion des *éléments dérivés* (8 et 9), ce qui forme la PARITÉ CORONALE du système.

Pour bien comprendre ceci, il faut savoir que les *deux éléments primordiaux et opposés*, dans le système des nombres rhythmiques, sont 2 et 3; le nombre 2 correspondant à l'*élément-être* et le nombre 3 à l'*élément-savoir* de ce système. Or, si l'on considère la formation des nombres 8 et 9 au moyen des susdits éléments opposés $8 = 2^3$ et $9 = 3^2$, on reconnaîtra que dans la somme $8 + 9 = 17$, ces éléments concourent de *la même manière* à la formation du nombre 17; en d'autres termes, qu'ils y remplissent des *fonctions identiques*, comme on le voit immédiatement en écrivant ainsi la somme en question :

$$2^3 + 3^2 = 17.$$

Dira-t-on que ce résultat soit l'effet du hasard?

**Durée de la circulation d'un globule du sang.**

Le célèbre physiologiste Muller admet que la durée de la circulation d'une molécule de sang est comprise entre 133'' et 200''. Le docteur Hisselsheim après avoir d'abord indiqué 2' 16'' pour cette durée **, c'est-à-dire pour

* Voir la *Loi de Création* au tome I de la *Réforme du savoir Humain*, par Hoëné Wronski.

** *Dictionnaire de médecine* de Nysten, revu et augmenté par MM. Littré et Robin.

le temps que met une molécule de sang partant d'un point pour y revenir, après avoir traversé le *cercle mathématique* de la circulation, ou cercle moyen entre le plus grand et le plus petit, propose un autre nombre, savoir 2′ 46″ ou 166″ qui est à peu près la moyenne arithmétique entre les limites posées par Muller. Le premier nombre indiqué par le docteur Hisselsheim se décompose ainsi :

$$136'' = 2^3 \times 17.$$

Il ne contient que les facteurs premiers rhythmiques 2 et 17. Toutefois, comme ce nombre est très-rapproché de la limite inférieure indiquée par Muller, et que la moyenne 116″ proposée par le docteur Hiffelsheim n'est pas un nombre rhythmique, nous allons former le tableau des nombres embrassant les limites 133 et 200, en séparant les *nombres rhythmiques* de ceux qui ne le sont pas, par une ligne horizontale, ainsi que nous l'avons fait plus haut ; et afin de rattacher ce tableau au précédent, nous le commencerons par le nombre rhythmique 120.

**Tableau des nombres rhythmiques depuis 120 jusqu'à 204.**

| *Nomb. rhyth.* | *Non-rhyth.* |
|---|---|
| 120, | 121, 122, 123, 124, |
| 125, | 126, 127, |
| 128, | 129, 130, 131, 132, 133, 134, |
| 135, 136. | 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, |
| 144, | 145, 146, 147, 148, 149, |
| 150, | 151, 152, |
| 153. | 154, 155, 156, 157, 158, 159, |
| 160, | 161, |
| 162, | 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, |
| 170. | 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, |
| 180, | 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187. 188, 189, 190, 191, |
| 192, | 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, |
| 200, | 201, 202, 203, |
| 204. | |

En examinant ce tableau, on trouve, vers son centre, parmi les *nombres rhythmiques*, le nombre 170, qui ne diffère pas de 4″ de la moyenne 166″ $\frac{1}{2}$ entre les nombres 133″ et 200″, indiqués par Muller. — Or, si l'on adopte le nombre rhythmique 2′ 16″ ou 136″ pour le *minimum* de la durée de la circulation d'un globule sanguin, et le nombre 204″ également rhythmique et à égale distance au-delà du nombre central 170″, pour le *maximum* de cette durée, il est facile de concevoir que les *vibrations vitales* correspondantes aux durées en question leur seront *inversement proportionnelles ;* de telle sorte que pour deux durées distinctes, représentées respectivement par C et C′, on aura, en représentant par W et W′, les nombres correspondants des *vibrations vitales* signalées par le docteur Collongues, la relation très-simple :

$$C.\ W = C'\ W' \text{ ou :}$$
$$C : C' : : W' : W.$$

Il ne nous reste plus qu'à trouver la valeur numérique de ce *produit constant* qui nous paraît remplir, dans le système physiologique, un rôle analogue à celui que remplit en astronomie le *modérateur universel* (φ. w), découvert par Hoëné Wronski *, et que, par cette raison, nous nommerons *modérateur vital anthropogénique*, en attendant son admission et son nouveau baptême dans le sanctuaire de la science officielle.

Maintenant, pour découvrir la valeur numérique de ce *modérateur vital*, admettons avec le docteur Collongues que le nombre des vibrations correspondant au *bourdonnement vital* dans l'état de santé parfaite soit de 72 par seconde sexagésimale, et multiplions par ce nombre le nombre exprimant la *durée moyenne de la circulation* d'un globule du sang, c'est-à-dire le nombre 170. On aura ainsi, pour le produit cherché :

$$170.\ 72 = 12240$$

lequel, décomposé en ses facteurs premiers, peut s'écrire :

$$2^4.\ 3^2.\ 5.\ 17\ ^{**}.$$

Ce nombre constant contient, comme on le voit, tous les facteurs premiers rhythmiques de notre système musical moderne ; et c'est ainsi que l'on peut se rendre compte rationnellement de l'action que le rhythme exerce sur les plus jeunes enfants, sur les hommes les plus grossiers comme sur les plus intelligents ; c'est ainsi qu'on s'explique l'aptitude de l'homme pour l'*art musical*, qui, comme tous les arts, est une création à la fois divine et humaine, un produit de la raison, dont la base physiologique est un don gratuit du créateur des mondes.

---

*Tableau des* NOMBRES *des* Vibrations vitales *et des sons de la gamme diatonique qui leur correspondent, avec les* DURÉES *inversement proportionnelles de la circulation du sang, évaluées en secondes sexagésimales.*

Nota. Le produit de chacun de ces nombres par la durée circulatoire correspondante est un Nombre constant, dont nous évaluons la valeur, soit $GW = 12240 = 2^4.3^2.5.17$.

Ce nombre contient tous les nombres premiers rhythmiques de notre système musical.

*Remarques.* 1. Les nombres de vibrations des sons de la gamme diato-

---

* Voir la *Réforme de la mécanique céleste* au tome I de la *Réforme absolue du savoir humain*. — Voir aussi l'Épître à S. M. l'Empereur de Russie.

** Pour avoir les nombres qui correspondent aux *vibrations vitales* en rapport avec les durées des circulations extrêmes, exprimées par 136″ et 204″, il suffit de diviser le modérateur constant 12240 par ces durées, on trouve ainsi :

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Durées circulatoires.* | 136″ | 170″ | 204″. |
| *Vibrations vitales correspondantes.* | 90 | 72 | 60. |

| NOMS DES SONS. | DO | RÉ | MI | FA | SOL | LA | SI | DO |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| W. NOMBRES DE VIBRATIONS par seconde. | 64 | 72 | 80 | 85 1/3 | 96 | 108 | 120 8/9 | 128 |
| C. DURÉES CIRCULATOIRES évaluées en secondes. | 191'',25 | 170'' | 153'' | 143'',4375 | 127'',5 | 3'' 1/3 | 101'',25 | 95'',625 |

nique, sont entre eux dans les rapports calculés par Hoëné Wronski, savoir :

$do = 1$; $ré = \frac{9}{8}$; $mi = \frac{5}{4}$; $fa = \frac{4}{3}$; $sol = \frac{3}{2}$; $la = \frac{27}{16}$; $si = \frac{17}{9}$; $do = 2$.

En comparant ces rapports à ceux admis par les physiciens, on voit qu'ils ne diffèrent que pour la *note sensible* (*si*) et la sus-dominante (*la*) ; que les physiciens évaluent ainsi : $la = \frac{5}{3}$ et $si = \frac{15}{8}$.

Les durées circulatoires expriment toutes des nombres finis, et tous ces nombres sont rhythmiques.

Par exemple : $113' \frac{1}{3} = \frac{340''}{3} = \frac{2^2.5.17}{3}$, fraction où il n'entre que des nombres premiers rhythmiques.

2. Le nombre 72 vibrations par seconde, indiqué par le docteur Collongues pour le nombre correspondant à l'*état de santé parfaite*, nombre qui correspond au *ré*, est très-remarquable, car le son en question correspond philosophiquement à l'*élément neutre* du SYSTÈME DES SONS, et il occupe ainsi le CENTRE de l'*échelle des* 31 *sons* qui le forment ; et par conséquent il forme aussi le CENTRE de la *gamme diatonique*, quand on la reporte sur cette échelle :

*fa*, *do*, *sol*, RÉ, *la*, *mi*, *si*.

3. De plus, ce nombre normal des vibrations vitales, indique clairement le véritable *diapason* qui aurait dû être fixée à 864 vibrations pour le *la*, et non à 870 = 2. 3. 5. 29 ; à cause du facteur 29 qui n'est pas rhythmique.

Il est vrai qu'aucun membre de la commission nommée pour la fixation du *diapason normal*, ne connaissait les nombres que nous désignons ici pour la première fois, sous le non de NOMBRES RHYTHMIQUES, dont l'extrême importance

sera reconnue tôt ou tard, et au moyen desquels, comme on le verra dans notre TRAITÉ DU RHYTHME, nous pouvons rendre raison de tous les faits concernant la musique, soit dans la mélodie, soit dans l'harmonie.

4. Le produit constant C W = M, formé au moyen des quantités variables C et W, correspond à la *puissance* d'une hyperbole rapportée à ses asymptotes. On en tire : $W = \frac{M}{C}$ et en posant C = 1″ on a : W = M = 12240 vibrations, ce qui signifie qu'à l'instant précis où, dans l'*embryon*, la circulation s'effectue en 1″ de temps, le mouvement vibratoire qui s'effectue aussi en 1″ donne 12240 vibrations, ce qui correspond à la note *sol* à une quantité près *très-inférieure* au comma vulgaire $\frac{81}{80}$, comme il est facile de s'en assurer. Or, la note *sol* correspond à l'ÉLÉMENT-ÊTRE dans le système des sons; la DOMINANTE.

L'état inverse, savoir : $C = \frac{M}{W}$ donne, en y faisant W = 1 vibration, par seconde C = M = 12240″, et alors la circulation du globule sanguin met 12240″ à s'effectuer une seule fois, c'est-à-dire $3^{h}24'$; c'est le moment suprême où l'âme va quitter sa demeure corporelle, et, à cet instant, le *son virtuel* qu'exprime la valeur W = 1 correspond à la TONIQUE UT qui correspond au point de repos, à l'UNIVERSEL-ÊTRE, comme nous l'avons dit dans la *Technie harmonique*, p. 556.

Ces déductions feront sourire certains lecteurs ; mais nous nous adressons aux philosophes, et nous espérons qu'ils y reconnaîtront tout à la fois l'exactitude de la détermination des *vibrations vitales* par le docteur Collongues, la beauté des travaux des Muller et des Hiffelsheim, et surtout la *profondeur infinie* de la LOI DE CRÉATION que Wronski a laissée après lui pour *juger* la science de ses détracteurs.

Comte CAMILLE DURUTTE.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

# LES LÉGENDES DORÉES,

Par Ch. FOURNEL [1].

Il parut, il y a environ deux ans, un volume de poésies intitulé les *Folles images*. L'auteur de ce livre, qui alors avait gardé l'anonyme, déplorait les voies dans lesquelles s'est quelquefois fourvoyée la muse moderne et parodiait avec beaucoup de verve les écarts réalistes des Courbets de la littérature. Tout ce livre était une œuvre d'ironie et peut-être l'intention de l'auteur ne fut pas toujours parfaitement comprise. Pour moi, qui connaissais quelle plume avait tracé ces tableaux satiriques; pour moi, à qui était échu la douce tâche de parler des essais de M. Fournel, je ne pouvais me méprendre sur le but du poète, je me rappelai trop bien ses premiers chants, ses chants pleins de fraîcheur, de simplicité, d'émotions vraies et pures, pour conserver un doute à son égard et pour ne pas espérer qu'un jour il reviendrait à ses anciennes inspirations. C'est ce que M. Fournel a fait dans les *Légendes dorées* qui offrent le contraste le plus complet avec les *Folles images*.

M. Fournel, comme bien des écrivains de notre époque, s'est beaucoup préoccupé du moyen âge; il l'a d'abord entrevu à travers les poésies populaires de l'Allemagne, les ballades anglaises, les romances espagnoles; il a trouvé, dans ces manifestations si heureuses de l'imagination du peuple, le secret de ces vers simples, précis, dont notre langue avait perdu l'habitude dans des amplifications pseudo-classiques. Cette fois M. Fournel est remonté plus directement encore vers le moyen âge. Les *Légendes dorées* sont pour ainsi

[1] Paris : Durand, rue des Grés, 7; — Aubry, rue Dauphine, 16.

dire la copie écrite de toutes les ravissantes miniatures des livres d'heures. En ouvrant ce petit livre tout moderne d'aspect et d'une si bonne exécution typographique, on se trouve par un singulier prestige transporté au temps de Gautier de Coinsy. Ces vers élégamment imprimés, cette fraîche couverture portant des noms connus dans la librairie parisienne, disparaissent et font place à de splendides enluminures, à de capricieux encadrements. Ce qui produit cette illusion, c'est que M. Fournel n'a pas considéré les légendes pieuses en s'accoudant dans le dix-neuvième siècle, il ne les a pas prises comme des thèmes propres à fournir de brillantes variations, non, il est devenu par un constant effort et par un effort invisible au lecteur, le contemporain des hagiographes du moyen âge. Il résulte de cela même qu'au premier aspect les *Légendes dorées* produisent un effet étrange ; on s'étonne de ces vers simples, quelquefois un peu nus, un peu secs, un peu prosaïques même, de ces expressions surannées, de cette harmonie qui se perd dans de hardis enjambements, de ce manque d'ampleur dans la phrase, il faut enfin une réflexion attentive pour comprendre qu'il a dû être difficile de ne pas vêtir la pensée des habits tout faits qui servent traditionnellement à l'envelopper et qui, bien qu'ayant déjà beaucoup servi, conservent encore une certaine apparence d'élégance à laquelle on s'est accoutumé. M. Fournel a, du reste, très-bien exprimé ce qu'il voulait faire. « Dans ce grand nombre de sujets légendaires du caractère le plus pittoresque ou le plus mystérieux qui s'offraient à moi, dit-il, je ne me suis occupé que de ceux qui me semblaient avoir une signification précise ou renfermer un enseignement. C'est au point de vue de l'art que j'ai traité les différents sujets que j'ai choisis, et connaissant trop bien mon insuffisance, je n'ai point prétendu m'ériger en moraliste. Mais, d'un autre côté, comme je n'ai pas non plus la singulière prétention de faire de l'art pour l'art, c'est-à-dire de voir mon travail rabaissé au niveau d'une suggestion purement instinctive, je me suis étudié à saisir l'esprit de la légende chrétienne et à faire en sorte qu'il se répandît dans cet ouvrage comme la sève dans les plantes. »

Trente-quatre légendes composent le volume de M. Fournel où j'ai surtout remarqué : *un cavalier* (saint Martin), *le moine et l'oiseau céleste*, *Dorothée*, *la fleur de sainte Marie*, *la cruche d'argile*. Quelques-unes des légendes de M. Fournel, il faut bien le reconnaître, n'ont comme donnée qu'un intérêt assez faible, et

peut-être le poète aurait-il pu, dans la littérature pieuse du moyen âge, trouver des sujets plus dramatiques. Me permettra-t-il de lui en signaler un? Sainte Élisabeth, reine de Portugal, avait un page favori. Jaloux de la faveur dont celui-ci jouissait, un de ses camarades le dénonça comme ayant avec la reine un commerce criminel. Denis, le mari d'Élisabeth, ordonne à un chaufournier de jeter dans son four la personne qui viendrait lui demander si ses ordres sont exécutés. Le page reçoit la fatale missive; mais passant devant une église, il y entre, entend la messe et prolonge sa prière. Son accusateur, impatient, se rend chez le chaufournier; il est pris par ce dernier pour la victime qu'on lui avait désignée et précipité dans la fournaise. Cette légende, qui est sans doute originaire de l'Orient, car on la rencontre dans le *Roman des sept Vizirs*, devint notre fabliau d'*Un roi qui voulut faire brûler le fils de son sénéchal*, a été racontée dans *Cento novelle antiche*, et enfin a fourni à Schiller la belle ballade de *Fridolin*. J'avoue que je voudrais la voir traiter en français et je la recommande à M. Fournel. Quelques fabliaux pourraient aussi le tenter, tel me semble celui du *Convoiteux et de l'Envieux*. Ces deux compagnons firent la rencontre de saint Martin qui leur promit de leur faire un don, mais les avertit que le second qui parlerait aurait le double de ce que le premier aurait obtenu. Après une longue discussion pour savoir qui parlerait d'abord, l'envieux y fut pour ainsi dire forcé. Dans la colère où le mettait cette obligation, il demanda au saint d'être borgne afin que son camarade fût aveugle. Je le reconnais, ce petit conte s'éloigne un peu de la légende, mais il peut prendre place à côté de la pièce intitulée, l'*Homme et la Mort*, qui se rapproche beaucoup des fabliaux et qui termine très-heureusement le nouveau recueil de M. Fournel.

Th. P.



# CHRONIQUE DU MOIS.

Vingt-cinq à trente lignes, tel est l'espace qui m'est libéralement octroyé pour rendre compte de l'actualité artistique, littéraire, morale, bibliographique, anecdotique, météorologique.... que sais-je encore?... Je ne pourrai que mentionner brièvement la très attrayante après-midi musicale offerte, l'un de ces dimanches, par l'Orphéon à ses membres honoraires. Elle avait lieu dans la salle Fahert, devenue le local privilégié de certaines solennités publiques. A ce propos, j'aurais plusieurs observations à présenter, mais je les réserve pour une occasion où j'aurai les ongles rognés de moins près. Deux jeunes talents ont fait une certaine sensation à ce concert dont le programme était, du reste, très bien formulé. Un jeune virtuose de douze ans, Paganini en herbe, a fait dire à son violon beaucoup de belles et bonnes choses. Le jeu de cet enfant est pur, senti; il sera un jour expressif. Il exprime un sentiment musical excellent. Une jeune personne, qui a certainement plus de douze ans, a joué un solo de piano avec une grande légèreté et un certain brio de doigté. Elle possède un mécanisme déjà très avancé, et quand elle se sera attachée à l'idéal de son art, à la recherche du style qui donne de l'âme aux sons, elle fournira, à coup sûr, une carrière artistique très distinguée. Les jeunes élèves du cours de musique ont fait entendre avec des succès divers — duos manqués, quatuors réussis — plusieurs morceaux de leur répertoire d'études. Quelques-uns de ces morceaux sont peut-être un peu compliqués pour leur science acquise, et sans y renoncer, ils feraient bien de ne les aborder que sous l'œil du maître et à titre d'instruction. Règle générale, il ne faut se révéler au public qu'en deçà de ce qu'on peut, car il faut toujours compter avec l'émotion et l'inexpérience. Je suis déjà au bout de mon rouleau, mais je signalerai encore une sérénade sans nom d'auteur qui a ouvert le concert et qui renferme de belles parties mélodiques. V.

*L'Administrateur-Gérant*, A. Rousseau.

Metz. — Typographie Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

# JOURNAL

DE

# DOM SÉBASTIEN FLORET

**Religieux Bénédictin de l'abbaye royale de Saint-Arnould de Metz.**
**(1587-1638).**

(Extraits relatifs à l'histoire de Metz et du Pays-Messin avec préface et notes explicatives, par M. F.-M. Chabert.)

(*Suite*).

## 1625.

Le 3 avril deceda le sr charles Sartorius, lequel a été jadis en sa vie une fois maitre eschevin [1] et plusieurs fois de la justice.

Le 16, fut etouffé un soldat masson dans les fondemens qu'on faisoit aux PP. Minimes pour un cloistre.

Le 4 may les chanoines de st Thiebaut [2] sont sortis de l'eglise

[1] Il avait succédé dans cette charge à Nicolas Luquin.

[2] Ce chapitre avait pris son origine, en 1159, dans la réunion de quelques ecclésiastiques d'une piété exemplaire, qui avaient désiré mener la vie commune, suivant la règle des chanoines, approuvée à Aix-la-Chapelle en 814. Ils avaient choisi pour résidence un lieu appartenant à l'abbaye de Sainte-Glossinde, au faubourg de Saint-Thiébault, dont leur congrégation avait reçu le nom.

En 1552, leur couvent avait été démoli et des retranchements avaient été élevés sur son emplacement. Les chanoines s'étaient réfugiés dans une maison voisine de la paroisse St-Martin et avaient obtenu la permission de faire l'office dans cette église. En 1620, ils avaient commencé à faire construire leur nouvelle église qui fut achevée cinq ans plus tard, comme l'indique D. Floret.

s^t Martin la paroisse, pour aller en leur nouvelle eglise construite tout nouvellement en une de leurs maisons gisante en la petite rue joindant l'hopital s^t Nicolas au Neufbourg et les maisons desd. chanoines, et ont eté conduits illec y assistans m^rs de la cathedrale avec leurs enfans de chœur et chantres, y assistant aussy le R. P. abbé de s^t Simphorien, et le tout processionnellement apres les vespres et complies chantées, ce sur les quatre heures du soir.

La peste a regné a Metz depuis la fin de may 1625 jusques vers caresme suivant, et sont morts bien environ trois mille personnes au moins.

Le 24 juin jour de feste de s^t Jean Bapt. furent rendues trois filles du couvent des relligieuses de la Congregation notre Dame, jouxte (*contigu à*) s^t Livier.

Le 25, le feu se mit en une loge couverte de paille, la y furent trois enfans etouffez et morts, le plus grand aagé d'environ huit ans, les pere et mere etant absents a leur besogne. Lad. loge etoit vers quartiers par ou on va a la fontaine benite au Sablon, et avoit on fait retirer les susdits a cause de la peste, encore qu'ils n'en fussent entachez.

Le 17 juillet deceda le pere François, capucin, lequel etoit parmy les pestiferez pour les consoler, confesser et aider en leurs afflictions, et est mort de la meme maladie; un autre a pris sa place.

Le 23 juillet deceda m^e Nicolas, curé de s^t Gengulf [1].

Au meme temps se prescipita un tailleur d'habits nommé jean Scio du haut de sa chambre haute en la rue au Quartau, de quoy mourut, qui peu auparavant avoit deux ou trois enfants morts de peste.

Le 3^e aoust est decedé le curé de la citadelle.

Le 13 ou 14, est decedé jacques Roland, chirurgien visitteur catholique pour les pestiferez, de leur maladie il est mort.

Environ le 24 septembre est decedé le P. capucin qui etoit allé à la Cornue Geline pour soulager les pauvres catholiques pestiferez, nommé le pere Cherubin de Brienne.

Le 8 octobre est decedé le P. capucin qu'etoit envoié a la Cornue

---

[1] Saint-Gengoulf, dans la rue Châtillon, en face de la rue qui porte encore le nom de cette paroisse.

Geline pour assister les catholiques pestiferez et se nommoit le pere Pacifique.

## 1626.

Le 5 janvier deceda dame catherine abbesse de ste Marie, de la maison d'Amoncourt.

Le duc de la Valette gouverneur de Metz en a renouvellé la justice les 14 et 15 janvier, et sont les srs treize le sr Abraham Fabert, le sr de Saulny, le sr Triplot, le sr Balbé, le sr Lombar, le sr Goise, le sr Auburtin, le sr Tessier gendre de la Teste d'or, tous catholiques, et les huguenots le sr Grandjambe, le sr Jalon, le sr de Haconcour, le sr Goffin, le sr Duboc. Pour maistre eschevin le sr Demâge Floze avec ses conseillers tant catholiques que huguenots.

Le 6 de fevrier la duchesse de la Valette arriva icy a Metz auprés de son mary le duc.

Les pardons et grand jubilé a st Nicolas en Lorraine depuis le 15 mars jusques au 14 juin de l'an 1626.

Le 16 avril furent dittes messes basses et hauttes en l'eglise nouvelle des dames relligieuses de la Congregration [1] seise proche st Livier, outre Mozelle, ou elles ont dressé leur couvent, et ont esté les srs coustre de la grande eglise et la Voelle qui y ont celebré les premiers, asçavoir le sr la Voelle du matin une basse messe, et puis le sr coustre une hautte avec musique.

Le 15 aoust arriva l'oncle du grand duc de Florence icy a Metz et y sejourna deux jours entiers sans y comprendre le jour de son arrivée et le jour de son retour; la ou il montra sa liberalité en aumosne et bon payement a son hoste, et les vins aux soldats tant de la citadelle quez portes.

Le 8 septembre jour de nativité, a eté faite procession gñale aux Carmes pour le jubilé de l'an 1625 passé, lequel dure jusqu'au sept novembre suivant.

Le dernier novembre le duc de la Valette a renouvellé la justice de Metz, pour les treize, huit catholiques et cinq huguenots, et le lendemain pour le me eschevin le sr jean baptiste sr de Saulny.

---

[1] Les *filles spirituelles* ou *dames de la congrégation de Saint-Augustin* avaient reçu, à leur arrivée à Metz, un asile des dames de Saint-Pierre.

## 1627.

Le 25 fevrier ont eté executtez deux jeunes soldats, come faux monoieurs.

Le 12 mars fut trouvé tué l'hermite de S[t] Quentin nommé frere Claude, non prestre ny marié, et portoit en son vivant l'habit de recollest.

Le 14 avril accoucha mad. de la Valette d'un fils pour lequel on a sonné la mutte et les autres cloches de la grande eglise et de ceans, avec le *Te Deum*, puis l'artillerie et les feux de joye, etant touttes fois M[r] de la Valette absent auprés de son pere le duc d'Epernon, pres devant Noel passé.

Le penultième avril est decedée lad. dame de la Valette nommée Gabrielle au logis de la hautte pierre. Le lendemain sur le soir M[rs] de la grande eglise furent avec les chantres dire en musique le *De profundis*, et nous de l'abbaye de s[t] Arnould, peu apres en fumes chanter un a basse voix, et ce en la chambre jouxte la grande salle de la hautte pierre, la ou estoit le corps de lad. dame. Avec ce plus tard furent apportées les entrailles d'icelle en l'eglise de s[t] Arnould, et posées et enterrées devant le grand autel, sous la tombe du fils enfant du s[r] de Pienne jadis gouverneur de cette ville. Puis apres lad. Dame a demeuré en lad. chambre tapissée en deuil, la on y construisit un autel aupres du corps, sur lequel y avoit quatre chandeliers avec quatre cierges toujours brullants, et quatre d'un costé et d'autre du cercueil, ou estoit le corps. Et y estoient ordinairement des relligieux d'heure en heure jusqu'au 29 de may que led. corps fut porté de nuit en la grande eglise devant le grand autel sous un presence ou lampe ardente. Et les 31 may, 1[er] juin et 2, par ces trois jours furent faits les funerailles et service de lad. Dame, y assistants les gens d'eglise, de la noblesse et les gens de justice. Le chœur et la nef de lad. eglise etant tapissez tout en noir; mais davantage led. chœur que lad. nef. Et si n'y etoit m[r] le duc son mary, car il etoit party de Metz devant Noel passé, comme avons dit, pour aller trouver son pere le duc d'Epernon à Bordeaux, et n'étoit encore de retour pour lors.

En l'an 1627 ont eté commencées les fortifications de la ville devant la citadelle et la porte s[t] Thiebaut tirant vers Saille.

Le 29 juin jour de s[t] Pierre et s[t] Paul, fut faitte procession aux

PP. Carmes a cause des pluyes, avec les reliques de s[t] Estienne et s[te] Serenne, auquel jour le beau temps arriva et continua.

Le 28 juillet le s[r] duc de la Valette fut de retour à Metz d'ou il repartit le 21 d'aoust.

En septembre a passé un eveque des quartiers proches de la Turquie, commissaire pour lever argent pour la crestienté, pour se defendre contre led. turc et pour rachepter les captifs.

Au commencement d'octobre est retourné de France icy, a cause des bruits, de guerre le duc de la Valette fils au duc d'Espernon.

Le 14 octobre est decedé le grand doyen de la cathédrale nommé Jacques Foës.

Le 22 est decedé Philippe Willemuy orfevre de dessus le *pont de Saille*, au bout du Champassaille.

Le 17 novembre ont eté sonnées les cloches de Marie et de Mutte, avec le *Te Deum* pour une victoire obtenue par le Roy contre les Anglois devant *la Roche* (La Rochelle) avec feu de joye.

Le 14 decembre a eté laissé le jardin jouxte la cour d'en bas, pour 50 ans au s[r] jean Baptiste [1] m[re] eschevin de la ville, en payant par chacun an 20 gros de loyer et doit entretenir les murailles d'alentour, et doit relever celle du costé de lad. cour, en sorte qu'il ne puisse voir en la galerie de l'abbé, ny ne peut elever aucune muraille qui puisse empescher le bastiment qui est basti sur les grands privez davantage, que jusques aux fenetres.

## 1628.

Le jour des Roys et la veille, de nuit fit de grands vents, et le jour aprés disner fit des esclaires et tonnerres furieux, comme si ce fut eté en eté, avec grandes pluyes et gresil.

Le 29 janvier est party M. de la Valette notre gouverneur pour aller en France.

Le 8 may est decedé le s[r] jean Bertrand dit de s[r] Jure lequel a eté deux fois maitre eschevin.

Le 15 ont eté fustigez quatre hommes a cause du tabach et plusieurs femmes emprisonnées.

---

[1] Jean-Baptiste de Villers, seigneur de Saulny.

Le duc de la Valette gouverneur fut de retour le 21 may.

Le 23 on fit sonner mutte et chanter le Te Deum et feu de joy sur la grande eglise, et ce pour une victoire que le Roy a eue contre les anglois sur mer, lesquels pensoient ravitailler la Rochelle devant laquelle le Roy etoit avec son camp.

Le 12 juillet partit pere Hilarion pour aller a Paris pour les affaires des peres Benedictins et anciens Relligieux.

Le 25, jour s[t] Jacques, fut faitte procession generale depuis la grande eglise jusqu'a s[te] Glossine, jour de la feste de lad. s[te] Glossine, et ce a cause des pluyes et mauvais tems, et pour le Roy a celle fin que Dieu luy donne victoire contre les heretiques rebelles de la Rochelle, y etant portez les chefs de s[t] Etienne et la chasse de s[te] Serenne.

Le 26 jour s[te] Anne furent ceux de Vaux et autres villages ruiner le tabac au quartier de Magny et Marly, et au retour les carabins et soldats gens de pied les allant dechasser en tuerent trois et en blesserent plusieurs : les habitants du haut chemin furent arracher celuy qu'estoit a Silly, ou aussi en y eut des blessez et quelques jours en paravant ont les paysans arraché le tabac en plusieurs villages proche de Metz environ deux bonnes lieues ou plus.

Les PP. Minimes ont commencé à faire le service divin en leur eglise avec chant la veille de la Toussaint.

Les nouvelles de la prinse ou reddition de la ville de la Rochelle sont venues le jour de la feste de la Toussainct au soir.

Le 12 novembre fut faitte une procession après les vespres et complies de la grande eglise dud. lieu ceans a s[t] Arnould, et puis retourné a la cathedrale, furent chantés le *Te Deum*, *Domine salvum fac Regem*, etc., et au sortir, le s[r] gouverneur alla au Saucy pour illec allumer la bulle et le feu en rejouissance de la prinse et reddition de la ville tres forte de la Rochelle par nostre Roy Louis XIII du nom tres pieux et tres crestien ; et estant aud. lieu les compagnies de la garnison assemblées pour les salves accoustumées en tel faict, et puis quantité de coups de canons, bien jusqu'a 40 au moins.

Les vendanges de cette année ont eté grandement tardives, environ peu devant et aprés la Toussainct et petites et mal meures ; ce qui a eté cause que le vin fut rare et a haut prix, sçavoir : le pot a 12[s] pour le vin de 1627, et le pot des années precedentes a monté jusqu'a 30 gros.

# 1629.

Le 25 mars jour de l'Annonciation, a eté chanté a la grande eglise le *Te Deum* pour la victoire obtenüe par le Roy en Italie au duché de Montferrat contre le duc de Sçavoie et les Espagnols, avec feux de joye, sonnant la grosse cloche et autres, et neuf coups d'artillerie.

Le 30 est arrivé le suffragant de M^r de Metz relligieux de S^t François [1].

Le 2 avril, le *Te Deum* avec sonnerie des grosses cloches et les feux de joye, le Roy ayant fait lever le siege de devant Cassal en Italie.

Le 22, les Bourgeois et gens des villages ont esté en armes querir hors la porte St Thiebaut le sgr de Marillac faisant son entrée de lieutenant general en cette cité de Metz pour le Roy, et ont esté dressez arcs triomphales en plusieurs places parmy la ville en son honneur. Et avec ce la grosse cloche a eté sonnée et les autres de la grande eglise a son arrivée en icelle avec la musique et les orgues. Ont eté tirez plusieurs coups de canon pour lad. entrée.

Le 10 may a eté fait un échange entre Mrs de la primatialle et l'abbé et couvent ceans de St Arnould de la cure de Condé qu'apartenoit aud. S^t Arnould, contre celle de S^t Livier paroisse de Metz.

Item led. abbé et couvent ont laissé au couvent de Notre Dame du Pontifroy a pn̄t dem̄t auprès et joindant St George qu'est leur eglise a pn̄t, ladilte eglise de St Livier, et la collation a eux et pour eux.

Le 3 juin jour de Pentecoste on a fait les feux de joye, sonné la grosse cloche, chanté le *Te Deum*, retentir le canon, etc., pour etre bien le Roy avec son beau-frère le Roy d'Angleterre et avoir obtenu quelque victoire contre les heretiques et rebelles de son Royaume.

Le s^r Demange Floze est decedé parmy l'octave du S^t Sacrement ou environ, lequel a esté deux fois maistre-eschevin de la ville de Metz.

Le 3 juillet a eté pendue une fille de Chenoy-lez-Baudrecourt et aud. Baudrecourt executtée pour avoir eu destruict son enfant, et de la grace du s^r abbé de S^t Arnould a eté enterrée à la cimetière.

---

[1] **Martin Meurisse, évêque de Madaure, suffragant de Henry de Bourbon.**

Le 13 est décédé Nicolas Guillaume a la cornue geline. La peste a Metz en divers lieux, non touttes fois par toutte la ville.

Le 8 aoust est decedé le P. Jacques, minime, de peste en l'isle de Pontifroy, ayant entreprins par charité de soulager une honnete bourgeoise malade de peste, est enterré à la belle †.

Le 15 est decedé le P. Jaime capucin estant et faisant le devoir de charité envers les pestiferez en l'isle de Pontifroy, auquel Dieu fasse mercy; et a eté mort de la maladie de la peste, et enterré à la belle croix. Laquelle peste je crois etre cessé sur la fin d'aoust et n'a eté trop cruelle cette fois par la grace de Dieu.

Le 31 est décédé le s[r] curé de S[t] Mamin après avoir dit la messe en l'eglise de S[t] Etienne [1], d'un catarre etant retourné en son logis.

Le 11 septembre ont eté executez au gibet deux hommes et une fille, l'un des hommes catholique et l'autre huguenot, a cause de larcin. Le lendemain deux soldats pour le meme faict furent pendus au Champ a Saille.

Le 13 est decedé le lieutenant de la Citadelle le s[r] de Gratelou.

Le 7 octobre ont eté etouffez deux hommes en une citterne en la vieille boucherie la ou il y avait des aulnes de pressuraige, en laquelle citerne y avoit tombé un garson, pour lequel rachepter les deux hommes y sont eté morts, et luy a eté rachepté par le second qui y avoit entré pour pensant ramener le premier qui y avoit entré pour rachepter le garçon, etant le grand pere dud. garson, et le second avoit eté pris pour les retirer de lad. citterne, mais y est demeuré aussi bien que led. grand pere. Desquels le premier etoit huguenot et le second catholique.

Le 18 est decedée la femme du vieux s[r] Nicolas Maguin lequel a eté par trois diverses fois maistre eschevin.

Le 19 novembre est decedé le grand prieur de Toulouse qui en son vivant gouvernoit la ville et citadelle de Metz; et est ensevely en icelle citadelle, aprés l'avoir conduit le clergé depuis le logis du gouverneur a la hautte pierre jusques a la grande eglise, avec les vigiles et grande messe, puis dela a lad. citadelle. Et ledit gouvernoit soubs le duc d'Espernon et son fils.

Le 28 est arrivé le duc de la Valette.

Le 29 decembre est decedé le R P. prieur de St Evre nommé

---

[1] Elle était située entre la rue qui en a pris le nom et la rue Gaudré.

Claude Richequier, docteur en theologie, lequel avoit preché trois caresmes a Metz ez années 1591, 92 et 93.

## 1630.

Le 6 fevrier est parti le duc de la Valette, et le sr de Momas maistre de camps fut mis en sa place pour commander.

Le 24 est arrivé a Metz le sr de Marillac, et après avoir visitté les magasins, est parti dès le lendemain.

Le 1er mars est arrivé à Metz Mgr le duc de la Valette.

Item le tonnerre a donné apres midy avec pluye et vent grand.

Le 13 avril est decedé Claude moitrier musnier des moulins de Mozelle [1].

Le 1er may est arrivé le duc d'Espernon à Metz et ont eté au devant les bourgeois et villageois, et ont eté dressez arcs et armoiries d'iceluy en divers endroits de la ville; il fut mené à la grande eglise et dela a la hautte pierre, sonante la grosse cloche, avec l'artillerie, et puis au soir les feux de joye parmy la ville.

Le 12 notre sr abbé a receu le sr d'Espernon ainsy qu'il receut le sr de Marillac en 1629, a sçavoir en pontificat jusques au portail d'en haut avec harangue puis messe, et parmy icelle la harangue des louanges d'iceluy.

Le 23 juin les pp. de la Reforme benedictine ont prins possession de l'abbaye de St Clement de cette ville.

Le 1er juillet le duc d'Espernon a renouvellé la justice de Metz pour les treize sont les srs jean baptiste sortant de me eschevin, philippe Praillon, antoine Guichard, Auburtin, jean de Paulo, Goise, Rollin et estienne Pied, tous catholiques; Montigny, Ferry, Serriere, le jeune Goffin et Benel, tous huguenots.

Et le 2 a eté créé me eschevin le sr isaac Bague, catholique, avec bonne quantité de conseillers tant catholiques que huguenots.

Vendanges faittes le 8 octobre, lesquelles ont eté si abondantes que les caves ont eté remplies, et plusieurs cuves furent enfoncées.

Le 28 novembre est parti de Metz le duc de la Valette.

Le 12 decembre est decedé mre nicolas Hardouin, chanoine de N. D. la Ronde scituée en la cathedrale de Metz lequel etoit coad-

---

[1] l était fermier de ces moulins, propriété de la ville.

juteur de son oncle nicolas Houart, chanoine de lad. cathedrale et coustre d'icelle.

Le même jour ont eté rouez deux jeunes garsons au village de Petre *(Peltre)* comme larrons et meurtriers.

## 1631.

Le 1er d'aoust près minuict grand tonnerre qui a tombé en léglise de St Simplice [1] sur la croix, a fendu l'image de la vierge, et emporté un croison de la croix sans toucher le bras du crucifix.

Le 1er septembre notre abbé le sr Valadier a donné a son neveu... relligieux de la chaise Dieu, le prieuré de Chiny, moy sebastien Floret y ayant consenty, ainsi qu'avois jà *(déjà)* fait une autre fois pour un autre, qui etoit cordelier, docteur et predicateur, surnommé Dent.

Vendange le 2 octobre, bonne, bien meure et abondante, se vendant la hotte de vin deux francs, le charal taxé à 24 francs et 22 francs.

Le 12 octobre est arrivé le prince de Condé icy a Metz pour visitter les fortifications, et l'a traitté a un disner le sr Valadier notre abbé.

Le 29 novembre notre sr abbé a donné en fond plusieurs lieux de l'abbaye pour 3000 francs qu'il devoit par chacun an aux relligieux comme il est porté par le contract passé par devant les srs claude Poerson et louis Lallemant, notaires [2].

---

[1] Le lieu qu'elle occupait avec ses dépendances a servi, partie, à agrandir la place Saint-Louis, l'autre partie forme la place Friedland.

[2] Par acte du 21 septembre 1622, Valladier avait confirmé le traité de *pane et vino*, et par un autre acte du lendemain, il avait désigné les biens dont les revenus devaient assurer l'ancien vestiaire. Le monastère de Saint-Arnould avait paru jouir alors de la plus grande tranquillité, lorsque des abus de pouvoir de l'abbé avaient tout à coup séparé de sa personne les religieux réformés. Aux plaintes justes, abbé et religieux avaient ajouté des exagérations et des calomnies. Ces contestations regrettables n'avaient pu être terminées que par un arrêt du conseil privé du roi, en date du 23 mars 1628. Cet arrêt, ayant ordonné que le traité passé entre André Valladier et les religieux de Saint-Arnould devait être exécuté *selon sa forme et teneur*, la paix s'en était suivie, mais non point sans un grand sacrifice pour l'abbé. « Valladier, n'ayant pu réussir à chasser du couvent les religieux qu'il avait introduits, se démit de l'abbaye en

Le duc de la Valette de retour a Metz le 30, feste de S[t] André. Le 3 novembre led. duc a renouvellé la justice.

---

faveur du cardinal Nicolas-François de Lorraine, qui avait reçu des bulles d'accès dès l'an 1618, à la sollicitation de Valladier lui-même... » Ce qui ne l'empêcha point de retenir les revenus et la gestion des biens, même le titre d'abbé, ainsi que l'atteste le traité du 29 novembre 1631 (*a*), pour l'attribution des fonds à la mense conventuelle. Ce traité, qui fut une véritable transaction, arrêta définitivement le partage des biens entre le couvent et l'abbé, et convertit les espèces de vin et de grains en fonds de terre, seigneuries, dîmes, etc.... « Valadier, tant pour luy que pour ses successeurs abbés de Saint-Arnould, assigna et establit aux religieux (*b*) et couvent les pièces en fond et membres cy dessoubs declarées et specifiées pour en jouir a toujours, mais lesdits religieux par leurs mains et pour servir au payement desdittes denrées et sommes de deniers a leurs perils et fortune et les tenir avec les mesmes droicts, franchise et immunitez comme souloient cy devant faire lesdits seigneurs abbés de laditte abbaye de S[t] Arnould, scavoir les dixmes gros et menus d'Ancervil, d'Aubecourt, l'Esmud et Dain d'Imonville avec les gros dixmes de Vitoncourt et gros et menus d'Adoncourt et des Voinnehault, et la portion de dixmes et tout ce qu'a laditte abbaye, compete et appartient aux villages des Mesnils proche le Pont a Mouzon.— Item les dixmes et cens de vin des villages de Jussy, Vaux, S[te] Ruffine, Vezon, avec le dixmot de Chazele. — Item le gros dixme en grain du hault de Jussy. — Item les moitresses (*métairies*) en grains qu'a laditte abbaye competent ez villages de Lemoncourt, Vatimont, Rumilly, Veleine et Failly avec les vignes et autres rentes qui dependent de laditte abbaye audit village de Failly. — Item les droitures en vins, bois, moulin, terres et preys qu'a laditte abbaye appartiennent aux villages d'Ars et d'Ancey sur Mozelle a la reserve du ponton ou passage et des droitures d'avoine et menus droicts, qui demeureront a la crosse abbatiale privativement desdits relligieux a charge que ledit sieur Reverend abbé sera obligé et attenu, et apres luy ses successeurs, de faire les festins et payer les droits des gens de justice dudit Ars, qui s'y font a raison des redevances reservées. — Item le breuil de Fremery, la riviere de

(*a*) Nous aurons, en 1633, comme autre témoignage non moins sûr à invoquer, la réception d'André Valladier comme conseiller clerc du parlement de Metz, à cause de sa qualité d'abbé de Saint-Arnould.

(*b*) C'étaient, au moment de la transaction du 29 novembre 1631 : les RR. PP. dom Laurent Majoret, prieur ; d. Sébastien Floret, aumônier ; d. Mangin Cordonnier, d. Jacque Godefrin, d. Hugues Le Moyne, anciens religieux ; d. Arsène Mathelin, sous-prieur ; d. Mathieu Oudin, d. François Draspier, d. Benoist Milet, d. Grenet Paradis, prestres ; frère Gervais Gaudois, f. Martin Rethelois, f. Christophe Rousselange, f. Henry Touspet, f. Anselme Vuatromboit, f. George Gerardin et f. Albert Sorlet, religieux profez, « faisants et representants le couvent capitulairement assemblé au son de la cloche comme ils ont de coutume pour traitter des affaires de leur couvent et communauté et pour l'execution des traitez de separation de la mense conventuelle avec l'abbatiale passée en cour de Rome en datte des ides de may 1603. »

Et le 4 a eté créé me eschevin le sr de Saulny.

Le 21 décembre le Roy Louis xiij fit son entrée qu'estoit le jour

---

item, un prey ou breuil a Cheminot, appellé le prey la Solgne, contenant deux faulchées, et en outre huit journaux de bois taillys, annuellement que le sieur Reverend abbé et ses successeurs seront tenus de faire delivrer aux dits relligieux, scavoir, quatre a Marieulle et autres, quatre a Cheminot aux meilleurs endroicts et suivant l'ordre de la gruerie. — Item a accordé ledit sieur abbé le droit de pesche commun aux dits relligieux avec ledit sieur abbé en la riviere de Baudrecourt a Morville sur Nied. Touttes lesquelles pieces en fond et membres, ainsy déclarées, lesd. prieur relligieux et couvent ont agréés et acceptés aux charges et conditions cy dessus avec promesse de ne recherser à l'advenir ledit sieur Valadier ny ses successeurs abbés pour lesdittes denrées et lesdits deniers clairs et specifiés dans laditte bulle de separation, moyennant quoy ils en demeureront pleinement et entierement quittes et deschargés.

» Comme aussy pareillement ledit sieur Reverend abbé a consenty et consent, veut et entend que lesdits relligieux et couvent jouissent pleinement et paisiblement des assignaux des le 29 novembre 1631, a la reserve de la collation des cures, qui demeurera comme d'ancienneté auxdits sieurs abbés privativement desdits relligieux, sans toutefois que les pièces ainsy affectées pour la nourriture et l'aliment des relligieux puissent aucunement alterer ou en rien diminuer les biens, rentes et revenus de l'ancien vestiaire dont les dits relligieux et couvent jouissent d'ancienneté, et des quels ils jouiront à l'advenir suivant quils sont ez apres declarés, scavoir, la portion des dixmes comme se tiennent de present ez villages de Vivier, Tincry, Donieu et Prevaucourt, dependant de laditte abbaye. — Item les dixmes d'Arry, les villages de Morville sur Seille et Pommerieux avec tous les biens droits, cens et revenus qui en dependent et que y peut avoir laditte abbaye comme aussy ez villages de Padoux d'Eivillere, Bayecourt, Igney, Taon, Girmont et dependances. En outre les cens bastards qui se levent tant à Metz qu'ez lieux circonvoisins. — Item une moitresse a Epley comme elle se contient, une autre a Cheminot ditte la moitresse aux oysillons ; les cens en vins et deniers du ban René a Ars et Ancey sur Moselle. La chapelle de faux en forest avec les moitresses, et ses dependances. Le jardin hors la porte Saint Thiebaut dit la *maison forte*. Et finalement quelques pieces de vignes et terres tant a Metz qu'ez villages voisins, au contenu de l'Etat qui a eté fait, dressé et signé tant par ledit seigneur abbé Valadier que par les dits relligieux le 22me septembre 1622.

« A eté pareillement accordé par le dit sieur Reverend abbé Valadier tant pour luy que pour ses successeurs abbés en cette abbaye, que les rentes, droits et revenus affectez a la coutrerie et ausmosnerie demeureront aux dits relligieux et couvent.

« Moyennant quoy ils seront obligez de supporter les charges auxquelles d'ancienneté les dits officiers sont attenus, et combien que les dits relligieux

S[t] Thomas, et furent les gens d'église jusqu'a la porte S[t] Thiébaut au devant. Mais luy entrant y eut si pauvre ordre qu'on fut contrainct de retourner a la grande eglise par les rues detournées pesle mesle, Avec ce le temps, les vents et la boue ne manquoient. Et le lendemain la Reine fit son entrée et le clergé la fut attendre et recevoir seulement a la grande eglise entre 5 et 6 heures du soir.

Le duc de Lorraine a eté icy a Metz depuis le jour S[t] Etienne jusqu'au premier jour de l'an 1632.

## 1632.

Le 1[er] jour de l'an le Roy Louis xiij toucha les malades des ecrouelles au cloistre de la grande eglise de Metz.

Le Roy est parti de Metz allant a Vic et Moyenvic, le 2[e] janvier, et est retourné a Metz le 16[e] dud. mois.

Le 15 jour de s[t] Maur, la Reine vint aux vespres en notre eglise laquelle fut reçue avec les solennitez requises. On chanta le *Te Deum*. et les vespres entierement auxquels elle assista fort devottement.

Le 25 est arrivé le cardinal de Lorraine pour saluer le Roy, et le

---

jouissant de laditte mesme mense ne fussent tenus qu'à fournir desormais et pour tousjours jusqu'au nombre de vingt pour vaquer a la psalmodie et au culte divin dans le chœur lorsqu'ils seront paisiblement jouissans de la ditte mense (*a*) a eux accordée assignée en pieces stables et fixes... (*b*) »

(*a*) La mense conventuelle rapportait, avant le traité de 1631, environ 2000 livres en argent, 900 quartes de blé, 300 quartes d'avoine et 22 chars de vin. Comme le produit du vestiaire était évalué à la même époque, approximativement à 4000 livres en argent, 500 quartes de blé, 400 quartes d'avoine et 40 chars de vin, le revenu total de la communauté pouvait être considéré comme s'élevant, année moyenne, à environ 6000 livres en argent, 1400 quartes de blé, 700 quartes d'avoine et 60 chars de vin. De plus la communauté avait une certaine part dans les forêts pour le bois, le charbon, etc.; enfin les pêches de la Seille lui appartenaient.

Quant à la mense abbatiale, elle était partagée en trois juridictions: 1° les terres du pays messin, 2° les terres de l'évêché de Metz, 3° les terres de Lorraine. Elles rapportaient ensemble, sans compter les revenus des bois, les droits de justice et une foule de redevances, à peu près 12000 livres en argent, 3000 quartes de blé, 800 quartes d'avoine et 40 chars de vin. A l'abbé étaient en outre réservés tous les droits seigneuriaux, les droits de haute, basse et moyenne justice, les droits de chasse et la collation de toutes les cures et de leurs annexes, tant de la mense abbatiale que des biens du couvent.

(*b*) La transaction du 29 novembre 1631 fut reçue par M[es] Lallemant et Poerson, notaires publics des autorités apostolique et romaine, immatriculés en cour de Rome, à la résidence de Metz, en présence des témoins: M. de Belchamps, docteur en droit, protonotaire apostolique, conseiller et aumônier du roi, chantre et chanoine de l'église cathédrale de Metz; M. Antoine Valladier, prieur d'Arric et de Chiny, religieux profès de la Chaise-Dieu; M. Jean Valladier, juge de Saint-Paul et autres terres en dépendant, et M. Pierre Calmar.

29 fut visitter notre s[r] abbé qui tenoit chambre près deux ou trois mois. Il est retourné à Nancy le 31 dud. mois.

Le 9 fevrier est party de Metz le Roy allant a Verdun, et sont arrivées la veille de son partement cinquante charettes icy a Metz chargées de poudre et de plomb, et icelles sont venues de Paris, et ont mis et employé un mois a venir.

Le 11 mars est decedé le s[r] de Faige gouverneur de la citadelle de Metz.

L'armée du Roy passa pour aller en Allemagne en my may.

Le 18, est entré le marechal Deffiat, et a eté tirée l'artillerie a son entrée, et le lendemain pour son entrée en la citadelle pareillement.

Les grains de bled, avoine, etc., ont eté rencheris a cause des armées du Roy, advenues en Lorraine depuis le mois de decembre jusques a present au mois de may, laquelle armée y est encore comme preste a aller ou elle pretend, et a eté vendue la quarte de bled au prix de 11, 12, 13 et quatorze francs, et l'avoine jusqu'a sept francs, et autres choses bien cheres, hormis le vin a cause de l'abondance d'iceluy.

Le 6 ou 7 juillet le Roy etant d'accord avec son altesse de Lorraine s'en retourna en France, et une partie de son armée s'en alla en Allemaigne.

Le 22 jour de la Magdelaine, est decedé le s[r] jean baptiste de Saulny, m[e] eschevin de la cité de Metz.

Le sgr Deffiat, conducteur de l'armée du Roy en Allemaigne, etant decedé, a eté amené icy a Metz le 29.

Le 1[er] aoust est decedé le s[r] curé de s[t] Victor nommé Richard.

Le 5 le clergé et la garnison ont conduit le corps du marechal Deffiat, depuis devant la grande eglise la ou on l'amena dans son carrosse, et y on commença quelques prieres, et puis fut conduit jusques à la porte s[t] Thiebaut, toujours en chantant en musique, et sond. corps depuis qu'il fut amené le 29 juillet, fut posé en l'eglise des PP. Recollets jusques aud. 4[e] d'aoust.

Environ le 6, le mareschal d'Estrées a passé parmy Metz, lequel va tenir la place du mareschal Deffiat decedé en l'armée du Roy en Allemaigne.

Le 31, est decedé le capitaine S[t] George ingenieur des fortifications.

Le 3 ou 4 novembre est decedé de la contagion Baltazar, *de la Bonne Ruelle.*

*(La fin à la prochaine livraison.)*

# DE SAVIGNY

Est mort à Berlin, le 23 octobre 1861, un des plus grands jurisconsultes du siècle, M. de Savigny. Ses ouvrages sur l'histoire du droit l'ont rendu célèbre en Allemagne et même en France, où l'on a traduit plusieurs de ses écrits. Cet homme éminent appartenait au département de la Moselle par sa famille. Comme sa généalogie n'a jamais été entreprise, nous nous permettons de la donner au public.

Au milieu du seizième siècle vivait à Metz un *Antoine de Sauini*. Etait-il originaire de Savigny, petite localité près de Rethel? était-il membre de la famille noble de Savigny, qui tirait son nom de ce fief rethelois et qui, par des alliances, était venue s'implanter dans le pays messin? En 1443, Philippin de Savegney vint déclarer la guerre aux citoyens de Metz comme soldoyeur du vicomte de Retel [1]. Les Savigny prirent ensuite du service près des ducs de Lorraine et de Bar. Ils s'établirent dans des châteaux voisins de Metz, en épousant de riches héritières de ce pays. En 1560, Georges de Savigny, baron de Thuillières, épousait [2] Marguerite de Heu, qui lui apportait en dot les belles seigneuries de Blettange, Montigny, Antilly et Mercy.

Ce mariage en amena un autre plus brillant encore. Le 5 avril 1590, Jean de Savigny, seigneur de Savigny en Rethelois, obtenait [3] la main de la belle Suzanne de Gournay, fille de Thierry de Gournay, seigneur de Talange, Jouy, etc., et descendante des Ligniville par sa mère. Ce qui explique cette union, c'est que ce sire de Savigny possédait en outre les terres de Ferrières, Mandres, Belmont. Il occupait à la

---

1 *Chroniques de Metz,* Philippe de Vigneulles. Edition Huguenin.

2 3 *Metz ancien,* par le baron d'Hannoncelles.

cour de Lorraine les charges de conseiller d'État et de chambellan pendant que son homonyme *Antoine de Sauini* vivait modestement à Metz, vers 1550. En admettant des liens de parenté entre eux il semble qu'Antoine était renié par sa famille pour avoir adopté les principes du protestantisme. Il était mort quand, le 4 mai 1578, son fils *Tidry de Sauiny* épousa [1] une riche bourgeoise de Metz, Zabillon [2], veuve de Pierson [3] Christophle. Elle apporta en dot à son nouvel époux la belle hôtellerie du Cheval-Blanc qui se trouvait peut-être en Outre-Seille, près de l'hôtel du Chevalier, ou place de Chambre, près de l'hôtel du Chaudron, ou rue des Carmes, près de l'hôtel de la Croix-Blanche. A partir de ce mariage, Thierry de Savigny prit le titre de bourgeois de Metz. Sa femme lui donna deux enfants, une fille, Anne de Savigny, qui épousa [4], le 20 septembre 1620, Benjamin Anguenet « ministre de la parole de Dieu en l'église de Lixheim, » et *Jérémie de Sauiny*, qui resta à Metz, et se maria dans les environs avec une personne dont nous ne connaissons que le prénom de Suzanne. Il succéda à ses parents comme maître d'hôtel du Cheval-Blanc. Le 8 juin 1622, sa jeune femme le rendit père d'un fils à qui le ministre S. de Marsal imposa [5] le nom de Paul. Il avait pour parrain un aman, Paul Bondaine, et pour marraine Suzanne Gauvain. Par honneur, Jérémie Le Goullon, fils de François Le Goullon, Treize de la justice, signa à l'acte. C'est cet enfant qui devait, dans les desseins de Dieu, relever de sa déchéance la branche cadette des Savigny, tandis que la branche aînée allait s'éteindre dans l'oubli.

---

[1] [5] [6] Archives du greffe du Tribunal de Metz. — *Registres des protestants.*

[2] Diminutif d'Isabelle.

[3] Diminutif de Pierre.

[4] Dans sa seconde édition de la *Persécution de l'Église de Metz*, par J. Olry, M. O. Cuvier cite ce ministre, mais garde le silence le plus complet sur la famille de Savigny.

Tous les étrangers protestants descendaient au Cheval-Blanc. ***Paul de Savigny*** n'avait que neuf ans, quand un riche capitaine suédois, frappé de l'intelligence et de la bonne mine du jeune Messin son corréligionnaire, demanda à l'emmener. On était alors au commencement de la fameuse guerre de trente ans, en 1631. La seule carrière possible pour un jeune esprit ardent était celle des armes. Paul de Savigny quitta Metz ainsi que ses parents et il entra dans l'armée suédoise où il resta jusqu'en 1650. A cette époque, se sentant fatigué de cette vie errante qui le ramena, vers 1636, en Alsace et en Lorraine, Paul de Savigny se maria et devint gouverneur d'Altleiningen, dans le Palatinat. Il mourut en 1685, dans la petite ville de Kircheim, près du Mont-Tonnerre, laissant un fils du nom de Louis-Jean, né en 1652.

Cette ville de Kircheim-Boland était la résidence favorite du prince de Nassau-Weilbourg. ***Louis-Jean de Savigny*** attira son attention en publiant divers opuscules contre l'absolutisme de Louis XIV. Le prince de Nassau fit son conseiller privé de Louis-Jean de Savigny, puis il le nomma président de son tribunal à Weilbourg sur la Lahn. C'est alors que, sous le voile de l'anonyme, de Savigny publia à Cologne, en 1692, un violent ouvrage contre les empiétements du roi de France en Allemagne. Cet écrit, rédigé en français, produisit une forte sensation à la cour du grand roi, qui le fit brûler par la main du bourreau. Il avait un titre qui indique suffisamment l'esprit de l'œuvre: ***La Dissolution de la réunion où il est prouvé par les maximes de droit que les seigneurs et sujets de la réunion ne sont plus tenus aux hommages ni aux serments qu'ils ont rendus au Roy de France en la chambre royalle de Metz et près des conseils souverains d'Alsace et de Besançon.***

Il est curieux que deux siècles plus tard la diplomatie allemande n'ait pas trouvé mieux que de rééditer contre les confédérations du Rhin de Napoléon en 1813, l'ouvrage

de Savigny; seulement le nom de Louis XIV fut remplacé par celui de l'époux de Marie-Louise.

Pour éviter un sort aussi cruel que son livre, l'auteur de la *Dissolution de la réunion* dut se tenir à distance des frontières de la France. Aussi fixa-t-il sa résidence à Weilbourg, à l'orient d'Ems, qui commençait à prendre de l'importance à cause de ses eaux thermales [1]. L.-J. de Savigny mourut à Weilbourg en 1701. Il avait eu un fils en 1684, qu'il nomma *Louis de Savigny*. Après les désastres de la France sous Louis XIV, plus heureux que son père, L. de Savigny revint dans le Palatinat, puis sur les bords de la Bliese, à Deux-Ponts, où il fut nommé directeur de la régence. Il y mourut en 1740, ayant eu le chagrin de voir prendre par le duc de Belle-Isle, en 1734, la petite ville de Trarbach sur la Moselle, où il possédait des propriétés du chef de sa femme.

Son fils *Chrétien-Charles-Louis de Savigny* y était né en 1726. Instruit et très au courant de la diplomatie européenne, il parvint à être nommé député d'un cercle du Rhin à Francfort, et il vint habiter près de la Diète.

Le 20 février 1779, sa femme le rendit père d'un fils qu'ils appelèrent *Frédéric-Charles de Savigny* et qu'ils laissèrent orphelin sans fortune en 1792. Heureusement que s'intéressa à lui le conseiller de justice de Wetzlar, M. de Neurath. Ce magistrat, aussi instruit que bienfaisant, donna au jeune de Savigny les premières notions de droit, ce qui lui permit de suivre avec succès les cours de l'université de Marbourg sur la Lahn, ancienne résidence des landgraves de Thuringe, au treizième siècle, du temps du poëte minnesinger Thannhauser.

Suivant l'usage nomade des juristes allemands, F.-C. de Savigny alla étudier, en 1796, à l'université de Gœttingue,

---

[1] *Une saison aux eaux d'Ems*, par le docteur Spengler, 1861.

puis en 1799 à celle de Leipsig, et en 1800 à celle d'Iéna. Il revint la même année à l'université de Marbourg prendre son grade de docteur, et à cet effet il soutint une thèse remarquable sur la définition des délits et la proportion des peines, s'inspirant du *Traité des délits et des peines* du marquis de Beccaria, professeur d'économie politique à Milan, dont l'ouvrage venait d'avoir le singulier honneur d'être commenté par Voltaire en France, et qui eut le mérite de changer la face du droit criminel en Europe.

F.-C. de Savigny s'établit à Marbourg en qualité de *privat docent,* professeur non rétribué par l'État; puis il devint professeur en titre. C'est alors qu'animé d'une ardeur qui devait ne s'éteindre qu'avec lui, il s'appliqua à l'étude du droit romain, combinée avec celle de l'histoire. Savigny se trouva ainsi le créateur de l'*école historique du droit,* qui compte parmi ses adeptes les plus distingués Warkœnig, Pardessus, Raynouard, Lafferrière, MM. Béchard, Giraud, Ortolan, de Rosières. En 1803, F.-C. de Savigny commença par publier son fameux *Traité de la possession*, dans lequel il relie la chaîne des temps entre nos actions possessoires et les interdits et d'autres formules des préteurs romains. Le succès de cet ouvrage fut tel que Savigny comprit qu'il était né pour les recherches historiques. Il lui fallait l'indépendance de fortune à l'unisson de celle du caractère, et il ne tarda pas à l'acquérir en épousant en 1804, à Francfort, une orpheline, Mademoiselle Brentano, fille d'un opulent banquier calviniste et sœur de Madame d'Arnim que sa spirituelle correspondance avec Gœthe a rendue célèbre. A partir de son mariage, de Savigny mena l'existence d'un véritable érudit qui ne vit que pour la science, et, chose digne d'intérêt, il fit partager le feu sacré des recherches historiques à sa jeune femme et à sa belle-sœur. Un tout jeune étudiant qui promettait beaucoup, demanda à être associé aux recherches de son professeur. Il se nommait J. Grimm; c'est le célèbre linguiste allemand.

Cette caravane scientifique quitta Francfort et parcourut l'Allemagne du Nord, visitant les principales bibliothèques et copiant les manuscrits de maîtres ensevelis sous une épaisse couche de poussière. Savigny et Grimm compulsaient, et les deux jeunes femmes écrivaient. Après s'être arrêtés à Heidelberg, Stuttgard, Tubingue, ils arrivèrent à Strasbourg où ils recueillirent une abondante moisson de notes. Puis ils se dirigèrent en malle-poste vers Paris, mais ils n'avaient pas quitté l'Alsace qu'ils remarquaient à un relai qu'on leur avait volé leurs bagages. Savigny fut consterné de la perte d'un travail de dix années ; toutes ses notes avaient disparu. Il fallut recommencer à travailler sur nouveaux frais. On se logea à Paris en face de la Bibliothèque, et tous les jours les employés voyaient ponctuellement arriver cette famille de travailleurs allemands qu'ils avaient bien de la peine à faire quitter, quand l'heure de fermeture sonnait.

C'est ainsi que Savigny sut découvrir des jurisconsultes français du moyen âge dont les manuscrits étaient ignorés. Il se composa une collection remarquable de documens précieux et il fit copier par sa femme et sa belle-sœur une belle série de lettres inédites du grand Cujas. Savigny élabora dès lors son *Traité du droit de succession,* publié en 1822, et ses deux beaux ouvrages l'*Histoire du droit romain au moyen âge* et le *Traité du droit romain,* qu'il publia dans le cours des années 1815 à 1831. Ils ont été traduits en français par M. Ch. Guénoux. Savigny prit une grande part à la rédaction du *Journal de jurisprudence historique* dans lequel on a remarqué un *Essai sur les impôts chez les Romains* et sa *Dissertation sur le jus italicum.* Le *Traité du droit romain* en est resté à l'introduction, ce qui est une perte pour la science. Le mérite de ces ouvrages ouvrit, en 1808, à de Savigny les portes de la fameuse université de Landshut transférée depuis à Munich. Son talent de professeur le fit appeler à Berlin, en 1810, pour créer l'université actuelle. En 1811 il était élu membre de l'Aca-

démie de Berlin. Ayant acquis une grande influence sur la jeunesse universitaire prussienne, il organisa la Landsthurm en 1813. Il tomba malade en 1815, et alla en Italie se guérir près d'un homéopathe renommé tout en continuant ses recherches historiques dans les archives de Florence, de Gênes et de Milan. Il devint précepteur du prince de Prusse, qui, roi, en fit son ministre de la justice et de l'instruction publique. Il n'oublia pas les services que lui avaient rendus les bibliothèques publiques, et prit une grande part aux travaux de remaniement, de classement et de décentralisation des archives de la monarchie prussienne. C'est par ses soins que quantité de matériaux historiques transférés à Berlin ont été rendus aux archives de Dusseldorff et de Coblentz, ce qui nous a valu les excellents recueils de MM. Lacomblet et Beyer [1], trop peu connus en France. Sous les auspices de C.-F. de Savigny, le gouvernement prussien a encouragé cette belle publication des *Monumenta germaniœ* de M. Pertz, qui est pour l'Allemagne ce qu'est pour la France la collection des *Scriptores galliarum* de D. Bouquet. C.-F. de Savigny n'oubliait pas qu'il avait visité Metz et sa bibliothèque; sous son inspiration, le roi de Prusse s'était inscrit parmi les premiers souscripteurs de l'*Histoire de la cathédrale de Metz* et de l'*Histoire de Metz* de M. Bégin. Notre bibliothèque s'est aussi enrichie du bel ouvrage sur Constantinople, édité aux frais du gouvernement prussien. Savigny a terminé à Berlin, âgé de 82 ans, la carrière la plus honorablement remplie. La faculté de droit de Paris, par l'organe de M. Giraud, a fait entendre de dignes paroles en l'honneur du père de l'école historique. Il était du devoir de la ville de Metz de rappeler les liens qui l'attachaient à un homme aussi éminent que C.-F. de Savigny.

Ch. Abel,
*docteur en droit.*

---

[1] *Le Cartulaire du Rhin du Milieu,* de M. Beyer, renferme de nombreux documents intéressant les départements de l'Est de la France.

# DE LA RESSEMBLANCE DE QUELQUES FICTIONS.

Lorsque l'on s'occupe de la littérature du moyen âge et que l'on examine la poésie populaire de diverses nations, on s'étonne de la rencontre de conceptions pareilles qui tantôt semblent nées du hasard, et qui d'autrefois paraissent dénoter une fréquence de communications dont on ne soupçonnait pas la facilité. Il y aurait un immense ouvrage à faire sur ce vaste sujet. Je ne puis ici avoir d'autre prétention que d'indiquer quelques-unes de ces analogies, sans ordre, sans transition, sans recherches pour ainsi dire, telles enfin que ma mémoire me les offrira et n'importe quelles contrées me les présenteront. Je laisserai de côté les temps modernes, mais je ne parlerai pas seulement des ressemblances que l'on découvre dans les traditions, dans les chants populaires; j'indiquerai encore certaines similitudes que l'on remarque dans des œuvres plus travaillées et où il est plus aisé de saisir des traces de plagiat. C'est en composant un livre récemment publié, les *Vieux auteurs castillans,* que je me suis mis sur la voie de ce genre de recherches. On ne retrouvera pas ici les quelques découvertes que je fis alors, à moins que je n'aie eu à les compléter. J'éviterai également de parler des ressemblances signalées par d'autres, excepté quand j'aurai à y ajouter de nouveaux rapprochements. Ce petit travail, aujourd'hui que l'on recherche avec empressement quels rapports existèrent entre les peuples du moyen âge, offrira peut-être un certain intérêt, il aura du moins l'avantage de résumer beaucoup de souvenirs et de lectures en quelques feuillets.

Marco Kraglievich, le célèbre guerrier de la Servie, ce héros de haute taille, de force admirable, cet homme juste,

droit, généreux, sincère, toujours prêt à prendre les armes, mais n'entachant jamais ses exploits de cruauté, selon les uns vécut cent soixante ans, mais selon d'autres il n'est pas mort. Après la dernière bataille où il assista, il se retira dans une caverne où Dieu lui donna un sommeil qui ne se dissipera que quand d'elle-même son épée tombera hors du fourreau. Les Allemands racontent à peu près la même chose de Frédéric Barberousse — Rucker a fait une ballade sur cette donnée — et de Charlemagne qui repose dans le Wunderberg et ne sortira de sa retraite que quand sa longue barbe pourra faire trois fois le tour de la table devant laquelle il est assis. A Pathmos repose le corps de saint Jean-Baptiste; ce saint vit encore, mais il dort et dormira jusqu'au jour du jugement dernier. Quelquefois la terre qui le recouvre se meut par l'effet de sa respiration. Les Bretons croyaient aussi que le roi Artus n'avait pas péri et qu'il devait reparaître. Les Romains avaient pensé de même que Romulus avait été enlevé vivant au ciel. Le peuple, du reste, admet difficilement qu'un personnage illustre quitte la scène du monde d'une manière naturelle, et c'est là ce qui a tant de fois aidé aux prétentions d'audacieux imposteurs. Les Goths s'imaginaient que leur roi Roderick s'était retiré dans une solitude, suivant quelques-uns dans l'île de Saint-Brandaine, cette île imaginaire qui préoccupa tant de navigateurs espagnols. On fut longtemps à douter de la fin de Charles-le-Téméraire; on prétendait également qu'il s'était caché dans un ermitage d'où il devait revenir au bout de sept ans.

Les Allemands montrent sur les bords du Rhin la retraite que Roland s'était choisie au-dessus de l'île de Nonenverth, où sa fiancée, désespérant de son retour, s'était faite religieuse. Ils racontent que le paladin expira dans cet ermitage, les yeux fixés sur le couvent où sa bien-aimée venait elle-même de mourir. Cette tradition dont Schiller a fait une belle ballade, *le Chevalier de Toggenbourg,* a été, sous d'autres noms, transportée en Alsace, en Lorraine et dans le Luxembourg, où l'on raconte encore l'histoire d'Erard d'Eltz.

Une autre légende des bords du Rhin a été souvent redite. Charlemagne, allant faire la guerre aux Saxons, confia sa femme Hildegarde à Taland. Celui-ci devint amoureux d'elle, et s'étant vu repoussé, accusa l'impératrice d'avoir manqué à la fidélité conjugale. Charlemagne ordonne la mort de sa femme; mais elle échappe à l'exécution de cet injuste arrêt et se rend à Rome où, mettant en pratique ses profondes connaissances en botanique, elle guérit de nombreux malades. Taland, attaqué d'un mal réputé incurable et entendant parler de ces cures merveilleuses, se décide à suivre Charlemagne à Rome. Hildegarde rend la santé à Taland. Une reconnaissance a lieu entre l'empereur, l'impératrice et son accusateur, qui avoue son crime et obtient sa grâce. Cette légende est contée dans le *Fabliau de la bonne Impératrice;* a été versifiée par Gauthier de Coincy : *De l'Empereris qui garda sa chastée par moult temptacion;* a fourni le sujet d'un mystère : *Un miracle de Nostre-Dame*, *de l'Empereris de Rome*, et avant de donner à Mlle de la Rocheguilem le canevas de son roman d'*Adélaïde de Hongrie,* a alimenté quelques autres œuvres du même genre. Une partie de cette légende se rattache à l'interminable histoire des femmes innocentes et persécutées auxquelles le moyen âge accordait un si patient intérêt, à Geneviève de Brabant, à la mère du Chevalier au Cygne, à Parise la Duchesse, à tant d'autres encore. Je ne parlerai que de quatre de ces plaintives et trop nombreuses héroïnes, parce que leur histoire me paraît dériver d'une même source. J'ai déjà raconté, dans les *Vieux auteurs castillans,* comment une méchante belle-mère accuse sa bru Dusolina d'adultère, et pour donner plus de poids à son accusation, enferme avec elle un jeune homme, puis va chercher son fils. Celui-ci tue l'amant prétendu et veut faire périr Dusolina et ses enfants; mais celle-ci invoque la Vierge et toutes les tentatives de meurtre échouent. La belle-mère s'écrie que sa bru est habile aux sept arts d'enchantement et qu'il n'y a point là de miracle. Livrée à l'épreuve du feu, Dusolina en sort triomphante et son

innocence est reconnue. J'ai ajouté que cet épisode, tiré des *Reali di Francia*, rappelle beaucoup le roman de Sibile dont M. Wolf a publié des fragments, et la légende d'Oliva dont il les a fait suivre ; je ferai remarquer que cette donnée est encore celle de la ballade écossaise de Hugues-le-Blond, où Rodington voyant son amour repoussé par une reine, place à côté d'elle un horrible lépreux, puis va prévenir le roi de l'infidélité prétendue de sa femme. Hugues-le-Blond combat pour la reine et triomphe de Rodington qui confesse sa calomnie. Dans l'histoire de Sibile et dans celle d'Oliva, c'est un hideux charbonnier qui est substitué au lépreux.

Je parlais tout à l'heure de Geneviève de Brabant. Combien d'histoires d'enfants abandonnés pourrait me rappeler cette belle légende ! Que de petits innocents élevés d'une manière extraordinaire depuis la louve de Romulus et de Remus jusqu'à la lionne qui allaita Esplandian, le fils d'Amadis ! Que de jeunes princes longtemps inconnus, depuis Cyrus jusqu'à Valentin et Orson, Doon de Mayence et les fils d'Hélias. J'ai déjà dit qu'un de ceux-ci, le Chevalier au Cygne, combat pour sa mère qu'il sauve de la mort et qu'une situation analogue forme le début du roman de Doon de Mayence. On remarque encore cette donnée intéressante dans la ballade anglaise de Fause-Foodrage : Une reine dont ce farouche personnage a tué le mari réussit à échapper à cet odieux vainqueur et accouche d'un fils qui plus tard venge ses parents en tuant Fause-Foodrage; dans une nouvelle de Giraldi, l'histoire de *Lippa* et dans un des romances sur Gaïferos.

Dans mes études sur les *Vieux auteurs castillans* j'ai analysé une œuvre célèbre que je viens d'indiquer, le Chevalier au Cygne ; j'en ai parlé trop longuement pour que je puisse répéter où même résumer ici les détails que j'ai donnés sur cette fiction. J'ajouterai seulement qu'elle pourrait avoir son origine dans les traditions scandinaves; les merveilleux cygnes qui, dans la tradition allemande, déposent leurs enveloppes

empennées au bord de fontaines où ils se baignent sous la forme de belles jeunes filles, provenaient peut-être des Walkyries qui fendaient l'air avec de grandes ailes blanches.

A propos de la *Gran conquista de Ultramar,* j'ai encore, dans les *Vieux auteurs castillans*, eu à parler du roman de *Berthe au grand pied,* mais je suis loin d'avoir indiqué toutes les substitutions de femmes que rappelle ce roman. On donne du reste, comme historique, un fait qui tant de fois a compliqué les fictions romanesques du moyen âge. On raconte que le roi d'Angleterre, Edgard, étant en voyage, devint amoureux de la fille d'un gentilhomme chez lequel il logeait, et obtint d'elle un rendez-vous ; qu'à la jeune fille — et par l'ordre de sa mère — on substitua une femme de chambre du nom d'Elflide, en lui enjoignant de quitter le roi quand viendrait le jour; qu'Edgard la retint et qu'il ratifia l'échange par un mariage. Elflide devint la mère d'Édouard-le-Saint. On retrouve encore quelque chose de cette donnée dans notre fabliau : *De la reine qui tua son sénéchal,* dans la ballade écossaise de Cospatrick, et dans quelques autres fictions. Dans le roman d'Artus de Bretagne, la belle Jehannette, comme Elflide, comme Brangien dans le roman de Tristan, comme Alise dans *Berthe au grand pied*, comme la suivante de la huitième femme de Cospatrick, comme la complaisante cousine du fabliau : *De la reine qui tua son senechal,* remplace Pérone pour une première nuit de noces. Elle reçoit d'Artus de Bretagne l'acte de douaire et l'anneau que celui-ci destinait à Pérone. Grâce à cet acte et à cet anneau, Jehannette se fait plus tard reconnaître de celui dont elle était devenue l'épouse par supercherie.

Un épisode historique non moins étrange que l'histoire d'Elflide a peut-être été mis à contribution par les vieux romanciers. Don Pedro II, comte de Barcelonne et roi d'Aragon, épousa Marie, fille de Guillaume, seigneur de Montpellier; mais il conçut pour elle une telle aversion qu'il sollicita de Rome — sans succès toutefois — la rupture de

son mariage. Un jour, qu'il était allé chasser aux environs de Montpellier, il fut engagé à se trouver à un rendez-vous par une dame inconnue. Il s'y rendit. La dame mystérieuse n'était autre que Marie; elle fit appeler des témoins et ceux-ci constatèrent le rapprochement des époux. Cette aventure, qui a fourni à Caldéron le sujet d'une comédie: *Gustos y digustos no son mas que imaginacion,* fait vaguement souvenir des contes que les rabbins ont débité sur la naissance de David. Ils prétendent que sa mère, négligée par son époux, prit la place d'une suivante que celui-ci fatiguait de ses poursuites. Cette fable rappelle un peu le début du conte que Lafontaine a intitulé les *Quiproquo*, conte qui a été redit par Poggio, Sachetti, la reine de Navarre, Guicciardini, dans les *Amants heureux*, les *Passe-temps agréables*, le fabliau du *Meunier d'Aleus* et une poésie bretonne, la *Femme du meunier*. Quant à l'anecdote sur Pedro II, comte de Barcelonne, elle pourrait bien avoir donné à Boccace l'idée de la nouvelle de *Gilette de Narbonne,* dont Shakespeare, a fait son drame de *Tout est bien qui finit bien*. Il y a aussi des rapports entre les aventures de Gilette de Narbonne et celles de Nonna narrées dans la septième nouvelle de la IX$^{e}$ journée des *Ecatommiti*. Enfin le *Livre du très-chevaleureux comte d'Artois* présente encore une intrigue à peu près pareille. Le comte d'Artois quitte sa femme dont il n'a pas d'enfants, avec serment de ne plus revenir près d'elle à moins que, sans qu'il s'en doutât, elle ne devînt grosse de lui et qu'elle ne reçût en présent sa bague et son bon cheval. La comtesse, déguisée en homme, rejoint son mari et le sert en qualité d'écuyer. Elle le trouve très-amoureux d'une princesse de Castille et réussit dans plusieurs entrevues à être prise pour cette princesse. Bientôt la première condition imposée par le comte se trouve remplie, et comme écuyer fidèle, comme confident des amours de son maître, le faux varlet obtient en cadeau le bon cheval et la bague du comte d'Artois.

M. F. Michel a publié un roman qui semble se rattacher à

cette donnée. C'est celui du roi Florés et de la belle Jehanne. Cette belle Jehanne fut mariée par son pére, riche seigneur du Hainaut, à un gentilhomme du nom de Robert. Ce Robert avait fait le vœu un peu imprudent de se rendre en pèlerinage à Saint-Jacques aussitôt que la messe de mariage aurait été célébrée. Un chevalier, appelé Raoul, prétendit que s'il abandonnait ainsi sa femme, il pourrait lui en mésadvenir, et se vanta que les mésaventures qu'il pronostiquait arriveraient par sa propre intervention. Robert, confiant dans la vertu de sa femme, offrit de parier ses terres contre celles de Raoul qu'il n'en serait rien. La gageure fut tenue et Raoul eut bientôt à regretter les paroles qu'il avait prononcées. Désespérant de gagner son pari, il mit dans ses intérêts une vieille qui était attachée au service de Jehanne. Cette vieille fit tant que Raoul put voir Jehanne dans son bain et remarquer un petit signe dont l'indication devait suffire pour lui assurer le gain de sa gageure. Il ne s'était pas trompé. Robert, à son retour, trouva cette révélation telle qu'il repartit aussitôt. Sa malheureuse femme, prenant un vêtement d'homme, se mit à sa recherche, arriva à Paris et rejoignit Robert près d'Orléans. Celui-ci causa avec elle sans la reconnaître, et elle s'attacha à lui sous le nom de Jehan. Leurs ressources pécuniéres furent assez vite épuisées, et à Marseille Jehan proposa à Robert de recourir au talent particulier qu'il avait pour faire le pain. Les *pains français* de Jehan eurent un tel succès que les deux compagnons purent ouvrir un hôtel qui fut le plus fréquenté de la ville. Parmi les hôtes qui vinrent y loger fut ce méchant Raoul dont Jehanne avait tant à se plaindre. Dans une grave maladie, il avait avoué son crime à son chapelain et reçut comme pénitence l'ordre de se rendre à Jérusalem et d'avouer à tous ceux qui s'en enquéreraient le motif de son voyage. Le faux Jehan reconnut bien son persécuteur, mais cette reconnaissance n'amena aucun résultat. Il y avait environ six ans que les deux époux étaient à Marseille, lorsque Jehanne, que Robert croyait toujours être Jehan, persuada à son mari de retourner dans le Hainaut.

Le beau-père de Robert fut charmé d'apprendre le retour de son gendre et fort contristé de le voir revenir sans sa femme, car il supposait qu'elle l'avait rejoint; il reçut néanmoins Robert avec de grandes démonstrations de joie et donna en son honneur des fêtes auxquelles Raoul, de retour de son pèlerinage, osa prendre part. Le faux Jehan accusa alors hautement le perfide Raoul de calomnie et demanda à soutenir son assertion par les armes; mais Robert réclama pour lui-même le droit de combattre le félon chevalier. On se prépara de part et d'autre au jugement de Dieu. Pendant ces apprêts, le prétendu Jehan disparut, au grand regret de son compagnon qui se désolait d'avoir perdu un si fidèle écuyer. Jehanne avait trouvé un asile chez une de ses cousines à qui elle s'était confiée. Elle s'y faisait faire de belles robes et par mille soins cherchait à rendre à sa beauté tout son éclat. Le jour du combat arriva enfin. Raoul, vaincu, confessa sa lâcheté et racheta sa vie par la promesse d'aller pour jamais outre-mer. Robert recouvra sa terre, qu'il avait risquée un peu imprudemment, et sa femme qui, éclatante de toilette et d'attraits, fut amenée par la cousine dont elle avait fait sa confidente. Les deux époux jouirent d'un bonheur qui avait été bien retardé. Au bout de dix ans, Robert mourut en laissant sa veuve désolée mais non inconsolable, car — les héroïnes de ces heureux temps ne vieillissaient pas — elle finit par épouser un roi Florès que je n'ai pas encore nommé, mais dont le vieil auteur a mêlé l'histoire d'ailleurs peu intéressante au récit très attachant et très gracieusement écrit dont je n'ai donné qu'une pâle analyse.

Les aventures de la belle Jehanne offrent de très grandes ressemblances avec la nouvelle IX de la seconde journée du *Décameron*, nouvelle que Timoneda imita dans le *Patrañuelo* [1]; avec le beau roman de la *Violette*, abrégé par Tressan

---

[1] Patraña. XIV.

sous le titre de *Gérard de Nevers,* et avec une aventure que Holinshed a racontée dans ses chroniques. Shakespeare a écrit *Cymbeline* sur ce sujet, dont on retrouve encore quelques traces dans une jolie tradition allemande. Un chevalier du pays messin est pris par les Sarrasins ; il est mis au nombre des esclaves du sultan et employé aux plus rudes travaux. Au grand étonnement de tous ceux qui le voient, ces travaux n'altèrent pas la propreté d'une camisole blanche dont il est toujours couvert. Interrogé au sujet de cette camisole, il répond que c'est l'œuvre de sa femme; qu'elle est le symbole de la fidélité de cette épouse bien-aimée, et que rien ne saurait la ternir. Le sultan, aussi méfiant que son collègue des *Mille et une Nuits*, voulut savoir à quoi s'en tenir sur la constance dont on lui parlait. Il envoya à Metz un jeune et beau seigneur avec la mission de ne rien négliger pour faire trébucher la vertu tant prônée. Mais le Sarrasin échoua complétement, et la femme, objet de ses tentatives, prenant un habit de pélerin et une harpe, s'en vint elle-même en Syrie. Elle arriva dans le lieu où résidait son mari, pénétra dans le palais et chanta avec tant d'art et de goût que le sultan ravi promit de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderait. Comme on le pense bien, elle sollicita la liberté d'un prisonnier, désigna son mari et sans se faire reconnaître se mit en chemin avec lui. Après un long voyage, et lorsqu'ils furent à peu de distance de Metz, elle quitta le chevalier en le priant de lui accorder un morceau de la camisole blanche. Le chevalier ne put refuser ce présent à la personne à qui il devait d'être libre, et le prétendu pélerin, prenant un chemin plus court, arriva à Metz et y revêtit les habits de son sexe. Lorsque le chevalier rentra dans sa ville natale, sa femme le reçut avec toutes les démonstrations de la joie et de la surprise. Cependant certains propos troublent le voyageur: on lui raconte que pendant bien longtemps sa femme a été absente; il la somme, en présence de ses parents et de ses amis, d'expliquer sa conduite; elle sort un instant et revient couverte de son costume de

pèlerin, tenant d'une main sa harpe, de l'autre le morceau de la camisole blanche. — Les Allemands ont aussi une ancienne ballade sur ce sujet [1] qui pourrait bien être venu de l'Inde.

Dans le recueil intitulé *Vrihat-Kathâ,* un marchand, Guhaséna, est sur le point de partir pour un voyage. Sa femme et lui ont mutuellement des craintes sur leur fidélité. Le dieu Siva, qu'ils invoquent, leur remet à chacun un lotus qui doit conserver sa fraîcheur tant que les époux demeureront fidèles. Le marchand s'éloigne. Dans un banquet, quatre jeunes gens finissent par apprendre pourquoi la fleur de lotus que porte le marchand conserve son éclat. Ils veulent séduire la femme du négociant et vónt la trouver. Elle feint de les écouter avec plaisir, les endort à l'aide d'un narcotique, leur fait imprimer une marque sur le front et, vêtue d'habits d'homme, se met à la recherche de son mari. Elle le trouve ainsi que les jeunes gens qui ont rejoint celui-ci, porte plainte contre les quatre séducteurs qu'elle prétend être des esclaves fugitifs, et allègue comme preuve la marque qu'ils ont sur le front. La jeune femme raconte ensuite son histoire au roi, et les jeunes gens sont condamnés à payer une forte rançon. C'est de ce vieux conte que provient aussi un des plus jolis proverbes de Musset : *La Quenouille de Barberine.* Avant d'arriver jusqu'à lui, ce sujet fut encore traité dans les *Gesta Romanorum,* où il s'agit d'une chemise d'une entière blancheur, comme dans la tradition allemande, et par Senecé dans sa nouvelle en vers : *Filer le parfait amour.*

Un auteur espagnol du seizième siècle, Timoneda, a raconté dans un recueil intitulé le *Patrañuelo* une anecdote qui autrefois paraît avoir joui d'un grand succès. Un roi voulant ôter à un certain abbé son abbaye le fit venir et lui dit : « Mon révérend père, j'ai été informé que vous n'êtes pas aussi savant qu'il convient à vos fonctions, et pour obéir à ma

---

[1] *Chants populaires de l'Allemagne.* Le Comte, p. 22.

conscience et dignement remplir ma charge de roi, je vais vous adresser trois demandes. Si vous y répondez bien, je considérerai comme menteurs ceux qui ont mal parlé de vous. La première chose que je veux que vous me disiez c'est ce que je vaux, la seconde où est le milieu du monde, et la troisième ce que je pense. Pour que vous ne croyiez pas que je veux trop vous presser, je vous donne un mois pour répondre à mes questions. »

L'abbé, revenu dans son monastère, eut beau consulter tous ses livres, les trois demandes restaient sans réponse et l'agitation du pauvre homme devint telle qu'elle frappa jusqu'au cuisinier du couvent. Celui-ci finit par savoir ce qui la causait et persuada à l'abbé de lui laisser le soin de répondre au roi. Couvert d'un froc, une barbe postiche au menton, le cuisinier fut introduit près du prince. « Vous m'avez, lui dit-il, demandé combien vous valez: vingt-neuf deniers puisque le Christ ne fut vendu que trente. Vous voulez que je vous dise où est le milieu du monde : à l'endroit où votre altesse a ses deux pieds; le monde étant rond comme une boule, vos pieds posent au milieu, on ne peut le nier. Enfin je réponds à votre troisième question, je dois vous dire ce que vous pensez : vous pensez que vous parlez à l'abbé et vous vous trompez car vous parlez à son cuisinier. Je suffisais pour répondre à des demandes si faciles, elles étaient trop au-dessous de monseigneur l'abbé. » Le roi, charmé de l'esprit de cet homme, lui fit toutes sortes de biens et laissa l'abbé en repos.

On lit une anecdote presque entièrement semblable dans les nouvelles de Sachetti (nov. IV) qui remontent au quatorzième siècle. Cette facétie est très populaire en Allemagne et dans la Lorraine allemande. Burger n'a pas dédaigné d'en faire une ballade : *Der Kaiser und der Abt,* et le recueil de Percy renferme une ballade anglaise sur le même sujet. Le prince Calaf dans *les Mille et un Jours* fait à la belle Tourandocte une réponse subtile dans le genre de celle du cuisinier de l'abbé. Comme la fille d'Antiochus, dans le

*Roman d'Apollonius,* cette Tourandocte avait envoyé à la mort quantité de malheureux amants qui n'avaient pu deviner ses énigmes. C'est cette terrible et séduisante princesse que Gozzi a prise pour héroïne d'une de ses étranges comédies. Odin avait près de lui la tête embaumée du sage Mimer qui lui donnait des conseils. Le Virgile inventé par le moyen âge avait aussi une tête enchantée d'après les avis de laquelle il aimait à se conduire. Dans notre roman de Valentin et Orson c'est encore une tête enchantée qui révèle aux deux héros leur illustre origine. On retrouve cette idée dans *Don Quijote,* et le lecteur se souviendra en outre de l'*Androïde* d'Albert-le-Grand et de la *Tête d'airain* de Bacon.

Firouz-Schah, dans les *Mille et une Nuits*, enlève sur un cheval enchanté la princesse de Perse. Dans *Valentin et Orson* le cheval de Pacolet sert de même à enlever la belle Claremonde. L'histoire de Cléomadès, quantité d'autres fictions offrent des épisodes identiques. Tous ces coursiers aériens qui suivirent les traces de Pégase, précédèrent dans les airs l'hippogriphe de l'Arioste.

Dans l'*Image du monde* il est parlé d'un jardin merveilleux qui était l'œuvre de Virgile et qu'entourait une invisible muraille. Cette muraille rappelle un épisode de la vie de l'enchanteur Merlin. Il était fort épris de la belle Viviane dans le château de laquelle il oubliait et le roi Artus et la Table Ronde. Viviane craignait cependant de le voir s'éloigner d'elle; elle lui dit un jour : « Beau douls amy je veux que vous m'enseigniez comme je pourrais un homme enclore et enserrer sans murs, sans fers, sans tours, mais que jamais ne yssit sans mon vouloir. » Le magicien comprit bien que ces paroles le concernaient, mais comme déjà il se trouvait tout naturellement retenu par Viviane il ne vit pas d'inconvénients à lui révéler le secret qu'elle lui demandait; elle en profita pour entourer son château d'un obstacle invisible. Dans le *Roman d'Eric et d'Enide*, il est aussi parlé d'un jardin que ceignait une muraille de même nature. C'est là qu'étaient enchantés le géant Mabonograin et sa maîtresse. 26

A Rome, Virgile avait créé un édifice où chaque peuple était représenté par une statue. Si une nation songeait à se soulever, la statue de cette nation s'agitait aussitôt et faisait retentir une sonnette pendue à son cou. On peut voir dans les *Contes de l'Alhambra* que le sage Ibrahim fit présent au roi Haben-Habuz d'un talisman à peu près pareil. Dans le roman de Cléomadès, il est question d'une statue d'or qui embouchait une trompette s'il se machinait une trahison à cent toises de distance.

Virgile alla un jour visiter le roi Artus. Celui-ci venait de découvrir qu'entre Lancelot et Geniévre s'était déjà passée la tendre scène dont la lecture fut si fatale à Françoise de Rimini. Artus était fort triste de sa découverte. Pour le consoler, Virgile construisit sur la Tamise un pont magnifique au milieu duquel s'élevait une tour portant une cloche. Le roi arrive avec sa cour, Virgile sonne la cloche, les personnes qui sont sur le pont tombent de tous côtés. Celui dont la vie aurait été d'une pureté irréprochable, aurait pu seul rester debout. Artus ne put retenir un éclat de rire et prit son parti. Cette idée a inspiré le conte de *Court mantel,* de ce manteau dont le raccourcissement ou l'allongement indiquait le degré de vertu de la personne qui s'en revêtait. C'est une propriété semblable qu'avait aussi le cornet à boire que fabriqua la fée Morgane, cette coupe enchantée que plus tard l'Arioste passa à La Fontaine.

A propos des reconnaissances de fréres et de sœurs, si fréquentes dans la poésie populaire, j'ai cité le *Lai du Frène* de Marie de France. La ballade écossaise de lord Thomas et de la gentille Annie doit avoir la même origine que ce lai. Là il s'agit aussi de la reconnaissance de deux sœurs dont l'une devient la femme d'un chevalier dont l'autre avait été la maîtresse. — Une ballade anglaise, *Childe-Waters*, a été certainement inspirée par la touchante histoire de Griselidis. Je n'énumérerai pas toutes les imitations qui furent faites de ce conte, le chef-d'œuvre de Boccace, je dirai seulement que

Pétrarque le traduisit en latin, et que Timoneda l'inséra dans son Patrañuelo.

Notre fabliau : *Du Bourgeois d'Abbeville, Alias la housse coupée en deux*, a fourni à l'Allemagne une ballade que je vais traduire.

*Le quatrième commandement.*

« Au pays de France il y avait un vieux roi ; il donna le pays et le royaume à son fils.

C'était par la faiblesse de l'âge qu'il s'était dépouillé. Son fils lui fait de belles promesses : « Je prendrai soin de vous. »

Le fils choisit bientôt une belle femme à qui son père était à charge. Elle disait en se plaignant :

« Le vieillard tousse toujours, il me dégoûte à table, il m'ôte l'appétit et me coupe la parole. »

Le fils faisait la volonté de sa femme, il mit coucher son père sous un escalier.

On lui fit un lit avec de la paille et du foin, il y passa comme un chien bien des années.

La reine accoucha d'un fils, c'était un noble jeune homme (*ein stolzer Degen*), et il avait un cœur pieux.

Quand il connut les choses, il portait à toute heure à son grand-père à boire et à manger, tout ce qu'il pouvait trouver.

L'aïeul lui demanda un jour une vieille couverture de cheval pour se garantir du froid où il était ; le bon jeune homme courut aussitôt.

Il va dans l'écurie ; là il y avait une bonne couverture, il la prit au cheval et la déchira avec colère.

Son père lui demanda ce que la couverture lui avait fait. — J'en porte la moitié, lui dit-il, à ton père dans son lit.

Je garde l'autre moitié pour toi quand tu reposeras dans l'endroit où tu as relégué ton vieux père. »

Ce conte a eu beaucoup de succès. On le rencontre avec des variantes dans le *Novelliero Italiano* (t. III), dans les *Abeilles* de Thomas Cantimpré, dans le *Doctrinal de Sapience,* les *Contes de Grimm*, les *Fables* de l'abbé Lemonier et les *Fabliaux* d'Imbert qui imita directement le *Bourgeois d'Abbeville.*

**Deux anciens ouvrages espagnols, *El libro de los Castigos*, de Sanche-le-Brave, et *El libro de los enxemplos*, renferment une légende que j'emprunte au premier de ces livres :**

« Il arriva qu'un chevalier était venu à une très-grande pauvreté par suite des grandes dépenses qu'il avait faites par orgueil mondain. Honteux de sa misère, il s'éloigna secrètement de son pays. Il rencontra le diable qui s'en venait sous la forme d'un homme à cheval et qui lui demanda la cause de sa tristesse. Et le chevalier lui raconta toutes ses affaires. L'ennemi de la race humaine lui dit : « Si tu me promets de m'amener ta femme à un jour indiqué, je te rendrai assez de richesses pour que tu te retrouves dans ton premier état. » Et le chevalier le lui promit. Et cela faisait le diable parce qu'il avait grande colère de la dévotion que la noble dame avait en la Vierge Marie et du service qu'elle lui faisait nuit et jour et qu'il désirait la faire cheoir en quelque erreur ou péril. Le chevalier revenu chez lui creusa la terre où le diable lui avait recommandé de le faire et là il trouva un grand trésor. Et comme s'approchait le jour où il avait promis d'aller avec sa femme au lieu indiqué, il monta sur son cheval et il appela la dame pour qu'elle se mît en croupe. Elle, étonnée et un peu inquiète de cette chose, fit le signe de la croix, se recommanda à la Vierge sainte Marie et fit ce que son mari lui ordonnait. Tous deux, chemin faisant, arrivèrent à une église, et la noble dame pria son mari qu'il la laissât descendre pour faire son oraison. Et entrée dans l'église tandis que son mari était resté dehors, elle s'agenouilla devant l'image de la Vierge Marie, et faisant son oraison elle s'endormit et la benoîte Dame prenant l'apparence de la femme du gentilhomme sortit de l'église et monta à cheval; et le chevalier pensant que c'était sa femme ils se mirent en chemin. Et comme ils arrivèrent à l'endroit convenu, le chevalier vit une grande host de démons qui se réjouissaient de sa venue; mais quand il s'approcha d'eux ils commencèrent à se troubler et ils dirent : « O méchant! ô trompeur! pour le bien que nous t'avons fait quel mauvais guerdon tu nous apportes! Tu nous avais promis d'amener ta femme et tu nous amènes la Mère de Dieu. » Et le chevalier, effrayé de leur aspect et de leurs discours, tourna la tête vers sa femme et point ne la vit. Et étant en grande crainte et ne sachant que faire il ouït les paroles de sa dame souveraine laquelle disait aux démons: « Allez maudits, au feu perdurable de l'enfer. » Et incontinent en jetant de grands cris ils disparurent, et la Reine de consolation

reconfortant le chevalier, lui dit : « Retourne chercher ta femme que tu trouveras dormant dans l'église où elle s'est arrêtée pour faire ses oraisons, et rentre chez toi, et les richesses que le diable t'a procurées jettes-les loin de toi, car elles proviennent de mauvaise part et Dieu vous aidera. « Et le chevalier fit ainsi, et retournant à l'église il y trouva sa femme dormant, et il la réveilla et il lui conta ce qui lui était arrivé, et tous deux d'un même cœur rendirent grâce à Dieu et à la Vierge Sainte Marie qui les avait préservés d'un si grand péril. »

Cette légende a passé pour ainsi dire mot à mot dans la poésie populaire allemande :

« Un chevalier était tombé en grande pauvreté ; il avait mangé tout son bien ; c'est ce que nous avons appris. Sa pauvreté était telle qu'il voulait se tuer.

» Un jour qu'il chevauchait à travers la forêt, le diable se trouva sur son chemin ; il en eut voulu deux. Le diable dit : Veux-tu m'aider afin que je t'aide aussi ?

» Si tu veux me donner ta dame, je te ferai avoir du bien en caisse et en coffre, etc., etc. »

Il est inutile de continuer une citation qui ne serait qu'une répétition et je préfère traduire une autre ballade allemande que l'on retrouve chez presque tous les peuples du nord :

LES DEUX ENFANTS DE ROI.

« Il y avait deux enfants de roi, tous les deux s'aimaient, ils ne pouvaient être ensemble parce que l'eau était trop profonde.

— Ah ! cher amour, sais-tu nager ? alors nage vers moi, j'allumerai trois petites bougies elles pourront t'éclairer.

Il y avait là une méchante nonne, elle faisait comme si elle dormait, elle éteignit les trois bougies, le jeune homme tomba au fond de l'eau.

— Ah ! mère, ma chère mère, comme la tête me fait mal ! ne pourrais-je quelques instants me promener le long du lac ?

— Ah ! fille, ma chère fille, tu ne peux aller toute seule, réveille ta jeune sœur et prends-la avec toi.

— Ah ! mère, ma chère mère, ma sœur est encore une enfant, elle cueille toutes les fleurs qui sont dans la verte forêt.

Ah ! mère, ma chère mère comme la tête me fait mal ne pourrais-je quelques instants me promener le long du lac ?

— Ah ! fille, ma chère fille, tu ne peux aller toute seule, réveille ton jeune frère et prends-le avec toi.

— Ah ! mère, ma chère mère, mon frère est encore un enfant, il court après tous les lièvres qui sont dans la verte forêt:

La mère alla dormir, la fille sortit ; elle marcha longtemps avant de trouver un pêcheur.

Elle vit le pêcheur qui pêchait : Si tu veux en récompense de l'or rouge, pêche-moi un mort, c'est un fils de roi.

Le pêcheur pêcha longtemps avant de trouver le mort, il le saisit par les cheveux et le traîna à terre.

Elle le prit dans ses bras et l'embrassa sur la bouche.

— Adieu, mon père et ma mère, nous ne nous reverrons jamais plus. »

Cette ballade, dont on a plusieurs rédactions allemandes, est répandue en Suède, en Danemarck et en Hollande. On retrouve aussi dans ces diverses contrées plusieurs autres données des chants germaniques ; ainsi en Hollande on connaît la ballade *Épreuve d'amour*, que j'ai citée quand, à propos des romances espagnols, j'ai eu à indiquer les nombreux morceaux de la poésie populaire dans lesquels un amant se présente, après une longue absence, devant celle qu'il aime, n'en est pas d'abord reconnu et cherche à éprouver la constance de sa maîtresse en se calomniant soi-même.

Il y a comme un écho des *Deux enfants de roi* dans un chant populaire de la Normandie : l'*Anneau d'or*. Une belle a laissé tomber dans la mer son anneau d'or, un galant se précipite dans les flots pour l'y chercher et se noie :

Faut-il pour une fille,
Vogue beau marinier, vogue,
Que tu te sois noyé,
Vogue beau marinier.

Prêtez-moi votre dague,
Vogue beau marinier, vogue,
Pour couper mon lacet,
Vogue beau marinier,

Et quand elle eut la dague,
Vogue beau marinier, vogue,
Au cœur s'en est donné,
Vogue beau marinier.

Le chant populaire dont je viens de donner les derniers vers a un lien de parenté avec les autres chansons de mariniers que l'on retrouve en Normandie, en Catalogne, dans le nord de l'Italie, et dont j'ai longuement parlé ailleurs. Depuis que je me suis occupé de ces chants, j'ai remarqué qu'il existait certains rapports entre plusieurs d'entre eux et le commencement d'un conte populaire allemand : *Le fidèle Jean*. Il s'agit ici d'une princesse qui, comme la belle Hélène du romance castillan veut voir la riche cargaison d'un navire; elle y monte, et tandis qu'elle considère les objets qui sont mis sous ses yeux, le vaisseau s'éloigne. Lorsqu'elle s'en aperçoit elle est en pleine mer et se désole d'être tombée au pouvoir d'un marchand. « Je ne suis pas marchand, lui répond son ravisseur, je suis roi et d'une aussi bonne famille que la vôtre. » C'est la donnée du chant piémontais *Il marinero,* du chant catalan *El marinero,* et d'une ballade suédoise *Le petit batelier*[1].

Comte de PUYMAIGRE.

(*La suite à la prochaine livraison*).

---

[1] V. *Vieux auteurs castillans*, t. II, p. 405 et 408.

# NOTICE

SUR

# C.-L.-A. FOUCQUET

DUC DE BELLEISLE, GOUVERNEUR DES TROIS-ÉVÊCHÉS, FONDATEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ, MINISTRE DE LA GUERRE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PAR M. F.-M. CHABERT

## APPENDICE

(*Suite*).

### V.

« *Note extraite d'une lettre de M. de Belleisle, datée de Nice du 2 décembre 1748, par laquelle il déclare accepter la dédicace de l'ouvrage historique de dom Brocq, religieux de l'abbaye de Saint-Arnould de Metz.*

» Monsieur.[1],

» J'accepte volontiers l'offre que vous me faites au nom de

---

[1] L'abbé Josset, chanoine et trésorier de la cathédrale de Metz. Cet ecclésiastique, fort instruit de l'histoire de notre province, avait lu le travail (*a*) de

(*a*) Il est demeuré inédit et porte pour titre :
RECUEIL HISTORIQUE DE CE QUI EST ARRIVÉ DE PLUS REMARQUABLE DANS LA VILLE DE METZ DEPUIS LE TEMPS DE JULES CÉSAR JUSQU'A PRÉSENT. (*) — *Avec les histoires abbregées des Vies de saint Arnoul 29e Eveque de Metz, grand Ayeul des Rois de France, et de Louis 1er du nom surnommé le Debonnaire, Empereur d'Allemagne et Roi de France. Enfin une Dissertation pour prouver evidemment contre le sentiment de quelques celebres Historiens, que le corps de ce grand Prince et celui de la Reine Hildegarde sa Mere, ont toujours reposés jusqu'à present dans l'Eglise de l'Abbaye de St Arnoul de Metz.*
(2 vol. in-4°, manuscrit autographe coté 128-129 (**). Bibliothèque de Metz.)

(*) C'est-à-dire jusqu'à l'année 1756.
(**) Voir aussi les nos 130-131 (double exemplaire), 132 et 133 (abrégés). Catalogue rédigé par M. Clercx, en 1856.

dom Brocq [1], benedictin de Saint-Arnould de Metz, par mon

D. Brocq et avait obtenu du chancelier l'approbation de le faire imprimer (b). Ayant eu à écrire, de Paris où il se trouvait alors, une lettre à M. de Belleisle pour quelque affaire, l'abbé Josset avait en même temps demandé au maréchal s'il voudrait bien agréer que D. Brocq lui dédiât son ouvrage.

Nous savons par cet écrivain religieux que Son Excellence, à son retour à Metz, prit elle-même lecture du recueil historique dont il s'agit, et qu'elle en fut satisfaite. Son premier secrétaire le lut également avec plaisir.

« Mais quoique depuis ce temps, ajoute D. Brocq, je l'aye corrigé profitant de quelques petites remarques que ce Seigneur a eû la bonté d'y faire et que j'ai même augmenté ce Recueil de plus de six cents pages contenant plusieurs autres histoires curieuses et intéressantes, néanmoins réfléchissant sur la simplicité de mon style, j'ai apprehendé de passer pour temeraire en le lui dediant. Et craignant que cet ouvrage ne fît pas assez d'honneur à ce grand Seigneur, à un aussi illustre membre de l'Académie françoise, j'ai cru devoir supprimer l'Epître dedicatoire que j'avois faite pour être mise au frontispice de ce Recueil, laquelle avoit cependant eté approuvée de quelques sçavants. Je me suis contenté de mettre dans le corps de cet Ouvrage, en parlant de tous les Gouverneurs de Metz, les eloges que j'y avois faits de ce Seigneur, et pour suppléer à la foiblesse de mes expressions j'y ai ajouté les dignes éloges que le Roi même et M. l'Abbé de Resnel Directeur de l'Academie françoise ont depuis donné à cet illustre Marechal. — Mon dessein en cela n'a été que de perpetüër à jamais dans l'esprit des Messins et de leur postérité, la memoire du bouheur qu'ils ont eû d'avoir un si incomparable Gouverneur. »

D. Brocq eut l'intention de garder l'anonyme, pour le cas où son ouvrage serait imprimé, car on lit à la suite du second titre du premier volume, l'annotation suivante :

« Si on juge cet ouvrage digne d'etre imprime apres qu'il aura eté corrigé,

[1] D. Théodore Brocq, né à Châlons, avait fait profession à l'abbaye bénédictine de Saint-Vincent de Metz, le 4 juin 1704. Il mourut le 9 avril 1761, dans un âge fort avancé.

(b) Voici l'approbation écrite de la main même du sieur Maunoir, censeur royal des livres nouveaux, sur le manuscrit original :

« J'ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un manuscrit qui a pour titre, *Recueil historique de ce qui est arrivé de plus remarquable dans la Ville de Metz*, etc., et j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris le 25 septembre 1748. »

Signé « Maunoir. »

amour pour cette ville et par l'opinion que vous m'inspirez de ce religieux... »

---

je supplie l'imprimeur de n'y point mettre mon nom qui ne merite que d'etre oublié pour toujours; mais seulement ces mots :

» *Par un ancien religieux de Metz ou simplement la figure de trois petites étoiles* ***. »

Dès l'année 1747, le R. P. dom Augustin Calmet, abbé de Senones, et ancien Président de la congrégation de Saint-Vanne, avait donné son approbation, en ces termes, au travail de D. Brocq :

« Mon R. P.

» J'ay lu avec beaucoup de plaisir la Dissertation que vous avez composée, pour prouver que le corps de la Reine Hildegarde seconde epouse de Charlemagne, et celui de l'Empereur Louis Le Débonnaire fils du même Empereur, reposent encore aujourdhui dans l'Eglise de l'Abbaye de S[t] Arnoul de Metz. — Vous portez vos preuves sur cette matiere, jusqu'à la demonstration, je suis persuadé que toute la Province, et en particulier, la ville de Metz, vous sçauront gréz d'avoir si bien eclairci ce Point d'Histoire. Je ne doute pas même que nos Messieurs de l'Abbaye de Kempten en Souabe, sages, équitables et judicieux comme ils sont, ne se rendent volontiers à la force et à la clarté de vos raisons.

» J'ay lu de même les vies de S[t] Arnoul et de Louis le Debonnaire, avec vôtre Recueil Historique sur la ville de Metz, que je vous renvoye : j'y ai trouvé quantité de bonnes choses et des recherches utiles, et je suis persuadé que le Public et surtout la ville de Metz le verront avec plaisir. J'ai profité de vos recherches et de vos decouvertes (*a*) je vous en suis tres obligé.

» Je suis de tout mon cœur

» Mon R. P.

» Votre tres humble et tres affectionné serviteur

» D. A. Calmet Abbé de Senones.

» Ce 3 Mai 1747. »

« Notez, fait observer D. Brocq, que si le T. R. P. Calmet commence cette lettre approbative de mon Ouvrage par l'approbation de ma Dissertation et des vies de S[t] Arnoul et de Louis le Debonnaire, c'est que j'avois moi-même commencé cet ouvrage par ces vies et la Dissertation. Mais ensuite quelque ami m'ayant exhorté à faire un Recueil historique sur la ville de Metz et à parler des fondations de nos Abbayes et autres Monasteres de Metz, je m'y suis appliqué et j'envoyoi le tout au dit T. R. P. Calmet, pour l'examiner et m'en dire son sentiment. Ce qui m'a attiré cette gracieuse Reponse approbative. »

(*a*) Les bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, ont également beaucoup puisé dans le manuscrit de D. Brocq.

# VI.

« *Compliment de M. de Marieulle à la tête de la Ville à M. le Marechal de Belleisle, le 15 juillet 1749.*

» Monseigneur,

» De tous les droits de mon Echevinat celuy qui me flatte le plus est l'honneur de vous presenter le tribut de respect, de reconnaissance et d'amour d'une ville qui vous est attachée par tant de titres.

» Je sens bien que pour l'offrir a un héros qui cherit assés les belles lettres pour ne pas dedaigner d'en associer les palmes a ses lauriers, j'aurais besoin d'un tallent que je n'ay jamais pensé a acquerir; mais, Monseigneur, le bonheur d'avoir été temoin de vos derniers exploits doit y suppléer.

» La Provence presque perdue, sauvée contre toutes les apparences; des trouppes eloignées et dispersées, rassemblées en moins de temps qu'il n'en eût falû a un voyageur pour faire les memes routtes; une armée et abondamment pourvüe et où rien n'a manqué dans un pays où tout manquait; un ennemi supérieur en nombre forcé de retourner avec perte honteusement en arriere : voila les miracles que j'ay vus et qui n'auroient jamais besoin de l'art ny de l'eloquence pour etre l'etonnement et faire l'admiration de la posterité la plus reculée.

» Ils ont la meme source que cette fameuse retraite dont jay encore été temoin et que toutte la terre a mis fort au dessus de l'immortelle retraite des dix mille. Ils sont dus comme elle, a cette prudence consommée qui triomphe de tous les obstacles, a cette attention infatigable qui decouvre d'un coup d'œil les moyens les plus faciles et les plus prompts, sans faire negliger ceux qui le sont moins, a cette prevoyance infaillible qui sçait prevenir jusqu'au contre-tems du hazard, en un mot a cette science des details qui ne vient a bout de tout que parce qu'elle se rend a tout, qualité si necessaire a l'homme d'Etat et pourtant si rare meme dans le heros, qu'elle rendra a jamais votre nom presieux a toutte la France et a tous ceux qui dans le reste de l'Europe sçauront aprecier la vraye grandeur et luy rendre justice, malgré les haines nationales.

Mais pourquoy parlé je encore de ces haines, la paix qui vient de les étouffer, n'est elle pas le fruit de votre dernière campagne? Oüy, Monseigneur, en deconcertant en France les projets que les ennemys du Roy croïaient assurer, en ranimant par vos succés et par vos secours, la confiance et l'espoir de nos alliez en Italie, en mettant nos frontieres a couvert d'une invasion d'autant plus dangereuse qu'elle etoit imprevüe, vous avez apris a nos ennemys ce qu'ils avoient à craindre dans les Pays Bas. Le Var n'a pas moins contribué que la Meuse a cette terreur qui leur a fait poser les armes, et la tranquilité de l'Europe est un de vos bienfaits.

» Quelque general qu'il soit, ce bienfait est trop grand, Monseigneur, pour que cette Ville ne l'ajoute pas a tant de bienfaits particuliers, qu'elle tient de vous. Est-il un de ses citoyens qui puisse penser a la paix sans se souvenir que le calme inesperé et sans exemple dont nos campagnes ont jouy pendant la guerre, est votre ouvrage et que vous n'avez pas cessé de suspendre nos allarmes jusqu'au moment que vous en avez tary la source!

» Metz protégée, accrüe, fortifiée, embellye par vos soins, n'oublira jamais les avantages que vous lui avez procurés, et ses magistrats borneront toujours leur gloire et leur bonheur a mériter par leurs respects et leur zele la continuation de votre protection. »

## VII.

« *Autorisation écrite, donnée par M. de Belleisle, pour placer l'inscription suivante dans la façade et au frontispice du bâtiment de l'Hôtel des Spectacles* [1].

« Messieurs [2],

» Je ne fais aucune difficulté à ce que vous placiez au frontispice de l'hotel des spectacles de votre Ville, l'inscription telle que vous me l'avez fait adresser et d'après le tracé que je vous renvoye.

» Je suis, etc.

---

[1] Place de la Comédie.

[2] Les officiers de l'hôtel de ville.

DU RÈGNE DE LOUIS XV
ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE.
Mr LE MARECHAL DE BELLEISLE
PAIR DE FRANCE ET PRINCE DU SAINT EMPIRE, ÉTANT GOUVERNEUR.
Mr LE MARQUIS DE CREIL, CONSEILLER D'ETAT, INTENDANT.
Mr CLAUDE JOSEPH MAMIEL DE MARIEULLE,
ECUYER, CHEVALIER DE L'ORDRE DE S. LOUIS,
LIEUTENANT DU ROY DE LA CITADELLE ET MAITRE ECHEVIN.
Mrs FRANÇOIS FROMANTIN, ANTOINE JOSSE, JACQUES MASSET,
FRANÇOIS ETIENNE RABUAT, JOSEPH MELARD, LOUIS BERNARD,
JACQUES ETIENNE HILAIRE, PIERRE MAUJEAN,
NICOLAS THIONVILLE, JEAN BAPTISTE BONNARD, ECHEVINS.
DU SYNDICAT
DE Mr JACQUES LOUIS PERRIN, ECUYER,
SEIGNEUR DES ALMONS ET DU FIEF DE S. MARCEL.
Mr CHARLES GOULLÈS, ETANT SECRETAIRE.
LE PRESENT HOTEL DES SPECTACLES A ÉTÉ EDIFIÉ,
SOUS LA DIRECTION DE JACQUES OGER,
ANCIEN CAPITAINE D'INFANTERIE, INSPECTEUR DES BATIMENS
DE LA VILLE, EN L'ANNÉE 1750 [1].

## VIII.

« *Ordre du duc de Belleisle contre la prevention qui fesoit croire à la necessité de l'intervension de l'autorité publicque, pour constater les faits, avant qu'on put porter secours a quelqu'un*

---

[1] Suivant une note mise à l'encre rouge sur un plan *modificateur,* « les Magistrats de Metz ayant trouvé trop-simple la façade de l'Hôtel, firent ôter cette inscription et construire, en 1756, une belle et longue galerie soutenue par plusieurs arcades sous lesquelles et au-dessus on peut se promener. »

*en danger de mort, par suite de tentative de suicide, crime ou accident.*

» La première regle, dit le prévoyant gouverneur, est de secourir son semblable, et le premier soin de l'autorité, sera de remercier d'un service rendu [1]. »

(*La suite à la prochaine livraison*).



[1] Cet ordre est daté du 14 juillet 1752 et fut pris d'accord avec le maître-échevin. Voici à quelle occasion : un officier de la garnison, qui se noyait dans la Moselle, près de l'île Chambière, avait été retiré de l'eau. Mais comme le corps de ce malheureux ne donnait aucun signe apparent de vie, les deux personnes présentes, au lieu de procurer les premiers secours qu'il était possible, s'étaient empressées d'aller, l'une avertir le chef du poste de la porte voisine, et l'autre prévenir un médecin. Celui-ci, à son arrivée, avait reconnu que l'asphyxie n'avait pas été complète au sortir de l'eau.

# BIBLIOGRAPHIE.

***L'illustration de Bade*, journal littéraire et artistique de la vallée du Rhin et de la Forêt-Noire.[1] — *Le Mercure de Bade*, moniteur illustré de la saison des eaux, par MM. Ch. Lallemand et L. Loiseau[2].**

A Bade, une lutte semble engagée entre les créations simples et fraîches de la nature et les merveilles dorées que, chaque jour, on voit sortir des mains de M. Bénazet. Cette rivalité réunit dans un espace restreint des genres de beautés très divers qu'on ne trouve communément qu'à de grandes distances les uns des autres. Mais il faut qu'un initié fasse connaître au voyageur l'heure à laquelle ce site doit être visité, le jour où cette vallée se pare de ses plus brillants attraits; et M. Bénazet n'a pu, malgré tout son art, trouver le secret de consoler ceux que leurs affaires retiennent éloignés, le matin de la *Trinkhalle*, le soir de la *promenade* et du *salon de la conversation.*

Depuis cinq années, par les *recueils* dont je viens d'indiquer le titre, M. Charles Lallemand se fait le guide de ceux qui viennent à Bade dépenser leurs loisirs et leurs florins, en même temps qu'il calme les regrets d'hommes plus occupés ou moins fortunés. Pour comprendre ce pays singulier qui a gardé son originalité et son caractère particulier au milieu de l'uniformité qui envahit tous les peuples sans, pour cela, malheureusement, leur inspirer un amour réciproque, M. Lallemand a, en quelque sorte, consenti à devenir Badois. Il a maintes fois été présent à ces fêtes, figuré dans ces cérémonies gaies ou tristes, qui se rencontrent partout, parce que

---

1 Paraissant tous les dimanches pendant la saison des eaux. Prix de l'abonnement : 9 francs par la poste; à Bade, à la librairie Marx; à Metz, à la librairie Rousseau-Pallez.

2 Paraissant une fois par an; in 4°, 2 francs.— Metz, Rousseau-Pallez.

partout la vie de l'homme est jalonnée de plaisirs et de douleurs, de réjouissances et de deuils, mais qui, dans le *Schwarzwald*, revêtent toujours une forme expressive et naïve. Il sait le jour où l'on pourra, à la fête et au marché de Schramberg, admirer les costumes de la vallée de la Kinzig ; il assistait à la procession de la Fête-Dieu à Pétersthal, où il a vu les costumes nationaux de la vallée de la Rench. Un autre jour il va, à travers ce duché de Bade, si curieux et si peu connu, jusqu'au *See-Kreis*, et il parcourt, le crayon à la main, les bords du lac de Constance. Puis, lorsqu'il a ainsi fait sa moisson de renseignements, d'observations, d'impressions, qu'il n'a plus qu'à décrire et à peindre, M. Lallemand redevient Français, c'est-à-dire qu'il est un conteur attachant et un écrivain habile, et que tous ses dessins révèlent en leur auteur un homme de goût et un artiste distingué. La ville de Bade n'est pas moins bien partagée, dans ces *publications*, que le pays d'alentour : parties de chasse, bals, concerts, etc., sont annoncés à l'avance, et ensuite il en est rendu compte.

Nous avons pu juger par nous-mêmes de la vérité des descriptions de mœurs et de sites, et nous invitons le lecteur à s'assurer que nous ne l'avons pas trompé, en lui recommandant *L'Illustration de Bade* et *Le Mercure de Bade* comme de charmants *recueils*.

Jules Lejeune.



*L'Administrateur-Gérant*, A. Rousseau.

Metz. — Typographie Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

# JOURNAL

DE

# DOM SÉBASTIEN FLORET

**Religieux Bénédictin de l'abbaye royale de Saint-Arnould de Metz.**
**(1587-1638).**

**(Extraits relatifs à l'histoire de Metz et du Pays-Messin avec préface et notes explicatives, par M. F.-M. Chabert.)**

(*Suite et fin*).

## 1633.

Le 1er jour de l'an est decedée la femme du Bourguignon qui demeuroit *en la vuade la cimetière de* s*t Arnould.*

Le 9, Dom Godefroy d'Armine fils du sr Nicolas d'Armine, docteur en medecine, a celebré sa premiere messe icy en l'eglise et monastere de st Arnould.

Le 14 fevrier jour st Valentin, le sr Louis de Feuquières fit son entrée de gouverneur ou de lieutenant du Roy en la ville de Metz; a eté reçu par les bourgeois mis en armes et par les villageois, et ont eté sonées la cloche de Mutte et les autres cloches des chanoines, avec le *Te Deum* et canons. Mais le clergé n'a pas eté assemblé a la grande église pour le recevoir, ce que ne fut aussy pratiqué a l'entrée du sr de Marillac (le 22 avril 1629) et a celle du duc d'Epernon (1er may 1630) ayant oublié le notter. Car la 1re entrée que fit led. sr d'Espernon comme gouverneur, le clergé le fut recevoir en la grande eglise, et longtems auparavant ce avoit eté fait pour le comte de Retz. Depuis apres le reçurent notre abbé en nostre eglise revestu

en chappe et mitre et aussy deux religieux revestus en chappe comme il avait reçu auparavant lesd. s[rs] d'Espernon et Marillac.

Le 7 mars deux jeunes hommes se jouant aux champs, avec armes a feu, un d'eux a eté tué.

Le 22, a eté executté un apostat de l'ordre de Cisteau icy a Metz, le mardy de la grande semaine, et iceluy s'appeloit Gabriel, lequel etoit criminel de Leze Majesté divine et humaine, a eté condamné, a eté rompu vif et roué, puis apres bruslé en la place appelé le Champassaille, et auparavant avoit eté degradé de prestrise par le suffragant Martin, eveque de Mador, tenant la place de Henry de Bourbon.

Au commencement du mois d'avril passerent plusieurs regimens du Roy parmy la ville de Metz tirant du costé d'Allemaigne.

Le 13, est entré M. de s[t] Chamant auquel on a fait l'honneur comme a M[r] de Feuquieres peu auparavant, que fut le 14 fevrier passé. Mais sont arrivez beaucoup de gens de cheval et de pied, tant en la ville qu'aux vilages peu auparavant et aussy avec luy meme, excepté que les bourgeois ne sont sortis sans armes au devant de luy, et ne fut descendre a la grande eglise, ny la grosse cloche ne fut sonnée ny autres.

Le 11 may, le suffragant Martin Meurisse, de Mador, a tenu le synode icy a Metz la ou ont assisté 440 curés, et y fut fait procession depuis la grande eglise jusqu'a l'abbaye de s[t] Vincent et de la a la grande eglise avec les choses requises en telle action. Et ay entendu qu'il y a 864 curez en l'eveché dud. Metz.

Le 13, André Valadier abbé ouvrit les chasses de s[t] Arnould et s[t] Patient a M. de s[t] Chamant et luy en donna des morceaux [1].

Le 23, iceluy partit avec l'armée tirant vers Treves en Allemaigne et avec munitions de guerre.

Le 18 juin est decedé le s[r] curé de s[t] Gorgonne et chanoine de N. D. la Ronde.

Le 8 aoust est decedé le s[r] Nicolas Maguin eschevin de l'eglise

[1] Déjà, en 1626, les châsses contenant les reliques de ces saints avaient été ouvertes par le même abbé. Il en avait tiré quelques ossements dont il avait fait présent au prince Henri de Bourbon, au duc de la Valette, à son épouse Henriette de Bourbon, à l'abbé du Pontiffroy, et à la dame de Beauvillier, abbesse de Montmartre, près Paris.

s[t] Simplice, lequel a eté par trois fois m[e] eschevin de la cité de Metz.

Led. jour est partie de Paris la Cour de parlement pour etre assise en cette cité. Chose nouvelle [1]!

Le 23 est arrivé le premier president de la Cour du parlement icy a Metz pour y presider avec le reste des autres presidens et conseillers (chose nouvelle!)

Le 26 lesd. s[rs] presidens et conseillers ont ouï la grande messe en la grande eglise et puis sont allez et montez au haut palais et la a t on leu les lettres de sa Majestë tres crestienne, touchant le parlement.

Le 9 septembre est entrée la Reine a Metz, le Roy etant encore en Lorraine a s[t] Nicolas, la grosse cloche sonant et l'artillerie ayant donné 24 coups.

Le 15, la Cour de parlement de Metz a donné une sentence, au haut palais, en robes rouges, et la decharge d'une dame qui avoit tué un quidam qui l'avoit recherché de son deshonneur, a laquelle son altesse de Lorraine avoit donné grace pour avoir eté fait le coup en ses pays.

---

[1] L'établissement d'un parlement à Metz est rapporté dans les termes suivants par dom Brocq :

« L'esprit republicain, reste de l'ancienne liberté dans laquelle les habitans des Trois Evechez avoient vecu avant l'heureuse reunion de cette Province à la Couronne de France, y subsistoit encore en 1633, et s'y perpetuoit plus de quatre vingts ans apres sa reduction, malgre les soins des Presidens de justice, des Gouverneurs et des autres Officiers que nos Rois y avoient etablis. Un pareil esprit ne convenoit pas dans une province aussi frontiere, et que l'on ne possedoit encore qu'a titre de conquete ou de protection, pour ne pas meriter toute l'attention du Roi Louis XIII, et d'un des plus grands ministres qui aient gouverné l'Etat! Aussi y donnerent-ils toute l'attention qu'il meritoit, et ils penserent que le moyen le plus efficace pour inspirer aux peuples la docilité et la soumission necessaires, etoit de changer la forme du gouvernement civil. Ce fut là le vrai motif de l'etablissement du Parlement de Metz qui malgrez les oppositions et les remontrances que firent l'Empereur et les Princes d'Allémagne et les Messins, fut créé par l'Edit du Roi, au mois de janvier 1633, et auquel on attribua pour ressort, les Trois Evechez et Pays adjacens de Vic et de Clermont avec leurs ressorts, les Paroisses, communes et tenües, en surseance dependance des Elections de Langres et de Chaumont, et des villes de Mouzon et Chateau Regnault, terres et seigneuries dependantes. »

Le 2 octobre M. Valadier nostre abbé a festé la Cour de parlement a disner [1].

En novembre les Suedois ont couru jusques ez frontieres de Lorraine.

Le 21 novembre a eté renouvellée la justice de Metz par le duc de la Valette, pour les treize, huit catoliques et cinq huguenots.

Le 22, a eté creé m$^{e}$ Eschevin le s$^{r}$ Philippe Praillon avec ses conseillers.

Le 15 decembre une chambriere s'a precipittée au puis de l'aumosnerie de la rue des Clercs.

## 1634.

Le penultieme fevrier a eté postulé par le couvent de s$^{t}$ Arnould pour nostre abbé le grand Duc de Richelieu [2], nous assistans notre R. abbé André Valadier, aussy le s$^{r}$ abbé de Gorze, les notaires Roguet et Lissier son gendre. Ayant au prealable chanté solennellement une hautte messe du s$^{t}$ Esprit au grand autel, a la fin de laquelle, en allant au chapitre fut chanté le *Veni Creator* avec la collecte. Et cette postulation a eté faitte en la place du s$^{r}$ cardinal de Lorraine qui estoit abbé, s'ayant marié avec sa cousine germaine fille seconde du feu duc Henry de Lorraine [3], son frere premier ayant epousé la premiere auparavant luy.

Le 13 fevrier le parlement de Metz a prononcé un arrest a l'encontre du frere du Roy, a ce qu'il retourne en France dedans trois mois, iceluy pour lors etant a Bruxelles ez pays Bas.

---

[1] D. Brocq mentionne le fait de la manière ci-après:

« Messire André Valladier, Abbé regulier de l'abbaye de s$^{t}$ Arnould, Docteur en théologie, Aumonier et Predicateur ordinaire du roi, ayant eté reçu conseiller au Parlement etabli à Metz, traita magnifiquement dans sa maison abbatiale tous les messieurs de ce meme Parlement aux quels il donna a diner. »

[2] Le pape n'ayant point attendu la postulation du chapitre de Saint-Arnould, donna, le 3 mars 1634, cette abbaye à Déjacet d'Aquaviva, duc d'Atry. Mais lorsqu'il eut reçu connaissance du vœu des religieux, il permit que la nomination qu'il avait faite n'eût pour le moment aucun effet.

[3] Madame Claude de France.

Le 1er avril, le jeune prince Nicolas François de Lorraine s'est evadé de Nancy avec sa femme, deguisez d'habits; et auparavant leur frere Charles s'est retiré hors de Lorraine, ignorant pourquoy, si ce n'est a cause que le Roy tient les villes de Lorraine, meme la principale qu'est Nancy.

Le 15 avril veille de Pasques, le sous prieur de st Clement avec un relligieux de Longeville s'en sont allé a ste Barbe pour illec faire le service divin tant aujourd'huy que demain jour de Pasques et les festes, l'eglise de ste Barbe etant donnée par les venerables de la Cathedrale de Metz a la Congregation de st Vanne et st Hydulphe a condition d'y etablir quelque nombre de relligieux pour y demeurer et y faire le service [1]. Pour a quoy satisfaire Mr de Beschamps,

---

[1] « Sous le Pontificat du Cardinal Jean de Lorraine, raconte D. Brocq (a), un Seigneur de Metz nommé Claude Baudoche entreprit d'agrandir et de batir tout a neuf l'Eglise de Sainte Barbe dont un village situé à deux lieuës de Metz, porte le nom depuis très longtems. L'ancienne eglise, qui etoit fort petite, fut renversée en 1416, et on jetta la même année les fondements de la nouvelle qui seroit, si elle etoit achevée, une des plus belles de la Province (b).

» Baudoche, qui avoit de très grands biens avoit dessein d'y fonder un monastère de Religieuses de Sainte Claire et d'y faire nommer sa fille pour premiere Abbesse. On voit dans les grands vitraux (c) qui sont audessus du grand autel de cette Eglise et qui sont très beaux, la figure du sr Baudoche depeinte au naturel auprès de celle de la Sainte Vierge, ensuite sont aux deux côtés, depeintes sur les vitraux, celles de sa femme et de ses enfans avec les figures de leurs Patrons et de st François et de ste Claire. Ce seigneur mourut avant que l'eglise fut achevée, ainsi que son epouse; ils furent tous deux inhumés au milieu du sanctuaire au bas des degres du grand autel ou on avoit dressé un mosolée qui, parcequ'il incommodait trop, fut ensuite transferé au côté gauche du grand autel (d). Leur fille ne leur survecut pas longtems. Ses Heritiers mirent en vente l'Eglise et le village de Sainte Barbe. Les Huguenots se presenterent pour les achepter; mais les chanoines de la Cathedrale, toujours fort zelés pour la Religion Catholique et Romaine, craignans

(a) Ms. 129, Bibl. de Metz, p. 594.

(b) Cet édifice a beaucoup perdu de son ancienne valeur artistique.

(c) Quelques-uns ont été heureusement sauvés et placés à la cathédrale de Metz.

(d) On lit encore sur l'appui supérieur de l'ancien banc de la famille Baudoche, la devise suivante séparée par deux écussons dont les armoiries sont entièrement effacées:

*Valhouroux* ◇ *dans* ◇ *lost*
*Loyautte* ◇ *dans* ◇ *la* ◇ *Paix.*

chantre de la cathedrale, s'a demy d'un prioré nommé Selle pour subvenir aux necessitez dud. lieu, et sa sœur a donné mil francs. Le s[r] prieur de s[t] Arnould y va prescher lundy et mardy.

---

qu'ils ne convertissent la nouvelle Eglise en un prêche de leur nouvelle Religion, les previnrent et l'achepterent, et comme ils n'etoient point en etat de la desservir par eux mêmes, ils l'offrirent aux Pères Cordeliers, qui les remercierent, parcequ'ils ne vouloient pas se charger de l'entretien de ce vaste vaisseau. Les Pères de Citeau en firent de mesme.

» Enfin Messire André Valladier, Abbé de s[t] Arnould, se presenta en 1633 et se chargea d'y entretenir une comunauté de dix Religieux benedictins, et de leurs donner un fonds suffisant. Sous ces promesses, les Chanoines de la Cathedrale de Metz, cederent a cet Abbé, le 22 d'avril 1634, toutes leurs pretentions sur l'Eglise et le village de s[te] Barbe, et donnerent mesme quelques fonds du leur. Valladier fit aussi quelque demembrement des biens de sa mense abbatiale, pour l'execution de son dessein, promettant de suppléer au surplus. Il obligea en même tems les Religieux de S[te] Barbe à celebrer annuellement quelques Messes pour le repos de son ame après son decès, et à reconnoitre l'Abbaye de S. Arnould comme leur Mère, en assistant au moins au nombre de deux, à la Messe et aux Vepres, le jour de la grande fête de S. Arnould. Cet Abbé mourut trop tôt pour ces Religieux de S. Barbe, et ne put executer qu'une partie de ce qu'il avait promis.

» Comme tout ce qui avoit été cedé par les Chanoines de la Cathédrale et par l'abbé Valladier ne suffisoit pas pour l'entretien d'une communauté et de l'Eglise, les Benedictins l'offrirent aux Religieux du Tiers Ordre de S[t] François de Nancy qui l'accepterent volontiers. Le Traité fut passé avec eux le 22 de Novembre 1633, et ratifié par le Chapitre general des Benedictins reformez de la Congregation de Saint Vanne.

» Ils entrerent mesme en possession de S[te] Barbe; mais comme ils ne purent obtenir des Lettres Patentes du Roi, les Benedictins furent obligez d'y rentrer, et ils y sont encore aujourd'hui au nombre de 4 ou 5 (*a*). Pour les aider à subsister, l'Abbaye de Senones leur ceda le Prieuré de Xuves qui est le plus solide de leurs revenus, dit D. Calmet, dans son *Histoire de Lorraine*.

» Sainte Barbe est reconnûë depuis tres longtems pour la Patronne du Pays messin, il y a mesme une Confraïrie erigée en son honneur dans cette Eglise, qui est approuvée des Papes et des Evêques de Metz, lesquels ont accordé de grandes Indulgences a ceux et celles qui s'y font inscrire.

» On voyoit autrefois beaucoup de personnes venir non seulement de Metz, mais des pays eloignés en pelerinage en cette eglise pour satisfaire leur

(*a*) En 1746.

Le 10 may a eté pendu un quidam François de bonne maison, icy a Metz au Champassaille; je crois pour cause d'avoir trop parlé.

Le chasteau de Bitche a eté rendu entre les mains du Roy de France.

Le 26 juin le tonnere tua l'un des fils du maire François Ancillon, de Vigey, six brebis aupres de Meiy et despeça un arbre aupres de Befaye, aussy un cheval avec le garson de Vigey, de trois que le tonnere avoit abattu.

Le 19 juillet, un quidam archer huguenot a fait amande honorable par condamnation du parlement et a cause qu'il avoit juré, contesté et tiré contre le capitaine de Muy, commandant en l'absence du gouverneur en la ville, un coup de carabine chargée et aussy

---

devotion envers sainte Barbe, y honorer quelques petites parties de ses Reliques que l'on croit y reposer, et demander à Dieu, par l'intercession de cette Sainte Vierge et Martyre, la guerison de leurs maladies et surtout la grace d'etre preservée d'une mort subite et imprevûë, et d'avoir à la fin de leur vie la consolation de recevoir dignement les derniers sacrements de l'eglise.

» Mais aujourd'huy la piété des fidelles paroit bien refroidie a cet egard, quoiqu'ils ayent toujours besoin des memes graces et de la meme protection. On y voit pendant l'année tres peu de Pelerins, il n'y a qu'à la feste de la dedicace de l'eglise de S^te^ Barbe, que l'on celebre le Dimanche d'après l'Ascension, et le lendemain de la Pentecote, qu'une foule de peuple messin et des villages voisins vont en pelerinage en ce lieu pour satisfaire selon la coutume de leurs ancêtres, leur devotion envers sainte Barbe.

» Plusieurs Princes y ont eté autrefois en pelerinage.

» Une chronique manuscrite de Metz que nous a preté M^r^ Cuny, ancien Notaire de cette ville, raconte que l'an 1449, le 3 septembre, le Duc Jean de Calabre, fils de René, Roi de Sicile, Duc de Bar et de Lorraine, vint à Metz en grande compagnie de Chevaliers et d'Ecuyers. Les Messins lui firent present de quatre gros bœufs, de cent quartes d'avoine, etc. et les Chanoines de la Cathedrale lui donnerent un juelz d'argent valant quarante livres de Metz. Le cinquieme jour, ce Prince s'en alla à Sainte Barbe accompagné de la plus grande partie des Seigneurs de Metz, et y fit offrande d'un cierge pesant vingt livres, et d'une couronne d'or.

» En 1472, Nicolas Duc de Lorraine fit aussi son pelerinage à S^te^ Barbe au retour de son voyage de Flandre avec toutes ses troupes. Après y avoir entendu la Messe et reçu les presents que les Messins de la cité vinrent lui offrir, ils achepterent chacun une image de sainte Barbe, et partirent pour Nancy, sans passer par Metz. »

contre le sergent major. Il demanda pardon a Dieu devant la grande eglise, avec la torche, et au Roy, a Justice, puis aud. s[r] de Muy. Il etoit mené par le maistre des hautes œuvres la corde au col, et condamné a vingt ans des galeres.

Les RP. ont commencé a celebrer la feste de s[t] Victor de double, a cause que notre abbaye est en la paroisse dud. s[t] Victor.

Le 25 juillet a eté faitte procession generale de la grande eglise au monastere s[te] Glossine jour de lad. s[te], et ce a cause des pluyes, y etant portée la chasse s[te] Serene seule, (en l'an 1628 avoit eté porté le chef s[t] Etienne, avec lad. s[te] Serene), le temps s'est remis puis (*depuis*) en bon estat.

Le 9 aoust veille de s[t] Laurent, furent executtez en effigie au Champassaille deux hommes sur la roue, l'un prestre de l'oratoire et l'autre seculier serviteur et ce pour avoir attenté contre la personne du R. cardinal de Richelieu, notre postulé abbé; le prestre etoit surnommé Chanteloup.

Le 19, les RP. benedictins sont reçus en l'abbaye et monastere de s[t] Simphorien de Metz, du consentement des relligieux dud. lieu, ayant pris possession dud. monastere, presents le s[r] abbé dud. lieu, le premier president de la Cour de parlement, et plusieurs autres notables gens.

Le 26, un recouvreur a tombé de dessus le toict de thuiles de l'evesché, et s'a escervelé la teste de sa chutte et en est mort subittement, et ce par la rupture d'une latte.

Le 28, a esté frappé d'un coup d'espé d'un valet de capitaine, un enfant de la vieille boucherie, Pierre Jeune fils, duquel coup est decedé le lendemain et est enterré a s[t] Martin. Tot apres led. valet a eu graces du Roy, et depuis accusé d'avoir tué quelqu'autre, a eté pendu en la place publique le 13 septembre.

A la mie septembre grand nombre de regiments françois sont passez parmy la cité de Metz, tirants vers l'Allemaigne.

Le 25, a eté arquebusé un soldat qu'avoit tué un autre; lequel etant prisonnier et huguenot fut converti par l'entremise de la Dame comtesse de Montgommery, et est enseveli a s[t] Livier.

Le 11 octobre, l'armée du Roy se grossit pour l'Allemaigne passant grosses compagnies de gens tant a cheval qu'a pied.

Le 4 novembre, les relligieux assemblez en chapitre ont renouvellé et persisté en la postulation et election du R. et illustre cardinal de Richelieu.

# 1635.

Le 1er mars l'eminent cardinal a pris possession de notre abbaye de st Arnould par un procureur nommé Gauchier, avec Lissier, notaire, et Hosel, huissier royal.

Le 5 avril est entré Msgr le cardinal de la Valette en cette ville de Metz pour gouverneur, la ville faisant cependant preparation grande pour son entrée apres la feste de Pasques.

Le 1er juin est decedée Mad• de la Force au logis de feu Mr de Sauny, huguenote, estant son mary conducteur et chef de l'armée du Roy es Allemaignes.

Le 4, a eté chanté le *Te Deum*, avec la mutte sonnante et le canon et la garnison suivant et donnant, pour avoir eu victoire de l'armée du prince Thomas de la maison de Savoie ez pays bas.

Le 14, les gens du Roy devant Boullay.

Led. jour Mr le prince de Condé devant Boullay avec un camp et canons.

Boulay rendu le 18 dud. mois par composition aud. prince.

Le 19, ledit prince de Condé entre a Metz et loge chez Melchior Gavain.

Le camp devant Sancy apres celuy de Boullay.

La dame de la Force morte icy a Metz, est emmenée en France.

Le 27, Sancy rendu au Roy.

L'armée du Roy tout a l'entour de Metz.

Le 27 juillet, le gouverneur est parti de Metz s'en allant a l'armée vers l'Allemaigne avec fort grande quantité de chars et charettes chargés tous de munitions de bombes et de guerre, et quelque tems apres sont retournez les ceux du camp icy vers Metz, fatiguez de faim et autres incommoditez, de quoy ils sont morts en grande quantité.

Le 9 aoust, est decedé le duc des deux Ponts, refugié en assurance soubs la protection du Roy.

Le 12 septembre a eté bruslé presque tout le village de Vigey par les gens du Roy d'Espagne.

Le 22, une jeune fille pour avoir destruit son enfant, a eté condamnée a avoir le poïgt couppé, et etre pendue au lieu du

delict, par la Cour du parlement; et a eté executtée deux ou trois jours suivants.

Le 26 est decedé Charles Hellot abbé de s[t] Simphorien de Metz.

Le 27 a eté tué le marquis de Muy par les gens du Roy d'Espagne en bataille vers Boullay, et deux autres sgrs françois, etant les deux armées proches l'une de l'autre, a sçavoir françois contre bourguignons et imperialistes.

Parmy cet esté ces pays tirant vers l'Allemaigne ont eté pillez, premierement par les Suedois, puis par les Cravattes leurs ennemis pillants pire que les Suedois et bruslants plusieurs places.

Environ cette saison est arrivée la misere : un œuf se payoit deux sols icy a Metz.

Le 7 octobre est decedé au logis de M[e] Didier Fremy, bannerot de s[t] Gengout, un soldat gentil homme angevin, au retour d'Allemaigne, avec l'armée du Roy conduitte par le cardinal de la Valette: et fut enterré en l'eglise s[t] Gengout. Bientost il y eut grant quantité d'autres malades et morts, ayans eté affamez en et au retour de lad. Allemaigne, comme iceux ont raporté.

Environ ce temps les Cravattes ont bruslé une maison à s[te] Barbe; et le 15 octobre de rechef etans, retournez aud. s[te] Barbe iceux ont bruslé la porte de l'eglise et y sont entrez par force, et y ont tué bien seize hommes, quelques garsons et femmes, et quelques autres furent blessez.

Le 18 jour de s[t] Luc, depart de l'armée du Roy.

Les Cravattes font grandes pilleries, degats, batteries, violemens et bruslemens proche des quartiers de Metz, tirants vers le costé de l'Allemaigne.

Le 29, les PP. Jesuites sont entrez en leur nouvelle maison outre Seille, et commencent aujourd'huy a y enseigner la jeunesse.

Le 16 novembre est decedée Mad[e] l'abbesse de s[te] Marie.

Le 19, M. de Feuquieres gouverneur lieutenant pour le Roy a Metz, a fait icy a s[t] Arnould en l'eglise par M. de Mador suffragant, donner les droits du bapteme a un sien enfant n'avoit eté baptisé a l'heresie et presche des huguenots, et quant a quant le sacrement de confirmation, combien que petit, l'ayant privilegié: et pour parain M[r] le premier (*président du parlement*) la nommé Antoine. Iceluy enfant agé comme j'ay aprins de six semaines. Sa mere huguenote.

Le 15 ou 16 decembre les Suedois ont passé la Mozelle, et d'iceux

qui ont logé a Chastel s[t] Germain, ont bruslé l'eglise et les cloches fondues en partie, sçavoir la moitié.

## 1636.

Le 23 janvier est decedé M[e] Blaise M[e] des Bannerots.

Les Suedois ont passé parmy la ville gens de pied, tirants vers Gorze, retournants de Mayence.

Le 3 avril a eté amenné un seigneur suedois icy a Metz pour y etre enterré a la cimetiere des huguenots, dedans un cachot muré exprès ; et y a eté conduit avec pompe et cent hommes de cheval, et noblesse et peuple huguenots. Et sont les Suedois lutheriens heretiques qui ly ont conduit avec ou seize trompettes ou environ.

Le 9, sont eté pendus trois soldats qui pilloient es villages proche de Metz faisans les ennemis.

Le 25, les Cravattes ont bruslé Gorse et tué quantité de bourgeois, d'autres pendus et autres navrez.

Le Roy a fait ammener a Metz grande quantité de bled et de munitions de guerre, canons et poudres.

Le 21 juin est decedé le s[r] curé de s[t] Martin, Theodore, chanoine de s[t] Thiebaut.

Le 28, est decedé le curé de s[t] Simplice surnommé Chevalier, de la contagion, et plusieurs sont decedez de lad. maladie comme les chantres et enfans de chœur.

Le 13 juillet vers minuit est decedé le docteur Foës cathol. d. (*catholique, docteur*) en medecine.

Nos gens de guerre sont sortis de Metz en grand nombre et ont prins Marange et pillé le 3 octobre, et sont retournez le jour suivant amenant quant et quant avec eux les villageois qui s'avoient rendu, apres avoir tenu bon dedans le fort et l'eglise, ayant tué jusques a douze, cinq bourgeois et sept suisses ; et auparavant nosd. gens de guerre ont prins les chasteaux de Bacourt et de Ticourt.

Le 1[er] ou 2 decembre sont decedez de la contagion deux jeunes prestres qu'estoient louez par les relligieux anciens de s[t] Vincent pour les aider a faire avec eux le divin service.

## 1637.

Le 15 avril la Cour de parlement a eté envoyée en la ville de Toul.

Le 27, sont sortis les gens de guerre avec l'artillerie et canon pour aller reprendre le chasteau de Chambley [1] et autres places.

Le 3 juin le tonnerre a donné longuement et a tombé sur la porte s$^t$ Thiebaut sur l'entrée et a gasté le bel ouvraige qui y etoit fait d'armoiries et statues, et en a emporté une qui a eté rompue.

Le 19 juillet les gens d'armes du Roy d'Espaigne ont couru sur le pays de Metz et ont tué plus de cent villageois.

Le 8 aoust la maison du s$^r$ Boisin defunt gendre de feu le s$^r$ s$^t$ Jure a esté bruslée de jour avec deux hommes.

## 1638.

Le 16 may la justice a eté renouvellée par M. de Roquepine. Et au lendemain le s$^r$ Faber fut fait m$^e$ eschevin.

Le 20, le sg$^r$ de Roquepine gouvernant et commandant a Metz, a fait prier et sonner en la grande eglise pour l'ame de madame sa mere, et a fait aumosne aux pauvres de la citadelle et pauvres de dehors les portes qui meurent journellement de faim. Et huit jours apres a fait prier a s$^t$ Arnould encore de meme pour lad. dame nommée Catherine.

Le 1$^{er}$ juillet a eté roué un homme qui avoit rançonné et tué plusieurs, qu'on appelloit Gard le Loup.

Les ennemis de Thionville ont eté a Coursel Chaussy, puis apres a Maisiere et s$^t$ Eloy, et y ont bruslé. Mais puis (*depuis*) ont eté repoussés par la garnison et par les gens de la ville.

Le 13 aoust est decedé R P. André Valadier abbé de ceans et conseiller du parlement.

Le 24, est decedé le s$^r$ Abraham Faber m$^e$ eschevin de Metz, a eté inhumé en la grande eglise.

Le 5 septembre a eté accouchée d'un beau dauphin la Reine de France et de Navarre et sont eté faits feux de joye partout le Royaume et icy à Metz le 16 dud. mois.

Le 11 est decedé le neveu de M. de Roquepine, aumosnier de la grande eglise.

---

[1] Le château fut emporté le 1$^{er}$ mai suivant.

# LE PÈLERINAGE D'EINSIEDELN.

Le nombre des touristes qu'amène chaque été, sur les routes de la Suisse, la réputation traditionnelle de ses sites, augmente sans cesse et ne pourra qu'augmenter toujours, en présence de la facilité croissante donnée à ce voyage par l'achèvement du réseau des chemins de fer. Mais parmi ces innombrables visiteurs qui ne craignent pas d'affronter les fatigues d'ascensions pénibles, quelquefois même dangereuses, pour voir de plus près les magnificences de la nature alpestre, il en est beaucoup qui, faute d'y penser ou de le savoir, sans doute, plutôt que par indifférence, reviennent à leurs foyers sans avoir réalisé une des excursions les plus intéressantes et les plus touchantes qu'il soit possible de faire en ce beau pays, sans avoir visité Einsiedeln. Après avoir à deux reprises éprouvé les profondes impressions qu'on y rencontre, c'est pour moi comme un besoin de cœur de dire à tous ceux qui ont la pensée d'aller parcourir la Suisse à titre de santé, de plaisir ou d'art : « N'en revenez pas sans avoir été visiter Einsiedeln ; de vives et douces émotions vous y attendent. »

Einsiedeln, ai-je besoin de le dire, est un des lieux de pèlerinage les plus célèbres du monde. Une statue miraculeuse de la sainte Vierge, au pied de laquelle un saint ermite vécut et mourut au neuvième siècle, en est la gloire et la bénédiction. Un couvent illustre s'éleva à la place de la cabane de l'ermite. Un miracle éclatant et incontestable témoigna combien ce lieu était saint ; depuis huit siècles, les plus ferventes prières s'y prononcent jour et nuit devant

l'image révérée; depuis huit siècles la source des grâces divines y coule sans interruption. Voilà ce qu'est Einsiedeln pour l'homme de foi.

Au centre de la Suisse primitive, parmi les montagnes escarpées du canton de Schwitz, dans un majestueux et sévère paysage, s'élève un magnifique monastère construit, réédifié, embelli par la piété de plusieurs siècles. Un immense concours de pèlerins s'y presse sans cesse, amené par une confiance touchante. Les costumes les plus variés s'y rencontrent; on y entend les langues les plus diverses. L'église est un immense vaisseau, d'une construction superbe, enrichi de tout ce que l'art peut accumuler de splendeurs. Des religieux aussi savants que pieux y font respecter et bénir ce grand nom de l'ordre de Saint-Benoît, qu'ont tant aimé aussi et tant vénéré nos pères. La route qui y amène, traverse les plus pittoresques et les plus saisissants paysages; l'œil ne se lasse pas d'y admirer les beautés de l'œuvre de Dieu, associées aux merveilles de l'industrie humaine. Voilà ce qu'est Einsiedeln pour celui qui recherche les vives impressions de l'esprit.

Mais il est encore un genre d'intérêt tout particulier que doit exciter chez un Messin ce monastère vénérable : c'est un des évêques de notre diocèse qui en fut le premier fondateur, et le nom de *Notre-Dame des Ermites* figure dans l'histoire de l'Église de Metz, à côté de celui de ce saint prélat; ce nom, il est vrai, se rattache à un triste souvenir, mais il n'en doit que plus se présenter à nous entouré du respect qui est dû à la sainteté et au malheur.

Je sais bien qu'en essayant ici de parler comme je le sens de ce lieu vénéré, je ne pourrai rien dire que ce qui a été dit par d'autres et sûrement beaucoup mieux dit; mais ce n'est ni une description détaillée ni une histoire complète que je veux écrire. Je me dis seulement qu'il y a des impressions qui ne peuvent pas trop souvent se présenter au cœur, et celle que je voudrais réussir à produire me

semble être de ce nombre. Voici donc quelques traits généraux destinés dans ma pensée à inspirer le désir de visiter Einsiedeln. Ceux qui réaliseront ce désir sauront bien vite y compléter tout ce qui, dans cette esquisse, sera resté inachevé et imparfait.

L'histoire de la fondation de l'abbaye est des plus vénérables. D'immenses forêts s'élevaient autrefois sur les rives du lac de Zurich et recouvraient tout l'espace qui le sépare de celui de Lucerne. Des hautes montagnes, des étangs profonds, des torrents impétueux, des rochers à pic, rendaient ce pays presque inabordable. C'est là cependant qu'était venu se fixer, vers le milieu du neuvième siècle, un saint ermite nommé Meinrad, fils du comte de Hohenzollern qui, de bonne heure désabusé du monde, avait résolu de consacrer sa vie aux privations et à la solitude. D'abord religieux à la célèbre abbaye de Reichenau, il l'avait quittée pour s'éloigner davantage du mouvement de la vie humaine et s'était retiré sur le mont Etzel, près du lac de Zurich; mais là encore il se trouvait trop près des hommes. Il pénétra plus avant dans l'épaisseur de la forêt et se fixa dans une vallée profonde abritée par d'antiques sapins, où jaillissait une belle source. Il emportait avec lui une image de la sainte Vierge, que lui avait donnée sainte Hildegarde, petite-fille de Charlemagne, abbesse du monastère de Zurich; c'était sa seule richesse. Au pied de cette image il passait ses jours, absorbé dans la contemplation des grandeurs de Dieu et des perfections de sa divine Mère, et ne quittant cette douce contemplation que pour se livrer aux pratiques d'une ardente charité; car les cœurs brisés et souffrants avaient bien vite appris le chemin de sa retraite.

Il vivait depuis vingt-six ans dans cette solitude, plus semblable à un ange qu'à un homme, lorsque deux scélérats, imaginant qu'il devait recéler dans sa cellule de riches trésors, résolurent de l'assassiner pour s'en rendre maîtres.

Ils vinrent lui demander une hospitalité qu'il leur donna avec sa charité habituelle, et pendant qu'il était en prière, ils le tuèrent à coups de massue.

Ce fut le 21 janvier 863 qui vit s'accomplir ce crime; mais Dieu ne le laissa pas impuni, même dans ce monde. Meinrad avait, comme les pères du désert, des amis parmi les animaux sauvages. Deux corbeaux qui vivaient près de lui à l'état domestique, s'élancent sur les meurtriers: ils les harcèlent, les poursuivent sans relâche de leurs cris et du battement de leurs aîles. Ils pénètrent à leur suite jusque dans la ville de Zurich; dans l'auberge même où ils se sont réfugiés, ils ne leur laissent ni paix ni trève. Le peuple s'émeut, s'attroupe; les magistrats prévenus d'un fait qui semble surnaturel font paraître devant eux les coupables : ceux-ci, tout éperdus, font l'aveu de leur crime et sont condamnés à le payer du dernier supplice! Et les corbeaux de Meinrad, instruments de la colère divine, ne regagnent leur solitude que lorsque l'expiation a été consommée.

La retraite du saint ermite devint en peu de temps un lieu de pèlerinage vénéré. De nombreux visiteurs venaient apporter leurs prières dans la cellule demeurée vide, où semblait rayonner encore la sainteté de la vie et de la mort de celui qui l'avait habitée, et où était conservée la précieuse image de la Mère de Dieu.

Il y avait plus de quarante ans que Meinrad était mort et la vénération qu'il inspirait, loin de s'effacer, se répandait de plus en plus, lorsque la Providence inspira à un saint prêtre d'élever une demeure monastique sur un sol déjà si sanctifié.

Saint Bennon, proche parent de Rodolphe Ier, le fondateur du royaume de Bourgogne transjurane, était chanoine à Strasbourg, lorsque le désir de la solitude s'empara de lui. Il vint, en 907, accompagné de quelques autres religieux, fonder autour de la cellule de Meinrad une petite demeure

érémitique qui ne tarda pas, par la pieuse libéralité des seigneurs voisins, à prendre une certaine importance. Depuis vingt ans il vivait dans cette solitude et y faisait renaître les admirables souvenirs de son saint prédécesseur, lorsque l'empereur Henri Ier, dit l'Oiseleur, averti par la renommée des vertus que le désert recélait, l'appela à l'évêché de Metz que la mort de Vigéric avait laissé vacant le 19 février 927. Ce n'était pas ainsi d'ordinaire que se remplissaient les siéges épiscopaux. C'était le choix du peuple et du clergé qui avait autrefois disposé de cette dignité et c'était alors encore par une élection qu'on y parvenait. Mais l'empereur, craignant que le choix du chapitre ne se portât sur un partisan de la France, fit acte d'autorité souveraine et signifia aux Messins qu'ils eussent à reconnaître Bennon pour leur évêque [1], acte d'autorité qui blessa profondément le sentiment public et qui eut les conséquences les plus funestes.

Dès le début de son épiscopat il lui fut aisé de comprendre qu'il y avait entre son troupeau et lui des germes d'une implacable hostilité. La langue germanique qu'il parlait n'étant pas celle du peuple, il y suppléait en employant le latin qui n'était pas compris du plus grand nombre. Sa grande piété, son austérité toute monacale effrayèrent ceux qui sentaient qu'ils avaient à craindre ses censures. Les religieux dont la vie n'était pas rigoureusement conforme aux règles de leur ordre, se virent sévèrement rappelés par lui à leur étroite observance [2]. Mais ce qui surtout le rendait impopulaire à tous, c'était son caractère d'évêque imposé par l'autorité impériale, et toutes ses

---

[1] Frodoard. ad. ann. 927. — Ibi etiam Heinricus Metensium episcopium contemptâ electione ipsorum cuidam Dei servo dedit cognomento Bennoni.

[2] Guillimanus in vita Otberti. Episc. Arg.— Frod. Chr. Vird. ad ann. 927. Mabillon. Ac. S. O. S. B. S. IV. p. II, p. 67.

vertus furent impuissantes à effacer ce caractère aux yeux des Messins. Aussi, en but à la haine de plusieurs, n'avait-il le dévouement d'aucun, et une terrible circonstance ne le fit que trop bien connaître. Dans une insurrection populaire à laquelle il chercha en vain à mettre fin par ses exhortations, quelques scélérats ne craignirent pas de se porter sur lui aux dernières violences. Ils le mutilèrent indignement, lui crevèrent les yeux [1], et la masse de la population laissa commettre, sans le réprimer, ce forfait que la conscience publique flétrissait sans doute, mais dont le résultat devait être de laisser le siége de Metz à un prélat national et élu. Bennon, qui n'avait quitté que malgré lui sa chère solitude, reçut avec joie une affliction qui lui permettait d'aller en rechercher les douceurs. Il donna sa démission d'une dignité qui lui avait été si funeste et retourna à Einsiedeln en chantant les louanges du Seigneur. Il eut pour successeur à Metz, Adalberon, de la famille des comtes de Bar, évêque illustre dont le long gouvernement compta parmi les plus glorieux de notre Église. Quant aux auteurs de l'action détestable dont Bennon avait été victime, ils n'échappèrent pas à un juste châtiment. Les évêques de la province, réunis en concile à Duisbourg, fulminèrent contre eux les plus terribles anathèmes, et l'empereur Henri les ayant fait poursuivre par ses soldats, ils furent tous pris et eurent la tête tranchée [2].

Bennon retrouva avec bien du bonheur sa chère cellule et les compagnons qu'il y avait laissés. Frodoard prétend qu'en quittant le siége épiscopal de Metz il avait été pourvu d'une abbaye pour subvenir aux besoins de son existence [3].

---

1 Benno Metensis episcopus insidiis appetitus eviratus luminibusque privatus est. (Frodoard. ad. ann. 928.)

2 Guillimanus. Vita Otb. Ep.

3 Bennoni quœdam abbatia sustentationis tenore concessa. — Frod. ad. ann. 929.

Peut-être faut-il l'entendre seulement de la pieuse retraite qu'il venait rechercher, car pour celui qui a fait vœu de la plus sainte pauvreté que faut-il de plus qu'un abri et du pain? Quoiqu'il en soit, il vécut encore douze ans dans la calme et heureuse solitude qu'il n'avait quittée que pour voir sa patience éprouvée par la persécution. Il y mourut de la mort des justes le 3 août de l'an 940[1] et reposa auprès de la chapelle de saint Meinrad, dans cette terre déjà sanctifiée qu'attendaient encore des bénédictions si éclatantes.

Après la mort de saint Bennon, l'existence des ermites d'Einsiedeln fut profondément modifiée. L'un d'eux, saint Eberhard, qui avait rempli la dignité de grand-prévôt du chapitre de Strasbourg et que l'amour de la retraite avait attiré au sein du désert de Meinrad, consacra tous ses biens à y élever un monastère. Une grande église fut construite autour de la chapelle vénérée, de vastes batiments l'entourèrent, et les solitaires quittant leurs cabanes isolées vinrent se réunir dans la pieuse demeure qui leur était préparée, sous la direction de saint Eberhard et selon la règle de saint Benoît.

C'est cette église d'Eberhard qui fut, en 948, témoin du miracle si célèbre et d'une authenticité si solennellement confirmée à plusieurs époques, qui est connu sous le nom de la *dédicace miraculeuse*. Il n'est personne qui ne sache que ce fut Dieu lui-même qui, environné d'un éclat surnaturel, entouré des anges et des bienheureux tout resplendissants de lumière, aux sons d'une musique céleste, procéda à cette sainte cérémonie en présence de saint Conrad, évêque de Constance, et de plusieurs autres prélats frappés de stupeur et de crainte. Ce prodige, si bien fait pour exciter l'admiration des croyants et les doutes des esprits sceptiques, a été l'objet d'un examen approfondi. La bulle de Léon VIII,

---

[1] Meurisse. *Hist. des Évêques de Metz*, p. 300.

en date du 11 novembre 964, celles de douze de ses plus vénérables successeurs, ne permettent pas de conserver à ce sujet autre chose qu'un sentiment de profonde adoration pour le divin consécrateur et de vénération pour le lieu auquel il a daigné donner ce témoignage de sa prédilection.

Il est bien malheureux que cette admirable église, depuis tant de siècles objet et témoin des plus ferventes prières et des plus confiants pèlerinages, n'existe plus dans son premier état. Mais des incendies successifs la ravagèrent presque de siècle en siècle, et en 1577, telle fut la violence du feu qu'il fallut la reconstruire et élever d'autres murailles à la place de celles que la main de Dieu lui-même avaient consacrées. La *sainte chapelle* de Meinrad, celle qui contenait la miraculeuse image de la Vierge, seule fut épargnée. L'église nouvelle était noble dans son architecture, grandiose dans ses proportions. Le style élégant de la renaissance avait remplacé les inspirations majestueuses mais un peu lourdes de l'époque romane. La piété des fidèles ne fit pas plus défaut à la nouvelle église qu'à l'ancienne : la Vierge de Meinrad ne cessa pas non plus d'y multiplier les miracles et d'y répandre les grâces en abondance. Un nouvel incendie força au dix-huitième siècle de la rebâtir encore plus belle et plus magnifique que jamais dans un style élégant et grandiose.

Mais vint bientôt une terrible époque, et les profondes vallées de la Suisse ressentirent, comme les pays voisins, les souffles dévastateurs qui passaient sur l'Europe. La Révolution française lança sur la Suisse ses soldats, modèles du plus pur et du plus noble patriotisme, mais animés contre les institutions religieuses des principes qui avaient déjà dans leur patrie amoncelé tant de ruines. Le vénérable monastère ne trouva pas grâce devant eux. La sainte chapelle fut détruite presque entièrement, l'église dépouillée de tous ses ornements et convertie en écurie ; les dévastations allèrent même jusqu'à compromettre sa solidité.

Seule la Vierge échappa par une sorte de miracle à la destruction! Pourquoi faut-il avoir à reprocher aux soldats d'une armée héroïque des actes de vandalisme malheureusement enregistrés par l'histoire, mais qu'il faut surtout imputer au courant d'idées qui, par la permission de Dieu, bouleversaient alors le monde et renouvelaient la société!

Elle est maintenant rétablie de ses désastres, cette admirable église. La sainte chapelle, précieux joyau de ce splendide écrin, a vu en 1817 ses ruines relevées et raffermies sous des parements de marbre, et une restauration magnifique effacer les traces destructives qu'y avait laissées l'ouragan de 1797. Lorsqu'après avoir, du dehors, admiré la masse imposante et régulière des bâtiments, on a dépassé la fontaine de Meinrad que surmonte une statue de bronze de la sainte Vierge et d'où découle par quatorze tuyaux une eau pure à laquelle viennent se désaltérer les pèlerins, lorsqu'après avoir franchi la porte ouverte entre deux hautes tours sur chacune desquelles brille une double croix, on pénètre dans l'église, on est frappé par l'aspect majestueux qu'elle présente, par la richesse qui y brille de toutes parts, par l'or et les vives couleurs qui y sont prodiguées, par les innombrables statues qui la peuplent. L'œil est attiré par les magnifiques peintures dont sont recouvertes les voûtes; il l'est par les superbes chapelles de marbre dont chacune possède le corps d'un saint; il l'est plus encore par les magiques splendeurs du chœur; mais bientôt il s'est fixé sur un autre objet et en un instant c'est là qu'est concentré tout l'être pensant du visiteur. Cet objet, c'est la *sainte chapelle* au centre de laquelle rayonne la Vierge de Meinrad avec un éclat surhumain.

Tout près de l'entrée s'élève dans la nef, éblouissante de lumière, de couleurs et d'or, un petit monument de marbre noir fermé par des grilles de fer; sous ce petit dôme, qui abrite la place et les débris de la cellule de Meinrad, resplendit la vénérée image de Notre-Dame d'Einsiedeln, toute

entourée de rayons et se détachant sur un fond de nuages d'or. La voilà cette image miraculeuse que depuis mille ans la Suisse catholique considère comme son plus précieux trésor! Voilà à ses pieds, rapproché d'elle dans la mort comme il l'a été dans la vie, Meinrad, son glorieux serviteur! Le chef du saint ermite est là sur l'autel, et il partage avec sa Souveraine les innombrables témoignages de vénération dont elle est entourée.

C'est là, devant ce sanctuaire, que viennent s'agenouiller à toute heure du jour des centaines de fidèles. C'est là que l'on voit arriver, comme à un port ardemment souhaité, de longues files de pèlerins parmi lesquels il en est qui viennent de bien loin, qui ont franchi les montagnes et les vallées, sous l'âpre souffle du vent du nord ou sous les torrides rayons du soleil du midi, sans abri, peut être sans pain, mais oubliant tout en récitant leur chapelet et en pensant à Notre-Dame d'Einsiedeln. Je les ai vus avec attendrissement sur la route, graves, silencieux, les pieds nus, un bâton à la main, le sac sur l'épaule. Les uns portaient le costume des cantons de la Suisse les plus éloignés, d'autres celui du Tyrol, les autres celui de l'Italie. Et quand ils ont atteint le but, quand ils se trouvent en présence de ce sanctuaire qu'ils sont venus chercher de si loin, quelle ardeur, quelle simplicité dans les témoignages de leur piété! Les uns prosternés à terre, les autres les bras en croix, tous priant à haute voix, remplissent la nef d'un murmure pieux qui, sans interruption comme celui que produit l'Océan sur ses rivages, saisit fortement l'imagination et la captive. On en voit qui font des processions autour de l'église en récitant le Rosaire, d'autres qui s'arrêtent aux stations du Chemin de la Croix. Une entière liberté y est laissée aux inspirations de la foi. Tout dans les manifestations de leur piété est varié comme tout l'est dans leurs costumes. Il n'y a qu'une ressemblance entre eux, c'est leur commune dévotion à Marie. On les voit, par plusieurs centaines chaque jour, assaillir

les vingt-huit confessionnaux de toute langue et de toute nation qu'occupent sans cesse les bénédictins dans la *pénitencerie,* élégante chapelle du seizième siècle soutenue par des colonnes de marbre. Mais pourquoi ne pas citer des chiffres; qui pourraient égaler leur éloquence? Quatre cent mille communions par an, voilà le bilan de la dévotion d'Einsiedeln!

Dans la visite à cet admirable monastère, le cadre est digne du tableau. Le lac de Zurich, si cher à Gessner et à Klopstock, jusqu'à Richterschwyl; à partir de cette ville un chemin qui se déroule sur le flanc de belles montagnes tapissées de sombres forêts de sapins, qui franchit un torrent pittoresque; tel est l'itinéraire qui y mène. Pour en revenir, une route splendide qui parcourt les charmants paysages du canton de Schwitz, qui domine le lac de Zug, le funèbre lac de Lowerz, qui traverse des lieux tout pleins d'héroïques souvenirs. Puis à Brunnen, le plus merveilleux des lacs de la Suisse, le lac des Quatre-Cantons, puis Lucerne, puis le chemin de fer, puis la France.

E. DE BOUTEILLER.



# DE LA RESSEMBLANCE DE QUELQUES FICTIONS.

(*Suite*).

Un chant grec dans lequel est racontée la triste mort de deux amants se termine ainsi :

« On les mit dans une même fosse sur un oreiller. La jeune fille devint un roseau, le jeune homme un cyprès. Le vent agite le roseau et caresse le cyprès : ils ne s'embrassèrent pas vivants, morts ils s'embrassent. »

Plusieurs autres chants de la Grèce qu'on peut lire, soit dans le recueil de Tommaseo, soit dans celui de M. de Marcellus, ont à peu près cette conclusion que nous allons signaler encore dans bien des inspirations de la muse populaire.

Le romance portugais : *O conde Nillo,* offre aussi le récit d'amours contrariés. Les amants périssent, de la tombe de de l'un s'élève un cyprès, de celle de l'autre un oranger. Les arbustes mêlent leurs feuillages. Le persécuteur des deux amants fait couper le cyprès et l'oranger ; ils répandent du sang, le sang de l'un produit un pigeon, le sang de l'autre une colombe :

Nem na vida, nem na morte
Nunca os pude separar.

« Ni dans la vie, ni dans la mort il ne put jamais les séparer. »

Un autre romance portuguais : *A Peregrina,* a un dénoûment du même genre. Sur la tombe de l'un des amants croît un pin, sur celle de l'autre un roseau.

Dans un romance catalan que j'ai analysé et qui fournit

un épisode à la longue histoire des maris qui reviennent au moment où ils sont presque oubliés, Don Luis arrive à l'instant où sa femme va se remarier; elle reconnaît son époux à ses chants. Celui qui allait l'épouser la fait périr avec son premier mari. Du tombeau de l'un sort une colombe, de l'autre un pigeon.

De l'un surt una colomba, de l'altra un colom vola.

Dans un chant populaire suédois, Adeline est placée dans le même tombeau que son amant, le roi Helleborg :

« Sur leurs tombes croissent deux arbres, les branches de l'un embrassent celles de l'autre. »

Un chant normand raconte la triste histoire de deux jeunes mariés qui, le jour de leurs noces, tombent morts en dansant :

Et les gens de la noce dirent quell' triste noce.
Sur la tomb' du garçon on y mit une épine
Sur la tomb' de la belle on y mit une olive;
L'épine crut si haut qu'elle embrassa l'olive.
On en tira du bois pour bâtir des églises.

La ballade écossaise de Douglas se termine ainsi :

« Messire William fut enterré dans l'église de Sainte-Marie, dame Marguerite dans le chœur de Sainte-Marie. Sur le tombeau de la dame crut un joli rosier rouge, sur celui du chevalier un bel églantier. Ils se rencontrèrent et s'entrelacèrent, toujours ils voulaient se mêler et tout le monde pouvait bien connaître qu'ils étaient deux fidèles amants.

» Mais voici venir le noir Douglas, terrible et rude. Il est venu, il arrache le bel églantier et le jette dans le lac de Sainte-Marie. »

Un autre chant écossais, *le Prince Robert,* a une conclusion identique :

« Le prince fut enterré dans l'église Notre-Dame et sa femme aussi. Un bouleau sortit de la tombe du prince et un églantier de celle de sa

femme. Et ils se joignent tous deux. Le bouleau et l'églantier tous deux s'entrelacent et par là vous pouvez voir qu'ils étaient deux tendres amants. »

Tous ces dénouements proviennent sans doute du célèbre roman d'Yseult et de Tristan :

« De la tumbe de Tristan yssoit une belle verte feuillue qui alloit par la chapelle et descendoit le bout de la ronce sur la tumbe d'Iseult et entroit dedans. »

Le roi de Cornouailles la fit couper.

« Le lendemain estoit aussi belle comme elle avoit ci-devant esté et ce miracle estoit sur Tristan et sur Iseult à tout jamais advenir. »

Ce dénouement de Tristan n'est peut-être lui-même qu'un vague souvenir des métamorphoses mythologiques. On remarque dans beaucoup de traditions du moyen âge des réminiscences du paganisme. Vénus, Mercure, Bacchus, singulièrement modifiés à la vérité, reparaissent dans plus d'un vieux conte germanique. C'est sur cet intéressant sujet que, dans son livre *de l'Allemagne*, Henri Heine a écrit le curieux chapitre intitulé : *Les dieux en exil*.

De nombreuses citations m'ont bien éloigné de la Grèce. j'y reviens un instant pour emprunter à M. de Marcellus le commencement du *Chant de l'enfance :*

« Il était un vieillard, lequel avait un coq qui chantait et réveillait le vieillard solitaire.

» Survint un renard, lequel mangea le coq qui chantait et réveillait le vieillard solitaire.

» Survint le chien, lequel mangea le renard qui avait mangé le coq qui chantait et réveillait le vieillard solitaire.

» Le bâton tombe et tue le chien lequel avait mangé le renard qui avait mangé le coq, etc., etc. »

Beaucoup de mes lecteurs ont sans doute, dans leur enfance, entendu répéter une série d'accidents à peu près pareille. Comment ce chant grec est-il arrivé aux nourrices françaises ?

Quelques chroniqueurs racontent que la mère de Sancho, comte de Castille et fils de Garci Fernandez, était devenue passionnément éprise d'un More, qu'elle voulait l'épouser, et que sachant bien que son fils s'opposerait à cette union, elle résolut de l'empoisonner. Sancho averti des projets de sa mère, la força à vider la coupe qu'elle lui apporta elle-même comme il revenait de la chasse, et lui donna ainsi la triste fin dont il était menacé. Ce lugubre épisode, qui semble renouvelé de l'antique histoire de Gryphus et de Cléopâtre et qui n'est pas sans quelque point de contact avec les crimes de Rosemonde, fait souvenir d'une nouvelle du *Pecorone* de Giovanni Fiorentino. Dans cette nouvelle, une belle-mère ordonne de préparer une boisson empoisonnée pour son beau-fils, qui n'a pas voulu répondre à son coupable amour. Par erreur, c'est son propre fils qui avale le breuvage. Elle accuse alors son beau-fils du crime; mais celui qui avait fourni la boisson découvre la vérité et révèle à la fois que le prétendu poison n'était qu'un narcotique. On court au tombeau et l'enfant revient à la vie.

Les narcotiques ont joué un grand rôle dans les nouvelles italiennes. Je n'ai pas besoin de rappeler ici le touchant épisode de Roméo et Juliette, raconté tour à tour par Luigi da Porto et par Bandello. Je ne veux pas non plus citer toutes les aventures qui ont de la similitude avec la catastrophe immortalisée par Shakespeare. Je me contenterai de dire qu'avant que Florian écrivît *Valerie*, qu'avant que Gratien de Courtilz composât sa *Morte vive*, d'où M. Dumas a tiré son roman de *Silvandire*, Bandello, outre son histoire de Juliette, avait raconté celle de Pandolfo di Nero, Giraldi celle de Consalvo et d'Agata et qu'à Florence une rue était depuis longtemps nommée *Via della Morte* en souvenir de Ginevra Degl'Amieri dont l'*Osservatore Fiorentino* a perpétué le souvenir dans ces termes :

« Antonio Rondinelli devint amoureux de Ginevra des Amieri, mais il ne put l'obtenir de son père qui l'unit à Francesco Agolante,

lequel était d'une illustre naissance. La douleur de Rondinelli n'est pas à décrire, celle de Ginevra ne fut pas moindre, et le mariage se fit contre son gré. Peu de jours après qu'il eut été conclu, elle fut prise d'un mal subit, produit soit par le désespoir, soit par quelque cause inconnue et elle resta comme sans vie. On la crut morte et elle fut ensevelie près de la tour du Dôme où était le caveau de sa famille. La nuit qui suivit cet assoupissement singulier, elle revint à elle, se rappela ce qui était arrivé et résolut de sortir de l'horrible lieu où elle se trouvait, elle se dégagea les pieds et les mains comme elle put, monta l'escalier du sépulcre et poussa la pierre du caveau, puis elle prit le chemin le plus court, c'est-à-dire la rue qui passe près de la Compagnie de la Miséricorde et qui depuis cette aventure a pris le nom de rue de la Mort; elle se dirigea ensuite vers la maison de son mari qui demeurait dans le Corso des Adimari, mais Agolante ne voulut pas la recevoir, la prenant pour un spectre ou pour l'âme de sa femme. Elle alla ensuite à la maison de son père située dans le vieux marché, derrière Saint-André, puis chez un de ses oncles, et partout elle fut repoussée de même. S'abandonnant à son désespoir, on dit qu'alors Ginevra se réfugia sous le Loggia di San Bartolomeo, n'attendant plus que la mort. Tout à coup, dans sa douleur, elle se souvint de son cher Rondinelli qu'elle avait toujours tenu pour fidèle; elle se traîna chez lui où elle fut si bien soignée et restaurée, qu'en peu de temps elle fut entièrement rétablie. »

L'*Observateur florentin* ajoute que l'Église rompit le premier mariage de Ginevra et lui permit d'épouser Rondinelli.

On lit dans la *Vie des plus célèbres et anciens troubadours*, de Jean de Nostredame, une autre histoire de femme ressuscitée qui présente beaucoup d'analogie avec celle de Roméo et Juliette. Guillaume Durand, navré de la mort de sa maîtresse, expire et est enterré le même jour qu'elle et près d'elle. Sa maîtresse, qui n'était qu'en léthargie, reprend tout à coup ses sens. C'est le magnifique dénouement de la nouvelle italienne.

Des récits de ce genre ont été naturalisés partout, et il est certain qu'ils ont eu souvent pour but des événements véritables. Ainsi Bayle raconte qu'au seizième siècle une dame de Rochechouart fut ensevelie comme morte et qu'un de ses

domestiques étant descendu dans son caveau pour lui voler une bague, la trouva vivante. Cette pauvre femme revint en parfaite santé et eut depuis plusieurs enfants. On pourrait citer bien d'autres faits de cette nature.

Dans les *Poésies populaires de la Lorraine,* des stances qui semblent un écho de l'école de Ronsard, sont consacrées au chevalier de Richiecourt qui, depuis quatre ans prisonnier des Turcs, invoqua saint Nicolas avec tant de foi que pendant son sommeil il fut ramené dans sa patrie :

Léger il est porté dedans le bourg du Port,
O transport inouï qui tout esprit transporte !

Il en advint autant à bien d'autres personnages. Elbert de Clervaux avait suivi Henri III, comte de Luxembourg, à la croisade entreprise par saint Louis. Il fut fait prisonnier par les Turcs qui le maltraitèrent tellement qu'il ne pouvait plus marcher sans béquilles. Le pauvre chevalier était captif depuis cinq longues années et il pensait avec bien de la douleur à sa bonne mère et à sa belle fiancée, Marie de Rosport. Un jour ses regrets furent plus vifs encore que de coutume, et il promit à la sainte Vierge que s'il revoyait le comté de Luxembourg, il y bâtirait une belle église. Le lendemain matin quand il se réveilla, Elbert reconnut autour de lui un petit bois qui formait le centre de son fief de Girst; ses béquilles et ses chaînes gisaient à ses pieds, il était sain et dispos. Pour comble de bonheur, le brave seigneur retrouva sa mère en bonne santé et sa fiancée fidèle. Il accomplit son vœu et fit construire une église dans laquelle on montre encore, comme pièce à l'appui de cette légende, un morceau de chaîne et une béquille. Marie de Rosport épousa Elbert et un long bonheur le dédommagea de tous les maux qu'il avait soufferts. Cette histoire ressemble beaucoup à celle de Henri-le-Lion et à celles de Bernard de Straeltlingen, du noble Mœringer, etc. Mais les aventures de ces derniers se relient en outre à une autre série d'épisodes que j'ai traités ailleurs,

aux maris qui arrivent juste à point pour empêcher leurs femmes de leur donner un successeur.

Une chose assez singulière que je ferai remarquer puisque l'occasion s'en présente, c'est le rôle que le nombre sept joue dans ces histoires de maris absents. Le comte d'Irlos fait promettre à sa femme de l'attendre sept ans. Blanceflor a attendu son mari sept ans. Il en est de même dans trois autres chants populaires catalans le *Hijà del Mallorquin*, la *Vuelta del Pelegrino* et *don Guillermo*. Dans le chant breton du *Retour du Croisé*, comme dans le chant normand de *Germine*, dans le chant allemand de *Libesprobe*, dans la tradition du noble Mœringer, dans le romance asturien de Gerinaldo, dans la canzone piémontaise de la *Preuve d'amour*, une femme a été délaissée pendant sept ans. C'est pendant sept ans qu'a disparu le mineur tyrolien dont j'ai eu ailleurs à rappeler l'aventure. Ce nombre sept a d'ailleurs préoccupé tout le moyen âge. Au commencement des *Siete partidas* le savant Alfonse X a, par de doctes puérilités, prouvé toute l'importance de ce chiffre.

Une légende qu'on rencontre de divers côtés, c'est celle d'un chevalier captif et mis en liberté par une belle sarrazine. Il revient avec elle dans sa patrie où il a laissé sa femme, et épouse néanmoins sa libératrice, tout comme si la polygamie n'était pas un cas pendable. Souvent on montre au voyageur un tombeau sur lequel le héros prétendu de ces doubles amours est représenté entre ses deux femmes... mais la tradition se garde bien d'ajouter qu'il les épousa fort légalement l'une après l'autre. Dans le Berry on attribue à un baron de Culant, en Allemagne au comte de Gleichen et à bien d'autres personnages encore, une aventure de ce genre.

Une belle histoire de prisonnier, c'est celle de Richard-Cœur-de-Lion. Est-elle bien authentique? On peut en douter. C'est dans une chronique anglaise écrite seulement en 1455 et citée par Faucher que l'on raconte comment Blondel, déguisé en pèlerin, parcourut l'Allemagne à la recherche du

vaillant roi Richard, de quelle manière il découvrit que l'on gardait un illustre prisonnier dans le château de Lowenstein, comment enfin, ayant chanté les premiers couplets d'une chanson composée avec son bon maître, il eut la joie d'entendre le captif terminer l'air commencé. Assuré du lieu où était Richard, Blondel retourna en Angleterre, y révéla la découverte qu'il avait faite, et une ambassade envoyée à l'empereur obtint que le roi serait remis en liberté moyennant rançon. Il y a un rapprochement à faire entre cet épisode et la captivité de Ferry III, duc de Lorraine, captivité sur laquelle un intéressant travail de M. Beaupré ne peut laisser de doute. Ce duc Ferry s'était, suivant les uns, attiré la haine de certains seigneurs pour avoir réprimé leur abus de pouvoir; suivant d'autres il avait inspiré une jalousie très justifiée à Adrian des Armoises. Un jour qu'il chassait dans les bois de Haye, il fut enveloppé par des conjurés qui, après lui avoir fait suivre de nombreux détours pour le dépayser, le conduisirent dans le château de Maxéville. Ferry y était prisonnier depuis cinq ans, et toutes les recherches de sa femme, Marguerite de Navarre, avaient été infructueuses, quand un orage ayant abîmé la toiture de la tour où il était enfermé, il devint indispensable de faire venir un couvreur. Ce couvreur, qui était de Nancy, se nommait Petit-Jehan. Le duc était fort aimé de son peuple et on avait composé sur son étrange disparition une sorte de complainte qui était très répandue. Tout en travaillant, Petit-Jehan se mit à chanter cette chanson. Le duc reconnut qu'il avait là un ami, parvint à entrer en communication avec lui et se fit reconnaître du couvreur auquel il remit son anneau. Aussitôt Petit-Jehan retourna à Nancy et avertit la duchesse et toute la cour de son heureuse découverte.

« Fut la dame Marguerite bien esbahie, et ne perdit temps li sire de Tillon qu'estoit sien gentil-homme et print quelques dix cavaliers qu'estoyent gens à main et loyaulx hommes et chevaulcherent en grande haste au dit Maxeville qui n'est loin de Nancy et fut li duc

Ferry sorti di tour qui fut rasée a la mointauce et li fief d'Andrian apprins et tombé par félonie. »

Ne serait-il pas possible que cette bizarre aventure eût fourni le récit de la chronique anglaise? Nous avons déjà vu bien des fictions, bien des traditions faire de plus longs trajets, et nous pouvons encore donner bien des exemples de la facilité avec laquelle les idées circulaient au moyen âge. En voici une nouvelle preuve :

Tout le monde connaît la charmante légende de Fridolin, de ce joli page du comte de Saverne dont un envieux réussit à faire un objet de jalousie pour son maître. On se le rappelle, le comte ordonna à des forgerons de jeter dans une fournaise celui qui viendrait leur demander si ses ordres étaient exécutés. Fridolin, chargé de cette fatale commission, s'arrête en chemin pour entendre la messe, tandis que son accusateur impatient se rend à la forge pour savoir si la volonté du comte a été accomplie, ce qui lui vaut d'être précipité dans les flammes dont il pensait que le beau page était devenu la proie. Cette légende, que le chanoine Schmit a racontée aux enfants et dont Schiller a fait un petit poëme *(Der sang nach dem Eisenhammer)*, remonte fort loin. D'après M. Loiseleur Deslongchamps elle a été racontée dans le *Roman des sept Vizirs,* production qui dérive de ce livre de Sendibad dont nos vieux auteurs ont fait le *Livre des Sept Sages* et *Dolopathos*, et dans une version anglaise des *Gesta Romanorum*. On la lit encore avec certaines variantes dans les *Eccatommiti* de Giraldi, dans le fabliau d'*Un Roi qui voulait faire brûler le fils de son sénéchal*, dans les *Cento novelle antiche*,— dans l'édition de Borghini et dans les autres éditions faites d'après celle-ci qui fut imprimé à Florence en 1572 et qui diffère de beaucoup du texte publié en 1525 et reproduit en 1825, texte où l'on ne trouve pas la nouvelle en question. — Enfin les agiographes de sainte Élisabeth, qui fut reine de Portugal à la fin du treizième siècle, racontent une anecdote semblable à l'histoire de Fridolin.

« Le pays des chimères est le seul en ce monde qui soit digne d'être habité, » disait J.-J. Rousseau. Celui qui inventa le pays de Cocagne était probablement de l'avis du philosophe genèvois. Seulement il est probable que si ce dernier se fût amusé à décrire une contrée imaginaire, la gastronomie ou plutôt la bombance y eût occupé une moins large place. Le pays de Cocagne est le rêve d'une imagination vulgaire. Après s'être repu aux noces de Gamache, Sancho Pança aurait pu se figurer le pays de Cocagne. Du reste, au temps de Cervantes il était déjà découvert depuis longtemps. La plupart des langues de l'Europe ont fait mention du pays de Cocagne. En portugais c'est le *paiz de Cucanha,* en italien le *paese di Cuccagna*. En espagnol moderne le sens de ce mot est rendu par *tierra de pipiripao*, mais en vieux castillan c'est le mot *cucaña* qui était en usage, comme le prouvent deux passages de l'archiprêtre de Hita :

Del escolar goloso compañero de Cucaña...
Con et fueron las partes, concejo de Cucaña...

En Angleterre on parlait aussi du pays de Cokaigne. Quant aux Allemands, ils nommèrent ces heureuses régions *Schlaraffenland*. On lit dans le *Dictionnaire de Trévoux:* « Cocagne, ou plutôt Cocaigne, c'est le nom qu'on donne en Languedoc à un petit pain de pastel avant qu'il soit réduit en poudre et vendu aux teinturiers. On en fait un très grand trafic dans ce pays-là, et parce qu'il ne vient que dans les terres fertiles et qu'il rapporte un très grand profit à ses maîtres, vu qu'on en fait cinq ou six récoltes par an, quelques-uns ont nommé le Haut-Languedoc un pays de Cocagne, et c'est là-dessus qu'est fondée la fable du pays de Cocagne, de ce pays où les hommes vivent fort heureux sans rien faire. » Cette étymologie est certainement fort mauvaise, ce qui n'a pas empêché M. Napoléon Landais de la répéter dans son dictionnaire.

Il serait fort étrange que Français, Espagnols, Anglais,

Italiens et Portugais eussent été emprunter la même expression aux petits pains de pastel du Languedoc, et cela à une époque reculée où il n'est pas prouvé que l'on fabriquait ces petits pains. Cocagne vient sans doute de *coquinare,* faire la cuisine, ou de *coquina,* et partout ce mot porte les traces d'une origine appartenant à ce que Montaigne appelait la science de la gueule. Un fabliau nous dépeint le pays de Cocagne comme étant l'empire de la bonne chère et des plaisirs matériels. Le vieux poète raconte que le pape l'envoya faire pénitence sur une terre qui a été bénie de Dieu et qu'on nomme pays de Cocagne. Sur tous les chemins, dans toutes les rues étaient des tables dressées où l'on pouvait librement s'asseoir, des boutiques ouvertes où l'on prenait sans payer. Là coulait une rivière de vin, là régnait un printemps éternel, là point de belle Hélène *causa teterrima belli,* mais des beautés dont le mariage ne duraient qu'une lune de miel. Enfin dans cette ravissante contrée était la fameuse fontaine de Jouvence. Dans le *Decameron* (giornata VIII, novella III), Bruno et Buffalmaco persuadent à Calandrino qu'il existe une région, le Bengali dans laquelle on lie les vignes avec des saucisses, où l'on remarque une haute montagne de parmesan où coule un fleuve de vin blanc, le meilleur qu'on puisse boire et où il n'entre jamais une goutte d'eau, etc., etc.

Rabelais paraît s'être souvenu de quelques-unes de ces fictions dans ce qu'il dit des gastrolatres, et au chapitre XLII du livre V de Pentagruel. En 1631 on joua une farce *des Roulles bon temps de la haute et basse Cocagne*. En 1718, Legrand donna *le Roi de Cocagne*, pièce en trois actes et en vers, mêlée d'intermèdes, de chants et de danse dont Quinault fit la musique. Saint Brandaine — que j'ai déjà rappelé au commencement de ces pages — alla aussi à la découverte d'une espèce de pays de Cocagne, mais celui-là moins trivial et d'où il rapporta une cargaison de pierres précieuses. Cette île, découverte par le saint apocryphe, devint le rêve de quelques navigateurs. Fernan de Troyo et Fernan Alvarez se

mirent en quête de l'*île qu'on ne trouve pas quand on la cherche* (quando se busca no se halla). Plus tard, d'autres aventuriers renouvelérent cette entreprise. C'est peut-être saint Brandaine qui a fait découvrir l'Amérique. L'*Eldorado* de Candide est un pays de Cocagne philosophique. De nos jours on a inventé un pays de Cocagne socialiste, l'Icarie, et il y a longtemps que Thomas Morus a décrit un pays de Cocagne politique, le royaume d'Utopie.

Dans une légende allemande, il est question d'un moine qui s'effrayait de l'éternité, qui ne la comprenait pas. Un jour il aperçut un oiseau si joli qu'il se mit à le suivre. Aprés une poursuite qui lui sembla n'avoir duré qu'un quart d'heure, il voulut regagner son couvent; mais il eut beaucoup de peine à retrouver son chemin. D'énormes arbres s'élevaient là où croissaient des arbustes ; dans le cimetiére il remarqua quantité de tombes qu'il n'avait point vues auparavant et qui lui offraient des noms inconnus; enfin le personnage qui vint à sa rencontre lui apparaissait pour la premiére fois; il entra, et nul ne se souvenait de l'avoir vu; il se nomma et raconta son histoire. On alla alors chercher une sorte de chronique où l'on consignait tous les faits qui pouvaient intéresser l'abbaye: on y trouva qu'un moine, portant le nom que venait de prononcer le héros de cette légende, avait disparu et qu'on ne savait ce qu'il était devenu. Il y avait de cela trois cents ans. Pendant ces trois siécles Dieu avait transporté le moine dans l'éternité.

Dans le roman d'Ogier-le-Danois, on rencontre une situation semblable. Ogier passa deux cents ans prés de la fée Morganne. Cet enchantement avait commencé sous le régne de Charlemagne, il se termina sous celui d'Hugues Capet. Que de changements s'étaient faits! Des scénes fort étranges et souvent trés-plaisantes, mais que je soupçonne le comte de Tressan d'avoir un peu arrangées, sont amenées par cette longue disparition, et Ogier marche de quiproquo en quiproquo, de surprise en surprise.

Une légende que l'on trouve dans bien des villes, c'est celle d'un serpent, d'un dragon vaincu par un saint. A Metz, une troupe de serpents ailés habitaient les ruines de l'amphithéâtre et infectaient la ville de leur souffle empoisonné. Saint Clément s'avance à leur rencontre, jette son étole au cou du plus gros d'entre eux, l'entraîne ainsi jusqu'à la Seille, et lui ordonne de se retirer dans un lieu désert; il obéit, et tous les monstres le suivirent et disparurent avec lui. En souvenir de ce serpent appelé vulgairement le *Grauilly*, pendant plus de huit cents ans, aux processions de saint Marc et des Rogations, on porta l'effigie d'une sorte de serpent ailé dont Rabelais s'est souvenu au chapitre LIX du livre IV de Pantagruel. A Rouen, au commencement du septième siècle, parut une *beste horrible et monstrueuse en forme de grand serpent et dragon* qui dévorait les hommes et les animaux. On l'appelait la *Gargouille*, l'archevêque de la ville, saint Romain, n'ayant pu trouver pour compagnon qu'un criminel qu'il avait fait sortir de prison, se rendit à la caverne du monstre : il s'approcha de la Gargouille, lui jeta son étole sur la tête et elle se laissa arrêter et conduire par le prisonnier jusqu'à la ville, où suivant les uns elle fut brûlée, où suivant les autres elle fut précipitée dans la Seine. Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, le chapitre de la cathédrale se rendait le jour de l'Ascension à la prison et y gràciait un condamné. — Sainte Marthe, sœur de Marie-Madeleine, se retira à Tarascon avec sa servante Marcelle, et y apporta la foi chrétienne. Il y avait alors près du Rhône un dragon terrible, gros comme un taureau, portant une tête de lion et ouvrant une gueule hérissée de dents tranchantes comme des épées. Ce dragon, qu'on nommait la *Tarasque*, faisait des ravages énormes. Sainte Marthe touchée par les plaintes générales, alla au repaire de cette affreuse bête et lui jeta de l'eau bénite; à la première aspersion la Tarasque se tordit de rage, à la seconde elle tomba, et la sainte l'ayant garrottée avec sa ceinture ou sa jarretière (on n'est pas d'accord sur ce point),

la livra au peuple qui la mit à mort. Aujourd'hui encore on célèbre le triomphe de Marthe par deux processions qui ont lieu, l'une le second dimanche après la Pentecôte, l'autre le jour de la fête de la sainte. Une tradition semblable est encore populaire à Poitiers, à Reims, à Troyes, à Louvain, à Mons... Le monstre y a pris les noms de *Grand'Gueule,* de *Bailla*, de *Chair salée*, de *Dragon,* de *Dou-Dou...* On comprend facilement que cette légende, qui rappelait sous une allégorie la destruction du paganisme, se soit propagée ou même ait pu naître simultanément dans divers lieux, mais peut-être avait-elle son origine dans ce paganisme même dont elle célébrait la chute, dans le mythe de Python tué par Apollon, mythe qui offrait la personnification des lagunes pestilentielles, des eaux croupissantes desséchées par le soleil.

C[te] DE PUYMAIGRE.

(*La fin à la prochaine livraison.*)



# NOTICE

SUR

# C.-L.-A. FOUCQUET

DUC DE BELLEISLE, GOUVERNEUR DES TROIS-ÉVÊCHÉS,
FONDATEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ, MINISTRE DE LA GUERRE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PAR M. F.-M. CHABERT

## APPENDICE

(*Suite*).

### IX.

« *Lettre de M. de Belleisle par laquelle il annonce à Messieurs les maitre Eschevin et conseillers Eschevins de l'hotel de Ville de Metz, que le Roy a bien voulu agreer sa demission volontaire de la charge du gouvernement de Metz et y nommer le sieur comte de Gisors, son fils.*

» Ce 11 may 1753.

» Messieurs,

» Il avoit fallu des motifs bien puissants et exceptionnels pour m'engager à remettre ma demission de la charge de Gouverneur et de Lieutenant general des Evechez de Metz et de Verdun, et surtout du Gouvernement particulier de la Ville de Metz, qu'il avoit plu à Sa Majesté de me confier. Vous l'avez compris par le sincere attachement que j'ai voué a votre bonne Ville; et la reciprocité de vos meilleurs sentimens pour moy vous avoient fait interpretter ainsy ma determination, je le scay.

» Je vous remercie du fond du cœur de tous les nombreux temoignages d'affection que vous ajoutez encore, et je viens vous demander par suite de la double grace que le Roy veut bien me faire (en nommant à ma place mon fils M. le comte de Gisors et en m'accordant des lettres de retenue, dont vous trouverez copie sous ce ply,) de continuer à mon enfant bien aymé que vous scavez etre animé des plus louables intentions à votre esgard, les preuves

de bonté et d'obeyssance que vous m'avez toujours données. Regardez M. de Gisors comme un autre moy-meme qui est et sera heureux de pouvoir s'attacher aux habitants de la Ville de Metz, plus encore qu'il ne l'a fait par le passé, et qui, des son retour, vous confirmera toute sa pensée qui est de favoriser la prosperité et l'embellissement d'une Cité que son père et Madame de Belleisle, son excellente et pieuse mere, ont appris à connoistre, à estimer et à aimer depuis longues années.

» Apres tout ce que Sa Majeste a daigné faire pour moy, Elle ne pouvoit me causer un plus sensible plaisir que de donner mon cher fils, comme gouverneur à une province qui Luy est aussy fidelement devouée et qui est si chère à tous les miens.

» Je suis, Messieurs, etc.

» Le M^al duc de Belleisle. »

---

« *Copie des Lettres de provision du Gouvernement general des Evechez de Metz et de Verdun, et du Gouvernement particulier des Ville et Citadelle de Metz, données au sieur comte de Gisors* [1].

» Louis, par la Grace de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui les presentes Lettres verront, Salut.

» Desirant reconnoitre en la personne du sieur Comte de Gisors, Colonel de Nôtre regiment d'infanterie de Champagne, fils de Nôtre tres cher et bien aimé cousin le Marechal de Belleisle, Duc de Gisors, Pair de France, Chevalier de Nos Ordres de la Toison d'or, Gouverneur et Nôtre Lieutenant General dans les Evechez de Metz et de Verdun, Gouverneur particulier des Ville et Citadelle de Metz, Lieutenant general dans la Lorraine et le Barrois, et Commandant pour Nôtre service dans l'Evechè de Toul et sur les frontières de Champagne, de la Sarre et du Pays de Luxembourg, les services signalez que Nôtre dit cousin Nous a rendus dans le commandement de Nos armées, tant sur la Mozelle qu'en Bohême et sur la frontière d'Italie, et dans plusieurs commissions importantes que Nous lui avons confiées où il y a donné des preuves

---

[1] Ces lettres furent enregistrées au parlement de Metz le 30 juillet 1753.
Elles ont été imprimées avec les Lettres de retenue en faveur du maréchal de Belleisle, chez François Antoine.

d'une capacité superieure et d'un attachement inviolable pour Nôtre Personne; Nous n'avons accepté la Demission que Nôtre dit cousin a faite en Nos mains de la ditte charge de Gouverneur dans les Evechez de Metz et de Verdun, que pour en revetir le dict Sieur Comte de Gisors, duquel Nous Nous promettons que Nous ne serons pas moins affectionné.

» L'attention qu'il donne à la discipline du regiment qu'il commande, et l'exactitude avec laquelle il a servi dans les deux campagnes qu'il a faites sous les ordres de Nôtre dit cousin, ne Nous permettent pas de douter qu'il ne rende de grands services dans les employs les plus importants.

» Scavoir, Faisons, que pour ces cauces et autres bonnes considerations, Nous avons au dit sieur Comte de Gisors, DONNÉ ET OCTROYÉ, DONNONS ET OCTROYONS par ces presentes signées de Nôtre main, la ditte charge de Gouverneur general et Nôtre Lieutenant general ez Villes, Pays et Evechez de Metz et de Verdun, y compris Sarlouis, Thionville, Longwy, Montmedy et Stenay, vacante comme dit est...[1] »

(*La suite à la prochaine livraison*).

---

[1] Les Lettres de retenue de service et d'appointement des charges de Gouverneur General des Evechez de Metz et de Verdun et de Gouverneur particulier des Ville et Citadelle de Metz au profit du maréchal de Belleisle lui ont été données, suivant les expressions du roi « en consideration tant des services signalez que Vous Nous avez rendus dans le commandement de Nos armées et de Nos frontières, et autres commissions importantes dont Nous vous avons chargé, et singulièrement en ramenant Nôtre armée que le Prince Lobcovitz tenait bloquée dans Prague; et en obligeant les troupes autrichiennes et piedmontoises qui etoient entrées en Provence, à repasser le Var et à evacuer le Comté de Nice; que pour marquer au dit Sieur Comte de Gisors, la satisfaction que Nous avons de la maniere dont il s'est conduit dans les deux campagnes qu'il a faites sous vos ordres, et dans le commandement successif du régiment Royal-Barrois et de celui de Champagne. Ce qui Nous fait augurer qu'il marchera un jour sur vos traces et ne meritera pas moins de Nôtre couronne. A ces causes, ajoute Louis XV, Nous avons jugé à propos qu'il etoit de Nôtre Service, et vû la confiance que Nous avons en vôtre experience, fidelité et attachement à Notre Personne, que vous continuyez de remplir, votre vie durant, les fonctions de ces charges, ainsi que celles de Lieutenant general en Lorraine et Barrois et du commendement plus etendu que Nous vous avons confié dans l'Eveche de Toul et sur les frontieres de Champagne, de la Sarre et du Pays de Luxembourg, etc... »

# UNE HISTOIRE DE L'AUTRE MONDE.

*(Suite.)*

## IV.

### LE PIQUEUR FRANÇOIS.

Le lendemain, à la chasse, Gaston s'arrangea pour avoir avec le piqueur de son père un entretien qui ne parût pas prémédité. Le jeune homme voulait avoir sur la famille Galbois, à laquelle il commençait à beaucoup s'intéresser, des détails que François seul pouvait lui donner. C'était un ancien serviteur qui avait vu naître Gaston et qui lui était très attaché. Il avait reporté sur le fils une bonne partie de la respectueuse affection qu'il avait vouée de longue date au père. Quand le baron de Gironnière servait dans l'armée française, il l'avait choisi pour son brosseur parmi les soldats de sa compagnie et depuis trente ans ils ne s'étaient plus quittés. Quand le baron donna sa démission, François était à la fin de son congé et il supplia son capitaine de le prendre à son service. Trois ou quatre ans plus tard, François suivit son maître en Espagne où il lui donna les preuves du plus touchant dévouement. A partir de ce moment, le valet de chambre eut toute la confiance de son maître qui lui donna la haute main sur la domesticité du château. Les fidèles serviteurs sont assez rares par le temps qui court, mais, comme au bon vieux temps, ceux

qui donnent des gages certains d'affection et de constance dans leur service font pour ainsi dire partie intégrante de la famille. Le baron, sans doute, n'était pas homme à laisser prendre à François des privautés malséantes, mais l'ancien brosseur avait son franc parler avec son maître et plusieurs fois celui-ci s'estima heureux d'avoir suivi ses conseils dans les détails de l'administration de ses biens. C'était François qui installait et changeait les fermiers, percevait les redevances, décidait à peu près en dernier ressort des améliorations à effectuer ou des changements à introduire dans les vastes propriétés du baron. Piqueur, c'était la fonction officielle de François, en raison de ses belles aptitudes cynégétiques, mais s'il avait eu de l'ambition, il eût pu revendiquer légitimement le titre d'intendant et de majordome. Gaston avait pour lui beaucoup d'affection et il écoutait avec déférence les avis et même les compendieux récits de campagne de son vieux piqueur. Entre autres titres à la gratitude, Gaston lui devait d'être l'un des veneurs les plus habiles et les plus renommés de la province.

On était arrivé au bois. Les chiens étant lancés, Gaston plaça Arthur au bon endroit et Plumereau près d'un chêne moussu invitant à un sommeil réparateur, et il rejoignit François qui appuyait la meute.

— A propos, mon brave, dit Gaston, tu n'as pas manqué, sans doute, de faire ma commission près du docteur... Tu avais un lièvre à lui porter... Il n'a pas fait mine de refuser ce petit cadeau?

— Je ne l'ai pas seulement vu. J'ai été droit à la cuisine et j'ai donné la bête à la cuisinière sans autre forme de procès. Une belle femme, savez-vous?... quoique un peu sur l'âge. Ça vous a une carrure et des yeux... de vraies escarboucles ! Après ça, cette fille ne passe guère la quarantaine, et m'est avis qu'elle a dû être dans sa jeunesse un friand morceau!...

— Peste ! François, comme tu t'animes... Est-ce que tes cinquante hivers prendraient feu pour ce cordon bleu?

— Il n'y a pas de danger, monsieur Gaston. Ce n'est pas un vieux renard comme moi qui donnerait dans le traquenard du sentiment. Ça m'irait comme des lunettes à un écureuil. Vous avez dit cordon bleu... Je vous assure que ce n'est pas elle qui fera jamais danser l'anse du panier, comme on dit. Là où il n'y a rien ou pas grand chose, il n'y a pas de prise à la gratte ! D'ailleurs, c'est une honnête fille... j'en suis sûr !

— Tu ne crois donc pas le docteur en bonne situation? Je sais qu'il n'est pas riche, mais...

— Riche... je crois bien ! Voyez-vous monsieur Gaston, en un mot comme en mille, ces gens-là sont dans une débine carabinée. Oh ! je m'y connais. C'est fier, mais ce n'est pas heureux. Il m'a suffi d'un coup-d'œil à la cuisine... Règle générale : l'écurie est pauvre, quand il n'y a rien au râtelier ! pour le moment, il y a un lièvre, c'est vrai... mais la pot-bouille n'y prépare pas souvent pareil festin !

— Tu exagères, sans doute, François... dit Gaston avec une émotion mal contenue.

— J'exagère? écoutez, monsieur Gaston, voilà ce que j'ai vu. En entrant dans le quartier-général de Mlle Monique, c'est le nom de la servante, il y avait sur le dressoir trois paires de couverts qui n'étaient pas d'argent massif, je vous en réponds. La Monique, en me voyant entrer, jeta vivement sur cette vaisselle un linge qu'elle tenait à la main... mais on a bon pied, bon œil et c'était trop tard. Je savais à quoi m'en tenir sur la somptuosité du service de table. Ce n'est pas aux vieux chiens qu'on fait prendre change. Quant à la propreté, je n'ai rien à dire contre. Mam'zelle Monique doit faire une rude consommation de sable fin; car, il n'y a pas à dire, tout brille et tout reluit... mais c'est le cas de dire que tout ce qui reluit n'est pas or. Ces gens-là auront eu des malheurs.

— C'est probable, François, dit Gaston en essuyant une larme qui s'obstina à tomber de ses yeux malgré tous ses efforts pour la refouler. M. le docteur Galbois n'en est pas moins un homme fort instruit et fort honorable. Je n'ai pas besoin de te dire, mon ami, que ce que tu m'as dit de lui, de sa maison, c'est entre nous et que ça ne doit pas être répété. Il ne faut pas humilier les honnêtes gens.

— Suffit, monsieur Gaston, on se taira. Je dis qu'on se taira et ça me rappelle la Monique à qui pareille recommandation serait parfaitement inutile. Vous comprenez bien que tout cela m'a intrigué et que j'ai essayé de la faire jaser. Ah ! bien oui ! muette comme un poisson. Elle a un drôle d'accent, savez-vous... et il me semblait bien l'avoir entendu quelque part... aussi je lui ai demandé quel était son lieu de naissance. Je ne sais pas comment elle s'y est prise, mais elle a trouvé moyen de ne rien dire de ce que je voulais savoir. Ah ! c'est une fille avisée que Mlle Monique, et plus fin qu'elle n'est pas bête !...

Gaston ne crut pas devoir provoquer plus longtemps les confidences de François. Sans doute la situation précaire du docteur Galbois n'entamait en rien son honorabilité, mais la pauvreté qui atteint un homme de valeur a cela de funeste qu'elle laisse toujours des doutes sur les causes qui l'ont produite. C'est pour cela que la misère en habit noir est la pire des misères. L'homme qui vit du travail de ses mains, l'ouvrier en veste, est établi dans une position définie, consacrée ; mais appliquer à un homme du monde cette plate et odieuse locution proverbiale « pauvre *mais* honnête, » c'est dans les idées, ou si on l'aime mieux, dans les préjugés de notre temps, presque lui infliger un sarcasme et une injure. Toujours est-il que sans se rendre bien compte de ses sentiments, Gaston fut attristé des confidences du piqueur.

Comme ce jour-là on avait chassé au loin, il avait été décidé qu'on déjeunerait sur l'herbe pour pouvoir recom-

mencer de plus belle après le repas. A midi, les chasseurs affamés se réunissaient au rond-point de la forêt, les chiens étaient couplés et une trêve d'une heure était accordée au gibier de l'alentour. On trouva M. Plumereau le premier au rendez-vous.

— Que voulez-vous? dit-il, rien ne m'ouvre l'appétit comme les coups que je manque. Le plomb que je perds dans le vide ouvre en moi des abîmes!...

— Une variante du choc en retour... dit Arthur.

Le fait est que les trois jeunes gens luttèrent consciencieusement d'appétit et firent honneur au déjeuner apporté du château. Les domestiques partis et les cigares allumés, il fut question de la visite de la veille.

— En leur qualité de céladons et de représentants de la galanterie française, s'écria Arthur, MM. Gaston et Plumereau se sont montrés sensibles aux charmes des demoiselles Galbois. La plus jeune surtout a fait sur leur tendre cœur une certaine impression. Ne protestez pas, Plumereau, ce serait inutile. J'ai fort bien vu vos lunettes obliquer plus souvent que de raison du côté de la jolie Clémentine. Une belle enfant, soit. Mais, entre nous, à votre âge, on ne devrait plus s'occuper des fillettes de quinze ans.

— Je vous laisse aller, dit Plumereau en retournant les poches de sa carnassière pour dissimuler une légère rougeur. Mais vous savez bien que j'étais en tiers dans votre conversation avec le docteur et que par conséquent...

— Mais que diable cherchez-vous donc si obstinément dans votre sac qui n'en peut mais, monsieur Plumereau?... Voyons, laissez-moi contempler votre radieux visage encore embelli, pour le moment, par un aimable vermillon... Cet élan de pudeur effarouchée me désarme, digne receveur, et je rends hommage à vos vertus.

— A la fin vous êtes insupportable!... éclata Plumereau qui perdait décidément contenance. Je cherche dans mon carnier... je cherche...

— Vous cherchez... ce que vous pourriez bien avoir à y trouver, n'est-ce pas ? J'aime cet embarras et cette candeur, mais je les trouve, s'il faut tout dire, assez peu conformes à la virilité d'esprit et au détachement des passions humaines dont vous vous vantez à tout propos. Après cela, le plus sage a ses défaillances, et le plus stoïque ses attendrissements.

— Mon Dieu, je cherche mon permis de chasse, tout bonnement. Pour ce qui est de mes défaillances et de mes attendrissements, je vous laisse développer ce thème qui exerce à merveille votre verve railleuse. Notre connaissance ne date pas de bien loin, néanmoins vous me permettrez de penser que vous ne croyez pas un mot de ce que vous dites. Si j'ai bien compris, vous me supposez capable d'un amour sentimental et des sottises qu'il entraîne après lui... Allons donc ! je tiens les livres en partie double depuis trop longtemps pour cela !...

— Eh ! mon cher, n'est pas capable qui veut d'un pur et bel amour, et si vous en éprouviez un de ce genre, vous ne seriez pas si à plaindre.

— Ah ! très joli !... Rimer des odes à la lune, interroger le langage des fleurs et donner des sérénades nocturnes sous les fenêtres cadenassées. Voilà le rôle. Et, tenez, justement, la demeure des deux héroïnes de Saint-Sauveur est ornée d'un vrai balcon classique... C'est providentiel !...

— Le fait est que cette vénérable construction a du cachet et qu'elle doit tenter les soupirs des beaux ténébreux...

— En chapeau à plumes et en pourpoint jonquille avec crevés... Oh ! s'il n'y a pas de crevés, je n'en suis plus !....

— A la bonne heure, et je vous retrouve, Plumereau. Mais j'en suis pour ce que j'ai dit. Vous avez trop admiré la fille du docteur et vos principes ont failli être entamés. Mais c'est en face des tentations que l'homme fort se révèle et triomphe.

— Parlons raison, mon cher Arthur. Après tout, entre

gens qui se respectent, un amour, sentimental ou non, s'il est sincère, c'est le préliminaire d'un mariage.

— Cela va sans dire...

— Je comprends à la rigueur qu'on puisse pousser des soupirs pour une belle fille qui...

— Vous faites des concessions, Plumereau, vous en faites...

— Attendez donc... Pour une belle fille dont la dot peut assurer l'avenir d'un prétendant. Je vais même plus loin et je conviens que si, nous autres mortels odieusement blasés, nous sommes incapables d'un sentiment idéalement romanesque, nous en devons au moins le semblant à celle qui asseoit notre position et arrondit notre fortune. C'est bien le moins, morbleu, que nous lui donnions pour son argent un peu de cette denrée ridicule, cotée dans les nuages, et qu'on appelle les rêves du cœur, les transports de la passion et autres bulles de savon. Les pauvres filles ont pris ces idées-là dans les confidences du pensionnat, dans les informations des romans lus en cachette, quelquefois dans leur folle imagination... C'est un faible qu'il faut leur passer, et quand nous donnons la réplique à leurs billevesées, eh bien! c'est une quittance anticipée que nous prenons du chiffre de leur apport... Que diable! il faut se montrer bon prince!...

— Grands dieux! Plumereau, votre tirade m'effraie!... Je baisse pavillon, et dussiez-vous en trépigner de joie, je vous déclare le plus pervers des hommes...

Plumereau rougit encore, mais cette fois de plaisir.

— Voilà, ajouta l'heureux receveur en prenant une pose byronienne, toutes les concessions auxquelles je puis consentir. Mais faire ces dépenses de sentiment sans compensation sonnante, mais filer gratis le parfait amour... Pour qui me prenez-vous?... A mon sens, une fille sans dot est comme si elle n'était pas; je ne sais pas, je ne veux pas savoir si elle vit, si elle respire, si elle peut aimer. Elle est belle, soit; elle est spirituelle, elle est incomparable tant que vous vou-

drez... la beauté est une richesse impondérable et c'est une valeur qui n'a pas cours à la bourse.

— Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites !...

déclama Arthur. Allons, voilà qui est dit, vous ne ferez jamais un sot mariage. Mais depuis le temps que vous cherchez votre permis de chasse, vous devez l'avoir retrouvé.

— Sans doute, le voilà.

— Eh bien ! il est temps de lever la séance. Je suis sûr que c'est l'avis de Gaston qui fume avec fureur et qui n'a desserré les dents que pour lancer dans l'espace la fumée de son cigare.

— Messieurs, je suis à vos ordres, dit Gaston paraissant s'éveiller d'un songe.

— J'ai idée que je serai plus heureux cette après-midi que dans la matinée, dit Plumereau en chargeant son fusil.

— Oh ! vous, dit Arthur, vous avez à l'état normal une revanche à prendre. N'y comptez pas pour aujourd'hui... les chiens sont harassés et la sécheresse les paralyse... mais il y a demain.

— Oh ! demain, je rentre à mon bureau. Je me suis demandé et me suis accordé une permission de deux jours. Je ne crains pas les jolies filles, mais je crains l'inspecteur.

La journée s'écoula sans incident notable. Au retour, on rencontra sur la route qui menait à Saint-Sauveur le docteur Galbois qui venait d'achever sa tournée quotidienne dans le canton. Gaston insista beaucoup pour qu'il vînt dîner au château. Mais toutes ses instances furent inutiles. M. Galbois déclara qu'il avait à travailler pendant toute la soirée. C'était interdire à ces messieurs, pour ce jour-là, tout projet de visite chez lui. Néanmoins, les trois jeunes gens reconduisirent le docteur jusqu'au seuil de sa maison. Il ne les pria pas d'entrer et ceux-ci se retirèrent.

— Le docteur n'est pas hospitalier ce soir, dit Gaston.

— Peut-être est-ce prudence de sa part. Qui sait?... il nous écoutait peut-être, caché dans la feuillée, au carrefour de la forêt, et il aura entendu les déclarations réalistes de Plumereau. Il ne veut pas exposer ses filles à voir souvent un homme qui a sur le mariage des idées si prosaïques.

Gaston ne répliqua pas et Plumereau, si la chronique dit vrai, soupira un peu.

A dix heures du soir tout dormait ou tout paraissait dormir au château. Arthur, avant de prendre du repos, avait quelques lettres à écrire. Son courrier l'occupa plus longtemps qu'il ne l'avait prévu, et il était tard quand il quitta sa table de travail. Il lui sembla entendre un léger bruit dans une pièce peu éloignée de la sienne et qui était la chambre de mons Plumereau. Bientôt la porte de cette pièce s'ouvrit doucement et Arthur entendit son voisin marcher discrètement dans le corridor et gagner l'escalier. D'abord cette fugue nocturne n'éveilla pas autrement son attention, mais après réflexion il se demanda pourquoi le cher receveur ne dormait pas et allait courir la pretentaine à cette heure avancée de la nuit.

— Parbleu, se dit-il, j'en aurai le cœur net!...

A son tour il se glissa hors de sa chambre, gagna une porte dérobée qui donnait sur la terrasse du château et se trouva bientôt en présence d'un molosse, gardien nocturne de l'habitation et qui achevait un repas improvisé. Arthur avait fait connaissance avec Turc, et le fidèle chien lui laissa la libre pratique.

— Ah! monsieur Plumereau, se dit Arthur, vous séduisez le cerbère du château pour effectuer vos sorties sous le patronage de Phœbé!... Ça devient intéressant.

Arthur, en éveillant le moins possible les échos de la nuit, se dirigea droit vers la demeure du docteur. Une lune souvent voilée éclairait le village par intervalles. Il se glissa sous l'ombre portée par les auvents des maisons, et put arriver jusqu'à dix pas de la porte d'entrée de l'antique

demeure. Plumereau était là, assis sur une borne voisine; il avait le visage tourné vers le balcon, où, du reste, nulle blanche apparition ne se montrait.

Au bruit que fit Arthur en quittant la région d'ombre qui avait protégé sa venue, Plumereau se dressa effaré.

— A merveille, beau chevalier errant! ricana Arthur à demi-voix. Il ne vous manque que la guitare et le pourpoint jonquille... avec crevés.

— Vous, vous ici!... bégaya le receveur médusé.

— Moi-même. Que voulez-vous? j'étais bien aise de connaître le but de vos sorties nocturnes. Tenez, rien n'y manque. Minuit sonne. Seulement je ne vois pas de robe blanche sur le bienheureux balcon.

— Comment, vous pourriez croire... S'il faut tout vous dire... je trouve que l'hospitalité du baron est beaucoup trop splendide... il a surtout des vins perfides... Moi d'abord, les vins capiteux prennent sur mon sommeil... là, vraiment, j'ai dû prendre l'air...

— Pauvre garçon!... Et l'air du parc est moins salubre, n'est-ce pas, moins stomachique que celui qu'on respire ici, à l'autre bout du village, sous ces chères fenêtres...

— Ah! voici... vous avez dit tantôt que cette maison avait un certain caractère, et...

— Vous avez dédaigné l'éclat du jour pour la contempler, vous avez préféré le clair de lune... Homme romanesque!... Mais soyez tranquille, je n'abuserai pas de mes avantages. Vous avez assez respiré le grand air et assez fait d'archéologie; rentrons. Je serais désolé que le docteur, qui ne doit pas beaucoup dormir, mais par d'autres raisons que vous, vît deux hommes sous ses fenêtres, et surtout reconnût ces deux hommes. Croyez-moi, allons nous coucher.

Plumereau, consterné, se drapa dans son manteau sans mot dire. Au même instant un bruit de verrou qu'on tire et de serrure qu'on fait jouer éveilla un écho aigre dans le silence de la nuit. Arthur saisit vivement le bras de son

compagnon et l'entraîna rapidement dans l'angle obscur formé par le mur de la maison du docteur et la façade d'une habitation voisine.

— Pas un mot, pas un geste, dit-il à l'oreille du receveur. On ouvre la porte d'entrée chez les Galbois.

Cette porte s'ouvrit, en effet, et donna passage à l'aînée des filles du docteur, suivie de la servante Monique. Les deux jeunes gens les reconnurent facilement. La lune se dégageant de l'étreinte des nuages, elles se trouvaient en pleine lumière. Elles prirent la grande rue, puis tournant l'angle d'une ruelle elles s'engagèrent dans les voies tortueuses de la partie la plus pauvre du village. Arthur et Plumereau les suivirent à quelque distance.

— Je veux voir où elles vont, dit rapidement Arthur à son compagnon. Je n'entends plus leurs pas, elles sont arrêtées. Laissez-moi faire et attendez-moi là.

Le jeune Parisien, svelte et agile, se glissa inaperçu, de seuil en seuil, jusqu'à la maison où les deux femmes étaient entrées. Une de ces lampes lorraines, taillées encore sur le modèle antique, éclairait de ses lueurs vacillantes une petite croisée donnant sur la rue. Arthur put ainsi risquer un regard curieux sur une chambre de paysan au fond de laquelle il finit par distinguer un lit à hautes traverses et surmonté d'un de ces baldaquins en serge verte si communs dans les plus pauvres habitations de l'est de la France. Le jeune homme s'habituant bientôt à la demi-obscurité de cet intérieur, reconnut les filles du docteur, debout dans un angle de la pièce et causant à voix basse avec une vieille paysanne. La servante tira d'un panier qu'Arthur avait vu à son bras, une petite cafetière et en vida le contenu dans une tasse que lui présenta la paysanne. Marie prit la tasse, s'approcha du lit et fit boire un vieillard malade, à demi caché sous de hautes couvertures. Cela fait, Marie embrassa Clémentine et celle-ci se dirigea vers la porte du pauvre logis. Arthur s'éloigna vivement et il n'eut que le temps d'entraîner

Plumereau sous un hangar où ils se blottirent tous deux derrière une machine à battre. Monique et Clémentine passèrent devant eux sans les voir.

— Excellente fille ! dit Arthur avec émotion. Je me doutais bien du motif de cette visite nocturne, mais j'ai voulu voir de mes yeux et maintenant je sais à quoi m'en tenir. Clémentine, plus jeune et plus délicate, a commencé la veillée au chevet d'un malade. Marie, plus forte et mieux trempée, achèvera la nuit dans ce pieux office de garde-malade. Leur père a donné ses instructions dans la journée et il est peut-être encore en course de son côté. Cette famille, Plumereau, a droit à tous nos respects.

Les deux jeunes gens suivirent de loin, jusqu'à leur demeure, Clémentine et la servante. Ils voulurent s'associer, autant que possible, à cette bonne action en leur donnant à cette heure tardive une protection ignorée d'elles.

— C'est à vous, Plumereau, à qui je dois cette découverte, je vous en remercie, dit Arthur d'une voix grave et attendrie. Je ne sais rien de plus auguste en ce monde que de voir à l'œuvre la bonté et la compatissance. L'homme est ordinairement méchant et je crois qu'il est né tel, mon pauvre Plumereau... C'est pour cela que quand il est bon, il est sublime !... Là-dessus, et cette fois pour tout de bon, allons nous mettre au lit.

— Nous pouvons dormir, les anges veillent ! dit le receveur un peu prétentieusement.

— Encore un coup de canif dans votre programme... fit Arthur en riant.

Le cher receveur ne parut pas le lendemain au déjeuner. Il avait quitté le château au premier chant de l'allouette.

***

*(La suite à la prochaine livraison.)*



# CHRONIQUE DU MOIS.

Le théâtre a rouvert ses portes, et ce qui est à noter, le public paraît très disposé à en prendre le chemin. Les premières représentations étaient raisonnablement peuplées et le chiffre des abonnements est relativement très considérable. La direction nouvelle a eu une très heureuse idée en créant les abonnements de semaine, c'est-à-dire un contrat qui exclut les représentations du dimanche qui sont reportées sur les soirées ordinaires. C'est une combinaison très favorable, non-seulement au public, mais à l'administration. Au public, en ce que la foule du dimanche rend le choix des places difficile, force les abonnés qui n'ont pas de stalle ou de loge, à faire queue sans être sûrs d'être placés, tandis que, d'un autre côté, les amateurs paisibles et raffinés n'ont qu'un goût médiocre pour les drames que préfère le parterre toujours un peu bruyant des jours fériés. A l'administration, en ce que l'absence d'un certain nombre d'abonnés donne plus de marge aux spectateurs qui paient leur place à l'entrée et assure ainsi une recette plus fructueuse le dimanche. Or, la recette du dimanche est celle qui grossit le plus avantageusement l'escarcelle directoriale. A tous les points de vue, donc, l'innovation est heureuse.

La presse messine est unanime à constater le bon accueil qui a été fait à l'ensemble de la troupe lyrique. Elle offre quelques sujets vraiment distingués, elle a des chefs d'emploi d'un mérite relatif. Je les passerai en revue, s'ils veulent bien le permettre. Aussi bien, j'ai quelque espace devant moi, bonne fortune rare, et j'en veux profiter.

Malgré tout mon désir d'être agréable aux dames, il m'est impossible de ne pas convenir que, sauf affirmation ultérieure, leur mérite d'ensemble me paraît inférieur à la tonique des talents masculins. La chanteuse légère, bien qu'ayant figuré sur le grand théâtre de Lyon, où elle doublait le chef d'emploi, est sous l'obsession d'une peur effroyable qui paralyse ses moyens. Je ne savais pas, pour ma part, le public de Metz si majestueux ou si redou-

table, et je vous assure, mademoiselle Énaux, qu'il n'est pas aussi méchant qu'il en a l'air ou qu'on vous l'a fait. Rassurez vos nerfs craintifs et donnez à votre belle voix tout l'essor qu'elle comporte. Cette voix a du timbre et du charme, c'est incontestable. Est-ce donc une émotion trop vive et dans tous les cas trop prolongée qui compromet la pureté de vos vocalises et donne je ne sais quoi d'hésitant à vos points d'orgue?.. Bannissez, pour Dieu, ces appréhensions vaines. Dans la leçon de chant du *Barbier de Séville*, les variations de Rode, qui ne sont pas, après tout, d'un abord facile, ont trouvé en vous un interprète qui a été bien près de satisfaire les plus difficiles. J'ajourne donc mon jugement définitif jusqu'au jour où vous serez entrée en pleine possession de vos moyens !..

M^lle^ de Villers, la forte chanteuse, est une toute jeune personne qui n'a encore paru sur aucun théâtre. Je ne dirai donc pas qu'elle brille par l'élan et l'animation. Elle a paru pour la première fois sous la coiffe de Rachel, dans le chef-d'œuvre d'Halévy, et si elle a intéressé par sa jeunesse et sa bonne volonté, elle a fait désirer aussi que ses dons naturels, très enviables à coup sûr, fussent servis par un peu plus d'aplomb et d'habitude de la scène. Au second acte de la *Juive*, l'acte décisif, elle a fourni une carrière redoutable sans broncher, mais sans grand relief et sans parvenir à allumer le feu sacré qui donne à l'artiste une si belle auréole. Rachel, trompée par son amant, maudite par son père, touchant à toutes les extrémités du drame et du sentiment, doit être plus impressionnée que cela, son geste plus véhément, son accent plus indigné, son désespoir plus éloquent, son amour plus expansif et plus entraîné. Que notre Rachel prenne ces observations pour des conseils, non pour des reproches !.. Des conseils, on peut lui en donner, et malheur à l'artiste à qui la critique dédaigne d'en offrir ! Elle a une personnalité mignonne mais sympathique, sa voix est très étendue et d'un timbre très agréable, enfin elle a la jeunesse, ce don rayonnant qui féconde tous les autres et les fait valoir. Du travail, de la persévérance, et M^lle^ de Villers tiendra honorablement parmi nous un emploi difficile et dans lequel elle a déjà obtenu des bravos discrets qu'elle doit prendre pour des encouragements !..

J'avoue mon faible pour le ténor léger. Le ténor léger est ordinairement un tout jeune homme qui ne sait pas se servir de la voix qu'il a, ou un vétéran des planches qui ne peut plus chanter

avec une voix qu'il n'a plus. Cette fois, c'est tout différent. M. Nègre a un frais et limpide organe et il sait parfaitement s'en servir. Ce qui le distingue surtout, c'est une agilité d'émission, une souplesse de vocalises très rare et très agréable. Avec des avantages comme ceux-là, il ne tient qu'à M. Nègre d'être l'un des chanteurs les plus accomplis de la province. Pour cela il a besoin de s'observer davantage dans le dialogue, de se préoccuper de ses attitudes et d'éviter les écarts de goût. Dans le *Barbier*, il n'est pas assez grand seigneur et il ne devrait pas oublier que, même sous l'uniforme du soldat entre deux vins, il y a toujours la distinction du gentilhomme. Je sais bien que cet opéra-bouffe a des charges traditionnelles qu'il faut bien aborder, mais il est une mesure qu'il est bon d'observer, et sous prétexte d'être plaisant il ne faut pas être trivial. Quand M. Nègre sera comédien comme il est chanteur, il accaparera certainement la faveur du public.

Le fort ténor est un artiste prudent, consciencieux, souvent bien inspiré, qui a déjà eu les honneurs d'un rappel enthousiaste. Cette ovation lui fut décernée après le quatrième acte de la *Juive*, qu'il chante jusqu'au bout avec une réelle puissance. Il sait prendre son temps, ménager ses forces et faire éclater ses moyens au bon moment. Sa méthode est donc bonne, car elle est judicieuse. Je voudrais plus de timbre à sa voix, surtout dans le medium; je désirerais surtout une accentuation des mots plus nette et plus détachée. C'est, en somme, un artiste de valeur et qui fournira à notre grand opéra un athlète éprouvé.

M. Marval, le baryton, est déjà l'enfant gâté du public. Son jeu et sa distinction lui ont mérité de nombreux suffrages. Le *Barbier de Séville* lui a donné l'occasion de déployer ces qualités sérieuses et rarement départies. Il a été un Figaro leste, pimpant, spirituel, plein d'entrain, tel enfin qu'il est sorti tout frétillant, tout goguenard et tout incisif du cerveau de Beaumarchais. M. Marval chante avec une habileté extrême, avec une entente consommée des ressources de sa voix. Cette voix n'est pas absolument magnifique, elle est bornée, elle n'est pas corsée, elle exige des précautions. Mais l'habileté du chanteur la fait incroyablement valoir. Quand le compositeur voudrait l'entraîner dans des régions qui lui sont interdites, par une transposition à la tierce et à l'octave, il la ramène au bercail avec une sûreté et un goût qui charment les connaisseurs. M. Marval a chanté, mardi dernier, le *Maître de*

*Chapelle*. Je regrette infiniment de n'avoir pu assister à cette représentation. Je suis sûr, du reste, qu'il a remarquablement bien détaillé cette partition dont le charme et la grâce sont les qualités appréciées depuis un demi-siècle. M. Marval est donc une des colonnes de notre temple lyrique.

La première basse a des notes très belles et très accentuées dans le registre inférieur. Il y a peut-être un peu de mollesse dans l'ensemble de son chant, et on lui voudrait plus d'entrain et d'énergie. Ce n'en est pas moins un artiste de valeur. J'en dirai autant de la seconde basse dont la grande taille et le physique avantageux font valoir un organe agréable de *basso-cantate*.

Je m'arrête dans cette nomenclature nécessairement un peu aride. Je n'ai rien pu dire de la dugazon, de la duègne, du drame, du vaudeville. En général, je tâche de ne parler que de ce que j'ai vu, différent en cela de quelques-uns de mes confrères — oh! en bien petit nombre, — lesquels très souvent publient le compte rendu d'une représentation... qui n'a pas eu lieu. A une autre fois donc la suite de cet aperçu sur les éléments de la troupe nouvelle, et constatons, dès aujourd'hui, que la justice des abonnés ne s'est encore appesantie sur aucun des artistes qui en font partie.

J'oubliais de mentionner le discours prononcé par M. Beauquesne, le nouveau directeur, à la réouverture du théâtre: un discours en vers, s'il vous plaît, dont l'auteur, bien connu, est M. Alcan, qui n'en est plus à compter ses succès poétiques. Les vers sont vifs, alertes, bien tournés, ils exhalent ce parfum de coulisses qui leur donne un cachet tout spécial et ajoute à leur valeur de fond. Ils ont reçu l'accueil sympathique et flatteur qu'ils méritaient. V.

---

*L'Administrateur-Gérant*, A. Rousseau.

Metz. — Typographie Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

# DE LA RESSEMBLANCE DE QUELQUES FICTIONS.

(*Suite et fin*).

---

En Allemagne, il y eut jadis un chasseur nommé Falkenberg, si adonné aux plaisirs de la vènerie que sans aucun scrupule il courait les bois les dimanches et les jours de fête. C'était de plus un seigneur débauché et cruel. Quand il mourut, la légende s'empara de lui et le fit chasser dans les airs, sonnant de la trompe et agitant son fouet à la suite d'une meute hurlante. Burger a composé sur ce sujet une ballade qu'a imitée Walter-Scott. Dans d'autres parties de l'Allemagne, c'est le fidèle Eccart qui, pendant les douze nuits qui s'écoulent de Noël aux Rois, s'avance armé d'un bâton blanc à la tête d'une foule de fantômes à l'aspect le plus étrange : les uns sont à pied, les autres sont montés sur des chevaux qui n'ont que deux jambes ; ceux-ci courent leur tête à la main, ceux-là sont attachés à des roues qui tournent d'elles-mêmes avec la plus effrayante rapidité ; ils sont précédés de formes qui ressemblent à des lièvres, à des sangliers, à des lions, ou qui empruntent à divers animaux un fantastique mélange de gueules, de griffes, de crinières. Les chiens aboient, les trompes jettent leurs notes plaintives, et le mystérieux cortége se précipite sur la cime des monts. La chasse dure jusqu'à ce que le bruit d'une petite cloche donne le signal du retour. Ailleurs on attribue à saint Hubert les rumeurs nocturnes que l'on prétend entendre dans les airs. A Tours, c'est le roi Hugon qui conduit une bruyante armée. Dans le duché de Luxembourg, c'est le comte Otton qui mène la grande chasse. La forêt de Fontainebleau était, disait-on, hantée par l'ombre d'un

terrible chasseur qui quelquefois apparaissait sous une forme hideuse et entouré de chiens monstrueux. Dans les mémoires de Sully il est parlé de ce personnage qu'on nommait le Grand-Veneur. Un jour il passa si près du palais, que les courtisans descendirent dans la cour croyant que le roi revenait de la chasse. Sur le mont Hœrsil, en Thuringe, c'est le cortége de Holda, la fée bienfaisante, qui passe. On la retrouve en Norwége. Parmi les peuples du midi, on la connaît sous le nom de Phra ou de dame Abundia. En Catalogne, où l'on parle aussi du chasseur nocturne, Abundia est devenue Hérodiade, et les bruits aériens sont, assure-t-on, causés par la danse éternelle à laquelle elle est condamnée en punition de la mort de saint Jean-Baptiste.

Presque partout où s'élève une église remarquable, un château inaccessible où un pont hardiment jeté franchit un torrent, la tradition fait intervenir le diable. A Cologne, l'architecte Gérard parie avec le diable qu'il aura lancé son dôme dans les airs avant que le mauvais ange ait terminé l'aqueduc de Trèves à Cologne. Il perd sa gageure et se précipite du haut de la tour. A Prague, un pari du même genre a lieu pour le pont et la cathédrale. A Prague, un prêtre, Warlaga Kralizza, s'engage à se donner au diable si celui-ci, après être sorti du corps d'une possédée à l'introït de la messe, lui rapporte avant la fin de l'office une colonne d'une église de Rome. Le diable accepte; mais au moment où il rentra dans l'église, Warlaga prononçait ces paroles du dernier évangile : *Et verbum caro factum est*. A ces mots, le diable laissa tomber la colonne qui se brisa. Une vieille peinture représente toute cette histoire. « Et ce qu'il y a de singulier, dit Goerres qui rapporte cette légende, c'est que dans l'église de Sainte-Marie, à Rome, on voit d'un côté seize colonnes, et de l'autre quinze seulement, et à la place de celle qui manque, est un autel derrière lequel est représentée l'histoire telle qu'on la débite à Prague. On raconte dans d'autres endroits que le diable s'est engagé à construire un monument à la condition que le premier qui y

entrera lui appartiendra. Pour le tromper, on fait passer un animal, un loup dans la cathédrale d'Aix, un coq sur le pont de Francfort, un chien sur le pont de Ratisbonne. Dans le duché de Luxembourg, le diable promet à un jeune homme de faire jaillir d'abondantes sources qui doivent assurer la prospérité du meunier dont le jouvenceau aime la fille, si celui-ci consent à livrer son premier-né à l'esprit du mal. Le jeune homme accepte, le mauvais tient sa promesse; mais il est dupé parce que le jeune homme renonce à se marier et se contente d'avoir donné l'aisance à celle dont il avait recherché la main. Telle est la légende que l'on raconte à Sept-Fontaines.

Tous ceux de mes lecteurs qui ont fait le charmant voyage des bords du Rhin se souviennent sans doute d'une vieille tour qui sort des flots près de la rive droite du fleuve et non loin de Bingen. On rapporte qu'au dixième siècle il y eut à Mayence un archevêque nommé Hatton. C'était un homme dur et peu charitable. Un jour, par une année de disette, des malheureux entourèrent son palais et lui demandèrent du pain. L'archevêque aurait pu les satisfaire, car ses greniers étaient remplis de blé; mais au lieu de cela, après les avoir accablés d'injures, il les fit poursuivre par ses archers et brûler dans une grange où ils s'étaient réfugiés, et à leurs cris il dit en ricanant: « Entendez-vous les rats? » Dieu punit bientôt cette barbarie. Une multitude de rats énormes envahirent le palais et en telle quantité que le farouche archevêque fut obligé de fuir. Il se réfugia à Bingen, puis dans une tour qu'il fit bâtir dans le fleuve; mais les rats l'y rejoignirent et l'y dévorèrent tout vivant; ils rongèrent même tous les endroits des tapisseries où était tracé le nom d'Hatton. Au livre III de la *Cosmographie universelle* de Munster, il est parlé de cette tradition et une gravure représente la fameuse tour assiégée par les rats.

Dans les *Histoires prodigieuses* de Boistuau, on lit une légende analogue sur le roi Popiel qui régnait en Pologne vers

l'an 346. « Il avoit accoustumé entre ses autres particulières exécrations de jurer et affirmer ainsi : — Si cela n'est vrai que les rats me puissent manger, — ce qui lui fut un très mauvais présage, car à la fin il en fut dévoré comme vous entendrez ci-après. Le père de ce roi Popiel, sentant les angoisses de la mort, laissa l'administration du royaume aux deux oncles de son fils, gens reverez de tous ceux du pays pour leur prudhommie et saincteté. Popiel estant parvenu en l'aage requis, le père décédé et l'enfant se voyant en pleine liberté et sans frein commença à se laisser transporter à ses desirs, de sorte qu'en peu de jours il devint si effronté que il n'y eut espèce de vices qu'il n'experimentast, jusques à machiner la mort de ses oncles, lesquels il feist mourir de poison. Ce fait il commença à se faire couronner de chapeau de fleurs et parfumier d'unguens precieux et afin de mieux solennizer l'entrée de son regne il fit preparer un somptueux et magnifique banquet où tous les princes et seigneurs de son royaume estoyent congregez et comme ils commencoyent à banqueter voici une infinie multitude de ratz qui sortirent des corps putréfiez de ses oncles, lesquels luy et sa femme avoyent empoisonnez, qui vindrent assaillir ce cruel tyran entre ces délices et commencerent à le couper à belles dents, ce que les archers de sa garde cuiderent empêcher, mais ce fut en vain... A raison de quoy il fut advisé par le conseil d'environner le prince de feu. Mais ce fut chose prodigieuse que les rats passant par braise et flammes ne cessoyent de ronger cet execrable meurtrier; ainsi se voyant frustrez de leur première intention, ils adviserent de le mener par bateau au milieu d'un lac. Mais ces animaux, n'estant aucunement intimidez, pénetrerent jusques au bateau où ils continuerent leur rage avec telle impetuosité que les bateliers et autres furent contraints d'abandonner leur prince... lequel se voyant seul depourveu et abandonné de tout humain conseil, s'enfuyrent lui et sa femme en une tour où ils furent enfin deschirez et consommez jusques aux os par ces petits animaux. »

On attribue encore la même fin à un évêque de Strasbourg, Wildérold, mort en 996.

La légende de saint Alexis fut aussi très répandue au moyen âge. Dans l'excellente édition du *Violier des Histoires romaines*, qui fait partie de la bibliothèque elzevirienne, M. G. Brunet a indiqué une grande quantité d'ouvrages roulant sur saint Alexis. Nous nous permettrons d'ajouter à ses indications que la vie de saint Alexis a été racontée encore dans deux longs romances castillans et que sa rude pénitence paraît avoir été mise à contribution par l'auteur du roman de *Valentin et Orson*, et peut-être aussi par le poète inconnu de *Robert-le-Diable*.

Alexis naquit à Rome, et après avoir été soigneusement élevé par son père Eufémian et sa mère Abaël, il fut marié « à une belle damoiselle de la maison impériale; » mais le lendemain même de ses noces il s'éloigna seul de Rome et gagna la Syrie où, par esprit de pénitence, il se mit à vivre comme un mendiant. Vainement son père, sa mère et sa femme envoyèrent à sa recherche. Au bout de dix-sept ans de cette pénible existence, Alexis revint à Rome. Là, sans se faire connaître, il se nourrit des restes de la table de son père, mêlé aux mendiants et exposé aux mépris et aux dérisions des domestiques ; enfin sentant que Dieu ne tarderait pas à l'appeler à lui, il demanda du papier, une plume, de l'encre, et écrivit son histoire. Il mourut tenant entre ses mains ce pieux récit, et ce fut seulement alors que sa femme, qui lui était restée fidèle, qu'Eufémian et qu'Abaël apprirent qu'ils avaient longtemps vécu, l'une près de son mari, les deux autres près de leur enfant. Dans le roman de *Valentin et Orson*, Valentin se confesse au pape qui lui enjoint de se vêtir d'habillements misérables, de se rendre ainsi à Constantinople, sous les degrés de son propre palais, près de sa chère femme Esclarmonde, de vivre là pendant sept ans, confondu aux mendiants, sans jamais parler, sans rien faire qui pût aider à découvrir qui il était. Valentin se soumit à cette terrible pénitence : elle

fut bien dure, car la belle Esclarmonde, le croyant mort, fut sur le point de se remarier. Il fut appelé à Dieu avant d'avoir pu embrasser sa femme; on ne le reconnut qu'à une sorte de testament qu'il avait rédigé et à une bague brisée dont Esclarmonde avait la moitié.

Quant à Robert-le-Diable, un ermite lui imposa pour l'expiation de ses nombreux péchés de contrefaire le fou et le muet et de ne rien manger que ce qu'il enléverait aux chiens. Depuis longtemps déjà Robert vivait à Rome de cette triste manière, quand un jour il entendit une voix qui lui enjoignit de s'armer, de monter à cheval et d'aller combattre les Sarrasins qui assiégeaient la ville. Robert aperçut prés de lui un superbe coursier et des armes blanches: il obéit à l'injonction miraculeuse et tua une grande quantité d'infidèles. L'empereur, ravi d'avoir un si valeureux allié, le fit en vain chercher de tous les côtés. Robert avait repris ses guenilles. Cependant le duc de Normandie avait été blessé à la cuisse, et l'empereur fit annoncer que le chevalier qui avait si bravement combattu les Sarrazins, qui portait une armure blanche et dont la jambe avait été traversée par un coup de lance, obtiendrait la main de sa fille et le gouvernement d'une province. Un sénéchal eut l'audace de se présenter dans les conditions requises, et Robert, qui à la porte du palais était mêlé aux mendiants et aux chiens, ne protesta point contre cette supercherie. Mais Dieu ne voulut pas permettre qu'un autre s'attribuât ainsi l'honneur de telles prouesses. La fille de l'empereur, qui jusqu'alors avait été muette, recouvra soudainement la parole et raconta que d'une des fenêtres du palais, elle avait vu le pauvre fou se couvrir d'armes blanches, s'élancer sur un cheval et qu'il était réellement le héros, objet de tant de perquisitions. Je n'ai pas à m'occuper de la fin de Robert. Dans le vieux roman il se fait ermite, dans un *dit*, dont le dénouement a été adopté par la *Bibliothèque bleue*, il épouse la fille de l'empereur de Rome. Je n'avais à parler que de sa pénitence.

En Espagne, l'ermite Garin dont Cristobal de Virues a fait le héros de son étrange poëme, le *Monserrate* expia ses péchés à peu près comme le duc de Normandie. Ce Garin, de même que les solitaires, dont il est parlé dans le fabliau: *de l'Ermite que le Diable enivra*, et dans le fabliau *de l'Ermite que le Diable trompa avec un coq et une poule,* chercha par un meurtre à cacher un autre crime. Il assassina une jeune fille que son père lui avait confiée. Plein de remords, il se rendit à Rome et s'y confessa au pape. Le saint Père lui donna pour pénitence de retourner au Monserrate en marchant sur ses pieds et sur ses mains. Il fut chassé, comme s'il eût été une bête, par les gens du comte de Barcelone, le père même de sa victime, et conduit chez ce seigneur où il devint un objet de mépris et de risées jusqu'à ce qu'un enfant de trois mois, qui était fils du comte, doué de la parole par un prodige, déclara tout à coup que les crimes de l'ermite étaient pardonnés. Un autre miracle eut encore lieu. La résurrection de la jeune fille qui revint à la vie, belle, fraîche et telle enfin qu'elle était avant les deux crimes de l'ermite.

On vient de voir que dans l'histoire de Robert-le-Diable une petite muette se met à parler, que dans la légende de Garin un enfant de trois mois prend tout à coup la parole. Au moyen âge, on croyait volontiers à des miracles de ce genre, et cette croyance était sans doute un héritage de l'antiquité. « Pline raconte, — écrit Pierre de Messie dans son livre *Les diverses Leçons,* — de cest enfant de Cresus et dist qu'à cinq mois il prononça quelques paroles qui furent reputées pronostication de la ruine de son père. Il me souvient, ajoute le même auteur, d'une autre aventure en pareil cas récitée par Al-ben-Rayel, en son judiciaire auquel il parle comme témoin d'avoir veu qu'un roy en la cour duquel il demeuroit eut un enfant qui dedans les vingt quatre heures de sa naissance commença à parler parfaitement et à remuer les mains, de quoy tous les assistants esmerveillez entendirent qu'il dit à haute voix :

— Je suis né malheureux veu que je viens annoncer que le roy mon père doit perdre son sceptre et que son royaume doit estre destruit. — A la fin desquelles paroles il eut aussi fin de sa vie. » Dans la légende de saint Antoine de Padoue, un enfant est aussi doué miraculeusement de la parole. En Suisse, un charbonnier que sa femme venait de rendre pére, se trouvait trés embarrassé pour fêter dignement la naissance de son fils ; le diable lui apparut et lui proposa ceci : La pauvre cabane du charbonnier serait, le jour du baptême, pleine de mets exquis, de vins délicieux, et il pourrait inviter autant de convives qu'il le voudrait ; mais si dans ce jour il éternuait trois fois sans que personne lui dit : Dieu vous bénisse ! son âme appartiendrait à l'esprit du mal. Le charbonnier accepta cette bizarre condition ; le diable tint parfaitement sa promesse : un festin plantureux fut servi par ses soins. Le charbonnier éternua une fois, mais le bruit empêcha ses convives de l'entendre ; il éternua une seconde fois, même tumulte et même absence de la formule usitée ; il éternua une troisième fois sans que personne le remarquât davantage et se mit à trembler en apercevant le diable qui entrait. Par bonheur, dans ce moment, l'enfant que l'on venait de baptiser, se souleva dans son berceau et lui dit d'une petite voix argentine : « Dieu vous bénisse, mon pére ! » Dans la version portugaise du magnifique romance de don Alarcos, à l'instant où celui-ci va tuer sa femme pour obéir aux ordres du roi dont jadis il a aimé la fille et que l'on exige, au nom de l'honneur, qu'il épouse, un enfant à la mamelle sauve sa mère en s'écriant tout à coup : « Notre infante est morte à cause des maux qu'elle faisait ; elle voulait séparer ceux qui sont bien mariés, chose que Dieu ne veut pas. » Dans une des rédactions de la *canzone* piémontaise de dona Lombarda, le mari que sa femme va empoisonner à la suggestion d'un amant, est averti du crime par un enfant qui se met à parler dans son berceau. Dans un chant catalan publié par M. Milà y Fontanals, une mère est disculpée des accusations de sa

belle-sœur par son fils au maillot. Un chant provençal : *La Nourrico dou rei*, présente une situation analogue. La nourrice d'un prince s'est endormie son nourrisson à côté d'elle ; à son réveil elle le trouve mort. Elle est accusée de l'avoir étouffé et condamnée à être pendue. Soudain le jeune prince revient à lui et s'écrie :

— N'en pendats pas ma maire
Que l'a pas meritat;
Pendats n'en la servanto
Que m'avie'mpoisonnat.

Ce chant vient d'être publié dans un intéressant volume *les Chants populaires de la Provence, recueillis et annotés par Damase Arbaud.* Nous achevons seulement de lire ce livre ; il nous fournira quelques rapprochements qui peut-être eussent été mieux à leur place ailleurs, mais que nous ne voulons pas laisser de côté. Dans *les vieux Auteurs castillans,* nous avons raconté de nombreuses histoires de femmes attendant depuis longues années leurs maris. La chanson provençale *Pourcheireto* est un récit de ce genre et ressemble beaucoup à la complainte normande de *Germine,* au chant breton du *Retour du Croisé,* au chant catalan du *Retour de don Guilhermo,* etc., etc. Dans *les vieux Auteurs castillans* encore, — nous demandons pardon au lecteur de nous citer aussi souvent, mais, nous l'avons dit, c'est ce livre qui a été le point de départ de ces recherches, — dans *les vieux Auteurs castillans* donc, nous avons montré que la *canzone* piémontaise, *la Fuite et le Repentir,* existe en Normandie, dans le Bourbonnais où elle s'est compliquée de nouveaux incidents, et dans le Pays messin. Il s'agit d'une jeune fille qui, enlevée par trois capitaines, fait trois jours la morte pour sauver son honneur, et qui est enterrée par ses ravisseurs dans le jardin de son père. Cette donnée se retrouve en Provence, dans *les tres Capitanis,* dont la fin ressemble

tellement à la fin de la chanson du Pays messin que l'une doit être la traduction de l'autre. Qu'on en juge :

Au bout de tres jours apres
Soun pero se proumena;
— Darbets ma toumbo
Moun pero se vous pla
Ai fach tres jours la mouerto
Per moun honnour gardar.

Deux ou trois jours après, le pèr' qui se promène
A vu le tombeau frais : — Mon pèr' si vous m'aimez,
Faites ouvrir la tombe;
J'ai fait trois jours la morte pour mon honneur garder.

Un chant piémontais raconte les malheurs d'un soldat qui apprend la maladie de sa fiancée, demande son congé et arrive au moment où l'on enterre la jeune fille. Un chant provençal, *Pierrot,* contient le même épisode. Ici la proximité de l'Italie et de la Provence explique parfaitement l'analogie des deux complaintes dont le sujet n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire, et a même pu dans les deux pays être inspiré par un événement semblable; mais il n'en est pas ainsi à l'égard des *Ourphelins* que M. Damase Arbaud rapproche avec raison d'une ballade danoise fort étrange : *Le retour d'une Mère.* Et ce n'est pas la seule fois que les chants de la Provence offrent avec les chants du Nord de curieuses et inexplicables analogies dont M. Arbaud a fait valoir tout l'intérêt.

Le nom de Robert-le-Diable, que j'écrivais tout à l'heure, aurait pu m'amener à son fils Richard-sans-Peur, et à Baudouin, comte de Flandre, qui tous deux épousèrent un démon ; mais l'intervention des incubes et des succubes a été trop fréquente au moyen âge pour que je m'en veuille occuper. En fait de mariages singuliers, disons plutôt un mot de celui de Raymondin, neveu du comte de Poitiers. Ce seigneur ren-

contra à la chasse une très belle personne qui s'appelait Mélusine, et quoique ne sachant pas trop son origine, il l'épousa. Mais Mélusine lui recommanda de ne jamais chercher à la voir le samedi. Pendant assez longtemps Raymondin se conforma à cette injonction, puis un jour la curiosité l'emporta; il entra chez sa femme qu'il trouva dans un bain, et vit avec horreur que son corps se terminait par une longue queue de poisson. Aussitôt poussant un grand cri, Mélusine disparut par une fenêtre; depuis ce temps elle est restée moitié femme, moitié poisson, et elle conservera cette forme jusqu'à la fin du monde. C'est du moins ce que prétend Brantôme; il ajoute que: « Quand il debvoit arriver quelques grands desastres au royaume ou changement de régne, ou mort ou inconvenients de ses parents les plus grands de la France et fussent rois que trois jours avant on l'entendoit crier d'un cri très aigu et effroyable, par trois fois. »

Cette légende de Mélusine, dont je n'ai donné que la substance et sur laquelle Jean d'Aras a écrit un roman, existe aussi dans le Luxembourg, et il semble très probable que c'est de là qu'elle s'est répandue en France. Mélusine appartient sans doute aux Ondins ou aux Nixes de l'Allemagne; elle est parente à un degré quelconque de l'Ondine du Lurley et de la première femme de Pierre de Stauffenberg. La tradition qui la concerne a pu passer par une alliance à la famille de Lusignan. Cette famille elle-même n'était-elle pas d'origine germanique? Son nom s'écrivait aussi Lesignen, et Louis de Luxembourg, connétable de Saint-Pol, avait pour cri de guerre Lesignen. Mais ne nous égarons pas hors de notre sujet, renvoyons le lecteur curieux de plus de recherches aux articles que M. Paulet a publiés dans *la Picardie* sur le château de Ham, et rappelons seulement que les Luxembourg portèrent dans ce château, de même que dans celui d'Enghien, la merveilleuse histoire dont le héros se nomme Sigefroi, sur les bords de l'Alzette, et Raymondin dans le Poitou.

Les héroïnes de bien des traditions ont subi une métamorphose non moins extraordinaire que celle de Mélusine. Le voyageur Maundeville raconte que dans l'île de Cos vit la fille d'Hippocrate, mais elle vit sous la forme d'un affreux dragon. Elle conservera cet aspect jusqu'à ce qu'un chevalier soit assez hardi pour s'approcher d'elle et l'embrasser. Partout l'imagination populaire a placé des gardiennes de ce genre près de prétendus trésors. Leloyer dans son *Histoire des Spectres*, Delrio dans son curieux livre *Disquisitionum magicarum*, n'ont pas dédaigné de s'occuper de ce conte ; ils ont rappelé les superstitions qui avaient cours sur le trésor de la grotte de Basle, sur les chiens qui étaient couchés sur ces trésors, sur « la Pucelle du genre des lamies qui allèchoient par blandices les hommes pour les dévorer. Celle pucelle feignoit qu'après trois baisers qu'un jeune homme chaste lui donneroit, elle seroit delivrée de sa chattre et les thrésors seroient à celui qui la delivreroit. » Encore une fois cette légende a été répandue dans tous les pays.

Delrio et Leloyer ont aussi parlé des anneaux magiques, mais avec moins de crédulité que Bodin. Celui-ci prétend avoir connu un gentilhomme qui, ennuyé de posséder un anneau où s'était renfermé un esprit malin « le jeta au feu, pensant y jeter l'esprit malin aussi, comme si cela se pouvoit enclore ; depuis il est devenu furieux. »

Un anneau bien précieux était l'anneau de Gigès qui rendait invisible et que l'Arioste mit au doigt de la belle Angélique. Une autre bague non moins extraordinaire était celle qui avait le privilége d'inspirer un violent amour. On sait comment une vieille femme qui possédait cette bague était aimée par Charlemagne avec une passion dont s'ennuya le bon Turpin, comment celui-ci s'empara de l'anneau magique et le jeta dans une rivière dont après cela le grand empereur ne pouvait plus quitter les bords. Cet anneau ne paraît pas avoir été retrouvé comme celui de Salomon. Suivant les Arabes, toute la sagesse de ce roi tenait à une bague. Salomon en prenant

un bain eut l'imprudence de l'ôter de son doigt, une furie infernale la déroba et la jeta à la mer. Salomon, dépourvu des lumières qui lui étaient nécessaires pour bien gouverner, n'osait plus monter sur son trône ; enfin il retrouva le talisman dans le ventre d'un poisson qu'on servit sur sa table. Ce conte rappelle un peu la bague de Polycrate, tyran de Samos, qui a eu l'honneur de fournir une ballade à Gœthe, un conte recueilli par Grimm, la *Frauensand,* et la légende de saint Arnould qui, gémissant sur la grandeur de ses péchés, jeta sa bague dans la Moselle en pensant qu'il les croirait pardonnés si cette bague lui était un jour rendue. Peu de temps après son cuisinier la découvrit dans les entrailles d'un poisson et la remit à son maître. Dans le *Viollier des Histoires romaines* (ch. X), on voit que l'empereur Aurélien avait fait faire deux bagues, dont l'une conservait la mémoire, dont l'autre produisait l'oubli. C'est à peu près l'idée des deux fontaines que Bojardo a placées dans son *Orlando innamorato*, l'une inspirait l'amour pour la personne que l'on avait haïe jusque-là, l'autre la haine pour celle qu'on avait le plus aimée. On sait comment Renaud et Angélique burent chacun à une source différente et l'étrange changement qui s'opéra dans leurs sentiments. Dans le roman arabe des *Sept Vizirs*, une fontaine change les hommes en femmes et une autre les femmes en hommes. Dans l'histoire de Fortunatus deux arbres ont aussi des propriétés très opposées. De tout temps et partout les fontaines semblent avoir eu avec le monde surnaturel de mystérieux rapports. C'est auprès d'une fontaine que Numa Pompilius allait trouver Egérie. Quantité de sources furent mises sous le patronage de déesses et de dieux auxquels on éleva des temples ; quantité de fontaines portent encore le nom de fontaines des fées ; ce fut près de la source des Grosiers que Jeanne d'Arc eut ses premières apparitions ; toutes les fois qu'un chevalier s'énamoure d'une fée, c'est toujours près d'une claire fontaine qu'il la rencontre peignant ses beaux cheveux blonds. Les forêts ont eu aussi un grand rôle dans

les scènes de magie. On se l'explique par leur aspect imposant, par leurs voûtes sombres et peut-être encore par la tradition des cérémonies religieuses des Gaulois. On se souvient de la forêt druidique décrite par Lucain, et il suffit de nommer la forêt de Broceliande, la Forêt-Noire et celle des Ardennes. Dans le *Poème d'Alexandre* il y a une forêt enchantée tout comme dans la *Jérusalem*.

On a vu que plusieurs des fictions dont nous avons parlé ont une origine orientale. C'est de l'Inde que se sont répandus la plupart des contes grivois qui ont amusé le moyen âge. M. Fauche, le traducteur du *Ramayana,* a fait remarquer que ce poëme sanscrit, qui passe pour avoir été composé quinze siècles avant l'ère chrétienne, continue le récit d'où Lafontaine a tiré les *Oies de frère Philippe*. J'ajouterai à mon tour que ce conte, avant d'arriver à notre fabuliste, fut traité par l'auteur des *Cento novelle antiche* et par un poëte du quinzième siècle, Martin Franc. C'est encore de l'Inde qu'est venue l'histoire de cet amant qu'un souterrain conduit près de sa maîtresse, tandis qu'un mari jaloux croit celle-ci à l'abri de toute tentation. C'est là le sujet du roman provençal de *Flamenca* qu'a publié M. Raynouard, et de plusieurs contes et fabliaux. Je ne prétends pas, d'ailleurs, entrer dans plus de détails sur des imitations de ce genre; il est inutile de répéter ici ce que l'on peut trouver dans l'*Histoire littéraire de la France,* dans l'*Essai sur les fables indiennes* de M. Loiseleur Deslonchamps, dans la traduction d'*Hitepadesa* de M. Lancereau, dans les notes dont M. G. Brunet a enrichi son édition du *Violier des Histoires romaines*, dans les indications que Legrand a jointes à sa traduction des fabliaux.

Je ne m'arrêterai pas davantage aux emprunts assez nombreux que le moyen âge a fait à l'antiquité et surtout à Apulée. C'est un travail qui a été exécuté en partie dans l'*Histoire littéraire de la France* (tome XXIII).

Je ne rappellerai pas non plus, d'après M. Wolf, l'analogie que l'on remarque entre plusieurs contes populaires enfantins

de la Catalogne, des contes allemands du même genre et les fables napolitaines du *Pentamerone*. J'ai voulu simplement réunir quelques notes de la nature de celle que j'ai été amené à publier en parlant du *Poème d'Alexandre,* du *Chevalier au Cygne,* de *Charles-Mainet,* de *Juan Ruiz*, du *comte Lucanor*, d'*Amadis,* des romances et du recueil intitulé *El libro de los Enxemplos*, j'ai cherché à rassembler — sans renoncer à entreprendre une œuvre plus complète sur ce sujet — quelques traces d'imitations qui n'avaient pas été indiquées ou qui l'avaient été d'une manière insuffisante, quelques-unes de ces rencontres qui n'ont pas une très-grande importance peut-être, mais dont l'apparition intéresse pourtant les archéologues en littérature et les repose d'études plus sérieuses.

Je terminerai cette compilation par une page de M. Milà y Fontanals, page écrite en vue surtout des poésies populaires, mais applicable pourtant aux recherches qu'on vient de lire.

« Comment, dit M. Milà y Fontenals, se rendra-t-on compte des singulières analogies qui surprennent dans la comparaison des chants de divers peuples? Recourra-t-on à l'explication historique d'une transmission réelle quoique cachée, ou à l'explication psycologique de la ressemblance des actes de l'esprit humain ayant à se produire dans des circonstances identiques. La simplicité de la poésie populaire, la ressemblance des situations et des points de vue suffisent pour produire des tours, des images, des couleurs pareils. Certains sujets sont nés partout de faits réels qui partout sont les mêmes; il suffit de citer les chants de bandits qu'aucun peuple n'a été assez heureux pour emprunter à ses voisins. Les superstitions fériques émanent de croyances reculées, mais communes, dont des vestiges se sont conservés parce qu'ils correspondent à des propensions natives de notre intelligence. Dans un ordre d'idées très distinct, les légendes disséminées antiquement nous expliquent l'identité de bien des pensées, de bien des faits partiels. Mais il n'y a pas de doute que, comme

un lointain écho, les nations les plus distantes les unes des autres répètent des traditions semblables qui ont imperceptiblement franchi les rivières, les montagnes, et qui ont même pénétré dans les langues les plus différentes ; ainsi que des semences fécondes enlevées par le vent, telles qu'une disposition endémyque transmise par l'atmosphère, les fictions poétiques se sont répandues sans souvent laisser d'indices de leur passage sur les points intermédiaires. Les peuples les moins en rapport par les mœurs, l'idiome, les habitudes, se sont intéressés à des narrations d'une même nature. Quelles autres causes assigner à ces faits qu'une antique poésie commune ou que des transmissions particulières qu'il est aussi difficile de nier que de comprendre? »

---

Ne voulant pas dans ce petit travail, qui ne saurait avoir aucune prétention scientifique, fatiguer le lecteur par de nombreuses notes et de continuels renvois, nous nous contenterons d'indiquer ici les principaux ouvrages que nous avons consultés :

*Libros de Caballeria*; Madrid, Rivadeneira, 1857.— *Observaciones sobre la poesia popular*, por don Manuel Milà y Fontanals; Barcelona, 1853. — *Tesoro de Novellistas;* Paris, Baudrey, 1847.— *Romancero general*, par don A. Duran; Madrid, Rivadeneira, 1854. — *Escritores en prosa anteriores al siglo XV;* Madrid, Rivadeneira, 1859.— *Romanceiro*, par J.-B. de Almeida Garrett, Lisboa, Vinva Bertrand. — *Barzas Breiz*, chants populaires de la Bretagne recueillis par M. de la Villemarqué.— *Chants populaires de la Grèce*, traduits par M. de Marcellus; Paris, Michel Lévy, 1860. — *Chants populaires du Nord*, traduits par Marmier ; Paris, Charpentier, 1850. — *Chants populaires de l'Allemagne* tr. par S. Albin, Paris, Gosselin, 1841. — *Chants populaires des frontières de l'Écosse*, traduits par M. Artaud; Paris, Gosselin, 1826.— *De l'Allemagne*, par Henri Heine; Paris, Lévy, 1855. — *Du Danube au Caucause*, par Marmier ; Paris, Garnier, 1854.— *Bibliothèque des romans*.— *Traditions allemandes*, par les frères Grimm, tr. par M. Theil; Paris, Levasseur, 1838.— *Théâtre français au moyen âge;* Paris, Desrer, 1831.— *Tableau de la littérature du Nord*, par Ecnhoff; Paris, Didier, 1857. — *Le Romanaya*, poëme sanscrit, tr. par H. Lauche; Paris, Franck. — *Bibliothèque orientale*, par d'Herbelot, Paris, MDCXCVII.—

*Essai sur les fables indiennes*, par Loiseleur-Deslonchamps; Paris, Techener, 1838.— *Contes de Musæus;* Paris, Havard, 1846.— *Guide du voyageur sur le Rhin*, par Schreiber; Heidelberg. — *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par l'évêque de la Basse-Moûturie ; Luxembourg, 1844. — *Revue de Paris.— Revue de Picardie.— Les Miracles de la Vierge*, par Gauthier de Coincy; Paris, Parmentier, 1857.— *Poésies de Marie de France ;* Paris, Morery, 1832. — *Fabliaux et contes des poètes français*, par Barbaran; Paris, Warin, 1808. — *Fabliaux*, par Le Grand; Paris, Onfroy, MDCCLXXXI. — *Études sur la poésie populaire en Normandie*, par E. de Beaurepaire; Paris, Dumoulin, 1856. — *Chansons populaires des provinces de France ;* Paris, Lecrivain et Tourbon, 1860.— *Cento novelle antiche ;* Milano, Torsi, 1825. — *Novellieri italiani ;* Paris, Baudry, 1847.— *Conti popolari inediti umbri, liguri, piceni*, etc., raccolti da Marcoaldi ; Genova, 1855.— *Conti popolari toscani, corsi, illirici greci*, r. da Tommaseo; Venezia, 1841. — *Rivesta contemporanea.* — *De la prison de Ferry III ;* Nancy, Grimblot, 1839.— *Le Violier des histoires romaines ;* Paris, Jannet, 1858.— *Disquisitionum magicorum libri ser*, auctare Delrio; Lyon, 1608.— *Studien zur Geschichte der spanischen und portugiesischen Nationalliterutar*, von F. Wolf, Berlin, 1859. — *Deutsches balladenbuch ;* Leipsig, Wigaud, 1858.— *Paetischer Hausschatz*, von Dr Wolf; Leipsig, Otto Wigaud, 1860.— *Gesta romanorum;* Paris, Jehan Petit, 1500. — *Veber die Beiden wiedergefundenen niederlændischen, Wolksbücher*, Vienne, 1857.— *Tesoro de los poemos españoles ;* Paris, Baudry, 1840.— *Le Roman de Robert-le-Diable*, publié par Trébutien; Paris, Silvestre, 1837.— *Le livre de Baudoyn ;* Bruxelles, Berthot et Périchon, 1836.— *Histoires prodigieuses et mémorables* ; Lyon, Jean Pillehotte. MDXCVIII.— *L'image du monde*, manuscrit 193, fond. N. D. bibl. impériale. — *Chants populaires de la Provence*, recueillis et annotés par Domare Arbaud; Aix, Makaire, 1862.—*La Cosmographie universelle*, in-folio, 1575, — *Discours et histoires des spectres*, par Leloyer; Paris, MDCV. — *La démonomanie*, par Bodin, Paris, 1500.

Cte de Puymaigre.



# NOTICE

SUR

# C.-L.-A. FOUCQUET

DUC DE BELLEISLE, GOUVERNEUR DES TROIS-ÉVÊCHÉS,
FONDATEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ, MINISTRE DE LA GUERRE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PAR M. F.-M. CHABERT

---

## APPENDICE

(*Suite*).

### X.

« *Lettre de Madame la Duchesse de Belleisle à Messieurs de l'Hostel de Ville de Metz, en reponse à la demande que M. le Maistre Eschevin avoit adressée à cette Dame, de nommer conjointement avec la Ville de Metz, le fils né à M. l'Intendant de Caumartin, le 30 aoust 1754.*

» Eaux de Plombiere, Septembre 1754.

» Monsieur le maistre Eschevin,

» Rien ne pouvoit me flater plus vivement icy que la nouvelle de l'hôneur qu'il plaist à Messieurs de l'Hostel de Ville de me faire (d'accord avec M. l'Intendant et apres avoir receu pour cela l'agresment de Sa Maiesté), en me designant pour marraine du fils dont Madame l'Intendante vient heureusement d'acoucher.

» Vous ne pouviez ajouter une marque plus pretieuse au contentement que j'en eprouve, que la délicatesse parfaitte que vous avés

mise, Monsieur le maistre Eschevin, à m'avertir du choix fait en ceste occasion par une Ville pour laquelle j'ay un cœur de veritable mere. J'y joinds de plus un sentiment de reconnoissance.

» Je vous remercy non moins sincerement de ce que vous m'ecrivés de gratieux de la part de Monsieur l'Intendant.

» Soyés je vous prie, mon interprette prez de Messieurs de l'Hostel de Ville, et croïés, Monsieur le maistre Eschevin, à l'amittié durable de votre afectionnée la duchesse

de Belleisle. »

Au-dessous en *post-scriptum :*

» Dez ceste heure je veux haster mon despart pour vôtre Ville.[1] »

---

[1] Nous croyons devoir transcrire la narration inédite laissée par D. Brocq (*a*) sur la cérémonie du baptême du fils de M. de Caumartin, intendant de Metz. On pourra rapprocher cette narration du récit sur le même événement, imprimé dans les *Annales* de Baltus, autre auteur contemporain.

« Madame la Marechale de Belleisle qui etoit aux eaux de Plombières, arriva le 15 de septembre à Metz. Le lendemain le Corps de la Ville alla en ceremonie lui rendre visite ainsi qu'à Madame de Caumartin. Le 17, la Ville envoya à Madame la Marechale une magnifique corbeille, composée de deux superbes bouquets, de douze douzaines de paires de gants, de plusieurs coffrets remplis de pastilles, d'un grand nombre de boëtes de dragées et d'une riche bourse de velours contenant 80 médailles d'argent (*b*). Pareille corbeille fut envoyée à Madame de Caumartin.

» Le jeudi 19 jour fixé pour la ceremonie du Baptême, le Corps de Ville voulant donner tout l'éclat possible à cette fête, commenda à la Milice bourgeoise, aux Archers des Bandes et aux Bannerots de s'assembler. Vers les trois heures apres midi, il se rendit avec ce cortége au Gouvernement, et de

(*a*) Ms. 129 de la Bibliothèque de Metz.

(*b*) « La Ville, fait aussi remarquer D. Brocq, pour consacrer un évènement qui flattoit agreablement son zele, fit frapper quantité de médailles d'argent de la valeur d'un ecu chacune, dont le dessin parut fort ingénieux. L'un des cotez représente à droite Madame la marechale Duchesse de Belleisle, sous la figure de Minerve : elle tient d'une main une branche d'olivier, et elle appuye l'autre sur l'Ecusson de ses armes qui sont accollées avec celles de M. le Marechal son epoux. A gauche, sont les armes de la Ville de Metz, et au dessous un enfant avec cette légende : *Patriæ spes altera surgit.* L'exergue contient les armes du Maître Echevin (Mr de Marieule commandant de la Citadelle) avec ce seul mot *Præfecto.* Les noms de l'enfant servent de légende, et l'exergue est remplie par le millésime. »

(Voir la gravure de cette médaille et la note explicative sur ses deux variétés, dans l'ouvrage de M. Ch. Robert : *Recherches sur les Monnaies et les Jetons de la ville de Metz.* In-4°, Metz, Nouvian, imprimeur. 1856.)

là à l'Intendance. L'enfant avec sa garde, fut mis dans le carosse de Madame de Belleisle, où etoit le Maitre Echevin, et on alla dans le plus bel ordre à la Cathedrale. La Marraine et les Parrains furent reçus a la porte de l'Eglise par Mr Louis Mageville, Princier de cette Cathedrale, accompagné de douze chanoines, du curé de la Paroisse St Livier et de celui de l'Hotel de Ville.

» La Musique de la Cathedrale executa dans la tribune un Motet, et les ceremonies du Baptême furent suppléées par le sieur Princier à l'enfant qui avoit eté ondoyé (*a*). Le corps de Ville defera à Madame la Marechale la nomination de l'enfant. Elle le nomma : Casimir-Antoine-Louis-François-Metz. Au retour, pendant la marche, on fit jetter au peuple une quantité considérable de Dragées, d'amandes et de jettons ou Medailles de cuivre.

» Ce même jour les Comediens entretenus par la Ville representerent la Tragedie de *Semiramis*. Elle fut suivie d'une petite pièce intitulée : *le Berceau*, et composée par M. Rousseau, de Toulouse.

» Voici le sujet de cette pièce : Les Dieux ayant remis entre les mains de Lucine, un berceau pour l'enfant qu'on attendoit, et Lucine accompagnée de Pallas, l'ayant porté dans l'appartement de la Mere, ces déesses, temoins de la naissance de l'enfant confié à leurs soins, s'empressent de la célébrer. — Cet ouvrage pour avoir eté fait avec une grande precipitation, est agreablement ecrit et a fait beaucoup de plaisir. Les Portraits de Monsieur et de Madame de Belleisle avec ceux de Monsieur et de Madame de Caumartin que l'auteur y a fait entrer, ont eté trouvés ressemblans et furent fort applaudis. Les demoiselles Emilie et Gardel, actrices, remplirent les rôles des deux déesses avec autant d'agrément que d'intelligence. *Le Berceau* servit de Prologue à un grand divertissement, de la composition de Mr Gardel, habile maitre de Ballets... »

(*a*) « L'enfant avoit été aussitôt ondoyé (le 30 août), dans le magnifique hôtel de l'Intendance, par le curé de la paroisse St Livier. »

(*La suite à la prochaine livraison*).



# SOUVENIRS DE L'HOTEL SAINT-LIVIER.

Près du sommet de la colline aux pentes raides qui fut sans doute le berceau de notre cité, au centre d'un quartier populeux et pauvre, mais qui se souvient encore de son pieux passé, s'élève une antique maison à laquelle le passant ne peut guère refuser un regard, tant elle est recommandée à son attention par l'élévation de sa façade percée de petites fenêtres à meneaux et surmontée d'une ligne de créneaux, ainsi que par la hauteur de la tour carrée qui la domine. Cette antique demeure porte encore le nom que lui attribuaient les siècles les plus reculés du moyen âge; elle s'appelle l'*Hôtel Saint-Livier*.

Son histoire serait difficile à écrire. De temps à autre on trouve son nom, dans nos chroniques, associé à quelque événement plus ou moins marquant; mais la succession de ces faits fait défaut et ses archives n'existent pas. Il ne faut pas chercher à suppléer à ce demi-silence de l'histoire par les indications fournies par la tradition; elle aussi est presque muette. Elle dit seulement que c'est là que naquit et vécut saint Livier, le glorieux martyr révéré par l'église de Metz, et que la demeure élevée sur cet emplacement béni n'a jamais cessé de porter ce nom. Rien n'empêche d'accepter sur ce point les indications de la tradition populaire. Saint Livier était certainement messin, de noble extraction, il remplissait, paraît-il, des fonctions de chef dans la milice de la cité. Rien ne choque la vraisemblance dans l'hypothèse qui le fait naître en cette place, très sûrement alors noblement habitée, presqu'en face de la *Cour-d'Or* ou palais des gouverneurs romains, puis des rois d'Austrasie. Une

autre tradition, soigneusement entretenue dans la noble famille messine des Gournay, tend à la faire descendre de ce saint. Il ne serait pas facile de déterminer sur quelles bases sérieuses repose cette tradition. On sait combien peu il faut s'en rapporter aux généalogies antérieures au onzième siècle. Les Gournay ont eu déjà trop de peine à faire accepter leur filiation à partir de Vuldus, compagnon de Guillaume-le-Conquérant en 970, pour que celle qui fait Vuldus, descendant au quinzième degré peut-être de saint Livier, puisse obtenir quelque créance. Acceptons-la comme une tradition qui ne repose sur aucun fondement positif [1]. Du reste, l'époque même où vécut saint Livier a encore besoin, pour être déterminée, d'un travail assez difficile qui reste à faire. Mais ce n'est ni l'heure ni la place de ce travail.

Quoiqu'il en soit, la vieille maison qui porte ce nom traditionnel est à peu près le seul exemple d'architecture civile antérieur au treizième siècle que notre ville possède. La grande tour carrée à sept étages qui s'élève à côté d'elle devait former un poste d'observation précieux, avant que la cathédrale fût construite. Elle formait alors le point le plus élevé de la cité. Deux anciens plans du seizième siècle montrent qu'encore à cette époque une seconde tour jumelle s'élevait à l'extrémité d'une terrasse crénelée le long de la

---

[1] Ce qui est sûr, c'est que les Gournay ont toujours tenu à cette tradition. Nous en trouvons la preuve dans l'épitaphe d'un des membres les plus illustres de la famille de Gournay, enterré dans l'église Saint-Livier en 1663.

« Cy gist haut et puissant seigneur messin, Henry de Gournay, chevalier, » comte de Marcheville, baron de Monlouet, seigneur de Genicourt, conseiller » du roi en ses conseils, son ambassadeur en Turquie, Allemagne, etc., gou» verneur de leurs altesses royales et sérénissimes d'Orléans et de Lorraine, » lieutenant général des armées du roy, maistre de camp d'un régiment d'in» fanterie pour son service, bailly, gouverneur et surintendant des villes et » provinces de l'évesché de Metz, de Saint-Mihiel et de Hattonchastel, lequel » a désiré être inhumé en ce lieu *pour l'alliance au glorieux patron.* »

(Dom Dieudonné, *Recueil d'Épitaphes.* — Bibl. m.)

rue des Trinitaires; sa valeur défensive était donc importante. Ses caves renferment encore de belles colonnes à section quadrifoliée dont le caractère byzantin est bien marqué. Les sculptures qui décorent les fenêtres, les petites colonnes, accolées aux meneaux, présentent un type à part, réellement intéressant, dont nous chercherions en vain autour de nous d'autre spécimen. Il ne faut pas sans doute exagérer la valeur de cette antique construction, ni au point de vue de l'art, ni au point de vue de l'archéologie civile et militaire. Mais on peut dire qu'il est à désirer qu'elle demeure longtemps debout avec les trois ou quatre autres maisons qui rappellent encore le *vieux Metz*, pour conserver à notre ville ce cachet d'ancienneté vénérable qui s'en va se perdant tous les jours et qui établit la différence des villes nées d'hier et de celles qui, comme la nôtre, comptent un glorieux passé de vingt siècles. Que n'est-il possible d'évoquer le souvenir de tous les faits saisissants que l'hôtel Saint-Livier a vu se produire dans ses murailles où au pied de ses créneaux; ce serait une grande partie de l'histoire de Metz qui se déroulerait sans interruption pendant un espace de plus de huit siècles. Mais il n'y a, nous l'avons dit, que bien peu d'indications à recueillir pour cette reconstitution des annales de ce vieil hôtel, muet témoin de tant de choses passées; à peine peut-on de loin en loin signaler un trait qui forme, ainsi que dirait un romancier célèbre, un clou auquel il est possible d'accrocher un tableau; tableau de genre ou tableau d'histoire, aux contours mal dessinés peut-être, aux couleurs ternes et froides, mais tableau vrai, sincèrement composé, où les figures sont des portraits ressemblants et non flattés, où le peintre n'a pas cherché à embellir son œuvre par des traits d'une agréable mais vaine fantaisie. Cette petite galerie de tableaux est collectionnée; quelque modeste et quelque obscure qu'elle puisse être, voici quelques-unes des esquisses qui la composent.

— Vous cherchez... ce que vous pourriez bien avoir à y trouver, n'est-ce pas ? J'aime cet embarras et cette candeur, mais je les trouve, s'il faut tout dire, assez peu conformes à la virilité d'esprit et au détachement des passions humaines dont vous vous vantez à tout propos. Après cela, le plus sage a ses défaillances, et le plus stoïque ses attendrissements.

— Mon Dieu, je cherche mon permis de chasse, tout bonnement. Pour ce qui est de mes défaillances et de mes attendrissements, je vous laisse développer ce thème qui exerce à merveille votre verve railleuse. Notre connaissance ne date pas de bien loin, néanmoins vous me permettrez de penser que vous ne croyez pas un mot de ce que vous dites. Si j'ai bien compris, vous me supposez capable d'un amour sentimental et des sottises qu'il entraîne après lui... Allons donc ! je tiens les livres en partie double depuis trop longtemps pour cela !...

— Eh ! mon cher, n'est pas capable qui veut d'un pur et bel amour, et si vous en éprouviez un de ce genre, vous ne seriez pas si à plaindre.

— Ah ! très joli !... Rimer des odes à la lune, interroger le langage des fleurs et donner des sérénades nocturnes sous les fenêtres cadenassées. Voilà le rôle. Et, tenez, justement, la demeure des deux héroïnes de Saint-Sauveur est ornée d'un vrai balcon classique... C'est providentiel !...

— Le fait est que cette vénérable construction a du cachet et qu'elle doit tenter les soupirs des beaux ténébreux...

— En chapeau à plumes et en pourpoint jonquille avec crevés... Oh ! s'il n'y a pas de crevés, je n'en suis plus !....

— A la bonne heure, et je vous retrouve, Plumereau. Mais j'en suis pour ce que j'ai dit. Vous avez trop admiré la fille du docteur et vos principes ont failli être entamés. Mais c'est en face des tentations que l'homme fort se révèle et triomphe.

— Parlons raison, mon cher Arthur. Après tout, entre

gens qui se respectent, un amour, sentimental ou non, s'il est sincère, c'est le préliminaire d'un mariage.

— Cela va sans dire...

— Je comprends à la rigueur qu'on puisse pousser des soupirs pour une belle fille qui...

— Vous faites des concessions, Plumereau, vous en faites...

— Attendez donc... Pour une belle fille dont la dot peut assurer l'avenir d'un prétendant. Je vais même plus loin et je conviens que si, nous autres mortels odieusement blasés, nous sommes incapables d'un sentiment idéalement romanesque, nous en devons au moins le semblant à celle qui asseoit notre position et arrondit notre fortune. C'est bien le moins, morbleu, que nous lui donnions pour son argent un peu de cette denrée ridicule, cotée dans les nuages, et qu'on appelle les rêves du cœur, les transports de la passion et autres bulles de savon. Les pauvres filles ont pris ces idées-là dans les confidences du pensionnat, dans les informations des romans lus en cachette, quelquefois dans leur folle imagination... C'est un faible qu'il faut leur passer, et quand nous donnons la réplique à leurs billevesées, eh bien! c'est une quittance anticipée que nous prenons du chiffre de leur apport... Que diable! il faut se montrer bon prince!...

— Grands dieux! Plumereau, votre tirade m'effraie!... Je baisse pavillon, et dussiez-vous en trépigner de joie, je vous déclare le plus pervers des hommes...

Plumereau rougit encore, mais cette fois de plaisir.

— Voilà, ajouta l'heureux receveur en prenant une pose byronienne, toutes les concessions auxquelles je puis consentir. Mais faire ces dépenses de sentiment sans compensation sonnante, mais filer gratis le parfait amour... Pour qui me prenez-vous?... A mon sens, une fille sans dot est comme si elle n'était pas; je ne sais pas, je ne veux pas savoir si elle vit, si elle respire, si elle peut aimer. Elle est belle, soit; elle est spirituelle, elle est incomparable tant que vous vou-

# NOTICE

SUR

# C.-L.-A. FOUCQUET

DUC DE BELLEISLE, GOUVERNEUR DES TROIS-ÉVÊCHÉS,
FONDATEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ, MINISTRE DE LA GUERRE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PAR M. F.-M. CHABERT

## APPENDICE

(*Suite*).

### IX.

« *Lettre de M. de Belleisle par laquelle il annonce à Messieurs les maitre Eschevin et conseillers Eschevins de l'hotel de Ville de Metz, que le Roy a bien voulu agreer sa demission volontaire de la charge du gouvernement de Metz et y nommer le sieur comte de Gisors, son fils.*

» Ce 11 may 1753.

» Messieurs,

» Il avoit fallu des motifs bien puissants et exceptionnels pour m'engager à remettre ma demission de la charge de Gouverneur et de Lieutenant general des Evechez de Metz et de Verdun, et surtout du Gouvernement particulier de la Ville de Metz, qu'il avoit plu à Sa Majesté de me confier. Vous l'avez compris par le sincere attachement que j'ai voué a votre bonne Ville; et la reciprocité de vos meilleurs sentimens pour moy vous avoient fait interpretter ainsy ma determination, je le scay.

» Je vous remercie du fond du cœur de tous les nombreux temoignages d'affection que vous ajoutez encore, et je viens vous demander par suite de la double grace que le Roy veut bien me faire (en nommant à ma place mon fils M. le comte de Gisors et en m'accordant des lettres de retenue, dont vous trouverez copie sous ce ply,) de continuer à mon enfant bien aymé que vous scavez etre animé des plus louables intentions à votre esgard, les preuves

de bonté et d'obeyssance que vous m'avez toujours données. Regardez M. de Gisors comme un autre moy-meme qui est et sera heureux de pouvoir s'attacher aux habitants de la Ville de Metz, plus encore qu'il ne l'a fait par le passé, et qui, des son retour, vous confirmera toute sa pensée qui est de favoriser la prosperité et l'embellissement d'une Cité que son père et Madame de Belleisle, son excellente et pieuse mere, ont appris à connoistre, à estimer et à aimer depuis longues années.

» Apres tout ce que Sa Majeste a daigné faire pour moy, Elle ne pouvoit me causer un plus sensible plaisir que de donner mon cher fils, comme gouverneur à une province qui Luy est aussy fidelement devouée et qui est si chère à tous les miens.

» Je suis, Messieurs, etc.

» Le M$^{al}$ duc de Belleisle. »

---

« *Copie des Lettres de provision du Gouvernement general des Evechez de Metz et de Verdun, et du Gouvernement particulier des Ville et Citadelle de Metz, données au sieur comte de Gisors*[1].

» Louis, par la Grace de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui les presentes Lettres verront, Salut.

» Desirant reconnoitre en la personne du sieur Comte de Gisors, Colonel de Nôtre regiment d'infanterie de Champagne, fils de Nôtre tres cher et bien aimé cousin le Marechal de Belleisle, Duc de Gisors, Pair de France, Chevalier de Nos Ordres de la Toison d'or, Gouverneur et Nôtre Lieutenant General dans les Evechez de Metz et de Verdun, Gouverneur particulier des Ville et Citadelle de Metz, Lieutenant general dans la Lorraine et le Barrois, et Commandant pour Nôtre service dans l'Eveché de Toul et sur les frontières de Champagne, de la Sarre et du Pays de Luxembourg, les services signalez que Nôtre dit cousin Nous a rendus dans le commandement de Nos armées, tant sur la Mozelle qu'en Bohême et sur la frontière d'Italie, et dans plusieurs commissions importantes que Nous lui avons confiées où il y a donné des preuves

---

[1] Ces lettres furent enregistrées au parlement de Metz le 30 juillet 1753. Elles ont été imprimées avec les Lettres de retenue en faveur du maréchal de Belleisle, chez François Antoine.

d'une capacité superieure et d'un attachement inviolable pour Nôtre Personne; Nous n'avons accepté la Demission que Nôtre dit cousin a faite en Nos mains de la ditte charge de Gouverneur dans les Evechez de Metz et de Verdun, que pour en revetir le dict Sieur Comte de Gisors, duquel Nous Nous promettons que Nous ne serons pas moins affectionné.

» L'attention qu'il donne à la discipline du regiment qu'il commande, et l'exactitude avec laquelle il a servi dans les deux campagnes qu'il a faites sous les ordres de Nôtre dit cousin, ne Nous permettent pas de douter qu'il ne rende de grands services dans les employs les plus importants.

» Scavoir, Faisons, que pour ces cauces et autres bonnes considerations, Nous avons au dit sieur Comte de Gisors, DONNÉ ET OCTROYÉ, DONNONS ET OCTROYONS par ces presentes signées de Nôtre main, la ditte charge de Gouverneur general et Nôtre Lieutenant general ez Villes, Pays et Evechez de Metz et de Verdun, y compris Sarlouis, Thionville, Longwy, Montmedy et Stenay, vacante comme dit est...[1] »

*(La suite à la prochaine livraison).*

---

[1] Les Lettres de retenue de service et d'appointement des charges de Gouverneur General des Evechez de Metz et de Verdun et de Gouverneur particulier des Ville et Citadelle de Metz au profit du maréchal de Belleisle lui ont été données, suivant les expressions du roi « en consideration tant des services signalez que Vous Nous avez rendus dans le commandement de Nos armées et de Nos frontières, et autres commissions importantes dont Nous vous avons chargé, et singulièrement en ramenant Nôtre armée que le Prince Lobcovitz tenait bloquée dans Prague; et en obligeant les troupes autrichiennes et piedmontoises qui etoient entrées en Provence, à repasser le Var et à evacuer le Comté de Nice; que pour marquer au dit Sieur Comte de Gisors, la satisfaction que Nous avons de la maniere dont il s'est conduit dans les deux campagnes qu'il a faites sous vos ordres, et dans le commandement successif du régiment Royal-Barrois et de celui de Champagne. Ce qui Nous fait augurer qu'il marchera un jour sur vos traces et ne meritera pas moins de Nôtre couronne. A ces causes, ajoute Louis XV, Nous avons jugé à propos qu'il etoit de Nôtre Service, et vû la confiance que Nous avons en vôtre experience, fidelité et attachement à Notre Personne, que vous continuyez de remplir, votre vie durant, les fonctions de ces charges, ainsi que celles de Lieutenant general en Lorraine et Barrois et du commendement plus etendu que Nous vous avons confié dans l'Eveche de Toul et sur les frontieres de Champagne, de la Sarre et du Pays de Luxembourg, etc... »

# UNE HISTOIRE DE L'AUTRE MONDE.

(*Suite.*)

## IV.

### LE PIQUEUR FRANÇOIS.

Le lendemain, à la chasse, Gaston s'arrangea pour avoir avec le piqueur de son père un entretien qui ne parût pas prémédité. Le jeune homme voulait avoir sur la famille Galbois, à laquelle il commençait à beaucoup s'intéresser, des détails que François seul pouvait lui donner. C'était un ancien serviteur qui avait vu naître Gaston et qui lui était très attaché. Il avait reporté sur le fils une bonne partie de la respectueuse affection qu'il avait vouée de longue date au père. Quand le baron de Gironnière servait dans l'armée française, il l'avait choisi pour son brosseur parmi les soldats de sa compagnie et depuis trente ans ils ne s'étaient plus quittés. Quand le baron donna sa démission, François était à la fin de son congé et il supplia son capitaine de le prendre à son service. Trois ou quatre ans plus tard, François suivit son maître en Espagne où il lui donna les preuves du plus touchant dévouement. A partir de ce moment, le valet de chambre eut toute la confiance de son maître qui lui donna la haute main sur la domesticité du château. Les fidèles serviteurs sont assez rares par le temps qui court, mais, comme au bon vieux temps, ceux

qui donnent des gages certains d'affection et de constance dans leur service font pour ainsi dire partie intégrante de la famille. Le baron, sans doute, n'était pas homme à laisser prendre à François des privautés malséantes, mais l'ancien brosseur avait son franc parler avec son maître et plusieurs fois celui-ci s'estima heureux d'avoir suivi ses conseils dans les détails de l'administration de ses biens. C'était François qui installait et changeait les fermiers, percevait les redevances, décidait à peu près en dernier ressort des améliorations à effectuer ou des changements à introduire dans les vastes propriétés du baron. Piqueur, c'était la fonction officielle de François, en raison de ses belles aptitudes cynégétiques, mais s'il avait eu de l'ambition, il eût pu revendiquer légitimement le titre d'intendant et de majordome. Gaston avait pour lui beaucoup d'affection et il écoutait avec déférence les avis et même les compendieux récits de campagne de son vieux piqueur. Entre autres titres à la gratitude, Gaston lui devait d'être l'un des veneurs les plus habiles et les plus renommés de la province.

On était arrivé au bois. Les chiens étant lancés, Gaston plaça Arthur au bon endroit et Plumereau près d'un chêne moussu invitant à un sommeil réparateur, et il rejoignit François qui appuyait la meute.

— A propos, mon brave, dit Gaston, tu n'as pas manqué, sans doute, de faire ma commission près du docteur... Tu avais un lièvre à lui porter... Il n'a pas fait mine de refuser ce petit cadeau?

— Je ne l'ai pas seulement vu. J'ai été droit à la cuisine et j'ai donné la bête à la cuisinière sans autre forme de procès. Une belle femme, savez-vous?... quoique un peu sur l'âge. Ça vous a une carrure et des yeux... de vraies escarboucles! Après ça, cette fille ne passe guère la quarantaine, et m'est avis qu'elle a dû être dans sa jeunesse un friand morceau!...

— Peste ! François, comme tu t'animes... Est-ce que tes cinquante hivers prendraient feu pour ce cordon bleu?

— Il n'y a pas de danger, monsieur Gaston. Ce n'est pas un vieux renard comme moi qui donnerait dans le traquenard du sentiment. Ça m'irait comme des lunettes à un écureuil. Vous avez dit cordon bleu... Je vous assure que ce n'est pas elle qui fera jamais danser l'anse du panier, comme on dit. Là où il n'y a rien ou pas grand chose, il n'y a pas de prise à la gratte ! D'ailleurs, c'est une honnête fille... j'en suis sûr !

— Tu ne crois donc pas le docteur en bonne situation? Je sais qu'il n'est pas riche, mais...

— Riche... je crois bien ! Voyez-vous monsieur Gaston, en un mot comme en mille, ces gens-là sont dans une débine carabinée. Oh ! je m'y connais. C'est fier, mais ce n'est pas heureux. Il m'a suffi d'un coup-d'œil à la cuisine... Règle générale : l'écurie est pauvre, quand il n'y a rien au râtelier ! pour le moment, il y a un lièvre, c'est vrai... mais la pot-bouille n'y prépare pas souvent pareil festin !

— Tu exagères, sans doute, François... dit Gaston avec une émotion mal contenue.

— J'exagère? écoutez, monsieur Gaston, voilà ce que j'ai vu. En entrant dans le quartier-général de Mlle Monique, c'est le nom de la servante, il y avait sur le dressoir trois paires de couverts qui n'étaient pas d'argent massif, je vous en réponds. La Monique, en me voyant entrer, jeta vivement sur cette vaisselle un linge qu'elle tenait à la main... mais on a bon pied, bon œil et c'était trop tard. Je savais à quoi m'en tenir sur la somptuosité du service de table. Ce n'est pas aux vieux chiens qu'on fait prendre change. Quant à la propreté, je n'ai rien à dire contre. Mam'zelle Monique doit faire une rude consommation de sable fin; car, il n'y a pas à dire, tout brille et tout reluit... mais c'est le cas de dire que tout ce qui reluit n'est pas or. Ces gens-là auront eu des malheurs.

— C'est probable, François, dit Gaston en essuyant une larme qui s'obstina à tomber de ses yeux malgré tous ses efforts pour la refouler. M. le docteur Galbois n'en est pas moins un homme fort instruit et fort honorable. Je n'ai pas besoin de te dire, mon ami, que ce que tu m'as dit de lui, de sa maison, c'est entre nous et que ça ne doit pas être répété. Il ne faut pas humilier les honnêtes gens.

— Suffit, monsieur Gaston, on se taira. Je dis qu'on se taira et ça me rappelle la Monique à qui pareille recommandation serait parfaitement inutile. Vous comprenez bien que tout cela m'a intrigué et que j'ai essayé de la faire jaser. Ah ! bien oui ! muette comme un poisson. Elle a un drôle d'accent, savez-vous... et il me semblait bien l'avoir entendu quelque part... aussi je lui ai demandé quel était son lieu de naissance. Je ne sais pas comment elle s'y est prise, mais elle a trouvé moyen de ne rien dire de ce que je voulais savoir. Ah ! c'est une fille avisée que Mlle Monique, et plus fin qu'elle n'est pas bête !...

Gaston ne crut pas devoir provoquer plus longtemps les confidences de François. Sans doute la situation précaire du docteur Galbois n'entamait en rien son honorabilité, mais la pauvreté qui atteint un homme de valeur a cela de funeste qu'elle laisse toujours des doutes sur les causes qui l'ont produite. C'est pour cela que la misère en habit noir est la pire des misères. L'homme qui vit du travail de ses mains, l'ouvrier en veste, est établi dans une position définie, consacrée; mais appliquer à un homme du monde cette plate et odieuse locution proverbiale « pauvre *mais* honnête, » c'est dans les idées, ou si on l'aime mieux, dans les préjugés de notre temps, presque lui infliger un sarcasme et une injure. Toujours est-il que sans se rendre bien compte de ses sentiments, Gaston fut attristé des confidences du piqueur.

Comme ce jour-là on avait chassé au loin, il avait été décidé qu'on déjeunerait sur l'herbe pour pouvoir recom-

mencer de plus belle après le repas. A midi, les chasseurs affamés se réunissaient au rond-point de la forêt, les chiens étaient couplés et une trêve d'une heure était accordée au gibier de l'alentour. On trouva M. Plumereau le premier au rendez-vous.

— Que voulez-vous? dit-il, rien ne m'ouvre l'appétit comme les coups que je manque. Le plomb que je perds dans le vide ouvre en moi des abîmes!...

— Une variante du choc en retour... dit Arthur.

Le fait est que les trois jeunes gens luttèrent consciencieusement d'appétit et firent honneur au déjeuner apporté du château. Les domestiques partis et les cigares allumés, il fut question de la visite de la veille.

— En leur qualité de céladons et de représentants de la galanterie française, s'écria Arthur, MM. Gaston et Plumereau se sont montrés sensibles aux charmes des demoiselles Galbois. La plus jeune surtout a fait sur leur tendre cœur une certaine impression. Ne protestez pas, Plumereau, ce serait inutile. J'ai fort bien vu vos lunettes obliquer plus souvent que de raison du côté de la jolie Clémentine. Une belle enfant, soit. Mais, entre nous, à votre âge, on ne devrait plus s'occuper des fillettes de quinze ans.

— Je vous laisse aller, dit Plumereau en retournant les poches de sa carnassière pour dissimuler une légère rougeur. Mais vous savez bien que j'étais en tiers dans votre conversation avec le docteur et que par conséquent...

— Mais que diable cherchez-vous donc si obstinément dans votre sac qui n'en peut mais, monsieur Plumereau?... Voyons, laissez-moi contempler votre radieux visage encore embelli, pour le moment, par un aimable vermillon... Cet élan de pudeur effarouchée me désarme, digne receveur, et je rends hommage à vos vertus.

— A la fin vous êtes insupportable!... éclata Plumereau qui perdait décidément contenance. Je cherche dans mon carnier... je cherche...

— Vous cherchez... ce que vous pourriez bien avoir à y trouver, n'est-ce pas? J'aime cet embarras et cette candeur, mais je les trouve, s'il faut tout dire, assez peu conformes à la virilité d'esprit et au détachement des passions humaines dont vous vous vantez à tout propos. Après cela, le plus sage a ses défaillances, et le plus stoïque ses attendrissements.

— Mon Dieu, je cherche mon permis de chasse, tout bonnement. Pour ce qui est de mes défaillances et de mes attendrissements, je vous laisse développer ce thème qui exerce à merveille votre verve railleuse. Notre connaissance ne date pas de bien loin, néanmoins vous me permettrez de penser que vous ne croyez pas un mot de ce que vous dites. Si j'ai bien compris, vous me supposez capable d'un amour sentimental et des sottises qu'il entraîne après lui... Allons donc! je tiens les livres en partie double depuis trop longtemps pour cela!...

— Eh! mon cher, n'est pas capable qui veut d'un pur et bel amour, et si vous en éprouviez un de ce genre, vous ne seriez pas si à plaindre.

— Ah! très joli!... Rimer des odes à la lune, interroger le langage des fleurs et donner des sérénades nocturnes sous les fenêtres cadenassées. Voilà le rôle. Et, tenez, justement, la demeure des deux héroïnes de Saint-Sauveur est ornée d'un vrai balcon classique... C'est providentiel!...

— Le fait est que cette vénérable construction a du cachet et qu'elle doit tenter les soupirs des beaux ténébreux...

— En chapeau à plumes et en pourpoint jonquille avec crevés... Oh! s'il n'y a pas de crevés, je n'en suis plus!....

— A la bonne heure, et je vous retrouve, Plumereau. Mais j'en suis pour ce que j'ai dit. Vous avez trop admiré la fille du docteur et vos principes ont failli être entamés. Mais c'est en face des tentations que l'homme fort se révèle et triomphe.

— Parlons raison, mon cher Arthur. Après tout, entre

gens qui se respectent, un amour, sentimental ou non, s'il est sincère, c'est le préliminaire d'un mariage.

— Cela va sans dire...

— Je comprends à la rigueur qu'on puisse pousser des soupirs pour une belle fille qui...

— Vous faites des concessions, Plumereau, vous en faites...

— Attendez donc... Pour une belle fille dont la dot peut assurer l'avenir d'un prétendant. Je vais même plus loin et je conviens que si, nous autres mortels odieusement blasés, nous sommes incapables d'un sentiment idéalement romanesque, nous en devons au moins le semblant à celle qui asseoit notre position et arrondit notre fortune. C'est bien le moins, morbleu, que nous lui donnions pour son argent un peu de cette denrée ridicule, cotée dans les nuages, et qu'on appelle les rêves du cœur, les transports de la passion et autres bulles de savon. Les pauvres filles ont pris ces idées-là dans les confidences du pensionnat, dans les informations des romans lus en cachette, quelquefois dans leur folle imagination... C'est un faible qu'il faut leur passer, et quand nous donnons la réplique à leurs billevesées, eh bien! c'est une quittance anticipée que nous prenons du chiffre de leur apport... Que diable! il faut se montrer bon prince!...

— Grands dieux! Plumereau, votre tirade m'effraie!... Je baisse pavillon, et dussiez-vous en trépigner de joie, je vous déclare le plus pervers des hommes...

Plumereau rougit encore, mais cette fois de plaisir.

— Voilà, ajouta l'heureux receveur en prenant une pose byronienne, toutes les concessions auxquelles je puis consentir. Mais faire ces dépenses de sentiment sans compensation sonnante, mais filer gratis le parfait amour... Pour qui me prenez-vous?... A mon sens, une fille sans dot est comme si elle n'était pas; je ne sais pas, je ne veux pas savoir si elle vit, si elle respire, si elle peut aimer. Elle est belle, soit; elle est spirituelle, elle est incomparable tant que vous vou-

drez... la beauté est une richesse impondérable et c'est une valeur qui n'a pas cours à la bourse.

— Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites !...

déclama Arthur. Allons, voilà qui est dit, vous ne ferez jamais un sot mariage. Mais depuis le temps que vous cherchez votre permis de chasse, vous devez l'avoir retrouvé.

— Sans doute, le voilà.

— Eh bien ! il est temps de lever la séance. Je suis sûr que c'est l'avis de Gaston qui fume avec fureur et qui n'a desserré les dents que pour lancer dans l'espace la fumée de son cigare.

— Messieurs, je suis à vos ordres, dit Gaston paraissant s'éveiller d'un songe.

— J'ai idée que je serai plus heureux cette après-midi que dans la matinée, dit Plumereau en chargeant son fusil.

— Oh ! vous, dit Arthur, vous avez à l'état normal une revanche à prendre. N'y comptez pas pour aujourd'hui... les chiens sont harassés et la sécheresse les paralyse... mais il y a demain.

— Oh ! demain, je rentre à mon bureau. Je me suis demandé et me suis accordé une permission de deux jours. Je ne crains pas les jolies filles, mais je crains l'inspecteur.

La journée s'écoula sans incident notable. Au retour, on rencontra sur la route qui menait à Saint-Sauveur le docteur Galbois qui venait d'achever sa tournée quotidienne dans le canton. Gaston insista beaucoup pour qu'il vînt dîner au château. Mais toutes ses instances furent inutiles. M. Galbois déclara qu'il avait à travailler pendant toute la soirée. C'était interdire à ces messieurs, pour ce jour-là, tout projet de visite chez lui. Néanmoins, les trois jeunes gens reconduisirent le docteur jusqu'au seuil de sa maison. Il ne les pria pas d'entrer et ceux-ci se retirèrent.

— Le docteur n'est pas hospitalier ce soir, dit Gaston.

— Peut-être est-ce prudence de sa part. Qui sait?... il nous écoutait peut-être, caché dans la feuillée, au carrefour de la forêt, et il aura entendu les déclarations réalistes de Plumereau. Il ne veut pas exposer ses filles à voir souvent un homme qui a sur le mariage des idées si prosaïques.

Gaston ne répliqua pas et Plumereau, si la chronique dit vrai, soupira un peu.

A dix heures du soir tout dormait ou tout paraissait dormir au château. Arthur, avant de prendre du repos, avait quelques lettres à écrire. Son courrier l'occupa plus longtemps qu'il ne l'avait prévu, et il était tard quand il quitta sa table de travail. Il lui sembla entendre un léger bruit dans une pièce peu éloignée de la sienne et qui était la chambre de mons Plumereau. Bientôt la porte de cette pièce s'ouvrit doucement et Arthur entendit son voisin marcher discrètement dans le corridor et gagner l'escalier. D'abord cette fugue nocturne n'éveilla pas autrement son attention, mais après réflexion il se demanda pourquoi le cher receveur ne dormait pas et allait courir la pretentaine à cette heure avancée de la nuit.

— Parbleu, se dit-il, j'en aurai le cœur net!...

A son tour il se glissa hors de sa chambre, gagna une porte dérobée qui donnait sur la terrasse du château et se trouva bientôt en présence d'un molosse, gardien nocturne de l'habitation et qui achevait un repas improvisé. Arthur avait fait connaissance avec Turc, et le fidèle chien lui laissa la libre pratique.

— Ah! monsieur Plumereau, se dit Arthur, vous séduisez le cerbère du château pour effectuer vos sorties sous le patronage de Phœbé!... Ça devient intéressant.

Arthur, en éveillant le moins possible les échos de la nuit, se dirigea droit vers la demeure du docteur. Une lune souvent voilée éclairait le village par intervalles. Il se glissa sous l'ombre portée par les auvents des maisons, et put arriver jusqu'à dix pas de la porte d'entrée de l'antique

demeure. Plumereau était là, assis sur une borne voisine; il avait le visage tourné vers le balcon, où, du reste, nulle blanche apparition ne se montrait.

Au bruit que fit Arthur en quittant la région d'ombre qui avait protégé sa venue, Plumereau se dressa effaré.

— A merveille, beau chevalier errant! ricana Arthur à demi-voix. Il ne vous manque que la guitare et le pourpoint jonquille... avec crevés.

— Vous, vous ici!... bégaya le receveur médusé.

— Moi-même. Que voulez-vous? j'étais bien aise de connaître le but de vos sorties nocturnes. Tenez, rien n'y manque. Minuit sonne. Seulement je ne vois pas de robe blanche sur le bienheureux balcon.

— Comment, vous pourriez croire... S'il faut tout vous dire... je trouve que l'hospitalité du baron est beaucoup trop splendide... il a surtout des vins perfides... Moi d'abord, les vins capiteux prennent sur mon sommeil... là, vraiment, j'ai dû prendre l'air...

— Pauvre garçon!... Et l'air du parc est moins salubre, n'est-ce pas, moins stomachique que celui qu'on respire ici, à l'autre bout du village, sous ces chères fenêtres...

— Ah! voici... vous avez dit tantôt que cette maison avait un certain caractère, et...

— Vous avez dédaigné l'éclat du jour pour la contempler, vous avez préféré le clair de lune... Homme romanesque!... Mais soyez tranquille, je n'abuserai pas de mes avantages. Vous avez assez respiré le grand air et assez fait d'archéologie; rentrons. Je serais désolé que le docteur, qui ne doit pas beaucoup dormir, mais par d'autres raisons que vous, vît deux hommes sous ses fenêtres, et surtout reconnût ces deux hommes. Croyez-moi, allons nous coucher.

Plumereau, consterné, se drapa dans son manteau sans mot dire. Au même instant un bruit de verrou qu'on tire et de serrure qu'on fait jouer éveilla un écho aigre dans le silence de la nuit. Arthur saisit vivement le bras de son

compagnon et l'entraîna rapidement dans l'angle obscur formé par le mur de la maison du docteur et la façade d'une habitation voisine.

— Pas un mot, pas un geste, dit-il à l'oreille du receveur. On ouvre la porte d'entrée chez les Galbois.

Cette porte s'ouvrit, en effet, et donna passage à l'aînée des filles du docteur, suivie de la servante Monique. Les deux jeunes gens les reconnurent facilement. La lune se dégageant de l'étreinte des nuages, elles se trouvaient en pleine lumière. Elles prirent la grande rue, puis tournant l'angle d'une ruelle elles s'engagèrent dans les voies tortueuses de la partie la plus pauvre du village. Arthur et Plumereau les suivirent à quelque distance.

— Je veux voir où elles vont, dit rapidement Arthur à son compagnon. Je n'entends plus leurs pas, elles sont arrêtées. Laissez-moi faire et attendez-moi là.

Le jeune Parisien, svelte et agile, se glissa inaperçu, de seuil en seuil, jusqu'à la maison où les deux femmes étaient entrées. Une de ces lampes lorraines, taillées encore sur le modèle antique, éclairait de ses lueurs vacillantes une petite croisée donnant sur la rue. Arthur put ainsi risquer un regard curieux sur une chambre de paysan au fond de laquelle il finit par distinguer un lit à hautes traverses et surmonté d'un de ces baldaquins en serge verte si communs dans les plus pauvres habitations de l'est de la France. Le jeune homme s'habituant bientôt à la demi-obscurité de cet intérieur, reconnut les filles du docteur, debout dans un angle de la pièce et causant à voix basse avec une vieille paysanne. La servante tira d'un panier qu'Arthur avait vu à son bras, une petite cafetière et en vida le contenu dans une tasse que lui présenta la paysanne. Marie prit la tasse, s'approcha du lit et fit boire un vieillard malade, à demi caché sous de hautes couvertures. Cela fait, Marie embrassa Clémentine et celle-ci se dirigea vers la porte du pauvre logis. Arthur s'éloigna vivement et il n'eut que le temps d'entraîner

Plumereau sous un hangar où ils se blottirent tous deux derrière une machine à battre. Monique et Clémentine passèrent devant eux sans les voir.

— Excellente fille ! dit Arthur avec émotion. Je me doutais bien du motif de cette visite nocturne, mais j'ai voulu voir de mes yeux et maintenant je sais à quoi m'en tenir. Clémentine, plus jeune et plus délicate, a commencé la veillée au chevet d'un malade. Marie, plus forte et mieux trempée, achèvera la nuit dans ce pieux office de garde-malade. Leur père a donné ses instructions dans la journée et il est peut-être encore en course de son côté. Cette famille, Plumereau, a droit à tous nos respects.

Les deux jeunes gens suivirent de loin, jusqu'à leur demeure, Clémentine et la servante. Ils voulurent s'associer, autant que possible, à cette bonne action en leur donnant à cette heure tardive une protection ignorée d'elles.

— C'est à vous, Plumereau, à qui je dois cette découverte, je vous en remercie, dit Arthur d'une voix grave et attendrie. Je ne sais rien de plus auguste en ce monde que de voir à l'œuvre la bonté et la compatissance. L'homme est ordinairement méchant et je crois qu'il est né tel, mon pauvre Plumereau... C'est pour cela que quand il est bon, il est sublime !... Là-dessus, et cette fois pour tout de bon, allons nous mettre au lit.

— Nous pouvons dormir, les anges veillent ! dit le receveur un peu prétentieusement.

— Encore un coup de canif dans votre programme... fit Arthur en riant.

Le cher receveur ne parut pas le lendemain au déjeuner. Il avait quitté le château au premier chant de l'allouette.

***

(*La suite à la prochaine livraison.*)



# CHRONIQUE DU MOIS.

Le théâtre a rouvert ses portes, et ce qui est à noter, le public paraît très disposé à en prendre le chemin. Les premières représentations étaient raisonnablement peuplées et le chiffre des abonnements est relativement très considérable. La direction nouvelle a eu une très heureuse idée en créant les abonnements de semaine, c'est-à-dire un contrat qui exclut les représentations du dimanche qui sont reportées sur les soirées ordinaires. C'est une combinaison très favorable, non-seulement au public, mais à l'administration. Au public, en ce que la foule du dimanche rend le choix des places difficile, force les abonnés qui n'ont pas de stalle ou de loge, à faire queue sans être sûrs d'être placés, tandis que, d'un autre côté, les amateurs paisibles et raffinés n'ont qu'un goût médiocre pour les drames que préfère le parterre toujours un peu bruyant des jours fériés. A l'administration, en ce que l'absence d'un certain nombre d'abonnés donne plus de marge aux spectateurs qui paient leur place à l'entrée et assure ainsi une recette plus fructueuse le dimanche. Or, la recette du dimanche est celle qui grossit le plus avantageusement l'escarcelle directoriale. A tous les points de vue, donc, l'innovation est heureuse.

La presse messine est unanime à constater le bon accueil qui a été fait à l'ensemble de la troupe lyrique. Elle offre quelques sujets vraiment distingués, elle a des chefs d'emploi d'un mérite relatif. Je les passerai en revue, s'ils veulent bien le permettre. Aussi bien, j'ai quelque espace devant moi, bonne fortune rare, et j'en veux profiter.

Malgré tout mon désir d'être agréable aux dames, il m'est impossible de ne pas convenir que, sauf affirmation ultérieure, leur mérite d'ensemble me paraît inférieur à la tonique des talents masculins. La chanteuse légère, bien qu'ayant figuré sur le grand théâtre de Lyon, où elle doublait le chef d'emploi, est sous l'obsession d'une peur effroyable qui paralyse ses moyens. Je ne savais pas, pour ma part, le public de Metz si majestueux ou si redou-

table, et je vous assure, mademoiselle Énaux, qu'il n'est pas aussi méchant qu'il en a l'air ou qu'on vous l'a fait. Rassurez vos nerfs craintifs et donnez à votre belle voix tout l'essor qu'elle comporte. Cette voix a du timbre et du charme, c'est incontestable. Est-ce donc une émotion trop vive et dans tous les cas trop prolongée qui compromet la pureté de vos vocalises et donne je ne sais quoi d'hésitant à vos points d'orgue?.. Bannissez, pour Dieu, ces appréhensions vaines. Dans la leçon de chant du *Barbier de Séville*, les variations de Rode, qui ne sont pas, après tout, d'un abord facile, ont trouvé en vous un interprète qui a été bien près de satisfaire les plus difficiles. J'ajourne donc mon jugement définitif jusqu'au jour où vous serez entrée en pleine possession de vos moyens!..

M^lle de Villers, la forte chanteuse, est une toute jeune personne qui n'a encore paru sur aucun théâtre. Je ne dirai donc pas qu'elle brille par l'élan et l'animation. Elle a paru pour la première fois sous la coiffe de Rachel, dans le chef-d'œuvre d'Halévy, et si elle a intéressé par sa jeunesse et sa bonne volonté, elle a fait désirer aussi que ses dons naturels, très enviables à coup sûr, fussent servis par un peu plus d'aplomb et d'habitude de la scène. Au second acte de la *Juive*, l'acte décisif, elle a fourni une carrière redoutable sans broncher, mais sans grand relief et sans parvenir à allumer le feu sacré qui donne à l'artiste une si belle auréole. Rachel, trompée par son amant, maudite par son père, touchant à toutes les extrémités du drame et du sentiment, doit être plus impressionnée que cela, son geste plus véhément, son accent plus indigné, son désespoir plus éloquent, son amour plus expansif et plus entraîné. Que notre Rachel prenne ces observations pour des conseils, non pour des reproches!.. Des conseils, on peut lui en donner, et malheur à l'artiste à qui la critique dédaigne d'en offrir! Elle a une personnalité mignonne mais sympathique, sa voix est très étendue et d'un timbre très agréable, enfin elle a la jeunesse, ce don rayonnant qui féconde tous les autres et les fait valoir. Du travail, de la persévérance, et M^lle de Villers tiendra honorablement parmi nous un emploi difficile et dans lequel elle a déjà obtenu des bravos discrets qu'elle doit prendre pour des encouragements!..

J'avoue mon faible pour le ténor léger. Le ténor léger est ordinairement un tout jeune homme qui ne sait pas se servir de la voix qu'il a, ou un vétéran des planches qui ne peut plus chanter

avec une voix qu'il n'a plus. Cette fois, c'est tout différent. M. Nègre a un frais et limpide organe et il sait parfaitement s'en servir. Ce qui le distingue surtout, c'est une agilité d'émission, une souplesse de vocalises très rare et très agréable. Avec des avantages comme ceux-là, il ne tient qu'à M. Nègre d'être l'un des chanteurs les plus accomplis de la province. Pour cela il a besoin de s'observer davantage dans le dialogue, de se préoccuper de ses attitudes et d'éviter les écarts de goût. Dans le *Barbier*, il n'est pas assez grand seigneur et il ne devrait pas oublier que, même sous l'uniforme du soldat entre deux vins, il y a toujours la distinction du gentilhomme. Je sais bien que cet opéra-bouffe a des charges traditionnelles qu'il faut bien aborder, mais il est une mesure qu'il est bon d'observer, et sous prétexte d'être plaisant il ne faut pas être trivial. Quand M. Nègre sera comédien comme il est chanteur, il accaparera certainement la faveur du public.

Le fort ténor est un artiste prudent, consciencieux, souvent bien inspiré, qui a déjà eu les honneurs d'un rappel enthousiaste. Cette ovation lui fut décernée après le quatrième acte de la *Juive*, qu'il chante jusqu'au bout avec une réelle puissance. Il sait prendre son temps, ménager ses forces et faire éclater ses moyens au bon moment. Sa méthode est donc bonne, car elle est judicieuse. Je voudrais plus de timbre à sa voix, surtout dans le medium; je désirerais surtout une accentuation des mots plus nette et plus détachée. C'est, en somme, un artiste de valeur et qui fournira à notre grand opéra un athlète éprouvé.

M. Marval, le baryton, est déjà l'enfant gâté du public. Son jeu et sa distinction lui ont mérité de nombreux suffrages. Le *Barbier de Séville* lui a donné l'occasion de déployer ces qualités sérieuses et rarement départies. Il a été un Figaro leste, pimpant, spirituel, plein d'entrain, tel enfin qu'il est sorti tout frétillant, tout goguenard et tout incisif du cerveau de Beaumarchais. M. Marval chante avec une habileté extrême, avec une entente consommée des ressources de sa voix. Cette voix n'est pas absolument magnifique, elle est bornée, elle n'est pas corsée, elle exige des précautions. Mais l'habileté du chanteur la fait incroyablement valoir. Quand le compositeur voudrait l'entraîner dans des régions qui lui sont interdites, par une transposition à la tierce et à l'octave, il la ramène au bercail avec une sûreté et un goût qui charment les connaisseurs. M. Marval a chanté, mardi dernier, le *Maître de*

*Chapelle*. Je regrette infiniment de n'avoir pu assister à cette représentation. Je suis sûr, du reste, qu'il a remarquablement bien détaillé cette partition dont le charme et la grâce sont les qualités appréciées depuis un demi-siècle. M. Marval est donc une des colonnes de notre temple lyrique.

La première basse a des notes très belles et très accentuées dans le registre inférieur. Il y a peut-être un peu de mollesse dans l'ensemble de son chant, et on lui voudrait plus d'entrain et d'énergie. Ce n'en est pas moins un artiste de valeur. J'en dirai autant de la seconde basse dont la grande taille et le physique avantageux font valoir un organe agréable de *basso-cantate*.

Je m'arrête dans cette nomenclature nécessairement un peu aride. Je n'ai rien pu dire de la dugazon, de la duègne, du drame, du vaudeville. En général, je tâche de ne parler que de ce que j'ai vu, différent en cela de quelques-uns de mes confrères — oh! en bien petit nombre, — lesquels très souvent publient le compte rendu d'une représentation... qui n'a pas eu lieu. A une autre fois donc la suite de cet aperçu sur les éléments de la troupe nouvelle, et constatons, dès aujourd'hui, que la justice des abonnés ne s'est encore appesantie sur aucun des artistes qui en font partie.

J'oubliais de mentionner le discours prononcé par M. Beauquesne, le nouveau directeur, à la réouverture du théâtre: un discours en vers, s'il vous plaît, dont l'auteur, bien connu, est M. Alcan, qui n'en est plus à compter ses succès poétiques. Les vers sont vifs, alertes, bien tournés, ils exhalent ce parfum de coulisses qui leur donne un cachet tout spécial et ajoute à leur valeur de fond. Ils ont reçu l'accueil sympathique et flatteur qu'ils méritaient. V.

---

*L'Administrateur-Gérant*, A. Rousseau.

---

Metz. — Typographie Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

# DE LA RESSEMBLANCE DE QUELQUES FICTIONS.

(*Suite et fin*).

En Allemagne, il y eut jadis un chasseur nommé Falkenberg, si adonné aux plaisirs de la vènerie que sans aucun scrupule il courait les bois les dimanches et les jours de fête. C'était de plus un seigneur débauché et cruel. Quand il mourut, la légende s'empara de lui et le fit chasser dans les airs, sonnant de la trompe et agitant son fouet à la suite d'une meute hurlante. Burger a composé sur ce sujet une ballade qu'a imitée Walter-Scott. Dans d'autres parties de l'Allemagne, c'est le fidèle Eccart qui, pendant les douze nuits qui s'écoulent de Noël aux Rois, s'avance armé d'un bâton blanc à la tête d'une foule de fantômes à l'aspect le plus étrange : les uns sont à pied, les autres sont montés sur des chevaux qui n'ont que deux jambes ; ceux-ci courent leur tête à la main, ceux-là sont attachés à des roues qui tournent d'elles-mêmes avec la plus effrayante rapidité ; ils sont précédés de formes qui ressemblent à des lièvres, à des sangliers, à des lions, ou qui empruntent à divers animaux un fantastique mélange de gueules, de griffes, de crinières. Les chiens aboient, les trompes jettent leurs notes plaintives, et le mystérieux cortége se précipite sur la cime des monts. La chasse dure jusqu'à ce que le bruit d'une petite cloche donne le signal du retour. Ailleurs on attribue à saint Hubert les rumeurs nocturnes que l'on prétend entendre dans les airs. A Tours, c'est le roi Hugon qui conduit une bruyante armée. Dans le duché de Luxembourg, c'est le comte Otton qui mène la grande chasse. La forêt de Fontainebleau était, disait-on, hantée par l'ombre d'un

terrible chasseur qui quelquefois apparaissait sous une forme hideuse et entouré de chiens monstrueux. Dans les mémoires de Sully il est parlé de ce personnage qu'on nommait le Grand-Veneur. Un jour il passa si près du palais, que les courtisans descendirent dans la cour croyant que le roi revenait de la chasse. Sur le mont Hœrsil, en Thuringe, c'est le cortége de Holda, la fée bienfaisante, qui passe. On la retrouve en Norwége. Parmi les peuples du midi, on la connaît sous le nom de Phra ou de dame Abundia. En Catalogne, où l'on parle aussi du chasseur nocturne, Abundia est devenue Hérodiade, et les bruits aériens sont, assure-t-on, causés par la danse éternelle à laquelle elle est condamnée en punition de la mort de saint Jean-Baptiste.

Presque partout où s'élève une église remarquable, un château inaccessible où un pont hardiment jeté franchit un torrent, la tradition fait intervenir le diable. A Cologne, l'architecte Gérard parie avec le diable qu'il aura lancé son dôme dans les airs avant que le mauvais ange ait terminé l'aqueduc de Trèves à Cologne. Il perd sa gageure et se précipite du haut de la tour. A Prague, un pari du même genre a lieu pour le pont et la cathédrale. A Prague, un prêtre, Warlaga Kralizza, s'engage à se donner au diable si celui-ci, après être sorti du corps d'une possédée à l'introït de la messe, lui rapporte avant la fin de l'office une colonne d'une église de Rome. Le diable accepte; mais au moment où il rentra dans l'église, Warlaga prononçait ces paroles du dernier évangile : *Et verbum caro factum est*. A ces mots, le diable laissa tomber la colonne qui se brisa. Une vieille peinture représente toute cette histoire. « Et ce qu'il y a de singulier, dit Goerres qui rapporte cette légende, c'est que dans l'église de Sainte-Marie, à Rome, on voit d'un côté seize colonnes, et de l'autre quinze seulement, et à la place de celle qui manque est un autel derrière lequel est représentée l'histoire telle qu'on la débite à Prague. On raconte dans d'autres endroits que le diable s'est engagé à construire un monument à la condition que le premier qui y

entrera lui appartiendra. Pour le tromper, on fait passer un animal, un loup dans la cathédrale d'Aix, un coq sur le pont de Francfort, un chien sur le pont de Ratisbonne. Dans le duché de Luxembourg, le diable promet à un jeune homme de faire jaillir d'abondantes sources qui doivent assurer la prospérité du meunier dont le jouvenceau aime la fille, si celui-ci consent à livrer son premier-né à l'esprit du mal. Le jeune homme accepte, le mauvais tient sa promesse; mais il est dupé parce que le jeune homme renonce à se marier et se contente d'avoir donné l'aisance à celle dont il avait recherché la main. Telle est la légende que l'on raconte à Sept-Fontaines.

Tous ceux de mes lecteurs qui ont fait le charmant voyage des bords du Rhin se souviennent sans doute d'une vieille tour qui sort des flots près de la rive droite du fleuve et non loin de Bingen. On rapporte qu'au dixième siècle il y eut à Mayence un archevêque nommé Hatton. C'était un homme dur et peu charitable. Un jour, par une année de disette, des malheureux entourèrent son palais et lui demandèrent du pain. L'archevêque aurait pu les satisfaire, car ses greniers étaient remplis de blé; mais au lieu de cela, après les avoir accablés d'injures, il les fit poursuivre par ses archers et brûler dans une grange où ils s'étaient réfugiés, et à leurs cris il dit en ricanant: « Entendez-vous les rats? » Dieu punit bientôt cette barbarie. Une multitude de rats énormes envahirent le palais et en telle quantité que le farouche archevêque fut obligé de fuir. Il se réfugia à Bingen, puis dans une tour qu'il fit bâtir dans le fleuve; mais les rats l'y rejoignirent et l'y dévorèrent tout vivant; ils rongèrent même tous les endroits des tapisseries où était tracé le nom d'Hatton. Au livre III de la *Cosmographie universelle* de Munster, il est parlé de cette tradition et une gravure représente la fameuse tour assiégée par les rats.

Dans les *Histoires prodigieuses* de Boistuau, on lit une légende analogue sur le roi Popiel qui régnait en Pologne vers

l'an 346. « Il avoit accoustumé entre ses autres particulières exécrations de jurer et affirmer ainsi : — Si cela n'est vrai que les rats me puissent manger, — ce qui lui fut un très mauvais présage, car à la fin il en fut dévoré comme vous entendrez ci-après. Le père de ce roi Popiel, sentant les angoisses de la mort, laissa l'administration du royaume aux deux oncles de son fils, gens reverez de tous ceux du pays pour leur prudhommie et sainctеté. Popiel estant parvenu en l'aage requis, le père décédé et l'enfant se voyant en pleine liberté et sans frein commença à se laisser transporter à ses desirs, de sorte qu'en peu de jours il devint si effronté que il n'y eut espèce de vices qu'il n'experimentast, jusques à machiner la mort de ses oncles, lesquels il feist mourir de poison. Ce fait il commença à se faire couronner de chapeau de fleurs et parfumier d'unguens precieux et afin de mieux solennizer l'entrée de son regne il fit preparer un somptueux et magnifique banquet où tous les princes et seigneurs de son royaume estoyent congregez et comme ils commencoyent à banqueter voici une infinie multitude de ratz qui sortirent des corps putréfiez de ses oncles, lesquels luy et sa femme avoyent empoisonnez, qui vindrent assaillir ce cruel tyran entre ces délices et commencerent à le couper à belles deuts, ce que les archers de sa garde cuiderent empêcher, mais ce fut en vain... A raison de quoy il fut advisé par le conseil d'environner le prince de feu. Mais ce fut chose prodigieuse que les rats passant par braise et flammes ne cessoyent de ronger cet execrable meurtrier; ainsi se voyant frustrez de leur première intention, ils adviserent de le mener par bateau au milieu d'un lac. Mais ces animaux, n'estant aucunement intimidez, pénetrerent jusques au bateau où ils continuerent leur rage avec telle impetuosité que les bateliers et autres furent contraints d'abandonner leur prince... lequel se voyant seul depourveu et abandonné de tout humain conseil, s'enfuyrent lui et sa femme en une tour où ils furent enfin deschirez et consommez jusques aux os par ces petits animaux. »

On attribue encore la même fin à un évêque de Strasbourg, Wildérold, mort en 996.

La légende de saint Alexis fut aussi très répandue au moyen âge. Dans l'excellente édition du *Violier des Histoires romaines*, qui fait partie de la bibliothèque elzevirienne, M. G. Brunet a indiqué une grande quantité d'ouvrages roulant sur saint Alexis. Nous nous permettrons d'ajouter à ses indications que la vie de saint Alexis a été racontée encore dans deux longs romances castillans et que sa rude pénitence paraît avoir été mise à contribution par l'auteur du roman de *Valentin et Orson*, et peut-être aussi par le poëte inconnu de *Robert-le-Diable*.

Alexis naquit à Rome, et après avoir été soigneusement élevé par son père Eufémian et sa mère Abaël, il fut marié « à une belle damoiselle de la maison impériale ; » mais le lendemain même de ses noces il s'éloigna seul de Rome et gagna la Syrie où, par esprit de pénitence, il se mit à vivre comme un mendiant. Vainement son père, sa mère et sa femme envoyèrent à sa recherche. Au bout de dix-sept ans de cette pénible existence, Alexis revint à Rome. Là, sans se faire connaître, il se nourrit des restes de la table de son père, mêlé aux mendiants et exposé aux mépris et aux dérisions des domestiques ; enfin sentant que Dieu ne tarderait pas à l'appeler à lui, il demanda du papier, une plume, de l'encre, et écrivit son histoire. Il mourut tenant entre ses mains ce pieux récit, et ce fut seulement alors que sa femme, qui lui était restée fidèle, qu'Eufémian et qu'Abaël apprirent qu'ils avaient longtemps vécu, l'une près de son mari, les deux autres près de leur enfant. Dans le roman de *Valentin et Orson*, Valentin se confesse au pape qui lui enjoint de se vêtir d'habillements misérables, de se rendre ainsi à Constantinople, sous les degrés de son propre palais, près de sa chère femme Esclarmonde, de vivre là pendant sept ans, confondu aux mendiants, sans jamais parler, sans rien faire qui pût aider à découvrir qui il était. Valentin se soumit à cette terrible pénitence : elle

fut bien dure, car la belle Esclarmonde, le croyant mort, fut sur le point de se remarier. Il fut appelé à Dieu avant d'avoir pu embrasser sa femme ; on ne le reconnut qu'à une sorte de testament qu'il avait rédigé et à une bague brisée dont Esclarmonde avait la moitié.

Quant à Robert-le-Diable, un ermite lui imposa pour l'expiation de ses nombreux péchés de contrefaire le fou et le muet et de ne rien manger que ce qu'il enlèverait aux chiens. Depuis longtemps déjà Robert vivait à Rome de cette triste manière, quand un jour il entendit une voix qui lui enjoignit de s'armer, de monter à cheval et d'aller combattre les Sarrasins qui assiégeaient la ville. Robert aperçut près de lui un superbe coursier et des armes blanches : il obéit à l'injonction miraculeuse et tua une grande quantité d'infidèles. L'empereur, ravi d'avoir un si valeureux allié, le fit en vain chercher de tous les côtés. Robert avait repris ses guenilles. Cependant le duc de Normandie avait été blessé à la cuisse, et l'empereur fit annoncer que le chevalier qui avait si bravement combattu les Sarrazins, qui portait une armure blanche et dont la jambe avait été traversée par un coup de lance, obtiendrait la main de sa fille et le gouvernement d'une province. Un sénéchal eut l'audace de se présenter dans les conditions requises, et Robert, qui à la porte du palais était mêlé aux mendiants et aux chiens, ne protesta point contre cette supercherie. Mais Dieu ne voulut pas permettre qu'un autre s'attribuât ainsi l'honneur de telles prouesses. La fille de l'empereur, qui jusqu'alors avait été muette, recouvra soudainement la parole et raconta que d'une des fenêtres du palais, elle avait vu le pauvre fou se couvrir d'armes blanches, s'élancer sur un cheval et qu'il était réellement le héros, objet de tant de perquisitions. Je n'ai pas à m'occuper de la fin de Robert. Dans le vieux roman il se fait ermite, dans un *dit*, dont le dénouement a été adopté par la *Bibliothèque bleue*, il épouse la fille de l'empereur de Rome. Je n'avais à parler que de sa pénitence.

En Espagne, l'ermite Garin dont Cristobal de Virues a fait le héros de son étrange poéme, le *Monserrate* expia ses péchés à peu prés comme le duc de Normandie. Ce Garin, de même que les solitaires, dont il est parlé dans le fabliau: *de l'Ermite que le Diable enivra*, et dans le fabliau *de l'Ermite que le Diable trompa avec un coq et une poule,* chercha par un meurtre à cacher un autre crime. Il assassina une jeune fille que son père lui avait confiée. Plein de remords, il se rendit à Rome et s'y confessa au pape. Le saint Père lui donna pour pénitence de retourner au Monserrate en marchant sur ses pieds et sur ses mains. Il fut chassé, comme s'il eût été une bête, par les gens du comte de Barcelone, le père même de sa victime, et conduit chez ce seigneur où il devint un objet de mépris et de risées jusqu'à ce qu'un enfant de trois mois, qui était fils du comte, doué de la parole par un prodige, déclara tout à coup que les crimes de l'ermite étaient pardonnés. Un autre miracle eut encore lieu. La résurrection de la jeune fille qui revint à la vie, belle, fraîche et telle enfin qu'elle était avant les deux crimes de l'ermite.

On vient de voir que dans l'histoire de Robert-le-Diable une petite muette se met à parler, que dans la légende de Garin un enfant de trois mois prend tout à coup la parole. Au moyen âge, on croyait volontiers à des miracles de ce genre, et cette croyance était sans doute un héritage de l'antiquité. « Pline raconte, — écrit Pierre de Messie dans son livre *Les diverses Leçons,* — de cest enfant de Cresus et dist qu'à cinq mois il prononça quelques paroles qui furent reputées pronostication de la ruine de son père. Il me souvient, ajoute le même auteur, d'une autre aventure en pareil cas récitée par Al-ben-Rayel, en son judiciaire auquel il parle comme témoin d'avoir veu qu'un roy en la cour duquel il demeuroit eut un enfant qui dedans les vingt quatre heures de sa naissance commença à parler parfaitement et à remuer les mains, de quoy tous les assistants esmerveillez entendirent qu'il dit à haute voix :

— Je suis né malheureux veu que je viens annoncer que le roy mon père doit perdre son sceptre et que son royaume doit estre destruit. — A la fin desquelles paroles il eut aussi fin de sa vie. » Dans la légende de saint Antoine de Padoue, un enfant est aussi doué miraculeusement de la parole. En Suisse, un charbonnier que sa femme venait de rendre père, se trouvait très embarrassé pour fêter dignement la naissance de son fils ; le diable lui apparut et lui proposa ceci : La pauvre cabane du charbonnier serait, le jour du baptême, pleine de mets exquis, de vins délicieux, et il pourrait inviter autant de convives qu'il le voudrait ; mais si dans ce jour il éternuait trois fois sans que personne lui dit : Dieu vous bénisse ! son âme appartiendrait à l'esprit du mal. Le charbonnier accepta cette bizarre condition ; le diable tint parfaitement sa promesse : un festin plantureux fut servi par ses soins. Le charbonnier éternua une fois, mais le bruit empêcha ses convives de l'entendre ; il éternua une seconde fois, même tumulte et même absence de la formule usitée ; il éternua une troisième fois sans que personne le remarquât davantage et se mit à trembler en apercevant le diable qui entrait. Par bonheur, dans ce moment, l'enfant que l'on venait de baptiser, se souleva dans son berceau et lui dit d'une petite voix argentine : « Dieu vous bénisse, mon père ! » Dans la version portugaise du magnifique romance de don Alarcos, à l'instant où celui-ci va tuer sa femme pour obéir aux ordres du roi dont jadis il a aimé la fille et que l'on exige, au nom de l'honneur, qu'il épouse, un enfant à la mamelle sauve sa mère en s'écriant tout à coup : « Notre infante est morte à cause des maux qu'elle faisait ; elle voulait séparer ceux qui sont bien mariés, chose que Dieu ne veut pas. » Dans une des rédactions de la *canzone* piémontaise de dona Lombarda, le mari que sa femme va empoisonner à la suggestion d'un amant, est averti du crime par un enfant qui se met à parler dans son berceau. Dans un chant catalan publié par M. Milà y Fontanals, une mère est disculpée des accusations de sa

belle-sœur par son fils au maillot. Un chant provençal : *La Nourrico dou rei*, présente une situation analogue. La nourrice d'un prince s'est endormie son nourrisson à côté d'elle ; à son réveil elle le trouve mort. Elle est accusée de l'avoir étouffé et condamnée à être pendue. Soudain le jeune prince revient à lui et s'écrie :

— N'en pendats pas ma maire
Que l'a pas meritat;
Pendats n'en la servanto
Que m'avie'mpoisonnat.

Ce chant vient d'être publié dans un intéressant volume *les Chants populaires de la Provence, recueillis et annotés par Damase Arbaud*. Nous achevons seulement de lire ce livre ; il nous fournira quelques rapprochements qui peut-être eussent été mieux à leur place ailleurs, mais que nous ne voulons pas laisser de côté. Dans *les vieux Auteurs castillans,* nous avons raconté de nombreuses histoires de femmes attendant depuis longues années leurs maris. La chanson provençale *Pourcheireto* est un récit de ce genre et ressemble beaucoup à la complainte normande de *Germine,* au chant breton du *Retour du Croisé,* au chant catalan du *Retour de don Guilhermo,* etc., etc. Dans *les vieux Auteurs castillans* encore, — nous demandons pardon au lecteur de nous citer aussi souvent, mais, nous l'avons dit, c'est ce livre qui a été le point de départ de ces recherches, — dans *les vieux Auteurs castillans* donc, nous avons montré que la *canzone* piémontaise, *la Fuite et le Repentir,* existe en Normandie, dans le Bourbonnais où elle s'est compliquée de nouveaux incidents, et dans le Pays messin. Il s'agit d'une jeune fille qui, enlevée par trois capitaines, fait trois jours la morte pour sauver son honneur, et qui est enterrée par ses ravisseurs dans le jardin de son père. Cette donnée se retrouve en Provence, dans *les tres Capitanis,* dont la fin ressemble

tellement à la fin de la chanson du Pays messin que l'une doit être la traduction de l'autre. Qu'on en juge :

Au bout de tres jours apres
Soun pero se proumena ;
— Darbets ma toumbo
Moun pero se vous pla
Ai fach tres jours la mouerto
Per moun honnour gardar.

Deux ou trois jours après, le pèr' qui se promène
A vu le tombeau frais : — Mon pèr' si vous m'aimez,
Faites ouvrir la tombe ;
J'ai fait trois jours la morte pour mon honneur garder.

Un chant piémontais raconte les malheurs d'un soldat qui apprend la maladie de sa fiancée, demande son congé et arrive au moment où l'on enterre la jeune fille. Un chant provençal, *Pierrot,* contient le même épisode. Ici la proximité de l'Italie et de la Provence explique parfaitement l'analogie des deux complaintes dont le sujet n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire, et a même pu dans les deux pays être inspiré par un événement semblable ; mais il n'en est pas ainsi à l'égard des *Ourphelins* que M. Damase Arbaud rapproche avec raison d'une ballade danoise fort étrange : *Le retour d'une Mère.* Et ce n'est pas la seule fois que les chants de la Provence offrent avec les chants du Nord de curieuses et inexplicables analogies dont M. Arbaud a fait valoir tout l'intérêt.

Le nom de Robert-le-Diable, que j'écrivais tout à l'heure, aurait pu m'amener à son fils Richard-sans-Peur, et à Baudouin, comte de Flandre, qui tous deux épousèrent un démon ; mais l'intervention des incubes et des succubes a été trop fréquente au moyen âge pour que je m'en veuille occuper. En fait de mariages singuliers, disons plutôt un mot de celui de Raymondin, neveu du comte de Poitiers. Ce seigneur ren-

contra à la chasse une très belle personne qui s'appelait Mélusine, et quoique ne sachant pas trop son origine, il l'épousa. Mais Mélusine lui recommanda de ne jamais chercher à la voir le samedi. Pendant assez longtemps Raymondin se conforma à cette injonction, puis un jour la curiosité l'emporta; il entra chez sa femme qu'il trouva dans un bain, et vit avec horreur que son corps se terminait par une longue queue de poisson. Aussitôt poussant un grand cri, Mélusine disparut par une fenêtre; depuis ce temps elle est restée moitié femme, moitié poisson, et elle conservera cette forme jusqu'à la fin du monde. C'est du moins ce que prétend Brantôme; il ajoute que: « Quand il debvoit arriver quelques grands desastres au royaume ou changement de règne, ou mort ou inconvenients de ses parents les plus grands de la France et fussent rois que trois jours avant on l'entendoit crier d'un cri très aigu et effroyable, par trois fois. »

Cette légende de Mélusine, dont je n'ai donné que la substance et sur laquelle Jean d'Aras a écrit un roman, existe aussi dans le Luxembourg, et il semble très probable que c'est de là qu'elle s'est répandue en France. Mélusine appartient sans doute aux Ondins ou aux Nixes de l'Allemagne; elle est parente à un degré quelconque de l'Ondine du Lurley et de la première femme de Pierre de Stauffenberg. La tradition qui la concerne a pu passer par une alliance à la famille de Lusignan. Cette famille elle-même n'était-elle pas d'origine germanique? Son nom s'écrivait aussi Lesignen, et Louis de Luxembourg, connétable de Saint-Pol, avait pour cri de guerre Lesignen. Mais ne nous égarons pas hors de notre sujet, renvoyons le lecteur curieux de plus de recherches aux articles que M. Paulet a publiés dans *la Picardie* sur le château de Ham, et rappelons seulement que les Luxembourg portèrent dans ce château, de même que dans celui d'Enghien, la merveilleuse histoire dont le héros se nomme Sigefroi, sur les bords de l'Alzette, et Raymondin dans le Poitou.

Les héroïnes de bien des traditions ont subi une métamorphose non moins extraordinaire que celle de Mélusine. Le voyageur Maundeville raconte que dans l'île de Cos vit la fille d'Hippocrate, mais elle vit sous la forme d'un affreux dragon. Elle conservera cet aspect jusqu'à ce qu'un chevalier soit assez hardi pour s'approcher d'elle et l'embrasser. Partout l'imagination populaire a placé des gardiennes de ce genre près de prétendus trésors. Leloyer dans son *Histoire des Spectres*, Delrio dans son curieux livre *Disquisitionum magicarum*, n'ont pas dédaigné de s'occuper de ce conte; ils ont rappelé les superstitions qui avaient cours sur le trésor de la grotte de Basle, sur les chiens qui étaient couchés sur ces trésors, sur « la Pucelle du genre des lamies qui allèchoient par blandices les hommes pour les dévorer. Celle pucelle feignoit qu'aprés trois baisers qu'un jeune homme chaste lui donneroit, elle seroit delivrée de sa chattre et les thrésors seroient à celui qui la delivreroit. » Encore une fois cette légende a été répandue dans tous les pays.

Delrio et Leloyer ont aussi parlé des anneaux magiques, mais avec moins de crédulité que Bodin. Celui-ci prétend avoir connu un gentilhomme qui, ennuyé de posséder un anneau où s'était renfermé un esprit malin « le jeta au feu, pensant y jeter l'esprit malin aussi, comme si cela se pouvoit enclore; depuis il est devenu furieux. »

Un anneau bien précieux était l'anneau de Gigès qui rendait invisible et que l'Arioste mit au doigt de la belle Angélique. Une autre bague non moins extraordinaire était celle qui avait le privilége d'inspirer un violent amour. On sait comment une vieille femme qui possédait cette bague était aimée par Charlemagne avec une passion dont s'ennuya le bon Turpin, comment celui-ci s'empara de l'anneau magique et le jeta dans une riviére dont aprés cela le grand empereur ne pouvait plus quitter les bords. Cet anneau ne paraît pas avoir été retrouvé comme celui de Salomon. Suivant les Arabes, toute la sagesse de ce roi tenait à une bague. Salomon en prenant

un bain eut l'imprudence de l'ôter de son doigt, une furie infernale la déroba et la jeta à la mer. Salomon, dépourvu des lumières qui lui étaient nécessaires pour bien gouverner, n'osait plus monter sur son trône ; enfin il retrouva le talisman dans le ventre d'un poisson qu'on servit sur sa table. Ce conte rappelle un peu la bague de Polycrate, tyran de Samos, qui a eu l'honneur de fournir une ballade à Gœthe, un conte recueilli par Grimm, la *Frauensand,* et la légende de saint Arnould qui, gémissant sur la grandeur de ses péchés, jeta sa bague dans la Moselle en pensant qu'il les croirait pardonnés si cette bague lui était un jour rendue. Peu de temps après son cuisinier la découvrit dans les entrailles d'un poisson et la remit à son maître. Dans le *Viollier des Histoires romaines* (ch. X), on voit que l'empereur Aurélien avait fait faire deux bagues, dont l'une conservait la mémoire, dont l'autre produisait l'oubli. C'est à peu près l'idée des deux fontaines que Bojardo a placées dans son *Orlando innamorato*, l'une inspirait l'amour pour la personne que l'on avait haïe jusque-là, l'autre la haine pour celle qu'on avait le plus aimée. On sait comment Renaud et Angélique burent chacun à une source différente et l'étrange changement qui s'opéra dans leurs sentiments. Dans le roman arabe des *Sept Vizirs*, une fontaine change les hommes en femmes et une autre les femmes en hommes. Dans l'histoire de Fortunatus deux arbres ont aussi des propriétés très opposées. De tout temps et partout les fontaines semblent avoir eu avec le monde surnaturel de mystérieux rapports. C'est auprès d'une fontaine que Numa Pompilius allait trouver Egérie. Quantité de sources furent mises sous le patronage de déesses et de dieux auxquels on éleva des temples ; quantité de fontaines portent encore le nom de fontaines des fées ; ce fut près de la source des Grosiers que Jeanne d'Arc eut ses premières apparitions ; toutes les fois qu'un chevalier s'énamoure d'une fée, c'est toujours près d'une claire fontaine qu'il la rencontre peignant ses beaux cheveux blonds. Les forêts ont eu aussi un grand rôle dans

les scènes de magie. On se l'explique par leur aspect imposant, par leurs voûtes sombres et peut-être encore par la tradition des cérémonies religieuses des Gaulois. On se souvient de la forêt druidique décrite par Lucain, et il suffit de nommer la forêt de Broceliande, la Forêt-Noire et celle des Ardennes. Dans le *Poème d'Alexandre* il y a une forêt enchantée tout comme dans la *Jérusalem*.

On a vu que plusieurs des fictions dont nous avons parlé ont une origine orientale. C'est de l'Inde que se sont répandus la plupart des contes grivois qui ont amusé le moyen âge. M. Fauche, le traducteur du *Ramayana,* a fait remarquer que ce poëme sanscrit, qui passe pour avoir été composé quinze siècles avant l'ère chrétienne, continue le récit d'où Lafontaine a tiré les *Oies de frère Philippe*. J'ajouterai à mon tour que ce conte, avant d'arriver à notre fabuliste, fut traité par l'auteur des *Cento novelle antiche* et par un poëte du quinzième siècle, Martin Franc. C'est encore de l'Inde qu'est venue l'histoire de cet amant qu'un souterrain conduit près de sa maîtresse, tandis qu'un mari jaloux croit celle-ci à l'abri de toute tentation. C'est là le sujet du roman provençal de *Flamenca* qu'a publié M. Raynouard, et de plusieurs contes et fabliaux. Je ne prétends pas, d'ailleurs, entrer dans plus de détails sur des imitations de ce genre; il est inutile de répéter ici ce que l'on peut trouver dans l'*Histoire littéraire de la France,* dans l'*Essai sur les fables indiennes* de M. Loiseleur Deslonchamps, dans la traduction d'*Hitepadesa* de M. Lancereau, dans les notes dont M. G. Brunet a enrichi son édition du *Violier des Histoires romaines*, dans les indications que Legrand a jointes à sa traduction des fabliaux.

Je ne m'arrêterai pas davantage aux emprunts assez nombreux que le moyen âge a fait à l'antiquité et surtout à Apulée. C'est un travail qui a été exécuté en partie dans l'*Histoire littéraire de la France* (tome XXIII).

Je ne rappellerai pas non plus, d'après M. Wolf, l'analogie que l'on remarque entre plusieurs contes populaires enfantins

de la Catalogne, des contes allemands du même genre et les fables napolitaines du *Pentamerone*. J'ai voulu simplement réunir quelques notes de la nature de celle que j'ai été amené à publier en parlant du *Poème d'Alexandre,* du *Chevalier au Cygne,* de *Charles-Mainet,* de *Juan Ruiz*, du *comte Lucanor*, d'*Amadis,* des romances et du recueil intitulé *El libro de los Enxemplos*, j'ai cherché à rassembler — sans renoncer à entreprendre une œuvre plus complète sur ce sujet — quelques traces d'imitations qui n'avaient pas été indiquées ou qui l'avaient été d'une manière insuffisante, quelques-unes de ces rencontres qui n'ont pas une très-grande importance peut-être, mais dont l'apparition intéresse pourtant les archéologues en littérature et les repose d'études plus sérieuses.

Je terminerai cette compilation par une page de M. Milà y Fontanals, page écrite en vue surtout des poésies populaires, mais applicable pourtant aux recherches qu'on vient de lire.

« Comment, dit M. Milà y Fontenals, se rendra-t-on compte des singulières analogies qui surprennent dans la comparaison des chants de divers peuples? Recourra-t-on à l'explication historique d'une transmission réelle quoique cachée, ou à l'explication psycologique de la ressemblance des actes de l'esprit humain ayant à se produire dans des circonstances identiques. La simplicité de la poésie populaire, la ressemblance des situations et des points de vue suffisent pour produire des tours, des images, des couleurs pareils. Certains sujets sont nés partout de faits réels qui partout sont les mêmes; il suffit de citer les chants de bandits qu'aucun peuple n'a été assez heureux pour emprunter à ses voisins. Les superstitions féeriques émanent de croyances reculées, mais communes, dont des vestiges se sont conservés parce qu'ils correspondent à des propensions natives de notre intelligence. Dans un ordre d'idées très distinct, les légendes disséminées antiquement nous expliquent l'identité de bien des pensées, de bien des faits partiels. Mais il n'y a pas de doute que, comme

un lointain écho, les nations les plus distantes les unes des autres répètent des traditions semblables qui ont imperceptiblement franchi les rivières, les montagnes, et qui ont même pénétré dans les langues les plus différentes ; ainsi que des semences fécondes enlevées par le vent, telles qu'une disposition endémyque transmise par l'atmosphère, les fictions poétiques se sont répandues sans souvent laisser d'indices de leur passage sur les points intermédiaires. Les peuples les moins en rapport par les mœurs, l'idiome, les habitudes, se sont intéressés à des narrations d'une même nature. Quelles autres causes assigner à ces faits qu'une antique poésie commune ou que des transmissions particulières qu'il est aussi difficile de nier que de comprendre ? »

---

Ne voulant pas dans ce petit travail, qui ne saurait avoir aucune prétention scientifique, fatiguer le lecteur par de nombreuses notes et de continuels renvois, nous nous contenterons d'indiquer ici les principaux ouvrages que nous avons consultés :

*Libros de Caballeria*; Madrid, Rivadeneira, 1857.— *Observaciones sobre la poesia popular*, por don Manuel Milà y Fontanals; Barcelona, 1853. — *Tesoro de Novellistas;* Paris, Baudrey, 1847.— *Romancero general*, par don A. Duran; Madrid, Rivadeneira, 1854. — *Escritores en prosa anteriores al siglo XV;* Madrid, Rivadeneira, 1859.— *Romanceiro*, par J.-B. de Almeida Garrett, Lisboa, Vinva Bertrand. — *Barzas Breiz*, chants populaires de la Bretagne recueillis par M. de la Villemarqué.— *Chants populaires de la Grèce*, traduits par M. de Marcellus; Paris, Michel Lévy, 1860. — *Chants populaires du Nord*, traduits par Marmier ; Paris, Charpentier, 1850. — *Chants populaires de l'Allemagne* tr. par S. Albin, Paris, Gosselin, 1841. — *Chants populaires des frontières de l'Écosse*, traduits par M. Artaud; Paris, Gosselin, 1826.— *De l'Allemagne*, par Henri Heine ; Paris, Lévy, 1855. — *Du Danube au Caucause*, par Marmier ; Paris, Garnier, 1854.— *Bibliothèque des romans*.— *Traditions allemandes*, par les frères Grimm, tr. par M. Theil ; Paris, Levasseur, 1838.— *Théâtre français au moyen âge;* Paris, Desrer, 1831.— *Tableau de la littérature du Nord*, par Ecnhoff ; Paris, Didier. 1857. — *Le Romanaya*, poëme sanscrit, tr. par H. Lauche ; Paris, Franck. — *Bibliothèque orientale*, par d'Herbelot, Paris, MDCXCVII.—

*Essai sur les fables indiennes*, par Loiseleur-Deslonchamps; Paris, Techener, 1838.— *Contes de Musœus;* Paris, Havard, 1846.— *Guide du voyageur sur le Rhin*, par Schreiber; Heidelberg. — *Itinéraire du Luxembourg germanique*, par l'évêque de la Basse-Moûturie; Luxembourg, 1844. — *Revue de Paris.— Revue de Picardie.— Les Miracles de la Vierge*, par Gauthier de Coincy; Paris, Parmentier, 1857.— *Poésies de Marie de France;* Paris, Morery, 1832. — *Fabliaux et contes des poètes français*, par Barbaran; Paris, Warin, 1808. — *Fabliaux*, par Le Grand; Paris, Onfroy, MDCCLXXXI. — *Études sur la poésie populaire en Normandie*, par E. de Beaurepaire; Paris, Dumoulin, 1856. — *Chansons populaires des provinces de France;* Paris, Lecrivain et Tourbon, 1860.— *Cento novelle antiche;* Milano, Torsi, 1825. — *Novellieri italiani;* Paris, Baudry, 1847.— *Conti popolari inediti umbri, liguri, piceni*, etc., raccolti da Marcoaldi; Genova, 1855.— *Conti popolari toscani, corsi, illirici greci*, r. da Tommaseo; Venezia, 1841.— *Rivesta contemporanea.— De la prison de Ferry III;* Nancy, Grimblot, 1839.— *Le Violier des histoires romaines;* Paris, Jannet, 1858.— *Disquisitionum magicorum libri ser*, auctare Delrio; Lyon, 1608.— *Studien zur Geschichte der spanischen und portugiesischen Nationalliterutar*, von F. Wolf, Berlin, 1859. — *Deutsches balladenbuch;* Leipsig, Wigaud, 1858.— *Paetischer Hausschatz*, von Dr Wolf; Leipsig, Otto Wigaud, 1860.— *Gesta romanorum;* Paris, Jehan Petit, 1500. — *Veber die Beiden wiedergefundenen niederlœndischen, Wolksbücher*, Vienne, 1857.— *Tesoro de los poemos españoles;* Paris, Baudry, 1840.— *Le Roman de Robert-le-Diable*, publié par Trébutien; Paris, Silvestre, 1837.— *Le livre de Baudoyn;* Bruxelles, Berthot et Périchon, 1836.— *Histoires prodigieuses et mémorables*; Lyon, Jean Pillehotte. MDXCVIII.— *L'image du monde*, manuscrit 193, fond. N. D. bibl. impériale. — *Chants populaires de la Provence*, recueillis et annotés par Domare Arbaud; Aix, Makaire, 1862.—*La Cosmographie universelle*, in-folio, 1575, — *Discours et histoires des spectres*, par Leloyer; Paris, MDCV. — *La démonomanie*, par Bodin, Paris, 1500.

Cte de **Puymaigre.**



# NOTICE

SUR

# C.-L.-A. FOUCQUET

DUC DE BELLEISLE, GOUVERNEUR DES TROIS-ÉVÊCHÉS,
FONDATEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ, MINISTRE DE LA GUERRE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PAR M. F.-M. CHABERT

## APPENDICE

(*Suite*).

### X.

« *Lettre de Madame la Duchesse de Belleisle à Messieurs de l'Hostel de Ville de Metz, en reponse à la demande que M. le Maistre Eschevin avoit adressée à cette Dame, de nommer conjointement avec la Ville de Metz, le fils né à M. l'Intendant de Caumartin, le 30 aoust 1754.*

» Eaux de Plombiere, Septembre 1754.

» Monsieur le maistre Eschevin,

» Rien ne pouvoit me flater plus vivement icy que la nouvelle de l'hôneur qu'il plaist à Messieurs de l'Hostel de Ville de me faire (d'accord avec M. l'Intendant et apres avoir receu pour cela l'agresment de Sa Maiesté), en me designant pour marraine du fils dont Madame l'Intendante vient heureusement d'acoucher.

» Vous ne pouviez ajouter une marque plus pretieuse au contentement que j'en eprouve, que la délicatesse parfaitte que vous avés

mise, Monsieur le maistre Eschevin, à m'avertir du choix fait en ceste occasion par une Ville pour laquelle j'ay un cœur de veritable mere. J'y joinds de plus un sentiment de reconnoissance.

» Je vous remercy non moins sincerement de ce que vous m'ecrivés de gratieux de la part de Monsieur l'Intendant.

» Soyés je vous prie, mon interprette prez de Messieurs de l'Hostel de Ville, et croïés, Monsieur le maistre Eschevin, à l'amittié durable de votre afectionnée la duchesse

de Belleisle. »

Au-dessous en *post-scriptum :*

» Dez ceste heure je veux haster mon despart pour vôtre Ville.[1] »

---

[1] Nous croyons devoir transcrire la narration inédite laissée par D. Brocq (*a*) sur la cérémonie du baptême du fils de M. de Caumartin, intendant de Metz. On pourra rapprocher cette narration du récit sur le même événement, imprimé dans les *Annales* de Baltus, autre auteur contemporain.

« Madame la Marechale de Belleisle qui etoit aux eaux de Plombières, arriva le 15 de septembre à Metz. Le lendemain le Corps de la Ville alla en ceremonie lui rendre visite ainsi qu'à Madame de Caumartin. Le 17, la Ville envoya à Madame la Marechale une magnifique corbeille, composée de deux superbes bouquets, de douze douzaines de paires de gants, de plusieurs coffrets remplis de pastilles, d'un grand nombre de boëtes de dragées et d'une riche bourse de velours contenant 80 médailles d'argent (*b*). Pareille corbeille fut envoyée à Madame de Caumartin.

» Le jeudi 19 jour fixé pour la ceremonie du Baptême, le Corps de Ville voulant donner tout l'éclat possible à cette fête, commenda à la Milice bourgeoise, aux Archers des Bandes et aux Bannerots de s'assembler. Vers les trois heures apres midi, il se rendit avec ce cortége au Gouvernement, et de

(*a*) Ms. 129 de la Bibliothèque de Metz.

(*b*) « La Ville, fait aussi remarquer D. Brocq, pour consacrer un évènement qui flattoit agreablement son zele, fit frapper quantité de médailles d'argent de la valeur d'un ecu chacune, dont le dessin parut fort ingénieux. L'un des cotez représente à droite Madame la marechale Duchesse de Belleisle, sous la figure de Minerve : elle tient d'une main une branche d'olivier, et elle appuye l'autre sur l'Ecusson de ses armes qui sont accollées avec celles de M. le Marechal son epoux. A gauche, sont les armes de la Ville de Metz, et au dessous un enfant avec cette légende : *Patriæ spes altera surgit.* L'exergue contient les armes du Maître Echevin (Mr de Marieule commandant de la Citadelle) avec ce seul mot *Præfecto.* Les noms de l'enfant servent de légende, et l'exergue est remplie par le millésime. »

(Voir la gravure de cette médaille et la note explicative sur ses deux variétés, dans l'ouvrage de M. Ch. Robert : *Recherches sur les Monnaies et les Jetons de la ville de Metz.* In-4°, Metz, Nouvian, imprimeur. 1856.)

là à l'Intendance. L'enfant avec sa garde, fut mis dans le carosse de Madame de Belleisle, où etoit le Maitre Echevin, et on alla dans le plus bel ordre à la Cathedrale. La Marraine et les Parrains furent reçus a la porte de l'Eglise par Mr Louis Mageville, Princier de cette Cathedrale, accompagné de douze chanoines, du curé de la Paroisse St Livier et de celui de l'Hotel de Ville.

» La Musique de la Cathedrale executa dans la tribune un Motet, et les ceremonies du Baptême furent suppléées par le sieur Princier à l'enfant qui avoit eté ondoyé (*a*). Le corps de Ville defera à Madame la Marechale la nomination de l'enfant. Elle le nomma : Casimir-Antoine-Louis-François-Metz. Au retour, pendant la marche, on fit jetter au peuple une quantité considérable de Dragées, d'amandes et de jettons ou Medailles de cuivre.

» Ce même jour les Comediens entretenus par la Ville representerent la Tragedie de *Semiramis*. Elle fut suivie d'une petite pièce intitulée : *le Berceau*, et composée par M. Rousseau, de Toulouse.

» Voici le sujet de cette pièce : Les Dieux ayant remis entre les mains de Lucine, un berceau pour l'enfant qu'on attendoit, et Lucine accompagnée de Pallas, l'ayant porté dans l'appartement de la Mere, ces déesses, temoins de la naissance de l'enfant confié à leurs soins, s'empressent de la célébrer. — Cet ouvrage pour avoir eté fait avec une grande precipitation, est agreablement ecrit et a fait beaucoup de plaisir. Les Portraits de Monsieur et de Madame de Belleisle avec ceux de Monsieur et de Madame de Caumartin que l'auteur y a fait entrer, ont eté trouvés ressemblans et furent fort applaudis. Les demoiselles Emilie et Gardel, actrices, remplirent les rôles des deux déesses avec autant d'agrément que d'intelligence. *Le Berceau* servit de Prologue à un grand divertissement, de la composition de Mr Gardel, habile maître de Ballets... »

(*a*) « L'enfant avoit été aussitôt ondoyé (le 30 août), dans le magnifique hôtel de l'Intendance, par le curé de la paroisse St Livier. »

(*La suite à la prochaine livraison*).



# SOUVENIRS DE L'HOTEL SAINT-LIVIER.

Près du sommet de la colline aux pentes raides qui fut sans doute le berceau de notre cité, au centre d'un quartier populeux et pauvre, mais qui se souvient encore de son pieux passé, s'élève une antique maison à laquelle le passant ne peut guère refuser un regard, tant elle est recommandée à son attention par l'élévation de sa façade percée de petites fenêtres à meneaux et surmontée d'une ligne de créneaux, ainsi que par la hauteur de la tour carrée qui la domine. Cette antique demeure porte encore le nom que lui attribuaient les siècles les plus reculés du moyen âge; elle s'appelle l'*Hôtel Saint-Livier.*

Son histoire serait difficile à écrire. De temps à autre on trouve son nom, dans nos chroniques, associé à quelque événement plus ou moins marquant; mais la succession de ces faits fait défaut et ses archives n'existent pas. Il ne faut pas chercher à suppléer à ce demi-silence de l'histoire par les indications fournies par la tradition; elle aussi est presque muette. Elle dit seulement que c'est là que naquit et vécut saint Livier, le glorieux martyr révéré par l'église de Metz, et que la demeure élevée sur cet emplacement béni n'a jamais cessé de porter ce nom. Rien n'empêche d'accepter sur ce point les indications de la tradition populaire. Saint Livier était certainement messin, de noble extraction, il remplissait, paraît-il, des fonctions de chef dans la milice de la cité. Rien ne choque la vraisemblance dans l'hypothèse qui le fait naître en cette place, très sûrement alors noblement habitée, presqu'en face de la *Cour-d'Or* ou palais des gouverneurs romains, puis des rois d'Austrasie. Une

autre tradition, soigneusement entretenue dans la noble famille messine des Gournay, tend à la faire descendre de ce saint. Il ne serait pas facile de déterminer sur quelles bases sérieuses repose cette tradition. On sait combien peu il faut s'en rapporter aux généalogies antérieures au onzième siècle. Les Gournay ont eu déjà trop de peine à faire accepter leur filiation à partir de Vuldus, compagnon de Guillaume-le-Conquérant en 970, pour que celle qui fait Vuldus, descendant au quinzième degré peut-être de saint Livier, puisse obtenir quelque créance. Acceptons-la comme une tradition qui ne repose sur aucun fondement positif [1]. Du reste, l'époque même où vécut saint Livier a encore besoin, pour être déterminée, d'un travail assez difficile qui reste à faire. Mais ce n'est ni l'heure ni la place de ce travail.

Quoiqu'il en soit, la vieille maison qui porte ce nom traditionnel est à peu près le seul exemple d'architecture civile antérieur au treizième siècle que notre ville possède. La grande tour carrée à sept étages qui s'élève à côté d'elle devait former un poste d'observation précieux, avant que la cathédrale fût construite. Elle formait alors le point le plus élevé de la cité. Deux anciens plans du seizième siècle montrent qu'encore à cette époque une seconde tour jumelle s'élevait à l'extrémité d'une terrasse crénelée le long de la

---

[1] Ce qui est sûr, c'est que les Gournay ont toujours tenu à cette tradition. Nous en trouvons la preuve dans l'épitaphe d'un des membres les plus illustres de la famille de Gournay, enterré dans l'église Saint-Livier en 1663.

« Cy gist haut et puissant seigneur messin, Henry de Gournay, chevalier, » comte de Marcheville, baron de Monlouet, seigneur de Genicourt, conseiller » du roi en ses conseils, son ambassadeur en Turquie, Allemagne, etc., gou- » verneur de leurs altesses royales et sérénissimes d'Orléans et de Lorraine, » lieutenant général des armées du roy, maistre de camp d'un régiment d'in- » fanterie pour son service, bailly, gouverneur et surintendant des villes et » provinces de l'évesché de Metz, de Saint-Mihiel et de Hattonchastel, lequel » a désiré être inhumé en ce lieu *pour l'alliance au glorieux patron.* »

(Dom Dieudonné, *Recueil d'Épitaphes.* — Bibl. m.)

rue des Trinitaires; sa valeur défensive était donc importante. Ses caves renferment encore de belles colonnes à section quadrifoliée dont le caractère byzantin est bien marqué. Les sculptures qui décorent les fenêtres, les petites colonnes, accolées aux meneaux, présentent un type à part, réellement intéressant, dont nous chercherions en vain autour de nous d'autre spécimen. Il ne faut pas sans doute exagérer la valeur de cette antique construction, ni au point de vue de l'art, ni au point de vue de l'archéologie civile et militaire. Mais on peut dire qu'il est à désirer qu'elle demeure longtemps debout avec les trois ou quatre autres maisons qui rappellent encore le *vieux Metz*, pour conserver à notre ville ce cachet d'ancienneté vénérable qui s'en va se perdant tous les jours et qui établit la différence des villes nées d'hier et de celles qui, comme la nôtre, comptent un glorieux passé de vingt siècles. Que n'est-il possible d'évoquer le souvenir de tous les faits saisissants que l'hôtel Saint-Livier a vu se produire dans ses murailles où au pied de ses créneaux; ce serait une grande partie de l'histoire de Metz qui se déroulerait sans interruption pendant un espace de plus de huit siècles. Mais il n'y a, nous l'avons dit, que bien peu d'indications à recueillir pour cette reconstitution des annales de ce vieil hôtel, muet témoin de tant de choses passées; à peine peut-on de loin en loin signaler un trait qui forme, ainsi que dirait un romancier célèbre, un clou auquel il est possible d'accrocher un tableau; tableau de genre ou tableau d'histoire, aux contours mal dessinés peut-être, aux couleurs ternes et froides, mais tableau vrai, sincèrement composé, où les figures sont des portraits ressemblants et non flattés, où le peintre n'a pas cherché à embellir son œuvre par des traits d'une agréable mais vaine fantaisie. Cette petite galerie de tableaux est collectionnée; quelque modeste et quelque obscure qu'elle puisse être, voici quelques-unes des esquisses qui la composent.

# I

Un soir d'hiver de l'an de grâce 1512, deux hommes causaient assis près d'une haute cheminée dans une salle du premier étage de l'hôtel Saint-Livier. Un feu joyeux pétillait dans l'âtre. Les pieds des deux causeurs reposaient chaudement sur des chenets de fer massif. Près d'eux une petite table de chêne noircie par l'usage supportait un large broc et deux gobelets d'étain. On voyait que la gaieté de la conversation savait au besoin se ranimer dans les flancs du broc à demi-vidé, qui contenait du bon vin de la côte de Dâle de la récolte de 1508, le nectar messin du temps. Une femme déjà âgée, à la figure honnête et franche encadrée de beaux cheveux blancs, filait son fuseau à quelques pas de là. Elle était vêtue de la robe brune très montante et coiffée du béguin noir des femmes de la classe moyenne à cette époque. Elle ne prenait que peu de part à la conversation, par un sentiment de respectueuse déférence qui se montrait aussi dans son empressement à entourer les deux hommes de ses attentions gracieuses mais discrètes.

L'un de ces deux hommes, qui portait un costume simple mais attestant l'aisance, était âgé de quarante-cinq ans environ, sa physionomie intelligente et honnête prévenait en sa faveur. C'était un marchand, établi près de Saint-Sauveur, tenant commerce de draperie et de chaussetterie, nommé Philippe Gérard, mais connu sous le nom de Philippe de Vigneulles. Cet homme, si simple par son origine et son éducation, était sorti, grâce à des dispositions intellectuelles hors ligne, de l'obscurité à laquelle il semblait destiné. De longs voyages faits dès sa jeunesse avec une réflexion et une perspicacité bien au-dessus de son âge, des études incessantes dans le domaine de l'histoire du passé avaient

mûri son esprit; un caractère loyal, un cœur excellent, un ardent amour du bien public, lui avaient concilié la faveur de ses concitoyens et avaient fixé chez lui la fortune. Dès 1507, honoré du premier rang dans sa corporation, il s'était vu un peu plus tard offrir la place lucrative et honorable de changeur ou receveur de la ville. Mais il avait préféré conserver son indépendance, car elle lui permettait de s'occuper sans relâche de la rédaction de ses mémoires, de sa chronique et de diverses autres œuvres qui comptent parmi nos plus précieux monuments littéraires.

L'autre, de taille moyenne, mais trapu et encore vigoureux [1] malgré ses cheveux blancs, paraissait avoir atteint l'âge de soixante-dix ans. Il était vêtu comme l'est dans sa maison un vieillard rendu frileux par les années: de hautes bottes fourrées lui garnissaient les jambes, et une sorte de robe de chambre ou *mentiaulx,* d'une épaisse étoffe d'un rouge foncé, enveloppait ses bras et son torse robuste. Il se nommait Charles Cauvelet, surnommé du Queunelet, était breton d'origine et après avoir fait les guerres d'Italie dans l'armée de Charles VIII, il s'était marié dans son pays; puis, attiré par le renom hospitalier de la cité de Metz, il était venu lui offrir ses services et avait fini par occuper les fonctions de châtelain de la porte du Pontiffroy. En 1491 il avait joué un rôle capital dans le terrible drame de la conspiration de Jean de Landremont; d'abord son complice, il s'était fait son accusateur, et avait, en échange d'une dénonciation qui avait sauvé la ville, obtenu de la reconnaissance de ses magistrats plusieurs avantages qui lui permettaient de mener paisiblement et à l'aise une vieillesse exempte de soucis. Sa bonne et vieille compagne, Jeanne, l'entourait de ses soins dévoués, et la grande maison Saint-

[1] Il était homme court et trapu et le meilleur luytteur que en nul païs on sceut trovver. — (Chr. Hug. p. 562.)

Livier [1] lui offrait depuis plus de vingt ans, à l'ombre de ses tours, un magnifique asile que d'anciens amis et particulièrement Philippe de Vigneulles venaient souvent animer de leurs visites [2]. La conversation durait depuis quelque temps déjà lorsque Philippe fit part à ses interlocuteurs d'une impression d'enfance qui s'était ce jour même vivement réveillée chez lui.

— Le hasard a fait aujourd'hui, dit-il, qu'en entrant à Sainte-Ségolène pour y faire mes dévotions devant la chapelle de messeigneurs saint Blaise et saint Sébastien [3], j'ai revu l'épitaphe de dame Bietrix [4], la femme de Jeannat de Hannonville, mon premier maître, et toute une partie bien désagréable de mes souvenirs d'enfance a reparu devant mes yeux, en présence de ce nom de Jennat, autrefois si redouté.

— Qu'avez-vous donc eu de si fâcheux avec ce Jeannat de Hanonville, compère? Je l'ai bien connu moi-même, car il n'est mort qu'en 1505, si j'ai bonne mémoire; mais il était fort vieux et cassé et ne paraissait plus avoir rien de bien formidable.

— Tel n'était-il pas en 1483, compère, alors que ma mauvaise chance me fit entrer dans sa maison? J'étais âgé d'un peu plus de douze ans [5]. Je me trouvais depuis un an à Saulny, chez un prêtre qui prenait soin de moi et m'en-

---

[1] ... item encore luy fut donnée la grant maison de St-Livier au haust de Saincte Croix....
comme ledict Charles luy mesme me l'ait huc dict et conté.
(Ph. de V. dans chr. Hug. p. 569.)

[2] ... moy estant avec luy sus la grant maison de Sainct-Livier au hault de Saincte-Croix....
(Chr. Hug. — id. p. 564. — Aussi Ph. de V. Ed. Michelant.

[3] Aujourd'hui la chapelle de saint Joseph.

[4] Cette épitaphe existe encore à cette même place.

[5] Mém. de Phil. de Vig. Édition Michelant.

voyait à l'école, lorsque je fus pris d'une fièvre quarte qui me dura des mois. Puis il ne se passait guère de temps sans qu'il ne s'émut quelque trouble de guerre dans le pays, de sorte que mes parents, inquiets sur mon compte, prirent le parti de me placer à Metz où je devais au moins trouver la sûreté qu'une ville forte donne à ses habitants. Mais qu'ils furent mal avisés dans leur choix en me mettant chez Jeannat de Hannonville. Il eût mieux valu pour moi que je tombasse entre les mains des Bourguignons et des Lorrains!

Il était déjà alors aman de Saint-Etienne. C'était le plus terrible homme qu'on pût imaginer; aucun clerc ne le pouvait servir, et pour vous en donner une idée, un jour il rompit de colère une jambe à un gentil jeune homme qui demeurait avec moi chez lui. Veuf depuis 1473, il n'avait pas tardé à se remarier, mais sa femme était peu de chose dans sa maison; toute l'autorité appartenait à une servante allemande plus méchante qu'un diable. Elle enfermait le pain et les autres vivres, et quoique je payasse vingt francs pour ma table, j'avais souvent à souffrir de la faim. Mais la dureté de mon maître m'était, du moins sous un rapport, utile. J'apprenais assez vite à bien écrire et mon style se formait.

Or, écoutez ce qui advint. Un jour, entre autres, il s'éleva une querelle entre cette servante et moi, et violente comme elle était, elle s'empara de la pelle à feu pour m'en frapper sur la tête. Mais je la saisis par le manche et je cherchais à la lui arracher. En voulant se couvrir la tête avec le bras, sa main heurte avec violence la crosse de la pelle et la voilà tout en sang. Elle pousse les hauts cris et court chercher un chirurgien; et moi, bien honteux, j'allais demander un asile à mon lit, ne sachant trop quelle contenance tenir, lorsqu'arriva la maîtresse. Elle qui n'aimait pas trop la servante et qui était fort bonne pour moi, imagina de faire semblant de me battre bien fort, espérant par là apaiser la colère de son mari; mais il eût été plus facile

de calmer la fureur d'un lion. En l'entendant arriver conduit par la maudite allemande et escorté de ses pleurs et de ses gémissements, je montais tout éperdu sur une soupente, cherchant à me dérober à ses regards; mais il eut bientôt fait de me trouver, de me jeter en bas de ma cachette et il se mit à me fouler aux pieds, sans m'écouter et sans avoir égard aux prières de sa femme. Il me traînait même vers les escaliers pour me jeter du haut en bas, au risque de me casser tous les os, lorsque ma maîtresse parvint à m'arracher de ses mains; mais il me chassa hors de sa maison sans seulement s'être demandé si j'avais eu tort ou raison, et je me trouvai à neuf heures du soir sur le pavé, sans denier ni maille et sans avoir soupé. Je rencontrais bien un bon chanoine de Saint-Sauveur qui, touché de mes pleurs, voulut m'emmener chez lui pour m'y donner à manger et à coucher; mais j'étais trop honteux pour accepter. La même honte m'empêchait d'aller chez ma sœur qui demeurait au Vezegneuf avec son mari Jeannat, sergent des treize et des comptes. J'errai donc toute la nuit à travers les rues, m'asseyant de temps à autre sur un banc ou sur une borne et réfléchissant à ce que j'avais à faire. Ce fut alors que je pris pour la première fois la résolution de m'en aller par divers pays pour m'instruire et me former l'esprit; résolution que je réalisai un peu plus tard, en partant pour la Suisse puis pour l'Italie avec deux francs dans mon escarcelle. Après y avoir passé cinq ans, je revins à Metz, et ce fut alors que j'entrai chez Didier Ballat pour y apprendre le métier de marchand, drapier et chaussetier.

Que j'ai vu de choses et de gens depuis mon malencontreux séjour chez Jeannat de Hannonville! Eh bien! la vue de son nom sur le mur d'une chapelle de la paroisse voisine a fait revivre dans ma mémoire, sous les traits les plus accentués, tous les personnages de cette partie pauvre et laborieuse de ma vie. Il me semble le revoir sous mes

yeux, ce redouté Jeannat, avec son justaucorps brun, sa barbe épaisse et sa voix retentissante; et la maudite servante, je crois voir ses cheveux roux, son teint enflammé; je crois entendre encore ses invectives mélangées de patois allemand et de mauvais français; et cependant, compère, voilà bien trente-six ans que tout cela s'est passé!

— Je sais par expérience quelle est la puissance de la mémoire; quand je suis à songer seul un moment, il est aussi d'anciennes histoires qui reviennent remplir mon esprit et qui me font toujours frémir comme au premier jour. Il est vrai que c'étaient là de terribles aventures et que j'ai échappé à un cruel danger. J'ai toujours devant moi le supplice de Jean de Landremont; je me vois toujours conduit par le sergent des treize.......

— Je t'en prie, Charles, interrompit doucement Jeanne, n'évoque pas encore une fois ces souvenirs de sang qui troublent tes nuits et répandent la terreur dans ton âme. N'y pense que pour remercier Dieu et la benoite vierge Marie de t'avoir épargné un grand crime et de t'avoir par leur grâce sauvé du supplice au devant duquel tu courais.

— Dieu m'est témoin que je ne l'oublie pas un jour de lui en témoigner ma reconnaissance. La bienheureuse *Vierge d'Espérance des Carmes* me voit souvent à ses pieds, la remerciant de la résolution qu'elle m'a inspiré alors que, tout troublé et éperdu, je ne savais à quel parti m'arrêter. Aussi ai-je bien dès ce jour-là hautement témoigné que c'était à elle que la cité devait son salut. Lorsque j'écrivis au seigneur Jehan Chaverson pour lui faire mes demandes de grâces, je le priai avant tout de faire ordonner une procession générale à Notre-Dame d'Espérance des Carmes, à laquelle tous, hommes et femmes fussent appelés à assister; je demandai que l'on fît chanter une messe haute chaque jour, un an durant, devant la sainte image...

— Aussi as-tu vu, Charles, comme elle nous a protégés

et comme une vie paisible et heureuse a succédé aux misères et aux agitations de nos premières années !

— Oui, maître Philippe, la bénédiction est sortie pour nous du mal le plus affreux qu'ait inspiré Lucifer. Le soir d'avant le matin qui m'a vu agenouillé devant le confessionnal des Carmes accuser mes fautes et en demander l'expiation, j'avais eu l'infamie de condamner toute cette ville au massacre et à la dévastation; j'avais eu la lâcheté de laisser mes complices destiner à la mort ma bonne et fidèle compagne; j'avais accepté pour la remplacer la cousine de dame Jennon de Molise, je jouissais à l'avance du château de Luppy, de l'hôtel de Martin Clause, biens volés dont devait se payer ma trahison...

En achevant ces mots, Charles Cauvelet cacha son visage dans ses mains en étouffant un sanglot. Au bout d'un moment il releva la tête et regarda sa femme avec une touchante expression de respect et de tendresse.

— Voilà celle, s'écria-t-il, dont Dieu s'est servi pour me sauver et pour sauver en même temps toute la ville menacée d'un si terrible danger. C'est elle qui...

— Mon cher Charles, interrompit Philippe, ce souvenir vous est douloureux, épargnez-vous de le renouveler sans cesse. Vous n'avez rien à m'apprendre. Quoique jeune encore, je suivais dès lors avec une vive curiosité tout ce qui intéressait l'histoire de notre cité. J'étais présent à l'exécution de Jehan de Landremont. J'ai donné place dans mes cahiers à toute cette histoire jusque dans ses plus petits détails, et si la postérité s'occupe de nous, elle pourra y trouver un récit très-circonstancié du drame dans lequel vous avez joué un si grand rôle. Pour vous distraire de la tristesse que ces souvenirs ont laissée dans votre esprit, voulez-vous que je vous raconte l'histoire du saint qui est né dans cette maison et qui lui a donné son nom? Lorsque la ville a loué, pour vous en donner la jouissance viagère, ce bel hôtel dans lequel vous paraissez être un seigneur de

premier ordre, avec ses deux tours crénelées et sa terrasse à mâchicoulis, vous vous êtes sans doute plutôt préoccupé de jouir d'une si noble et vaste demeure que de vous demander quel pouvait bien être au juste le saint personnage dont elle porte le glorieux nom.

Je viens tout dernièrement d'écrire cette histoire que l'on trouvera à sa place dans ma chronique. Si vous le voulez bien, je vais vous en donner le récit?

La bonne Jeanne courut remplir de vin frais le broc d'étain qui commençait à se faire vide, et Philippe commença la légende de saint Livier, qu'on pourrait mieux appeler le *roman de saint Livier*, et qui serait ici à sa place, si l'ancienne *Austrasie* ne l'avait pas publiée tout entière dans son dixième volume, en 1842, sous la signature du baron d'Huart.

C'est un récit charmant de naïveté et de douce sensibilité, enrichi d'anachronismes et de fantaisies etnographiques ravissantes. C'est un roman de chevalerie greffé sur une légende de saint. Il est bien à regretter que la crainte d'une redite, qu'on serait en droit de reprocher à l'*Austrasie*, ne nous permette pas d'enrichir notre récit de ce délicieux fragment des œuvres de Philippe de Vigneulles. Nous prions nos lecteurs de vouloir bien se reporter au volume précité; ils y trouveront cette étrange histoire parée de toutes les grâces simples et naturelles du style de son auteur. Ils y apprendront comment saint Livier était fils du seigneur Hontrans et de dame Guynarde, fille de Guynard Gournais : comment, alors qu'il était tout jeune encore, l'empereur avait provoqué une croisade contre les Hongrois qui ravageaient l'Europe, et comment ces barbares avaient été taillés en pièces à Cologne. Ils verront le roi de France et le roi Baus de Benoit venir à Metz y accompagner le duc Lucien blessé mortellement, et le roi Baus recevoir l'hospitalité chez Hontrans ; puis le duc Lothaire, successeur de Lucien, devenir éperdument épris de la fille

du roi Baus d'après son portrait; Hontrans et Livier partir en ambassade pour demander sa main, et Hontrans laisser son fils à la cour du roi Baus tandis qu'il venait apporter au duc une réponse favorable. Ils verront le roi Baus en grand danger, assiégé par deux rois païens; le duc Lothaire arrivant pour le dégager et les Messins se couvrant de gloire; les noces se faisant en grande pompe; les rois vaincus convertis et devenus d'excellents chrétiens, à telles enseignes qu'ils emmènent Livier en pèlerinage à Jérusalem. Puis vient le chapitre de l'amour. La flottille est conduite par la tempête dans l'île de la duchesse Genovyre. Livier et elle s'éprennent d'une mutuelle passion. Leur mariage est résolu. Il part pour Metz afin de chercher son père. Mais il trouve le pays inondé de nouveaux barbares. Metz est assiégée; Hontrans est mort. Il se met à la tête de l'armée, fait des prodiges de valeur, mais les chrétiens sont vaincus, taillés en pièces. Livier est fait prisonnier, emmené à Marsal et décapité; Genovyre se fait religieuse. Puis vient le récit des miracles de saint Livier et le prodige de sa translation à l'église Saint-Polyeucte de Metz. — Il faut lire tout cela dans les termes où l'écrivit Philippe de Vigneulles. Une sèche analyse n'en donne pas la moindre idée.

Philippe consacra près d'une heure à ce récit pendant lequel il sut captiver au plus haut point l'attention de ses auditeurs. Lorsqu'il l'eut terminé, Charles Cauvelet lui demanda d'un air émerveillé:

— Mais, dites-moi, compère, où avez-vous pu apprendre de si belles et si curieuses choses sur le glorieux saint Livier?

Philippe prit une contenance recueillie, laquelle n'était pas exempte d'une certaine satisfaction d'amour-propre.

— Ah! répondit-il, les matériaux ne manquent pas à la science. Le tout est de savoir les chercher. Eh bien! toutes ces histoires sont contenues dans les annales de l'église de Saint-Denys, en France: là où il est parlé du roi Clotaire. A la 300e page vous y trouvez ce qui est dit de saint Livier,

ainsi que du duc Lothaire. Elles sont aussi dans la Chronique des Bretons, dans la légende de saint Samson et dans celle de saint Malo, dans la Chronique de Bordeaux et dans la légende de saint Maurice-des-Prés. C'est là que sont continués les récits des abominables ravages exercés par ces Hongres et Wandres de la destruction des églises, de la mort de saint Nicaise et de sainte Eutrope [1]..... Mais c'est assez, compère ; je m'attarde et il est temps de dormir. Bonsoir.

Philippe de Vigneulles appela son valet qui sommeillait en l'attendant, lui fit allumer sa torche et, précédé par lui, reprit le chemin de sa maison en suivant la vieille route romaine qui traverse la ville presque en ligne droite.

Les deux vieux époux restés seuls s'agenouillèrent pour faire leur prière avant de gagner leur lit.

— N'oubliez pas, dit la bonne Jeanne à son mari, de dire une prière toute spéciale à ce glorieux martyr qui a vécu dans cette maison si longtemps avant nous. Quant à moi, j'irai demain matin devant sa châsse brûler un beau cierge de cire.

Puis un moment après, la pieuse femme s'endormait en pensant à la douleur qu'avait dû éprouver la duchesse Genovyre lorsqu'elle avait appris que son doux ami avait été si cruellement mis à mort par les païens.

E. de Bouteiller.

*(La suite à la prochaine livraison.)*

---

1 Mss. de Ph. de Vign. Bibl. de Metz.

# TABLE

## ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES LES PLUS IMPORTANTES

## CONTENUES DANS LES ANNALES DE METZ

(1724-1755)

Rédigée par M. F.-M. CHABERT

Nous avions écrit exclusivement pour notre usage, la table des matières contenues dans les *Annales de Metz*, par Baltus [1], afin de faciliter les recherches nombreuses auxquelles nous avons dû nous livrer lors de la composition de notre *Précis historique des travaux et des embellissements exécutés dans la ville de Metz, de 1727 à 1761.*

Des personnes qui ont eu en communication cette table nous ont vivement engagé à en permettre l'impression. Nous y avons consenti, malgré l'imperfection de notre travail, par l'unique motif qu'en cette circonstance encore c'était donner une preuve de notre volonté d'être quelque peu utile à plusieurs de nos bien-aimés concitoyens qui consacrent avec succès leurs loisirs à l'étude de l'histoire du pays messin.

---

[1] Consultez *Notice sur la vie et les travaux de Jacques Baltus, avocat au Parlement de Metz, ancien notaire, conseiller du roi, échevin de l'hôtel de ville*, par F.-M. Chabert. (*Austrasie*, 1853, p. 373).

(*La suite à la prochaine livraison*).

---

# LE VÉSUVE.

Séjour aimé de Flore, ô belle Campanie!
Toi dont le ciel inspire et mûrit le génie,
Un soir, sous les arceaux de tes grands citronniers
Que berçaient en passant les zéphirs printaniers,
De jeunes laboureurs, pour clore la journée,
De frais rubans d'azur la tête couronnée,
Dansaient devant les bœufs, patients travailleurs,
Qui s'avançaient parés de feuillage et de fleurs.
Plus loin le clair ruisseau courait dans la campagne;
Sous des berceaux de pampre, au pied de la montagne,
De joyeux nautoniers, à tous les yeux cachés,
Chantaient le dieu du vin, nonchalamment couchés;
Comme un panache blanc, une vapeur légère
Du Vésuve assoupi couronnait le cratère.
Aux obliques rayons que jette encor le jour
Des bergers avec soin dirigeaient le retour
D'un troupeau qui, suivant de longs sentiers de sable,
Tout à coup s'emportait en revoyant l'étable.
Par degrés dans les bois, au milieu des vallons,
Tout s'éteignait, rumeurs, échos, derniers rayons.
Des saules inclinés sur l'onde qui murmure
Comme une soupir d'adieu frissonnait la ramure,
Et déjà les ruisseaux, les vaporeux viviers,
Au loin se confondaient aux bosquets d'oliviers.
Des verdoyants gazons, frais duvets de la plaine,
Plus pure s'exhalait la fugitive haleine.
Dans les tièdes buissons, les oiseaux réunis,
Sous le toit d'aubépine où s'abritent leurs nids,
Comme ils avaient chanté le jour à son aurore,
Chantaient son beau déclin en chœur aussi sonore.
Des feux d'or et de pourpre embrasaient l'occident.
Au terme de son cours, du soleil descendant
La mer réfléchissait l'éblouissante image.
Chaque vague à son tour, vers l'anneau du rivage,
Sans secousse portait la barque du pêcheur.
Au milieu des bosquets, abris pleins de fraîcheur,

La brise en se jouant baisait les sycomores,
Et la ville d'Hercule aux doux sons des mandores,
Joyeuse gazouillait, moment mélodieux,
Moment aussi d'amour sous un ciel radieux.
Quittant d'un pas furtif leurs brûlantes demeures
Les amants pour jouir de ces dernières heures
Où l'air est saturé des frais parfums du soir,
Sur des tapis de mousse, heureux allaient s'asseoir.
Là, s'échangeaient ces vœux, ces longs regards de flamme,
Ces tendres mots d'amour, roucoulemens de l'âme,
Ces baisers appuyés sur une blanche main
Qui donnent ce bonheur sans nom, sans lendemain.
Et pourtant un bruit sourd roulait toujours plus sombre,
Plus étrange il semblait s'augmenter avec l'ombre,
Quand un jet lumineux tout à coup prend son vol
Et comme un saule en feu retombe sur le sol.
D'un incendie affreux qui grandissait sans cesse
Jaillissait dans l'espace une fumée épaisse,
On eût dit un géant au front audacieux
Qui du sommet d'Ossa s'élançait dans les cieux.
Du Vésuve bientôt la lave qui l'inonde
Glisse comme un serpent, bouillonne comme l'onde.
Hélas! dans la cité réveillée en sursaut,
Livrant de rue en rue un dévorant assaut,
Tout s'enfuit.... tout succombe et la vierge timide,
Et l'enfant de Bellone à la noble chlamyde,
Et les prêtres d'Hercule aux autels prosternés,
Et les fiers sénateurs abattus, consternés,
Et le vieillard infirme, et le maître et l'esclave,
Dans ce torrent de feu tout tombe, tout s'enclave,
Palais de marbre, autels, théâtres sont roulés,
Poursuivant les débris des temples écroulés
La flamme cherche, atteint, fond les sacrés portiques,
Et comme au dernier jour de ces cités antiques
Que Dieu brûla d'un geste, ici que de clameurs,
Que de plaintifs échos ont soupiré : Je meurs !...
Mais enfin dans la ville où la paix va descendre,
Où l'enfer s'est fermé sur un linceul de cendre,
Les cris vont s'éloignant dans les ombres perdus,
Tout se calme et s'éteint... Herculanum n'est plus !

Ed. C.

Naples, 22 avril 1858.

# UNE HISTOIRE DE L'AUTRE MONDE.

*(Suite.)*

## V.

### GASTON ET CLÉMENTINE.

Arthur Frémont avait pris le docteur en amitié. lui rendait de fréquentes visites à l'insu de Gaston et bien souvent il renonça à suivre son ami à la chasse pour accompagner M. Galbois dans ses excursions. Le jeune homme trouvait un grand plaisir dans la conversation du vieux praticien qui avait beaucoup vu, beaucoup observé et dont l'esprit avait des aspects pleins d'imprévu et d'originalité. Mais ce n'était pas sans peine que le jeune parisien était parvenu à obtenir les bonnes grâces de M. Galbois et à être accueilli par lui sur le pied de l'intimité. Le docteur appartenait à cette race d'hommes repliés en eux-mêmes et qui ne se livrent pas. Cependant, comme il se connaissait en hommes, il avait éprouvé tout d'abord une véritable sympathie pour Arthur, à qui il avait reconnu des qualités solides sous des apparences superficielles. Mais il s'était raidi contre ces dispositions à une affection naissante, lui qui connaissait l'inconsistance des amitiés de ce monde, et souvent cette lutte secrète entre les dispositions du docteur à son endroit et ses défiances assurément exagérées, n'avait pas échappé à celui qui en était l'objet. Comme le fond du caractère de M. Galbois était la bonté dans la haute acception du mot, cette bonté qui est la source

de la fraternité possible entre les enfants d'Adam, il n'avait pas tenu contre les témoignages d'estime et de confiance qu'Arthur lui avait prodigués. Après un mois de séjour à Saint-Sauveur, Arthur comptait avec fierté M. Galbois au premier rang de ses amis. Une conversation décisive avait rompu la glace entre le jeune homme et le vieux docteur.

— Je vous ennuie peut-être, docteur, en venant si souvent frapper à votre porte, avait dit Arthur, en vous suivant sur les routes et jusqu'au chevet de vos malades. Mais il faut m'excuser, voyez-vous, et surtout ne pas chercher d'autre but que vous-même à mes empressements près de vous. Vous avez deux filles charmantes, c'est vrai, mais ce n'est pas pour elles que vous me voyez sous votre toit. Je n'ai pas, à vrai dire, une nature très sentimentale, et les miévreries, les petites lâchetés, les détours un peu puérils de l'amour, tels que les préfèrent généralement les femmes, ne sont point mon fait. D'ailleurs je ne vous cache pas que j'en ai essayé, et mes débuts dans la carrière de la galanterie ne m'ont nullement encouragé à confier aux femmes le bonheur de ma vie. Je suis né à Paris, docteur; j'ai un peu pratiqué la société de ces enchanteresses qui font donner tant de mortels au diable et je me garde de l'amour comme du feu. Je sais bien que toutes les femmes ne sont pas taillées sur le patron fragile de nos parisiennes. Je sais encore que, même à Paris, il y a de nobles créatures très capables de fixer les tendresses d'un honnête homme. Mais enfin ma complexion n'est nullement portée de ce côté, et ce ne sont pas les beaux yeux de Mlles Marie et Clémentine qui m'attirent vers vous. Vous avez cette droiture et cette franchise qui vont à ma nature et dans lesquelles, lorsque je suis disposé à me flatter, je retrouve mes propres sentiments. Cela dit, parlez-moi à cœur ouvert. Si mes assiduités ne vous conviennent pas, vous ne me verrez qu'à bon escient. Si, au contraire, vous voulez de mon amitié..., touchez là!...

— De grand cœur, jeune homme, de grand cœur... avait dit le docteur en faisant disparaître tout entière la petite main d'Arthur dans sa large et puissante main. Il n'est pas ordinaire de voir un jeune homme du bel air s'attacher ainsi à un vieillard qui est un peu un paysan..... mais.....

— Un paysan ! docteur, je voudrais voir à beaucoup de mes bons amis qui portent la raie de leurs cheveux au sommet de leur tête vide quelque chose des qualités d'esprit et de cœur que j'aime en vous. Mais je ne veux pas vous flatter, je veux vous aimer. De près ou de loin vous aurez en moi un ami.

La conversation en était restée là. Mais depuis ce jour Arthur avait toujours été le bien venu au petit château.

Revenons à Gaston que nous avons un peu négligé dans l'exposition des détails accessoires de notre récit. On l'a vu au *Site-Joli* vivement impressionné par l'apparition inattendue de la plus jeune des filles du docteur, et il faut convenir qu'elle s'était montrée à lui dans des circonstances qui, malgré leur côté burlesque, avaient beaucoup ajouté au charme qui émanait d'elle. Pour certaines natures tout dépend de la première rencontre et il est probable que si Gaston avait d'abord vu Clémentine dans un salon, au milieu de quelques compagnes, c'est-à-dire dans les conditions ordinaires de la vie, il lui eût accordé une attention beaucoup moins exclusive. La beauté des femmes, en ce point, ressemble aux vins capiteux. Il est des dispositions physiques ou morales, des conditions relatives qui prédisposent à l'ivresse. Gaston avait été *surpris* par l'attrait violent d'une situation exceptionnelle et la beauté réelle de Clémentine avait fait le reste.

C'était, on le sait, une nature contemplative que celle de Gaston. Il s'était gardé de toute souillure, au contact de la vie parisienne, mais le tourbillonnement même de l'existence dans la grande ville avait comme endormi ses facultés

aimantes et, par un contraste ogique, c'était le calme de la vie de province qui en avait provoqué le réveil. Ce qu'il y a de certain c'est que dès après la première soirée passée au petit château, Gaston dut se dire à lui-même que Clémentine lui était déjà chère. Il s'avoua cette première impression sans se demander où elle le conduirait. Dans un homme encore très jeune les envahissements de l'amour ont un exclusivisme et une tyrannie incroyables. Ils vont jusqu'à suspendre ou annuler l'instinct de la plus vulgaire prévoyance. L'amour, sans doute, pousse à tout âge à faire des folies. Mais il faut aller au-delà et reconnaître que dans l'extrême jeunesse il ôte jusqu'à la conscience de celles qu'il inspire.

Quand Gaston revit Clémentine, elle l'accueillit par un cri de joie bientôt suivi d'une moue délicieuse.

— C'est vous, enfin... monsieur Gaston. C'est bien heureux! depuis si longtemps que je vous attends pour vous donner votre revanche. Car vous avez été battu l'autre jour et j'en suis bien fière...

— Mademoiselle, si ma défaite a pu vous causer quelque plaisir... Je serais désolé d'avoir remporté la victoire!

— Vous voudriez bien me faire croire que c'est par pure condescendance que vous vous êtes laissé battre... mais j'ai bien vu que j'étais plus forte que vous... Voulez-vous que je vous dise? Vous tenez mal votre raquette... il ne faut pas de raideur dans le poignet et vous avez l'air de faire des armes et de vouloir pourfendre un ennemi quand vous renvoyez le volant.

— N'écoutez pas cette petite fille, dit Marie moitié riante, moitié sérieuse, voilà comme parlent les enfants gâtés.

— Oui, grondeuse, oui, je suis une enfant gâtée, c'est connu... mais gâtée par qui, s'il vous plaît? Monsieur Gaston, je vous le dis, entre nous, Marie me fait des gâteries au jour la journée et elle vient ensuite me les reprocher. Ce n'est pas bien, mademoiselle ma sœur.

La querelle se termina naturellement par un échange de baisers.

Quelquefois Désiré Plumereau était admis en tiers dans la partie de volants et il y déployait une maladresse qui faisait rire Clémentiue aux larmes. Le pauvre receveur avait passé huit jours sans venir à Saint-Sauveur où il comptait être accueilli par une pluie de brocards. Il n'en fut rien, à son grand étonnement. Arthur, en homme discret, lui avait gardé le secret de ses contemplations nocturnes. Il voulait bien s'amuser un peu aux dépens du receveur, par d'innocentes plaisanteries, mais non en faire un objet de risée. Il avait démêlé dans Plumereau une véritable valeur de sentiments et ses contradictions l'amusaient beaucoup plus quelles ne l'irritaient. Il poussa même les ménagements jusqu'à ne pas lui rappeler, en tête à tête, l'aventure du balcon, ce qui lui gagna définitivement le cœur du digne receveur. Celui-ci avait donc pu reprendre le cours de ses amplifications philosophiques en s'exposant sans doute aux railleries du Parisien, mais sans avoir à craindre d'allusions directes à ses sorties nocturnes.

Pour l'ordinaire, quand Arthur s'entretenait avec le docteur, et presque toujours la conversation les entraînait au-delà des enclos, Plumereau demeurait au jardin avec les jeunes personnes et Gaston. Le receveur paraissait quelquefois très empressé près de Clémentine, lui adressant ces galanteries banales dont la province a encore gardé les traditions. Puis le lendemain il affectait, tout en restant dans les limites de la politesse, de la traiter en petite fille sans conséquence. Qu'il fût galant ou qu'il jouât l'indifférence, Gaston lui faisait l'honneur de l'impatienter de sa présence, et les complimens que le galant receveur adressait dans ses bons jours à la belle enfant, lui faisaient monter le rouge au visage. Marie s'apercevait à merveille de cette sourde rivalité dont les épisodes excitaient parfois en elle un sourire. Mais le plus souvent les empressements

de Gaston près de sa sœur la mettaient mal à l'aise et elle adressait au jeune homme un regard d'une sévérité contenue mais expressive.

— Vous traitez trop Clémentine en grande personne, lui dit-elle un jour.

Elle avait vu trembler le bras qu'il avait offert à sa sœur!

Quand la fatigue ou la satiété faisait abandonner les jeux, les jeunes filles prenaient une broderie et une conversation générale commençait. Clémentine y prenait peu de part. Si Gaston n'avait pas été aveuglé par l'éclat de sa jeune beauté, il se serait aperçu qu'elle n'avait que peu de goût pour les spéculations de l'esprit et que sa conversation révélait une médiocre élévation dans les idées. Mais Gaston la voyait silencieuse et il la croyait absorbée dans les songes intérieurs. Alors il s'adressait de préférence à sa sœur et osait penser tout haut avec elle. Il feuilletait une à une ces pages étincelantes ou voilées du livre de la jeunesse et laissait parler ce lyrisme illusionné et confiant qui est l'éloquence légitime de la vingtième année.

Gaston avait, à un haut degré, le dédain des vulgarités de la vie et il dissimulait, sous les apparences d'une froideur indifférente, de vifs élans et de nobles aspirations. Quand il se sentait dans un milieu sympathique, sa parole avait quelque chose d'emporté et de pénétrant qui commandait l'attention et l'intérêt. Il était de ceux qui s'enivrent de leur propre parole, et le désir de plaire qui atteint souvent les proportions d'un sentiment très violent, lui inspirait les plus ingénieuses, les plus tendres ou les plus spirituelles improvisations. Son intelligence un peu paresseuse, dans les circonstances ordinaires de la vie, s'exaltait peu à peu et atteignait à un paroxisme où elle rencontrait une véritable puissance. Sa parole avait un tour heureux, elle était insinuante ou vive et elle rencontrait dans une voix d'une limpidité musicale un puissant auxiliaire. Mais cette grande force d'expansion communicative qui était en lui, prenait

surtout sa source dans la sincérité de ses émotions ; quand un élan vrai lui montait du cœur aux lèvres, il trouvait toujours le mot unique pour l'exprimer. Alors, sa belle tête resplendissait, de ses yeux rayonnaient des effluves ardentes qui pénétraient les auditeurs. L'arc un peu hautain de sa lèvre supérieure se soulevait et il s'en exhalait comme un frémissement qui donnait à ses traits un caractère de fierté et un rayonnement de mâle éloquence presque irrésistible. Ses yeux, d'un émail vif, ne se levaient qu'à intervalles et interrompaient vite le jet de leurs éclairs. Son front haut et blanc s'élevait encore par le jeu des sourcils et sa main impérieuse donnait à sa parole, par un geste simple et décisif, comme une consécration à sa pensée. En ces moments Gaston représentait, dans un de ses plus purs modèles, la beauté jeune et virile. Mais parfois aussi sa voix avait des notes pleines de douceur et comme trempées, sa parole avait de ces suspensions harmonieuses et hésitantes qui semblent demander l'indulgence pour une témérité et il évoquait ces perspectives, toujours chères aux jeunes cœurs, parce qu'ils y retrouvent leurs propres sensations et leur propre image.

Marie l'écoutait, toujours grave et sérieuse, mais ce n'était pas pour elle qu'il parlait. Ses accens cherchaient le chemin d'un autre cœur, ils y sollicitaient un écho et une réplique. Souvent il s'arrêtait court, parce que la jeune Clémentine interrompait la conversation pour jouer avec Chéri qui exécutait une passe-d'armes dont ses griffes et ses crocs étaient les armes offensives. Dans ces circonstances, la fille aînée du docteur laissait tomber quelquefois sur Gaston un regard empreint tout à la fois d'un vif intérêt et d'une sorte de douce ironie.

Cependant Clémentine qui un soir avait écouté attentivement Gaston lui dit en manière de péroraison :

— Si vous saviez manier la raquette comme la parole, je ne vous gagnerais pas si souvent !..

Gaston se tut et rougit beaucoup.

Ce qui contribuait à engager plus avant le fils du baron dans cet amour dont son imagination faisait à peu près tous les frais, c'étaient les obstacles matériels que cette passion rencontrait. Marie s'était fait une loi de ne recevoir personne pendant l'absence de son père, non que celui-ci eût exigé cette réserve, mais pour des raisons de convenances assurément légitimes. Les occasions de voir Clémentine étaient donc assez restreintes et le devenaient davantage tous les jours, en raison de la vogue dont le docteur Galbois était l'objet. Plusieurs cures heureuses l'avaient mis en évidence et il était mandé souvent dans les petites villes voisines. Les dimanches étaient les beaux jours du pauvre Gaston. Le jour du Seigneur, M. Galbois assistait aux offices et passait la soirée en famille.

Pendant une de ces soirées dominicales, très impatiemment attendues, Gaston trouva Clémentine un peu pâle et il s'affligea du froid accueil qu'elle lui fit. La pauvre fille avait les yeux rouges et elle exhalait de gros soupirs à fendre le cœur. Il profita d'un moment où Marie s'éloigna pour demander à Clémentine le sujet de ses larmes.

— Il ne faut plus que je vous parle autant et que je joue aussi souvent avec vous et avec M. Plumereau, dit la pauvre fille... il paraît que cela n'est pas convenable... J'avais pourtant bien du plaisir à vous voir, à jouer avec vous !..

— Chère Clémentine !.. s'écria Gaston par un mouvement irrésistible.

— Et ma sœur ne m'aime plus !.. pleura le pauvre enfant.

— Eh bien ! moi, je vous aime pour deux, Clémentine, oh ! oui... je vous aime de toutes les forces de mon cœur...

— Je vous aime bien aussi... dit la naïve enfant avec le regard non d'un ange mortel mais du plus innocent séraphin... Voilà ma sœur, éloignez-vous !..

Marie s'approchait, en effet, et devina à peu de chose près ce qui venait de se passer. Elle n'adressa pas la parole

à Gaston et se borna à lui lancer un regard aigu qui l'émotionna. Il était mécontent de lui-même et des autres et cependant il voulait se persuader qu'il était heureux.

— Elle m'aime ! elle me l'a dit !.. Et il essaya de se chanter à lui-même l'hymne de l'amour heureux.

Lorsqu'il se retira dans sa chambre, il y trouva Arthur. Lui aussi avait assisté à la scène du jardin et s'il n'avait pas tout entendu il avait beaucoup deviné...

— Tu aimes Clémentine, Gaston, et tu ne m'en as rien dit...

— Je t'ai dit souvent combien je la trouvais belle !..

— Soit, mais où cet amour te conduira-t-il ? Ceci est sérieux, vois-tu. Je suis ton ami et je suis l'ami de son père. Écoute-moi. Tu sais bien qu'il n'y a que deux issues possibles à une fantaisie de ce genre. Une séduction — un crime ! ou un mariage — une folie.

— Je ferai la folie, dit fermement Gaston. Tu ne m'as pas cru capable du crime ? ajouta-t-il avec fierté.

— Cela est bientôt dit, mon cher Gaston. Toutefois, on n'exécute des folies de ce genre qu'à travers la raison de deux pères, d'une sœur et d'un ami. Mais j'y suffirai. Je t'enlèverai s'il le faut. Le baron ne plaisanterait pas sur ce chapitre. La nuit porte conseil. A demain !

La nuit porte conseil, c'est vrai, mais le conseil qu'elle donne aux amoureux n'est guère d'écouter la prudence. Gaston avait l'esprit assez droit pour juger que son ami avait raison et que son amour avait tous les torts, mais il se raidit, comme il arrive toujours, contre la conviction même de sa démence. Vers le matin, il s'endormit après avoir arrêté le beau projet de demander à son père l'autorisation d'épouser Clémentine. Voilà les conseils que donne la nuit quand on rêve aux étoiles !..

***

(*La suite à la prochaine livraison*).

*L'Administrateur-Gérant*, A. Rousseau.

Metz. — Typographie Rousseau-Pallez, rue des Clercs, 14.

# SOUVENIRS DE L'HOTEL SAINT-LIVIER.

## II

Il régnait un grand mouvement dans l'hôtel Saint-Livier le 10e jour de janvier 1540[1]. Une dame de noble tournure, portant des vêtements de deuil, donnait des ordres à un grand nombre de serviteurs empressés à tout disposer pour quelque solennité prochaine. Les tapisseries et les cuirs dorés se suspendaient aux murailles. L'orfévrerie ciselée étincelait sur les dressoirs. Et cette activité était aisée à comprendre, car ce n'était rien moins que la visite de Charles-Quint, empereur romain et roi d'Espagne, que l'hôtel attendait pour ce jour même. Sa Majesté Impériale, se trouvant à Luxembourg, avait été priée de venir visiter sa bonne cité de Metz, et Elle s'était gracieusement prêtée au désir qu'on lui manifestait. Elle devait partir de Thionville assez matin, et peu d'heures séparaient la noble maîtresse de l'hôtel Saint-Livier de l'instant où son hôte impérial franchirait le seuil de sa demeure.

Cette dame était Anne Remiat, fille de Nicolle Remiat, seigneur de Secourt, maître-échevin en 1481 et 1497, aman de Saint-Médard et échevin du palais, mort en 1524, et d'Aimée d'Apremont, fille elle-même d'une Choiseuil. Elle avait été mariée à Philippe de Raigecourt, chevalier,

[1] Ancien style. 1541, d'après notre mode de compter actuel. L'année à Metz ne commençait alors que le 25 mars.

seigneur de Mardigny, Ladonchamps, Marly, Corny, etc., maître-échevin en 1512 et 1515, chambellan du duc Antoine de Lorraine, et en 1534 [1] était restée veuve de lui avec deux filles, l'une nommée Anne comme sa mère, et mariée depuis plusieurs années à Jacques d'Esch, chevalier, seigneur de Châtel-Saint-Blaise, qui était précisément maître-échevin cette année ; l'autre, nommée Elisabeth, vivait avec elle, encore fille. L'hôtel Saint-Livier portait alors dans le public, du titre de son dernier possesseur, la dénomination de *Maison de Mardigny* [2], sous lequel il est représenté dans deux plans, l'un qui semble du milieu du seizième siècle, l'autre qui porte la date de 1576, conservés à la bibliothèque de la ville.

La position considérable qu'Anne de Raigecourt occupait dans la cité, non moins que l'aspect noble et grandiose de son habitation, avait fixé le choix des magistrats pour établir chez elle la résidence du souverain de passage qu'ils attendaient.

Jacques d'Esch, en son costume d'apparat et suivi de plusieurs gentilshommes à cheval, vint présenter ses hommages à sa belle-mère avant d'aller recevoir Sa Majesté à Ladonchamps. Elisabeth de Raigecourt sortait de ses appartements au moment où le maître-échevin montait les degrés. Ils échangèrent les témoignages d'une vive affection et peut être eût-on remarqué dans leurs yeux une expression bien tendre, si l'attention n'eût été fixée toute entière sur l'événement qui s'apprêtait. Elisabeth partagea avec sa mère le soin des préparatifs de l'hôtel, tandis que Jacques prenait, suivi de son escorte, le chemin de la porte du Ponthieffroy.

---

[1] Philippe de Raigecourt était encore Sept de la Guerre en 1533 ; à partir de cette date il disparaît des listes des dignitaires de la cité.

[2] *Maison de Merdiny*. — Cartons de la ville de Metz.

Quelques instants après, l'hôtel recevait un nouveau visiteur. C'était Martin de Heu, seigneur de Crépy et d'Ennery, maître-échevin l'année précédente, et en cette année Sept de la Guerre. Il venait à son tour offrir ses hommages à une famille avec laquelle il avait le désir de contracter une alliance que tout en effet semblait devoir rendre heureuse et prospère. Anne de Raigecourt le reçut avec un cordial empressement et Elisabeth avec un embarras qu'on pouvait mettre sur le compte d'une modestie virginale.

Puis Martin prit le chemin de Ladonchamps, où devait se trouver réunie toute la noblesse et la haute bourgeoisie messines. Lorsqu'il y arriva l'assistance était déjà nombreuse. Mais comme l'attente paraissait devoir se prolonger encore, il poussa jusqu'au pont de Richemont, où allait avoir lieu, au pied d'une croix de pierre, le premier acte de la réception impériale. Il y trouva Claude Blanchard, aman de St-Vy, lequel, en sa qualité de *maire de porte Moselle* [1] devait présenter à Sa Majesté les clefs de la porte du pont des Morts, et qui portait ces clefs, devant sa selle, enfermées dans un petit coffre de cuir; avec lui se tenait le sieur Félix, orateur de la cité, chargé de complimenter l'empereur.

Ils étaient accompagnés de quatre soldoyeurs couverts de leur armure d'acier poli, de quelques bourgeois notables, pour la plupart amans de leurs paroisses, dont plusieurs faisaient partie du conseil des *treize*, mais qui n'appartenaient pas à la noblesse messine, tels que Jacomin Travalt, Didier de Hannonville, Jean Blanchard, François Kairchien, Matthieu de Mondelange, et d'une vingtaine d'autres, tous à cheval et fort bien vêtus selon leur rang.

---

[1] « Quand l'empereur vient à Metz, le petit maire ou maire de porte » Moselle doit aller au devant de lui à la distance de trois lieues pour lui » porter et lui présenter les clefs de la ville. »

(*Déclarations des droits de l'Empereur à Metz*, 1212—1213.)

L'attente fut longue et le parut d'autant plus que le froid était piquant. Enfin, vers deux heures, on vit arriver M. de Praët, grand-chambellan de l'empereur, qui ne précédait Sa Majesté que de quelques instants. Charles-Quint était accompagné de sa garde à pied et à cheval et de plusieurs seigneurs étrangers parmi lesquels on distinguait le duc de de Savoie et l'évêque de Rennes, ambassadeur de France[1]. Il était vêtu de drap noir, ainsi que sa suite, à cause de la mort récente de l'impératrice Isabelle de Portugal.

L'orateur Félix et le maire de Porte-Moselle mirent pied à terre et firent trois révérences. Puis le premier prononça une belle harangue, et l'empereur y ayant répondu, le second lui présenta les clefs après les avoir baisées. Le cortége se reforma alors et reprit la route du Pont-des-Morts par où devait avoir lieu l'entrée solennelle.

Auprès de Ladonchamps se trouvait le groupe des gentilshommes messins, à la tête duquel était Jacques d'Esch. Il était composé d'une quinzaine de jeunes seigneurs magnifiquement habillés de satin et de velours. On y distinguait surtout les sieurs de Heu, de Talange, de Viller. Un groupe nombreux de bourgeois bien vêtus et bien montés était à leur suite. Là encore l'empereur s'arrêta, le maître-échevin descendit de cheval et, après trois révérences, lui fit, par la

---

[1] La suite de l'empereur se composait : du comte de Praët, grand-chambellan, du marquis de Doralte, chambellan, du comte de Bossut, grand-écuyer, du baron de Montfauconnet, maître-d'hôtel, du docteur Boysot et de maître Jean de Naives, conseillers, et de plusieurs secrétaires ; il avait en outre un fourrier-des-logis, un sommeiller-de-corps, douze trompettes, quatre massiers, quatre rois d'armes, quatre huissiers de la chambre, trois de la petite salle, trois de la grande, deux de la première porte, douze laquais, douze aides de service, des écuyers, des pages et une escorte de gendarmerie.

(Voir tous les détails de la réception de Charles-Quint, les discours de l'orateur Félix et les réponses de S. M. dans la *Chronique d'Huguenin*, p. 840.)

bouche de l'orateur Félix, un nouveau discours dans lequel il lui demanda de garantir sur sa parole impériale tous les priviléges, franchises, libertés et immunités de la cité. L'empereur en fit le serment, et le cortége se remit en route dans une belle ordonnance. Les soldoyeurs les premiers, puis le groupe des bourgeois, ensuite celui des seigneurs de la cité, précédant l'empereur, et derrière lui les seigneurs étrangers et son escorte particulière. Les paysans des environs bordaient la route et regardaient avec une curiosité respectueuse mais indifférente au fond. Car il n'y avait pas un Messin par lequel Charles-Quint fût considéré comme le souverain régnant sur lui. Les évêchés ne tenaient plus à l'empire que par des liens si relâchés que les subsides qu'ils lui fournissaient, seule obligation résultant de leur antique sujétion, n'étaient payés qu'autant que l'empereur venait les chercher lui-même. Et c'était là, il faut le dire, la raison principale qui déterminait les Césars germaniques à faire dans nos contrées ces voyages multipliés, onéreux pour tous excepté pour eux.

Le cortége passa devant la porte du Ponthieffroy qui était fermée par un sapin planté devant elle, car, nous l'avons dit, c'était par le pont des Morts que Charles-Quint devait entrer en ville.

Il trouva à l'extrémité de ce pont, auprès de la *Croix aux Loups* fondée par Nicole Louve en 1445, une réunion nombreuse formée de tous les prêtres, chanoines et religieux de la ville [1] qui, depuis plus d'une heure, attendaient sous un froid glacial. Aussitôt que la venue de l'empereur fut signalée, cette masse confuse se mit en ordre, et prenant la tête du cortége, se déroula le long du pont, avec un empressement qu'expliquait assez la rigueur de la saison et la

---

[1] Registres de la Cathédrale. — *Metz ancien*, I. p. 187.

tombée déjà prochaine du jour, car était quatre heures de l'après-midi [1].

On voyait marcher en tête quarante clercs de la grande église portant chacun une grosse torche ou pilier de cire, puis cent torches semblables fournies par la cité, puis toutes les torches et les falots des paroisses et des communautés religieuses, au nombre de six pour chacune des grandes et de quatre pour chacune des petites (cela faisait bien trois cent torches en tout); les croix et bannières de ces paroisses, deux à deux, portées par des clercs revêtus de surplis.

Suivaient les frères de l'Observance, les Jacobins, les Augustins, les Carmes, tous en habit de chœur; chaque communauté au grand complet et précédée par sa croix; derrière eux les quatre couvents de Bénédictins dans le même appareil. Venaient ensuite les deux petites croix de la grande église avec les pannonceaux rouges; les prêtres-vicaires des messes de Notre-Dame, les vicaires de St-Thiébault, de St-Sauveur et de la cathédrale, et tous les curés des paroisses de la cité, tous revêtus de leurs plus belles chapes; les chanoines des quatre chapitres, en chapes, et enfin le seigneur Jean Baudoche, doyen et chanoine de la cathédrale, portant la relique de la vraie croix, et ayant à côté de lui le cerchier de la même église, maître Christophe Henrici.

Au moment où la procession entra sur le pont des Morts, toutes les cloches de la ville se mirent à lancer dans les airs de joyeuses volées, et toute l'artillerie des tours tira, en même temps que de grosses pièces toutes neuves

---

[1] Le vent de bize souffloit sy fort
Que l'Empereur se hastoit fort
Et les gris moynes n'étaient fourrés
Car ils avaient tous la goutte au nez.
(*Chronique rimée.*)

qui avaient été mises en batterie sur la plate-forme de Saint-Symphorien.

La procession, ayant pris son ordre et sa distance, s'arrêta pour laisser à l'orateur du clergé le temps de complimenter Sa Majesté Impériale. Ce fut le cerchier qui s'en acquitta avec beaucoup d'éloquence; puis les sergents et bannerots, qui étaient chargés de maintenir l'ordre dans cette foule, donnèrent le signal de la marche et l'on entra en ville. L'Empereur venait derrière le grand doyen de la cathédrale, précédé seulement par son grand-écuyer, le comte de Bossut, qui tenait devant lui l'épée nue. Au-dessus de sa tête était porté un poêle ou ciel de satin jaune paille, décoré d'un grand aigle à deux têtes, de velours noir tout couvert de broderies. Les pans de ce poêle, au nombre de six, étaient également de satin paille décorés chacun d'un aigle de velours noir portant l'écusson rouge et blanc de la maison d'Autriche. Il était soutenu au moyen de lances de dix pieds de haut par les seigneurs Androuin Roucel, seigneur d'Aubigny, maître-échevin en 1505 et 1525; Humbert de Serrière, seigneur de Saulny, maître-échevin en 1520 et 1531; Robert de Heu, seigneur de Malroy, maître-échevin en 1533 [1], et Michel de Barisey, maître-échevin en 1532 et 1536, tous quatre de la plus grande noblesse de la cité, écuyers et échevins du palais. Les pauvres gentilshommes trouvaient le dais un peu lourd et incommode à porter, surtout avec la vitesse que l'empereur imprimait au cortége [2].

Cette vitesse devint bientôt si grande qu'il ne fut plus

---

[1] A la place de Robert de Heu, les registres de la cathédrale indiquent le maître-échevin en exercice, Jacques d'Esch. (*Metz ancien*, I, p. 88.)

[2] Les seigneurs qui le ciel portoient
Sur l'empereur plus n'en pouvoient
En les regardant il ryoit
Contrainct de froyd fort se hastoit.
(*Chron. man.*)

possible à ceux qui suivaient à pied de se tenir à hauteur des cavaliers, et l'ordre de la procession fut rompu. Au lieu de suivre l'itinéraire qui avait été fixé par la rue *Derrière-le-Palais,* les gens d'église et le peuple, désespérant d'arriver à la cathédrale en même que l'empereur, coupèrent au plus court, et en hâtant le pas prirent par le *Petit-Saint-Jean* [1], laissant les rangs se confondre et la belle ordonnance du cortège se briser tout à fait. Charles-Quint, séparé d'eux, accéléra encore son allure et arriva devant la grande église au moment où le doyen et les chanoines, tout essoufflés d'avoir gravi les degrés de Chambre, accouraient au portail voisin de Notre-Dame-la-Ronde pour le recevoir. Le doyen lui donna la relique de la vraie croix à baiser, les orgues commencèrent à jouer fort mélodieusement et les chantres entonnèrent le *Te Deum.* L'Empereur, précédé du doyen, monta jusqu'au grand autel sur les degrés duquel il s'agenouilla et y fit sa prière; puis tous les dignitaires du chapitre vinrent présenter leurs hommages, s'excusant de ne pas lui rendre autant d'honneur qu'ils lui en devaient et lui demandant sa protection pour leur église. Il leur répondit très gracieusement, mais abrégea la cérémonie en disant qu'il se mourait de froid; descendit du chœur et sortit de l'église avant que le *Te Deum* fût terminé [2].

La cathédrale, malgré les excuses modestes des chanoines, avait été très noblement ornée pour la réception impériale. Le grand autel resplendissait de lumières, la grande couronne qui le surmontait ainsi que tout le chœur étaient garnis de cierges allumés, et deux magnifiques écussons, portant les armes de l'empereur, pendaient aux voûtes près

---

[1] La commanderie dite du Petit-Saint-Jean, appartenant à l'ordre de Malte, était située au bas de la *Pierre-Hardie,* le monastère de Sainte-Marie y fut transporté en 1562.

[2] Reg. de la Cath. — *Metz ancien.*

du jubé. Entre eux était un autre tableau représentant deux colonnes d'or avec l'inscription *plus ultra*, allusion à la devise de Charles-Quint.

L'empereur reprit sa place sous le dais et arriva, en passant *par Taison*, à l'hôtel où il devait faire sa résidence. Dame Anne de Raigecourt l'attendait en bas des degrés, accompagnée de ses deux filles. Elle offrit à son hôte royal ses hommages de bienvenue et le conduisit dans les appartements qui lui étaient préparés dans le corps-de-logis ouvert sur la rue de la Trinité. En face de la grande porte et au fond de la cour s'élevait un bâtiment rectangulaire contenant au rez-de-chaussée une salle très vaste qui convenait parfaitement aux réceptions publiques.

Lorsque l'empereur eut pris un peu de repos et qu'une heure passée auprès d'un feu vif eut eu raison du grand froid que lui avait laissé une route de six heures faite à cheval et avec un vêtement fort léger, les députés de la ville vinrent lui présenter leurs respects et lui offrir leur présent. C'étaient en vérité les personnages les plus marquants de la noblesse messine, tous honorés des premières charges de l'état, et de véritables seigneurs par leur naissance et leur fortune : Claude Baudoche, chevalier, seigneur de Moulins ; Michel de Gournay, chevalier, seigneur de Beu ; Thiébault de Gournay, seigneur de Bazoncourt ; Nicole Roucel, seigneur de Mercy, et Androuin Roucel, seigneur d'Aubigny. Ils étaient accompagnés de l'orateur Félix et du secrétaire des Treize. Ce dernier tenait en ses mains une coupe d'argent doré, ciselée à la façon allemande et qui pesait six marcs et quatre onces ; elle était remplie de florins de Metz au nombre de quinze cents. Puis venaient plusieurs chariots escortés par les sergents et bannerots de la cité, et chargés de cent quartes d'avoine, de six queues de vin rouge et blanc du pays, de deux poinçons de vin de Beaune et d'un de vin d'Arbois. Tel était le présent que la cité offrait à Charles-Quint. C'était sous une forme gracieuse sa part contributive aux charges de l'empire.

D'autres voitures, chargées des mêmes produits, allaient en même temps au logis de chacun des hôtes de la ville leur offrir des présents proportionnés à leur importance, et tous les officiers de la maison impériale recevaient des gratifications.

Le lendemain de bonne heure la cour de l'hôtel Saint-Livier était encombrée de gens à pied et à cheval; toute la suite impériale, les seigneurs de la cité, les sergents et trompettes en grand nombre, étaient réunis pour faire escorte à Sa Majesté allant entendre une messe solennelle à la grande église. Rien ne fut plus beau que cette messe à laquelle assistait une foule immense, et dont les chantres musiciens et l'organiste de l'empereur augmentèrent singulièrement le charme par leurs accords mélodieux.

Après la messe il retourna en son logis, pendant que son aumônier distribuait une pièce d'argent valant huit deniers à chacun des pauvres qui se trouvaient là. Libéralité qui fut accueillie avec de grands témoignagnes de joie, comme on peut le supposer.

L'empereur dîna et se reposa. Puis, à deux heures après midi, il reçut en audience solennelle tous les seigneurs de la cité, maître-échevin, treize, commis du conseil [1], accompagnés de leurs secrétaires, greffiers et notaires, et là fut une fois de plus demandé, octroyé, notarié, signé et scellé, le maintien des droits, priviléges, immunités et franchises de la cité; en échange de quoi fut fait à Sa Majesté serment de feaulté, loyauté et obéissance, à lui et à son saint empire romain.

On vit arriver, dans la soirée, l'ambassadeur d'Angleterre avec une suite de cent cinquante chevaux, lequel fut logé à la Haute-Pierre et s'empressa de venir présenter ses respects à l'empereur.

---

[1] C'étaient les cinq personnages sus-dénommés qui avaient reçu la mission spéciale de faire les honneurs de la ville à l'empereur.

Le mercredi, Charles-Quint alla entendre la messe au couvent des Cordeliers, tout voisin de son logis. Après l'avoir entendue il fit de belles aumônes aux ordres mendiants et ordonna qu'on distribuât un *carolus* à chacun des pauvres qui, en grand nombre, se pressaient dans le cimetière. En rentrant à l'hôtel il y trouva les seigneurs Claude Baudoche, Nicole Roucel et Michel de Gournay, qui venaient lui offrir de visiter la ville. Il accepta cette offre pour l'après-midi, et en effet, aussitôt après avoir dîné, il monta à cheval en leur compagnie et se laissa guider par eux en plusieurs quartiers qu'il n'avait pas encore vus. Ainsi passèrent ils devant Saint-Feroy pour aller *pardevant les moulins* le long de la Moselle, prirent par la *place en Chambre*, par la *Pierre-Hardie*, visitèrent l'artillerie de la ville dans la grange d'*Anglemur*, sortirent par la porte Serpenoise, rentrèrent par la porte Saint-Thiébault, passèrent par le Neufbourg, le Champ-à-Seille, la rue des Charrons, la petite ruelle (de la Hache), la rue des Allemands, sortirent par cette porte, longèrent les fossés, rentrèrent par la porte *au pont Rengmont*, et reprenant par *Ayest* et la rue des Carmes, ramenèrent l'empereur en son logis.

Le jeudi, l'empereur ayant prévenu les seigneurs de la cité qu'il comptait les quitter ce jour même pour prendre le chemin de Spire, ils lui envoyèrent leurs cinq délégués pour le remercier de la visite qu'il avait daigné leur faire. L'orateur Félix remplit cette commission en leur nom avec beaucoup de chaleur, et l'empereur répondit de la manière la plus bienveillante. Puis il alla dîner pendant que tout s'apprêtait pour son départ.

Au moment de monter à cheval, vers onze heures, il remercia gracieusement Anne de Raigecourt de l'hospitalité qu'il avait reçue chez elle et lui offrit en souvenir, pour elle et pour sa fille Élisabeth, deux chaînes d'or d'un beau travail qui valaient bien, à elles deux, cent vingt écus d'or; puis il prit congé d'elles avec d'aimables paroles, et précédé

de ses trompettes, héraults et massiers, se dirigea vers la porte des Allemands en passant par *Ayest* et par le *Grand-Gravier*. Un grand nombre de seigneurs de la ville et plusieurs compagnies de soldoyeurs lui faisaient escorte. Le maître-échevin Jacques d'Esch était là avec les seigneurs *Treize* tous à cheval et dans leurs habits de cérémonie.

Arrivés auprès de l'*orme à Montoy*, limite de la banlieue de Metz, point où devaient se séparer les deux fractions du cortége, le seigneur Michel de Gournay, chevalier, conseiller et chambellan du duc Antoine, prit la parole pour prier l'empereur de daigner conférer la chevalerie à Jacques d'Esch et à Nicolle de Gournay, tous deux écuyers. L'empereur y consentit gracieusement, et comme son grand-écuyer porteur de l'épée avec laquelle il faisait les chevaliers, était en tête du cortége déjà assez loin de lui, il invita les deux récipiendaires à lui remettre leurs propres épées; ils descendirent de cheval, s'agenouillèrent sur la route et il les arma chevaliers; puis, ayant reçu leurs remerciements pour cette insigne faveur, il se prépara à reprendre son chemin. Alors Michel de Gournay, au nom de tous, prit congé de lui, lui recommandant encore une fois sa loyale et fidèle cité. Charles-Quint répondit « qu'il « l'avait eue pour recommandée dans le passé et qu'il l'aurait « aussi dans l'avenir. » Puis le cortége impérial se mit en marche aux acclamations de la foule. Quelques minutes après il disparaissait au détour de la route et les seigneurs messins, reformant leur groupe, se dirigeaient vers la cité.

La première visite de Jacques d'Esch fut pour l'hôtel Saint-Livier; il alla annoncer à sa belle-mère l'honneur qui venait de lui être fait et reçut ses félicitations. Quand il en sortit pour regagner son hôtel, un rideau se releva, une figure de jeune fille se montra toute rayonnante à la fenêtre, et un regard expressif, qui lui fut tendrement rendu, témoigna au maître-échevin la part, trop vive peut-être pour une belle-sœur, qu'Élisabeth de Raigecourt prenait à son contentement.

## III.

Ce n'était pas le seul honneur qui était réservé pour cette année à l'hôtel St-Livier. Il était en veine de réceptions princières. Après l'empereur, allait y venir sa nièce, fille du roi de Danemark, et destinée au trône de Lorraine. En effet, le vendredi 6 août de l'année 1541, arriva à Metz le jeune duc François, duc de Bar et marquis du Pont, fils aîné du duc Antoine de Lorraine. Il venait d'épouser à Bruxelles Christine de Danemark, fille de Christian II et d'Isabelle d'Autriche, et depuis cinq ans veuve du dernier duc de Milan, François-Marie Sforza, auquel elle n'avait été mariée que quelques mois. Il la ramenait en grande pompe à la cour de son père, et c'était un triomphe de tous les jours que le voyage de cette jeune princesse entourée des plus gracieuses attentions de son époux et escortée d'une foule de gentilshommes aimant le faste et le plaisir. Elle était accompagnée par sa belle-sœur la princesse Anne de Lorraine, mariée à René de Châlons, prince d'Orange, par sa cousine la princesse Louise, quatrième fille de Claude de Guise, mariée depuis quelques mois à Charles de Croy, prince de Chimay, et par un grand nombre de dames et de demoiselles attachées à sa personne, de jeunes seigneurs lorrains et barisiens, suite naturelle du fils du duc Antoine, et de nobles des Pays-Bas qui tenaient à honneur de faire escorte à la nièce de l'empereur.

Cette illustre et brillante compagnie étant arrivée à Thionville par la voie d'Arlon, voulut varier les plaisirs de la route, et laissant à terre ses chevaux et équipages, frêta une escadre de bateaux sur laquelle elle remonta la Moselle au milieu des éclats de la plus vive gaieté. Arrivée à la Grange-aux-Dames, elle prit terre, et retrouvant là ses haquenées et palefrois qui l'y avaient précédée, elle se re-

forma en ordre de marche, escortée par toute la noblesse de la cité venue là pour l'y attendre. Ce brillant cortége entra dans la ville par le Pont-des-Morts et, suivant le même itinéraire qu'avait suivi Charles-Quint, se rendit tout droit à l'hôtel St-Livier où les logemens du duc et de la duchesse étaient préparés. La dame de Raigecourt les reçut à l'entrée de l'hôtel et leur souhaita la bienvenue. Puis les princesses, dames et seigneurs de leur suite les quittèrent pour aller chercher l'hospitalité qui était prête pour eux dans les divers hôtels de la noblesse messine et même, par une exception flatteuse, dans ceux des seigneurs du chapitre [1].

Le lendemain, qui était un dimanche, le duc et la duchesse reçurent, dès le matin, une députation des seigneurs de la cité qui leur apportait, au nom du conseil, une coupe ciselée d'argent doré estimée deux cents écus, destinée au duc, et pour la duchesse une bague d'or enrichie de pierreries qui valait bien cinquante écus; puis une autre du chapitre de la cathédrale, qui venait leur offrir une double coupe dorée ayant une valeur de soixante-douze florins d'or. Ils allèrent ensuite en grand appareil, tous les princes et seigneurs richement vêtus et portant des chaînes d'or sur la poitrine, entendre à la grande église une messe solennelle où fut exécutée une très-belle musique et à laquelle assistait une foule énorme. Le prince François put y remarquer et faire admirer à la duchesse les images de son père le duc Antoine et de la duchesse sa mère, qui étincelaient aux verrières dues au magique pinceau du grand peintre-verrier Valentin Bousch. Après le dîner, Leurs Altesses, accompagnées de plusieurs gentilshommes messins et suivies de leur cour, allèrent faire une promenade au Saulcy en passant par le quai des Moulins. Elles visitèrent le couvent de Saint-Vincent et y goutèrent le vin et les pâtisseries qui

---

[1] *Registres du Chapitre.* — Chr. Huguenin. — *Metz ancien.*

leur furent offertes par l'abbé Valentin du Chatelet. Elles allèrent voir l'artillerie de la ville, qui était une de ses principales curiosités, sortirent par la porte Serpenoise, regardèrent les fortifications neuves qu'on venait d'y élever, rentrèrent par la porte Saint-Thiébault, et allèrent parcourir le Champ-à-Salle où la Xippe fut particulièrement l'objet de leur curiosité. Puis elles acceptèrent de prendre part au festin qui leur était préparé dans le bel hôtel du seigneur Michel de Gournay, l'un des vingt-huit enfants (l'aîné du second lit) du fameux François de Gournay, chambellan et conseiller de Charles-Quint, mort en 1524, en laissant la réputation d'un des plus redoutables seigneurs de la cité.

Michel de Gournay, chevalier, seigneur de Beu, avait été maître-échevin en 1516 et en 1519. Il était alors l'un des Sept de la guerre. Il avait des titres tout particuliers à la faveur que daignait lui faire le prince lorrain, étant depuis 1533 conseiller et chambellan du duc Antoine et ayant épousé, en 1515, Philippe de Florainville, l'une des filles d'honneur de la reine de Sicile, Philippe de Gueldres; les liens qui l'unissaient à la Lorraine étaient donc étroits et nombreux. Il était accompagné de son fils Jacques, alors jeune encore, qui allait peu après s'allier par son mariage aux grandes familles lorraines de Lenoncourt et de Haraucourt, et qui devait remplir les fonctions de maître-échevin en 1552, lors de la prise de possession de Metz par les Français.

Le banquet fut splendide et joyeusement fêté. Puis le duc et la duchesse remontèrent à cheval, sortirent par la porte des Allemands, rentrèrent par la porte Ste-Barbe, et de là regagnèrent leur logis. On voit qu'à part l'épisode du banquet de Michel de Gournay, la distraction offerte par la ville à ses hôtes princiers était presque identiquement la même que celle qu'elle avait offerte six mois auparavant à son hôte impérial. L'itinéraire avait bien peu varié.

Le lendemain 8 août, le duc François sortit de l'hôtel St-Livier, dès six heures du matin, pour prendre sa route vers Pont-à-Mousson où l'attendaient son père le duc Antoine avec le cardinal de Lorraine et le duc de Guise ses oncles, le cardinal de Lenoncourt et beaucoup d'autres grands personnages. Une partie de sa noblesse, formant un personnel d'environ quarante cavaliers, lui servait d'escorte. Il laissait le reste à la duchesse sa femme, à laquelle il voulait éviter la fatigue d'un départ si matinal. Ce ne fut que dans l'après-midi et à la suite d'un dîner auquel avaient été conviés avec elle plusieurs des principaux seigneurs de la cité, qu'elle se mit en route à son tour, accompagnée des princesses et dames de sa suite, de ses gentilshommes et de presque tous les jeunes nobles messins. Ces derniers lui firent une pompeuse et joyeuse escorte jusqu'au-delà de Corny, où les adieux s'échangèrent dans la prairie, et la duchesse continua sa route vers ses futurs états, tandis que les Messins revenaient en leur ville en devisant entre eux sur les belles et nobles dames dont la trop courte compagnie avait eu pour eux tant de charmes.

E. de Bouteiller.

*(La suite à la prochaine livraison).*



LE

# LAC D'OO ET LA VILLA MYSTÉRIEUSE.

*Ch*** à M***.*

Il y a longtemps, mon cher ami, que je ne vous ai serré la main depuis le jour où quittant L***, le lendemain d'un bal, je vous dis adieu, nous ne nous sommes point revus, hélas! Mais, heureusement, nous ne nous sommes point oubliés; pour ma part, je crois avoir prouvé que l'absence ne refroidit point les amitiés véritables. Si elle est pénible, elle a aussi ses consolations. N'est-il pas doux de se savoir loin de soi un ami qui pense à vous et qui, sous un autre climat, fait provision d'impressions et de réflexions pour vous en faire part? Il serait sans doute plus agréable mille fois de voyager avec lui; mais à défaut d'un tel plaisir, et bien que restant chez soi, l'on aime à se sentir, grâce à l'amitié, profiter d'un voyage que l'on n'a pu faire. Ce n'est perdre qu'à demi et c'est à la fois jouir du plaisir d'un autre. Telles sont les réflexions qui me consolent. Vos récits me rappellent les voyages et les ascensions que nous avons faits ensemble et les bals dans lesquels, pendant près de deux mois, nous avons dansé à côté l'un de l'autre. Vous souvient-il de cette charmante brune aux yeux bleus dont le sourire était rempli de tant de grâce? Ne réunissait-elle pas à l'esprit d'une Française le piquant d'une Espagnole? Nous lui avions donné le doux nom de Bébé, et cette enfant nous retenait

malgré nous loin de notre pays, tant la beauté unie à la grâce a d'attraits pour des cœurs de vingt ans!

Vous rappellez-vous comme sa mère et sa sœur l'aimaient, comme à elles trois elles savaient faire les honneurs d'un salon? Quoique dénuées de fortune, elles avaient toute l'allure de grandes dames. L'aînée des deux sœurs me faisait l'effet d'une de ces bonnes fées que la légende place à côté de chaque enfant et dont l'œil tendre et vigilant ne le perd jamais de vue. Comme elle étreignait du regard, tout en ayant l'air de penser à autre chose, ce cher Bébé dont elle s'était faite le Mentor! Elle surveillait, sans qu'il s'en aperçût, ce jeune cœur de quinze ans qui aurait pu se laisser déchirer aux ronces du chemin.

En vain mille jeunes gens lui servaient leurs louanges empressées et lui formaient une cour brillante; cette jeune fille ne s'était encore éprise d'aucun et si ce n'est ce jeune marquis de..., je ne sais, si affable envers tout le monde, elle avait réellement ce qu'on appelle vulgairement une inclination. Bonne fée! surveille-la toujours et donne-lui de bons conseils, car un jour l'amour l'enlacera, comme une autre, dans ses filets, et telle que je la connais, elle aura du mal à s'en retirer.

Mais, grand Dieu! quel ton sérieux et philosophique prend ma lettre? De peur de vous ennuyer à force de vous faire rêver, je termine brusquement en vous souhaitant mille prospérités et bon voyage, sans oublier votre vieil ami.

CH***.

### *M*** à Ch****.

Je veux, très-cher, avant mon départ pour d'autres rivages, vous parler quelque peu de notre beau ciel de la Provence. Je me trouve vraiment dans un beau pays. La teinte des arbres est vive, l'air est bien transparent, les lignes du soleil couchant ont un coloris incroyable. Le paysage est chaud de ton, comme dirait un peintre; les femmes y ont

de la race. Cependant elles ne m'ont pas fait oublier nos montagnardes Pyrénéennes. Elles avaient leur mérite aussi, ces femmes-là !. J'habite maintenant les bords de la Durance, dans les contreforts des Alpes. Je chemine de village en village pendant ma saison d'été. Je ne suis qu'un être nomade, un gitanos enfin. Adieu les joyeuses cavalcades au pic de Sauvegarde, les goûters sur la montagne au bord de ces beaux lacs où se reflètent les dentelures neigeuses des pics immenses ! Plus de ces prairies verdoyantes au sortir de ces labyrinthes sans fin formés par des rochers abrupts de toutes couleurs ! Plus de ces vallées immenses se déroulant sous vos pieds, où l'on entend gronder le torrent qui se creuse un lit étroit et profond en luttant contre les obstacles sans nombre qui lui barrent le passage ! Plus de ces cascades gigantesques tombant avec fracas à travers les arbres touffus de la forêt ! Non, plus de tout cela, rien que des souvenirs ! Je viens de faire cependant un beau voyage. Il y a dix-sept jours environ, je quittais Brignolles et me rendais directement à Cannes. Je ralliais là un de mes bons amis et nous commençâmes par une excursion en mer aux îles Sainte-Marguerite et Sainte-Honorée ; le trajet était beau, mais dangereux, la mer était méchante ; sans notre pilote habile, un vieux loup de mer qui avait sept fois doublé le cap, nous restions pour toujours au large. Dans l'île Sainte-Marguerite, dans une espèce de vieux castel à tours crénelées et à meurtrières, j'ai visité la prison du *Masque de fer*. J'ai vu la petite cellule où l'on prétend que le frère d'un grand roi a subi de la part de ses geôliers d'épouvantables tortures. J'écoutais religieusement les détails de cette étrange existence et je suis rentré ému dans le golfe de Juan, où Napoléon débarqua en revenant de l'île d'Elbe.

Là, six grands vaisseaux de haut-bord étaient en rade. J'ai visité le vaisseau-amiral, *la Bretagne*, cent trente-six canons et quartorze cents hommes d'équipage ; c'était d'un bel effet. Le lendemain, je les vis en mer mettre à la voile,

et faire les manœuvres de guerre et l'exercice à feu, c'était splendide! Le troisième jour, j'arrivais à Nice. Avec sa belle mer bien bleue comme son ciel, quel délicieux pays, si vous saviez! autour de la ville, des forêts d'orangers, des palmiers, des villas recouvertes de dômes: on se croirait au Bosphore; d'un côté l'infini, et de l'autre les grands pins blancs des Alpes: une belle mise en scène, enfin! Il me faudrait des volumes entiers et une verve qui me manque pour vous dépeindre l'existence dans cette ville franco-piémontaise animée d'un mouvement surprenant et dans une position à la fois grande, coquette et sublime.

J'ai aperçu de loin l'une de ces villas, le séjour d'une mystérieuse jeune femme qui sort voilée et n'apparaît que le soir (comme la dame blanche); on ne m'en a pas dit davantage. Ce délicieux châlet était entouré d'orangers, de tulipiers, de camélias et de buissons de roses; l'air en était embaumé: un vrai palais de fée. Le soir, j'aimais à me promener au bord de la mer; les pêcheurs tendaient leurs filets au clair de la lune; le cri des oiseaux de mer, le bruit des vagues, tout cela s'harmoniait si bien. Ah! cher, si vous aviez été là, que votre muse aurait puisé de rêveries dans ces beautés de la nature! En attendant que je continue à vous raconter mon voyage et que je vous donne d'autres détails, pensez à moi et unissons-nous dans un commun souvenir. Votre ami.

M***.

*Ch. à M***.*

Cher ami, vos poétiques récits ont excité mes regrets. Que j'aurais voulu partager votre bonheur et être à côté de vous pour jouir ensemble de tout ce que vous me dépeignez si bien? Ces vives couleurs qu'emploie votre pinceau, vous les trouvez dans tout ce qui vous entoure. Vous avez su m'intriguer, tout en me flattant de votre bon souvenir. Continuez à m'adoucir les chagrins de l'absence. Pour moi, ne pouvant

vous rejoindre en ce moment, je suis retourné à L. où le docteur m'envoie. J'ai revu Bébé, elle m'a parlé de vous. C'est toujours la même charmante enfant. Je ne lui ai trouvé de nouveau qu'un certain air rêveur qu'elle n'avait point. Ses yeux ont plus de langueur. Est-ce l'amour qui commencerait à naître chez elle? Je ne sais; mais c'est une femme faite maintenant? Quoique toujours aussi aimable et aussi naturelle, elle montre plus de réserve dans ses épanchements. Le marquis de... est toujours ici. Je crois être certain maintenant qu'elle l'aime. Il a ses danses promises à l'avance, ils valsent toujours ensemble et à quelle heure qu'il arrive, il est toujours sûr d'être agréé. L'aime-t-il, lui aussi? Je ne sais encore. Peut-être il s'en amuse et ne l'épousera jamais? Je ne le sais point davantage. La différence de fortune est grande, mais l'amour, à ce que l'on dit, comble les vides les plus immenses. S'il l'aime, sera-t-il constant? Il est bien jeune encore et peut l'oublier. Tout ceci est un problème et fait partie de l'avenir. Je me borne à être le témoin impartial de cette comédie charmante, de cette intrigue à deux, dans laquelle je ne suis pas acteur. Je ne verrai point le dénouement, mais je me contente de remarquer les péripéties, et il y en a, je vous assure, de singulières et d'intéressantes. Ainsi Isabelle (on ne l'appelle plus Bébé, ce nom fait maintenant partie des souvenirs de son enfance) est devenue jalouse. Qui l'aurait cru? Une jeune fille douée de tant de qualités et d'un naturel aussi ouvert! C'est pourtant la vérité. L'autre jour, est arrivée une jeune fille accompagnée de sa mère et de son frère. Cette étrangère est jolie, et de plus coquette; ce qui ne peut nuire aux eaux. Sourire perpétuel, toilettes éblouissantes. Sa mère, comme bien d'autres, veut la produire. Du matin au soir elle est au piano et, sans qu'on l'en prie, pour plaire à sa mère, dit-elle, elle nous chante d'une voix lamentable toujours les mêmes airs. Nous l'appelons vulgairement Eurydice, car son air de prédilection est un passage d'Orphée aux enfers qui commence par ces mots: « J'ai perdu mon Eurydice. »

Et tout cela accompagné des mines les plus prétentieuses, des contorsions et des mouvements de tête les plus comiques. C'est un portrait que je viens de vous faire à propos de Bébé. Quel contraste ! L'une n'a pour ornement que sa beauté et, chose singulière et bien absurde, elle jalouse les toilettes de l'autre. Pauvre enfant! si elle savait ce que la simplicité a de charme, et comme sa robe blanche et ses cheveux abondants, ornés simplement d'une résille rouge, lui vont mieux que la robe à prétentions et les mille bijoux de sa rivale.

Eurydice, elle au moins, a le mérite de cacher sa jalousie et de ne point entendre les remarques acerbes de Bébé. Juges impartiaux, nous allons de l'une à l'autre et nous nous amusons des frais qu'elles se font tout en se détestant. Et pourtant tout cela m'inquiète par amitié pour notre amie commune. Que Dieu fasse que sa jalousie ne lui porte pas malheur ! Faites les mêmes vœux, et si ma lettre vous a intéressé, je vous en promets la suite, telle qu'elle soit.

En attendant, racontez-moi à votre tour vos impressions de voyage. Mon désir est grand de connaître la suite du petit roman que je vois poindre dans votre visite à la villa mystérieuse. Comme vous, je voudrais y pénétrer tout à fait et connaître la figure, les mœurs et l'histoire de cette femme dont vous me parlez à peine. Je n'en dis pas plus ; à vous de tout m'apprendre. Votre vieil ami qui ne vous oublie point.

CH***.

## *M*** à Ch***.*

La réception de votre lettre m'a fort intéressé et peiné à a fois. J'ai aimé, en suivant votre récit, à me rappeler les traits de cette beauté des montagnes qui avait fait notre conquête à tous. En qualité d'artiste, j'admirais ce torse vigoureux surmonté d'une tête expressive; je me revoyais en face de ce regard qui nous faisait tous rêver, jusqu'à son accent légèrement méridional lui donnait du charme. Si jamais je me

suis senti heureux d'être né musicien, c'est bien le jour où, naviguant avec elle sur le lac d'Oo, elle se mit à chanter les belles strophes faites pour Elvire. Sans en être digne, j'aimais en ce moment à pouvoir l'accompagner et à joindre ma voix à un interprète aussi fidèle de l'ode sublime de Lamartine. Et cependant ces paroles pour moi n'avait aucun sens. Le marquis plus heureux aurait été mieux à sa place. Mais à lui la musique est inutile, celle de l'âme lui suffit.

Ce que vous m'apprenez de cette rivalité naissante entre deux jeunes beautés me cause un véritable chagrin. La bonne fée, comme vous l'appellez, ne pourrait-elle point interposer son intervention? Mais non, je le vois, dans ces guerres sourdes causées par la jalousie, il est difficile d'intervenir lorsqu'il n'y a point eu d'éclat. Cette bonne fée, du reste, n'est point impartiale, et tout ce que vous me dites m'apprend que la tempête n'a pas encore éclaté et que le feu de la jalousie ne fait que couver. Pour ce qui est de mes impressions personnelles dans le beau pays que j'habite en ce moment, elles ne sont qu'agréables. J'espère qu'elles le seront toujours et je tiens peu, je vous l'avoue, au genre d'émotions que vous êtes sur le point de connaître. Je suis peu porté au tragique et il ne m'intéresse qu'à raison des acteurs. Ce mystère cependant que vous avez entrevu ainsi que moi dans la villa niçoise m'intriguait. J'étais désireux d'en avoir la clef et à force de rôder et d'interroger je suis parvenu, sinon complètement, du moins en partie, à fournir une pâture à ma curiosiosité. Jugez par vous-même si mon histoire ne manque poin de cette poésie dont vous êtes toujours si amoureux et que vous recherchez partout. Comme tous les palais des belles au bois dormant, pour y entrer, il fallait corrompre le Cerbère que l'on appelle plus vulgairement dans notre siècle le concierge.

Celui-ci, plus discret que ses confrères ne le sont ordinairement, tout en prenant un air de mystère, ne voulut rien me dire. Désappointé de ce côté, je pris des informations

auprès des villageois qui m'affirmèrent ne rien savoir. « Depuis quand cette femme est-elle à Nice, leur demandai-je? — Depuis un mois à peu près, me répondirent-ils. Elle est venue ici au commencement de l'hiver, dans une voiture fermée, et l'on n'a jamais vu son visage. Elle n'a pour tout serviteur que ce portier que vous avez interrogé en vain, et une camériste qui est aussi silencieuse. » Il n'en fallait pas plus pour piquer ma curiosité. Car vous me connaissez : ordinairement apathique et nonchalant, les grandes difficultés m'irritent; une fois aiguillonné, j'emploie tous les moyens pour surmonter les obstacles qui se rencontrent. Dussé-je maintenant être obligé, pour voir au moins l'ombre de l'inconnue, mettre le feu à cette maison, je suis capable de le faire. Alors, incendiaire généreux, je m'élancerai dans ses appartements secrets, et là il faudra, à moins qu'elle aussi ait un masque de fer, que je sache qui elle est. Mais j'espère arriver à mes fins sans employer ce moyen extrême et risquer ainsi de faire un voyage à Toulon. Priez tous les saints que je réussisse. Tel que je vous connais, votre curiosité est à l'heure qu'il est aussi en jeu que la mienne. Espérez la contenter dans peu, c'est à quoi vont tendre tous mes efforts.

Votre ami, M***.

## *Ch*** à M***.*

Enfin la tempête a éclaté. Mais laissez-moi raconter l'aventure qui donna lieu à ce coup de théâtre. C'était le jour d'une grande partie de plaisir. Le but de notre cavalcade était le lac d'Oo, lieu enchanteur qui rappelle l'Écosse, et où l'on se croirait transporté par les fées. Cavaliers et amazones étaient nombreux. D'élégants sportmen avaient emporté leur cor de chasse et nous régalaient de leurs fanfares. Au nombre de soixante, en comprenant les mères de famille, la plupart assises dans des calèches de montagne conduites en poste, nous quittions L., de grand matin. Chaque cavalier avait

naturellement choisi sa voisine. Vous dire à côté de qui s'était placé le marquis est inutile; un peu éloigné du reste de la cavalcade, il se perdait dans les charmes d'une conversation intime et montrait peu d'attention aux beautés du paysage. Après avoir dépassé Cazeaux et la chapelle Saint-Aventin, nous traversons, par un sentier étroit et rocailleux, le village d'Oo. De là, par une route creusée au flanc de la montagne, nous nous dirigeons vers le lac, but de notre excursion, et contemplons la vallée magnifique de sévérité grandiose qui se déroule à nos pieds. Enfin, nous arrivons à un chemin en lacet tracé à travers les rochers et les sapins. Arrivés au sommet nous découvrons tout à coup le superbe tableau que nous venions contempler. Creusé dans des rochers immenses recouverts de neige, le lac d'Oo est tout ce qu'on peut rêver, vous en avez jugé par vous même, de plus poétique.

Que ce lac est beau, soit que le soleil en l'éclairant de tous ses feux le fasse ressembler à un diamant à mille facettes enchâssé par la nature dans le granit des montagnes, soit que les ombres, en descendant des rochers ardus qui l'entourent, lui donnent quelque chose de sombre et de mystérieux. La cascade gigantesque qui se jette, de trois cents pieds de haut, dans son sein avec un bruit énorme, est sublime, perdue dans le léger brouillard qui l'enveloppe comme un voile mystérieux. Je ne sais si vous avez remarqué que les eaux de ces lacs de la montagne reflètent les teintes variées qui sont celles de la mer. Tout en nous livrant à notre admiration, nous hélions la barque unique qui conduit ordinairement à la cascade. Mais ici une difficulté se présente. Cette barque contient peu de places et l'équipage est bientôt plus qu'au complet. Eurydice et sa mère en font partie. Maintenant qui servira de pilote? Les dames désirent le marquis que Bebé, restée sur le rivage, retient auprès d'elle. L'amour-propre s'en mêlant, à force d'instances, il finit par céder aux sollicitations flatteuses qu'on lui adresse de toutes parts. Tout en adressant quelques mots de regrets à sa compagne de voyage, il saisit le gouvernail.

Mais, ô malheur! le hasard veut qu'Eurydice est assise à ses pieds, et les yeux de sa rivale le remarquent aussitôt. Son bonheur s'évanouit dès cet instant, et l'on remarque sur son beau visage les traces de la jalousie la plus profonde.

Le marquis paraît ne point s'en apercevoir, et on l'entend, tout en s'éloignant après avoir fait des adieux que l'on ne paraît point écouter, commencer avec sa voisine une conversation animée et joyeuse. Des rires bruyants même, en éclatant dans les airs, viennent échouer sur la rive et enfoncer de nouveaux traits dans le cœur blessé de la jeune fille malheureuse. Prenant en pitié son ressentiment, je m'essaye de la distraire en lui faisant remarquer les beautés grandioses que la nature offre à notre admiration. Elle reste insensible à mes paroles et ne me répond que par des mots entrecoupés et sans aucun sens. Son esprit était ailleurs. Il suivait le sillon blanchâtre que la barque déjà loin de nos regards traçait dans l'onde calme du lac et elle semblait entendre et épier chaque parole qui en sortait pour en nourrir sa douleur. Vous comprenez qu'à partir de ce moment elle se tint à l'écart et que sa tristesse, bien qu'on n'osât en faire la remarque, rejaillit sur tous et particulièrement sur votre ami qui s'était toujours intéressé au succès de ses amours. De plus, l'excursion dont je m'étais promis tant de plaisir, n'eut plus aucun charme pour moi et mes compagnons. Le retour de l'embarcation fut le signal de notre départ et nous remîmes à un autre jour notre voyage à la cascade que jusque-là, à cause de l'affluence des curieux, nous n'avions encore pu faire.

Le retour fut silencieux, le marquis, sentant peut-être sa faute, évita toute explication et se renfermant dans une sage réserve, resta derrière nous, se laissant aller aux caprices de sa monture et livré à des réflexions qui ne devaient pas être à l'avantage de la terrible Isabelle. Je n'eus que le temps de vous écrire cette lettre avant de me coucher. Harassé et l'âme attristée, je me suis reposé et consolé en m'entretenant avec vous. Vous prenant pour confident, je ne voulais pas remettre le

récit de mon excursion et des incidents qui l'ont accompagnée. Veuillez m'en savoir gré et penser toujours à votre ami, en lui donnant les récits de vos voyages et de votre aventure dont j'attends le dénouement avec impatience. CH***.

## *M*** à Ch***.*

A mon roman, contrairement au vôtre, il n'y a point d'intrigue. Mon histoire est simple comme une tragédie antique et triste comme une élégie. Je ne souhaite point cependant que celle de Bebé lui ressemble. J'espère que ces éclats répétés de jalousie ne se répéteront plus, et que son amour, s'il continue, deviendra plus calme et plus raisonnable. Cependant, comme je la connais, je fais des vœux pour que ce roman que vous me racontez si bien et qui m'intéresse fort, tout en m'affligeant, finisse comme les autres... par un mariage. Mais je m'aperçois qu'en me perdant en préambule et en réflexions inspirées par l'amitié, je vous fais venir l'eau à la bouche sans me presser de contenter votre curiosité. Un peu de patience, de grâce !

N'ayant donc pas réussi dans mes recherches et déçu dans mes espérances, je rentrais à Nice, l'oreille basse et désolé, tout en ayant découvert un mystère, de ne rien avoir découvert en réalité. Que va dire mon ami de L., me disais-je, voilà mon amour-propre de conteur compromis pour toujours. A quoi bon lui parler de villa mystérieuse, de clair de lune et de femme voilée pour en rester là, et rien de plus ? Cela vous aurait semblé une mystification, et vous auriez eu raison de le prendre ainsi. Pourquoi entrevoir un roman là où l'on ne pouvait en découvrir et vous faire stationner éternellement devant la porte du palais de la belle au bois dormant sans pouvoir vous y faire entrer ? Agir ainsi aurait été renouveler envers un ami le supplice de Tantale, et c'est pourtant ce qui devait arriver sans une heureuse circonstance. Ne vous croyez point cependant trop heureux, les détails ne sont pas nom-

breux quoique intéressants, et je me repens toujours un peu de m'être trop avancé.

A table d'hôte je retrouvais un ami qui, après beaucoup de questions sur mon voyage, me demanda ce qui m'avait le plus intéressé à Nice. Je lui racontais naturellement le sujet actuel de mes préoccupations. J'ai de quoi vous satisfaire, me dit-il; mon histoire n'est pas longue; si vous voulez me suivre au casino, vous la saurez tout entière. Voici ce qu'il me raconta :

« Cette villa que vous n'avez fait qu'entrevoir, à huit cents mètres de la ville, sur la route de Turin, mérite bien le nom que vous lui avez donné, la *Villa du Mystère.*

Figurez-vous une allée de parc bordée d'orangers, de chaque côté d'épais massifs, de verveines rouges, d'héliotropes et de camélias ombragés d'arbres exotiques et de palmiers, tout cela protégé des regards indiscrets par une haie de lauriers roses et d'orangers.

Au milieu de ce jardin un vaste bassin avec des plantes marines et surmonté d'un beau groupe de naïades en marbre de Paros; enfin, à l'écart, à l'ombre de saules, de magnolias et d'arbres verts, une délicieuse villa avec un beau perron à colonnes torses et à balustres. La façade est d'un blanc éclatant parsemé de filets azurés, de rosaces et d'arabesques. On y monte par un escalier de marbre blanc. Au-dessus de la porte s'avance un balcon doré, mais dont les ornemens disparaissent sous la masse de plantes qui l'entrelacent de toutes parts, se déroulent et débordent en formant mille festons. Rien de plus doux, de plus vaporeux que ce lieu enchanteur. L'air y est embaumé, on sent la vie, la volupté de toutes parts. Cependant dans ce paradis la plus adorable créature s'y consume à petit feu... Elle se meurt. Oh! il y a là un mystère terrible que chacun sonde, mais que personne ne connaît. Vous dire le nom de notre héroïne serait chose impossible; mais son visage, je l'ai entrevu, un soir que m'armant d'une audace curieuse, je me

glissais en tapinois parmi les buissons de la grande allée où je la savais se promener à cette heure où tout est silencieux et que l'on n'entend au loin que le triste et monotone mugissement des vagues. Honteux de mon escapade et craignant d'être pris, sinon pour un voleur, du moins pour un indiscret de la pire espéce, je retenais mon souffle et faisais le moins de mouvement possible. J'avais trompé la surveillance du gardien et me trouvais ainsi en contravention avec la loi et dans une position dangereuse pour ma sûreté et mon honneur.

Aprés de courts instans que, dans mon impatience et mon inquiétude, je trouvais bien longs, j'entends le gravier du chemin craquer sur des pas trop légers pour ne pas être ceux d'une femme. Mon cœur battait comme celui d'un amoureux, car je m'étais fait un idéal que j'aurais été trés désappointé de voir ne point se réaliser. Mais la vérité était au-dessus de tout ce que j'avais imaginé. Elle était toute vêtue de noir et semblait de loin un fantôme. Peu à peu ses traits éclairés par les rayons incertains de la lune, se révèlent à mes regards. Quel beau et pâle visage, et quels yeux brûlants! Elle est grande, et sa taille est mince et souple; de beaux cheveux noirs nonchalamment tordus tombent sur ses épaules. Sa démarche est lente et triste. Tout chez elle indique la distinction la plus rare unie à la douleur la plus grande. Ses grands yeux noirs ont une expression indicible de douceur et de tristesse, jamais regard de femme ne m'a paru plus tendre. C'est la belle tête de Romaine du Titien, c'est la Sapho si expressive de tristesse de Pradier, c'est tout ce que l'art peut imaginer de divin. Mais ce torse, jadis puissant, s'est aminci à force de souffrir. Cette démarche dont les élans indiquent bien une âme passionnée, m'a paru se ralentir par moment, et tout son corps m'a semblé s'affaisser.

Quel est le nom de ces angoisses qui la minent insensiblement? Voici ce que dit la légende: S'étant bercée d'un

fol amour pour un ingrat, elle s'est prise de jalousie pour une rivale. Celui qu'elle aimait, après lui avoir longtemps rendu amour pour amour, s'est enfin effrayé de ce caractère ombrageux et passionné. Il a rompu avec elle et cette femme ne lui a point pardonné. Elle craint sans doute qu'il lui ait préféré sa rivale. Voilà les malheurs qui hâteront sa mort et bientôt, si j'en crois mes pressentiments, la Villa du Mystère ne sera plus qu'un tombeau. « Telle est l'histoire que m'a racontée, les larmes dans les yeux, mon ami. Je me contente de vous envoyer son récit. J'espère que vous m'en saurez gré et aimerez à partager mes émotions.

Votre ami, M***.

## *Ch*** à M***.*

Enfin il est parti, et à en juger d'après les lois de l'égoïsme, il a bien fait. Il ne se sentait pas assez fort pour sortir avec avantage d'une telle situation et en devenir le maître. N'ayant peut-être cherché dans tout ceci que le sujet d'une aventure de voyage, il a trouvé qu'elle commençait à prendre des proportions trop grandes et s'est éloigné du danger. Ne le calomnions pas, à chacun à juger de ce qu'il a à faire. La bonne fée est devenue impuissante à faire renaître le calme dans l'âme de sa sœur, et se contente de pleurer avec elle.

Il n'y a point eu d'adieux ; dès l'incident qui troubla si malheureusement notre promenade, on ne s'est plus parlé. Mais la fierté de l'un a été aussi grande que celle de l'autre, et tout ce qu'on avait fait pour les réconcilier a été inutile. Nous croyons, du reste, qu'il valait mieux laisser s'éteindre une passion qui ne paraissait être que dangereuse. Mais notre espoir a été déçu : Bébé n'a plus aucune gaîté, le feu de ses yeux s'est éteint et ses joues se sont décolorées. C'est une fille qui s'en va et qui ne verra point l'automne. Je me hâte de quitter ces lieux dont la vue est

devenue désormais si pénible pour moi. Votre récit est venu s'harmonier avec tout ce que je voyais ici de triste et de navrant.

Vous au moins, vous aviez la mise en scène et la poésie d'une histoire dont vous n'aviez pas été le témoin ; moi, au contraire, je n'avais que la réalité.

Toutefois, nos deux histoires se ressemblent, et, sans un alibi facile à constater, il m'aurait été naturel de croire que tout ce que vous me racontez était la suite des longs récits que je vous faits depuis un mois.

Au revoir, cher ami, j'espère ne plus avoir de détails à vous donner sur la fin de mon séjour ici ; décidément, je retourne au plus vite chez moi et par le chemin le plus court. Que cela ne vous empêche point de m'envoyer à ma nouvelle adresse de longs détails sur la suite de votre voyage. Dans cette espérance, je ne vous dis point adieu. CH***.

### *Ch*** à M***.*

Votre lettre courte, cette fois, m'a paru bien triste. Je comprends l'état peu réjouissant où vous êtes ; mais de grâce ne vous laissez pas aller à votre caractère mélancolique et tâchez de vous distraire. Pour que votre voyage soit complet, allez voir la vallée de Campan et celle d'Argelès. Arrêtez-vous à Luz et à Saint-Sauveur. Il n'est besoin de vous recommander le pic du Midi et le cahos de Gavarnie. Quant à moi, comme vous l'aurez appris en voyant le timbre de ma lettre, je me suis décidé à partir. Rien ne me retenait plus à Nice et ma curiosité était satisfaite autant que possible. Je suis donc reparti comme j'étais venu, c'est-à-dire par mer, préférant ce mode de voyage à tout autre. Mais réjouissez-vous, avant de partir j'ai eu des nouvelles toutes fraîches de la *Villa du Mystère*. Je dis : réjouissez-vous, car cette histoire qui promettait d'être tragique a fini par une comédie. De nouveaux renseignements ont détruit en partie sur moi l'effet

lugubre qu'avait produit le récit de mon ami. Figurez-vous que cette femme, aprés avoir donné son cœur á un jeune homme digne de son affection, avait été obligée d'épouser un homme trop âgé pour elle, ce que ne disait point la légende, et, aprés l'avoir perdu presque aussitôt, ce n'était point lui qu'elle était venue pleurer à Nice, mais bien l'oubli de son premier adorateur. Était-ce ruse ou conviction de sa part? Le rôle mystérieux dont elle s'est revêtue lui a parfaitement réussi. Le mystére, grâce à l'indiscrétion de mon ami, s'est ébruité et est arrivé jusqu'aux oreilles du nouvel Almaviva. Ainsi averti par la rumeur publique, il s'est hâté de revenir et, aprés une tendre reconnaissance, on s'est épousé; le roman s'est donc trouvé aboutir à la conclusion banale. Ainsi ce qui devait nous faire pleurer doit nous faire rire en ce moment, et aprés tout cela vaut mieux : un mariage est toujours préférable à une mort prématurée, si poétique qu'elle soit. Mon ami seul s'était trompé, aveuglé par les illusions qu'il s'était créées à l'avance.

Isabelle, comme vous voyez, méritait peu notre sympathie. J'espére toujours que le marquis reviendra et que tout cela finira comme mon histoire. Prenez toujours des renseignements et envoyez-les moi. Dans cette attente, je vous quitte et vous serre la main.

M***.

*Ch*** à M***.*

Cher ami, aucune femme ne se ressemble et la comparaison que vous semblez vouloir faire tombe complétement à faux. Mon héroïne n'est aucunement comédienne et le rôle quelle joue, elle le joue bien malgré elle, je vous assure. Non, il n'est point revenu et, pour comble de malheur, je l'ai appris par un touriste qui était passé à Saint-Sauveur. Devinez ce qu'il a fait; je vous le donne en mille. Non, vous ne croiriez jamais pareille infamie de la part de ce jeune homme. Il n'a eu aucune pitié et, se sentant piqué au vif, il s'est vengé...

en demandant la main d'Eurydice. Isabelle l'a appris et vous devinez quel coup cette nouvelle lui a porté. Elle ne devait point s'y attendre. Mais voici comment cette singulière aventure est arrivée. D'un caractère faible et incapable d'une grande passion, il ne se croyait plus à la hauteur d'Isabelle. Il se sentait même plus aimé qu'il n'aimait et il s'en trouvait honteux. Tels étaient les sentiments qui germaient en lui quand arriva l'accident du lac d'Oo. Ce fut un point de départ, une occasion dont il profita, et depuis ce jour, n'ayant aucune raison de rompre avec Eurydice, bientôt il se laissa prendre aux filets qu'on lui tendait de ce côté. La mère et la fille l'accaparèrent tout entier. Était-ce pour lui ou pour sa position de famille? Je ne sais. Mais il était glorieux pour des gens sans cœur d'arracher à une rivale une aussi belle proie: c'était une conquête dont ils avaient le droit d'être fiers.

Dire quel scandale produisit ce mariage, est impossible. Quoiqu'il en soit, ce n'était pas assez d'avoir soustrait à un cœur passionné l'objet de son amour brûlant, il fallait encore, après être parvenu à le détacher peu à peu d'une chaîne trop pesante, le captiver à son tour et en devenir le maître, et tout cela pour devenir marquise!...

Si j'étais philosophe, je pourrais m'étendre en réflexions de toute sorte et peu avantageuses à notre humanité sur l'ambition des mères et la coquetterie de leurs filles.

Mais non, ce qui est une exception ne peut servir de règle. On pourrait, du reste, me répondre en me dépeignant, sous des couleurs plus sombres encore l'ingratitude des hommes: l'esprit de corps en souffrirait. Me voici rentré dans mes foyers; j'espère qu'en ayant fait autant, vous aurez le temps de m'écrire. J'attends avec impatience de vos nouvelles. Elles m'intéressent beaucoup, vous le savez, et vos récits me charment toujours; car dans vos lettres, à côté de l'ami j'aime à retrouver l'artiste et le conteur aimable.

Au revoir. CH***.

DE TALIBERT.

# LE CANON

## CHANT DE L'ARTILLERIE FRANÇAISE[1].

C'est le canon, le canon,
Qui fait et défait le monde;
Tout cède à la ronde
Au son,
Au beau son du canon.

Qui partage à son gré la terre
Et des états règle le sort?
Qui fait la paix, qui fait la guerre
Et donne raison au plus fort?
Congrès diplomatiques,
Protocoles sans fin,
Tout cède aux sons magiques
De sa bouche d'airain.

---

[1] Sur l'air:

C'est l'amour, l'amour, l'amour,
Qui fait le monde.

J'ai composé ce chant du *Canon*, étant sous-lieutenant-élève de l'école de Metz, et il y a longtemps. Il acquit une sorte de popularité dans l'artillerie et fut répété bien des fois, surtout aux banquets anniversaires de la fête de sainte Barbe. Mais j'y fis tant de variantes, ajoutant, retranchant ou modifiant des couplets, suivant ma fantaisie ou les circonstances du moment, que les copies que l'on a bien voulu m'en demander à diverses époques diffèrent singulièrement entre elles. Je n'ai pu résister au désir de remanier une dernière fois cette œuvre de ma jeunesse, pour en faire hommage, sous sa forme actuelle, aux officiers d'artillerie, dans les rangs desquels j'ai eu l'honneur de servir pendant seize ans. Théodore DES RIVES.

C'est le canon, le canon,
Qui fait et défait le monde ;
Tout cède à la ronde
Au son,
Au beau son du canon.

Plus redoutable que la foudre,
Qui renversa les vieux châteaux?
Qui réduit les villes en poudre,
Dans l'onde engloutit les vaisseaux?
Sur les champs de bataille,
Grondant avec fracas,
Dans des flots de mitraille,
Qui vomit le trépas?

C'est le canon, le canon
Qui fait et défait le monde ;
Tout cède à la ronde
Au son,
Au beau son du canon.

Quand de l'Europe menaçante
Tous les rois s'armaient contre nous,
Qui, bravant leur haine impuissante,
Brisait leurs trônes sous ses coups?
Qui, jusque dans les plaines
D'Austerlitz, d'Iéna,
Aux nations lointaines
Criait : la France est là?...

C'est le canon, le canon
Qui fait et défait le monde ;
Tout cède à la ronde
Au son,
Au beau son du canon.

Dans cette lutte sans égale,
Semant l'effroi de toutes parts,

De capitale en capitale,
Qui conduisit nos étendards?
A l'antique équilibre
Substituant ses droits,
De l'Elbe jusqu'au Tibre
Qui fit régner nos lois?

C'est le canon, le canon
Qui fait et défait le monde;
Tout cède à la ronde
Au son,
Au beau son du canon.

Et qui fit, à force de gloire,
D'un Canonnier un Empereur?
Joyeux écho de la victoire,
Qui fêtait nos jours de bonheur?
Quand la salve éclatante
Au loin retentissait,
La France triomphante
En masse applaudissait.

C'est le canon, le canon,
Qui fait et défait le monde;
Tout cède à la ronde
Au son,
Au beau son du canon.

Si le moderne Charlemagne
Mourut, par le destin trahi,
Sa grande ombre nous accompagne,
Nos lauriers sont dignes de lui.
De la Grèce héroïque
Qui fit tomber les fers?
Qui nous donna l'Afrique?
Qui nous ouvrit Anvers?

C'est le canon, le canon
Qui fait et défait le monde;

Tout cède à la ronde
Au son,
Au beau son du canon.

Et quand l'aigle aux puissantes ailes
Revint planer sur nos drapeaux,
Qui par des victoires nouvelles
Rappela nos temps les plus beaux?
Sanctifiant la guerre,
C'est le canon français
Qui fit de son tonnerre
Le salut du progrès.

C'est le canon, le canon
Qui fait et défait le monde;
Tout cède à la ronde
Au son,
Au beau son du canon.

Servi par nous avec courage,
Qu'il conserve à notre pays
Le premier rang, noble héritage
Que nos pères nous ont transmis.
Il garde le silence,
Après tant de combats;
Ennemis de la France
Ne le réveillez pas.

C'est le canon, le canon,
Qui fait et défait le monde;
Tout cède à la ronde
Au son,
Au beau son du canon.

## A SAINTE BARBE.

O toi qui détrônas Bellone
Et qui souris d'un air narquois,

En comparant l'airain qui tonne
Aux pauvres engins d'autrefois,
Sainte Barbe, si chère
A tout bon Artilleur,
Sois heureuse, sois fière,
Quand nous chantons en chœur :

C'est le canon, le canon,
Qui fait et défait le monde;
Tout cède à la ronde
Au son,
Au beau son du canon.

---

# BIBLIOGRAPHIE.

RECUEIL JOURNALIER *de ce qui s'est passé de plus memorable, dans la Cité de Metz, pays Messin et aux environs, de 1656 à 1683* (par Joseph Ancillon), publié pour la première fois par M. F.-M. Chabert, membre titulaire de l'Académie impériale de Metz ; avec cette épigraphe :

*Être utile à son pays*
*et à ses concitoyens.*

Notre siècle a un goût prononcé pour les exhumations. Les archives publiques et privées sont fouillées incessamment, et rien n'échappe à la sagacité aussi intelligente qu'infatigable de nos archéologues et de nos paléographes.

M. F.-M. Chabert, à qui nous devons le *Journal du siège de Metz en 1552*, et plusieurs autres publications importantes, vient d'acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance des érudits en complétant le RECUEIL JOURNALIER *de ce qui s'est passé de plus memorable dans la Cité de Metz, pays Messin et aux environs*, par Joseph Ancillon, ouvrage inédit dont il avait donné, il y a deux ans, la première partie (de 1656 à 1674).

Nous ajoutons avec empressement que le modeste et savant académicien, qui soigne les éditions des autres comme il le fait de ses propres ouvrages, et qui ne s'adresse jamais qu'aux informations les plus sérieuses, a enrichi les Mémoire de Joseph Ancillon de notes intéressantes sur les personnages et les lieux cités, principalement pour ceux du pays messin.

Notes et texte forment deux volumes in-12 sur papier à la cuve, vergé, qui augmentent la dette de nos concitoyens envers M. Chabert, et dont ce n'est pas le lieu de vanter ici l'exécution typographique. C. L.

# TABLE

## ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES LES PLUS IMPORTANTES

## CONTENUES DANS LES ANNALES DE METZ

**(1724-1755)**

**Rédigée par M. F.-M. CHABERT**

---

(*La fin à la prochaine livraison.*)

# AUX AMIS DE LA POÉSIE POPULAIRE[1].

M. Fortoul, ministre de l'instruction publique, avait eu l'heureuse pensée de provoquer la réunion de tous les chants populaires des provinces de France. Cette idée semble avoir été abandonnée par ses successeurs, mais elle n'est pas restée sans quelques résultats. Les études indiquées par M. Fortoul ont été entreprises sur divers points et ont produit des recueils dignes d'intérêt.

Nous voudrions faire pour la Moselle ce qui a déjà été exécuté ailleurs, mais une pareille entreprise exige des collaborateurs et nous venons les chercher, nous venons prier ceux qui ont conservé dans leur mémoire quelques chants populaires, de nous venir en aide et de vouloir bien nous adresser ces vieux vers abrupts, dont dans quelques années il ne sera plus possible de retrouver de vestiges. Par poésie populaire, nous entendons non pas des chansons écrites avec quelques prétentions littéraires et chantées ensuite par le peuple, nous entendons des chants nés dans le peuple même et conservés oralement.

La collection que nous voudrions former comprendra non-seulement les chansons françaises de notre département, mais aussi les chansons en patois messin et les chansons en dialecte allemand, nous demanderions à nos collaborateurs de nous envoyer, autant que possible, les airs notés.

---

[1] Nous verrions avec reconnaissance les journaux de Metz favoriser notre œuvre en faisant connaître notre demande à leurs lecteurs.

Nous le répétons, dans bien peu de temps il sera trop tard pour entreprendre le recueil que nous désirons composer ; nous avons l'espoir que nous serons aidé dans une œuvre qui peut avoir son importance, et où notre rôle tout modeste pourrait se trouver caractérisé par cette jolie phrase de Montaigne : « J'ay seulement faict ici un amas de » fleurs étrangères, n'y ayant fourni du mien que le filet » qui sert à les lier [1] »

C^te^ DE PUYMAIGRE.



*L'Administrateur-Gérant*, A. ROUSSEAU.

[1] Les personnes qui voudraient bien coopérer au recueil des *Chants populaires de la Moselle*, sont priées d'adresser leurs envois soit au bureau de l'*Austrasie*, soit à M. de Puymaigre, place Saint-Martin, 3.

# SOUVENIRS DE L'HOTEL SAINT-LIVIER.

## IV.

Élisabeth de Raigecourt n'avait pas partagé avec sa mère les soins ni l'honneur de la réception du duc et de la duchesse de Lorraine. Elle était depuis quelques semaines devenue la femme de Martin de Heu. Ce n'avait pas été sans bien des larmes versées en secret qu'elle s'était décidée à donner satisfaction au désir de sa mère. Elle avait longtemps résisté, malgré toutes les convenances de l'union qui lui était offerte, et ce n'avait été que sur les conseils réitérés et sur les vives instances de son beau-frère Jacques d'Esch qu'elle y avait enfin consenti. On les avait vus plus d'une fois sortir de ces entretiens, elle le visage inondé de pleurs, lui portant les traces d'une pénible émotion. Enfin le mariage s'était fait, et l'aristocratie messine toute entière avait assisté dans la paroisse Sainte-Croix à une cérémonie à laquelle il était peu de ses membres qui ne fussent intéressés par l'affection ou la parenté.

Martin de Heu était un bon gentilhomme, d'un caractère noble et droit, de dehors médiocres, simple et sans grande éloquence, mais doué de toutes les qualités qui fixent une solide et durable affection [1]. Il occupait dans la ville une position importante. Son père, Nicole III de Heu, chevalier, seigneur d'Ennery, de Montigny, de Flévy, et d'un grand nombre d'autres terres, était mort en 1535 après avoir été maître-échevin et sept de la guerre. Sa mère, Marguerite de Brandenbourg, qui vivait encore, était fille de haut et puis-

[1] Ung bon gentilhomme sçans huttin. (*Chr. rimée.*)

sant seigneur Godefroy, baron de Brandenbourg, Marbourg, Esch, Berbourg, Soleuvre et autres lieux. De ses frères, l'aîné, Nicole IV, était maître-échevin en 1528. Il avait les titres de chevalier, seigneur de Vry, conseiller et chambellan de l'empereur Charles-Quint. Le second, Robert, seigneur de Malleroy, Gravelotte, etc., était maître-échevin cette année même. Il l'avait déjà été en 1533. Il avait épousé Philippe, dernière héritière des Chaverson; et le troisième, Jean II, seigneur de Montigny, Blettange, etc., était gouverneur de Thionville pour l'empereur et mari de Marguerite de Roucelz; le quatrième, Gaspard, seigneur de Buy, Flévy, etc., devait être maître-échevin en 1542 et 1548, et se préparait à jouer, dans les troubles religieux, un rôle important qui devait se terminer par une fin tragique [1]. Ses sœurs étaient alliées aux illustres familles des Haussonville et des Mérode. C'était, on le voit, comme noblesse et comme apparenté, un personnage important que le seigneur Martin de Heu.

Il avait reçu en héritage de son père les seigneuries de Crépy, d'Ennery et plusieurs autres, et habitait avec sa mère le bel hôtel de Heu, appelé plus ordinairement la *maison d'Ennery* (de même que l'hôtel Saint-Livier s'appelait la *maison de Mardigny*), situé dans le Neufbourg, vis-à-vis celui d'Antoine de Norroy, en face aussi de l'hôpital de Saint-Nicolas. Nicole III l'avait fait construire vers 1480 avec une rare magnificence. Il disputait au Passe-Temps de Pierre Baudoche la réputation d'être le plus beau de la ville [2]. L'hôtel Saint-Livier fut à cette occasion le théâtre de grandes fêtes

---

[1] Gaspard de Heu avait adopté la religion réformée. Il s'entremit pour favoriser les correspondances des princes protestants d'Allemagne et du roi de Navarre. Arrêté et conduit à Vincennes, il y fut soumis à la question et pendu au garrot en 1560. Son beau-frère, Jean de la Renaudie, fut peu de temps après victime de la conjuration d'Amboise.

[2] Cet hôtel devint la propriété du comte de Montgommery en 1615, et il fut acheté, par la reine Anne d'Autriche en 1561, pour y établir le séminaire Saint-Anne. Il en reste plusieurs fragments encore intéressants, rue de la Fontaine.

auxquelles prirent part la noblesse et la bourgeoisie. On peut aisément s'en faire une idée, car les chroniques du temps donnent à plusieurs reprises de curieux détails sur les splendeurs qui caractérisaient les fêtes nuptiales de la noblesse messine.

Élisabeth, après son mariage, restait en proie à une mélancolie dont rien ne pouvait la faire sortir. Les affectueuses attentions de Martin de Heu restaient impuissantes à la distraire; on la voyait toujours pensive, souvent les yeux baignés de larmes [1]. La persistance de ce chagrin, les témoignages d'anxieuse préoccupation qu'elle laissait souvent échapper finirent par éveiller de douloureux soupçons dans l'âme loyale de son mari. Il lui demanda enfin de lui avouer la cause de sa peine, préférant une cruelle certitude aux inquiétudes dont il était déchiré. Et elle, tombant à ses genoux, lui fit l'aveu d'un amour coupable auquel elle avait livré son cœur; elle lui nomma celui qui, sans respect pour des liens sacrés de famille, avait osé l'inspirer [2].

Martin, frappé comme d'un coup de foudre, sut cependant se rappeler ce que lui commandaient ses devoirs de gentilhomme. Il imposa silence à l'affreuse amertume qui débordait de son cœur et ne prononça pas une parole. Il la

---

[1] **Or depuis qu'il l'eust espousée**
**Bientost après en grand pensée**
**Souvent souspiroit et pensoit**
**Tousiours le cœur luy gelloit.**
**(*Chr. man.*)**

[2] **A deux genoulx se jecte en gémissant**
**Tout le cas lui va racontant.**
**Sans aultre desplaysir luy faire,**
**Come un homme de bien doit faire,**
**La preint par la main bien dolente**
**Et à sa mère l'alla rendre**
**Disant : dame voilà votre nouriture**
**Reprenez la; car ie n'en ay cure.**
**Quant au dernier despartiment**
**Ne fut faict sans gemissement.**
**(*Chr. man.*)**

prit par la main et la ramena à sa mère en lui disant d'un accent triste et doux : » Madame, voici celle que vous avez nourrie, reprenez-la, car je ne veux plus penser à elle. » Puis il quitta l'hôtel d'Anne de Raigecourt, laissant Élisabeth éperdue de douleur et de honte, et sa mère au désespoir demandant compte à sa fille d'un si étrange traitement. Et Dieu sait combien de larmes furent versées par toutes deux lorsque la pauvre mère, recevant une complète et lamentable confession, eut vu tout le bonheur de sa famille s'écrouler pour toujours !

Martin de Heu se pourvut devant les Treize et devant le tribunal ecclésiastique pour obtenir la cassation de son mariage. Il l'obtint et épousa peu d'années après Anne, fille de Jean de Failly, capitaine du château de Sency. Mais on se demande s'il était parvenu à extirper de son cœur son douloureux amour, quand on lui voit donner à sa fille unique, fruit de son second mariage, ce nom chéri et détesté : Élisabeth !

Élisabeth de Raigecourt termina tristement et obscurément sa vie. Il est probable que ce fut dans l'hôtel Saint-Livier. Elle n'existait plus en 1561, époque de la mort de sa mère. Cette dernière avait été aussi précédée dans la tombe par Jacques d'Esch qui, mort en 1560 reçut la sépulture à Saint-Eucaire, et elle y fut suivie de bien près par sa fille Anne qui mourut à Epinal et fut enterrée dans la chapelle Notre-Dame de cette ville. Le partage des biens d'Anne Remiot et de Philippe de Raigecourt se fit le 12 août 1563 entre leurs deux petites filles. Anne d'Esch, femme de Flory de Marteau, eut la terre et le château de Mardigny [1] ; quant à l'hôtel Saint-Livier, il fut attribué à la seconde de leurs filles, Agnès Desch [2], mariée à Pierre de Beauveau, chevalier, seigneur de Pange et Magnéville, premier gentilhomme de la chambre

[1] Archives de Mardigny. — Pièce communiquée par M. Paul de Mardigny, ingénieur en chef à Bar.
[2] *Metz ancien*, II, p. 65.

de François de Lorraine, grand-prieur de France; et en secondes noces à Regnault de Gournay, chevalier, seigneur de Villers, Genicourt, etc., chambellan de son altesse le duc de Lorraine et bailli de Nancy. Elle mourut dans cet hôtel le 13 décembre 1581 et fut inhumée à Sainte-Croix [1].

Elle laissait de son second mariage un fils, Charles de Gournay, né en 1578, qui fut gentilhomme de la chambre et conseiller d'État du duc de Lorraine, bailli de Nancy en 1605, et sénéchal de Lorraine en 1624. Il épousa successivement Anne du Chatelet et Charlotte de Ligniville, des plus grandes familles de la Lorraine, et très certainement n'habita jamais notre ville. De ses trois sœurs, il ne semble possible, d'après les alliances qu'elles avaient contractées, de supposer la propriété et surtout l'habitation de l'hôtel Saint-Livier qu'à l'aînée, Madelaine, née en 1568 et morte en 1629, mariée successivement à Charles du Chatelet, baron de Châteauroux, mort en 1587, à l'âge de 20 ans; à Daniel de Gournay, bailli de Bassigny, tué en duel en 1599, âgé de 35 ans; à Pierre d'Anticamar, seigneur de Veilles; et enfin à Oger de la Hillière, gouverneur d'Épinal qui, mort en 1634, fut comme elle enterré aux Sœurs-Collettes, et partagea avec elle les honneurs d'un second mausolée, œuvre magnifique, qui leur fut élevé aux Grands-Carmes.

Cette supposition, toute vague et toute peu justifiée qu'elle est, servira de transition à l'obscurité complète qui va se faire sur l'histoire de l'hôtel Saint-Livier jusqu'au début du dix-huitième siècle.

Quoiqu'il en soit du propriétaire qui suivit Regnauld de Gournay, il est certain qu'il modifia la construction de l'hôtel. La tour qui s'élevait à gauche de la porte d'entrée et dont le plan de 1576 prouve très nettement l'existence, disparut probablement alors. La galerie garnie de mâchicoulis, qui réunissait les deux tours, reçut une décoration

---

[1] Voir le *Recueil d'Epitaphes* de D. Dieudonné, et *Metz ancien*.

nouvelle dans le style de la renaissance. La date 1599 se lit encore distinctement sur le bandeau qui l'orne du côté de la cour; malheureusement des armoiries qui auraient eu une signification décisive ont été mutilées de façon à devenir méconnaissables.

C'en est fait pour l'hôtel Saint-Livier des souvenirs du vieux Metz qu'il avait à rappeler et des noms de paraiges dont il devait perpétuer le souvenir. Lorsque le silence des archives et des chroniques se rompra après avoir duré plus d'un siècle, ce sera un ordre de choses tout nouveau qui sera en vigueur; nous n'aurons plus à prononcer que des noms de familles que la ville libre et impériale n'avait pas connus, à parler que d'institutions élevées sur les ruines de ses antiques franchises et de ses lois séculaires.

## V.

L'hôtel de St-Livier avait pris à bien peu de choses près, à la fin du dix-septième siècle, l'aspect qu'il présente aujourd'hui. L'habitation moderne, avec ses larges fenêtres au rez-de-chaussée et au premier étage, son escalier commode disposé dans une cage construite à part, était substituée à l'hôtel féodal. La galerie avait perdu ses mâchicoulis, et une grande porte ornée de pilastres et surmontée d'un couronnement, avait pris la place de la porte défensive; enfin il avait gagné en commodité ce qu'il avait perdu en caractère. La distribution intérieure, indiquée dans un état de lieux de 1706, est exactement conforme à ce qu'on y voit aujourd'hui [1]. Il avait pour aboutissants, du côté de la rue des Récollets, la *cour de Viller*, dé-

---

[1] Liasse d'un procès formant à elle seule toutes les archives de l'hôtel St-Livier. C'est ce procès dont il est parlé plus loin.

pendant du temporel de l'abbaye de Viller-Bettnach; [1] du côté de la rue de la Trinité, la maison de M. Jacques Regnier, seigneur de la Châtellenie, Tiendru et Arry, conseiller du roi, greffier en chef du Parlement de Metz, d'une part, et de l'autre le couvent de la Présentation de Notre-Dame. Il appartenait à Messire François-Etienne d'Augny, conseiller au Parlement depuis 1663 et doyen de la compagnie. Ce magistrat, qui a laissé une réputation distinguée [2], avait épousé Jeanne Racle, fille du célèbre graveur de la monnaie de Charles IV, duc de Lorraine, anobli en 1653 [3].

Il avait dû acquérir l'hôtel St-Livier entre les années 1675 et 1680, car son fils Philippe, né à la première de ces dates, avait été inscrit à la paroisse St-Simplice, et son fils Pierre François, né à la seconde, l'avait été à la paroisse Ste-Croix. Ce fut également à Ste-Croix que fut enenterrée sa femme, morte en 1695. Après avoir vécu environ vingt-cinq ans dans son hôtel, Etienne d'Augny mourut le 20 janvier 1704, et ses enfants, qui étaient au nombre de cinq, le vendirent à messire Henry Poutet de Malleroy, conseiller au Parlement depuis 1699, cousin du président Poutet de Vitranges, l'un des magistrats les plus distingués de la cour souveraine.

Il n'y avait que peu de mois que M. Poutet de Malleroy, jeune magistrat, âgé de vingt-neuf ans à peine, était en possession de sa demeure, lorsqu'il se vit poursuivi pour une créance de trois cent livres par un de ses collègues, appartenant, lui aussi, à une des familles les plus notables de la cour. C'était Jean Le Duchat, seigneur d'Ouderne, reçu conseiller au Parlement en 1691, après quinze ans d'exercice au barreau. On ignore la raison pour laquelle

---

1 Cette maison porte aujourd'hui le n° 14 de la rue. On voit encore les armoiries de l'abbaye sculptées au-dessus de la porte.

2 Voir la biographie du Parlement de Metz de M. Em. Michel.

3 V. Dom Pelletier. (*Nob. de Lorr.*)

M. Poutet refusait de faire droit à la réclamation de M. Le Duchat, et cependant cette réclamation était indubitablement fondée, car elle reposait sur un titre authentique revêtu de sa signature. Le Parlement, mis en demeure de faire justice à qui de droit, rendit un jugement en date du 12 juillet 1706, par lequel la saisie de l'hôtel de St-Livier était prononcée. On voit combien était exacte et sévère la jurisprudence de cette cour, qui, pour une somme aussi minime, ne reculait pas devant un scandale fâcheux pour un de ses membres.

Il y eut exploit d'huissier, portant commandement de payer; sur le refus de M. Poutet, « itératif commandement » de payer portant aussi refus; — saisye reelle; — etablissement de commissaire ; — signification et affiches » d'icelle à la porte du Parlement, à celle du dit hostel et » à celle de l'église Ste-Croix ; » et en même temps la proclamation en fut faite à haute voix lors de la sortie des fidèles de la grand'messe paroissiale.

Quatre dimanches de suite l'hôtel St-Livier fut offert au plus offrant et dernier enchérisseur à la barre de la Chambre des Requêtes du Palais. Cette tentative n'ayant point amené d'acheteurs, elle fut renouvelée au mois de novembre. La présidence de la chambre des requêtes était alors occupée par M. Nicolas-Georges de Chelaincourt, depuis deux ans conseiller au Parlement. Dans la première de ces nouvelles criées, M. Le Duchat, par l'organe de son procureur M. Clément, se porta acquéreur pour dix mille francs. Dans la seconde, M. Poutet porta l'enchère au prix réel que lui avait coûté l'hôtel, qui était de dix-huit mille cinq cents francs. La troisième et la quatrième criée n'amenèrent point de surenchères, de sorte que M. Poutet, seigneur de Malleroy, et Catherine Jacquemin son épouse, furent déclarés acquéreurs de leur maison par *décret et jugement des requêtes du Palais,* en date du 16 décembre 1706, avec défenses à toutes personnes de les « troubler » sauf les peines de l'ordonnance. »

M. Poutet se décida alors à payer les trois cents livres qu'il devait à M. Le Duchat. Puis, cette *formalité* remplie, il provoqua un nouveau jugement par lequel *le décret de la maison en question* lui fut délivré par le greffier.

Les gouverneurs de la bullette reçurent de lui la somme de trois cent quarante-sept livres pour l'adjudication faite à la barre de la cour. Il dut payer son procureur, son huissier, les frais de criée et d'affiche, les droits de sceau, trente-quatre feuilles de parchemin d'une part, dix-huit de papier de l'autre, marqués et contremarqués. En somme, les trois cents livres qu'il avait cru devoir ne pas rembourser lui coûtèrent de fort gros intérêts, et pendant les six mois que dura le procès il dut plus d'une fois regretter de l'avoir laissé soulever.

M. Henry Poutet de Malleroy ne vécut pas longtemps dans son hôtel. Il avait trente-deux ans à peine lorsqu'il y mourut, et fut enterré dans le cimetière de l'église Sainte-Croix, le 17 août 1709.

Il laissait de Catherine Jacquemin, sa veuve, laquelle se remaria au baron de Tschudy [1], une fille unique, Marie-Anne Poutet, qui épousa M. François Jobal de Pagny, capitaine au régiment de Penthièvre, et qui lui apporta l'hôtel Saint-Livier. M. de Jobal était fils d'un officier de mérite et petit-fils de François Jobal, seigneur de Pagny, Villé et autres lieux, ancien lieutenant-général au bailliage de Toul et, en 1648, conseiller au parlement de Metz.

L'union de M. François de Jobal et de Mlle Poutet de Malleroy fut féconde. Un de leurs fils, Pierre de Jobal, était, à la Révolution, commandant de la citadelle de Metz, et avait épousé Mlle Gabrielle Ferrand, fille de Jean-Nicolas Ferrand, seigneur de Peltre, inspecteur général des maréchaussées des Trois-Évêchés et prévôt général à Metz.

---

[1] Michel, *Biog. du parl. de Metz*, p. 432.

Il y a peu d'années encore que l'hôtel Saint-Livier appartenait à l'arrière-petite-fille de M. Poutet de Malleroy, Mme Marie-Antoinette de Jobal, mariée à M. de Saint-Blaise, chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant-colonel d'artillerie. On n'a pas oublié et on n'oubliera pas de longtemps à Metz les saintes et charitables vertus dont cette antique demeure était alors l'asile. M. de Saint-Blaise, mort à 90 ans, le 10 mars 1843, restera comme un type de ce que l'*ancien régime* avait vu de plus exquise courtoisie, de plus nobles et plus aristocratiques manières, relevé encore par la pratique de la plus haute piété et du plus tendre dévouement à toutes les œuvres de miséricorde. Mme de Saint-Blaise, lorsqu'elle mourut, le 31 octobre 1847, fut escortée par les témoignages de la douleur et de la vénération publiques, et son éloge funèbre, prononcé par M. l'abbé Chalandon, put glorifier en elle de saintes et d'héroïques vertus sans que nul fût en droit d'accuser d'exagération des louanges que confirmaient si hautement les larmes et les bénédictions des pauvres. Elle était pleurée de tant de malheureux auxquels elle n'avait pas cessé d'ouvrir sa main charitable, mais elle l'était surtout des orphelines auxquelles elle avait assuré un asile. Car c'est principalement à elle, à son zèle infatigable, à ses magnifiques largesses, que notre ville est redevable de l'œuvre des *Orphelines de Saint-Joseph* où son image est précieusement conservée et où sa mémoire ne cessera jamais d'être bénie.

Onze ans auparavant, le 17 septembre 1836, l'hôtel Saint-Livier avait vu se terminer aussi la carrière d'une des femmes les plus remarquables de la génération qui finissait alors, de Mme Marguerite Barbé, veuve de M. Sauvage, ancien avocat au parlement de Metz et inspecteur général des loteries, qui, née le 13 septembre 1751, fille d'un

modeste *marchand magasinier* [1] de la rue de la Chèvre, Étienne Barbé, devait se trouver mêlée au mouvement du monde le plus élévé, s'y faire remarquer par l'esprit le plus fin et le plus délicat, par les qualités les plus hautes du cœur, et mourir sœur d'un ministre illustre, le marquis de Barbé-Marbois, belle-sœur d'un maréchal de France, le duc de Valmy, tante d'une duchesse célèbre, Mme de Plaisance [2].

Enfin le 10 août 1856 était un jour de deuil pour la ville, et l'hôtel Saint-Livier voyait rentrer inanimé l'excellent architecte, Charles Gautiez, frappé d'une mort soudaine, sous les arbres de l'Esplanade, entre sa femme et ses filles! C'est sous ce toit qu'il avait fait éclore le germe des constructions auxquelles il a attaché son nom, et avec lesquelles devait se rouvrir pour notre pays, sous les heureuses inspirations des grands maîtres du moyen âge, une ère nouvelle d'art dans l'architecture, ère dont nous avions longtemps cherché en vain l'aurore. Rappeler son nom c'est évoquer les œuvres magistrales dont il a embelli notre ville et ses environs : Sainte-Chrétienne, Sainte-Constance, le Petit Séminaire, le Sacré-Cœur, l'église de Woippy et tant d'autres! Mais c'est surtout évoquer la pensée d'un homme de bien, d'un grand cœur, d'une belle âme, d'un ami chèrement aimé et amèrement regretté [3].

E. DE BOUTEILLER.

---

[1] Etienne Barbé, père de Barbé-Marbois, mourut, il est vrai, conseiller du roi et maître de la Monnaie de Metz, mais lors de la naissance de son dernier enfant il était encore simple marchand de détail comme l'avait été son père.

(*Actes de l'état civil de la paroisse Saint-Simplice*).

[2] Madame Sauvage était la neuvième des quatorze enfants que F.-E. Barbé et Anne Mary avait eus de 1741 à 1761. Marie Barbé, la seconde, née en 1742, avait épousé en 1769 François-Christophe Kellerman, le futur vainqueur de Valmy. Barbé Marbois, né en 1745, était le troisième. Le célèbre ingénieur M. Mary est le petit-neveu d'Anne Mary, femme de Fr -E Barbé.

[3] L'éloge de M. Gautiez a été prononcé par M. Blanc, à la séance publique de l'Académie impériale de Metz, le 10 mai 1857.

# TABLE

## ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES LES PLUS IMPORTANTES

## CONTENUES DANS LES ANNALES DE METZ

**(1724-1755)**

**Rédigée par M. F.-M. CHABERT**

*(Fin.)*

---

---

# A L'AUTEUR DE METZ-LA-PUCELLE

De l'aigle un poëte est l'image,
Quand vers les cieux il prend l'essor,
Qu'il cherche et brave le nuage
D'où l'éclair sort.

S'il aime à chanter sur la terre,
Il est pareil au rossignol
Qui, dans le jour, avec mystère,
Cache son vol,

Et qui, sous la voûte arrondie
Des bosquets de lilas en fleur,
Sait mettre, dans sa mélodie,
Tout son bonheur.

De chanter c'est aussi ta joie;
Pégase à tes vœux correspond;
Au rêve divin qu'il t'envoie
Un chant répond.

Comme cette harmonie aîlée
Qui flotte légère en nos bois,
Comme l'écho de ma vallée,
Douce est ta voix.

Dans tes vers un charme étincelle;
Tes refrains nous les répétons;
Chante encore Metz-la-Pucelle,
Nous écoutons.

Ah ! si l'envie osait t'atteindre,
Te fouler, réduire en lambeau,
Comme l'on marche, pour l'éteindre,
    Sur un flambeau ;

Si, demain, un sombre nuage
Voilait tout à coup tes beaux jours,
Tranquille au milieu de l'orage,
    Chante toujours !

Chante, et que tes vers héroïques
De grandir Metz aient le pouvoir !
Pour toi, louer ses murs antiques
    Est un devoir.

Exalte sa brillante histoire,
Son culte pour la liberté,
Et répands tes hymnes de gloire
    Sur ta cité !

Montre-nous, au champ de Bellone,
Son calme et son regard altier,
Semblant braver, sous sa couronne,
    Le monde entier !

Dans la paix, montre sa sagesse,
La grâce assise à son foyer,
Prodiguant sourire et largesse
    A l'étranger !

Célèbre la cité pucelle,
Vante ses généreux penchants,
Et puissent rayonner comme elle,
    Tes nobles chants !

Ed. Carbault.

---

## NUMISMATIQUE.

# PIÈCE D'ESSAI DE L'AN 8

#### A L'EFFIGIE DU GÉNÉRAL BONAPARTE.

Lorsque la gloire acquise dans la guerre et dans la paix par le général Napoléon Bonaparte eut disposé la France envers son libérateur, devenu l'arbitre du continent, à une confiance illimitée, le nom et le profil du premier consul remplacèrent sur les monnaies les emblèmes républicains. De hautes intelligences avaient été bientôt d'avis qu'on revînt par le court chemin à la monarchie. « Déjà, dit l'historien Miot, les mœurs monarchiques avaient étendu partout leur empire; des habillements somptueux avaient succédé aux modes militaires. Le premier consul portait (dans les cérémonies) un habit superbe de velours violet... et parfois une épée d'or ornée des plus beaux diamants de la couronne, « entre autres le Régent. »

La République avait remis son héritage à celui qui, d'abord, l'avait défendue, et qui, parvenu aux limites extrêmes de l'ambition légitime, avait dit: « Je suis la Révolution, moi!... » Alors déjà l'esprit public cédait au désir d'un pouvoir stable. Les nombreuses adresses des assemblées électorales et de l'armée surtout, offraient au premier consul la royauté héréditaire.

Il paraît, par une pièce d'essai aujourd'hui en notre possession, qu'en l'an 8 des tentatives furent faites dans le but de substituer définitivement sur les monnaies ayant cours, à la tête de la République, l'effigie du général Bonaparte. Nos recherches relativement à la fabrication de cette pièce, et la correspondance que nous avons eue aussi à ce sujet avec quelques personnes compétentes, nous permettent d'être assuré que l'exemplaire qui fait partie de notre cabinet, est le seul parvenu jusqu'à nous.

Voici le dessin de la pièce dont il s'agit, elle est d'autant plus intéressante pour nous que le revers a été frappé avec la matrice d'un décime de l'an 8 de la République, portant le signe de l'ancienne monnaie sortie des ateliers royaux de la ville de Metz.




Une empreinte très-fidèle de cette pièce a été déposée par nous dans le médaillier municipal.

F.-M. Chabert.

# UNE HISTOIRE DE L'AUTRE MONDE.

(*Suite.*)

## VI.

### LES DEUX PRÉTENDANTS.

Le lendemain, de bonne heure, Arthur Frémont achevait de s'habiller lorsqu'il entendit frapper discrètement à sa porte. Il pensa que c'était Gaston qui venait reprendre la conversation de la veille. Il se trompait. Plumereau en personne lui apparut, tout de noir habillé, rasé de frais, cravaté de blanc, ganté de beurre frais, rutilant de solennité.

— Eh ! c'est ce cher Plumereau... mais, bon Dieu ! comme vous voilà magnifique ! Qu'est-ce qui arrive donc ?

— Arthur, dit le receveur, j'ai pour vous une estime et une amitié profondes...

— J'en suis fort honoré, assurément... mais que peuvent avoir votre amitié et votre estime de commun avec cette somptueuse toilette ?.. Il y a là un trait d'union qui m'échappe.

— Vous allez tout savoir. Vous avez été témoin de ma faiblesse, après avoir entendu mes forfanteries, et cependant vous n'en avez pas abusé contre moi.

— Je fus magnanime, j'en conviens.

— Ce procédé m'a été au cœur, et je prétends le reconnaître en vous demandant un nouveau service... un service essentiel, et qui ne va à rien moins qu'à assurer le bonheur de ma vie.

— Ah! mon Dieu! lui aussi... se dit Arthur en réprimant avec peine un sourire.

— J'ai déblatéré contre le mariage, contre l'amour... eh bien! je fais amende honorable devant vous...

— Un instant, digne receveur... Je ne suis pas le grand-prêtre de Cythère...

— Ne plaisantez pas, c'est sérieux. J'aime pour la vie, Arthur, et mon vœu le plus cher...

— Est d'épouser l'objet de votre flamme, cela va de soi... interrompit Arthur. Décidément, ajouta-t-il pour lui seul, il retourne cœur à Saint-Sauveur...

— Vous l'avez dit, mon ami, et je viens vous supplier d'être mon intermédiaire. Je n'ai pas besoin de vous nommer... celle qui... celle dont...

— Si fait. Si vous m'honorez du titre de votre ambassadeur extraordinaire, encore faut-il que je sache où porter mes lettres de créance...

— Ne m'avez-vous pas surpris un soir en contemplation devant le petit château... Là respire...

— Là respirent deux charmantes filles à marier, c'est vrai... mais j'ai dit deux... Après cela, il s'agit sans doute de mademoiselle Marie, dont l'âge se rapproche davantage du vôtre. Vous connaissez la chanson: il faut des époux assortis...

— Que vous êtes cruel! Certainement je rends justice aux qualités de mademoiselle Marie, mais ce n'est pas elle qui a su toucher mon cœur...

— Ah ça! Plumereau, je ne vous reconnais plus. Vous parlez comme un quatrain de la rue des Lombards. Moi qui vous ai vu byronien à outrance, vous rendriez des points à M. Prudhomme... Ce que l'amour peut faire de nous, pourtant!...

— Oh! je vous laisse dire... plaisantez-moi, accablez-moi, je le mérite... mais, au nom du ciel, servez-moi!

— Eh! mais voici une assez jolie variante du: Frappe,

mais écoute, d'un Grec célèbre. Vous possédez vos classiques, Plumereau. En somme, c'est à mademoiselle Clémentine que s'adressent vos vœux. Mais je vous ferai timidement observer — en récidive — que mademoiselle Clémentine est bien jeune, seize ans à peine, et bien enfant pour entrer en ménage. De votre côté, Plumereau, vous flottez entre trente-cinq printemps et quarante hivers...

— Trente-six seulement... interrompit vivement le receveur... et je ne les parais pas, à ce qu'on dit...

— Pour un homme bien conservé, vous l'êtes, Plumereau, je le constate avec orgueil, puisque vous me chargez de vos intérêts. C'est égal, vingt ans de différence entre le mari et la femme... j'ai des scrupules, je ne vous cache pas que j'en ai...

— Si ces vingt ans sont un abîme entre Clémentine et moi... mon amour le comblera...

— Ce bel élan, en dégageant jusqu'à un certain point ma responsabilité, me décide à accepter la mission dont vous me chargez...

— Merci, merci mille fois... Vous connaissez mieux que moi son père... vous êtes lié avec lui... parlez-lui en ma faveur... Je mets aux pieds de sa charmante fille ma position de receveur, de futur et prochain inspecteur, ma fortune patrimoniale, mes économies...

— Et l'hommage d'un cœur bien épris... c'est convenu. Je parlerai aujourd'hui même de vous à M. Galbois... et qui sait... l'affaire pourra peut-être s'arranger...

— Je vous devrai le bonheur de ma vie !..

Plumereau, dans un beau transport, allait se précipiter dans les bras d'Arthur, lorsqu'un nouveau coup fut discrètement frappé à la porte, et le valet de chambre du baron entra, prévenant Arthur que son maître voulait lui parler.

— Que peut me vouloir le baron si matin ? pensa Arthur. J'y suis... c'est cet écervelé de Gaston... Attendez-moi ici, Plumereau, je suis à vous dans un instant. Et Arthur quitta

sa chambre et se dirigea vers l'appartement du baron non sans que son cœur n'accélérât ses pulsations.

Tandis que Plumereau demandait à Arthur de servir ses légitimes amours, Gaston faisait demander à son père un moment d'entretien.

Le baron étonné fit introduire son fils auprès de son lit, car l'heure de son lever n'était pas encore sonnée.

Arthur pâle et défait s'inclina devant son père.

— Qu'y a-t-il donc, mon fils, demanda le baron, et pourquoi me déranger si matin?

— Il y a, mon père, que je ne puis vivre dans l'horrible torture que je subis et qu'il faut à tout prix que...

— Permettez... il fait encore si sombre dans cette pièce... veuillez tirer le rideau... là, approchez maintenant... bon Dieu... quelle mine malheureuse... vous êtes blanc comme ce drap...

— Je souffre, mon père... et vous seul pouvez me rendre à la paix, au bonheur... j'aime, mon père, et je viens vous demander de fixer le sort de ma vie entière...

— Vous aimez... c'est de votre âge... mais pour ce qui est de la vie entière... enfin, expliquez-vous...

— Vous connaissez le docteur Galbois... c'est un honnête, un excellent homme... j'aime sa plus jeune fille, je l'aime avec délire... et je viens vous prier, vous supplier, par tout ce que vous avez de plus cher, par le souvenir de ma mère morte, de la demander pour moi à son père.

Et le pauvre Gaston fléchit un genou devant le lit où était couché le baron.

M. de Gironnière resta muet, mais étouffa à demi un bâillement venu très naturellement. Puis il agita le cordon de la sonnette qui pendait à portée de sa main.

— Épargnez-moi... dit-il sèchement à son fils, les tragédies devant les domestiques.

Gaston se releva. Au même instant le valet de chambre du baron entrait.

— Allez prévenir M. Arthur Frémont que je désire l'entretenir... dit paisiblement le baron.

— Vous ne me répondez pas mon père... dit Gaston avec anxiété...

— A quoi bon?.. je vous l'ai dit, je n'aime pas le drame, surtout le drame domestique. Vous me paraissez malade... peut-être votre cas est-il grave... J'en doute néanmoins... dans tous les cas nous allons en causer avec votre ami... c'est un garçon que j'apprécie... il connaît le monde et la vie mieux que vous. Le voici. Nous allons vider cette affaire.

Arthur salua le baron et prit la main de Gaston. Elle était brûlante. M. de Gironnière, dont les yeux toujours calmes suivaient les mouvements d'Arthur, sourit et se frappa légèrement le front de sa main blanche et un peu ridée, en désignant son fils du regard. Gaston pendant ce jeu muet avait la tête tournée vers la fenêtre.

— M. Arthur, dit M. de Gironnière en prenant sa tabatière sur la table de nuit voisine, je vous ai prié de descendre à cette heure matinale pour vous mettre en tiers dans une confidence que vient de me faire monsieur mon fils et qui vous étonnera. M. le chevalier de Gironnière veut que je demande pour lui la main de Mlle Galbois... la jeune... si je ne me trompe...

— Et de deux! pensa Arthur.

— Et je vous demande un service. C'est de faire entendre raison à cette folle tête. Je ne veux pas prendre la chose au tragique, cela va sans dire. Je compte sur vous pour rabrouer monsieur mon fils d'importance.

— Ce sera facile, M. le baron... dit Arthur. Car ses prétentions ne sont pas les premières en date... et en bonne justice celui qui prend les devants a des droits acquis. Je suis précisément chargé d'obtenir pour un autre prétendant la main de Clémentine...

— Toi! s'écria Gaston en reculant de deux pas...

— Mais voilà une jeune personne très demandée!.. s'écria le baron en riant.

— Et quel est l'heureux rival de M. le chevalier? ajouta M. de Gironnière flairant quelque joyeux épisode qui viendrait faire diversion à l'ennui que lui causait la démarche de son fils.

— Si je vous le nommais, vous ne voudriez pas me croire !...

— Pourquoi non?... il se passe en ce moment à Saint-Sauveur des choses assurément peu ordinaires et je suis disposé à croire à tous les genres de folies...

— Au contraire. Il s'agit d'une conversion, d'un retour à la raison. En un mot, l'ennemi-né des tendresses vulgaires, le contempteur des liens légitimes et désintéressés...

— Plumereau ! s'écria le baron en riant de bon cœur.

— Plumereau !... cria avec rage, mais en sourdine le pauvre Gaston.

— Oui, le vrai, le seul Plumereau abdique la byronomanie et brûle de se courber sous le joug de l'hymenée.

— Et c'est vous qu'il a chargé d'en allumer les torches, dit le baron. Allons! voilà un reveil-matin qui finit plus gaiement qu'il n'avait commencé. Mais riez donc, mon fils !

— Je vais de ce pas trouver le docteur et lui exposer le cas...

— Tu ne feras pas cela ! dit Gaston en serrant avec force le bras d'Arthur.

— D'abord tu serres trop fort; ensuite, tu oublies qu'un ambassadeur doit remplir la mission dont il est chargé.

— Faites vite, monsieur Arthur ! dit le baron en aspirant la prise qu'il massait depuis quelques instants entre le pouce et l'index. Il me tarde de voir monsieur mon fils supplanté par son digne rival, M. Plumereau Désiré. Et maintenant, messieurs, je vais me lever, je ne vous retiens plus.

Gaston entraîna Arthur sur la terrasse du château.

— Tu me trahis donc ! dit-il avec un geste de désespoir.

— Pas de grands mots, Gaston ! dit Arthur en prenant les mains de son ami. Je ne te reconnais plus. Tu vas rompre les oreilles de ton père de billevesées !

— Mon père, mon père... agit conformément à sa nature ! et pourtant je ne désespère point de le fléchir... Mais toi... C'est sans doute une plaisanterie ce projet bouffon de mariage entre Plumereau et Clémentine?...

— S'il est bouffon pour lui, il l'est encore plus pour toi.

— Enfin, est-ce sérieux?

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux. De ce pas, je vais la demander à son père pour... pour notre cher receveur...

— Arthur, tu me feras faire quelque sottise !...

— Mais c'est déjà commencé, Gaston, et il ne s'agit que de t'arrêter en si beau chemin.

— Eh bien ! je me charge du Plumereau... voilà tout !

— Il ne te manquerait plus que de lui chercher querelle : ce serait complet !

— Adieu !...

— Encore un mot, de grâce, écoute la raison...

— Je n'écoute rien ! Mais je cours au plus pressé, et le Plumereau ne perdra rien pour attendre. Tu as une mission à remplir; moi j'aurai un compte à régler.

Gaston s'éloigna furieux et alla s'enfermer à triple tour dans son appartement.

Arthur s'était assuré que Gaston ignorait la présence du receveur au château; mais, pour plus de sûreté, il monta à pas de loups dans le corridor qui conduisait à sa chambre et enferma Plumereau bel et bien, en ayant soin de retirer la clef et de la mettre dans sa poche. Après quoi il courut au petit château. Il était temps. Le docteur enfourchait sa modeste monture pour faire sa tournée quotidienne.

— Je vous accompagne, dit-il à M. Galbois. Je suis chargé pour vous d'une importante communication.

— De quoi s'agit-il donc? d'un malade?

— A peu près... d'un patient, tout au moins.

Et il expliqua au docteur les prétentions conjugales du receveur de l'enregistrement.

— Il n'est pas beau et il n'est pas jeune, conclut-il;

mais, malgré de légers travers, il est bon diable. De plus, il a une position et il n'est pas sans fortune... Voyez, réfléchissez; vous pourriez plus mal choisir...

— Mais ma Clémentine est trop jeune. C'est une vraie enfant... Elle pense aux maris comme vous aux femmes... moins encore peut-être. C'est égal, je ne veux pas repousser absolument la proposition de ce digne garçon. Vous lui direz que sa recherche nous honore, mais que ma fille vient seulement d'avoir seize ans, qu'elle est d'une santé frêle... que si, dans deux ou trois ans, M. Plumereau est agréé par Clémentine et si le mariage convient encore à M. Plumereau, son père y donnera volontiers son consentement.

— C'est convenu, et votre décision me paraît sage. Votre réponse va entr'ouvrir les cieux à celui qui m'envoie... Il y découvrira bien un léger nuage : ce retard de deux ans; mais le paradis ne s'achète que par les épreuves !...

Maintenant, revenons au château de Saint-Sauveur et entrons dans la chambre de Gaston. Il est assis devant sa table de travail et fait courir avec entrain la plume sur le papier. Deux ou trois feuillets chiffonnés jonchent le parquet. Il écrit une lettre à Clémentine. La voici à peu près :

« Un grand malheur menace notre avenir. Il faut que je vous parle aujourd'hui même. A cinq heures et demie, je serai sous les charmilles de votre jardin. Venez, Clémentine, il y va du bonheur de ma vie... »

Cette belle épître à peu près lisiblement transcrite, Gaston ouvrit sa porte et fit demander le piqueur de son père.

— Nous allons à la chasse? dit le brave François.

— Il est bien question de chasse! Il faut que tu me rendes un important service. J'ai un billet à faire tenir à Mlle Clémentine Galbois. Tu passeras par l'enclos et...

— Inutile de savoir le reste, dit le vieux serviteur en hochant la tête. Je ne ferai pas cette vilaine commission-là. Vous pouvez me demander, monsieur Gaston, tout, ma vie comprise, excepté ce genre de service. François a toujours

marché tête haute toute sa vie, et ce n'est pas depuis qu'il a des cheveux blancs qu'il veut la tenir baissée. Quand il entre chez les gens, c'est par la porte de devant, la porte de l'honneur; il n'entre pas dans les familles par les portes dérobées.

Gaston rougit et n'insista pas. Son parti était pris. Il s'habilla en toute hâte, sortit, et contournant les jardins du village, il arriva à la haie qui fermait, tant bien que mal, l'enclos du petit château. Il eut vite franchi cet obstacle, et, se glissant sous les charmilles, il observa les mouvements de la maison du docteur. Tout était paisible. Une sorte de chant plaintif et étrange, dans le mode mineur, interrompait seul le silence de la campagne. C'était Monique qui donnait carrière, dans la langue de son pays, à ses préférences musicales. Gaston savait que la chambre de Clémentine était au premier étage et donnait sur le jardin. Le temps était beau et la fenêtre était ouverte. Il renferma dans son billet un petit caillou, moyen commode, mais classique, et, s'approchant rapidement de la maison, lança l'objet dans la chambre de la jeune fille. Un petit cri de frayeur lui prouva qu'il arrivait à son adresse. Il s'esquiva et reprit le chemin du château.

## VII.

### SOUS LA CHARMILLE.

Une sorte de prostration morale suit toujours l'accomplissement d'une démarche décisive et compromettante. Gaston avait agi sous l'empire d'émotions impérieuses surexcitées par les obstacles successifs qui se dressaient sous ses pas. Sa nature jusque-là réservée et contemplative avait en quelque sorte fait explosion. Sa lettre à Clémentine était

à tous les points de vue répréhensible. Il l'avait bien compris, même en l'écrivant. Le moyen qu'il avait employé pour la faire parvenir devait surtout révolter sa fierté. Il l'assimilait à ces tristes héros d'aventures vulgaires et de galanterie banale pour lesquels il n'avait que dégoût et mépris. S'il avait passé outre, c'est qu'il faut tenir compte du vertige qui, dans les grands drames de la vie du cœur, peut pousser à l'abîme les intelligences les plus droites. Mais quand Gaston, sa lettre lancée, se retrouva seul avec lui-même, il ne put se défendre d'un sentiment de honte et échapper à ce malaise qui suit un acte coupable, surtout quand il est, par surcroît, une tentative galante d'un goût douteux. Son cœur sincère et même ses instincts d'homme du monde se révoltèrent à l'envi et il eut conscience de sa faute. C'est la réaction qu'amènent inévitablement tous les paroxismes.

Gaston, la tête en feu, en proie à une agitation qu'on pouvait lire sur ses traits, n'avait pas voulu rentrer au château avant d'avoir retrouvé un peu de calme. En quittant l'enclos des Galbois, il avait pris le premier sentier qui s'était offert à lui et avait été promener par la campagne ses rêveries, ses espérances et peut-être ses regrets. Après deux heures de marche forcée et de réflexion amère, il s'était décidé à revenir chez lui et à affronter, non la colère, le baron ne connaissait pas cette situation d'esprit violente, mais le regard ironique de son père.

Arthur, après sa conversation avec le docteur, l'avait quitté et était revenu en toute hâte au château pour délivrer son prisonnier. Celui-ci l'attendait dans un état d'anxiété assez peu philosophique. Quand il entendit tourner la clef dans la serrure de la chambre qui lui servait de geôle, un tremblement convulsif s'empara de lui et ses lunettes eurent peine à garder leur équilibre sur leur point d'appui devenu un peu trop mobile.

— Enfin ! vous voilà... dit-il à son fondé de pouvoirs... je ne vivais pas ici... mais pourquoi m'avoir enfermé ?...

— Écoutez donc, mon cher, vous aspirez à l'hymen. J'ai voulu vous en donner l'avant-goût. Le mariage est toujours bien un peu une prison... mais vous ne me demandez pas si j'ai réussi dans ma négociation?...

— C'est vrai... mais, vous me croirez si vous voulez... je ne l'osais pas. Je suis lâche... Je crains tant un refus!... Est-ce la vie, est-ce la mort que vous m'apportez?...

— Si vous me dites de ces folies, nous ne pourrons pas nous entendre... car je viens faire appel à votre raison, à votre prudence...

— J'en étais sûr!... le docteur...

— D'abord, mon cher, ne tremblez pas comme vous faites... le portique vous renierait!... ne soyez plus philosophe si vous voulez, mais soyez homme...

— Tout espoir m'est donc enlevé?...

— Au contraire. C'est l'espoir qui vous reste, et comme l'espoir est le cousin-germain de la patience...

— Vous me ferez mourir avec vos réticences...

— Encore des grands mots! Mais je comprends votre impatience et je quitte le style sybillin. Le docteur, donc, n'est pas opposé à vos désirs, mais il en ajourne la réalisation... à deux ou trois petites années... une bagatelle, comme vous voyez, quand il s'agit d'un amour qui doit être éternel!..

Mais Plumereau n'écoutait plus Arthur. Il dansait, il sautait, il gambadait. Les lunettes avaient décidément perdu la trémontane, elles jonchaient le parquet. Sous l'influence de ces mouvements désordonnés la coiffure du receveur recevait plus d'une atteinte. La maîtresse mèche, celle du sommet de la tête, en exécutant un à-gauche, avait découvert un îlot stérile et révélé un commencement de calvitie soigneusement dissimulé.

— Entendons-nous, dit Arthur quand ces transports furent un peu calmés. M. Galbois vous accordera sa fille... dans deux ou trois ans, mais à la condition: 1° que la jeune fille n'en sera point dès à présent instruite, cela dans l'in-

térêt même de vos amours, les mariages arrangés d'avance ne réussissant guère, comme chacun sait; 2° que vous ne viendrez ni plus ni moins souvent au petit château que par le passé...

— Soit, mais pourquoi ce délai fatal?... soupira Plumereau.

— D'abord, mon cher, ramenez au plus vite cette mèche rebelle qui a des idées compromettantes de désertion... et tâchez, quand vous irez voir vos amours, qu'elle soit fixe et immobile dans les rangs... Le piqueur François, qui a été soldat, vous dira que les jeunes filles aiment qu'on soit irréprochable sous les armes et surtout que rien ne manque au fourniment... ensuite, daignez considérer que Clémentine est un peu bien jeune pour votre maturité, et qu'elle a grand besoin de deux bonnes années de plus pour comprendre les droits et les devoirs du beau titre d'épouse. Que cette raison vous paraisse oui ou non suffisante, c'est tout un, je vous en préviens, le papa étant très décidé à la faire prévaloir.

— Allons, on se soumettra... dit Plumereau en étouffant un soupir; mais vous, mon ami, quels remerciements ne vous dois-je pas!... Désormais, c'est entre nous à la vie, à la mort!...

— Vous vous répétez, Plumereau, et vous abusez de la mort et de la vie. Brisons-là et allez un peu prendre l'air. Ça vous calmera...

Au bas du grand escalier, Plumereau, qui avait des aîles et qui enjambait les marches, tomba sur Gaston qui revenait de sa promenade à travers champs. Il le serra dans ses bras, et bon gré malgré, lui donna à plusieurs reprises l'accolade...

— Elle est à moi!... mon bon, mon excellent ami... dit-il avec une effusion délirante... Vous ne savez pas... j'aime Clémentine... et son père, son excellent père me l'accorde...

— Dans deux ans!.. cria Arthur du premier étage, car l'agile Plumereau l'avait distancé dans la descente.

— Je... je vous en fais mon compliment... dit Gaston en proie à une lutte intérieure que Plumereau lui-même aurait certainement devinée si son état mental ne lui avait enlevé toute faculté d'observation.

— Vous êtes indiscret, Plumereau... dit Arthur qui se rappelait les menaces du matin et qui était très inquiet de la tournure que prendrait l'entretien. Vous n'êtes pas autorisé...

— A dire mon bonheur à mes plus chers amis... allons donc!...

— Mais voilà une aventure assez inattendue... dit Gaston de son plus grand air. Tout ceci, monsieur le receveur, n'est guère conforme à vos principes...

— Au contraire, monsieur Gaston, au contraire! Qu'est-ce que je demande, dans ce monde?... D'être heureux, voilà tout; or, je ne puis l'être sans Clémentine... donc...

— Vous déraisonnez... se hâta d'interrompre Arthur qui tremblait toujours que Gaston ne prît la chose tragiquement.

— M. Plumereau a raison... dit Gaston les dents serrées et en faisant sur lui-même un violent effort, il faut être heureux avant tout et malgré tout...

— Il m'approuve... j'en étais sûr!... dit Plumereau en ouvrant de rechef ses bras à Gaston qui le repoussa par un geste contenu. Tenez, Gaston, je vous aime, j'aime Arthur, j'aime tout le monde aujourd'hui!... Ce n'est peut-être pas très philosophique... mais une fois n'est pas coutume!...

Et le pauvre Plumereau recommença ses bonds et ses sauts désordonnés. Cet exercice violent avait fait passer du rose au cramoisi les traits douceâtre de son visage; tout en gambadant, il s'efforçait de ramener sur son crâne la mêche qui s'obstinait à s'en écarter. Il était grotesque et laid.

— Veux-tu toujours le pourfendre?... dit Arthur à l'oreille de Gaston.

— Est-ce qu'on peut tuer un pareil imbécile!.. dit Gaston avec un sourire, le premier qui eût depuis longtemps illuminé ses traits.

Le fait est que le ridicule d'un rival, même heureux, est toujours un baume pour les blessures du cœur. Gaston l'éprouvait.

Arthur regarda son ami et lui serrant la main avec abandon :

— Je te retrouve, dit-il.

La cloche du dîner retentissait. On se rendit à la salle à manger. Arthur trouva encore moyen de dire à l'oreille de Gaston :

— Console-toi, mon pauvre ami... les choses sont mieux ainsi... Plumereau était destiné de toute éternité à Clémentine. Crois-moi, tu aimais une sotte.

Le mot était trop vif pour l'état du cœur de Gaston. Il se cabra contre cet aiguillon qui l'atteignait dans ses fibres les plus délicates.

— Ces gens qui n'aiment pas, se dit Gaston, sont durs et injustes. Pour guérir, ils calomnient.

Arthur recommanda très expressément à Plumereau de ne pas dire un mot au baron de ses projets de mariage et de ses espérances. L'ami de Gaston se souvenait de la scène du matin entre le père et le fils et craignait que les confidences du receveur n'amenassent la conversation sur un terrain brûlant.

Comme toujours le baron accueillit à merveille ses convives et parla à son fils avec l'affectueuse sérénité qui lui était habituelle. Tout au plus un demi-sourire des paupières venait-il prouver à Gaston que les événements du matin avaient laissé dans l'esprit de son père un souvenir plus ironique qu'hostile. Cependant, profitant du moment où Gaston, absorbé dans ses pensées, ne levait pas la tête de dessus son assiette, le baron, qui avait Arthur à sa gauche, lui dit, en désignant son fils par un clin-d'œil expressif :

— Eh bien?...

— Je crois qu'il est en bonne voie, dit Arthur.

Vers la fin du dîner, un domestique apporta une lettre à l'adresse d'Arthur. La suscription portait le mot : *Pressée,* et Arthur demanda avec émotion à M. de Gironnière la permission de quitter la table pour la lire.

— Je crains une mauvaise nouvelle, monsieur le baron, dit le jeune homme. La lettre est de mon père... Pour qu'il se décide à m'écrire, il faut un événement grave...

— Lisez bien vite, dit le baron.

— J'en étais sûr... dit Arthur après avoir parcouru rapidement la missive. Une de mes tantes, une excellente femme qui m'a toujours beaucoup aimé, est tombée sérieusement malade. Il faut que je retourne à Paris, monsieur le baron.

— La nouvelle, en effet, est doublement triste, dit M. de Gironnière, puisqu'elle vous force à nous quitter...

— Je vous suis infiniment redevable, monsieur le baron, pour toutes les obligeances dont vous m'avez comblé... mais je dois prendre congé de vous... Veuillez recevoir mon adieu, monsieur le baron, et toi, mon bon, mon excellent Gaston, vous aussi, mon cher Plumereau. Demain matin, il faut que je sois à Paris.

Le motif de ce départ à bref delai était trop impérieux pour que le baron et son fils eussent aucune objection à faire. Gaston, à vrai dire, n'était pas faché de voir son ami s'éloigner, par la raison très péremptoire que sa passion avait trouvé en lui un censeur. Quant à Plumereau, il regrettait sincèrement le départ d'Arthur; mais comme, après tout, il avait obtenu de lui le service qu'il en attendait, cette considération diminuait certainement le déplaisir qu'il éprouvait d'être privé de ses conseils. Le baron seul avait de bonnes raisons pour regretter l'absence du jeune homme en qui il avait trouvé un défenseur officieux de son autorité de père, et sur lequel il pouvait compter pour rappeler Gaston au devoir et au bon sens.

Les apprêts de départ furent bientôt faits, et à cinq heures, Arthur partait pour Nancy où il devait prendre le

train de neuf heures qui arrive à cinq heures du matin à Paris. Les adieux des deux amis ne furent pas exempts de quelque froideur. Gaston avait encore sur le cœur le mot cruel d'Arthur au sujet de Clémentine. Le topique, décidément, avait été appliqué sur une plaie encore trop saignante. Gaston prétexta une indisposition pour ne pas reconduire son ami jusqu'au chef-lieu du département; mais Plumereau voulut donner à son ambassadeur cette preuve d'affection et de gratitude.

— Pas de grands mots au docteur, pas de trop fréquentes visites au petit château, pas de galanteries hors de saison à Clémentine, tel fut le résumé des recommandations d'Arthur au receveur, qui promit d'être bien sage et bien réservé.

Tandis que le jeune Parisien se dirigeait sur Nancy, Gaston, le cœur palpitant, quittait le château, s'engageait dans la campagne et, par un chemin de traverse, arrivait dans l'enclos du docteur. Il était désert. Les fenêtres du petit château étaient hermétiquement closes. Gaston se dit que, avec le regret d'une démarche inconsidérée, il subissait encore l'humiliation de venir seul au rendez-vous indiqué. Mais il n'en fut pas ainsi.

On était aux premiers jours d'octobre, et les soirées devenaient froides et courtes. Il était plus de cinq heures, et le ciel où couraient de lourds nuages projetait déjà sur la campagne ces teintes grises qui lui donnent leur mélancolie automnale. Après quelques minutes d'attente, Gaston vit s'ouvrir la porte donnant sur le perron, et une femme enveloppée d'une mante à capuchon s'avança rapidement vers la charmille. L'émotion de Gaston fut si vive qu'il dut s'appuyer à l'une des branches contournées qui se trouvaient à sa portée. Il tremblait et s'affaissait sur lui-même. La jeune personne eut bientôt franchi la distance qui la séparait de lui :

— Ce n'est pas moi que vous attendiez, monsieur de Gironnière! dit-elle.

Gaston resta immobile et sans voix. Il venait de reconnaître la fille aînée du docteur. Marie, pâle et froide, regardait fixément le jeune homme, et sa lèvre supérieure dessinait un pli dédaigneux et presque méprisant. Sa voix avait un timbre sec et métallique qui perça comme un fer acéré la poitrine de Gaston.

— Ma sœur m'a communiqué la lettre que vous lui avez jetée par la fenêtre, un moyen de correspondance dont a dû rougir un homme bien élevé comme M. de Gironnière. Pour votre honneur, monsieur, j'ai trompé Clémentine et ai mis votre démarche sur le compte d'une plaisanterie innocente. Elle ne sait donc pas, je l'espère, le caractère outrageant de la demande que vous lui avez adressée.

— Un outrage, mademoiselle! un outrage adressé à une personne que jaime plus que la vie; pour laquelle, depuis quelques heures, j'ai souffert mille morts!... ah! vous ne pouvez pas le croire, et vous deviez m'épargner la cruauté d'un tel reproche!

— Monsieur de Gironnière, dit nettement Marie, on ne demande de rendez-vous qu'à celles qui, d'avance, ont autorisé une telle injure par leur conduite... Ma sœur est-elle dans ce cas, monsieur?

— Mlle Clémentine est un ange de pureté et de candeur!

— Et cette pureté vous avez voulu la ternir par une démarche déshonorante!... Cette candeur vous l'avez exposée aux commentaires des malveillants, à la curiosité railleuse des méchants!... Car ces sortes de galants mystères risquent fort d'avoir des témoins: et c'est leur punition méritée!... Cependant je n'ai pas voulu que vous attendissiez en vain sous la charmille. Je brave ainsi les suppositions malveillantes et les commentaires calomnieux, car je suis ici pour remplir un devoir, un devoir pénible et rigoureux. J'avais cru m'apercevoir de vos préférences pour Clémentine, pour une enfant qui ne sait rien de la vie et que son innocence devait mieux protéger contre vos admirations. Je vous voyais

assidu prés d'elle, mais il me répugnait de penser que, de dessein prémédité, vous appliquiez vos soins à éveiller dans ce cœur naïf des sentiments qui, pour son bonheur, y sommeillent encore...

— Le désir d'être aimé de ce qu'on aime, dit vivement Gaston, est-il donc condamnable et odieux?

— Il l'est, monsieur, quand tout nous sépare de ce que nous aimons. Je vois bien quel est votre désir, mais je me demande quel est votre espoir?

Marie, par un geste brusque et irrité, avait rejeté son eapuchon en arrière et, aux dernières lueurs du soleil couchant, son visage, aux lignes pures et sévères, au profil à la fois impérieux et doux, apparut à Gaston empreint d'une magnifique expression de dignité et d'amère indignation. Dans ses grands yeux bruns traversés d'éclairs fauves tremblait une larme brûlante; ses sourcils déliés se rapprochaient en se contractant, et sa main gauche, d'un modelé marmoréen, s'appuyait frémissante sur sa joue ou bien torturait la spirale de la longue mèche brune qui descendait jusqu'à son cou. Jamais Gaston ne l'avait vue ainsi et si bien vue. Il fut comme illuminé par le rayonnement de cette beauté. Au lieu de répondre, il la contempla, les mains jointes et la respiration suspendue.

— Vous ne répondez pas, dit Marie. Ah! tenez, vous avez raison. Votre silence c'est la seule loyauté que je découvre en vous!

— Mademoiselle, dit Gaston, éperonné par ce mot, quels que soient mes torts, je n'ai pas cessé d'être franc et sincère!

— La franchise et la sincérité se manifestent étrangement chez vous, monsieur. Elles ne se produisent pas d'ordinaire sous la forme d'une séduction odieuse.

— D'une séduction!... Vous m'avez cru capable?...

— Le baron de Gironnière donnerait-il son consentement à votre union avec la fille pauvre d'un médecin de village? Non, et c'est parce qu'il refuserait ce consentement et que

vous le savez bien que vous êtes ici... C'est parce que vous n'avez pas un espoir légitime que vous demandez un rendez-vous honteux. Je ne dirai rien de ceci à mon père, sachez-le; je veux lui éviter ce chagrin, cette humiliation. C'est bien assez, n'est-ce pas, que j'aie rougi et que j'aie pleuré?... Mais j'exige de vous une promesse : c'est que, sans discontinuer vos visites — car une brusque rupture ferait naître des soupçons — vous viendrez ici plus rarement; c'est surtout que vous cesserez absolument d'adresser à ma sœur des hommages qui sont pour elle une injure et un péril.

— Mademoiselle, dit Gaston en se redressant avec une dignité pleine de grâce, j'ai été impétueux et léger, et j'ai à me reprocher une offense envers votre famille. Je vous prie de me le pardonner. Il est vrai, j'ai méconnu toute bienséance, cette bienséance que doit respecter un homme du monde et un honnête homme. Je ne vous dirai pas que mon excuse est dans l'excès de ma peine et aussi de mon amour... Vous paraissez inaccessible à ces violences du cœur dont j'ai subi l'empire...

Marie tressaillit, et se reculant avec un geste qui ressemblait presque à un mouvement d'effroi, elle baissa sa longue paupière.

— Il est vrai, M. le baron de Gironnière, continua Gaston, ne veut pas que j'épouse Mlle Clémentine Galbois, mais je sais qu'il ne le veut pas... parce que je le lui ai demandé...

— Il serait vrai!... dit Marie avec élan.

— Mademoiselle, ce matin même je me suis jeté aux genoux de mon père, et je l'ai supplié avec des larmes de demander pour moi à M. Galbois la main de votre sœur.

Marie se rapprocha vivement de Gaston et le regarda avec anxiété. L'expression hautaine et indignée des traits de la jeune fille se fondit dans des nuances où la sympathie luttait contre le doute et l'étonnement.

— Vous avez fait cela cela, monsieur! dit-elle avec hésitation.

— J'ai subi un refus cruel, absolu de mon père. En même temps j'apprenais qu'un rival plus heureux que moi allait demander et obtenir celle que j'aime... Ma tête s'est perdue... j'ai écrit à Clémentine... j'ai voulu à tout prix la voir... il me semblait qu'une fois que sa main aurait touché la mienne, nulle puissance humaine ne pouvait plus nous séparer. Ce fut un rêve décevant, mademoiselle, un acte de folie, soit; ce ne fut ni un outrage ni une déloyauté.

— Je vous ai mal jugé, M. Gaston, dit Marie avec émotion. Votre imprudence fut grande sans doute; mais, je le vois, elle n'a rien à reprocher à votre honneur...

— Et maintenant, Mademoiselle, je souscris du fond du cœur à la promesse que vous exigez de moi. Je ne vous réponds pas de mes sentiments — hélas! en ce moment, j'en ignore moi-même la sincérité et la direction, — mais je vous réponds du soin religieux avec lequel je saurai, s'il le faut, leur imposer silence. Cet engagement il me semble que ce matin encore je n'aurais pu le prendre; il brise en moi ce qui fut mon espérance et mon ivresse pendant bien des jours... et cependant, je sens que, encouragé et soutenu par vous, j'aurais la force de le remplir... mais venez-moi en aide, mademoiselle... que votre amitié me dédommage du moins des illusions de l'amour que votre raison m'a fait perdre.

Gaston tendit sa main à Marie. Elle hésita un instant; mais elle donna enfin la sienne en signe de pardon.

— Et maintenant, adieu! dit Marie dont la voix était un peu altérée... Je compte sur votre promesse... Comptez sur ma discrétion et sur mon estime.

Gaston suivit Marie des yeux jusqu'au moment où elle disparut sous la haute porte de la vieille demeure. Chose étrange! il se sentit moins malheureux, et, le cœur allégé, il trouva dans un très prosaïque sommeil l'oubli des rudes épreuves de la journée.

Le lendemain, il écrivit à Arthur. Il lui avouait les torts

qu'il avait eus envers lui, se reprochait la froideur de ses adieux et le priait de lui pardonner ces défaillances d'amitié. « Quant à Clémentine, je sens bien qu'elle est perdue pour moi... ajoutait-il. Comment faire fléchir la volonté d'un père? Comment surtout insuffler dans l'âme inerte de cette enfant un peu de l'amour et de la résolution qui remplissent la mienne. Mes yeux commencent à s'ouvrir... tu avais raison : j'ai aimé une belle statue, mais il fallait l'animer. J'en désespère, et je suis tout prêt à te dire que j'y renonce... Adieu, cher Arthur, et reviens-nous le plus tôt possible! »

Tel fut le postscriptum de Gaston. Mais il y manquait un détail essentiel, le récit du rendez-vous demandé à Clémentine et de l'entrevue avec la fille aînée du docteur. C'est que l'aveu était pénible à faire et que si l'amitié a ses priviléges, l'amour a ses réticences.

***

*(La suite à la prochaine livraison).*

---

# CHRONIQUE DU MOIS.

Notre chère cité messine devient tous les jours plus savante et plus littéraire. Les docteurs, les professeurs se chargent à l'envi de parachever son éducation et j'ose croire qu'ils obtiennent de féconds résultats. Le grand salon de l'hôtel de ville est devenu le rendez-vous de tout ce qui aime à philosopher, à étudier, à penser. C'est un élan auquel on ne peut qu'applaudir et qui, certainement, portera ses fruits. M. le docteur Scoutetten est dévoré du désir de faire participer ses concitoyens aux trésors de science qui débordent en lui. Il ne perd aucune occasion de se faire entendre à eux, et au besoin il la fait naître. C'est ainsi que nous lui devons une série de conférences sur quelques points intéressants de la physiologie transcendante. Il a successivement exprimé ses idées sur la diction, la vision, l'audition, que sais-je encore?.. pour ce qui est de l'audition, il a pu voir qu'elle constituait parmi nous une faculté très-développée, puisque ses leçons ont toujours été suivies avec un empressement méritoire. M. le professeur d'Halluvin, grand vulgarisateur de la science historique, fait assister son nombreux auditoire à toutes les grandes péripéties du genre humain. Il prend les choses de haut et au lieu d'une succession monotone de faits, il retrace les principaux événements de l'histoire dans leur ordre logique et leur donne un cadre ou apparaissent nettement leurs mystérieuses affinités. Rien de plus curieux et de plus instructif que les rapprochements souvent saisissants, toujours ingénieux, qui font des archives humaines une immense chaîne dont tous les anneaux sont solidement rivés les uns aux autres. Une parole facile, élégante, d'où jaillit le trait et qui ne dédaigne pas l'anecdote caractéristique, ajoute beaucoup au mérite de ses leçons dont peuvent et doivent profiter les jeunes et les vieux. Ce qu'il faut ajouter, c'est que la sympathie qu'a rencontré parmi nous l'éloquent professeur, l'empressement avec lequel on a répondu à son appel, font le plus grand honneur aux aptitudes locales, au désir qu'ont nos concitoyens d'élever leurs pensées dans le commerce intellectuel, scientifique et littéraire. C'est un compliment dont bien des cités plus fières pourraient avec raison répudier le bénéfice. Aussi songe-t-on à donner, d'une manière permanente, satisfaction à ces goûts délicats par la création de cours embrassant quelques-uns des objets du haut enseignement. Nous reparlerons de tout ceci en temps et lieu. Pour ce qui est du théâtre, des concerts, du mouvement artistique et littéraire proprement dit, ce sera lettre close pour aujourd'hui. Malgré tout mon désir de mettre sur ce point ma chronique à jour, je n'ai pas encore trouvé le moyen de faire tenir tout un feuilleton critique dans la modeste page que la faconde de nos collaborateurs — qu'ils en soient remerciés — m'a libéralement concédée.

V.

*L'Administrateur-Gérant*, A. Rousseau.

METZ. — TYP. ROUSSEAU-PALLEZ.

# TABLE DES MATIÈRES

## DU DIXIÈME VOLUME

## 1862





